

Titre

L'opposition Imparfait/Passé simple : approche théorique et application didactique par le film en Français Langue Étrangère

Mots clés :

arrière-plan, aspect grammatical, cinéma, consécution, déixis, didactique du Français Langue Étrangère, Imparfait, langue maternelle/langue cible, mode de procès, narration, Passé simple, premier plan, progression thématique, récit, simultanité, temps, temps grammatical

Résumé

Cette thèse aborde l'opposition Imparfait/Passé simple d'un point de vue théorique puis didactique en FLE. En premier lieu sont envisagés les paramètres temporels de la communication langagière, menant à la définition de la *situation élémentaire d'interaction verbale*, socle de notre réflexion. Dans la continuité de KLEIN (1994) et de GOSSELIN (1996), les temps verbaux sont appréhendés en termes de relations temporelle et aspectuelle, combinant les intervalles d'énonciation, de référence et de procès. Nous envisageons l'intervalle de référence comme un espace mental (FAUCONNIER 1984) susceptible de recouvrir trois réalités selon qu'il est défini de façon positive (*espace mental de base*), négative (*espace mental alternatif*), ou autonome (*espace mental autonome*) par rapport au repérage spatiotemporel de la *situation élémentaire d'interaction verbale*. Une répartition systémique des tiroirs verbaux de l'indicatif est alors proposée. Après un examen de l'aspect grammatical et lexical, nous envisageons l'organisation des plans dans le texte en nous inspirant de HOPPER & THOMPSON (1980) et COMBETTES (1992). Sont ainsi mises en évidence des corrélations entre, d'une part, premier plan, Passé simple et consécution, et d'autre part, arrière-plan, Imparfait et simultanité. À l'issue de cet examen théorique, nous exposons certaines des correspondances entre les stratégies linguistiques, narratologiques et cinématographiques servant à l'expression de la simultanité et de la consécution dans les récits écrit et filmique. Nous proposons ensuite un ensemble d'activités pédagogiques basées sur l'image filmique pour faciliter l'apprentissage en FLE de l'opposition Imparfait/Passé simple.

Title

Imparfait vs Passé simple: a theoretical approach, further applied to teaching French as a foreign language, using films

Key words

applied linguistics, background, deixis, event, film, foreground, French as a foreign language, grammatical aspect, *Imparfait*, lexical aspect, narrative, *Passé simple*, Present, progression, propositional content, sequence, simultaneity, succession, tense, text linguistics, time, transitivity

Abstract

This thesis examines the Imparfait/Passé simple distinction, first, from a linguistic point of view, then, from a pedagogical perspective in French as a foreign language. The thesis is based upon the definition of the *elementary verbal interaction settings*, involving the basic temporal parameters of any prototypical language communication (i.e. me/you/here/now). Following KLEIN (1994) and GOSSELIN (1996), tenses are considered as embodying the fusion of a temporal and an aspectual relation, combining three intervals: one of speech, one of reference, and one of process. The interval of reference is regarded as a mental space (FAUCONNIER 1984) that can be defined positively (*base mental space*), negatively (*alternative mental space*), or autonomously (*autonomous mental space*) in relation to the temporal dimension of the *elementary verbal interaction settings*. A systemic distribution of French indicative tenses is then proposed accordingly. After examining aspect and Aktionsart, the analysis focuses on back- and foregrounding in texts, following HOPPER & THOMPSON (1980) and COMBETTES (1992). Two possible correlations emerge: foreground, Passé simple and progression on the one hand, background, Imparfait and simultaneity on the other. Parallels are then drawn between narrative texts and films with regard to strategies used to express time, here, namely: progression and simultaneity. Finally, a set of five activities is proposed, based on two French movies (*Pépé le Moko* (DUVIVIER 1936); *Le Samouraï* (MELVILLE 1967)). They aim at facilitating the understanding of the Passé simple/Imparfait distinction, by drawing students' attention to the film strategies previously mentioned.

UNIVERSITÉ STENDHAL - GRENOBLE III

THÈSE
Pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE III

Discipline : Sciences du Langage

Christian SURCOUF

**L'opposition Imparfait/Passé simple : approche théorique et application
didactique par le film en Français Langue Étrangère**

Thèse dirigée par :

Jean-Emmanuel LE BRAY
Jean-Pierre CHEVROT

Soutenue le 19 novembre 2007

Membres du Jury :

Jacques BRES	Université Paul Valéry, Montpellier III	Rapporteur
Jean-Pierre CHEVROT	Université Stendhal, Grenoble III	Examinateur
Bernard COMBETTES	Université de Nancy II	Examinateur
Jean-Pierre CUQ	Université de Nice Sophia-Antipolis	Rapporteur
Jean-Emmanuel LE BRAY	Université Stendhal, Grenoble III	Examinateur

L'oiseleur se tourna vers lui, ouvrit la bouche, et son haleine se matérialisa sous la forme d'un brouillard blanc qu'on vit planer un instant au-dessus de ses lèvres dans l'air transparent et glacé, faisant voir soudain que la parole humaine était non seulement autre chose que le sens qu'elle croit manifester, non seulement autre chose que les langues dont elle dispose, mais encore autre chose que la matière sonore par laquelle elle se fait entendre aux oreilles des hommes.

QUIGNARD Pascal (1997), *Rhétorique spéculative*

Mais il faut que jamais nous n'oublions que nos analyses sont artificielles.

DAMOURETTE & PICHON (1936), *Des Mots à la Pensée*

Nota : L'orthographe utilisée dans ce travail se veut conforme aux rectifications du Rapport du Conseil supérieur de la langue française du 6 décembre 1990.
Les exemples ne comportant aucune référence sont des créations personnelles.
Dans la bibliographie, n'apparaissent que les références de première main (signalées en petites majuscules dans le corps du texte). Les autres sont citées en notes de bas de page.

Remerciements

À V. L.

Mes premiers remerciements vont naturellement à mes deux directeurs Jean-Emmanuel Le Bray et Jean-Pierre Chevrot. Merci pour leur confiance, leurs encouragements et leur disponibilité. J'ai particulièrement apprécié toutes les remarques enregistrées sur Cdrom de Jean-Pierre Chevrot, c'est une excellente idée !

Je tiens également à remercier Jacques Bres, Bernard Combettes, et Jean-Pierre Cuq d'avoir accepté de participer à mon jury.

Un grand merci à Françoise Boch pour ses remarques *toujours* pertinentes, son esprit critique, et son esprit tout court.

Bien que leurs contributions ne figurent pas dans ma thèse (mais elles feront l'objet de développements ultérieurs, c'est sûr !), je tiens à témoigner toute ma reconnaissance à Sylvie Juliers, Maryse Péchoux et Marie-Estelle Sehl pour avoir accepté de tester au Cuef de Grenoble les activités pédagogiques que j'avais conçues. Merci à tous nos étudiants pour leurs commentaires, leurs doutes, leurs hésitations, et surtout leur intérêt.

Merci aux étudiants de Jean-Pierre Chevrot de troisième année de sciences du langage (2004-2005) pour avoir participé à un petit test même s'il n'apparaît pas dans le présent travail.

Que soient également remerciées les bibliothécaires et plus particulièrement Josée, qui rend la vie des doctorants tellement plus facile, même si elle laisse parfois les lumières allumées...

En tant que nourrisson-chercheur, je tiens à témoigner toute ma reconnaissance aux chercheurs confirmés qui ont spontanément répondu à mes questions. Qu'ils sachent que ça fait toujours un immense plaisir de les voir manifester un quelconque intérêt pour nos recherches. Pour leurs réponses à mes courriels, je pense notamment à Denis Creissels, William Croft, David Dowty, Nathalie Vallée, et Marc Wilmet.

Merci aussi à Rose-Marie Gerbe, Emmanuelle Labeau, Marie Labelle, Joe Magliano, Iva Novakova, Aude Rebotier, Donald Rensink, Rolf Zwaan pour m'avoir prêté des ouvrages, fait parvenir leurs articles ou leur thèse.

Un grand merci à Carl Vettters pour l'envoi de sa thèse et de son livre sur le temps, l'aspect et la narration, et aussi à Luis García Fernández pour son excellent ouvrage sur les compléments temporels en espagnol.

Merci enfin à Marie-Thérèse pour ses nombreux câlins académiques tout au long de ces cinq années. Ça me manquera probablement !(?)

Que Léa me pardonne de l'avoir lâchement utilisée dans la plupart de mes exemples, alors qu'elle préférerait courir le long de la piscine avec son canard gonflable, qui, lui aussi n'a pas manqué de m'inspirer.

(I) APPROCHE LINGUISTIQUE

1	LE TEMPS GRAMMATICAL : ASSISE DU CADRE THÉORIQUE	7
1.1	Introduction	7
1.2	Les composantes temporelles de la communication	8
1.3	La « situation élémentaire d'interaction verbale »	12
1.3.1	Introduction	12
1.3.2	La perception psychologique du présent	12
1.3.3	Déixis, référence et Présent	14
1.3.3.1	Réflexions préliminaires autour de la définition des déictiques	14
1.3.3.2	La <i>situation élémentaire d'interaction verbale</i>	15
1.3.3.3	Les autres configurations	15
1.3.3.4	La dimension corporelle dans le fonctionnement de la déixis	17
1.3.3.5	L'appréhension de la déixis : considérations méthodologiques	19
1.3.3.6	Les enjeux de l'approche : l'exemple du Présent	20
1.3.3.7	Déixis de premier ordre et de second ordre	23
1.4	De la référence à la prédication	25
1.5	Le temps grammatical : la vision traditionnelle	28
1.5.1	Les notions temporelles non-déictiques et non-relationnelles	28
1.5.2	Le temps envisagé comme sens secondaire des tiroirs verbaux	28
1.5.3	La relation déictique simple	28
1.5.4	La relation déictique simple enrichie	29
1.5.5	La relation déictique envisagée avec trois repères temporels	29
1.6	Le temps grammatical : une autre approche	31
1.6.1	Les trois types de repères	31
1.6.2	Le temps grammatical : définition	33
1.7	Repérage spatiotemporel et espaces mentaux	35
1.7.1	Actualisation et <i>espace mental de base</i>	35
1.7.2	<i>Espace mental de base, espaces mentaux alternatif et autonome</i>	37
1.8	Les tiroirs verbaux de l'indicatif : essai de systématisation	41
1.8.1	Précisions méthodologiques	41
1.8.2	Introduction de la problématique	41
1.8.3	L' <i>espace mental de base</i> et la position centrale du Présent	42
1.8.4	Les deux grands types de configurations	44
1.8.5	L' <i>espace mental de base</i> ou le fondement de la relation aspectuelle	44
1.8.6	Les <i>espaces mentaux alternatifs</i>	49
1.8.6.1	De l'incontournabilité du présent	49
1.8.6.2	De la lexis à l'énoncé	52
1.8.6.2.1	L'espace mental alternatif futur	54
1.8.6.2.2	L'espace mental alternatif passé	56
1.8.6.3	Les trois espaces mentaux et leurs tiroirs verbaux : récapitulatif	56
1.8.6.3.1	Le statut du Passé composé	58
1.8.7	L' <i>espace mental autonome</i>	59
1.9	Conclusion	61
2	L'ASPECT GRAMMATICAL	64
2.1	Introduction	64
2.2	L'aspect : premiers repères	65
2.3	L'aspect : définitions	68
2.4	Les quatre aspects de base	69
2.4.1	Le problème de l'aoristique	71
2.4.2	L'accompli (ou <i>rétrospectif</i>)	73
2.4.3	La relation aspectuelle <i>en cours</i> ou l'« imperfectif »	78
2.5	Conclusion	80
3	LES MODES DE PROCÈS	82
3.1	Introduction	82

3.2	Les problèmes méthodologiques	83
3.2.1	Classifier quoi ?	84
3.2.1.1	Le linguistique...	84
3.2.1.2	Le linguistique et l'extralinguistique...	85
3.2.2	Comment classifier et selon quels critères ?	86
3.3	La classification de Vendler	87
3.3.1	Les principes de la classification de Vendler	87
3.3.2	Les problèmes de la classification de Vendler	88
3.4	La télicité selon Garey	91
3.5	Les tests linguistiques : récapitulatif	94
3.5.1	Comment tester le caractère dynamique du procès ?	95
3.5.2	Comment tester la télicité du procès ?	95
3.5.2.1	Tester la télicité avec <i>en + durée</i>	95
3.5.2.2	Tester l'absence de télicité avec <i>pendant + durée quantifiée</i>	95
3.5.3	Tester la ponctualité du procès	96
3.6	Les glissements sémantiques	99
3.6.1	Les types de conflits et leurs résolutions	99
3.6.2	<i>Être en train de + syntagme verbal infinitif</i>	99
3.6.3	Les circonstants avec <i>pendant + durée</i>	100
3.6.4	Les circonstants avec <i>en + durée</i>	101
3.6.5	Les circonstants ponctuels	102
3.6.6	Récapitulatif des conflits et de leur(s) résolution(s)	104
3.7	L'influence des déterminants sur le type de procès	106
3.7.1	Le déterminant du syntagme nominal objet	106
3.7.1.1	Déterminants et accusatifs affectés non-coextensifs	109
3.7.1.2	Déterminants et accusatifs affectés coextensifs	112
3.7.1.3	Déterminants et accusatifs effectués	113
3.7.1.4	Déterminants et réalisations instantanées	114
3.7.1.5	Multipllicité <i>sémantique</i> au sein du syntagme nominal objet	115
3.7.2	Synthèse des résultats relatifs au syntagme nominal objet	116
3.8	Le syntagme nominal sujet	116
3.8.1	Le cas de la réalisation instantanée	116
3.8.2	Les autres modes de procès	118
3.9	Autres influences au sein de la proposition	121
3.9.1	Les circonstants spatiaux	121
3.9.2	La négation	121
3.9.3	La métaphore	121
3.10	Conclusion	122
4	PREMIER PLAN ET ARRIÈRE-PLAN	125
4.1	Introduction	125
4.2	Préliminaires : l'approche de Weinrich	125
4.2.1	La perspective temporelle	126
4.2.2	L'attitude de locution	127
4.2.3	La mise en relief	127
4.2.4	Commentaires critiques sur la <i>mise en relief</i> de Weinrich	128
4.2.5	La métaphore visuelle	131
4.3	<i>Premier plan</i> et <i>arrière-plan</i> : définitions et champ d'application	133
4.3.1	Histoire, récit, successivité : premiers repères	133
4.3.2	L'« ascendance » du temps narratif	135
4.3.3	Principe d'économie et déroulement de la chaîne sonore	137
4.3.4	La définition du premier plan	139
4.3.5	Le texte narratif : aperçu des dimensions définitoires	139
4.3.6	Du texte narratif à la séquence narrative et réciproquement	141
4.3.7	Premier plan/arrière-plan : répartition fonctionnelle	142
4.3.8	Premier plan et arrière-plan : manifestations linguistiques	147
4.4	La transitivité selon Hopper & Thompson (1980)	150
4.4.1	Introduction	150
4.4.2	Participants (A)	153
4.4.3	L'action (B)	156

4.4.4	L'aspect et la ponctualité (C et D)	156
4.4.5	Affirmation/négation et mode (F et G)	157
4.4.6	Dans quelle mesure l'objet est-il affecté ? (I)	159
4.4.7	Individualité de l'objet (J)	159
4.4.8	Volition et agentivité (E et H)	163
4.4.9	Conclusion sur la transitivité	168
4.5	La gestion de l'information et les progressions thématiques	170
4.5.1	Introduction	170
4.5.2	La perspective informationnelle	170
4.5.3	La progression thématique	172
4.5.4	La progression à thème constant	173
4.5.4.1	Le mécanisme	173
4.5.4.2	Les affinités avec les plans	173
4.5.5	La progression à thèmes dérivés d'un hyperthème	175
4.5.5.1	Le mécanisme	175
4.5.5.2	Les affinités avec les plans	176
4.5.6	Progression à thèmes dérivés d'un hyperrhème	178
4.5.6.1	Le mécanisme	178
4.5.6.2	Les affinités avec les plans	178
4.5.7	La progression linéaire	178
4.5.7.1	Point de vue, subordination et progression linéaire	180
4.5.8	La rupture thématique et l'expression du point de vue	182
4.5.9	Conclusion sur les progressions thématiques	183
4.6	Conclusion	184
5	L'OPPOSITION IMPARFAIT/PASSÉ SIMPLE	185
5.1	Introduction	185
5.2	Considérations méthodologiques : mono- ou polysémie ?	186
5.2.1	Comment circonscrire le signifiant et le signifié ?	186
5.2.2	Les quatre possibilités théoriques	190
5.2.3	L'approche « holiste »	190
5.2.4	Les conflits et leurs résolutions	193
5.3	Le Passé simple	197
5.3.1	Introduction	197
5.3.2	Le Passé simple : temps grammatical du passé	198
5.3.3	La « rupture » par rapport au présent	199
5.3.4	Perfectivité, globalité, ponctualité	200
5.3.5	Le Passé simple et la progression	203
5.3.5.1	Narration, progression et aspect aoristique	206
5.3.5.2	L'effet inchoatif	207
5.3.6	Le Passé simple et les exceptions à la progression	209
5.3.6.1	Le rôle de la progression thématique	209
5.3.6.2	La nature des événements relatés	210
5.3.6.3	Les liens de causalité	215
5.3.6.4	Le Passé simple à valeur de Plus-que-parfait	218
5.3.7	Le Passé simple et les connecteurs temporels	220
5.3.7.1	<i>Quand, lorsque, dès que, etc.</i>	220
5.3.7.2	Le Passé simple et les connecteurs temporels : incompatibilités	223
5.3.7.2.1	Le Passé simple avec <i>depuis</i>	223
5.3.7.2.2	Le Passé simple avec <i>déjà</i>	224
5.3.7.2.3	Le Passé simple avec <i>encore</i>	226
5.3.8	Le Passé simple : conclusion	229
5.4	L'Imparfait	230
5.4.1	Introduction	230
5.4.2	L'approche anaphorique	231
5.4.3	L'approche inactuelle	235
5.4.3.1	L'Imparfait ou l'expression d'une désactualisation	237
5.4.3.2	Imparfait, effet négatif et implicature	241
5.4.3.3	Conclusion sur l'approche inactuelle	245
5.4.4	Imparfait et imperfectivité	248

5.4.4.1	Imperfectivité et dynamique temporelle	248
5.4.4.2	L'Imparfait est-il vraiment imperfectif ?	250
5.4.5	Imparfait et simultanéité	252
5.4.6	Imparfait et subordination	257
5.4.7	Narrativité et itérativité de l'Imparfait	258
5.4.8	Imparfait et discours indirect libre	262
5.4.9	Imparfait et circonstants temporels	264
5.4.10	L'Imparfait : conclusion	266
5.5	Passé simple, Imparfait, mode de procès et circonstants : synthèse	267
5.5.1	Les états (permanent et contingent)	268
5.5.2	Les activités	268
5.5.3	Les accomplissements	269
5.5.4	Les réalisations instantanées	270
5.6	Encodage de l'histoire et opposition Imparfait/Passé simple	270
5.6.1	Introduction	270
5.6.2	Représentation de l'espace-temps	271
5.6.3	Les modèles de situation	271
5.6.4	Le passage de l'histoire au récit	276
5.6.5	Conclusion	280
5.7	Conclusion sur l'opposition Imparfait/Passé simple	281

(II) APPROCHE DIDACTIQUE

6 LES CARACTÉRISTIQUES DU RÉCIT FILMIQUE 282

6.1	Introduction	282
6.2	Image filmique et présent	282
6.3	Avant-plan, premier plan et arrière-plan	284
6.4	L'unité minimale dans les récits écrit et filmique	285
6.5	la double temporalité : les rapports racontant/raconté	287
6.5.1	Introduction	287
6.5.2	L'ordre	288
6.5.2.1	Le niveau macrostructural	288
6.5.2.2	Le niveau microstructural	290
6.5.2.2.1	La coprésence des actions simultanées dans un même champ	290
6.5.2.2.2	La coprésence des actions simultanées dans un même cadre	296
6.5.2.2.3	La présentation dans la succession d'actions simultanées	297
6.5.2.2.4	Le montage alterné des actions simultanées	299
6.5.3	La fréquence	308
6.5.4	La vitesse	313
6.5.5	La scène	313
6.5.6	Le sommaire	314
6.5.7	L'ellipse	316
6.5.8	La dilatation	317
6.5.9	La pause	318
6.6	La perspective	319
6.6.1	L'ocularisation	320
6.6.1.1	Ocularisation zéro	320
6.6.1.2	Ocularisation interne primaire	320
6.6.1.3	Ocularisation interne secondaire	320
6.6.2	L'auricularisation	322
6.6.2.1	Auricularisation zéro	322
6.6.2.2	Auricularisation interne primaire	323
6.6.2.3	Auricularisation interne secondaire	323
6.7	Conclusion	326

7 DIDACTIQUE ET ENSEIGNEMENT DES TEMPS GRAMMATICaux 328

7.1	Introduction	328
7.2	Le temps grammatical : une notion universelle ?	329
7.3	Sur l'utilité d'enseigner l'opposition Imparfait/Passé simple	333

7.3.1	Le statut du Passé simple en français	333
7.3.2	Enseigner l'opposition Imparfait/Passé simple est-il nécessaire en Fle ?	335
7.4	Les problèmes de l'explication grammaticale en Fle	336
7.4.1	Réflexions préliminaires sur les enjeux	336
7.4.2	Les difficultés du didacticien	337
7.4.2.1	Les versants linguistique et didactique du problème	338
7.4.2.2	Quelques erreurs à éviter	340
7.4.3	Explication grammaticale et exhaustivité	343
7.4.4	Les trois solutions didactiques théoriquement envisageables	347
7.5	Quelques présentations de manuels de Fle	353
7.5.1	Commentaires critiques des modes de présentation	353
7.5.2	<i>Belleville 3</i>	355
7.5.3	<i>Connexions 3</i>	355
7.5.4	<i>Taxi 3</i>	356
7.5.5	<i>Forum 2 et Forum 3</i>	357
7.5.6	Conclusion	358
7.6	L'intérêt de l'image en pédagogie	358
7.7	La conception des activités	362
7.7.1	Rappel de quelques précautions terminologiques	362
7.7.2	Aperçu des objectifs et de la démarche didactique	363
7.7.3	Les activités 1 et 2 : sensibilisation à l'existence d'un « vecteur narratif »	365
7.7.4	L'activité 3 : sensibilisation à l'unilinéarité du « vecteur narratif »	368
7.7.5	L'activité 4 : récapitulatif de la réflexion suscitée par 1, 2 et 3	370
7.7.6	L'activité 5 : mise en pratique des principes vus en 4	377
7.8	Conclusion	379
CONCLUSION GÉNÉRALE		383
ANNEXE I : REPÈRES TERMINOLOGIQUES		389
ANNEXE II : GLOSSAIRE CINÉMATOGRAPHIQUE		391
RÉFÉRENCES SCIENTIFIQUES		396
RÉFÉRENCES LITTÉRAIRES		411
MANUELS DE FRANÇAIS		413
RÉFÉRENCES FILMIQUES		414

Table des extraits filmiques

Extrait filmique 1 – L'espace-temps filmique : une représentation de la réalité.....	276
Extrait filmique 2 – L'image est-elle toujours au présent ?	283
Extrait filmique 3 – Le problème de la transposition verbale du plan.....	286
Extrait filmique 4 – Analepse : du récit oral à l'image du raconté dans <i>Citizen Kane</i>	289
Extrait filmique 5 – Analepse : de la lecture à l'image du lu dans <i>Citizen Kane</i>	289
Extrait filmique 6 – Simultanéité dans le même champ dans <i>Citizen Kane</i>	291
Extrait filmique 7 – Avant-plan et premier plan.....	292
Extrait filmique 8 – L'avant-plan : résultat de composantes visuelles et acoustiques	294
Extrait filmique 9 – <i>Pendant que</i> et l'intervalle étalon <Charles/jouer dans la neige>	295
Extrait filmique 10 – L'écran divisé : l'expression de la simultanéité sans unité de lieu	296
Extrait filmique 11 – L'expression de la pensée au sein d'un même cadre	297
Extrait filmique 12 – La simultanéité signifiée linguistiquement par la voix over	298
Extrait filmique 13 – Le montage alterné d'évènements simultanés (<i>Delicatessen</i>)	300
Extrait filmique 14 – L'impossibilité de complétion du procès <i>peindre le plafond</i>	302
Extrait filmique 15 – Le « résultat » sur trois personnages	303
Extrait filmique 16 – Simultanéité par le montage alterné à l'instant t_k	304
Extrait filmique 17 – L'expression de la simultanéité par l'écran divisé à l'instant t_{k+1}	305
Extrait filmique 18 – Le raccord de regard : champ (1) contrechamp (2)	305
Extrait filmique 19 – L'enchaînement de plusieurs raccords de regard	306
Extrait filmique 20 – La simultanéité dans le même champ sans raccord de regard	306
Extrait filmique 21 – Le raccord de regard et l'expression d'un <i>perçu</i> [+animé]	307
Extrait filmique 22 – « Le camion arrivait ».....	308
Extrait filmique 23 – « Le camion arriva ».....	308
Extrait filmique 24 – L'expression d'une <i>itération</i> dans <i>Citizen Kane</i>	311
Extrait filmique 25 – La tentative de suicide marque la clôture de la série itérative	312
Extrait filmique 26 – Une scène dans <i>Jules et Jim</i> (Ra=Ré)	314
Extrait filmique 27 – Un sommaire dans <i>Jules et Jim</i> (Ra<Ré)	314
Extrait filmique 28 – Un sommaire dans <i>Citizen Kane</i>	315
Extrait filmique 29 – Le résultat de la dégradation de la relation des époux Kane	316
Extrait filmique 30 – Une ellipse dans <i>Citizen Kane</i>	317
Extrait filmique 31 – Ralenti sur la chute de l'auto : Ra>Ré.....	318
Extrait filmique 32 – Arrêt sur image : « Je faisais toujours des têtes comme ça ».....	318
Extrait filmique 33 – Avant-plan cinématographique et arrière-plan narratif.....	319
Extrait filmique 34 – Ocularisation interne primaire dans <i>Lady in the lake</i>	320
Extrait filmique 35 – Ocularisation interne secondaire dans <i>Le Corbeau</i>	321
Extrait filmique 36 – La réciprocité du percevant/perçu	321
Extrait filmique 37 – Le bruit de la fusillade en arrière-plan dans <i>Pépé le Moko</i>	323
Extrait filmique 38 – L'auricularisation par le visuel et la stéréophonie	324
Extrait filmique 39 – Arrière-plan narratif et auricularisation : « Le camion arrivait ».....	325
Extrait filmique 40 – Incohérence dans le raccord de direction entre 2 et 3.....	325

Table des figures

Figure 1 – Communication verbale « en direct » (1)	8
Figure 2 – Communication verbale « en direct » (2)	9
Figure 3 – Communication différée	9
Figure 4 – Communication différée et altération du support et du code	9
Figure 5 – L'inscription de l'existence du communicant A dans l'espace-temps.....	12
Figure 6 – La perception du cube de Necker.....	13
Figure 7 – Du rapport HOMME/UNIVERS au rapport HOMME/HOMME	17
Figure 8 – Le matériel et le symbolique de la <i>situation élémentaire d'interaction verbale</i>	18
Figure 9 – La déixis ou la rencontre de la langue et du matériel	18
Figure 10 – La déixis envisagée comme la conversion de la langue en <i>discours</i>	20
Figure 11 – Encodage et décodage en <i>situation élémentaire d'interaction verbale</i>	21
Figure 12 – Fonctionnement schématique de la personne.....	23
Figure 13 – Fonctionnement schématique du spatial	23
Figure 14 – Fonctionnement schématique du temporel.....	24
Figure 15 – La temporalité dans deux types de configurations	24
Figure 16 – L'« idiolecte » de Funes.....	26
Figure 17 – La schématisation du temps grammatical avec 2 ou 3 repères	29
Figure 18 – Le problème du repérage ponctuel chez REICHENBACH (1947, 291)	30
Figure 19 – Marquage et configuration par défaut.....	43
Figure 20 – L'aspect « en cours » (modalité simple : perceptif)	46
Figure 21 – L'aspect « rétrospectif » (modalité mixte : perceptif/intellectuel)	46
Figure 22 – L'aspect « rétrospectif » (modalité mixte : perceptif/mémoriel)	47
Figure 23 – L'aspect « prospectif » (modalité mixte).....	47
Figure 24 – Les trois schémas de la relation aspectuelle.....	48
Figure 25 – Les quatre tiroirs verbaux de l'indicatif dans l' <i>espace mental de base</i>	48
Figure 26 – La conceptualisation des époques par l'individu.....	49
Figure 27 – Les trois tiroirs verbaux pivots.....	52
Figure 28 – Les trois tiroirs verbaux de l'indicatif dans l' <i>espace mental alternatif futur</i>	54
Figure 29 – Les quatre tiroirs verbaux de l'indicatif dans l' <i>espace mental alternatif passé</i>	56
Figure 30 – L'utilisation de la lexis <ll/pleuvoir> dans l' <i>espace mental de base</i>	58
Figure 31 – Les trois schémas de la relation aspectuelle.....	71
Figure 32 – Synthèse des modes de procès de VENDLER selon VETTERS 1996	88
Figure 33 – La structure des tests de VENDLER (1967)	89
Figure 34 – Exemple de combinaison 1	109
Figure 35 – Représentation spatiotemporelle de la multiplicité bornée et non-bornée	110
Figure 36 – La multiplicité bornée et non-bornée : simultanéité.....	111
Figure 37 – Comportement des procès des accusatifs affectés non-coextensifs.....	112
Figure 38 – « Ève a perdu ses clés » : interprétation <i>simultanée</i>	114
Figure 39 – « Ève a perdu ses clés » : interprétation <i>consécutives</i>	115
Figure 40 – « Les touristes ont aperçu ... » : interprétation <i>consécutives</i>	117
Figure 41 – « Les touristes ont remarqué... » : interprétation <i>simultanée</i>	117
Figure 42 – Les trois configurations de « Des élèves ont écrit un poème en dix minutes ».....	119
Figure 43 – Le continuum des modes de procès	124
Figure 44 – Marquage, configuration par défaut et cout cognitif.....	137
Figure 45 – L'immuabilité de la composition spatiale du paysage.....	142
Figure 46 – Le changement dans le paysage.....	143
Figure 47 – La référentialité et son affinité avec le premier plan.....	161
Figure 48 – Non-référentialité créée par la multiplicité des repérages spatiotemporels	161
Figure 49 – La progression à thème constant	173
Figure 50 – La progression à thèmes dérivés d'un hyperthème	175
Figure 51 – La progression à thèmes dérivés d'un hyperhème	178
Figure 52 – La progression linéaire	179
Figure 53 – La perception : Passé simple/Imparfait (percevant/perçu)	180
Figure 54 – Absence de perception par le personnage : Passé simple/Passé simple.....	181
Figure 55 – Le teckel saussurien.....	187
Figure 56 – Conflits, instructions et valeurs selon GOSSELIN (2005, 121)	196
Figure 57 – Possibilités d'enchevêtrement de deux séries itératives	211
Figure 58 – Sémantisme intersubjectif : du mot au texte.....	214
Figure 59 – Pertinence réciproque dans la relation cause/effet.....	216
Figure 60 – Relation cause/effet et ordre des propositions	217
Figure 61 – Actuel, inactuel et projeté	237

Figure 62 – Représentation de « C'était ton fils »	246
Figure 63 – L' <i>inactuel</i> et l'expression de la simultanéité	246
Figure 64 – La relation aspectuelle dynamique <i>en cours</i>	249
Figure 65 – Figuration de l'espace-temps de l'histoire	271
Figure 66 – L'unilinéarité du récit	271
Figure 67 – Le <i>perfectif</i> et la configuration par défaut du modèle de situation	275
Figure 68 – Rémanence de l' <i>imperfectif</i> dans la représentation du modèle de situation	275
Figure 69 – L'espace-temps restreint d'une scène de <i>Un dimanche à la campagne</i>	276
Figure 70 – Découpage des événements relatifs à la femme	277
Figure 71 – Le récit des événements relatifs à la femme	277
Figure 72 – Découpage des événements relatifs à la femme et à l'homme	277
Figure 73 – Le récit des événements relatifs à la femme et à l'homme	278
Figure 74 – Découpage des événements relatifs à la femme, à l'homme et au soleil	278
Figure 75 – L'impossibilité de relater un événement simultané	278
Figure 76 – L'interrelation des ancrages dans le texte narratif et l'histoire	279
Figure 77 – La simultanéité de A et B dans le même champ (1)	291
Figure 78 – La simultanéité de A et B dans le même champ (2)	292
Figure 79 – La simultanéité de A et B dans le même champ (3)	293
Figure 80 – La consécution possible de A et B dans le même champ	293
Figure 81 – Intervalle étalon et simultanéité incluse avec <i>pendant que</i>	295
Figure 82 – Intervalle étalon et simultanéité non-incluse avec <i>pendant que</i>	296
Figure 83 – La simultanéité du raconté dans la consécution du racontant	301
Figure 84 – Elle <i>chanta</i> tous les soirs	312
Figure 85 – Elle <i>chantait</i> tous les soirs	312
Figure 86 – Le rapport entre le <i>sommaire</i> et l' <i>ellipse</i> : Ra=0, Ré=n	315
Figure 87 – Schématisation de l'Imparfait chez LABEAU (2002b, 178 ; 2005a, 112)	344
Figure 88 – Schématisations du Passé simple et de l'Imparfait (LABEAU 2005a, 98 & 112)	345
Figure 89 – Extrait du livre de l'étudiant de <i>De vive voix</i> (MOGET 1972, 159)	351
Figure 90 – « L'expression du passé » dans <i>Belleville 3</i> (2005, 49)	355
Figure 91 – La présentation du Passé simple dans <i>Connexions 3</i> (2005, 49)	356
Figure 92 – La présentation des temps du récit dans <i>Taxi 3</i> (2004, 13)	356
Figure 93 – La présentation du Passé simple dans <i>Forum 2</i> (2001, 111)	357
Figure 94 – La présentation des temps du récit dans <i>Forum 3</i> (2002, 84)	357
Figure 95 – L'opposition Imparfait/Passé composé par l'image dans <i>Tempo 1</i> (1996, 176)	360
Figure 96 – Une présentation « cinématographique » (BÉRARD & LAVENNE 1989, 222)	361
Figure 97 – L'activité 1 : Sensibilisation à la notion de chronologie dans l'histoire	365
Figure 98 – L'activité 2 : Sensibilisation à la notion de chronologie dans l'histoire	366
Figure 99 – Activité 3 : Résumé de la scène à mimer par un seul apprenant	369
Figure 100 – L'assignation d'un récit au Présent à l'extrait mimé lors de l'activité 3	371
Figure 101 – Représentation schématique de la figure 100 dans la troisième diapositive	372
Figure 102 – L'impossibilité de modifier l'ordre des propositions au Passé simple du récit	373
Figure 103 – Les deux solutions pour exprimer la simultanéité au cinéma	374
Figure 104 – L'assignation d'un récit au Présent : le cas de la simultanéité	375
Figure 105 – Représentation schématique de la figure 104	375
Figure 106 – La représentation de la simultanéité des faits (I) et (II)	376
Figure 107 – L'extrait de <i>Le Samouraï</i> servant à la phase de production dans l'activité 5	378
Figure 108 – « Jef était assis » ou le problème de l'identification de la simultanéité	380

Table des tableaux

Tableau 1 – Décodage des coordonnées personnelle et spatiotemporelle.....	16
Tableau 2 – Correspondance des terminologies des repères S, R, E.....	31
Tableau 3 – Les trois espaces mentaux et leur tiroir verbal pivot	52
Tableau 4 – Les tiroirs verbaux composés et leur dénomination selon CREISSELS (1995)	54
Tableau 5 – Récapitulatif des tiroirs verbaux en fonction des espaces mentaux.....	57
Tableau 6 – L'aspect : correspondances terminologiques	70
Tableau 7 – La classification de VENDLER (1967) et ses exemples	88
Tableau 8 – Les modes de procès et leur compatibilité au test.....	89
Tableau 9 – Les états nécessaires : conflits et résolutions.....	104
Tableau 10 – Les états contingents : conflits et résolutions.....	104
Tableau 11 – Les activités : conflits et résolutions	104
Tableau 12 – Les accomplissements : conflits et résolutions.....	105
Tableau 13 – Les réalisations instantanées : conflits et résolutions	105
Tableau 14 – Mode de procès et déterminants du SNO	107
Tableau 15 – L'incidence temporelle de l'objet (déterminant borné unique).....	108
Tableau 16 – Types de fonction de l'arrière-plan.....	147
Tableau 17 – Les paramètres de la transitivité selon HOPPER & THOMPSON (1980, 252)	151
Tableau 18 – La valence verbale selon WEINRICH (1982/1989, 84).....	153
Tableau 19 – L'individualisation de l'objet (adapté de HOPPER & THOMPSON 1980, 253).....	160
Tableau 20 – Unique/multiple et gradation dans la transitivité	168
Tableau 21 – Possibilités de variations du sémantisme de l'entité analysée.....	190
Tableau 22 – Conflits et résolutions.....	195
Tableau 23 – Validité et temps grammatical dans l'expérience	238
Tableau 24 – L'Imparfait avec télescopage inactuel/actuel.....	239
Tableau 25 – L'Imparfait sans télescopage inactuel/actuel.....	240
Tableau 26 – Télescopage <i>inactuel/actuel</i> et « effet négatif ».....	241
Tableau 27 – Variation du type d'inactualité selon le contexte : « J'étais riche »	247
Tableau 28 – Du discours direct au discours indirect libre : variation du mode de procès.....	264
Tableau 29 – Symboles utilisées pour la synthèse des comportements temporels	268
Tableau 30 – Les six possibilités d'intégration de la proposition exprimant la simultanéité	279
Tableau 31 – La <i>fréquence</i> (adapté de GENETTE 1972, 145-182)	309
Tableau 32 – Traductions du Passé Simple et de l'Imparfait dans <i>Madame Bovary</i> (1)	330
Tableau 33 – Traductions du Passé simple et de l'Imparfait dans <i>Madame Bovary</i> (2)	332
Tableau 34 – Les tiroirs verbaux chez les enfants francophones (SAVELLI <i>et al.</i> 2002, 43).....	334
Tableau 35 – Comparatif des préoccupations didactiques et linguistiques.....	339
Tableau 36 – Synopsis des cinq activités.....	364

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Tous les éléments de l'énoncé ne contribuent pas à l'interprétation aspectuo-temporelle ; par exemple, le genre (masculin/féminin) paraît totalement étranger à cette dimension sémantique.

GOSSELIN (1996), *Sémantique de la temporalité en français*, p. 24

Bien qu'il nous soit très familier, le mot *temps* dissimule une polysémie complexe. Pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir *Le Petit Robert* (2001) ou *Le Petit Larousse* (2001) à l'entrée « temps ». Même lorsqu'on exclut l'acception météorologique du terme, le premier recense treize sous-entrées différentes, en relation directe avec la « dimension où les choses durent et évoluent », le second plus d'une dizaine. Les deux dictionnaires reflètent l'un comme l'autre la difficulté de circonscrire le concept « temps ». Selon *Le Petit Robert*, il renverrait à un « milieu indéfini où paraissent se dérouler irréversiblement les existences [...] », et, pour *Le Petit Larousse*, à une « notion fondamentale conçue comme un milieu infini dans lequel se succèdent les événements et souvent ressentie comme une force agissant sur le monde et les êtres » (nous soulignons dans les deux cas).

Sans entrer dans des considérations philosophiques sur cette présentation, il est clair que s'ensuivront des répercussions linguistiques si le temps (grammatical) est envisagé comme une « forme verbale particulière à valeur temporelle » (*Le Petit Robert*) ou encore une « catégorie grammaticale de la localisation dans le temps (présent, passé, futur) » (*Le Petit Larousse*). En effet, parler de « valeur temporelle » ou de « localisation dans le temps » renvoie apparemment au temps physique, et par conséquent à l'incertitude liée au concept même. On remarquera par ailleurs que le mot « Temps » peut référer à une « durée », une « époque », un « point », une « phase », un « moment », etc. À ce flou, se greffe également celui des dénominations. Ainsi, les termes « temps », « présent », etc. évoquent aussi bien un concept linguistique que physique. Aussi, dans un souci de clarté, parlerons-nous de « temps grammatical » ou de « tiroir verbal » pour désigner ce que l'anglais appelle *tense*. En accord avec une convention largement répandue, nous signalerons le concept linguistique avec une majuscule : Imparfait, Présent, Passé simple, etc. Enfin, signalons que, même si certains linguistes la trouvent contestable (voir par exemple CULIOLI 1999, 170), nous recourons à la représentation spatiale du temps sous forme de flèche.

Le temps grammatical, probablement en raison de sa complexité, a donné lieu à une littérature extrêmement abondante. Dans son projet de bibliographie en ligne – pourtant non-exhaustive –, Binnick¹ recense plus de 9000 références. À ce foisonnement, s'ajoute également la

¹ BINNICK Robert I. (2006), *Project on the Annotated Bibliography of Contemporary Research on Tense, Aspect, Aktionsart, and Related Areas*:
<http://www.utsc.utoronto.ca/~binnick/TENSE/Bibliography.html> (accédé le 10-9-2007)

complexité des facteurs susceptibles d'influencer le comportement temporel de tout énoncé (voir à cet égard la citation de GOSSELIN (1996, 24) en exergue page 1).

Si la plus grande partie de notre thèse est consacrée à l'approche linguistique, nos analyses théoriques restent cependant empreintes de préoccupations didactiques. En effet, alors que dans sa démarche empirique, la linguistique privilégie essentiellement l'observation d'énoncés déjà construits – c'est-à-dire perçus du point de vue du décodage –, nous prendrons également en compte la perspective de l'encodage, laquelle fait écho à la position de l'apprenant en situation de production. Cette manière d'appréhender la problématique du temps grammatical nous acheminera naturellement vers l'approche didactique, objet de la dernière partie.

Comme le remarque LEEMAN (2003, 32 note 26), « il est plutôt rare de voir les chercheurs se préoccuper de l'éventuelle utilité de leurs travaux en didactique ». Pourtant cette préoccupation paraît salutaire. Comment jugerions-nous un cartographe ne prêtant aucune attention à l'utilité de ses atlas ? Sans remettre en cause le caractère indispensable de la linguistique théorique, en tant qu'enseignant et apprenant de langues étrangères, il nous semble toujours intéressant de questionner la portée et la validité des explications linguistiques (les nôtres y compris) du point de vue de leur applicabilité. Ne pourrait-on pas supposer qu'une explication juste – une fois « pédagogisée » – devrait idéalement permettre à tout apprenant de produire des énoncés corrects, et ce même en l'absence d'intuition en langue cible ? Si une telle exigence représente un défi probablement insurmontable, de telles considérations demeurent sous-jacentes dans notre travail.

Comme il apparaîtra au cours de cette thèse, encodage et décodage seront envisagés de manière complémentaire, invitant à une double interrogation à propos de chaque énoncé. Par exemple dans le cas de l'énoncé simple au Présent « J'écris », on peut se poser les deux questions suivantes :

(1) En *décodage* :

Quelles informations temporelles l'énoncé « J'écris » délivre-t-il ?

(2) En *encodage* :

Quels paramètres temporels de la situation d'énonciation conduisent le locuteur à énoncer « J'écris » ?

En dépit de sa complexité, cette deuxième question nous paraît fondamentale. C'est sur elle que s'articulera en partie notre réflexion théorique. Dans la problématique qui est la nôtre, il s'agira donc de faire émerger une structure temporelle – de préférence universelle –, susceptible d'aider l'apprenant à mieux comprendre et produire l'opposition Imparfait/Passé simple. Au cours de ce travail, nous essaierons de montrer que la différence entre simultanéité et consécution – souvent évoquée à propos de ces deux tiroirs verbaux –

offre effectivement une perspective intéressante pour appréhender cette opposition. Se pose alors la question de savoir comment sensibiliser l'apprenant à ces deux conceptualisations temporelles élémentaires. En vertu de caractéristiques communes avec le récit langagier, le récit filmique constitue un outil idéal pour susciter la réflexion sur l'organisation temporelle de la narration. À cet effet, dans la partie didactique, nous proposerons donc un ensemble d'activités permettant d'appréhender les relations temporelles de simultanéité et de consécution.

Le positionnement méthodologique impliqué par la question (2) ci-dessus nous conduira à porter une attention particulière aux paramètres constitutifs de la situation d'encodage, envisagés dans leurs dimensions corporelles, cognitives et situationnelles. Fondamental nous semble par exemple le rôle des organes sensorimoteurs, dans la mesure où ils construisent la perception du présent – origine du repérage spatiotemporel intersubjectif –, à la base du fonctionnement déictique des tiroirs verbaux de l'indicatif.

Invoquer la dimension corporelle autorise également la prise en compte de considérations relevant d'un principe d'économie cognitive. En effet, bien qu'il ne constitue que 2% de la masse du corps humain, le cerveau consommerait à lui seul environ 20% de l'énergie nécessaire au fonctionnement de l'ensemble du métabolisme (LAUGHLIN 2001, 475). Or, en tant qu'activité éminemment intellectuelle, le langage contribue inévitablement à la dépense énergétique du cerveau. Dès lors, il paraît logique de postuler une optimisation du fonctionnement langagier permettant une réduction des couts énergétiques. Par exemple, le déroulement de la chaîne sonore s'offrant par défaut, il semble naturel que le marquage linguistique – plus coûteux – n'intervienne que pour se départir de l'ordre consécutif impliqué par ce déroulement. Ainsi, en l'absence d'indication linguistique (ou extralinguistique) contraire, la suite de propositions « (E₁) Il a mis son chapeau. (E₂) Il est sorti » ne semble pouvoir renvoyer qu'à une consécution des deux événements E₁ et E₂. Cette suite s'avère par ailleurs plus aisément encodable et décodable que « Avant de sortir, il a mis son chapeau » (voir CLARK 1971 ; MUNTE, SCHILTZ & KUTAS 1998 ; ZWAAN, MADDEN & STANFIELD 2001).

Outre ces considérations émanant essentiellement de la prise en compte de la situation d'encodage, signalons que par principe, notre réflexion théorique (§§1, 2 & 3) s'effectuera en premier lieu sur la base d'énoncés simples avant de s'acheminer vers la complexité. Ainsi un énoncé tel que « Je mange » sera envisagé avant « Je mange au restaurant », lui-même avant « Demain, je mange au restaurant », etc. En somme, nous considérons qu'un contexte minimal s'avère plus propice à révéler le véritable sémantisme du tiroir verbal. Cette préoccupation s'avère d'autant plus importante que notre travail s'achèvera par une proposition didactique sur le fonctionnement canonique de l'opposition Imparfait/Passé simple.

Comme il a été dit plus haut, notre thèse s'organise en deux grandes sections, l'une linguistique regroupant les parties 1 à 5, l'autre didactique (6 et 7). Avant d'en détailler les articulations majeures dans le paragraphe suivant, procédons à une présentation succincte de la structure globale. Les trois premières parties de l'approche linguistique seront le lieu d'une réflexion générale sur le temps grammatical (§1), l'aspect (§2) et les modes de procès (§3). La partie 4 abordera les notions de premier plan/arrière-plan en relation avec le Passé simple et l'Imparfait, lesquels feront l'objet d'un développement à part entière dans la partie 5. La section didactique est constituée des parties 6 et 7. La 6 s'articule autour de considérations temporelles sur l'image filmique. Dans la 7, après une réflexion théorique générale sur l'explication grammaticale en français langue étrangère, nous proposerons cinq activités pédagogiques basées sur l'utilisation du récit filmique.

Dans la première partie, nous dresserons tout d'abord un panorama des divers paramètres temporels intervenant dans la situation de communication. Ces considérations nous permettront d'asseoir les bases du cadre théorique de notre approche, articulée sur ce que nous appelons la *situation élémentaire d'interaction verbale*². Nous verrons en quoi les dimensions cognitives et corporelles jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement de la déixis, et par conséquent du système verbal. Après avoir donné un bref aperçu de quelques approches « classiques » du temps grammatical, nous l'envisagerons en termes de fusion des relations « temporelle » et « aspectuelle », conformément aux propositions de KLEIN (1994) et GOSSELIN (1996). Étant donné la difficulté de circonscrire avec précision l'« intervalle de référence » (« Topic Time » chez KLEIN) entrant dans la définition de ces deux types de relations (i.e. temporelle et aspectuelle), nous suggérerons une interprétation nouvelle, inspirée de la théorie des espaces mentaux de FAUCONNIER (1984). Ceci nous conduira à présenter une organisation des temps grammaticaux de l'indicatif en fonction du type de lien entre le contenu propositionnel et le repérage (spatio)temporel partagé, constitutif de la *situation élémentaire d'interaction verbale*.

Bien que la « relation aspectuelle » aura déjà donné lieu à une première proposition théorique en §1 – en termes de lien direct avec les fonctions cognitives et sensorielles de *perception*, *remémoration* et *intellection* –, nous l'aborderons plus en profondeur dans la seconde partie. Seront alors soulevés les problèmes relatifs aux définitions conventionnelles de l'aspect. Nous procéderons à un examen critique des conceptions usuelles de l'imperfectif, de l'accompli et surtout du perfectif, lequel semble requérir un traitement spécifique. De l'aspect grammatical, nous passerons alors à sa contrepartie lexicale dans la partie 3. Après avoir dressé un aperçu des difficultés inhérentes à toute entreprise de

² Les expressions relevant de notre terminologie sont répertoriées et expliquées succinctement dans l'annexe I (page 389).

classification des modes de procès, en nous aidant entre autres des tests linguistiques de VENDLER (1957), GAREY (1957), GOSSELIN (1994), nous recenserons les types de glissements sémantiques engendrés par les circonstants, les déterminants, les types d'objet, de sujet, etc.

Les diverses considérations théoriques des trois premières parties relevant essentiellement du niveau propositionnel, nous en élargirons la perspective en tenant compte, dans la partie 4, des apports de la linguistique textuelle. Nous montrerons notamment qu'il est possible – conformément à GOSSELIN (2005) – d'associer l'Imparfait et le Passé simple à l'expression respective de la simultanéité et de la consécution. En relation directe avec ces deux tiroirs verbaux, seront ainsi abordées les notions de premier plan et d'arrière-plan, dans le sens de COMBETTES (1992) (après LABOV & WALETZKY 1967). Nous ferons également appel – tout en la complétant – à la notion de « transitivity » proposée par HOPPER & THOMPSON (1980). Dans le souci de fournir un éclairage non-exclusivement linguistique sur les comportements temporels des énoncés, nous envisagerons aussi les divers types de progressions thématiques qui, dans le prolongement de RABATEL (1998), nous amèneront à évoquer la notion de « point de vue ».

Nous entamerons la cinquième partie, consacrée au Passé simple et à l'Imparfait, par des considérations méthodologiques relatives à la façon d'appréhender le temps grammatical. On réfléchira en premier lieu aux divers positionnements théoriques sous-tendus par les approches mono-, polysémiste, et holiste. Notre attention se portera ensuite sur le Passé simple, dont on examinera les caractères perfectif et ponctuel, qui lui sont souvent associés. Le Passé simple sera également envisagé dans sa propension naturelle à favoriser la progression, parfois neutralisée pour des raisons que nous étudierons. À l'issue de cette analyse du Passé simple, nous passerons à celle, plus complexe, de l'Imparfait. Nous l'envisagerons tout d'abord selon l'approche anaphorique, et enchaînerons sur l'« approche inactuelle ». Nous essaierons de montrer selon quels mécanismes l'Imparfait semble effectivement permettre l'expression de l'inactualité dans le passé, et par là même donner lieu à un « effet négatif » : « Léa avait un chien » signifiant ainsi : « Maintenant, Léa n'a pas de chien ». Nous verrons comment cette capacité de l'Imparfait à renvoyer à l'inactuel dans le passé expliquerait à la fois son aspect imperfectif, et son affinité pour l'expression de la simultanéité, neutralisable dans certains contextes, que nous analyserons. Avant de clore cette cinquième partie, nous entreverrons l'opposition Imparfait/Passé simple en réfléchissant au passage de l'histoire au récit (dans le sens de GENETTE 1972) du point de vue de l'encodage des relations de simultanéité et de consécution.

Dans la sixième partie, qui relève de l'approche didactique, nous présenterons, à l'aide de reproductions d'extraits de films, diverses stratégies cinématographiques pour transcrire la temporalité. À cet effet, nous suivrons la nomenclature narratologique proposée par GAUDREAU

& JOST (1990), et inspirée de GENETTE (1972). Nous porterons une attention particulière aux artifices cinématographiques susceptibles d'éclairer l'utilisation du Passé simple et de l'Imparfait. Dans la septième et dernière partie, après une réflexion sur la nécessité d'enseigner l'opposition Imparfait/Passé simple en français langue étrangère, nous recenserons les principaux enjeux de l'explication grammaticale en didactique du Fle, tout en la comparant à l'explication proprement linguistique, dont elle s'inspire. À l'issue de cette comparaison, nous porterons un regard critique sur quelques présentations du Passé simple et de l'Imparfait dans plusieurs manuels récents. Nous exposerons enfin l'ensemble des cinq activités pédagogiques que nous avons conçues en recourant à des extraits de films (DUVIVIER (1936), *Pépé le Moko* ; MELVILLE (1967), *Le Samourai*) pour sensibiliser les apprenants de français langue étrangère au fonctionnement canonique de l'opposition Imparfait/Passé simple.

(I) APPROCHE LINGUISTIQUE

1 LE TEMPS GRAMMATICAL : ASSISE DU CADRE THÉORIQUE

1.1 INTRODUCTION

Si d'un point de vue scientifique, il paraît concevable d'envisager le temps physique indépendamment de l'existence de l'être humain, il en est tout autrement du temps dans la langue. Communiquer, c'est non seulement transmettre un message symbolique, mais c'est aussi manifester dans l'espace-temps son existence à autrui. Toute la problématique de la déixis et du temps grammatical repose sur ce constat. Quelles sont donc les conséquences de cette manifestation de l'existence corporelle dans le repérage spatiotemporel ? Comment s'enchevêtre-t-elle avec la dimension symbolique de la langue ? Quel est l'impact d'un tel repérage dans le fonctionnement du temps grammatical en français ? Autant de questions auxquelles nous essaierons de répondre dans cette partie où, après une présentation argumentée de nos choix théoriques, nous proposerons une répartition possible des tiroirs verbaux de l'indicatif, inspirée de la notion d'« espace mental » de FAUCONNIER (1984).

À cet effet, nous recenserons tout d'abord les diverses composantes temporelles impliquées dans la communication verbale. Ensuite, après avoir évoqué la notion de présent psychologique, et exposé quelques considérations sur la nature corporelle de la déixis, nous définirons – en termes de repérage par rapport à un *moi/toi-ici-maintenant* – la « situation élémentaire d'interaction verbale », configuration à la base de toute notre réflexion. L'examen des autres configurations nous amènera à concevoir la déixis dans sa dimension à la fois matérielle et linguistique. Nous montrerons l'enjeu d'une telle perspective dans un commentaire critique de l'analyse du Présent par TOURATIER (1996). À partir de cette conception de la déixis, on établira trois grands types de repérages temporels : le premier défini positivement, le second négativement et le dernier indépendamment du *moi/toi-ici-maintenant*. Dans la section suivante sera envisagé le sous-bassement temporel de la prédication et la question du temps grammatical, dont on examinera brièvement diverses approches théoriques. À l'issue de cet exposé, dans la lignée de KLEIN (1994) et GOSSELIN (1996), seront présentés les trois intervalles déterminant les relations temporelle et aspectuelle, permettant la définition du temps grammatical : l'*intervalle d'énonciation*, l'*intervalle du procès* et l'*intervalle-en-question*. Ce dernier paraissant difficile à circonscrire, en nous inspirant de la théorie de FAUCONNIER (1984), nous proposerons de l'appréhender comme

espace mental de base (repérage positif), espace mental alternatif (repérage négatif) ou encore espace mental autonome (repérage indépendant). Enfin nous réfléchissons à la répartition des tiroirs verbaux de l'indicatif au sein de ces divers types d'espaces mentaux. La réflexion sur l'espace mental de base sera notamment l'occasion de poser les premiers jalons de la relation aspectuelle, sur laquelle nous reviendrons plus amplement dans la partie 2, pages 64s.

1.2 LES COMPOSANTES TEMPORELLES DE LA COMMUNICATION



GELUCK (1994), *Le meilleur du chat*, p. 12

Toute communication s'effectue en présence d'au moins deux *communicants* inscrits dans le temps. Produit de cette rencontre, le message se déroule lui aussi dans le temps, soit :

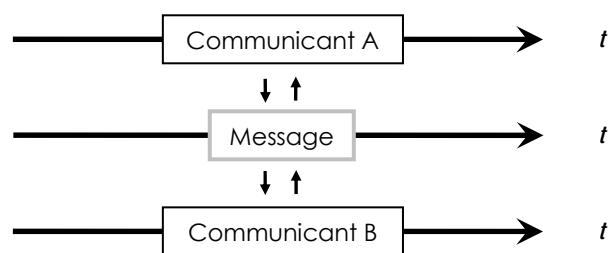


Figure 1 – Communication verbale « en direct » (1)

La figure 1 schématise une situation de communication « en direct », où les communicants A et B sont en présence. Par définition, tout processus de communication met en place deux types de composantes fondamentales :

- (1) *matérielle* :
 - a) la présence physique des deux communicants
 - b) la transmission des vibrations sonores du message
- (2) *immatérielle* (ou symbolique) : le contenu sémantique du message

Si comme le fait JAKOBSON (1963, 214), on adjoint la notion de code à la figure précédente, le schéma comprend alors les temps d'encodage et de décodage. La représentation suivante illustre un état théorique de ce processus :

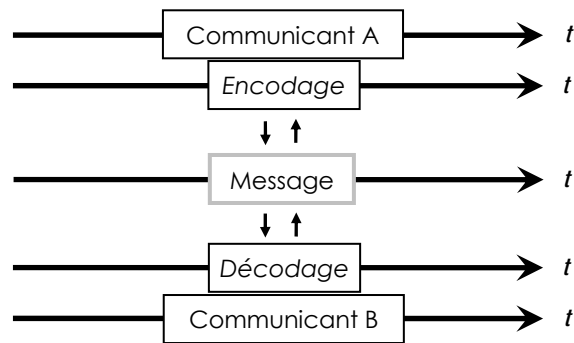


Figure 2 - Communication verbale « en direct » (2)

La communication peut s'effectuer selon des configurations spatiotemporelles diverses. Le recours à l'écriture permet par exemple une transmission *différée* du message (voir par exemple MAINGUENEAU 1994/1999, 46) :

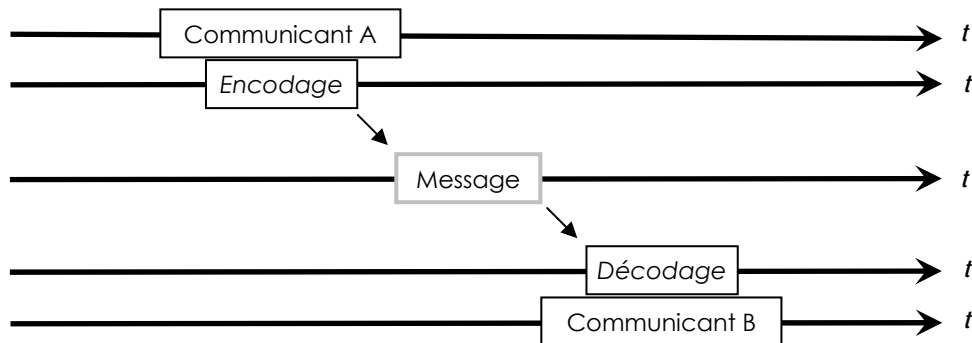


Figure 3 - Communication différée

Également soumis aux contraintes du temps, le code peut évoluer et rendre difficile voire impossible le décodage du message (par exemple : de l'ancien français au français contemporain). À cet écueil, dans la communication différée peut encore se greffer l'altération du support. Tenant compte de ces nouvelles données, on obtiendrait :

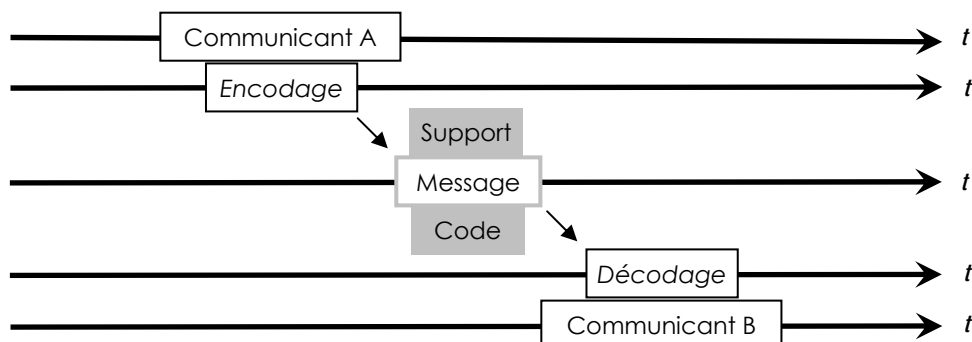


Figure 4 - Communication différée et altération du support et du code

À ces divers paramètres temporels inhérents à la communication, en tant que code, le langage apporte sa capacité à représenter

symboliquement le temps (notamment par le biais des tiroirs verbaux et des circonstants). En somme, **la communication verbale s'inscrit dans le temps tout en le décrivant**. Aussi, l'analyse du fonctionnement de la temporalité dans la langue requerra-t-elle la prise en compte de tous ces paramètres : les variables « physiques » imputables à la nature même du langage et de ses utilisateurs (la durée d'un énoncé, le moment d'énonciation, l'existence des locuteurs, etc.), le code, et enfin les variables linguistiques, porteuses de sens.

Ainsi, dans la mesure où le déroulement de la chaîne sonore (ou de ses équivalents scripturaux) s'effectue *systématiquement* dans le temps, toute production linguistique en est indissociable. Déjà, au début du siècle dernier, F. DE SAUSSURE soulignait cette donnée fondamentale de la langue :

Le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps seul et a les caractères qu'il emprunte au temps : a) *il représente une étendue*, et b) *cette étendue est mesurable dans une seule dimension* : c'est une ligne.

Ce principe est évident, mais il semble qu'on ait toujours négligé de l'énoncer, sans doute parce qu'on l'a trouvé trop simple ; cependant il est fondamental et les conséquences en sont incalculables. Tout le mécanisme de la langue en dépend. Par opposition aux signifiants visuels (signaux maritimes, etc.) qui peuvent offrir des complications simultanées sur plusieurs dimensions, les signifiants acoustiques ne disposent que de la ligne du temps ; leurs éléments se présentent l'un après l'autre ; ils forment une chaîne. Ce caractère apparaît immédiatement dès qu'on les représente par l'écriture et qu'on substitue la ligne spatiale des signes graphiques à la succession dans le temps.

(SAUSSURE (DE), F. 1916/1994, 103)

En conséquence le déroulement dans le temps de la chaîne sonore deviendra un vecteur prépondérant de la transmission du sens dans la production verbale. Si l'ordre des unités linguistiques n'engendrait aucune altération sémantique, toute concaténation xyz serait l'équivalente de xzy, yxz, yzx, zxy et zyx, à l'image de nombreuses opérations mathématiques où la commutativité et l'associativité permettent le fonctionnement en dehors de toute contrainte d'agencement, c'est-à-dire *hors du temps*, autorisant ainsi l'écriture de l'équation : $x+y+z = y+x+z = z+y+x$, etc.

Dans l'univers de la communication linguistique, il suffit de considérer deux suites « purement sonores » comme : [yn] et [ny] pour voir que la distribution dans le temps joue un rôle fondamental dans la détermination du sens. Cette incidence temporelle se retrouve à des niveaux plus complexes, comme celui de la syntaxe :

[1] Il n'a pas toujours gagné

[2] Il n'a toujours pas gagné

C'est bien en vertu de l'ordonnancement des mots que ces énoncés diffèrent sémantiquement. Les implications sont considérables. Par exemple, bien qu'intégralement au Passé simple, [3] et [4] ne doivent

leur différence qu'à l'ordre d'apparition des deux lexis³ : (a) <Tristan/se mettre à pleurer>, (b) <Tristan/partir> :

- [3] Tristan se mit à pleurer. Il partit.
 [4] Tristan partit. Il se mit à pleurer.

[3] révèle que Tristan est parti après avoir commencé à pleurer, [4] relate le contraire. Or, aucune indication *linguistique* à proprement parler ne permet cette interprétation. Pourtant chaque lecteur s'accorderait à dire qu'en [3], Tristan pleurait avant de partir alors qu'en [4], il était déjà parti quand il a versé quelques larmes. D'où tirons-nous cette conviction ? Assurément de la distribution des deux propositions le long de la chaîne sonore (ou scripturale). Dans le traitement de la temporalité, incontournable paraît donc le principe de déroulement dans le temps du signifiant. Dans les exemples [3] et [4], ce principe permet d'ordonner les événements relatés en exploitant le déroulement dans le temps commun et à l'histoire et à la chaîne sonore. Ainsi, en [3], (a) précédant (b) dans l'histoire, la proposition relatant (a) apparaîtra en premier et inversement en [4]. Nous verrons par la suite les moyens mis en œuvre par la langue pour contrecarrer cette tendance naturelle. Tout message linguistique est en somme le résultat de contraintes :

extralinguistiques :

- La situation dans l'espace-temps du cadre d'énonciation
- Le déroulement dans l'espace-temps de la chaîne sonore
- Le contenu référentiel (et son organisation chronologique) – s'il existe – de ce qui est relaté

linguistiques :

- La morphosyntaxe
- La sémantique
- La prosodie

Avant de revenir sur certains de ces aspects et leur caractère spécifique en français, essayons tout d'abord de mieux définir le « degré zéro » de la communication verbale.

³ Dans le sens de CULIOLI (1990, 78) : « A lexis is not an utterance (énoncé). It is neither asserted nor unasserted, for it has not yet been situated (or located) within an enunciative space. [...] A lexis is therefore both what is often called propositional content [...] and a form which generates other, derived forms [...]. Any relationship which has this property is a lexis, whether it becomes a syntagm or a sentence ».

1.3 LA « SITUATION ÉLÉMENTAIRE D'INTERACTION VERBALE »

1.3.1 INTRODUCTION

Si notre représentation schématique de la « communication verbale en direct » (figure 1, page 8) ne semble guère poser de problème, quelles sont les composantes essentielles permettant aux deux communicants de construire un dispositif d'expression du temps *dans* et *grâce* à la langue ? Soit, dans le cas du français, sur quoi reposerait le fonctionnement du système des temps grammaticaux ? Existe-t-il un pivot autour duquel s'articulerait le système d'expression temporelle dans la langue ? Concentrons-nous pour l'instant sur une facette de l'ensemble :



Figure 5 – L'inscription de l'existence du communicant A dans l'espace-temps

Bien qu'il s'agisse là d'une évidence, rappelons que la communication verbale en direct n'est possible qu'à partir du moment où les deux communicants existent. Outre l'existence, s'impose par ailleurs la conscience du présent sans laquelle aucun repérage spatiotemporel ne paraît envisageable. Voyons donc brièvement en quoi la psychologie et les neurosciences nous éclairent à ce propos.

1.3.2 LA PERCEPTION PSYCHOLOGIQUE DU PRÉSENT

Si les sens et la conscience avaient une portée illimitée, si, dans la double direction de la matière et de l'esprit, la faculté de percevoir était indéfinie, on n'aurait pas besoin de concevoir, non plus que de raisonner. Concevoir est un pis-aller quand il n'est pas donné de percevoir, et le raisonnement est fait pour combler les vides de la perception ou pour en étendre la portée
BERGSON (1938/1999), *La pensée et le mouvant*

Quoiqu'inhabituelle dans le champ linguistique, la question de la perception du présent mérite d'être soulevée dans la mesure où c'est bien elle qui autorise l'utilisation des notions mêmes de *passé* et *futur*. De quelles données dispose-t-on sur cette perception du présent ? Dans la continuité de la réflexion sur le « specious present » rendue célèbre par William James (1890) dans *The Principles of Psychology*, FRAISSE (1957/1967, 98-99) a conduit diverses expérimentations lui permettant de déterminer que notre perception⁴ du présent « se limite pratiquement à

⁴ Pour FRAISSE (1957/1967, 73-74) : « Percevoir [...] implique essentiellement qu'il y a réaction à une situation *présente*. Cette situation peut être précisée en termes physiologiques par l'existence d'une excitation des centres nerveux d'origine périphérique, en termes de conscience par une expérience immédiate, et en termes

une durée de 5 s environ [...] mais le plus souvent notre présent ne dépasse guère 2 à 3 s ». Plus récemment, ces résultats ont été confirmés par PÖPPEL :

The subjective present as a basic temporal phenomenon has interested psychologists for more than one hundred years [...]. We are now in a situation to indicate how long such a subjective present actually lasts. This numerical answer can be derived from a number of different experiments which all converge to a value of approximately 2 to 3 seconds.

(PÖPPEL 2004, 298)

Sans entrer dans le détail des expérimentations auxquelles réfère PÖPPEL (2004, 298) (voir également PÖPPEL 1994 ; 1997), à titre d'illustration, mentionnons celle du « cube de Necker » :

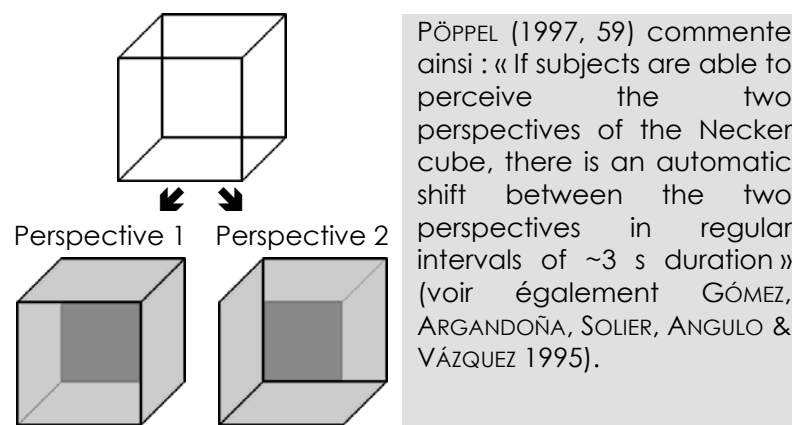


Figure 6 – La perception du cube de Necker

Le résultat de ces diverses recherches tendrait donc à prouver que :

conscious activities are temporally segmented into intervals of a few seconds and that this segmentation is based on an automatic (pre-semantic) integration process providing a temporal platform for conscious activity. It should be stressed that the temporal platform does not have the characteristics of a physical constant but that an operating range of approximately 2 to 3 seconds is basic to mentation; obviously, one has to expect subjective variability for such a temporal integration window.

(PÖPPEL 2004, 298)

En dépit de sa courte durée, cette conscience « pré-sémantique » universelle du présent joue nécessairement – avec la mémoire – un rôle fondamental dans le repérage spatiotemporel chez tout individu. Dès lors s'expliquerait la raison pour laquelle la situation de communication en direct s'offrirait naturellement comme ancrage de référence par

de comportement par une réaction adéquate à la situation. [...] On la définit peut-être mieux encore en la distinguant de ce qui n'est pas elle. La mémorisation est évocation, sur le plan de l'action ou de l'imagination, d'un stimulus qui n'appartient plus à l'expérience actuelle du sujet. L'intellection est une mise en relation de données perçues, remémorées ou imaginées ».

défaut. D'un point de vue linguistique, ce socle spatiotemporel commun autorise l'ancrage déictique sur lequel s'articule l'expression temporelle dans la langue et, en français, les mécanismes relatifs au système des tiroirs verbaux.

1.3.3 DÉIXIS, RÉFÉRENCE ET PRÉSENT

1.3.3.1 Réflexions préliminaires autour de la définition des déictiques

La base cognitive du repérage spatiotemporel élémentaire étant posée, essayons maintenant d'examiner la notion de *déixis*, dont dépend notamment le fonctionnement des tiroirs verbaux de l'indicatif. En effet, si le temps grammatical est communément envisagé comme *déictique* (voir par exemple COMRIE 1985, 14 ; KLEIN 1994, 121 ; LYONS 1977, 677 ; MAINGUENEAU 1994/1999, 37), que signifie exactement ce terme ? KLEIBER (1986, 19) propose de définir les déictiques comme « des expressions qui renvoient à un référent dont l'identification est à opérer nécessairement au moyen de l'entourage spatiotemporel de leur occurrence. La spécificité du sens indexical est de "donner" le référent par le truchement de ce contexte ». Proche de la schématisation de notre figure 2 (page 9), en faisant intervenir les notions d'encodage et de décodage, KERBRAT-ORECCHIONI considère les déictiques comme :

Les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir

- le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé,
- la situation spatiotemporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire.

(KERBRAT-ORECCHIONI 1980, 36)

Que le fonctionnement des déictiques requière la prise en compte des coordonnées spatiotemporelles liées à la situation d'énonciation fait l'unanimité chez les linguistes. Toutefois, se pose la question de savoir si, comme le suggère la définition de KERBRAT-ORECCHIONI, la situation spatiotemporelle de l'allocutaire serait en quelque sorte facultative. Est-il en somme possible de parler de *communication* et d'occulter l'un de ses deux versants ? Si les déictiques sont des « unités linguistiques dont la valeur référentielle dépend de l'environnement spatiotemporel de leur occurrence » (MAINGUENEAU 1996, 33), doit-on, en tant qu'objet d'étude, les envisager du point de vue de l'encodage, du décodage ou des deux à la fois ? Comme l'explique clairement la terminologie de KERBRAT-ORECCHIONI (1980, 36), la perspective induit des différences de niveau dans l'analyse puisqu'il est soit question de « sélection à l'encodage », soit d'« interprétation au décodage ». Imaginons les deux situations suivantes, et concentrons-nous sur l'interprétation de je :

- [5] (Léo voit Ève se diriger vers la porte)
Léo : Tu t'en vas déjà ?
Ève : J'en ai marre d'être ici !
- [6] (Paul lit un message trouvé dans une bouteille, sur la plage)
Sur le message, il est écrit : J'en ai marre d'être ici !

Lors de l'encodage, le choix de *je* dans [5] et [6] résulte d'un processus identique. En effet, en [5] comme en [6], *je* s'impose à l'émetteur (voir la notion d'*infaillibilité personnelle* exposée par MOESCHLER & REBOUL 1994, 341s). En décodage, alors qu'elle ne pose aucun problème en [5], l'interprétation de *je* s'avère impossible en [6]. Il paraît donc clair que lors de l'acquisition de la langue par l'enfant, seules les configurations analogues à [5] permettent la compréhension des mécanismes régissant le fonctionnement déictique de *je* (et des autres expressions déictiques). Et ce n'est qu'en vertu du fait que le petit francophone acquiert un tel fonctionnement de *je* dans les configurations analogues à [5] qu'il s'aperçoit de l'impossibilité d'interpréter [6] (et non l'inverse). Dès lors, seules les situations de type [5] s'offrent comme objet d'étude à part entière pour l'analyse du véritable fonctionnement déictique (nous allons y revenir).

1.3.3.2 La *situation élémentaire d'interaction verbale*

Un tel type de configuration sera désormais libellé « situation élémentaire d'interaction verbale » que nous définissons ainsi (voir également les notions de « discours pur », « canonical situation of utterance », et « communication immédiate », respectivement chez ADAM, LUGRIN & REVAZ 1998, 88 ; LYONS 1977, 637-638 ; VUILLAUME 1990, 19s) :

Définition *La situation élémentaire d'interaction verbale*

La situation élémentaire d'interaction verbale se caractérise par la présence simultanée et nécessaire des deux interlocuteurs.

Dans cette configuration, le repérage spatiotemporel étant nécessairement partagé, il autorise un décodage parfait. Au cours de ce travail, notre réflexion se basera essentiellement sur cette configuration par défaut, fondement de la communication verbale. Voyons cependant les autres configurations.

1.3.3.3 Les autres configurations

Examinons maintenant les configurations se démarquant de cette *situation élémentaire d'interaction verbale*. Étant admis que toute situation d'énonciation requiert au minimum deux individus, elle met nécessairement en place deux triades *moi-ici-maintenant*, soit un couple *moi/toi-ici-maintenant* (pour une argumentation critique de la « thèse de l'égoïsme », voir KLEIBER 1986). Symbolisons le succès de l'interprétation en décodage de chacune des coordonnées par « 1 » et l'échec par « 0 ». En [5] (*situation élémentaire d'interaction verbale*),

l'interlocuteur, Léo, sait immédiatement à qui réfère *je* (à Ève), à quel endroit renvoie *ici*, et à quel moment se situe la lassitude évoquée par la locutrice. Chacune des coordonnées étant parfaitement décodée par Léo, nous obtiendrions la schématisation suivante :

[5] Léo : Tu t'en vas déjà ?
Ève : J'en ai marre d'être ici !

Je	Ici	Maintenant
1	1	1

En revanche, aux antipodes de ce décodage parfait, se situe celui de [6], où Paul, le lecteur du message dans la bouteille, n'est en mesure d'identifier aucune des coordonnées personnelle et spatiotemporelles du scripteur, que nous nommerons X :

[6] X a écrit : J'en ai marre d'être ici !

Je	Ici	Maintenant
0	0	0

Sur cette base, on peut dresser le panorama suivant des configurations théoriques possibles (où (a) représente la *situation élémentaire d'interaction verbale*) :

	Je	Ici	Maintenant
(a)	1	1	1
(b)	1	1	0
(c)	1	0	0
(d)	1	0	1
(e)	0	0	1
(f)	0	1	1
(g)	0	1	0
(h)	0	0	0

Tableau 1 - Décodage des coordonnées personnelle et spatiotemporelle

Bien qu'elle n'aille pas de soi, nous avons ici adopté par commodité la séparation courante du *ici* et du *maintenant* (voir par exemple BENVENISTE 1966, 253 ; DAMOURETTE & PICHON 1936, 168 §1703 ; JOLY 1995, 29 ; MAINGUENEAU 1994/1999, 33). Par essence, *ici* implique en effet *maintenant* et c'est la raison pour laquelle, les configurations (b) et (g) semblent inenvisageables. Essayons d'exemplifier les autres configurations possibles. En assertion directe, elles nécessitent a priori des artifices techniques (parmi lesquels on peut compter l'écriture).

[7] « J'en ai marre d'être ici ! »

Configuration (c) (moi-ici-maintenant : 1-0-0)

Un enregistrement sonore par une voix identifiée (moi=1) par l'auditeur, mais ne comportant aucune indication spatiotemporelle.

Configuration (d) (1-0-1)

Une conversation par téléphones portables (maintenant=1), où la voix permet l'identification du locuteur (moi=1) mais l'*ici* est non-partagé.

Configuration (e) (0-0-1)

Une conversation écrite anonyme (moi=0) en direct (maintenant=1) par le biais d'ordinateurs (ici=0).

Configuration (f) (0-1-1)

Une conversation dans un confessionnal peut correspondre à ce genre de configuration⁵.

Malgré son caractère simplificateur, ce bref examen explicite clairement le rôle du corporel dans le fonctionnement de la déixis (à ce propos, voir par exemple le débat autour de l'article de BALLARD, HAYHOE, POOK & RAO 1997).

1.3.3.4 La dimension corporelle dans le fonctionnement de la déixis

Si l'on suit la distinction *HOMME/UNIVERS* et *HOMME/HOMME* de GUILLAUME (1973, 266), l'individu, envisagé sous l'angle du rapport *HOMME/UNIVERS*, incarne avant tout une existence biologique ((1) dans la figure 7). Dans le rapport *HOMME/HOMME*, il se définit par sa relation à autrui (2), résultat de sa capacité à percevoir (essentiellement par le biais de la vision, l'audition, le toucher). Cette reconnaissance mutuelle est à l'origine de l'indexation spatiotemporelle partagée – qui restera valide en (3)⁶. Toujours par le truchement du corps et de ses prolongements cognitifs, l'individu peut alors recourir à la langue pour communiquer (3).

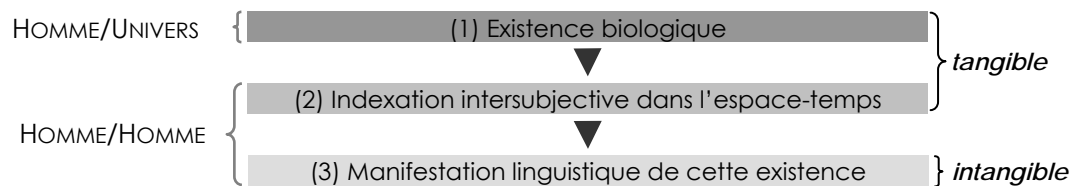


Figure 7 – Du rapport *HOMME/UNIVERS* au rapport *HOMME/HOMME*

En dehors de la *situation élémentaire d'interaction verbale*, lors du décodage, à l'instar des configurations (c) à (f), subsistent éventuellement des indices de cette existence biologique. Par exemple en (c), en dépit de l'usage d'un artifice technique (enregistrement sonore), les caractéristiques de la voix peuvent servir à l'identification du référent. Aussi envisagerons-nous comme constitutives de la *situation élémentaire d'interaction verbale* les composantes situationnelles, corporelles et mentales (voir RECANATI, F. 2005) s'imposant à l'encodeur lors de toute production langagière. La composante mentale fait office de transition entre la matérialité du corporel⁷ et le caractère symbolique de la langue. En regroupant les trois premières composantes sous le

⁵ Cet examen montre la difficulté de ramener le fonctionnement du *je* – comme le suggère la définition de KLEIBER (1986) (☞ page 14) – à l'opération d'identification de son référent. Que signifie exactement *identifier* le référent ?

⁶ Voir LAFONT (1978, 177) : « Le langage ne peut mentir sur la présence du locuteur au monde. Et du même coup il prouve son existence. J'émet un message qui n'est pas moi, mais qui ne serait pas sans moi. C'est donc que j'existe ».

⁷ Le mental résulte en effet de processus physiologiques (voir LANGACKER 1987, 100).

terme générique de « matériel », nous pouvons ainsi schématiser la *situation élémentaire d'interaction verbale* :

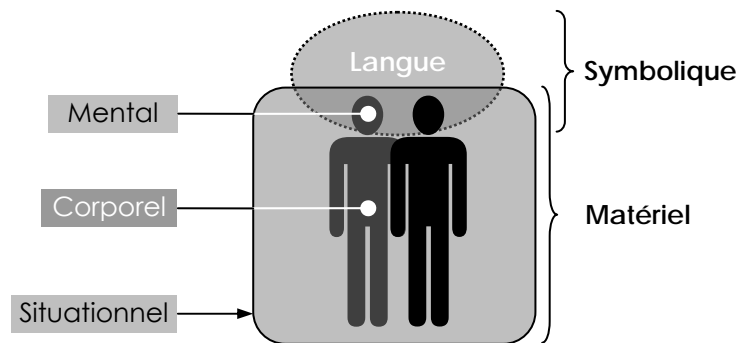


Figure 8 – Le matériel et le symbolique de la *situation élémentaire d'interaction verbale*

S'ensuit alors la possibilité d'entrevoir la base de la déixis comme la rencontre du matériel et de la langue :

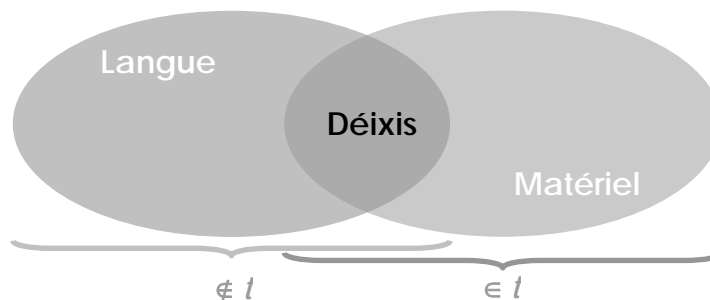


Figure 9 – La déixis ou la rencontre de la langue et du matériel

En tant que déictique, c'est-à-dire relevant de l'intersection de ces deux ensembles, *je* concrétise le passage du tangible (matériel) à l'intangible (linguistique) et comporte *en son essence* ces deux facettes (voir la « double instance conjuguée » de BENVENISTE 1966, 252 ; pour une approche guillaumienne présentant certaines similitudes avec cette conception, voir JOLY 1994a, 49 ; pour une explication cognitiviste, voir LANGACKER 1987, 128-132). C'est en ce sens que, conformément aux définitions des déictiques entrevues plus haut (celles de KERBRAT-ORECCHIONI 1980, 36 ; KLEIBER 1986, 19), le décodage de *je* requiert toujours la prise en compte de la situation d'énonciation. La déixis se caractériserait donc par l'information spatiotemporelle qu'elle véhicule *systématiquement* dès son encodage. Toutefois, rien ne garantit que l'intégralité de cette information soit conservée jusqu'au décodage. Par exemple, dans le cas du message contenu dans la bouteille en [6] (« J'en ai marre d'être ici »), lors du décodage, se retrouvant privés de leur facette matérielle, les « déictiques » fonctionnent comme des unités linguistiques ordinaires : elles permettent notamment de construire une phrase grammaticale. D'un point de vue méthodologique, une question fondamentale se pose alors :

Si les déictiques se caractérisent par leur facette matérielle, dont l'interprétation fluctue en fonction de la configuration de décodage, est-il légitime d'appréhender leur fonctionnement premier sous l'angle du décodage ?

1.3.3.5 L'appréhension de la déixis : considérations méthodologiques

Sans approfondir la question, essayons de voir en quoi elle rejoint la réflexion d'ordre plus générale de F. DE SAUSSURE (1916/1994, 23) sur l'objet même de la linguistique : « D'autres sciences [que la linguistique] opèrent sur des objets donnés d'avance et qu'on peut considérer ensuite à différents points de vue ; dans notre domaine rien de semblable. [...] Bien loin que l'objet précède le point de vue, on dirait que c'est le point de vue qui crée l'objet ». On sait que le linguiste genevois opta résolument pour « la linguistique proprement dite, celle dont la langue est l'unique objet » (SAUSSURE (DE), F. 1916/1994, 38-39). Bien qu'une telle perspective ait largement été remise en cause par la théorie de l'énonciation (à cet égard, voir par exemple MAINGUENEAU 1994/1999, 13) et la pragmatique (voir MOESCHLER & REBOUL 1994, 155s), si l'attention s'est progressivement portée sur la « parole », le point de départ reste malgré tout le même : la langue, c'est-à-dire un objet dépourvu de la facette matérielle caractéristique du fonctionnement déictique, lequel transparait sans ambiguïté uniquement en encodage. Observons à titre d'exemple la citation suivante de MAINGUENEAU sur les « embrayeurs » :

Nous sommes maintenant à même de comprendre pourquoi on utilise le terme métaphorique d'« embrayeur », mot qui suppose que l'on articule deux plans distincts : d'un certain point de vue, les embrayeurs constituent des *signes linguistiques*, appartiennent au code, mais en même temps ils constituent des *choses*, des faits concrets inscrits par leur occurrence dans un réseau déterminé de coordonnées spatiales et temporelles.

(MAINGUENEAU 1994/1999, 12)

Conformément à notre schématisation de la figure 9 (page 18), l'explication de MAINGUENEAU met effectivement en évidence la double-facette matériel/langue du déictique. Poursuivons cependant la lecture de la citation : « Ils [=les embrayeurs] permettent la conversion de la *langue* comme système de signes virtuels en *discours* par lequel un énonciateur et son allocutaire confrontent leurs dires sur le monde » (MAINGUENEAU 1994/1999, 12). En reprenant la schématisation de la figure 8 (page 18), nous obtiendrions donc la démarche suivante :

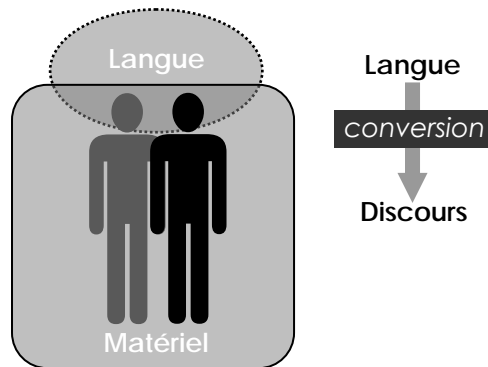


Figure 10 – La déixis envisagée comme la conversion de la *langue* en *discours*

Que la « conversion » s'opère de la langue vers le discours semble montrer que le départ de la réflexion linguistique reste bel et bien la langue. La préoccupation secondaire serait alors d'envisager la façon dont la langue est utilisée en situation d'énonciation. En somme, la facette *linguistique* du déictique serait la base à partir de laquelle on rechercherait dans un second temps les possibles interprétations en discours. Le traitement des déictiques semblerait pourtant requérir une démarche différente où l'encodage, pris comme point de départ, garantirait la présence de la double facette du déictique et permettrait la compréhension de son fonctionnement.

1.3.3.6 Les enjeux de l'approche : l'exemple du Présent

Essayons de voir l'intérêt d'une telle approche en prenant un exemple concret. À l'issue de son analyse du Présent de l'indicatif, TOURATIER (1996, 95 & 96) déclare qu'« un verbe au présent n'a par lui-même aucune valeur temporelle et ne contient nullement le morphème de signifié "actuel" » en raison de son aptitude « à apparaître dans les types d'énoncés les plus divers, voire les plus curieux au point de vue de la temporalité » (une position analogue se trouve également chez SERBAT 1988, qui nie au Présent toute valeur déictique). Cette conclusion est-elle fondée ?

S'il est incontestable que le Présent s'avère compatible avec de nombreux contextes temporels, cette conclusion radicale de TOURATIER semble résulter d'un positionnement théorique faisant abstraction de l'encodage. Conformément à la démarche entrevue plus haut, envisageons le problème sous un angle différent et interrogeons-nous sur le fonctionnement du Présent en *situation élémentaire d'interaction verbale* en réexaminant minutieusement l'exemple [5] (Léo : « Tu t'en vas déjà ? »/Ève : « J'en ai marre d'être ici ! »). Rappelons que, dans le cas de la déixis personnelle et spatiale, pour référer à sa propre personne et renvoyer à l'endroit où elle se trouve au moment de l'énonciation, Ève est obligée d'utiliser *je* et *ici*. Qu'en est-il maintenant du temps grammatical ? Si Ève désire exprimer que la lassitude qu'elle éprouve est contemporaine du moment d'énonciation, là encore elle se retrouve linguistiquement contrainte. Elle *doit* en l'occurrence utiliser le Présent :

« J'en ai marre d'être ici ! ». Aucune alternative n'est possible : « J'en *ai eu/*avais/*vais avoir/*aurai, etc. ». Dans le contexte d'énonciation de [5], en raison du socle spatiotemporel partagé, Léo accède immédiatement à l'intégralité de l'information véhiculée par *je*, *ici*, et le Présent.

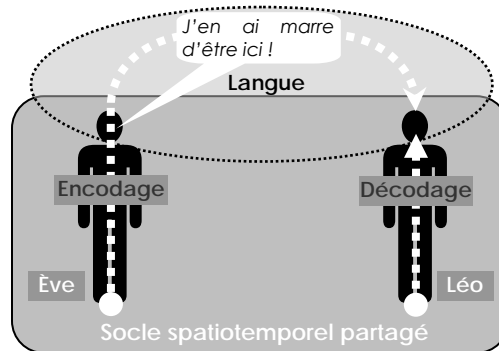


Figure 11 – Encodage et décodage en *situation élémentaire d'interaction verbale*

En somme, comme l'illustre la figure ci-dessus, en *situation élémentaire d'interaction verbale*, encodage et décodage renvoient à des coordonnées personnelles et spatiotemporelles immédiatement identifiables au sein de cet environnement partagé. Synthétiquement, les processus d'encodage et de décodage fonctionneraient donc selon les modalités par défaut suivantes (voir les notions de *coding*, *target structure* et *usage event* de LANGACKER 1987, 65-66) :

PERSONNEL

Encodage : Ève désire parler de sa propre personne. **Elle doit le faire à l'aide de *je***

Décodage : Léo interprète *je* comme renvoyant inévitablement à la personne qui l'articule : Ève

SPATIAL

Encodage : Ève désire parler du lieu où elle (et éventuellement Léo) se situe(nt). **Elle doit le faire à l'aide d'*ici*** (ou paraphrase)

Décodage : Léo interprète *ici* comme renvoyant inévitablement à l'endroit où se situe Ève (et éventuellement lui)

TEMPOREL

Encodage : Ève désire exprimer une information actuelle sur son existence. **Elle doit le faire à l'aide du Présent**

Décodage : Léo interprète le *Présent* comme renvoyant inévitablement à une information actuelle sur l'existence d'Ève

En tant qu'usager de la langue, Léo – tout autant qu'Ève – a intégré les contraintes suivantes d'encodage :

Phase I : *encodage* (Ève)

Expression de sa propre personne ⇒ *je*

Expression de la spatialité liée à sa propre personne ⇒ *ici*

Expression de l'actualité liée à sa propre personne ⇒ Présent

En situation élémentaire d'interaction verbale, Léo aboutit au fonctionnement déictique par cheminement inverse :

Phase II : *décodage* (Léo)

Je ⇒ Expression de la propre personne d'Ève

Ici ⇒ Expression de la spatialité liée à la propre personne d'Ève

Présent ⇒ Expression de l'actualité liée à la propre personne d'Ève

À la lumière de cette analyse, revenons maintenant à la conclusion de TOURATIER (1996, 95) : « Un verbe au présent n'a par lui-même aucune valeur temporelle et ne contient nullement le morphème de signifié "actuel" ». Si cette affirmation est vraie, alors comment expliquer pourquoi, en [5], lors de l'encodage, Ève se retrouve contrainte de recourir au Présent et à *lui seul* pour exprimer l'actualité ? De même, en décodage, en l'absence de toute explicitation complémentaire par un circonstant (par ex. : « maintenant », « en ce moment », etc.), pourquoi Léo interprète-t-il immédiatement l'énoncé « J'en ai marre d'être ici ! » comme renvoyant sans ambiguïté à l'actuel et à *lui seul* ? Il semble difficile de répondre à ces deux questions si l'on élimine la possibilité pour le Présent de renvoyer à l'actuel⁸.

Pour l'analyse du fonctionnement déictique de base – concernant notamment le temps grammatical –, il semble par conséquent essentiel de prendre en considération la phase d'encodage en *situation élémentaire d'interaction verbale*. Dans notre approche, nous aborderons donc dès que possible le fonctionnement du temps grammatical sous cet angle. Plusieurs raisons paraissent corroborer un tel choix méthodologique :

- Le corps et son fonctionnement sensorimoteur et cognitif préexistent à l'utilisation de la langue.
- Pour l'enfant, la perception de l'environnement immédiat s'étaye sur ses aptitudes sensorielles (essentiellement visuelles, auditives, tactiles) et cognitives. En ce sens, elle est directement liée à son *moi-ici-maintenant*.
- Ontogénétiquement, l'acquisition de la langue ne semble pouvoir s'effectuer qu'en *situation élémentaire d'interaction verbale* (voir par exemple BRONCKART 1996, 54 ; LEVINSON 1983, 63).
- À l'âge adulte, la *situation élémentaire d'interaction verbale* reste la plus courante.
- L'encodage linguistique de l'information constitue l'un des pivots de la communication.

⁸ Si le Présent est dénué de valeur temporelle, comment expliquer son incompatibilité avec *hier* dans ce même énoncé : « *Hier, j'en ai marre d'être ici ! » ? (voir SURCOUF 2007). Nous rejoignons la conclusion de NOVAKOVA (2001, 83) : « Pour qu'il soit utilisé en "discours", le présent doit entrer dans une succession événementielle, l'emploi isolé, *Hier, je me promène, étant exclu ».

- Pour des raisons d'économie cognitive, il semble logique que les coordonnées spatiotemporelles et personnelles imposées au locuteur en situation d'encodage servent de repérage par défaut à la communication (nous allons y revenir).

1.3.3.7 Déixis de premier ordre et de second ordre

Jusqu'ici nous n'avons mentionné que le fonctionnement déictique associé directement au *moi/toi-ici-maintenant*. En situation élémentaire d'interaction verbale, cette déixis que nous baptiserons « de premier ordre » comprendrait *je (moi), tu (toi), ici, là, maintenant*, et le Présent (nous reviendrons sur ce dernier). À partir de cette base, on peut concevoir par la négative une « déixis de second ordre », ainsi désignée en raison de son incapacité à exister de façon autonome. La représentation suivante donne un aperçu possible de ce fonctionnement pour la personne :

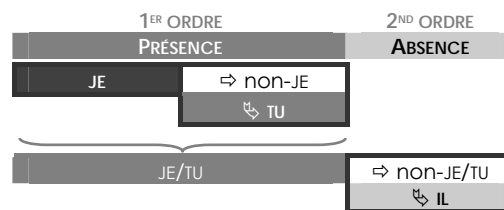


Figure 12 – Fonctionnement schématique de la personne⁹

Seuls *je* et *tu* relèvent de la situation élémentaire d'interaction verbale à proprement parler, *il* ne se définit que par son opposition à *je/tu* (sur le statut délicat de *il*, voir la discussion de KLEIBER 1986, 6 ; pour une position différente à laquelle nous souscrivons davantage, voir MAINGUENEAU 1994/1999, 23-24). *Il* renvoie donc à une absence.

Même si le traitement du spatial s'avère un peu plus complexe – nous omettrons *là-bas* –, nous adopterons une conception schématique similaire de son fonctionnement :

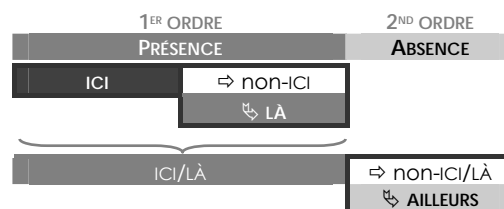


Figure 13 – Fonctionnement schématique du spatial

Enfin, pour le traitement du temporel, nous reprendrons la même schématisation en nous inspirant à la fois de FRAISSE (1957/1967, 73-74), (déjà mentionné dans la note 4, page 12) et des notions de « temps de la mémoire » et « temps de l'imaginaire » de JOLY (1994b, 57 ; repris plus

⁹ Cette conception rejoint le fonctionnement universel décrit par LEVINSON (2004, 112).

amplement dans JOLY 1998, 85-86). Le présent psychologique, on l'a vu (page 12), s'offre comme fondement :

- (a) Le présent est perçu
- (b) Le passé est remémoré (dans le présent)
- (c) Le futur est imaginé (dans le présent)

(a) et (b) relèvent par conséquent de l'expérience de l'individu, (c) de sa capacité à concevoir mentalement une vision de l'avenir :

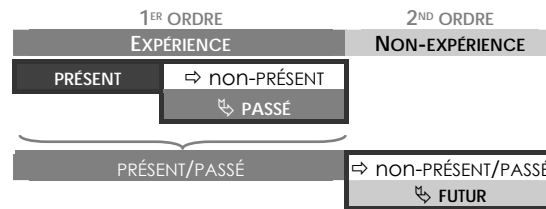


Figure 14 – Fonctionnement schématique du temporel

Dans les configurations prototypiques que nous avons présentées pages 8 (reprises ci-dessous), la *situation élémentaire d'interaction verbale* présente la particularité d'indexer individus, message et procès sur un même présent. Ainsi, en articulant « maintenant », A renvoie non seulement à son propre présent mais aussi à celui de B et celui du message. Ceci n'est en revanche, pas le cas dans la configuration de droite.

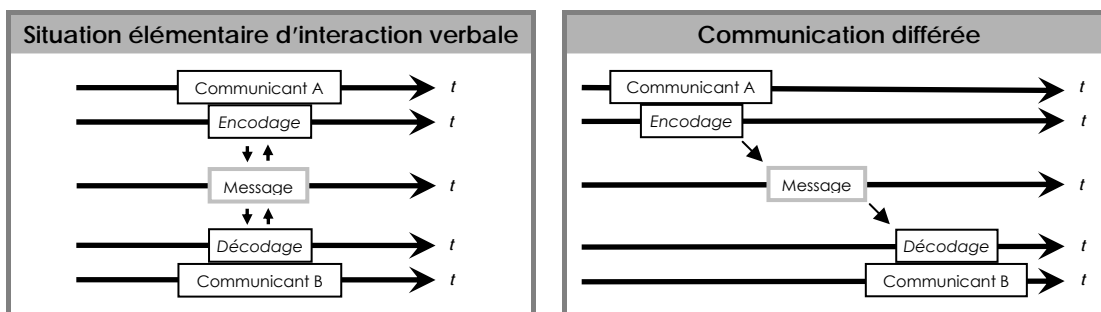


Figure 15 – La temporalité dans deux types de configurations

Si la communication différée interdit le partage temporel direct, le discours – en vertu de son déroulement dans le temps – fait quant à lui office d'étalon temporel, permettant au texte la mise en place d'un fonctionnement déictique propre (voir la notion de « discourse deixis » exposée par LEVINSON 1983, 63-64). Ainsi, dans un écrit, une expression telle que « abordons *maintenant* ... » renvoie, tant pour l'encodeur que le décodeur, au même endroit (« moment ») du texte. Un tel fonctionnement autorise notamment la transcription de la temporalité en termes de spatialité (voir la notion d'« isochronie avec l'axe du déroulement textuel » de REVAZ 1998, 58) :

- [8] Nous avons vu tout à l'heure ⇒ Nous avons vu plus haut
 Nous verrons tout à l'heure ⇒ Nous verrons plus bas
 Nous voyons maintenant ⇒ Nous voyons ici

Ici émergent des comportements différents de ceux que la *situation élémentaire d'interaction verbale* laissait présager. Comme nous allons progressivement le découvrir, la langue offre de multiples possibilités permettant de se départir de ces schémas de base, qui serviront néanmoins de cadre de base à notre réflexion.

Si la déixis concerne les problèmes de référentialité, parler, c'est avant tout dire quelque chose à propos de quelque chose. En son essence, *je* traduit déjà cette aspiration.

1.4 DE LA RÉFÉRENCE À LA PRÉDICATION

Dans la version la plus primitive du rapport HOMME/HOMME, en proférant un cri, l'individu manifeste sa propre existence et l'indexe inévitablement dans l'espace-temps (voir le stade (2) de la figure 7, page 17). À ce stade, parler d'encodage serait inapproprié. De façon plus élaborée, la communication verbale (ou gestuelle) prolonge cette fonction d'indexation spatiotemporelle primitive en l'enrichissant d'une dimension symbolique. Ainsi, utiliser *je* revient à exprimer son existence à la fois matérielle et symbolique. La première sert de base à la déixis, la seconde permettra de construire la prédication. En somme « dire *je*, c'est à la fois se poser comme locuteur, *instance d'énonciation* [...] et se projeter dans un énoncé pour devenir, du même coup, *instance d'énoncé* » (O'KELLY 1996, 180). Ce que GUILLAUME (1973, 267) – dont s'inspire O'KELLY – formulait ainsi : « La 1^{ère} personne est celle qui parle et qui, parlant, parle d'elle, étant ainsi par synapse, outre la 1^{ère} personne parlante, une 3^e personne dont il est parlé ». Ainsi plus concrètement :

Dire : *je souffre*, c'est, dans le *je*, inclure moi parlant et moi dont il est parlé, c'est-à-dire un moi sorti du moi essentiel parlant. [...] Car, et l'observation mérite d'être faite, *souffre*, qui est le prédicat dans *je souffre*, est rapporté en pensée au *je* dont il est parlé, et non pas au *je* parlant.

(GUILLAUME 1988, 183-184)

On retrouve ici les deux facettes de *je* : matérielle et linguistique. En situation élémentaire d'interaction verbale, la première (qui renvoie au « *je* parlant » au même titre que ce que ferait le cri) établit l'indexation spatiotemporelle. La seconde sert à construire la prédication qui, elle, relève entièrement du symbolique et renvoie « en pensée au *je* dont il est parlé ». Quels sont les mécanismes mis en place ?

Pour mieux comprendre l'enjeu temporel de la prédication, faisons un bref détour par la nouvelle *Funes ou la mémoire* (*Funes el memorioso*) de BORGES (inspiré par le chapitre *Of Words* de l'ouvrage *An Essay concerning human understanding* de LOCKE (1690)) :

Les deux projets que j'ai indiqués (un vocabulaire infini pour la série naturelle des nombres, un inutile catalogue mental de toutes les images du souvenir) sont insensés, mais révèlent une certaine grandeur balbutiante. Ils nous laissent entrevoir ou déduire le monde vertigineux de Funes. Celui-ci, ne l'oublions pas, était presque incapable d'idées générales, platoniques. Non seulement il lui était difficile de comprendre que le symbole générique *chien* embrassât tant d'individus dissemblables et de formes diverses ; cela le gênait que le chien de trois heures quatorze (vu de profil) eût le même nom que le chien de trois heures un quart (vu de face).

BORGES (1956/1983), *Fictions*, p. 117

Imaginons un instant un monde obéissant à la logique de Funes. À chaque « état de conscience » nouveau (E) correspondrait un mot nouveau (M). L'« idiolecte » de Funes en comporterait une infinité. Il existerait donc une bijection entre l'ensemble des états de conscience et celui des mots :

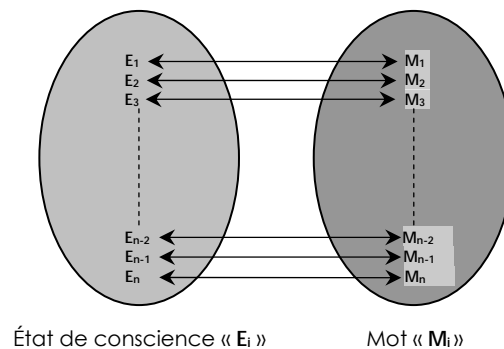


Figure 16 – L'« idiolecte » de Funes

Passons outre les invraisemblances d'un tel « idiolecte » qui requerrait une mémoire infinie, ne serait ni apprenable, ni enseignable, ni utilisable avec autrui. En dépit de ces limitations, grâce à cet « idiolecte » bijectif, jamais Funes ne serait confronté au problème de l'expression de la temporalité. Chaque mot serait chargé d'une indexation spatiotemporelle propre. Si l'entité lexicale M_{1265} désignait « le chien de trois heures quatorze (vu de profil) » (à un endroit et une date déterminés), l'évocation de M_{1265} suffirait à renvoyer à ce moment (et cet endroit) spécifique et à lui seul. En nous concentrant essentiellement sur le caractère temporel, essayons de voir en quoi les langues naturelles se démarquent fondamentalement de l'« idiolecte » de Funes.

Contrairement à Funes, l'homme *catégorise* (voir LAKOFF 1987). Dès lors, potentiellement, l'étiquette <chien> peut servir à renvoyer à des « individus très dissemblables » apparaissant à des endroits et des instants différents. En français, dire « chien » s'avère cependant insuffisant pour référer à un chien spécifique à un moment donné. Un artifice linguistique est nécessaire pour permettre son **actualisation**, envisagée dans le sens

que lui donne la praxématique (voir également BARBÉRIS, BRES & SIBLOT 1998 ; BOONE & JOLY 1996, 27s ; BRES 1998c)¹⁰ :

L'actualisation est le système grâce auquel les potentialités de la langue peuvent se réaliser en discours. Tout en permettant le passage au discours réalisé, le système d'actualisation porte en lui la possibilité de signaler, grâce à des marques grammaticales spécifiques, la relation des énoncés au réel.

(BARBÉRIS 1998, 29)

Rappelons que cette « actualisation » n'est rendue possible qu'en vertu de la dimension matérielle de l'existence du locuteur-encodeur, qui, dès son entrée en communication, établit systématiquement un repérage spatiotemporel sur lequel repose toute actualisation, c'est-à-dire le « moment d'énonciation ». Dès lors, l'actualisation pourra par exemple s'effectuer à l'aide du déterminant « le ». Proférer « Le chien ! » permettra par exemple d'attirer l'attention sur un individu de la catégorie <chien> présent, au moment de l'énonciation, dans le champ de perception (essentiellement visuel et auditif) des deux communicants de la situation élémentaire d'interaction verbale (pour une approche cognitiviste du rôle des déterminants dans la référence, voir GUNDEL, HEDBERG & ZACHARSKI 1993 ; GUNDEL 2003). Toutefois, si l'énoncé « Le chien ! » permet de renvoyer à un référent spécifique à un moment et un endroit donnés, il ne peut normalement le faire qu'en relation directe avec le moment d'énonciation de la situation élémentaire d'interaction verbale (voir la notion de « epistemic predication ») chez LANGACKER 1987, 126). En l'absence du chien dans le champ perceptuel commun des deux communicants, ou dans le cas où le locuteur désire évoquer autre chose que la simple existence physique de ce chien, un apport informationnel véhiculé par la prédication s'avère nécessaire. En français et dans de nombreuses langues, intervient alors le temps grammatical.

Reprenons l'énoncé « Je souffre ». À elle seule, la juxtaposition des unités linguistiques *je* et *souffrir*, formant la lexis <Je/souffrir> ne peut pas renvoyer à un moment et un endroit spécifiques de l'espace-temps (voir KLEIN 1994, 36). Si, dans toute communication verbale, le moment d'énonciation sert de repérage (spatio)temporel par défaut, demeure toutefois la question de savoir comment s'effectue la localisation temporelle du fait relaté par rapport au moment d'énonciation. Cette question concerne directement la problématique du temps grammatical, que nous allons maintenant examiner de plus près.

¹⁰ La notion d'*actualisation* de la psychomécanique (voir BOONE & JOLY 1996) ne recoupe pas exactement celle de la praxématique : « Pour Guillaume, l'actualisation correspond à un mouvement de la pensée qui se donne à elle-même une représentation de son propre fonctionnement. Pour la praxématique, la réalité a un statut objectif ; l'actualisation est le mouvement du penser en acte de langage pour dire la réalité en construisant un spectacle qu'elle étalonne en degrés de validité par rapport à cette réalité (BRES 1998a, 22-23).

1.5 LE TEMPS GRAMMATICAL : LA VISION TRADITIONNELLE

Dans une langue comme le français, le temps grammatical est immédiatement identifiable à la variation morphologique qu'il impose à un mot au sein de la phrase : le verbe. Cette variation est à l'origine de différences d'interprétations quant à la localisation dans le temps des faits relatés. KLEIN (1994, 18s) – dont nous nous inspirons largement pour cette synthèse – recense cinq grands types d'approches expliquant cette relation entre forme et sens, par :

- (1) les notions temporelles non-déictiques et non-relationnelles
- (2) le temps envisagé comme sens secondaire des tiroirs verbaux
- (3) la relation déictique simple (voir également le développement sur la notion de « absolute tense » chez COMRIE 1985, 122)
- (4) la relation déictique simple enrichie
- (5) la relation déictique envisagée avec trois repères temporels (voir également la notion de « relative tense » chez COMRIE 1985, 124)

Toujours en suivant étroitement l'exposé de KLEIN, mais en nous limitant au cas du français, examinons brièvement chacune de ces approches. Nous passerons rapidement sur les approches (1) et (2) sur lesquelles nous reviendrons plus longuement par la suite.

1.5.1 LES NOTIONS TEMPORELLES NON-DÉICTIQUES ET NON-RELATIONNELLES

En français, cette notion correspondrait à l'*aspect* et, contrairement à certaines langues (par exemple le russe), ne présente pas systématiquement de marque morphologique propre (CREISSELS 2006, 195). L'*aspect* serait non-déictique dans la mesure où « il exprime la relation entre le déroulement d'un procès et un repère temporel qui ne coïncide pas nécessairement avec le moment de l'énonciation » (CREISSELS 2006, 193). Après avoir examiné à quoi correspondrait ce « repère temporel » auquel CREISSELS fait allusion, nous proposerons plus loin, dans la continuité de KLEIN (1994) et GOSSELIN (1996 ; 2005), une définition de l'*aspect*.

1.5.2 LE TEMPS ENVISAGÉ COMME SENS SECONDAIRE DES TIROIRS VERBAUX

Dans cette catégorie, KLEIN répertorie WEINRICH (1964/1973) pour son approche en termes de « *erzählen* » et « *besprechen* » – communément traduits par « récit » et « commentaire » – (inspirée de BENVENISTE 1966). Apparaissent également HOPPER & THOMPSON (1980) dont l'approche se fonde sur les notions de « background » et « foreground ». Nous aurons l'occasion de revenir amplement sur ces deux approches en relation avec l'opposition Imparfait/Passé simple.

1.5.3 LA RELATION DÉICTIQUE SIMPLE

Cette approche repose sur deux repères : le moment d'énonciation (généralement noté S pour « Speech point ») et le moment de

l'évènement (E). Le moment d'énonciation constitue la référence par rapport à laquelle il est possible de définir une relation déictique d'antériorité : le passé, de simultanéité : le présent, ou encore de postériorité : le futur. À elle seule, cette explication donnerait lieu à seulement trois temps grammaticaux : E simultané à S, E avant S, et E après S. COMRIE (1985, 123) adopte cette conception pour expliquer les temps grammaticaux absolus (notamment ceux de l'anglais : *Present*, *Simple Past* et *Future*). Toutefois, cette approche s'avère insuffisante à décrire la totalité du système verbal de l'anglais ou du français.

1.5.4 LA RELATION DÉICTIQUE SIMPLE ENRICHIE

Cette approche raffine les trois relations mentionnées ci-dessus en leur reconnaissant une forme de gradation. Un passé pourrait par exemple être plus ou moins éloigné du moment d'énonciation. L'introduction de degrés permettrait alors de générer un système verbal plus riche que le précédent. Pour le français, les dénominations traditionnelles de « Passé récent » ou « Futur proche » semblent refléter une telle conception. « Je vais manger » se différencierait de « Je mangerai » en fonction du degré de proximité vis-à-vis du moment d'énonciation. Le premier serait ressenti comme plus proche que le second.

1.5.5 LA RELATION DÉICTIQUE ENVISAGÉE AVEC TROIS REPÈRES TEMPORELS

Les deux approches précédentes s'articulent sur l'utilisation de deux repères temporels : le moment d'énonciation et le moment auquel le verbe conjugué est censé renvoyer (ces deux repérages étant respectivement désignés par « Speech point » ou « S » et « Point of the Event » ou « E », voir le tableau 2 page 31). Confronté à l'insuffisance prédictive de la relation déictique simple (voir ci-dessus), REICHENBACH (1947, 288) ajoute un troisième repère : le « point of Reference (R) ». L'adjonction de ce dernier point accroît le nombre de combinaisons possibles et permet notamment de différencier le Simple Past du Past Perfect :

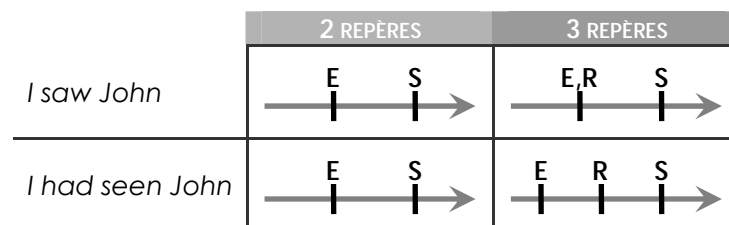


Figure 17 – La schématisation du temps grammatical avec 2 ou 3 repères

Rappelons que la préoccupation première de REICHENBACH est avant tout logique et résulte de l'impossibilité de décrire le *Pluperfect* à partir de deux points :

From a sentence like 'Peter had gone' we see that the time order expressed in the tense does not concern one event, but two events, whose positions are determined with respect to the point of speech. We shall call these time points the *point of the event* and the *point of reference*. In the example the point of the event is the time when Peter went; the point of reference is a time between this point and the point of speech. In an individual sentence like the one given it is not clear which time point is used as the point of reference. This determination is rather given by the context of speech.

(REICHENBACH 1947, 288)

Si l'adjonction d'un repérage supplémentaire résout les insuffisances des deux explications précédentes, elle soulève néanmoins certains problèmes (pour une présentation critique du système de REICHENBACH appliqué à l'espagnol voir GARCÍA FERNÁNDEZ 2000, 24-41 ; voir également VETTERS 1996, 15-27). Par exemple, à lui seul, l'agencement des points ne suffit pas à rendre compte de l'opposition Imparfait/Passé simple en français : « the French language possesses here two different tenses, the *imparfait* and the *passé défini*. They differ in so far as the *imparfait* is an extended tense, whereas the *passé défini* is not » (REICHENBACH 1947, 291), soit :

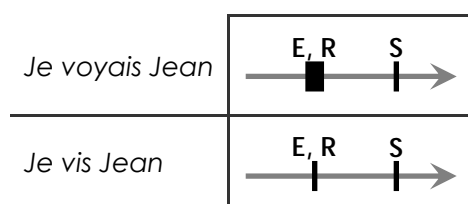


Figure 18 – Le problème du repérage ponctuel chez REICHENBACH (1947, 291)

Un autre problème réside dans le flou lié au « point de référence » (voir les discussions de SAUSSURE (DE), L. 2003, 173s ; VETTERS 1996, 23s). Si d'un point de vue théorique, il paraît légitime d'ajouter un paramètre pour parvenir à une description plus aboutie de l'objet analysé, qu'en est-il de la réalité sémantique de R dans le fonctionnement temporel ? À quoi correspond-il ? REICHENBACH ne répond pas à cette question et se contente de cette indétermination : « In an individual sentence like the one given it is not clear which time point is used as the point of reference. This determination is rather given by the context of speech » (REICHENBACH 1947, 288). Comme le remarque KLEIN (1994, 25), les études inscrites dans la continuité de REICHENBACH ne jettent guère davantage d'éclairage sur la nature de R. Par exemple, COMRIE (1985, 122s) ne le conserve que pour les temps grammaticaux relatifs et l'évacue dans son traitement des temps grammaticaux absolus ; ce qui, dans ce dernier cas, revient en l'occurrence à un repérage à deux points comme dans l'exemple *I saw John* de la figure 17 (page 29). KLEIN commente quant à lui :

If R were just some arbitrary time span, then it would be more or less pointless to say that two tense forms A and B differ in that A expresses the complex

temporal relation 'E before R before S', whereas B expresses the relation 'E before R simul S' [=simultaneous]: If E is before S, then there is always some arbitrary time span which is in-between the two.

(KLEIN 1994, 25)

Pour KLEIN (1994, 25), le « point » R correspondrait à ce qu'il nomme « Topic Time », notion que nous allons maintenant essayer d'éclaircir parallèlement aux autres notions. Ce qui nous conduira à envisager l'approche alternative du temps grammatical proposée par NOYAU (1991), KLEIN (1994) et GOSSELIN (1996).

1.6 LE TEMPS GRAMMATICAL : UNE AUTRE APPROCHE

1.6.1 LES TROIS TYPES DE REPÈRES

Dressons tout d'abord un tableau de « correspondances » entre les dénominations servant, dans la littérature sur le temps grammatical envisagée ici, à désigner les trois repérages évoqués plus haut :

	S	R	E
REICHENBACH (1947)	S : <i>point of speech</i>	R : <i>point of reference</i>	E : <i>point of the event</i>
NOYAU (1991)	MP : <i>moment de la parole</i>	MQ : <i>moment en question</i>	MS : <i>moment de la situation</i>
KLEIN (1994)	TU : <i>time of utterance</i>	TT : <i>topic time</i>	TSit : <i>time of situation</i>
GOSSELIN (1996)	[01,02] <i>intervalle d'énonciation</i>	[I,II] <i>intervalle de référence</i>	[B1,B2] <i>intervalle du procès</i>
Ici même	Intervalle d'énonciation	Intervalle-en-question	Intervalle du procès¹¹

Tableau 2 – Correspondance des terminologies des repères S, R, E

À l'instar de GOSSELIN (2005, 32), nous considérons que les trois moments dont il est ici question ont par essence une étendue. Nous reprendrons donc sa terminologie en remplaçant cependant *intervalle de référence* par *intervalle-en-question*. Choisir l'intervalle permet, le cas échéant, de considérer le point comme l'incarnation d'un intervalle de durée nulle (pour les divers types de relations entre les bornes des intervalles, voir GOSSELIN 1996, 17-18 ; 2005, 35).

On admettra avec GOSSELIN (2005, 33) que l'*intervalle d'énonciation* « indique les limites temporelles de l'acte physique d'énonciation ». Dans l'exemple suivant : « Léa a joué un prélude de Mompou », l'*intervalle d'énonciation* correspondrait ainsi au temps nécessaire à l'articulation des dix syllabes constituant l'énoncé. Cette durée est par nature *objectivement* quantifiable. En situation élémentaire d'interaction verbale, elle est toujours la même pour les deux communicants : début et clôture surviennent aux mêmes instants. Il en est autrement pour l'*intervalle du procès*. Asserter « Léa a joué un prélude de Mompou » sert, par le biais du symbolique, à évoquer une réalité, qui chez le décodeur

¹¹ « Procès » est à prendre dans un sens très général (états, activités, etc.).

sera reconstituée sous forme de représentation mentale. À ce niveau, il est alors impossible d'invoquer une quelconque dimension matérielle¹². Seule reste concevable la perception du changement, soit en l'occurrence : *non-jeu de Léa* ⇒ *jeu de Léa* ⇒ *non-jeu de Léa* (pour une réflexion sur cet intervalle, voir KLEIN 1994, 9-12). Quel que soit le niveau – matériel ou symbolique – l'appréhension de l'*intervalle d'énonciation* et de l'*intervalle du procès* autorise l'utilisation d'un critère commun : la présence (ou l'absence éventuelle) d'un début et d'une fin (voir la réflexion au sujet de « Time of Situation » chez KLEIN 1994, 42).

Venons-en maintenant au problème plus délicat de l'*intervalle-en-question* ou « Topic Time » chez KLEIN (1994). Rappelons que l'ajout de ce repère (R) résulte de la nécessité de générer un nombre plus important de tiroirs verbaux, que ne le permet la relation déictique simple (☞ partie 1.5.3, page 28). C'est indirectement ce à quoi GOSSELIN semble faire allusion dans son premier ouvrage :

Il est nécessaire de postuler l'existence d'un tel intervalle, qui joue un rôle partiellement analogue à celui du point de référence chez Reichenbach, car il arrive que ce qui est perçu/montré ne coïncide pas exactement ni avec le procès, ni avec l'énonciation, comme dans l'énoncé : « Luc avait terminé son travail depuis deux heures ».

(GOSSELIN 1996, 15)

Cette nécessité théorique n'apparaît plus dans la synthèse de GOSSELIN (2005, 33), où il est juste spécifié que « l'intervalle de référence [I,II] est lié à une opération de monstration (il correspond à ce qui est perçu/montré du procès, par exemple ce qui est asserté lorsque l'énoncé est assertif) ». Signalons que GOSSELIN (2005, 33, note 2) considère que son *intervalle de référence* « constitue l'équivalent du *Topic Time* de W. KLEIN (1994) », que nous allons maintenant examiner. Considérons en premier lieu cet exemple de KLEIN (1994, 22) où l'interlocuteur répond à la question « Do you know where John is? » :

[9] Well, he was in the garden.

L'auteur commente :

The situation at issue is John's being in the garden. Hence, John's being in the garden should be – according to the standard theory – BEFORE the time of utterance. But this is clearly not what you intend to say by [9]. In fact, your statement would not be particularly cooperative under this reading.

(KLEIN 1994, 22)

¹² En ce sens, il nous semble malaisé de recourir à des relations topologiques pour définir les rapports entre intervalles. Peut-on, à l'instar par exemple de GOSSELIN (1996 ; 2005), parler de coïncidence topologique (i.e. les intervalles se recouvrent exactement) pour des intervalles non-quantifiables qui, de surcroît, relèvent probablement du mental ?

KLEIN (1994, 22) poursuit : « By uttering *John was in the garden*, the speaker makes an assertion about some time in the past to the effect that John's being in the garden includes this time. The speaker does not assert, though, that the time of John's being in the garden is in the past ». Un raisonnement identique s'appliquerait à la traduction française : « Euh, il était dans le jardin ». En effet, il ne s'agit pas de stipuler à l'aide de cet énoncé que le procès <il/être dans le jardin> se situe avant l'*intervalle d'énonciation*, mais de spécifier qu'au moment envisagé par le locuteur – par exemple l'instant où il a aperçu John par la fenêtre de la cuisine –, John se trouvait effectivement dans le jardin. En d'autres termes, c'est le moment envisagé par le locuteur – i.e. l'*intervalle-en-question* –, qui est antérieur à l'*intervalle d'énonciation*. Cette explicitation peut d'ailleurs s'effectuer linguistiquement : « *Il y a dix minutes* (quand je l'ai aperçu par la fenêtre), il était dans le jardin ». Retrouvons John dans cet autre exemple de KLEIN (1994, 22) :

[10] They found John in the bathtub. He was dead

Comme le remarque l'auteur:

The situation of the second utterance is John's being dead. Now, by stating *He was dead*, the speaker clearly does not want to assert that the time of his being dead precedes the time of utterance. Unless John is one of those who occasionally resurrect, he will still be dead at the time of utterance, hence the time of his being dead cannot precede the time of utterance.

(KLEIN 1994, 22)

Là encore, la traduction française – « Ils ont retrouvé John dans la baignoire. Il était mort » – donnerait lieu à des conclusions identiques. Le locuteur n'a nullement pour intention d'affirmer que l'intervalle du procès (<John/être mort) est restreint à un moment antérieur à l'*intervalle d'énonciation* de la proposition « John était mort ». En utilisant l'Imparfait, le locuteur situerait donc l'*intervalle-en-question* à un moment antérieur à l'*intervalle d'énonciation*. En somme, comme l'illustrent ces exemples, contrairement à la conception conventionnelle, le temps grammatical ne se définirait pas par la relation entre l'*intervalle d'énonciation* et l'*intervalle du procès*.

1.6.2 LE TEMPS GRAMMATICAL : DÉFINITION

La relation entre l'*intervalle d'énonciation* et l'*intervalle du procès* ne pouvant a priori convenir pour définir le temps grammatical, il faudrait donc l'envisager comme dépendant de la relation entre l'*intervalle d'énonciation* et l'*intervalle-en-question* : « Tense [...] expresses a relation between the time of utterance and some time for which the speaker wants to make an assertion – the 'topic time' » (KLEIN 1994, 24) (la même définition se trouve aussi chez GOSSELIN 2005, 37 ; voir également NOYAU 1991, 50). Rappelons la nature de ces deux intervalles en situation élémentaire d'interaction verbale :

- (a) *l'intervalle d'énonciation* se définit par les limites temporelles de l'acte physique d'énonciation. Son repérage temporel s'effectue grâce au socle temporel partagé.
- (b) *l'intervalle-en-question* définit la portion de temps sur laquelle porte l'assertion

Dans la lignée de KLEIN et GOSSELIN, nous adopterons donc la définition suivante de la **relation temporelle** :

Définition	<i>La relation temporelle</i>
	La relation temporelle se caractérise par la nature du lien entre <i>l'intervalle d'énonciation</i> et <i>l'intervalle-en-question</i> .

Se pose maintenant la question de savoir comment il est possible de localiser *l'intervalle du procès* dans le temps. Interviendrait ici la deuxième relation fondamentale à partir de laquelle se construit le système des tiroirs verbaux : la **relation aspectuelle** (ou plus couramment « aspect ») (« perspective temporelle » chez NOYAU 1991, 55).

Définition	<i>La relation aspectuelle</i>
	La relation aspectuelle se caractérise par la nature du lien entre <i>l'intervalle-en-question</i> et <i>l'intervalle du procès</i> .

En somme, en l'absence de marquage temporel complémentaire (circonstants déictiques ou non), la relation entre *l'intervalle du procès* et *l'intervalle d'énonciation* se déduirait des relations explicitées par la relation temporelle d'une part (i.e. entre *l'intervalle-en-question* et *l'intervalle d'énonciation*) et la relation aspectuelle d'autre part (i.e. entre *l'intervalle du procès* et *l'intervalle-en-question*) (voir NOYAU 1991, 51). Le **temps grammatical** se définirait alors de la façon suivante¹³ :

Définition	<i>Le temps grammatical</i>
	Le temps grammatical résulte de la rencontre des relations temporelle et aspectuelle.

Prenons l'un des exemples cités par GOSSELIN (2005, 38) : « Il sortit son portefeuille » et résumons son explication. D'un point de vue aspectuel, *l'intervalle du procès* coïnciderait avec *l'intervalle-en-question*, lequel serait par ailleurs antérieur à *l'intervalle d'énonciation*. À partir de ces deux informations, par transitivité, on peut donc en déduire que *l'intervalle du procès* précède *l'intervalle d'énonciation*.

Si les approches de KLEIN (1994) et GOSSELIN (1996) (voir également NOYAU 1991) débouchent sur une définition a priori plus claire du temps grammatical, l'identification précise de *l'intervalle-en-question* n'en

¹³ Nous verrons dans les sections 2.4.1 (page 71) et 5.3.5.1 (page 206) qu'une seconde possibilité semble exister.

reste pas moins délicate. Sans prétendre apporter de solution claire et définitive à cette question difficile, essayons cependant d'envisager l'*intervalle-en-question* du point de vue de la théorie des espaces mentaux introduite par FAUCONNIER (1984).

Synthèse¹⁴***Intervalles et temps grammatical***

Il existe trois types d'intervalles

- l'*intervalle d'énonciation* (le moment où l'on parle)
- l'*intervalle-en-question* (le moment dont on parle¹⁵)
- l'*intervalle du procès* (le moment du procès dont on parle)

L'agencement entre l'*intervalle d'énonciation* et l'*intervalle-en-question* définit la relation temporelle; celui entre l'*intervalle-en-question* et l'*intervalle du procès* la relation aspectuelle.

Le temps grammatical résulte de la fusion des relations temporelle et aspectuelle.

1.7 REPÉRAGE SPATIOTEMPOREL ET ESPACES MENTAUX**1.7.1 ACTUALISATION ET *ESPACE MENTAL DE BASE***

Comme l'écrit DUCROT :

Connaitre la signification de la phrase française sous-jacente à un énoncé « Il fait beau », c'est savoir ce qu'il faut faire, quand on est en présence de cet énoncé, pour l'interpréter. La signification contient donc par exemple une instruction demandant de chercher de quel endroit parle le locuteur, et d'admettre que celui-ci affirme l'existence du beau temps dans cet endroit dont il est en train de parler.

(DUCROT 1984, 181)

On remarquera toutefois que dans l'énoncé « Il fait beau », aucune spécification spatiale n'apparaît. L'équivalent minimal « Beau temps ! » omet quant à lui toute information spatiotemporelle. Pourtant, dans les deux cas, l'interlocuteur comprendra : « Il fait beau *ici* et *maintenant* ». En soi, on l'a vu, la lexis <Il/faire beau> et, a fortiori, <beau temps> ou les unités linguistiques qui les composent ne contiennent aucune information susceptible d'amener l'interlocuteur à identifier l'endroit et le moment dont il s'agit. Où se situe alors l'instruction dont parle DUCROT ? Schématiquement, d'un point de vue *matériel*, si les fonctions sensorimotrices des deux individus permettent la mise en place d'une perception commune de l'espace-temps immédiat, se pose la question du niveau *symbolique*. Certes, l'émission du « bruit » [botã] se situe dans un espace-temps et stimule une conscience auditive à un moment et un endroit donnés. En soi, ce « bruit » n'indique nullement qu'au niveau *symbolique*, cet ensemble de sons est censé référer à un espace-temps

¹⁴ Pour des raisons de concision, le ton des synthèses peut parfois paraître catégorique en dépit de l'état encore balbutiant de certaines des réflexions qui y sont résumées.

¹⁵ Cette formulation n'est pas sans rappeler la notion de *thème temporel* de DUCROT (DUCROT & SCHAEFFER 1995, 683).

partagé. Même une fois admise la capacité d'interpréter le code, le problème demeure : la concaténation de <beau> et <temps> ne signifie pas «il fait beau *ici* et *maintenant*». Alors, sur quoi reposerait l'actualisation (pour cette notion, voir page 27) ?

Avant d'entrevoir une solution possible à cette question, en relation avec la théorie des espaces mentaux, considérons ces deux définitions de FAUCONNIER (pour une présentation de cette théorie, voir MOESCHLER & REBOUL 1994, 158s) :

Mental spaces are small conceptual packets constructed as we think and talk, for purposes of local understanding and action. They are very partial assemblies containing elements, structured by frames and cognitive models.

(FAUCONNIER 2002, 102)

Mental spaces are the domains that discourse builds up to provide a cognitive substrate for reasoning and for interfacing with the world.

(FAUCONNIER 1997, 34).

Voyons en quoi l'espace mental semble pouvoir constituer l'interface autorisant l'actualisation :

The *hic et nunc* of awareness and present thinking is a 'self-remembering present', and a presently represented presence, that we experience – I suggest to stipulate – through the mental space format. We also feel that other minds are using the same here-and-now space format while addressing us or attending to our own signs. The finite 'mental spatiality' of mental spaces, including the Base space of presently represented presence is a natural product of the mind's own design and therefore common to human minds and active in all situations of communication, in which minds can experience reciprocal attention. The mental space format of Presence thus allows the individual to semantically structure interactions not only with the surrounding pheno-physical spatiality but also with other minds: other individuals [...]. Other minds have other thoughts; the Presence space or general Base space gives us a format for holding 'my thought' and 'your thought' at once, simultaneously and in parallel, as it occurs when dialogue and negotiation in general take place. It allows us correspondingly to hold other mental spaces present in consciousness in addition to the one representing the present, and then to let active arrays of our own or others' out-of-presence mental spaces generate meaning relevant for the present¹⁶.

(BRANDT 2005, 1588)

Si l'on adopte la position de BRANDT, toute attention réciproque permettrait la création d'un *espace mental de base*, ancré dans l'espace-temps en vertu de son origine perceptive (liée à l'existence du corps et de son fonctionnement sensorimoteur). Dès lors, rapporté à la problématique de *l'intervalle-en-question*, l'*espace mental de base* constituerait le moment sur lequel porte par défaut toute assertion, et servirait par conséquent de socle à l'actualisation. Ainsi, même en l'absence d'explicitation linguistique relative à l'espace-temps, l'énoncé

¹⁶ Sans l'avoir explicitement posé à l'origine, FAUCONNIER (1984, 47 note 18) fait allusion à un tel type d'espace mental.

« Beau temps ! » renvoie naturellement au *moi/toi-ici-maintenant*. Si l'espace mental de base s'offre par défaut comme *intervalle-en-question*, il existe bien entendu des artifices linguistiques permettant de s'en affranchir :

La construction des espaces mentaux et de leurs relations est étroitement liée au langage : certaines expressions linguistiques établissent en effet des espaces ou désignent des espaces existants. On les appelle *introduceurs d'espace*. Un espace est toujours introduit à l'intérieur d'un autre espace que l'on dira *espace-parent*, l'inclusion étant soit indiquée par l'enchâssement syntaxique des introduceurs, soit inférée pragmatiquement.

(MOESCHLER & REBOUL 1994, 159)

FAUCONNIER (1984, 33) donne plusieurs exemples d'**introduceurs** : « *dans le tableau de Luc, dans l'esprit de Jean, en 1929, à l'usine, de son point de vue, probablement, peut-être, théoriquement, si A alors...., ou bien... ou bien...., Max croit..., Marie espère..., Gertrude prétend...* ». Chacun de ces introduceurs autorisera la mise en place d'un nouvel espace mental. En l'absence d'introduceur linguistique (ou pragmatique), l'espace *mental de base* constituerait l'*intervalle-en-question*, par rapport auquel le Présent prend toute sa signification. Se pose maintenant la question de la répartition des autres temps grammaticaux, et de leur fonctionnement par rapport au repérage temporel par défaut qu'offre l'espace *mental de base*, articulé sur le *moi/toi-ici-maintenant* du socle spatiotemporel partagé.

1.7.2 ESPACE MENTAL DE BASE, ESPACES MENTAUX ALTERNATIF ET AUTONOME

A priori, on pourrait voir dans la notion d'espace *mental de base* une ressemblance avec l'*actualité noncale* de DAMOURETTE & PICHON :

La position naturelle et fondamentale de l'esprit, c'est de centrer le monde des phénomènes sur le locuteur se concevant lui-même dans l'instant présent : le « moi, ici, maintenant ». Ce mode d'aperceance des phénomènes constitue l'actualité noncale. Toutes les fois, au contraire, que l'esprit fait l'effort de se reporter dans un monde phénoménal autrement centré, on est dans une actualité toncale et il apparaît dans la phrase soit le *saviez*, soit, selon les nuances nécessaires, le *firoir toncal* complexe approprié.¹⁷

(DAMOURETTE & PICHON 1936, 177 §1709)

La communication se basant nécessairement sur une interaction entre deux individus, au *moi-ici-maintenant* du locuteur, pour notre part, nous ajoutons – rappelons-le – un second *moi-ici-maintenant* : celui de l'interlocuteur. En *situation élémentaire d'interaction verbale*, le socle spatiotemporel partagé ainsi constitué (i.e. *moi/toi-ici-maintenant*) sert de fondement à l'espace *mental de base* (à ce sujet, voir également les

¹⁷ DAMOURETTE & PICHON (1936, 166 §1703) répertorient ainsi « les tiroirs noncaux *je fais, je ferai, j'ai fait, j'aurai fait* » et les « tiroirs toncaux *je faisais, je ferais, j'avais fait, j'aurais fait* ». Comme il apparaîtra plus loin, notre classification diverge de la leur.

réflexions sur l'intersubjectivité et la temporalité chez BENVENISTE 1974, 76-78). On peut alors envisager deux grands types de configurations :

- (A) Les communicants sont en *situation élémentaire d'interaction verbale* (ou assimilable). Un socle spatiotemporel *partagé* existe, par rapport auquel s'effectue le repérage :
 - (1) positivement, i.e. directement par rapport au *moi/toi-ici-maintenant*
 - (2) négativement, i.e. par rapport au *non-moi/toi-ici-maintenant*
- (B) Les communicants ne sont pas en *situation élémentaire d'interaction verbale* (ou assimilable). Aucun socle spatiotemporel *partagé* n'existe, par rapport auquel pourrait s'effectuer le repérage. Seul une référence absolue l'autoriserait.

Avant d'en venir à la question délicate de la temporalité, pour plus de clarté, considérons pour l'instant ces deux types d'un point de vue spatial, à partir de [11] et [12] :

- [11] J'en ai marre d'être *ici* ! (A-1)
- [12] Je voudrais être *ailleurs* ! (A-2)

Comme nous l'avons déjà vu, en *situation élémentaire d'interaction verbale* (A), le *ici* de [11] est – en raison de l'existence de l'*espace mental de base* – immédiatement interprétable par le décodeur comme l'endroit où se situe l'encodeur (englobant éventuellement le décodeur). De même en [12], *ailleurs* se déduit à partir de *ici* comme signifiant *non-ici*. Utilisé en tant qu'*introduceur*, *ailleurs* permettrait la création d'une ***espace mental alternatif***.

Dans la configuration (B) (où [11] et [12] apparaissent par exemple dans un message trouvé dans une bouteille ; voir page 15), ni le *ici*, ni le *ailleurs* ne sont décodables – positivement ou négativement. Même si le décodeur se construit naturellement un espace mental personnel, il ne pourra jamais interpréter les informations spatiotemporelles du message. Nous désignerons par ***espace mental autonome*** cet espace mental personnel.

Venons-en à l'examen plus détaillé de (A) (1 et 2) et de (B) dans une perspective temporelle:

(A-1) Le contenu sémantique de l'énoncé est directement interprétable dans l'*espace mental de base*.

Prenons l'exemple d'une question au Présent qui, en son essence même interpelle nécessairement l'interlocuteur au moment où elle est posée : « Pourquoi tu pleures ? » (ce raisonnement s'inspire d'ANSCOMBRE 1992, 46). Quelles sont alors les réponses possibles ?

- [13] Léa : Pourquoi tu pleures ?
Paul : Parce que :
 - a) ma femme m'a battu. (Passé composé)
 - b) ma femme vient de me battre. (Passé périphrastique)
 - c) ma femme me bat. (Présent)

- d) ma femme va me battre. (Futur périphrastique)
- e) #ma femme me battait. (Imparfait)¹⁸
- f) #ma femme me battra. (Futur simple)
- g) *ma femme me battit. (Passé simple)

Seules les réponses a) à d) paraissent offrir une réponse *directe* (i.e. sans sous-entendu ou « implicature »).

Voyons maintenant la seconde possibilité :

(A-2) Le contenu sémantique de l'énoncé n'est pas directement interprétable dans l'espace mental de base.

L'interprétation de l'énoncé requiert la construction d'un *espace mental alternatif* défini par la négative par rapport au *moi/toi-ici-maintenant*. Un *introduceur* linguistique (ou éventuellement pragmatique) s'avère en ce cas nécessaire, soit par exemple, l'utilisation de « Ce jour-là » et de l'Imparfait dans la question suivante :

- [14] Léa : Ce jour-là, pourquoi tu pleurais ?
 Paul : Parce que :
- h) ma femme me battait. (Imparfait)
 - i) ma femme venait de me battre. (Passé périphrastique passé)
 - j) ma femme m'avait battu. (Plus-que-parfait)
 - k) ma femme allait me battre. (Futur périphrastique passé)
 - l) *ma femme m'a battu. (Passé composé)
 - m) *ma femme vient de me battre. (Passé périphrastique)
 - n) #ma femme me bat. (Présent)
 - o) ??ma femme va me battre. (Futur périphrastique)
 - p) *ma femme me battra. (Futur simple)
 - q) *ma femme me battit. (Passé simple)

La démonstration vaudrait également pour le futur, même si – pour des raisons essentiellement pragmatiques – la non-expérience se prête moins à ce genre de questionnement :

- [15] Léa : Ce jour-là, pourquoi tu pleureras ?
 Paul : Parce que :
- r) ma femme me battra. (Futur simple)
 - s) ma femme viendra de me battre. (Passé périphrastique futur)
 - t) ma femme m'aura battu. (Futur antérieur)

Signalons par ailleurs qu'en situation élémentaire d'interaction verbale, au sein de l'*espace mental de base*, en l'absence d'introduceur (linguistique ou pragmatique), la question « Pourquoi tu pleurais ? » (ou « Pourquoi tu pleureras ») est impossible.

Les configurations (A-1) et (A-2) examinées ci-dessus découlent de la *situation élémentaire d'interaction verbale*. En l'absence d'un repérage

¹⁸ Le symbole # signale que la réponse, même si elle n'est pas totalement irrecevable, ne répond pas directement à la question.

spatiotemporel commun tel que celui fourni par ce type de situation, ni le *ici/maintenant* ni sa négative (*non-ici/maintenant*) ne sont envisageables. Cette troisième configuration (B) exige alors la mise en place chez le décodeur (isolé) d'un *espace mental autonome*, c'est-à-dire dépourvu d'ancrage spatiotemporel (voir également BENVENISTE 1974, 77).

La configuration (B) peut dès l'origine être anticipée par l'encodeur ; c'est le cas le plus fréquent. S'il le juge nécessaire, l'encodeur peut enjoindre des indications spatiotemporelles permettant au décodeur de situer le message dans l'espace-temps. L'interprétation repose alors sur les connaissances du monde du décodeur. Par exemple, il n'est pas assuré qu'un francophone puisse identifier à quelle date et à quel endroit renvoie l'énoncé suivant, et ce en dépit de ses repérages spatiotemporels absolus :

[16] Le 16 juillet de l'an 19 de l'ère Heisei, un séisme a fait 6 morts à Niigata.

Dans la configuration (B), le repérage spatiotemporel peut être jugé superflu, ou non-pertinent par l'encodeur. Les récits de fiction entrent largement dans cette catégorie.

Si la configuration (A-2) (*espace mental alternatif*) autorise sporadiquement l'utilisation du Passé simple, on peut cependant affirmer qu'en français contemporain « standard », l'opposition Imparfait/Passé simple relève exclusivement de la configuration (B) (*espace mental autonome*), c'est-à-dire amputée d'un repérage spatiotemporel partagé. Cette différence, nous le verrons, est à l'origine de fonctionnements de l'Imparfait différents de ceux observés en situation élémentaire d'interaction verbale. Pour cette même raison, le comportement du Passé simple se démarque de celui du Passé composé, utilisé en situation élémentaire d'interaction verbale. Nous rejoindrions ici BANFIELD :

[The aorist] is distinguished from the tenses of discourse such as the *passé composé* by its lack of a PRESENT and an ADDRESSEE/HEARER. The greater 'distance' in the past which the traditional commentators have seen in the aorist follows from the fact that it is attached to no moment of utterance, precisely because there is no act of communication.

(BANFIELD 1982, 154)

Le recours à la théorie des espaces mentaux envisagés *positivement*, *négativement* ou *indépendamment* par rapport au *moi/(toi)-ici-maintenant*, constitue pour l'instant une proposition de cadre théorique qui nécessitera par la suite un examen approfondi pour mettre en évidence les mécanismes sous-jacents à l'expression de la temporalité dans les textes oraux et écrits.

Ces limites étant reconnues, essayons maintenant de proposer, à l'aide des divers outils théoriques présentés jusqu'ici (espaces mentaux, types d'intervalles, temps grammatical, schéma temporel de la figure 14,

page 24), une organisation possible des tiroirs verbaux de l'indicatif en français.

Synthèse

Les trois types d'espaces mentaux

Il existe trois types d'espaces mentaux :

- l'*espace mental de base*
- l'*espace mental alternatif*
- l'*espace mental autonome*

L'*espace mental de base* résulte de l'attention réciproque des deux communicants en situation élémentaire d'interaction verbale. Il existe par défaut et s'articule sur un **socle spatiotemporel partagé**. Le repérage spatiotemporel du procès auquel réfère la lexis s'effectue :

soit positivement (*ici/maintenant*) : on reste dans l'*espace mental de base*

soit négativement (*non-ici/maintenant*) : on quitte l'*espace mental de base*

Pour quitter l'*espace mental de base*, un *introduceur* (linguistique ou pragmatique) est indispensable. L'introduceur permet la création d'un *espace mental alternatif*.

L'*espace mental autonome* est un *espace mental personnel*. Il résulte de l'**absence de socle spatiotemporel partagé**. Le seul repérage spatiotemporel possible est absolu (calendaire).

1.8 LES TIROIRS VERBAUX DE L'INDICATIF : ESSAI DE SYSTÉMATISATION

1.8.1 PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

La littérature sur le temps grammatical fait souvent usage d'expressions telles que « Présent de vérité générale », « Imparfait d'habitude », etc. En dépit de leur commodité, de telles dénominations tendent à déplacer l'attention du linguiste vers le sémantisme de l'énoncé au détriment de celui du tiroir verbal, pourtant posé comme objet premier de l'investigation. Si la détermination du sémantisme des temps grammaticaux ne peut s'effectuer qu'au sein d'un énoncé, il faut cependant s'efforcer de réduire au minimum l'influence du contexte. Dès lors, dans le souci d'établir la valeur canonique (ou par défaut) des tiroirs verbaux, les expressions temporelles susceptibles d'interférer sur cette valeur seront dans un premier temps écartées (à cet égard, voir l'avertissement de COMRIE 1985, 39). C'est la raison pour laquelle, la réflexion qui va suivre se basera essentiellement sur l'énoncé élémentaire « il pleut » et ses différentes variantes temporelles.

1.8.2 INTRODUCTION DE LA PROBLÉMATIQUE

En dernière analyse, c'est toujours à l'acte de parole dans le procès de l'échange que renvoie l'expérience humaine inscrite dans le langage.

BENVENISTE (1974), *Problèmes de linguistique générale*, 2, p. 78

Si, avec BENVENISTE (1974, 74), on admet que « la langue doit par nécessité ordonner le temps à partir d'un axe, et [que] celui-ci est toujours et seulement l'instance de discours », quelles conséquences peut-on exactement en tirer ? En d'autres termes, comment parvient-on

à renvoyer à d'autres époques si, comme le poursuit l'auteur, il est « impossible de déplacer cet axe référentiel pour le poser dans le passé ou dans l'avenir » ? Comme nous l'avons déjà suggéré, la création d'un *espace mental alternatif* semble permettre de contourner cette limitation inhérente à la communication. Mais en vertu de quel principe la langue autorise-t-elle cette solution, et quel rôle y joue le temps grammatical ? Pour répondre à ces questions, envisageons tout d'abord le fonctionnement de l'*espace mental de base* et la place centrale qu'y occupe le Présent.

1.8.3 L'ESPACE MENTAL DE BASE ET LA POSITION CENTRALE DU PRÉSENT

Il y a trois manières principales de considérer l'existence, c'est de la regarder comme passée, comme présente, ou comme à venir. Les idées de passé et d'avenir ne sont que des idées relatives à l'idée de présent. C'est donc le présent qu'il faut d'abord déterminer. Or, dans la durée comme dans l'espace, on ne peut déterminer un point que par ses relations avec un point connu : il faut donc attacher l'idée de présent à une époque connue, pour distribuer autour d'elle le passé et l'avenir. [...]
Quand on parle, c'est toujours pour exprimer ce que l'on pense à l'instant où l'on parle : il était donc indispensable que tout le discours se rapportât à cet instant [...]. Le présent dans le discours, est donc toujours l'instant de l'acte de parole ; et cette époque est toujours la même dans tous les discours.
DESTUTT DE TRACY (1817/1970), *Éléments d'idéologie II. Grammaire* p. 186

Comme l'écrivait déjà DESTUTT DE TRACY il y a presque deux siècles, c'est dans le présent et *dans lui seul* que l'encodeur parle et que le décodeur interprète : toute lexis prend nécessairement son sens dans le présent. Le tiroir verbal ne sert qu'à greffer des informations temporelles sur le sémantisme premier de la lexis. On l'a vu, des énoncés minimaux tels que « Beau temps ! », « Quel paysage magnifique ! », etc. permettent, à eux seuls, de renvoyer à une représentation de la réalité contemporaine du moment d'énonciation, et ce en vertu de leur actualisation dans l'*espace mental de base*. Bien que ces énoncés soient dépourvus de temps grammatical, il y a là aussi une coïncidence¹⁹ entre l'*intervalle du procès*, l'*intervalle d'énonciation* et l'*intervalle-en-question*, assimilé en l'occurrence à l'*espace mental de base*. En somme, dans cette configuration particulière où nul verbe n'est usité, le sémantisme de la lexis actualisée suffit à renvoyer à la réalité en question. L'ajout d'une prédication au Présent ne modifie en rien ce constat. Le Présent ne fait qu'assoir ce fonctionnement premier : « Il *fait* vraiment beau ! », « Le paysage *est* magnifique ! ». C'est en ce sens que le Présent constitue la « clé de voute de l'indicatif » (BRES 1997a, 159). MAINGUENEAU relève effectivement :

¹⁹ « Coïncider » pris dans son sens ordinaire, comme dans : « Le 14 juillet a *coïncidé* avec une recrudescence des bouchons », qui ne signifie nullement que les bouchons ont eu lieu pendant ces 24 heures (voir également la note 12, page 32).

Le présent apparaît comme la forme non-marquée [...] : il constitue à la fois le non-passé et le non-futur ; la morphologie, d'ailleurs, traduit bien ce statut de forme non-marquée puisque dans les conjugaisons les « temps » du passé et du futur se laissent le plus souvent analyser comme la combinaison de la forme du présent et d'un affixe spécifique.

(MAINGUENEAU 1994/1999, 59)

MAINGUENEAU (1994/1999, 59) cite pour exemple la base *mange* [mãʒ] à partir de laquelle se construisent les formes *mangeait* [mãʒ-ɛ], *mangea* [mãʒ-a], *a mangé* [a mãʒ-e], *va manger* [va mãʒ-e], *mangera* [mãʒ-(ə)Ra]. Ce fonctionnement s'explique aisément par un principe d'économie²⁰. Sachant que l'espace mental de base constitue la configuration par défaut, et que par son sémantisme, le Présent, ne fait que renvoyer à cette configuration, tout marquage morphologique serait redondant (voir également LANGACKER 1991, 245-246 ; MAINGUENEAU 1994/1999, 58). Un tel fonctionnement opèrerait selon le principe suivant :

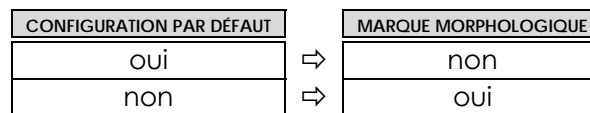


Figure 19 – Marquage et configuration par défaut

Signalons également que la position centrale du Présent dans le système verbal de l'indicatif est confortée par sa spécificité à constituer le seul temps grammatical susceptible d'*indiquer* le temps. Comparons les énoncés minimaux suivants :

- [17] Il pleut.
- [18] Il a plu.
- [19] Il vient de pleuvoir.
- [20] Il pleuvra.
- [21] Il plut.
- [22] Il pleuvait.
- [23] Il va pleuvoir.

En vertu de la relation qu'entretiennent l'*intervalle-en-question*, l'*intervalle d'énonciation* et l'*intervalle du procès* dans le cas du Présent, seul [17] permet de situer le procès dans le temps. L'énoncé « Il pleut » renverra en l'occurrence à une réalité contemporaine du moment d'énonciation (voir BENVENISTE 1974, 74 ; PARTEE 1973, 603). Donc si le locuteur, le 17 juin 2009 à 15h30, articule « Il pleut », l'interlocuteur *sait* qu'à ce moment précis, il est en train de pleuvoir à l'endroit en question. Aucun autre temps grammatical de l'indicatif n'est en mesure d'autoriser un tel repérage temporel. En ce sens, dans son utilisation canonique, et contrairement aux autres tiroirs verbaux, le Présent est

²⁰ Selon le « principe fondamental de l'économie linguistique » énoncé par MARTINET (1962/1969, 167) : « la quantité d'énergie dépensée à des fins linguistiques tendra à être proportionnelle à la quantité d'information que l'on doit transmettre ».

tributaire de la réalité à laquelle la lexis s'applique. On dit « Il pleut » lorsque ce phénomène est en cours. Dès que la pluie cesse de tomber, ou si elle n'a pas encore commencé à tomber, le Présent n'est pas envisageable (voir les développements sur *temps de dicto* et *temps de re* par MARTIN 1985, 24-25). Qu'avec le Présent, le sémantisme élémentaire du contenu lexical convienne immédiatement à la description de la réalité de l'environnement de l'encodeur explique probablement pourquoi l'enfant acquiert ce tiroir verbal en premier (voir BASSANO, MAILLOCHON, KLAMPFER & DRESSLER 2001a, 142-143).

En somme, on peut dire qu'en encodage, lorsque la lexis est apte à décrire une réalité contemporaine du moment d'énonciation, on utilise le Présent²¹. Que se passe-t-il alors dans les autres cas ?

1.8.4 LES DEUX GRANDS TYPES DE CONFIGURATIONS

Examiner le Présent comme nous venons de le faire, c'est considérer que les trois intervalles (*intervalle d'énonciation*, *intervalle-en-question* et *intervalle du procès*) coïncident au sein de l'*espace mental de base*. Ce n'est là qu'un des agencements possibles. Afin de mieux suivre le raisonnement, avant d'aborder la relation aspectuelle au sein de l'*espace mental de base*, rappelons la distinction faite précédemment entre deux grands types de configurations (☞ partie 1.7.2, page 37) :

(A) Les communicants sont en *situation élémentaire d'interaction verbale* (ou assimilable). Un socle spatiotemporel *partagé* existe, par rapport auquel s'effectue le repérage :

- (1) positivement, i.e. directement par rapport au *moi/toi-ici-maintenant*
- (2) négativement, i.e. par rapport au *non-moi/toi-ici-maintenant*

(A-1) est à l'origine de l'*espace mental de base*. (A-2) requiert la construction d'un *espace mental alternatif* renvoyant soit au passé soit au futur. En somme, l'*intervalle-en-question* peut soit correspondre à l'*espace mental de base*, soit à un *espace mental alternatif*.

Nous examinerons en premier lieu la configuration (A-1). L'*intervalle-en-question* s'assimile donc à l'*espace mental de base*, où s'inscrit bien entendu l'*intervalle d'énonciation*. En somme, la relation temporelle (entre *intervalle-en-question* et *intervalle d'énonciation*) est par définition fixe. Seule varie l'agencement entre l'*intervalle-en-question* et l'*intervalle du procès*, c'est-à-dire la *relation aspectuelle*, selon NOYAU (1991), KLEIN (1994) ou GOSSELIN (1996).

1.8.5 L'ESPACE MENTAL DE BASE OU LE FONDEMENT DE LA RELATION ASPECTUELLE

Dans notre souci d'intégrer la corporalité au sein des mécanismes langagiers, nous suggérerons une première analyse schématique de la

²¹ Nous faisons ici un raccourci. En fait, le Présent permet d'indiquer que la lexis renvoie à une représentation de la réalité contemporaine du moment d'énonciation, et cette représentation de la réalité s'avère en l'occurrence, elle aussi, contemporaine de cette réalité.

relation aspectuelle²² en rapport avec les fonctionnements cognitifs de la mémoire, de la perception et de l'intellection (voir note 4, page 12). La relation temporelle dans l'espace *mental de base* étant fixe, il paraît raisonnable de postuler que l'acquisition de la relation aspectuelle par l'enfant s'effectue au sein de cette configuration (A-1), qui, nous allons le voir, s'articule autour du Présent et de lui seul. Plusieurs raisons nous conduisent à envisager que, par son statut dans la communication verbale, cette configuration s'érigerait comme modèle :

- La situation élémentaire d'interaction verbale occupe un statut privilégié dans la communication humaine, a fortiori lors de l'acquisition
- La compréhension du fonctionnement déictique repose sur l'activité cognitive et sensorimotrice en situation élémentaire d'interaction verbale
- La situation élémentaire d'interaction verbale donne lieu à la construction systématique d'un *espace mental de base*
- Tout acte de communication s'effectue dans le présent
- Le Présent est le seul tiroir verbal pouvant situer une réalité dans le temps
- Le Présent est acquis en premier par l'enfant (BASSANO *et al.* 2001a, 142)
- Le Présent est le tiroir verbal le plus fréquent (MAINGUENEAU 1994/1999, 59 ; RIEGEL, PELLAT & RIOUL 1994, 298)
- Le radical du Présent sert à la construction d'autres tiroirs verbaux
- L'auxiliaire au Présent construit le Passé composé, le Futur périphrastique et le Passé périphrastique

Dans le raisonnement – volontairement simplificateur – qui va suivre (inspiré lointainement par VET 1985), en nous étayant sur une situation simple (un phénomène météorologique), nous essaierons de recenser les mécanismes les plus élémentaires susceptibles d'être à la base de la compréhension de la relation aspectuelle par l'enfant. Rappelons à cet égard, les conclusions de BASSANO *et al.* à propos de l'acquisition (voir également les recherches mentionnées par GOSSELIN 2005, 24) :

Des différences de complexité cognitives et sémantiques existent entre les notions exprimées par les différentes formes de verbes. Dans la dimension temporelle, la référence à un événement présent, qui est le temps non marqué, est généralement plus accessible que la référence à un événement passé ou futur. Dans les dimensions aspectuelle et modale, la notion d'un événement accompli, dont le résultat est perceptivement présent, est conceptuellement plus accessible que celle d'un événement inaccompli, et celle d'un événement actuel, qui se trouve également dans le champ du présent, plus que celle d'un événement non actuel.

(BASSANO, MAILLOCHON, KLAMPFER & DRESSLER 2001b, 93)

L'énoncé « Il pleut » envisagé plus haut représente l'une des trois configurations possibles entre l'*intervalle-en-question* et l'*intervalle du procès* au sein de l'*espace mental de base*. Les trois intervalles se superposant, il est ici difficile de dissocier la relation aspectuelle (entre *intervalle-en-question* et *intervalle du procès*) de la relation temporelle (entre *intervalle-en-question* et *intervalle d'énonciation*). D'un point de

²² Nous reviendrons plus en détails sur l'« aspect » pages 64 et suivantes.

vue cognitif, dans le cas du Présent, on pourrait semble-t-il parler d'une *modalité simple*, où seule la perception serait sollicitée :

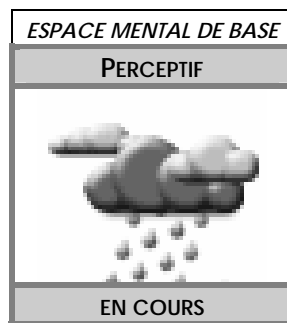


Figure 20 – L'aspect « en cours » (modalité simple : perceptif)

La perception – via les organes sensorimoteurs – permet ici de constater le phénomène en cours. L'*intervalle-en-question* et l'*intervalle du procès* coïncident. À lui seul l'infinitif permettrait de transcrire ce déroulement (voir par exemple : « Je regarde la pluie tomber » = « Je regarde la pluie en train de tomber ») (voir la notion d'*aspect tensif* chez GUILLAUME 1929/1965, 21).

Trois autres possibilités peuvent être envisagées, qui relèveraient cette fois-ci d'une *modalité mixte* :

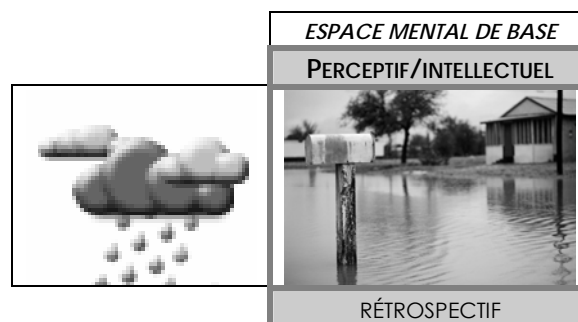


Figure 21 – L'aspect « rétrospectif » (modalité mixte : perceptif/intellectuel)

Comme l'illustre la figure 21, il est ici fait appel à deux dimensions. La première est perceptive (et partagée) : l'individu constate la présence de l'eau dans les rues. La seconde, intellectuelle, requiert un raisonnement pour établir l'origine (i.e. la cause) de l'inondation (i.e. l'effet). La cause précède l'effet et elle est révolue : il ne pleut plus. Ici l'infinitif ne peut convenir, il faudra lui substituer l'infinitif passé : *avoir plu* (voir l'*aspect extensif* chez GUILLAUME 1929/1965, 21) ou éventuellement une formulation en *venir de+pleuvoir*. Chez l'enfant, il est probable que la compréhension d'une telle situation ne fasse pas appel à un raisonnement déterministe. On peut alors supposer que la mémoire fournit des scénarios prototypiques, servant de « base de données » dans la compréhension des phénomènes perçus dans le présent. Il s'agirait alors, plus simplement, d'établir à quel moment du scénario (le début, le milieu ou la fin) se situe le phénomène identifié.

Voyons maintenant la configuration suivante, qui se démarque de la précédente par son absence de relation de causalité et par conséquent l'impossibilité de toute inférence intellectuelle à partir de la perception.

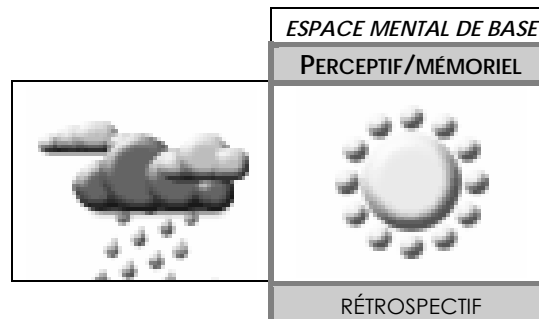


Figure 22 – L'aspect « rétrospectif » (modalité mixte : perceptif/mémoriel)

Ce cas de figure est probablement plus difficile à comprendre lors de l'acquisition dans la mesure où la perception ne permet l'identification d'aucun effet susceptible de renvoyer à une cause et qu'a priori la présence du soleil ne justifie pas une pluie antérieure dans un scénario prototypique. Le procès n'apparaît que sous sa forme représentationnelle dans la mémoire de l'encodeur et s'avère par conséquent inaccessible au décodeur avant la transmission du message. Cette configuration accepterait plus facilement *avoir plu* que *venir de+pleuvoir*.

Examinons maintenant le dernier cas de figure :

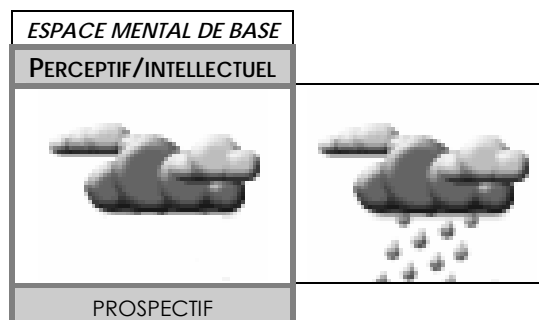


Figure 23 – L'aspect « prospectif » (modalité mixte)

Nous avons ici affaire au cas inverse de la figure 21. Il existe là encore une relation de cause à effet. En revanche, c'est la cause qui est identifiée en perception (des nuages menaçants). L'encodeur en fonction de ses connaissances des lois déterministes peut en spéculer l'effet potentiel dans le futur. Cette configuration demanderait la forme périphrastique en *aller+pleuvoir*.

Synthétisons les trois schémas possibles déterminant la relation aspectuelle (entre l'*intervalle du procès* et l'*intervalle-en-question*) (la flèche symbolise le temps) :

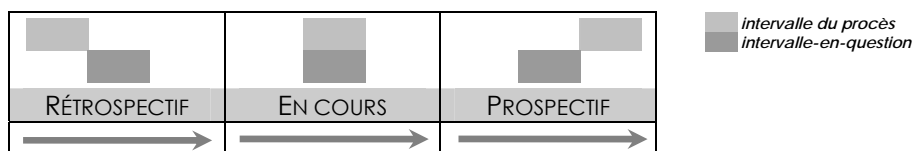


Figure 24 – Les trois schémas de la relation aspectuelle²³

Synthèse

La relation aspectuelle

La relation aspectuelle est déterminée par le rapport qu'entretiennent l'*intervalle-en-question* et l'*intervalle du procès*. On peut identifier trois grands types :

- **rétrospectif** ⇒ *infinitif passé* ou *venir de + infinitif*
- **en cours** ⇒ *infinitif*
- **prospectif** ⇒ *aller + infinitif*

La combinaison des fonctions cognitives : *mémoire*, *perception* et *intellection* permettrait d'expliquer certains mécanismes de base.

De l'examen dans ce premier volet des relations aspectuelle et temporelle au sein de l'*espace mental de base*, émergent les quatre temps grammaticaux suivants (nous reviendrons sur le statut du Passé composé) :

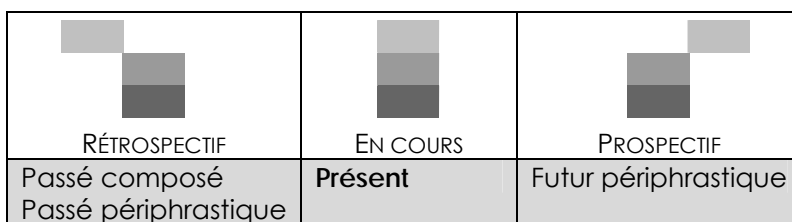


Figure 25 – Les quatre tiroirs verbaux de l'indicatif dans l'*espace mental de base*

■ *intervalle du procès*
 ■ *intervalle-en-question*
 ■ *intervalle d'énonciation*

	Tiroir verbal	Exemple
RÉTROSPECTIF	Passé composé	<i>Il a plu</i>
	Passé périphrastique	<i>Il vient de pleuvoir</i>
EN COURS	Présent	<i>Il pleut</i>
PROSPECTIF	Futur périphrastique	<i>Il va pleuvoir</i>

Comme le schématise la figure 25, la relation temporelle étant fixe dans les trois colonnes (■), seule la relation aspectuelle permet de faire la différence entre ces divers groupes de tiroirs verbaux. C'est donc en ce sens que l'*espace mental de base*, posé par défaut en situation élémentaire d'interaction verbale, offrirait à l'enfant une vision avant

²³ Les rectangles de la schématisation ne sont pas supposés représenter des durées d'intervalles, puisque, à l'exception de l'*intervalle d'énonciation*, l'*intervalle-en-question* et l'*intervalle du procès* s'avèrent difficiles à définir avec certitude, et a fortiori à circonscrire. Cette symbolisation a uniquement pour but de permettre la visualisation des types de relations qu'entretiennent les trois intervalles.

tout aspectuelle de la temporalité. Ce que semblent confirmer certaines recherches sur la question : « Several observations [...] seem to point to the possibility that verb forms are at first used to express aspectual features rather than temporal relationships » (BRONCKART & SINCLAIR 1973, 110) (pour un aperçu des controverses à ce propos, voir SHIRAI & ANDERSEN 1995).

Abordons maintenant le deuxième volet en nous penchant sur la configuration (A-2) où l'*intervalle-en-question* ne relève plus de l'*espace mental de base* mais requiert la création d'un *espace mental alternatif*.

1.8.6 LES ESPACES MENTAUX ALTERNATIFS

1.8.6.1 De l'incontournabilité du présent

Qui oserait me dire qu'il n'y a pas trois temps, ainsi qu'enfants nous l'avons appris, et ainsi que nous l'avons enseigné aux enfants, - le passé, le présent et le futur ; et que le présent seul existe, puisque les deux autres ne *sont* point ? Ou bien faut-il dire qu'ils existent aussi, mais que le présent sort de je ne sais quelle mystérieuse retraite, quand de futur, il devient présent, et que le passé se retire dans une retraite également mystérieuse, quand, de présent, il devient passé ?

AUGUSTIN (397-401/1954), *Confessions*, Livre onzième, xvii

Reprenons en la modifiant légèrement la figure 14 (page 24) :

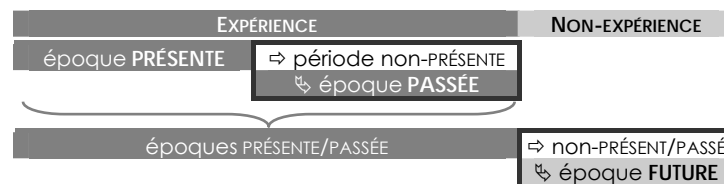


Figure 26 – La conceptualisation des époques par l'individu

Rappelons que cette figure présente une conceptualisation possible des époques, sans lien pour l'instant avec le temps grammatical. Essayons tout d'abord de justifier la division entre expérience et non-expérience. Comme le remarque MERLEAU-PONTY :

[on ne peut] construire l'avenir avec des contenus de conscience : aucun contenu effectif ne peut passer, même au prix d'une équivoque, pour un témoignage sur l'avenir, puisque l'avenir n'a pas même été et ne peut comme le passé mettre en nous sa marque.

(MERLEAU-PONTY 1945, 473)

Ici émerge effectivement une différence fondamentale. Exister, c'est faire l'expérience de l'époque présente et « emmagasiner » cette expérience. Dans l'époque présente, on peut faire l'expérience de se brûler sur une bougie ; on peut également en avoir fait l'expérience dans l'époque passée et en conserver – dans l'époque présente – la « marque » mémorielle, voire corporelle. Ces deux époques relèvent donc de l'expérience au sein de laquelle opèrent mémoire et

perception. En revanche, personne ne peut se brûler ou s'être brûlé dans l'avenir. La non-expérience est toujours le fruit d'une construction intellectuelle (voir BENVENISTE 1974, 76 ; DAMOURETTE & PICHON 1936, 206 §1729). Qu'en est-il maintenant de la partition présent/non-présent (où la encore la négation est importante) ? Aidons-nous ici de l'analyse de BERGSON :

[...] un esprit qui suivrait purement et simplement le fil de l'expérience [...] verrait des faits succéder à des faits, des états à des états, des choses à des choses. Ce qu'il noterait à tout moment, ce sont des choses qui existent, des états qui apparaissent, des faits qui se produisent. Il vivrait dans l'actuel et, s'il était capable de juger, il n'affirmerait jamais que l'existence du présent.

(BERGSON 1907/2001, 293-294)

Pourvu de mémoire, l'être humain n'est toutefois pas entièrement assujéti à son présent :

Dotons cet esprit de mémoire et surtout du désir de s'appesantir sur le passé. Donnons-lui la faculté de dissocier et de distinguer. Il ne notera plus seulement l'état actuel de la réalité qui passe. *Il se représentera le passage comme un changement, par conséquent comme un contraste entre ce qui a été et ce qui est. [...] Il s'aiguillera ainsi sur la voie de la négation.* Et surtout il sera sur le point de se représenter une disparition. Il n'y arrivera pourtant pas encore. Pour se représenter qu'une chose a disparu, il ne suffit pas d'apercevoir un contraste entre le passé et le présent ; *il faut encore tourner le dos au présent, s'appesantir sur le passé, et penser le contraste du passé avec le présent en termes de passé seulement, sans y faire figurer le présent.* (nous soulignons)

(BERGSON 1907/2001, 294)

Mais alors comment « penser le contraste du passé avec le présent en termes de passé seulement, sans y faire figurer le présent » si la remémoration de ce passé s'effectue inévitablement dans le présent ? Rappelons, comme l'écrivait BENVENISTE (1974, 74), qu'il s'avère « impossible de déplacer []'axe référentiel pour le poser dans le passé ou dans l'avenir ». Dès lors, « penser le contraste du passé avec le présent en termes de passé seulement » exigera de s'affranchir de l'espace mental de base ancré dans le présent et de se construire un espace mental alternatif dans l'expérience, renvoyant par conséquent au passé. Mais renvoyer au passé, c'est au sein de l'expérience préciser qu'il ne s'agit pas du présent. Il devient alors nécessaire de marquer cette émancipation par rapport au socle spatiotemporel partagé qui caractérise l'espace mental de base. C'est ici qu'intervient le repérage par la négative. D'un point de vue spatiotemporel, créer un espace mental alternatif pour évoquer le passé (ou le futur), c'est par conséquent devoir signaler que la lexis ne peut pas rendre compte d'une représentation de la réalité en relation avec le *ici-maintenant* de l'espace mental de base.

À l'aide d'un exemple simple de LE GUERN (LE GUERN & RÉMI-GUIRAUD 1986, 27), voyons brièvement – avant d'y revenir – en quoi l'expression par la négative invoquée ici se manifeste avec l'Imparfait et le Futur simple,

que nous retiendrons respectivement comme tiroir verbal pivot des espaces mentaux alternatifs passé et futur (voir également VET 1985, 57) :

- [24] Il porte la barbe. (*espace mental de base*)
- [25] Il portait la barbe. (*espace mental alternatif passé*)
- [26] Il portera la barbe. (*espace mental alternatif futur*)

Pour [24], nous l'avons vu, la relation aspectuelle inhérente au fonctionnement du Présent décrit un procès *en cours* au sein de l'*espace mental de base*. Il en est de même en [25] et [26] au sein de leur *espace mental alternatif* respectif : l'*intervalle-en-question* coïncide avec l'*intervalle du procès*. Si la relation aspectuelle semble identique dans les trois cas, qu'en est-il maintenant de la relation temporelle (entre *intervalle d'énonciation* et *intervalle-en-question*) ?

Bien entendu, l'*intervalle d'énonciation* reste l'époque présente dans les trois exemples. C'est bien une variation dans la position de l'*intervalle-en-question* qui permet l'expression de la temporalité : antériorité dans le cas de l'Imparfait, postériorité dans celui du Futur simple. Rappelons que l'*intervalle-en-question* correspond soit à l'*espace mental de base*, soit à un *espace mental alternatif*, lequel construit son repérage spatiotemporel par la négative par rapport à celui de l'*espace mental de base* (i.e. non-ici/maintenant).

Ce mécanisme transparait dans l'usage de l'Imparfait et dans une moindre mesure du Futur simple. Sans entrer pour l'instant dans le détail de la démonstration, contentons-nous de remarquer que, en dépit d'une relation aspectuelle identique dans les trois exemples, la lexis <Il/porter la barbe> est uniquement apte à décrire une réalité contemporaine du moment d'énonciation en [24]. Pour [25], comme le remarque LE GUERN (1986, 27) : « l'emploi de l'imparfait implique – à moins que le contraire ne soit très explicitement précisé – que "il" ne porte plus la barbe au moment où se fait l'énonciation » (voir également des remarques plus ou moins longues sur ce phénomène chez BERTHONNEAU & KLEIBER 1994, 75 ; GOSSELIN 2005, 163-164 ; MARTIN 1987, 132 ; TOURATIER 1996, 120-121 ; WILMET 1997, 387). Un constat analogue semble également convenir pour [26], où « il portera la barbe » signifierait – sauf indication contraire – qu'il ne la porte pas au moment de l'énonciation.

Notre approche du temps grammatical déboucherait alors sur un tiroir verbal pivot pour chacun des espaces mentaux (nous reviendrons plus loin sur le point d'interrogation devant le « en cours » du Futur simple) :

	EXPÉRIENCE		NON-EXPÉRIENCE
L'intervalle-en-question correspond à ⇨	l'espace <i>mental alternatif</i> passé	l'espace <i>mental</i> de base	l'espace <i>mental alternatif</i> futur
Relation à l'ici-maintenant de l'espace <i>mental</i> de base	négative	positive	négative
Relation temporelle			
Relation de l'intervalle-en-question par rapport à l'intervalle d'énonciation	avant	coïncide	après
Relation aspectuelle			
Relation entre l'intervalle-en-question et l'intervalle du procès	coïncide	coïncide	coïncide
Type de relation aspectuelle	<i>en cours</i>	<i>en cours</i>	? <i>en cours</i>
Tiroir verbal pivot	Imparfait	Présent	Futur simple

Tableau 3 – Les trois espaces mentaux et leur tiroir verbal pivot²⁴

En reprenant la schématisation précédente, nous obtiendrions :

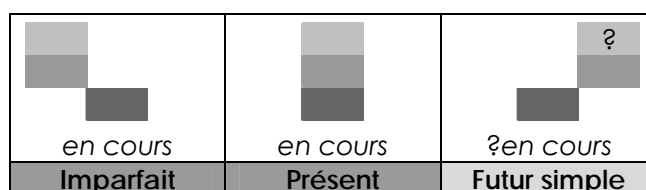


Figure 27 – Les trois tiroirs verbaux pivots

■ *intervalle du procès*
 ■ *intervalle-en-question*
 ■ *intervalle d'énonciation*

Avant de poursuivre notre classification des temps grammaticaux au sein des *espaces mentaux alternatifs* futur et passé, essayons d'expliquer les mécanismes menant de la lexis à son actualisation sous forme d'énoncé.

1.8.6.2 De la lexis à l'énoncé

Si l'on admet, en accord avec NOYAU (1991), KLEIN (1994) et GOSSELIN (1996 ; 2005), qu'il existe bien deux types de relations à la base du temps grammatical, comment, dans notre conception, s'organisent-elles ? On pourrait théoriquement envisager trois dispositions différentes :

- (1) La conceptualisation de la relation temporelle précède celle de la relation aspectuelle
- (2) La conceptualisation de la relation aspectuelle précède celle de la relation temporelle
- (3) La conceptualisation des deux relations est simultanée

Bien entendu, comme le remarque GUILLAUME (1973, 138) : « nous n'avons pas accès [...] aux opérations de pensée qui précèdent en nous le

²⁴ Remarquons que, malgré une approche différente de la nôtre, GOSSELIN (1996, 23), illustre les trois relations temporelles de base (« temps absolus ») : passé, présent, futur avec des exemples respectivement à l'Imparfait, au Présent et au Futur simple : Luc dormait/dort/dormira.

déclenchement de l'acte de langage » ; dès lors il semble impossible de déterminer le cheminement susceptible de conduire de la construction de la lexis en amont à l'énoncé achevé en aval. On peut cependant essayer d'imaginer une série d'étapes cohérentes, que suivrait le locuteur pour aboutir à l'énoncé. Reprenons l'exemple simple : « Il a plu ». À moins d'imaginer des phrases préconçues en langue, d'emblée la solution (3) ne paraît pas acceptable. Examinons donc la solution (1), qui se décomposerait de la façon suivante :

- (a) **Choix des unités linguistiques**
L'encodeur choisit les unités linguistiques appropriées : <pleuvoir> (+<il>)
- (b) **Conceptualisation de la relation temporelle**
L'encodeur sait qu'il se trouve dans l'*espace mental de base*, qui définit l'*intervalle-en-question*. Comme celui-ci coïncide avec l'*intervalle d'énonciation*, il recourt au tiroir verbal pivot de l'*espace mental de base* : le Présent : « Il pleut »
- (c) **Conceptualisation de la relation aspectuelle**
L'encodeur constate que le procès est rétrospectif. Il recourt alors au participe passé : *avoir plu*.
- (d) **Finalisation**
L'encodeur construit la phrase « Il a plu », qu'il articule.

Cette option pose le problème de requérir une conjugaison provisoire en (b) qui se retrouverait contredite dès la prise en compte de la relation aspectuelle en (c). Il paraît alors plus logique de recourir à la solution (2) :

- (a) **Choix des unités linguistiques**
L'encodeur choisit les unités linguistiques appropriées : <pleuvoir>
- (b) **Conceptualisation de la relation aspectuelle**
L'encodeur constate que le procès est rétrospectif. Il recourt alors au participe passé : *avoir plu*.
- (c) **Conceptualisation de la relation temporelle**
L'encodeur sait qu'il se trouve dans l'*espace mental de base*, qui définit l'*intervalle-en-question*. Il recourt au tiroir verbal pivot de l'*espace mental de base* : le Présent (de l'auxiliaire).
- (d) **Finalisation**
L'encodeur construit la phrase « Il a plu », qu'il articule.

Cette solution, plus cohérente que la précédente, se verrait par ailleurs corroborée par la morphologie même. Ce qui transparaît plus clairement si l'on adopte la terminologie suggérée par exemple par CREISSELS (1995, 170) :

Présent	Il pleut
<i>Présent composé</i>	Il a plu
Futur simple	Il pleuvra
<i>Futur composé</i>	Il aura plu
Imparfait	Il pleuvait
<i>Imparfait composé</i>	Il avait plu

Tableau 4 – Les tiroirs verbaux composés et leur dénomination selon CREISSELS (1995)

En effet, après le choix de l'infinitif, puis de l'« infinitif composé », viendrait celui du tiroir verbal à appliquer à l'auxiliaire, pour aboutir à « Il a plu ». Ce processus s'avère néanmoins moins convaincant dans le cas des périphrases en *venir de+infinitif* et *aller+infinitif*.

Synthèse	De la lexis au choix du tiroir verbal pivot
	<p>Le choix du temps grammatical s'opèrerait dans cet ordre :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Choix des unités lexicales 2. Choix de la relation aspectuelle 3. Choix de la relation temporelle 4. Actualisation de la proposition construite <p>En situation élémentaire d'interaction verbale, à chaque espace mental correspond un tiroir verbal pivot :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Espace mental de base</i> : Présent ▪ <i>Espace mental alternatif passé</i> : Imparfait ▪ <i>Espace mental alternatif futur</i> : Futur simple <p>Le tiroir verbal pivot indique que le contenu sémantique de la lexis décrit une représentation de la réalité au sein de l'espace mental en question.</p>

Venons-en maintenant aux *espaces mentaux alternatifs*.

1.8.6.2.1 L'espace mental alternatif futur

L'organisation des temps grammaticaux au sein de l'*espace mental alternatif futur* suivrait le même principe de répartition que ceux de l'*espace mental de base*. On remarquera cependant l'absence du *prospectif*. En effet, le français ne possède pas de Futur périphrastique du futur. VETTERS (1996, 20) relève d'ailleurs que les recherches en linguistique générale n'ont toujours pas permis d'identifier une langue qui posséderait un tel tiroir verbal.

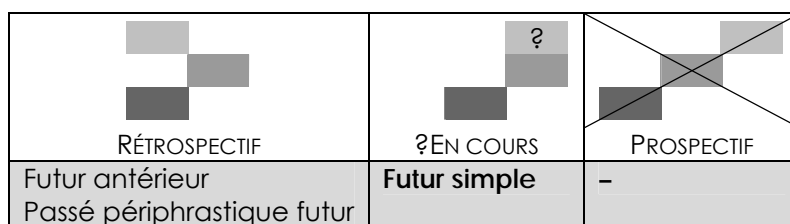


Figure 28 – Les trois tiroirs verbaux de l'indicatif dans l'*espace mental alternatif futur*

■ intervalle du procès
 ■ intervalle-en-question
 ■ intervalle d'énonciation

	Tiroir verbal	Exemple
RÉTROSPECTIF	Futur antérieur (Futur composé) Passé périphrastique futur	<i>Il aura plu</i> <i>Il viendra de pleuvoir</i>
?EN COURS	Futur simple	<i>Il pleuvra</i>

Revenons sur le point d'interrogation. Si dans l'espace *mental de base* et l'espace *mental alternatif* passé, le Présent et l'Imparfait (voir ci-dessous) peuvent sans difficulté être associés à une relation aspectuelle de type *en cours*, un tel attribut paraît beaucoup plus problématique dans le cas du Futur simple. En effet à côté de « Léa travaillera » qui semble pouvoir s'interpréter comme « Léa sera en train de travailler » (i.e. *en cours*), nombreux sont les énoncés au Futur simple, pour lesquels une telle interprétation paraît plus difficilement acceptable. GOSSELIN (1996, 203) considère ainsi que « l'effet de sens typique du futur » se caractériserait par un procès « vu de façon aoristique [=perfectif], comme postérieur au moment de l'énonciation, inchoatif, ponctuel, et porteur d'une relation de succession par rapport aux autres procès au futur qui apparaissent dans son contexte immédiat » (voir également NOVAKOVA 2001, 234-235). En accord avec GOSSELIN, l'aspect « aoristique » semblerait effectivement mieux convenir à la description de [28], alors que l'Imparfait de [27] s'interprète sans hésitation comme « en cours » :

[27] Quand je l'ai vu, il *souriait*. (en cours)

[28] Quand je le verrai, il *sourira*. (?en cours)

Notons cependant que [28] accepte l'interprétation « il sera en train de sourire », même si, spontanément, cette lecture paraît peu naturelle. MAINGUENEAU l'explique par l'existence d'une dissymétrie entre tiroirs verbaux du passé et du futur :

Incompatible avec la perspective du récit, le futur ne dispose pas non plus des étagements complexes que rend possible l'opposition aspectuelle entre passé composé et imparfait. Pour les formes du futur, à la différence de celles du passé, l'essentiel, c'est la tension qui s'établit entre l'actualité de l'énonciateur et la réalisation de l'évènement que son énoncé supporte.

(MAINGUENEAU 1994/1999, 100)

L'argument de MAINGUENEAU semble effectivement recevable. Il paraît en effet logique qu'en l'absence de choix entre plusieurs types de Futurs, le Futur simple soit voué à une plus grande versatilité que les tiroirs verbaux du passé. Dans son étude contrastive consacrée à la « sémantique du futur » du français et du bulgare, NOVAKOVA (2001, 232) relève d'ailleurs « de nombreux "flottements" quant à la détermination de l'aspect des tiroirs futurs ». Dans *La grammaire d'aujourd'hui* (ARRIVÉ, GADET & GALMICHE 1986, 276) les auteurs rejoignent la prévision – pourtant fragile – de notre

modèle, et considèrent que « du point de vue de l'aspect, le futur a les mêmes valeurs que le présent (et l'imparfait) »²⁵.

On peut supposer que la différence entre expérience et non-expérience soit à l'origine d'une conceptualisation différente des « époques » passée et future, débouchant sur une perception dissemblable des procès relatés à l'Imparfait et au Futur simple. Par essence, le passé donne lieu à la remémoration – c'est-à-dire une re-présentation – faisant naturellement ressurgir des ensembles de procès dans la complexité de leur enchevêtrement spatiotemporel, dont la projection intellectuelle du futur serait par nature dépourvue. Laissons là ces interrogations, et passons à l'espace *mental alternatif* passé, plus riche que sa contrepartie du futur.

1.8.6.2.2 L'espace mental alternatif passé

Le tiroir verbal pivot de l'espace *mental alternatif* est l'Imparfait. Comme l'espace *mental de base*, il comprend quatre tiroirs verbaux, soit un de plus que celui du futur. Toutefois, n'y figure pas le Passé composé, sur lequel nous allons revenir plus loin :

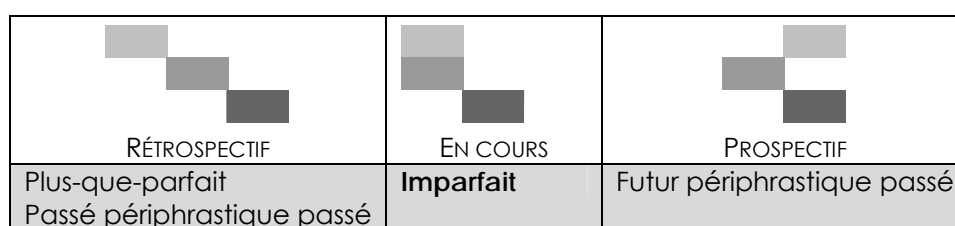
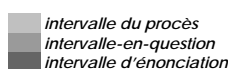


Figure 29 – Les quatre tiroirs verbaux de l'indicatif dans l'espace *mental alternatif* passé



 ■ intervalle du procès
 ■ intervalle-en-question
 ■ intervalle d'énonciation

Reprenons notre exemple :

	Tiroir verbal	Exemple
RÉTROSPECTIF	Plus-que-parfait (Imparfait composé) Passé périphrastique passé	<i>Il avait plu.</i> <i>Il venait de pleuvoir</i>
EN COURS	Imparfait	<i>Il pleuvait</i>
PROSPECTIF	Futur périphrastique passé	<i>Il allait pleuvoir</i>




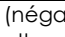
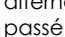






















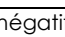
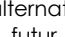
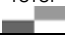



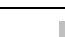


Nous sommes maintenant en mesure de donner une représentation des trois espaces mentaux et de leurs tiroirs verbaux.

1.8.6.3 Les trois espaces mentaux et leurs tiroirs verbaux : récapitulatif

Comme le fait immédiatement apparaitre ce tableau, il n'existe pas de parfaite symétrie entre les trois espaces mentaux. Le futur étant

²⁵ Ils reconnaissent toutefois qu'une « série enchaînée de verbes au futur peut, selon le contexte et le contenu lexical des verbes, désigner des procès successifs [...] ou non » (ARRIVÉ et al. 1986, 276).

dépourvu de tiroir verbal permettant l'expression de la relation aspectuelle *prospectif*.

	<i>rétrospectif</i> 	<i>en cours</i> 	<i>prospectif</i> 
(néгатif) alternatif passé   	  	  	  
	Plus-que-parfait Passé périphrastique passé	Imparfait	Futur périphrastique passé
(positif) base   	  	  	  
	Passé composé Passé périphrastique	Présent	Futur périphrastique
(néгатif) alternatif futur   	  	  	
	Futur antérieur Passé périphrastique futur	(?) Futur simple	




 *intervalle du procès*
 *intervalle-en-question*
 *intervalle d'énonciation*

Tableau 5 – Récapitulatif des tiroirs verbaux en fonction des espaces mentaux

Rappelons que cette présentation théorique en termes d'espaces mentaux demeure largement programmatique. Elle aspire avant tout à donner la vision la plus élémentaire possible du fonctionnement temporel. Il est clair que la communication ne se résume pas à proférer des énoncés simples (de type « Il pleut ») et que, par ailleurs, de nombreux facteurs influencent les mécanismes temporels, parmi lesquels on peut citer la personne, le nombre, les modes de procès, la nature des introducteurs, etc. Par exemple, parmi les introducteurs répertoriés par FAUCONNIER (1984, 33) (☞ page 37), certains peuvent donner lieu à des tiroirs verbaux non-prévus par cette approche. C'est le cas du Conditionnel Présent (ou « Futur du passé ») :

[29] **Hier*, Paul regarderait la télé.

[30] *Hier*, Léa disait que Paul regarderait la télé.

Il serait donc indispensable de tenir compte de l'enchâssement d'espaces mentaux, qui aboutit à l'expression d'une temporalité plus complexe. Là n'est toutefois pas l'ambition de cette présentation. Dans notre souci de déterminer les mécanismes élémentaires susceptibles de régir le système verbal, il nous paraît plus sage dans un premier temps de prendre les énoncés les plus simples avant d'aborder la complexité. Avant de terminer notre examen par l'espace *mental autonome*, attardons-nous quelque peu sur le statut du Passé composé qui, contrairement à ce qu'on pourrait attendre, n'apparaît pas dans l'espace *mental alternatif passé*.

1.8.6.3.1 Le statut du Passé composé

„Die Zeit ist ein sonderbar Ding!“ sagte ich. „Einmal habe ich eine Liebe verloren. Lange ist's her. Aber es hört nicht auf, dass ich sie verloren habe.“

FRISCH MAX (1976), *Bin oder die Reise nach Peking*.

Aussi contestable puisse-t-elle paraître, l'appellation de « Passé composé » traduit l'intuition de tout locuteur de rattacher ce tiroir verbal au passé en dépit du renvoi inéluctable à l'*intervalle d'énonciation* par le biais du Présent de l'auxiliaire. Une telle intuition découlerait donc du participe passé qui, selon BOONE & JOLY (1996, 302), représente « la forme "morte" du verbe [et] éveille dans l'esprit l'image d'un procès dont l'entier appartient à l'accompli ». Utilisé de façon autonome, le participe passé transcrit effectivement la notion d'« accompli » : « vendu », « vu à la télé », etc. GOSSELIN (1996, 204-205) spécifie par ailleurs que le participe passé « présente le procès sous l'aspect aoristique et indique toujours [...] une relation temporelle relative d'antériorité par rapport à l'intervalle de référence marqué par l'auxiliaire ». Mais quel est exactement le statut d'un énoncé au Passé composé ? Reprenons notre exemple au sein de l'*espace mental de base*, et considérons les schémas suivants :

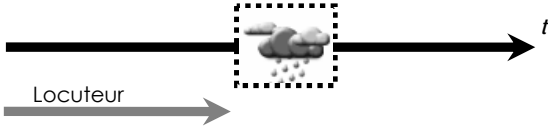
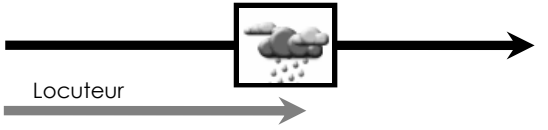

	<p>Si le locuteur aperçoit des nuages et désire parler de la pluie à venir, il le fera normalement à l'aide d'un Futur périphrastique : « Il va pleuvoir ».</p>
	<p>Ici, le locuteur <i>doit</i> signaler que le procès est contemporain de l'<i>intervalle d'énonciation</i>. Il recourt alors au Présent : « Il pleut ».</p>
	<p>Ici, le locuteur évoquera la pluie au Passé composé : « Il a plu » (ou selon les circonstances au Passé périphrastique)</p>

Figure 30 – L'utilisation de la lexis <Il/pleuvoir> dans l'*espace mental de base*

Comme le déclare le personnage de FRISCH (1976, 618) cité en exergue (nous traduisons) : « "Le temps est quelque chose d'étrange !" dis-je. "Une fois j'ai perdu un amour. Il y a longtemps. Mais je n'ai jamais cessé de l'avoir perdu" ». De même, dès que le locuteur de la figure ci-dessus a constaté que le procès était advenu et s'est exprimé à son propos au Passé composé, il en sera désormais toujours ainsi, dès qu'il voudra en reparler en situation élémentaire d'interaction verbale dans l'*espace mental de base* avec un contexte minimal. Quoi qu'il arrive, jusqu'à la fin des temps, pour parler de ce procès dans l'*espace mental de base*, il devra, par défaut, le faire au Passé composé²⁶.

²⁶ Un énoncé incluant l'existence – délimitée dans le temps – d'une entité, par exemple *mon voisin* dans « Mon voisin a déménagé » requerrait une analyse plus complexe, intégrant la prise en compte de cette existence et de sa fin.

En vertu de cette caractéristique, le Passé composé fonctionne au sein de l'intégralité de l'expérience, c'est-à-dire à la fois dans l'espace *mental alternatif* passé et dans l'espace *mental de base*. Toutefois, si dans l'espace *mental de base* n'apparaît aucun indice permettant au décodeur de faire le lien entre le procès advenu et le présent de l'énonciation, alors l'utilisation du Passé composé paraîtra saugrenue. Comparons à cet effet les deux conversations suivantes (pour une analyse présentant des similitudes, mais à propos de l'anglais en réponse à la question « Is John here yet? », voir KLEIN 1994, 111 ; voir également VET 1985, 40) :

- [31] Léa : Je suis tombée dans l'escalier !
Kim : Oh, ben ouais dis donc, tu t'es pas ratée !
- [32] Léa : Je suis tombée dans l'escalier !
Kim : Ah bon ?! Ben, ça a pas l'air bien grave apparemment !
Léa : Ben, non, maintenant, ça va, c'était il y a dix ans ...

Dans [31] comme dans [32], la relation aspectuelle <être tombée dans l'escalier> rapportée à <Je> est dans les deux cas propre à décrire une réalité contemporaine de l'*intervalle d'énonciation* : Léa est effectivement tombée dans l'escalier, que ce soit il y a cinq minutes ou dix ans (☞ page 53). Toutefois, alors qu'en [31], Kim perçoit immédiatement l'état fâcheux de Léa et le met en relation avec le fait relaté au Passé composé, en [32], ce même tiroir verbal semble inapproprié en amorce de conversation. Une relation perceptible (ou inférable) doit pouvoir être établie en rapport avec le socle spatiotemporel partagé de l'espace *mental de base*. En l'absence d'indice (l'effet d'une cause antérieure : un pantalon déchiré, une bosse, etc.), l'utilisation d'un introducteur s'impose. Se construit alors un espace *mental alternatif* passé, au sein duquel l'énoncé devient pertinent.

Synthèse

Le Passé composé

Le Passé composé relate que le fait est advenu.

- Quand il opère au sein de l'espace *mental de base*, sa relation temporelle se confond avec sa relation aspectuelle.
- Un fait advenu dans le passé, étant par définition advenu dans le présent, le Passé composé opère transversalement au sein de l'espace *mental alternatif* passé et de l'espace *mental de base*.

Passons maintenant au dernier volet de notre examen, en l'occurrence, l'espace *mental autonome*.

1.8.7 L'ESPACE MENTAL AUTONOME

Alors que dans les configurations précédentes, l'*intervalle-en-question* se confondait soit avec l'espace *mental de base*, soit avec l'un des deux espaces *mentaux alternatifs*, par définition, dans le cas de l'espace *mental autonome*, une telle option n'existe pas. L'espace *mental*

autonome résulte par essence de l'absence de socle spatiotemporel *partagé*. Ainsi, le repérage spatiotemporel ne peut s'y effectuer ni positivement – comme dans le cas de l'espace *mental de base* – ni négativement comme pour les *espaces mentaux alternatifs* passé et futur, mais de façon indépendante, pourvu que soit conservée la cohérence temporelle au sein du texte.

D'une manière générale, les œuvres de fiction se construisent dans des *espaces mentaux autonomes*. C'est notamment la raison pour laquelle, il n'est pas pertinent de chercher un quelconque repérage en relation avec le présent. Par exemple, dans l'incipit suivant, le lecteur ne se soucie guère de savoir à quel moment renvoie le Présent du texte :

- [33] Le Splendid Hôtel n'est plus ce qu'il était depuis la mort de grand-mère. Il faut sans arrêt déboucher les sanitaires. Les papiers se décollent des murs à cause de l'humidité. Le Splendid Hôtel est construit sur une nappe d'eau souterraine. C'est la faute à grand-mère. Personne n'avait jamais construit un hôtel en bordure du marais.

REDONNET (1986), *Splendid Hôtel*, p. 9

Seul compte ici, le contraste par exemple entre Présent et Imparfait : « Le Splendid Hôtel n'est plus ce qu'il *était* depuis la mort de grand-mère ». Un tel effet aurait d'ailleurs pu être obtenu à l'aide d'autres tiroirs verbaux :

- [34] Le Splendid Hôtel n'*était* plus ce qu'il *avait été* depuis la mort de grand-mère. Il *fallait* sans arrêt déboucher les sanitaires. Les papiers se *décollaient* des murs à cause de l'humidité. Le Splendid Hôtel *était* construit sur une nappe d'eau souterraine. C'*était* la faute à grand-mère. Personne n'avait jamais construit un hôtel en bordure du marais.

Ici, contrairement à ce qui se passe dans l'espace *mental de base*, l'Imparfait paraît immédiatement acceptable même en l'absence d'introducteur. Ainsi, comme l'illustrent les exemples ci-dessus, un tiroir verbal peut éventuellement en substituer un autre : Imparfait et Présent s'avèrent ici interchangeables. C'est en ce sens que HAMBURGER (1977/1986, 80) écrit justement : « Supposons que la phrase : "Monsieur X. était en voyage" figure dans un roman. Aussitôt il apparaît que cet imparfait change complètement de caractère. [...] ce que m'apprend cette phrase, ce n'est pas que Monsieur X. *était* en voyage, mais bien qu'il *est* en voyage ». Pour cette raison, dans un tel contexte, l'énoncé « Il portait la barbe » – examiné plus haut – ne signifierait plus « maintenant il ne porte plus la barbe » (LE GUERN & RÉMI-GUIRAUD 1986, 27).

Comme le montre ces quelques exemples, l'espace *mental autonome* peut donner lieu à des comportements temporels différents de ceux observés en situation élémentaire d'interaction verbale. Il serait vain d'essayer de donner un aperçu de la richesse des relations temporelles susceptibles d'exister au sein de l'espace *mental autonome*. N'étant pas régi par les mêmes contraintes que celles de la communication en

situation élémentaire d'interaction verbale, l'espace *mental autonome* autorise une grande latitude dans l'utilisation des tiroirs verbaux (voir la notion de « système multifocal » « qui correspond à un emploi des temps dans lequel il n'y a aucun temps-pivot », JUDGE 2002, 137). En dresser un panorama représentatif demanderait un travail à lui seul. Signalons néanmoins que c'est au sein de l'espace *mental autonome* qu'opère normalement le Passé simple. À l'instar du Passé composé, en son essence, le Passé simple renvoie à un passé. De plus – comme nous le verrons – en s'étayant sur la dynamique du déroulement dans le temps de la chaîne sonore, le Passé simple (tout comme le Passé composé) servira à véhiculer la progression, caractéristique de la narration.

1.9 CONCLUSION

Comme l'a montré cette première partie, de nombreuses notions restent encore difficiles à cerner. La littérature sur les tiroirs verbaux fait abondamment usage de points de repère, vecteurs, intervalles, bornes, etc. sans qu'il soit toujours facile de voir à quoi correspondent (autrement que métaphoriquement) ces notions théoriques *dans la réalité du locuteur*. C'est en ce sens que nous avons essayé d'inclure la corporalité de l'humain et les conditions matérielles de la situation d'énonciation. En effet, contrairement à l'analyse d'autres phénomènes linguistiques, le traitement de la déixis, dont relève le fonctionnement du temps grammatical, semble d'emblée imposer la prise en compte de la réalité matérielle et cognitive des interlocuteurs et, bien entendu de la capacité de la langue à renvoyer à la réalité. Ce constat nous a conduit à prendre la situation élémentaire d'interaction verbale comme point de départ de notre réflexion. Ainsi au lieu de nous baser sur l'énoncé déjà actualisé (ce que nous ferons dans la suite de ce travail), nous avons délibérément opté pour la perspective de l'encodage en essayant de repérer les divers paramètres susceptibles d'entrer en considération dans l'expression de la temporalité via le temps grammatical. La compréhension des phénomènes les plus élémentaires devrait alors nous permettre d'aborder progressivement les énoncés à la temporalité plus complexe.

Ce positionnement méthodologique nous a mené à recourir à la théorie des espaces mentaux de FAUCONNIER (1984) pour l'appliquer à l'approche des tiroirs verbaux par KLEIN (1994) et GOSSELIN (1996), pour qui le temps grammatical se définit comme la fusion d'une relation aspectuelle et temporelle. La première concerne le type d'agencement entre l'*intervalle-en-question* et l'*intervalle du procès*, la seconde celui qu'entretient l'*intervalle-en-question* avec l'*intervalle d'énonciation*. La notion d'*intervalle-en-question* (« intervalle de référence » chez GOSSELIN ou « topic time » chez KLEIN) nous ayant paru difficile à circonscrire chez les deux auteurs, nous avons fait une proposition théorique, consistant à envisager l'*intervalle-en-question* comme un espace mental susceptible de recouvrir trois réalités différentes, selon qu'il est défini de façon positive, négative ou autonome par rapport au repérage

spatiotemporel partagé lié à la situation élémentaire d'interaction verbale (le *moi/toi-ici-maintenant*).

Comme il est apparu au cours de cet examen, la méthode employée n'aboutit qu'à trois types de relations aspectuelles *rétrospectif, en cours, prospectif* (contre quatre chez GOSSELIN (1996) pour le français). La prise en compte séparée des relations aspectuelle et temporelle nous a amené à considérer que la relation aspectuelle était probablement première (<avoir lu>) complétée par la suite par la relation temporelle (Présent ⇒ « J'ai lu »).

Corroborant indirectement notre proposition de hiérarchisation en *espace mental de base* (par défaut) et *espaces mentaux alternatifs* (définis par la négative par rapport au premier), les recherches en acquisition font état d'une confusion chez l'enfant, qui tend à regrouper antériorité et postériorité en un tout « non-maintenant » :

Vers 2,4, les occurrences de *maintenant* et *aujourd'hui* prennent une valeur temporelle [...]. L'enfant fait donc référence à un moment qui n'est plus celui de la parole. Mais il est intéressant de noter que plus précisément le signifié de formes comme « hier » ou « demain » pourrait être paraphrasé par « pas maintenant », dans une relation confuse. Déjà Grégoire notait chez son fils des utilisations indifférentes de *demain* ou d'*hier*. « Tout ce qui n'est pas présent, que cela relève du passé ou du futur, possède un caractère uniforme, celui de ne pas exister. [...] ».

(FRANÇOIS, FRANÇOIS, SABEAU-JOUANNET & SOURDOT 1977, 195-196)

Dans un commentaire proche de notre conception, JOLY signale également ce cas intéressant de déictique en langue bantou :

Ces deux espaces de temps [=le temps de la mémoire et le temps de l'imaginaire], qui, du point de vue linguistique, correspondent respectivement au passé et au futur, n'existent [...] que dans le présent de pensée dont ils sont dépendants. Ce sont en fait des *absents*, le passé, ou « advenu », parce qu'il représente du temps qui n'est plus (du temps déjà actualisé), le futur, ou « à venir », parce qu'il représente du temps qui n'est pas encore actualisé. C'est la raison pour laquelle, par exemple, le kinyarwanda, langue bantou, utilise le même mot (*ejo*) pour désigner « hier » et « demain », par opposition à *noone* (« aujourd'hui »).

(JOLY 1994b, 57)

Rappelons enfin que les propositions élaborées dans cette partie sont encore grammaticales et n'entendent pas donner un panorama exhaustif des temps grammaticaux de l'indicatif. Dans notre souci de traiter en premier lieu les énoncés élémentaires, nous n'avons pas abordé la construction d'espaces mentaux résultant de l'utilisation de subordonnées comme dans « Pierre m'a confirmé *qu'il partirait au Brésil cet été* ».

Par définition, tout espace mental admet la construction d'un nouvel espace mental en son sein, à l'aide d'un introducteur. Il existe toutefois certaines restrictions. En effet, si en situation élémentaire d'interaction verbale, il est toujours possible d'introduire un *espace mental autonome*

(par exemple pour relater un conte, en l'introduisant à l'aide de « il était une fois »), il est en revanche impossible de construire un *espace mental de base* ou *alternatif* dans une situation ne permettant pas un repérage temporel commun (un roman, un essai, etc.). Ce qu'illustre efficacement la vignette suivante :



GELUCK (1994), *Le meilleur du chat*

2 L'ASPECT GRAMMATICAL

2.1 INTRODUCTION

En dépit de la latitude dans la définition de l'*aspect*, la distinction entre l'*aspect lexical* (désormais *mode de procès*) et l'*aspect grammatical* (ici *aspect*) semble aujourd'hui faire l'unanimité (voir CONFAIS 1990/1995, 201). Le *mode de procès* concerne la valeur intrinsèque du « lexème verbal et [de] son environnement actanciel » (GOSSELIN 1996, 10) (par exemple : <laver sa voiture> et <laver des voitures>). Le second, auquel ce chapitre sera consacré, repose sur la modification morphologique du verbe ; par exemple la différence entre « Il *lavait* sa voiture » et « Il *lava* sa voiture ».

Comme il est apparu dans le développement de la section précédente, notre réflexion s'inscrit en partie dans le cadre théorique de KLEIN (1994) et GOSSELIN (1996). Dès lors au terme *aspect*, généralement usité, nous avons substitué celui de *relation aspectuelle* pour désigner le type d'agencement entre l'*intervalle-en-question* et l'*intervalle du procès*. C'était déjà là prendre position. Dans la présentation qui va suivre, sauf démarcation nécessaire, nous recourons essentiellement à la dénomination conventionnelle d'*aspect* qui, plus vague, englobe celle de *relation aspectuelle*.

Dans ce chapitre, nous dresserons en premier lieu un aperçu des difficultés que pose l'examen de l'*aspect* en français : le flottement terminologique, l'enchevêtrement des phénomènes temporels, et les problèmes liés à la délimitation de l'objet même de l'investigation. En second lieu, nous poserons un regard critique sur plusieurs définitions de l'*aspect*, dont on relèvera le caractère souvent indéterminé, rendant leur utilisation malaisée. À la suite de ces observations, dans le prolongement de notre choix théorique, nous envisagerons les quatre aspects de base proposés par GOSSELIN et KLEIN. Notre modèle de la *relation aspectuelle* n'en prévoyant que trois, nous essaierons de démontrer en quoi l'*aoristique* semble échapper à la répartition conçue par les deux auteurs. Cette interrogation sur l'*aoristique* nous conduira à l'*aspect accompli* (i.e. *rétrospectif*) et à une réflexion sur les deux comportements aspectuels attribués au Passé composé. La dernière section concernera la relation de type *en cours* (≈ « imperfectif »). Venons-en donc aux premières difficultés soulevées par l'examen de l'*aspect*.

2.2 L'ASPECT : PREMIERS REPÈRES

La simple énumération de ces quelques exemples suffit à montrer que la catégorie de l'aspect regroupe une large variété de distinctions possibles. On aura remarqué le « et cœtera ». La théorie de l'aspect en regorge.

WEINRICH (1964/1973), *Le temps*, p. 108

RIEGEL, PELLAT & RIOUL (1994, 292) font remonter la réflexion sur l'aspect au XIX^e siècle à propos des langues slaves. KLEIN (1994, 27) précise que le terme *aspect* serait la traduction française du russe *vid* (« vue »). Comme le remarque CREISSELS, cette référence aux langues slaves s'avère problématique (voir également l'avertissement de COHEN 1989, 143) :

La description des langues slaves ayant joué un rôle important dans l'émergence de la notion d'aspect, ces langues sont souvent considérées comme illustrations typiques de systèmes verbaux où l'aspect intervient de manière prépondérante. Mais en réalité, le terme d'aspect s'applique en linguistique slave à une distinction sémantique qui n'a plus qu'un rapport indirect avec la plus grande partie de ce que l'on appelle maintenant aspect dans la description de la plupart des langues, et l'aspect slave est un bien mauvais modèle pour la description d'autres langues, car les systèmes verbaux slaves présentent des particularités qu'il est très exceptionnel de retrouver (en tout cas au même degré) en dehors de cette famille de langues.

(CREISSELS 2006, 194)

Si, comme l'évoquent RIEGEL *et al.* (1994, 292), l'application au français de notions issues des langues slaves a suscité quelques réticences, il semble que de nos jours, l'existence de l'aspect en français soit reconnue par la plupart des linguistes (voir par exemple NOVAKOVA 2001, 205 ; on peut toutefois citer des exceptions encore relativement récentes comme celle de WEINRICH 1964/1973, 108-109). Cette reconnaissance n'est cependant pas suffisante. Se pose en effet le problème de la définition et de l'identification de l'aspect en français puisque, contrairement aux langues slaves, aucune marque morphologique n'est à proprement parler exclusivement dédiée à son expression (CREISSELS 1995, 176-177 ; 2006, 195). À l'instar de MAINGUENEAU (1994/1999, 64), on pourrait néanmoins considérer que « la catégorie de l'aspect se présente comme un système très fermé d'éléments opposés, caractérisés par un signifiant nettement perceptible » dans la mesure où, une fois admise l'existence de l'aspect en français, on sait qu'il se trouve exprimé par la morphologie verbale. Mais s'il est caractérisé par un « signifiant nettement perceptible », quel est alors son signifié ? De plus, en l'absence de marquage spécifique, permettant son repérage univoque, est-on sûr que chacun de ces signifiants véhicule une valeur aspectuelle ? Dépend-elle par ailleurs uniquement du verbe ? À ces incertitudes vient s'ajouter « l'immense flou terminologique » (NOVAKOVA 2001, 205) des études sur l'aspect en français. À titre d'illustration, dans un article sur l'Imparfait et le Passé simple, BRES (1998b, 34) déclare, à propos de l'approche aspectuelle : « on trouve dans des cadres

théoriques différents, les oppositions suivantes (que je considérerai comme globalement équivalentes) : imparfait (imperfectif, sécant, inachevé, perspective interne, intervalle ouvert, statique, etc.) vs passé simple (perfectif, global, achevé, perspective externe, intervalle fermé, dynamique, etc.) » (à ce propos, voir également la citation de WEINRICH en exergue page 65).

Le problème se trouve accru par le chevauchement terminologique entre l'analyse des modes de procès (aspect lexical) et de l'aspect (grammatical). Ainsi dans une note, GOSSELIN tient à préciser :

La signification des termes d'*accompli* et d'*inaccompli* ne paraît pas toujours convenir à la description des phénomènes pour lesquels nous les utilisons [...]. Nous n'avons toutefois pas souhaité ajouter à la terminologie aspectuelle qui est déjà surabondante, et souvent peu explicite. Par ailleurs, nous avons essayé d'utiliser le moins possible les termes de *perfectif* et d'*imperfectif* pour éviter la confusion avec l'aspect lexical.

(GOSSELIN 1996, 22 note 16)

CREISSELS nous met également en garde vis-à-vis d'autres dérives terminologiques:

Il convient d'être attentif aux risques de confusions qui découlent d'une pratique récente mais largement répandue (surtout dans les ouvrages en langue anglaise) qui consiste à reprendre *perfectif/imperfectif* avec des valeurs différentes de celle qui a été initialement donnée à ces termes dans la description des langues slaves : dans les grammaires descriptives écrites en anglais (et parfois aussi dans des ouvrages écrits en français), le couple *perfectif/imperfectif* est utilisé avec la valeur couramment donnée en français à *accompli/inaccompli*, c'est-à-dire avec une valeur très différente de la valeur avec laquelle ces termes ont été à l'origine introduits pour la description des langues slaves.

(CREISSELS 2006, 195)

À titre d'exemple, comparons les définitions de *l'inaccompli* et de *l'imperfectif* proposées par RIEGEL *et al.* :

- L'aspect *inaccompli* saisit le procès en cours de déroulement : le repère T' [= « le point de l'évènement »] peut se situer en différentes positions entre les bornes initiale et finale.
- L'aspect *imperfectif* envisage le procès dans son déroulement, sans visée du terme final ; le procès est engagé dès que le seuil initial est franchi.

(RIEGEL *et al.* 1994, 293-294)

Si l'on s'en tient à la première partie de chacune des définitions (la seconde servant de glose), il paraît difficile de voir en quoi se différencient l'aspect *inaccompli* et l'aspect *imperfectif*. RIEGEL *et al.* (1994, 293) précisent toutefois que « cette opposition [=imperfectif/perfectif] [...] se manifeste surtout, en français, par le sens du verbe lui-même », ce qui correspondrait non pas à l'aspect grammatical mais lexical (i.e. mode de procès). On voit donc que, selon les auteurs, la distinction *imperfectif/perfectif* se manifesterait « surtout

[...] par le sens du verbe lui-même » (nous soulignons). De son côté, contrairement à RIEGEL *et al.*, MAINGUENEAU semble considérer que cette opposition tient à l'usage du tiroir verbal :

L'aspect perfectif présente le procès comme un tout indivisible, saisi « du dehors » dans toutes les phases de son déroulement, comme une sorte de « point » apparu à un moment déterminé (*il écrivit*). L'aspect *imperfectif* saisit le procès « de l'intérieur » dans son déroulement, sans prendre en compte son début et sa fin (*il écrivait*).

(MAINGUENEAU 1994/1999, 67)

L'aspect accompli/inaccompli « clairement marqué par la morphologie verbale » se définirait quant à lui de la façon suivante :

On parle d'aspect *inaccompli* quand le procès se réalise au moment indiqué par l'énonciation. [...] L'aspect *accompli*, en revanche, est utilisé lorsque le procès est antérieur au moment indiqué par le moment d'énonciation et qu'on considère le résultat de ce procès à ce moment-là.

(MAINGUENEAU 1994/1999, 69)

Si MAINGUENEAU semble associer les deux distinctions accompli/inaccompli et perfectif/imperfectif à la morphologie verbale, on pourrait se demander en quoi un procès qui « se réalise » durant le « moment indiqué par l'énonciation » différerait d'un procès saisi « dans son déroulement ».

Comme le fait apparaître ce court aperçu, il semble difficile d'échapper à la manifestation simultanée de l'ensemble des phénomènes liés à l'expression de la temporalité. Ce que reconnaît MAINGUENEAU :

Beaucoup de grammairiens affirment que le présent ne peut être qu'imperfectif ; c'est vrai en règle générale, mais cela dépend aussi du mode de procès du verbe et du contexte : *Je le prédis* n'est pas imperfectif, tandis qu'en raison de son mode de procès ponctuel, *Je trouve quelque chose* est difficilement acceptable s'il ne s'agit pas d'un présent historique ou d'une habitude.

(MAINGUENEAU 1994/1999, 67)

Le flottement terminologique et la difficulté à déterminer les phénomènes aspectuels nous semblent en partie liés à la question de l'identification de l'objet à libeller. Que recouvre exactement le terme « procès » utilisé par les linguistes ? Est-il exprimé par le verbe seul, le syntagme verbal, l'énoncé dans son entier, l'énoncé pris dans un contexte large²⁷ ? Il est clair qu'opter pour ces trois derniers choix rend difficile l'étiquetage d'un tiroir verbal spécifique, à moins d'observer un

²⁷ Ceci constitue notamment l'une des objections de WEINRICH (1964/1973, 108) : « La théorie de l'aspect s'inscrit dans le cadre trop étroit de la phrase, donc de la micro-syntaxe. De plus, elle se prête mal à être élargie en une théorie de linguistique textuelle, car les déroulements et les phases des procès varient d'un verbe à l'autre ».

comportement aspectuellement univoque de tous les énoncés recourant à ce même tiroir verbal.

Maintenant que nous avons esquissé un aperçu des problèmes, voyons plus concrètement certaines définitions.

2.3 L'ASPECT : DÉFINITIONS

Il va sans dire que la difficulté à établir une définition à la fois intégrante et suffisamment marquée du sceau de l'évidence pour s'imposer à tous, est due essentiellement à la complexité des faits eux-mêmes et à l'impossibilité de réduire totalement l'un à l'autre des systèmes parfois très différents. Il y a quelque apparence cependant que l'histoire même du concept y soit pour quelque chose.

COHEN (1989, 18), *L'aspect verbal*, p. 18

Dans l'ouvrage qu'il consacre intégralement à l'aspect, COHEN en identifie deux grandes conceptions :

La première reconnaît comme aspectif [=relevant de l'aspect] tout ce qui dans le verbe ne relève pas du temps situé (non plus, bien entendu, que des catégories reconnues du mode, de la voix et de la personne). [...] En général, la définition qui résulte d'une telle conception est cumulative. Elle aboutit à une énumération de différents phénomènes sémantiques affectant le verbe plutôt qu'une explicitation synthétique de ce qui leur est commun.

(COHEN 1989, 16)

Comme le remarque COHEN (1989, 16) (et comme le déplore WEINRICH 1964/1973, 108), la plupart des définitions résultant de cette conception de l'aspect terminent par « etc. ». Nous retiendrons cependant de cette conception, le fait qu'elle écarte la dimension de temps situé (équivalant à la relation temporelle dans les approches de KLEIN (1994) et de GOSSELIN (1996)).

Quant à la seconde conception recensée par COHEN (1989, 18), elle envisage comme « aspectif tout ce qui dans un verbe relève de la notion de durée du procès ». COHEN cite à cet égard la définition de VENDRYES (1923/1968, 118) : « On appelle du nom d'*aspect* la catégorie de la durée ». Plus de 80 ans après VENDRYES, cette notion reste couramment évoquée à propos de l'Imparfait (voir à cet égard, une synthèse des présentations de l'Imparfait chez LABEAU 2002b). RIEGEL *et al.* (1994, 295) préconisent toutefois de ne pas recourir à l'expression d'« aspect duratif » puisque « l'impression de durée n'est qu'un effet de sens produit par l'aspect sécant de l'Imparfait ». Même si l'on écarte les formulations faisant directement dépendre l'aspect de la notion de durée – comme celle de VENDRYES (pour d'autres exemples, voir COHEN 1989, 16-18) –, plusieurs définitions restent possibles. Commençons par les plus « métaphoriques », à l'image de celle proposée par COMRIE :

Aspects are different ways of viewing the internal temporal constituency of a situation.

[...]

Aspect is not concerned with relating the time of the situation to any other time-point, but rather with the internal temporal constituency of the one

situation; one could state the difference as one between situation-internal time (aspect) and situation-external time (tense).

(COMRIE 1976, 3 & 5)

Comme s'interroge KLEIN (1994, 28) : « What does 'see' or 'view' mean in this context? ». L'auteur (1994, 29) signale par ailleurs la difficulté d'envisager la temporalité interne de la situation dans des phrases considérées comme aspectuellement différentes telles que « He didn't mean it » et « He wasn't meaning it ». De façon plus précise, CREISSELS (1995, 174) propose quant à lui de définir « la catégorie de l'aspect [...] comme la représentation du déroulement d'un procès relativement à un repère temporel qui ne coïncide pas nécessairement avec le moment de l'énonciation ». Toutefois pour être opérationnelle, une telle définition requerrait l'explicitation de ce « repère temporel ». CREISSELS ne fait apparemment aucune suggestion à cet égard. Pourtant, on ne peut que s'accorder avec la thèse qu'il défend ailleurs à propos des impératifs auxquels devrait se soumettre toute démarche théorique et terminologique :

Une terminologie grammaticale doit s'efforcer d'être le reflet d'un système de définitions qui se développe sans cercle vicieux.

[...]

C'est à partir d'un petit nombre de notions primitives (au sens de la logique) que doivent être construites les autres notions, et la définition de chaque notion ne doit s'appuyer que sur les notions primitives ou sur des notions dont la définition ait été préalablement posée.

(CREISSELS 1993, 52 & 54)

Quel serait alors ce « repère temporel » nécessaire à la détermination de l'aspect que CREISSELS n'a pas préalablement défini ? La proposition de DUCROT (DUCROT & SCHAEFFER 1995, 688) constitue une réponse possible : « Les indications [...] concern[a]nt les rapports entre la période qui est thème de l'énoncé [...] et celle où se situe le procès [constituent] le domaine propre de l'aspect ». Cette solution rejoint, celle de KLEIN (1994, 99), que nous avons adoptée : « Aspects are ways to relate the time of situation [=TSit] to the topic time [=TT]: TT can precede TSit, it can follow it, it can contain it, or be partly or fully contained in it » ; ou pour le français, celle de GOSSELIN (2005, 36) : « C'est la relation entre l'intervalle de référence (de monstration) et celui du procès qui définit l'aspect grammatical » (ce que, pour notre part, nous avons respectivement appelé *l'intervalle-en-question* et *l'intervalle du procès*). Rappelons que pour GOSSELIN (2005, 33) et pour nous, l'aspect concerne la proposition (voir également SMITH 1983). À partir de cette définition, il devient possible de recenser divers types d'aspects.

2.4 LES QUATRE ASPECTS DE BASE

GOSSELIN (2005, 36) en recense quatre de base : l'aoristique, l'inaccompli, l'accompli et le prospectif (qui correspondent respectivement à *perfective*, *imperfective*, *perfect*, *prospective* chez KLEIN 1994, 108). La

relation aspectuelle se décrit de la façon suivante (nous reprenons nos dénominations) :

- L'*intervalle-en-question* coïncide avec l'*intervalle du procès* : *auristique*²⁸
- L'*intervalle-en-question* inclut l'*intervalle du procès* : *inaccompli*
- L'*intervalle-en-question* est postérieur à l'*intervalle du procès* : *accompli*
- L'*intervalle-en-question* est avant l'*intervalle du procès* : *prospectif*

GOSSELIN les glose en ces termes :

Avec l'aspect auristique (perfectif), justement qualifié dans la perspective guillaumienne d'"aspect global", le procès est montré dans son intégralité [...] L'aspect inaccompli (imperfectif) ne présente qu'une partie du procès, les bornes initiale et finale ne sont pas prises en compte [...] L'aspect accompli montre l'état résultant du procès [...] L'aspect prospectif en présente la phase préparatoire.

(GOSSELIN 2005, 36)

Comme le souligne KLEIN (1994, 108), la métaphore spatiale couramment utilisée pour décrire l'« imperfectif » qui « saisit le procès "de l'intérieur" » (MAINGUENEAU 1994/1999, 67) se justifierait alors par le fait que l'*intervalle-en-question* inclut l'*intervalle du procès* (voir également DUCROT & SCHAEFFER 1995, 689-690). Confrontons maintenant ces résultats avec ceux auxquels nous sommes parvenus dans la partie 1.8.5 (page 44), où notre approche par les espaces mentaux a débouché sur l'identification de trois grands types de relations aspectuelles : *rétrospectif*, *en cours* et *prospectif*. Voyons tout d'abord les correspondances terminologiques qu'il semble possible d'établir :

ici même	GOSSELIN (1996)	KLEIN (1994)	conventionnel	autres
<i>rétrospectif</i>	accompli	PERFECT	accompli	
<i>en cours</i>	inaccompli	IMPERFECTIVE	imperfectif	sécant ²⁹
<i>prospectif</i>	prospectif	PROSPECTIVE	prospectif	
?	auristique	PERFECTIVE	perfectif	non-sécant

Tableau 6 – L'aspect : correspondances terminologiques

Rappelons que notre approche reconnaît à la relation aspectuelle une dimension temporelle de « second ordre », symbolisée par la flèche dans la schématisation de la figure reprise ci-dessous :

²⁸ Rappelons que pour GOSSELIN, la coïncidence est topologiquement parfaite.

²⁹ GUILLAUME (1929/1965, 61) explique ainsi : « L'image verbale est une image qui, d'instant en instant, opère sa réalisation, de sorte que, en quelque point de son déroulement qu'on la considère, elle se divise en deux parties, l'une déjà accomplie qui figure dans la perspective *réalité* et l'autre inaccomplie qui figure dans la perspective *devenir*. Cette vision *sécante* de l'image verbale est exprimée dans la langue française par la forme d'*imparfait*. La phrase *Pierre marchait* signifie que Pierre marchait déjà depuis un temps aussi court ou aussi long que l'on voudra (perspective *réalité*), et qu'il marchera encore pendant un temps aussi long ou aussi court que l'on voudra (perspective *devenir*) ».

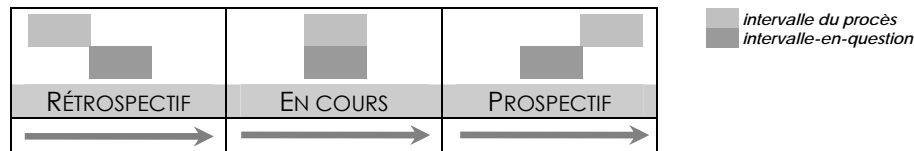


Figure 31 – Les trois schémas de la relation aspectuelle

Pourquoi « second ordre » ? Parce que cette dimension temporelle n'est pas déictique. Elle ne permet pas par nature la localisation du procès sur l'axe du temps, mais uniquement dans l'espace mental. La localisation déictique est effectuée par la dimension temporelle de premier ordre, c'est-à-dire par la relation temporelle (i.e. le type d'agencement entre l'*intervalle-en-question* et l'*intervalle d'énonciation*). Pourquoi ce modèle – étayé sur le fonctionnement par défaut au sein de l'espace mental de base – ne permet-il pas de prévoir l'aoristique ?

2.4.1 LE PROBLÈME DE L'AORISTIQUE

Bien que notre position à cet égard s'avère encore balbutiante et demanderait des approfondissements, nous allons essayer de montrer qu'envisager l'aoristique comme une relation aspectuelle telle que nous l'avons définie – en accord avec GOSSELIN, KLEIN et NOYAU – ne va pas de soi. Dans la partie sur le Passé simple (§5.3.5.1, page 206), nous proposerons une interprétation alternative de l'aoristique en relation étroite avec les contraintes de la narration. Mais avant d'en arriver là, examinons certaines définitions, dont on remarquera d'emblée le caractère métaphorique, présage probable d'une certaine difficulté à circonscrire le phénomène :

- L'aspect aoristique offre une vue globale (perfective) du procès. (GOSSELIN 1996, 22)
- Le procès perçu suivant l'aspect non-sécant est [...] saisi globalement, de l'extérieur, et enfermé dans des limites ; en particulier, une borne finale lui est assignée. (RIEGEL *et al.* 1994, 294)
- L'aspect *perfectif* présente le procès comme un tout indivisible, saisi « du dehors » dans toutes les phases de son déroulement, comme une sorte de « point » apparu à un moment donné. (MAINGUENEAU 1994/1999, 67)
- Au perfectif, le procès [...] est intérieur à la période dont on parle. (DUCROT & SCHAEFFER 1995, 689)
- Perfectivity indicates the view of a situation as a single whole, without distinction of the various separate phases that make up that situation. (COMRIE 1976, 16)

Toutes ces définitions, à l'exception de celle de DUCROT, font référence à une forme de « globalité » ou d'« indivisibilité ». Les formulations de MAINGUENEAU et de COMRIE paraissent presque contradictoires : est-il possible de saisir le procès « dans toutes les phases de son déroulement », « without distinction of the various separate phases » ? Courant, l'usage de la métaphore rend les définitions difficilement falsifiables : « saisi de l'extérieur », « intérieur », « une sorte de point »,

« enfermé », etc. Dans la mesure où GOSSELIN (ou KLEIN) recourt aux intervalles, il échappe a priori à cette incertitude puisqu'il lui est possible de considérer comme définitoire de l'aspect aoristique la coïncidence parfaite de l'*intervalle-en-question* avec l'*intervalle du procès* (même si, nous l'avons vu, la nature de ces intervalles soulève des interrogations). En nous positionnant au sein de l'expérience (passé et présent) et en reprenant la définition de la relation aspectuelle adoptée plus haut, essayons d'interroger cette notion telle qu'elle est présentée ici. Nous nous inspirerons de la définition de RIEGEL *et al.* (1994, 294), où il est explicitement fait état de l'existence d'une « borne finale », alors que les notions de « globalité », « indivisibilité » n'y font qu'allusion. Comme le suggère la définition de « fin » du *Petit Robert* (2001) : « point d'arrêt ou limite d'un phénomène dans le temps », la présence d'une borne finale sous-entend une dimension temporelle. Par ailleurs, parler de borne finale, c'est semble-t-il impliquer la complétion du procès (sa globalité ?). Ce que les tests de perfectivité (VETTERS 1996, 114-115) sur le Passé simple – considéré comme archétype de l'aoristique – mettent en évidence :

[35] Il courut jusqu'à midi. (borne finale explicitée)

[36] Il courut de huit heures à midi. (bornes initiale et finale explicitées)

Une telle complétion n'est concevable qu'en fonction d'un repère temporel :

It does not make sense to speak of completedness without (implicitly) relating it to a time: completed when? A boiled egg is an egg whose boiling is completed – but this completedness is related to a particular time, before which it was not completed.

(KLEIN 1994, 109).

Se pose maintenant la question de savoir où situer ce repère et à quel intervalle l'assimiler. Les définitions entrevues plus haut suggèrent que le procès est envisagé « du dehors », « de l'extérieur ». La fin du procès n'étant perceptible qu'une fois advenue, l'aspect aoristique semble alors requérir un repérage temporel postérieur au procès (donc extérieur). Quel serait alors cet intervalle ? Si l'on choisit l'*intervalle-en-question* comme le dicterait la définition de la relation aspectuelle, on retrouve l'aspect « accompli »³⁰ (voir ci-dessus). À moins de postuler l'existence d'un autre intervalle, seul l'*intervalle d'énonciation* s'offrirait comme solution, rendant la relation non pas *aspectuelle* mais *déictique*. Paradoxale, une telle conclusion nous ramène à une conception plus traditionnelle du temps grammatical, envisagé comme dépourvu de dimension aspectuelle. C'est d'ailleurs la position qu'adopte TOURATIER à

³⁰ Ce choix s'avère par ailleurs contradictoire avec la définition de GOSSELIN et KLEIN, pour qui l'aoristique se définit par la coïncidence de l'*intervalle-en-question* avec l'*intervalle du procès*.

propos du Passé simple et des formes simples du temps grammatical d'une manière générale :

Si l'on admet [...] que l'unité morphologique aspectuelle commune à toutes les formes dites composées est le signifiant d'un morphème, que l'on peut aussi qualifier d'aspectuel, on dira que les prétendues formes simples ne sont que les formes verbales dépourvues de morphème aspectuel.

(TOURATIER 1996, 99)

Cette démonstration (limitée au passé) n'a pas pour but de remettre en question les observations linguistiques sur le comportement « aoristique » (ou « perfectif ») des énoncés (et l'opposition classique « perfectif »/« imperfectif »). Elle entend seulement interroger la formulation des définitions proposées qui, comme nous venons de le voir, ne sont pas exemptes de problèmes. Aussi, proposerons-nous plus loin une réinterprétation possible de l'aspect aoristique en fonction des contraintes liées à la narration. Venons-en maintenant à l'accompli, que nous allons également confronter à l'« aoristique ».

2.4.2 L'ACCOMPLI (OU RÉTROSPECTIF)

Contrairement aux formulations – incertaines – utilisées pour l'aoristique, celles de l'accompli ne contiennent pas de métaphores, et paraissent immédiatement plus faciles à conceptualiser :

- L'aspect accompli montre l'état résultant du procès. (GOSSELIN 2005, 36)
- L'aspect accompli est utilisé lorsque le procès est antérieur au moment indiqué par l'énonciation et qu'on considère le résultat de ce procès à ce moment-là. (MAINGUENEAU 1994/1999, 67)
- L'aspect *accompli* envisage le procès au-delà de son terme, comme étant réalisé, achevé. (RIEGEL *et al.* 1994, 292)

Le procès est normalement perçu comme achevé. L'état résultant n'est mentionné que par GOSSELIN et MAINGUENEAU. Seul ce dernier évoque explicitement que le procès est considéré comme antérieur (notre *rétrospectif*). Si l'aspect accompli se démarque de l'aoristique par une morphologie verbale claire permettant son identification (les formes composées), les définitions là encore fluctuent quelque peu. On remarquera par exemple que, contrairement à MAINGUENEAU, RIEGEL *et al.* (1994, 293), pour qui la complétion s'offre seule comme définitoire, voient dans la rétrospection un effet de sens dérivé : « Les formes composées n'expriment pas seulement l'aspect accompli. Dans un système temporel corrélatif, elles peuvent exprimer l'antériorité : *Quand il avait déjeuné, il sortait promener son chien*. Le procès au plus-que-parfait est antérieur au procès à l'imparfait ». Se pose là encore la question de savoir s'il est possible de parler de procès achevé sans avoir une conception dynamique de l'aspect (qui à certains égards rejoindrait l'approche guillaumienne, voir BRES 1997b, 86) ? Un procès serait-il concevable comme achevé en l'absence de repère temporel postérieur ? Peut-on soustraire l'aspect à la dimension temporelle

inhérente à la conception même de « procès » ? Notre approche de la question tendrait à répondre par la négative à ces questions. Mais venons-en à l'autre partie problématique de ces définitions : la notion d'état résultant, que nous évoquerons en lien avec celle d'aoristique à partir du traitement du Passé composé.

Bien qu'il ne l'ait pas formulé en termes d'état résultant, BENVENISTE (1966, 249) remarque à propos du Passé composé : « *il a fait* met l'évènement passé en liaison avec notre présent ». C'est alors que le linguiste propose la distinction entre l'« accompli du présent » et l'« aoriste du discours » (par exemple : « J'ai lu ce livre l'année dernière »). Examinons les fondements de cette différenciation. Rappelons que le participe passé indique : « une relation temporelle d'antériorité par rapport à l'intervalle de référence marqué par l'auxiliaire [...]. Il présente le procès sous l'aspect aoristique » (GOSSELIN 1996, 204-205) (pour une approche similaire du participe passé, mais en termes guillaumiens, voir par exemple BOONE & JOLY 1996, 18 & 302). Prenons l'un des exemples utilisés par GOSSELIN (qui en contexte correspondrait à l'« accompli du présent » de BENVENISTE) :

[37] Luc a mangé une pomme. (GOSSELIN 1996, 207)

Opposons-lui une utilisation dite « aoristique » telle que :

[38] L'année dernière, Luc a mangé une pomme. Il a été malade.

GOSSELIN commente [37] de la façon suivante : « Cela implique que le locuteur de [37] considère que Luc est toujours, au moment présent, dans l'état résultant du procès lui-même, et donc, du point de vue pragmatique, que la présentation du procès passé reste pertinente ». Si l'on admet comme recevable ce critère de pertinence, à partir de quel moment va-t-on pouvoir trancher pour savoir si le Passé composé est un « accompli » ou un « aoristique » ? En effet, il est possible d'imaginer un contexte où [38] s'avère pertinent pour répondre négativement à une offre dans le présent : « Votre fils mangerait bien une pomme non ? ». Devrait-on alors en déduire que [38] serait en l'occurrence un « accompli du présent » puisque « du point de vue pragmatique, [...] la présentation du procès passé reste pertinente » ? Ne serait-ce pas en définitive la vertu de tout procès passé de rester *potentiellement* pertinent dans le présent (voir par exemple « je suis né en 1976 ») ? En accord avec KLEIN, en raison de son indétermination, un tel critère ne nous paraît pas acceptable comme définitoire (rappel : TU, Time of utterance ; TT, Topic time : *intervalle-en-question*) :

Another notion [...] is often used to characterise the perfect, or at least some uses of it: 'present relevance' [...] It is easy to see where this intuition comes from. The present perfect makes an assertion about a TT in the present; its tense component marks TU as being included in TT. Moreover, its aspectual component explicitly relates the time of the situation to this TT; whence the

idea that the situation is relevant to the present. This intuition easily generalises to TT in the past or in the future; hence the more general characterisation which for example, Comrie (1976, 56)³¹ takes to be constitutive for the perfect: relevance beyond the situation. But this is not to be considered the definition of the perfect.

(KLEIN 1994, 110)

Essayons de voir en quoi dans les exemples ci-dessus, en situation élémentaire d'interaction verbale, dans [37] comme dans [38], le Passé composé stipule simplement que le procès relaté est advenu. À cet effet, reprenons la traduction de la citation de FRISCH (1976, 618) déjà mentionnée page 58 : « Une fois j'ai perdu un amour. Il y a longtemps. Mais je n'ai jamais cessé de l'avoir perdu ». Adaptons-la à nos exemples : « Si Luc a mangé une pomme le 10 octobre 2002, dorénavant Luc ne cessera jamais d'avoir mangé une pomme le 10 octobre 2002 »³². Toutefois cet état de fait peut, selon les situations, s'avérer plus ou moins pertinent par rapport au moment d'énonciation. Ainsi, tandis que [39] permettrait de répondre à la question « Tu as faim ? », [40] serait a priori saugrenu :

[39] Merci, j'ai mangé une pomme.

[40] Merci, la semaine dernière, j'ai mangé une pomme.

Plusieurs questions restent toutefois en suspens. Même s'il est apparemment possible d'expliquer le comportement du Passé composé par une seule instruction, il n'en reste pas moins que deux « effets de sens typiques » (GOSSELIN 1996) lui sont reconnus : « accompli du présent » en [39], « aoristique » en [40]. Alors comment peut-on les expliquer ?

En premier lieu, en accord avec GOSSELIN (1996, 206), soulignons que ce sont les circonstants temporels qui confèrent à l'ensemble de l'énoncé l'effet aspectuel « aoristique » ou « accompli ». Aussi, nous paraît-il erroné de rendre le tiroir verbal seul responsable du sens global obtenu. Étiqueter d'« accompli du présent » le Passé composé dans « J'ai mangé une pomme » et d'aoristique celui de « J'ai mangé une pomme l'année dernière », c'est, comme le déplore CHEVALIER (1996, 85), « en arriver à cette posture pour le moins étrange [...] qui consiste, au vu de phrases pour partie semblables, pour partie distinctes, à imputer les différences [...] non point aux éléments effectivement dissemblables mais, au contraire, aux éléments communs à ces phrases ».

En somme, si l'on cherche à attribuer une valeur aspectuelle à un temps grammatical spécifique, il est fondamental de l'examiner dans un contexte minimal. A priori aucune différence n'existe entre :

³¹ La citation en question est la suivante : « In the perfect of result, a present state is referred to as being the result of some past situation: this is one of the clearest manifestations of the present relevance of a past situation » (COMRIE 1976, 56).

³² C'est à ce genre de phénomène que GUILLAUME (1964, 57) semble se référer quand il déclare : « Le verbe *lire*, c'est l'action de lire jusqu'au terme de sa durée ; le verbe *avoir lu*, la subséquence qui s'étend *ad infinitum* au delà de ce terme ».

- [41] Il a fermé son magasin.
[42] Il a téléphoné.

Dans les deux cas le Passé composé stipule que ce fait est advenu. Son utilisation avec un circonstant temporel passé tel que « hier », « l'année dernière », etc. ne modifie en rien cette conclusion. Toutefois, avec *depuis + durée quantifiable*, qui permet la mise en relation directe avec le moment d'énonciation, [44] paraît plus difficilement acceptable alors que [43] ne pose aucun problème (nous utilisons le test donné par GOSSELIN 1996, 206) :

- [43] Il a fermé son magasin depuis une semaine.
[44] ?? Il a téléphoné depuis une semaine.

GOSSELIN (1996, 206) en déduit alors qu'un énoncé tel que [43] « indique que l'on a affaire au présent accompli ». Ce phénomène s'expliquerait par la nature du mode de procès (nous approfondirons cette question plus loin). En son essence, un mode de procès tel que *fermer* inclut deux états (voir KLEIN 1994, 105-106), dès lors, une fois arrivé à son terme, le procès décrit par *fermer son magasin* sous-entend nécessairement un état résultant, en l'occurrence : « son magasin est fermé », en relation directe avec le présent d'énonciation (voir également l'explication en termes de « séquelle » proposée par GUILLAUME 1929/1965, 21 ; et celle de KLEIN 1994, 110). En revanche, « avoir téléphoné » indique uniquement que le procès est révolu sans sous-entendre d'état résultant. On voit donc que si l'« état résultant » se manifeste effectivement dans certains contextes avec des modes de procès spécifiques, il ne peut servir de critère définitoire.

Poursuivons notre observation en essayant de mettre en évidence le rôle déterminant du contexte. Le Passé composé, on vient de le voir en [43], peut autoriser la manifestation d'un état résultant. Cet effet de sens résulte du lien intrinsèque de ce tiroir verbal avec l'*espace mental de base* (mis en évidence par *depuis+durée*). Supprime-t-on ce lien par défaut, par exemple en recourant à l'introducteur d'*espace mental alternatif* passé « l'année dernière », alors toute interprétation résultative devient impossible (voir GOSSELIN 1996, 206) :

- [45] *L'année dernière, il a fermé son magasin depuis une semaine.

C'est donc bien du contexte et de lui seul que dépendrait cet effet de sens, qui par conséquent ne semble pouvoir être présenté comme définitoire du Passé composé et, d'une manière plus générale de l'aspect accompli. Si, parmi les définitions ci-dessus, l'état résultant ne peut être retenu comme critère³³, seules demeurent les notions

³³ L'acception d'« état résultant » étant vague (voir : « Luc a mangé une pomme »), une telle notion semble couvrir les possibilités qu'autorise le Passé composé utilisé au

d'antériorité (MAINGUENEAU 1994/1999, 67) et de complétion (RIEGEL *et al.* 1994, 292). RIEGEL *et al.*, on l'a vu, ne semblent pas considérer l'antériorité comme définitoire. MAINGUENEAU (1994/1999, 70) doute pour sa part du critère de complétion : « L'emploi de l'accompli n'implique pas nécessairement que le procès est achevé : si dans *Voilà, il a écrit sa page [...]*, le procès est terminé, dans *il a pleuré des heures, et il continue [...]*, ce n'est plus le cas ; ici, c'est seulement le résultat présent qui est envisagé, non le terme ». Cette dernière objection est-elle recevable pour éliminer définitivement la complétion de la définition ? Il nous semble que non. Si « il continue de pleurer » implique effectivement qu'il a commencé à pleurer, et par conséquent qu'il a pleuré avant le moment où le locuteur évoque ces pleurs, en revanche l'énoncé « Il a pleuré » n'implique pas « il pleure ». C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le locuteur est contraint de compléter l'énoncé par « et il continue ». En ce sens, l'objection de MAINGUENEAU ne constitue pas une remise en cause du critère définitoire basé sur la complétion du procès ; elle nous semble au contraire le confirmer³⁴. Le critère de complétion – déjà présent selon nous dans l'aoristique – doit être conservé. Par ailleurs, nous considérons qu'un procès s'envisage comme achevé, uniquement en fonction d'un repère temporel ultérieur, proche ou éloigné. Dans le cas de l'accompli, il s'agit de l'*intervalle-en-question* (dans celui de l'aoristique, de l'*intervalle d'énonciation*). Ainsi, contrairement à l'aoristique, l'accompli serait une relation aspectuelle à part entière. Comme l'avait déjà dit BENVENISTE (1966, 249), dans son usage « aoristique », le Passé composé s'assimilerait au Passé simple. Un énoncé minimal au Passé composé passe effectivement avec succès les principaux tests de « perfectivité » retenus par VETTERS (1996, 114-115) :

- [46] (i) **L'explicitation de la fin de l'action**
i. Il a nagé jusqu'à midi.
ii. Il nagea jusqu'à midi.
- [47] (ii) **L'indication de la durée totale**
i. Il a nagé de midi à minuit.
ii. Il nagea de midi à minuit.
- [48] (iii) **La répétition définie d'évènements particuliers**
i. Il a nagé trois fois.
ii. Il nagea trois fois.

En somme, même si le Passé composé et le Passé simple véhiculent l'un comme l'autre une information du type « le procès est advenu », c'est le contexte qui conduit à des comportements « aspectuels » différents.

sein de l'espace *mental de base*. C'est ce critère qui semble fonder la distinction entre « accompli du présent » et « aoriste du discours ». Que vaut alors cette distinction si un tel critère ne peut être retenu ?

³⁴ On pourrait objecter qu'en français « Il a mangé » ne signifie pas à proprement parler « il a fini de manger ». Certes, mais étant donné l'absence de moyen grammatical exprimant la complétion (contrairement au chinois par exemple), un tel énoncé sous-entend normalement la complétion. Si telle n'est pas la description intentionnée, alors « Il mange » s'impose.

Essayons de synthétiser la complexité de cet exposé en prenant appui sur le Passé composé et le Passé simple. Si l'on admet que l'aoristique dans le passé exprime non pas une relation aspectuelle mais *localisatrice*, c'est-à-dire une relation directe entre l'*intervalle du procès* et l'*intervalle d'énonciation*, alors le Passé composé et le Passé simple – dont le comportement aoristique est reconnu – stipuleraient uniquement que le procès est *advenu* (i.e. achevé et antérieur au moment d'énonciation).

Examinons tout d'abord le cas du Passé composé. Au sein de l'*espace mental de base*, la relation localisatrice se confond avec la relation aspectuelle (*rétrospectif/accompli*). En effet, l'*intervalle d'énonciation* et l'*intervalle-en-question* coïncidant, l'*advenu* (localisé par rapport à l'*intervalle d'énonciation*) et le *rétrospectif* (qui renvoie à un procès antérieur à l'*intervalle d'énonciation*) aboutissent au même résultat. Ainsi « Léo a repassé son pantalon » donne deux instructions parallèles débouchant sur la même conclusion : aspectuelle \Rightarrow repassage du pantalon effectué ; localisatrice : le pantalon a été repassé à une époque antérieure au moment d'énonciation. On remarquera qu'aucune de ces informations ne permet d'établir leur degré de pertinence par rapport au présent de parole.

Passons maintenant à l'*espace mental alternatif* passé. Le passé précédant le présent, un procès *advenu* au sein de cet espace mental est nécessairement *advenu* dans l'*espace mental de base*. Ainsi, si le locuteur déclare « La semaine dernière, Léo a repassé son pantalon » (*espace mental alternatif* passé introduit par « la semaine dernière »), dans l'*espace mental de base*, il continuera de dire « Léo a repassé son pantalon ». C'est en ce sens que le Passé composé est transversal à l'*espace mental alternatif* passé et l'*espace mental de base*. Au sein de l'*espace mental autonome*, le Passé composé conserve son instruction « le procès est *advenu* ». L'*espace mental autonome* ne pouvant exprimer de lien avec le socle spatiotemporel partagé, l'énoncé sera alors considéré comme aoristique. Quant au Passé simple, il fonctionne quasi-exclusivement selon ce dernier principe.

Venons-en à la relation aspectuelle *en cours*, plus couramment dénommée « *imperfectif* » ou encore « *inaccompli* » chez GOSSELIN.

2.4.3 LA RELATION ASPECTUELLE *EN COURS* OU L'« IMPERFECTIF »

Alors que les définitions du « *perfectif* » évoquaient la plupart du temps, un procès vu de l'extérieur, celles sur l'« *imperfectif* » nous placent naturellement à l'intérieur :

- Avec l'aspect sécant, l'intervalle du procès est envisagé sans limites ; il est perçu de l'intérieur et découpé en deux parties : une partie réelle nette et une partie virtuelle floue, à cause de l'effacement de la limite finale. (RIEGEL *et al.* 1994, 294)
- Le procès englobe le thème (ou, au moins, lui est coextensif). Aussi le point de vue choisi par le locuteur (et qui détermine le thème) semble-t-il découper une tranche, ou éclairer une zone du déroulement factuel. S'il se trouve que

cette zone est identique à la totalité du déroulement, la coïncidence est accidentelle : elle n'est pas liée au mode de présentation choisi. (DUCROT & SCHAEFFER 1995, 689-690)

- L'aspect *imperfectif* saisit le procès « de l'intérieur » dans son déroulement, sans prendre en compte son début et sa fin. (MAINGUENEAU 1994/1999, 67)
- L'aspect *inaccompli* (*imperfectif*) ne présente qu'une partie du procès (« aspect sécant ») : l'intervalle de référence est inclus dans celui du procès, les bornes initiale et finale ne sont pas prises en compte. (GOSSELIN 2005, 36)

L'utilisation de la métaphore est comme dans le cas de l'aoristique (auquel on l'oppose en général) abondante : « de l'intérieur », « partie nette/floue », « éclairer une zone », etc. En dépit des incertitudes liées à l'usage de la métaphore, ces diverses conceptions recoupent la relation aspectuelle de type *en cours* de notre présentation. Comme l'origine étymologique du terme *aspect* le laisse entendre (du latin *aspicere* : « regarder »), la perception que nous avons mentionnée dans notre premier développement sur la relation aspectuelle, jouerait un rôle fondamental dans la conceptualisation de ce type d'aspect. Au sein de l'*espace mental de base*, posé par défaut lors de la situation élémentaire d'interaction verbale, dire « Tiens, il pleut », « Chut ! Papa rédige sa thèse », « Maman s'ennuie », etc. c'est avant tout *percevoir* que ces procès sont en cours, le passé relevant de la mémoire pourrait alors être envisagé comme « partie nette », le futur, fruit de l'imagination constituerait quant à lui la « partie floue ». La relation aspectuelle *en cours*, donne donc une perception *dynamique* d'un procès en déroulement (ce qui rejoint la conception guillaumienne, voir BRES 1997b, 86). Rappelons qu'au sein de l'*expérience*³⁵, la relation aspectuelle *en cours* caractérise chaque tiroir verbal pivot, soit en l'occurrence : l'Imparfait pour l'*espace mental alternatif* passé, le Présent pour l'*espace mental de base*.

Synthèse	Aspects
	<p>L'aspect se définit par la relation entre l'<i>intervalle-en-question</i> et l'<i>intervalle du procès</i>. Il est sous-tendu par une dimension temporelle non-déictique. Il existe trois aspects de base : <i>rétrospectif</i> (accompli), <i>en cours</i> (≈<i>imperfectif</i>), <i>prospectif</i>.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Le type <i>rétrospectif</i> donne une représentation du procès envisagé comme achevé et antérieur.▪ Le type <i>en cours</i> donne une représentation dynamique du procès envisagé comme en cours.▪ Le type <i>prospectif</i> donne une représentation du procès envisagé comme postérieur.▪ L'<i>aoristique</i> (perfectif) ne définirait pas une relation aspectuelle à proprement parler, mais « localisatrice », entre l'<i>intervalle d'énonciation</i> et l'<i>intervalle du procès</i>.▪ Le Passé composé fonctionne transversalement dans l'<i>espace mental alternatif</i> passé et l'<i>espace mental de base</i>.▪ Dans l'<i>espace mental de base</i>, l'usage du Passé composé requiert

³⁵ Le statut de l'*espace mental alternatif* futur et le fonctionnement de son tiroir verbal pivot restent problématiques (☞ §1.8.6.2.1 page 54).

un indice permettant la mise en relation du procès advenu avec le présent.

- Au sein de l'*espace mental autonome*, le Passé composé et le Passé simple donnent lieu à des énoncés dits « aoristiques ».

2.5 CONCLUSION

Cet examen, que nous avons volontairement restreint au passé et dont nous avons également écarté l'aspect prospectif, avait pour seule ambition d'interroger certaines des notions utilisées dans la définition de l'aspect. De nombreuses questions soulevées ou esquissées ici restent sans réponse satisfaisante. La variation terminologique dont cet exposé a donné un aperçu prouve en soi la difficulté du sujet et la multiplicité des approches. Outre ces fluctuations, l'usage de la métaphore dans les définitions les rend difficilement falsifiables. Se greffe par ailleurs la tendance largement répandue qui consiste à imputer le comportement aspectuel (ou temporel) de l'énoncé à la seule morphologie verbale.

En nous étayant sur la définition de la relation aspectuelle de KLEIN (1994) et GOSSELIN (1996), nous avons essayé, dans la mesure du possible, d'éviter ces écueils. Cependant, si d'un point de vue théorique, la conception topologique des intervalles présente un intérêt manifeste, demeure néanmoins le problème de leur identification concrète. L'homme pense-t-il la temporalité en termes d'intervalles, de bornes initiale et finale, etc. ? La question reste ouverte. Nos définitions de l'aspect esquivent cette interrogation en accordant un statut plus lâche à la notion d'intervalle (probablement au détriment de la rigueur qu'un traitement topologique impose).

Envisager l'aspect, en tant que « temporalité de second ordre » comme nous l'avons fait, présente l'avantage de reprendre – en lui faisant écho – la conceptualisation universelle du temps, en termes de passé, présent, futur. Les aspects *rétrospectif*, *en cours*, *prospectif* seraient ainsi une reduplication de cette conceptualisation première. C'est notamment en ce sens que la présence conjointe de l'aoristique et de l'accompli contrevenait à ce modèle. Si les termes *rétrospectif*, *en cours*, *prospectif* proposés ici définissent des relations aisément identifiables, une étude approfondie s'avère cependant nécessaire pour tester la pertinence de cette répartition, et du regroupement qu'elle impose.

Le statut des intervalles reste par ailleurs problématique. Bien que la définition de la relation aspectuelle en termes d'agencement entre l'*intervalle-en-question* et l'*intervalle du procès* parait séduisante, quelle est sa validité si les intervalles restent difficilement identifiables ? Notre proposition d'assimiler l'*intervalle-en-question* à un espace mental ne fait que repousser le degré d'incertitude, sans pour autant offrir de réponse définitive. Dans le cas de l'aspect, est-il effectivement possible de suivre l'avertissement méthodologique de CREISSELS (1993, 52 & 54) (☞ page 69) (qu'il ne suit pas lui-même pour la définition de l'aspect) et trouver une

« notion primitive » à partir de laquelle il deviendrait possible de définir positivement les intervalles ? La tâche paraît ardue.

Malgré toutes ces incertitudes, cette présentation nous a permis d'interroger la notion d'aoristique et d'y voir non pas la manifestation d'une relation aspectuelle mais celle d'une possible relation directe entre l'*intervalle d'énonciation* et l'*intervalle du procès*. Ainsi le Passé simple (et le Passé composé) ne ferait que stipuler que « le procès est advenu ». Toutefois, dans la narration où le Passé simple opère majoritairement au sein d'un *espace mental autonome*, une telle instruction serait insuffisante pour garantir la progression du récit (voir KAMP & ROHRER 1983, 252). C'est en ce sens que la proposition de GOSSELIN (1999b, 21 ; repris dans 2005, 138-139) mettant en relation *aoristique* et *succession* d'une part et *inaccompli* et *simultanéité* de l'autre s'avère intéressante pour le traitement de l'opposition Passé simple/Imparfait.

3 LES MODES DE PROCÈS

Comme ils n'avaient que quatre cases, évidemment les Shadoks ne connaissent pas plus de quatre mots. C'était :

GA BU ZO MEU.

Vous comprendrez donc facilement qu'il n'y avait pas du tout suffisamment de mots pour toutes les choses qui existaient et qu'il y avait des quantités de choses qui avaient le même mot.

ROUXEL (1994), *Les Shadoks*



3.1 INTRODUCTION

Parmi les phénomènes en relation directe avec l'expression de la temporalité, à l'aspect grammatical, s'ajoute l'aspect lexical ou *mode de procès* (également connu sous les noms de *mode d'action*, *Aktionsart*, *type de procès*, etc., voir VETTERS 1996, 77 note 1). Ainsi, en dépit de l'utilisation d'un même tiroir verbal, dans les exemples [49] à [51], notre perception du déroulement du procès varie d'un énoncé à l'autre :

- [49] Léo fume.
- [50] Léo fume une cigarette.
- [51] Léo fume des cigarettes.

[49] peut servir à définir Léo comme fumeur ; « Léo fume » est alors envisagé comme un procès intermittent susceptible de s'étendre sur toute une partie de la vie de Léo. Le changement de déterminant entre [50] et [51] conduit à une interprétation temporelle différente où [51] rejoindrait celle proposée pour [49], alors que [50] évoque un procès délimité par le temps nécessaire à la consommation d'une seule cigarette. Cette variabilité rappelle le problème des Shadoks évoqué en exergue. Quelle que soit la langue, l'être humain est confronté à la difficulté de devoir exprimer une infinité de représentations de la réalité à l'aide d'un vocabulaire restreint. Dès lors, un même verbe pourra servir à désigner des procès différant dans leur déroulement.

On peut toutefois supposer une certaine régularité, qui permettrait d'élaborer une classification. Par exemple, dans l'interprétation proposée plus haut, « Léo fume » se rapproche de « Léo boit », tous deux caractérisant Léo comme fumeur et buveur. C'est à cette problématique relative à la classification que sera consacré ce chapitre. Nous verrons dans un premier temps les problèmes méthodologiques qu'entraîne une telle entreprise de classification. Une fois recensées ces diverses difficultés, nous exposerons les principes régissant la catégorisation de VENDLER (1957), qui elle aussi fera l'objet d'un questionnement méthodologique. La télicité sera ensuite abordée à l'aide du test de GAREY (1957), que l'on complètera par d'autres tests linguistiques permettant la reconnaissance des traits *dynamique*, *borné*

et *ponctuel* des procès. Cet examen sera l'occasion d'observer les régularités des glissements sémantiques (i.e. les résolutions de conflits selon GOSSELIN 1996). Par la suite, le comportement des modes de procès sera envisagé en fonction de la variation du déterminant au sein des syntagmes nominaux objet et sujet. À cet effet, nous ferons appel aux notions d'*accusatifs affecté* et *effectué* en relation avec le concept de *coextensivité*. Enfin, nous évoquerons brièvement trois autres paramètres susceptibles d'influencer le fonctionnement temporel des modes de procès : les circonstants spatiaux, la négation et la métaphore.

3.2 LES PROBLÈMES MÉTHODOLOGIQUES

Ces catégories ambiguës, superfétatoires, déficientes rappellent celles que le docteur Franz Kuhn attribue à certaine encyclopédie chinoise intitulée *Le Marché céleste des connaissances bénévoles*. Dans les pages lointaines de ce livre, il est écrit que les animaux se divisent en a) appartenant à l'Empereur, b) embaumés, c) apprivoisés, d) cochons de lait, e) sirènes, f) fabuleux, g) chiens en liberté, h) inclus dans la présente classification, i) qui s'agitent comme des fous, j) innombrables, k) dessinés avec un très fin pinceau de poils de chameau, l) et cætera, m) qui viennent de casser la cruche, n) qui de loin semblent des mouches.

BORGES (1952), *La langue analytique de John Wilkins*

Dans ses considérations méthodologiques, VETTERS (1996, 91-97) prend appui sur la réflexion de NØLKE (1993, 70-74) qui nous invite à répondre, dans cet ordre, aux questions suivantes :

- (1) Classifier quoi ?
- (2) Dans quel objectif ?
- (3) Comment ?
- (4) Selon quels critères ?

A priori, il semble difficile de répondre à la première question sans avoir envisagé la seconde. Par exemple, si nous héritons d'un ensemble d'objets : livres, meubles, bijoux, casseroles et canards gonflables, peut-on parvenir à les classifier sans savoir dans quel but ? Le choix de tel ou tel item pourrait-il se révéler pertinent dans l'ignorance de l'utilisation qu'on lui réserve ? Si, par exemple, notre objectif est d'apprendre à nager, il semblerait raisonnable de préférer le canard gonflable à l'armoire normande.

Le « classifier quoi » dépend donc de la finalité. Dans notre problématique, notre objectif (2) s'oriente vers l'identification et le regroupement en fonction de leur ressemblance des entités susceptibles d'avoir une incidence sur l'expression de l'emploi des temps grammaticaux. Idéalement, pour obtenir une classification viable et objective, il faudrait :

1. Établir une liste exhaustive de toutes les entités linguistiques possibles comprenant un verbe.
2. Faire varier le temps grammatical de chaque item de la liste.

3. Répertorier tous les types de comportements temporels observés.
4. Classer ces types en pondérant la variable « temps grammatical ».
5. Vérifier la pertinence des catégories en veillant à leur homogénéité et à leur caractère discret.

Bien que cette méthode présente l'avantage manifeste de ne pas présupposer de résultats, elle se heurte évidemment à un problème de faisabilité. Plus modestement, le linguiste doit renoncer à une approche extensionnelle au profit d'une approche intensionnelle (NØLKE 1993, 72) cohérente afin d'éviter la classification borgésienne de l'exergue. Quelles sont alors les entités susceptibles d'avoir une incidence temporelle dans l'utilisation des temps grammaticaux ?

3.2.1 CLASSIFIER QUOI ?

3.2.1.1 Le linguistique...

Le verbe s'offre évidemment comme point de départ incontournable. Une variation affixale peut par exemple modifier son comportement temporel :

- [52] L'oiseau vola toute la nuit.
 [53] ??L'oiseau s'envola toute la nuit.

En français, ce genre de phénomène reste plutôt marginal (voir MARQUE-PUCHEU 1999b, 241-245). Aisément observable s'avère par contre l'altération due à la présence d'un syntagme nominal objet :

- [54] Alex fuma toute sa vie.
 [55] ??Alex fuma une cigarette toute sa vie.

Si la nature du prédicat apparaît comme prépondérante dans le fonctionnement temporel de la proposition, le sujet peut également avoir une influence :

- [56] La neige tomba pendant une semaine.
 [57] ??Le flocon tomba pendant une semaine.

Comme le résume FUCHS, toute tentative de classification se heurte à un paradoxe :

D'une part les lexèmes sont intrinsèquement chargés de valeurs ou, au moins, de potentialités sémantiques spécifiques, mais d'autre part le contexte d'emploi de ces lexèmes contribue lui aussi à la construction de valeurs ; dès lors, comment se situer dialectiquement entre le « le tout dans les mots » et le « tout dans le contexte » ?

(FUCHS 1991, 11)

3.2.1.2 Le linguistique et l'extralinguistique...

Outre ce paradoxe, la classification des modes de procès semble écartelée entre le linguistique et l'extralinguistique³⁶. Pour TENNY & PUSTEJOVSKY (2000, 4), les modes de procès ne sont que des représentations linguistiques ou grammaticales. FUCHS (1991, 13) se demande quant à elle « si les typologies de procès sont des typologies linguistiques, conceptuelles ou phénoménales ». VETTERS (1996, 93) tranche :

Ce qui plaide contre une conception linguistique de la catégorie c'est le fait qu'une approche mécanique qui calcule le mode d'action en se fondant sur la combinatoire des verbes avec d'autres éléments de la phrase (syntagmes nominaux, compléments adverbiaux, etc.) est vouée à l'échec.
(VETTERS 1996, 92)

Pour les raisons évoquées plus haut, il est effectivement probable qu'une telle entreprise ne puisse couvrir la totalité des possibilités d'énoncés d'une langue. Quels indices *linguistiques* permettraient par exemple de différencier les deux interprétations temporelles de l'énoncé « Il répare les voitures » :

- [58] Qu'est-ce que fait Léo dans la vie ?
Il répare les voitures = Il est mécanicien.
[59] Qu'est-ce qu'il fait Léo, on bouffe dans cinq minutes !
Il répare les voitures = Il est en train de réparer les voitures de ses frères.

S'il paraît encore concevable d'intégrer la polysémie de l'article défini pour prévoir cette différence, qu'en est-il des conditions pragmatiques de la compréhension ? Comment le linguiste parviendrait-il à intégrer des informations relevant directement du contexte pragmatique comme dans l'énoncé suivant, où le locuteur renvoie à une distance déterminée sans la spécifier :

- [60] *Courir* en dix secondes, c'est pas mal pour un enfant de 13 ans !

En soi *courir* n'inclut pas de clôture finale. Pourtant, même en l'absence d'un complément tel que « un 100 mètres », qui expliciterait la borne finale, l'énoncé reste parfaitement compréhensible et acceptable (voir également l'exemple de COMRIE commenté par VETTERS 1996, 92-93).

Bien entendu même si la prise en compte de la réalité et du contexte pragmatique s'avère indispensable, le point de départ de toute classification n'en demeure pas moins la proposition linguistique : « Situation entities are conceptual categories, expressed linguistically at

³⁶ Caractérisé comme « tout ce qui n'est pas linguistique », le terme *extralinguistique* est peu satisfaisant et conduit inévitablement à un raisonnement circulaire si aucune définition positive de *linguistique* n'est proposée. Une partie des problèmes de la détermination des modes de procès semble liée à cette incertitude. On se contentera néanmoins de ces notions.

the level of the clause. They are realized by verb constellations and nominal forms » (SMITH 2005, 225).

3.2.2 COMMENT CLASSIFIER ET SELON QUELS CRITÈRES?

Maintenant que les difficultés relatives à la classification apparaissent plus clairement, essayons de répondre aux questions suivantes de NØLKE (1993, 70-74) : (3) Comment classifier, et (4) selon quels critères ? Schématiquement, le linguiste disposerait de deux possibilités : soit il fait appel à son intuition, soit il confronte l'ensemble des lexis à classer à des tests linguistiques pour en examiner le degré d'acceptabilité, et en fonction des résultats, constituer des catégories. La première solution paraît scientifiquement contestable. Voyons la seconde. On pourra ainsi observer que les deux énoncés suivants se comportent différemment avec l'expression « être en train de » :

[61] *Il est en train d'avoir un gros nez.

[62] Il est en train d'écrire un poème.

On peut donc supposer que <avoir un gros nez> n'appartiendra pas à la même catégorie que <écrire un poème>. Un autre test linguistique viendrait corroborer cette première hypothèse :

[63] ??Il a eu un gros nez en deux heures.

[64] Il a écrit un poème en deux heures.

Signalons toutefois qu'en dépit de sa systématisme, le test linguistique requiert lui aussi l'intuition du locuteur pour juger de la pertinence du résultat du test. Bien qu'il paraisse scientifiquement plus légitime que le recours à l'intuition seule, le recours au test linguistique pose également un autre problème, plus délicat encore :

La difficulté principale tient à ce que ces [...] tests de compatibilité reposent sur une hypothèse théorique tacite [...]. Schématiquement, on admet qu'un prédicat X est catégorisé comme A si et seulement s'il est compatible avec une expression ou une construction Y. De ce fait, on admet implicitement que X est analysable de la même façon en présence de Y qu'en son absence, ce qui ne va pas de soi, car on s'interdit *a priori* de penser que le type de procès puisse changer sous l'influence de l'expression ou de la construction Y. En d'autres termes, l'application stricte des tests de compatibilité suppose l'hypothèse très forte – et même, à l'évidence, intenable – de la compositionnalité atomiste de la signification linguistique et de son corollaire, l'invariabilité contextuelle des significations.

(GOSSELIN 1996, 43)

Ce phénomène de glissement sémantique déclenché par le test linguistique est facilement observable :

[65] Marcher *pendant* 8 mois, c'est un exploit !

[66] Marcher *en* 8 mois, c'est un exploit !

En [65], la compatibilité avec *pendant + durée quantifiée* donne à *marcher* le sens de *se déplacer à l'aide de ses jambes*. En [66], il signifie par contre *parvenir à se déplacer à l'aide de ses jambes*. FUCHS, GOSSELIN & VICTORRI (1991, 151) signalent également le glissement sémantique suivant où *manger* en [67] devient « mâchouiller, grignoter » en [68].

[67] Pierre a mangé le gâteau au chocolat en une heure.

[68] Pierre a mangé le gâteau au chocolat pendant une heure.

Comme le montrent ces divers exemples (voir également MARQUE-PUCHEU 1999a, 175), le test linguistique présente certaines limitations :

Dire que les tests n'ont pas de valeur définitoire implique tout de suite prévoir le cas où un élément appartient à une catégorie mais ne se comporte pas comme les autres membres de la catégorie. L'important sera donc de savoir ce que le test indique et, lorsque le test ne marche pas, pourquoi il ne marche pas, c'est-à-dire, de savoir pourquoi tel élément se comporte différemment.

(VETTERS 1996, 96)

Abordons maintenant la présentation de la classification quadripartite de VENDLER (1967/2005) sur laquelle se basent nombre de recherches sur les modes de procès.

3.3 LA CLASSIFICATION DE VENDLER

3.3.1 LES PRINCIPES DE LA CLASSIFICATION DE VENDLER

Dans un premier temps, VENDLER (1967/2005, 22) teste la compatibilité de certains procès avec la forme progressive. Il oppose ainsi *run*, *write*, *work* à *know*, *love*, *recognize* en constatant que « I'm running » est possible, alors que « I'm knowing » ne l'est pas. Les procès à l'image de *run* définissent les *activités*. Leur adjoint-on un complément comme dans *run a mile*, *write a letter*, leur comportement se modifie :

If it is true that someone has been running for half an hour, then it must be true that he has been running for every period of time within that half hour. But even if it is true that a runner has been running a mile in four minutes, it cannot be true that he has run a mile in any period which is part of that time, although it remains true that he was running, or that he was engaged in running a mile, during any substretch of those four minutes.

(VENDLER 1967/2005, 23)

VENDLER répartit donc les syntagmes verbaux (SV) en deux catégories selon leur compatibilité avec les questions « How long did it take to + SV » et « For how long did + SV ». Compatible avec la première question et incompatible avec la seconde, *write a letter* établit l'archétype de l'*accomplissement*. Les *activités* (*write*) ont un comportement exactement inverse.

[69] How long did it take to write a letter? [+]

[70] ??For how long did you write a letter? [-] (⇒ accomplissement)

- [71] ??How long did it take to write? [-]
 [72] For how long did you write [+] (⇒ activité)

La dernière catégorie définie par VENDLER (1967/2005, 24) est celle des réalisations instantanées (*achievements*³⁷) telles que *reach the summit*, *win a race* qu'il oppose aux états par le test suivant :

- [73] At what time did you reach the top? At noon sharp. [+]
 [74] *For how long did you reach the top? [-] (⇒ réalisation instantanée)
 [75] For how long did you love her? For three years. [+]
 [76] *At what time did you love her? [-] (⇒ état)

Compatible avec la question « At what time did SV? » mais pas avec « For how long did SV? » [73] définit l'archétype de la réalisation instantanée. Situation inverse pour les états tels que *love* dans [75]. Ces divers tests linguistiques débouchent sur une répartition des syntagmes verbaux en quatre catégories :

activités	<i>run, draw, push a cart</i>
accomplissements	<i>run a mile, draw a circle, write a letter</i>
réalisations instantanées	<i>reach the top, win the race, recognize</i>
états	<i>be, love, know, believe</i>

Tableau 7 – La classification de VENDLER (1967) et ses exemples

VETTERS (1996, 90) synthétise cette classification sous la forme suivante :

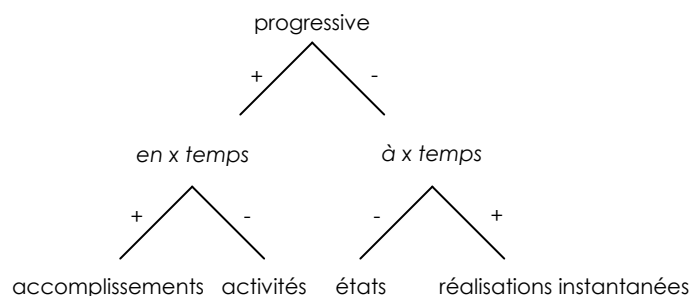


Figure 32 – Synthèse des modes de procès de VENDLER selon VETTERS 1996

3.3.2 LES PROBLÈMES DE LA CLASSIFICATION DE VENDLER

Cette représentation occulte néanmoins la question paradoxale que se pose VENDLER au sujet de l'application possible du test « How long did it take to SV » (= *en x temps* dans la figure ci-dessus) aux réalisations instantanées :

³⁷ *Achèvement* étant une traduction malheureuse de l'anglais *achievement*, on suivra VETTERS (1996, 87) en utilisant *réalisation instantanée* même si ce choix n'est pas entièrement satisfaisant (pour une critique voir RECANATI & RECANATI 1999, 167 & 175-176).

Even if one says that it took him three hours to reach the summit, one does not mean that the “reaching” of the summit went on during those hours. Obviously it took three hours of climbing to reach the top.

(VENDLER 1967/2005, 24)

En effet, parmi l'ensemble A des syntagmes verbaux à classer, à l'aide d'un Test_A (compatibilité avec la forme progressive), VENDLER établit deux catégories A1 et A2. Ensuite, au sein de A1, il applique le Test_{A1} (*how long did it take ; en x temps*), en A2 le Test_{A2} (*at what time ; à x temps*). On obtient donc les quatre catégories A1a (accomplissements), A1b (activités), A2a (états) et A2b (réalisations instantanées).

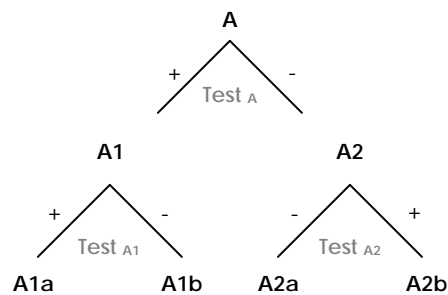


Figure 33 – La structure des tests de VENDLER (1967)

Se pose alors la question de savoir s'il est légitime d'appliquer le Test_{A1} à la catégorie A2 comme le fait VENDLER (1967/2005, 24) lorsqu'il s'interroge à propos de l'énoncé « *how long did it take do reach the summit?* ». En somme, si les tests des niveaux inférieurs peuvent servir pour questionner les résultats de niveaux inférieurs ne relevant pas de la même catégorie, la hiérarchisation présentée dans la figure 32 (page 88) est-elle encore valide ? Ne devrait-on pas en l'occurrence soumettre systématiquement chaque syntagme verbal à l'ensemble des tests comme dans le tableau 8 ?

TEST A : BE ...ING	+	+	-	-
TEST A1 : HOW LONG DID IT TAKE	+	-	-	+
TEST A2 : AT WHAT TIME ³⁸	-	-	-	+
↙	ACCOMPLISSEMENT	ACTIVITÉ	ÉTAT	RÉALISATION INSTANTANÉE

Tableau 8 – Les modes de procès et leur compatibilité au test

Mathématiquement, une telle procédure devrait déboucher sur 8 (2³) catégories. En d'autres termes, plus on multiplie le nombre de tests linguistiques, plus on accroît le nombre potentiel de catégories. Même si on se limite à la première partie de l'analyse de VENDLER, le tableau 8 devrait également inclure le test « *For how long...* » que VENDLER semble opposer de façon binaire à « *How long did it take to...* » :

³⁸ Il est assez difficile de répondre de façon catégorique à cette question qui sera reconsidérée plus loin.

The question "For how long did he push the cart?" is a significant one, while "How long did it take to push the cart" sounds odd. On the other hand "How long did it take to draw the circle?" is the appropriate question, and "For how long did he draw the circle?" is somewhat queer. And, of course, the corresponding answers will be "He was pushing it for half an hour" and "It took him twenty seconds to draw the circle" or "He did it in twenty seconds" and *not vice versa*. (la citation est reformatée. Nous soulignons en italiques)

(VENDLER 1967/2005, 22-23)

Si l'opposition était binaire, un seul test suffirait. La compatibilité avec l'un impliquerait l'incompatibilité avec l'autre et « vice versa » :

	FOR HOW LONG...	⇒	HOW LONG DID IT TAKE...
write	+		-
write a letter	-	⇒	+

Or certains syntagmes verbaux s'avèrent compatibles avec les deux, rendant caduque l'opposition binaire :

- [77] For how long did you learn Chinese? [+]
- [78] How long did it take to learn Chinese? [+]

En d'autres termes, si la binarité apparemment supposée par VENDLER (1967/2005, 22-23) n'est pas systématique, alors l'utilisation conjointe des deux tests est pertinente. Mathématiquement, la prise en compte d'un tel résultat élèverait à 16 (2⁴) le nombre de catégories potentielles. Le classificateur semble donc écartelé en permanence entre le désir de précision et le risque d'un foisonnement des catégories auquel cette précision conduit inévitablement.

Ces diverses considérations méthodologiques mises à part, la question de VENDLER au sujet du verbe « reach the summit » soulève également le problème fondamental de la légitimité du test linguistique dans l'élaboration de la classification. Un test est-il scientifiquement viable pour définir une catégorie si son résultat doit être pondéré par l'intuition du classificateur ? VENDLER (1967/2005, 24) remarque effectivement : « Even if one says that it took him three hours to reach the summit, one does not mean that the "reaching" of the summit went on during those hours ». (nous soulignons). À la suite de RECANATI & RECANATI (1999a, 174), ASNES (2004, 76-77) s'interroge également sur la pertinence des résultats du test basé sur la compatibilité du syntagme verbal avec la forme progressive. En effet, si, selon l'approche de VENDLER (1967/2005, 26), les syntagmes verbaux représentant des réalisations instantanées ne devraient pas être compatibles avec la forme progressive, alors comment expliquer la parfaite acceptabilité des énoncés suivants ?

- [79] He has been living in Macon, Ga., all the while, and is only discovered when he runs in a footrace, sponsored by the local bar. He *is winning the race* until he spies a television camera, at which point he suddenly begins to lag behind. (nous soulignons)

The New York Times (9-1-1981)

[80] Cooking in France had always been on his mind, and he finally arranged it, at eight restaurants, including Taillevent, Guy Savoy and Pre Catalan. Mr. Keller was *reaching the top*, but still had a lot to learn about cooking skills and humility. (nous soulignons)

The New York Times (16-10-1996)

[81] Separately on Tuesday, the court ruled unanimously that customs officials do not need a warrant or any particular degree of suspicion in order to remove and search the gas tank of a vehicle that is *crossing the border*. (nous soulignons)³⁹

The New York Times (31-3-2004)

En français également, les réalisations instantanées paraissent pour la plupart compatibles avec *être en train de* :

[82] Il *était en train d'atteindre le sommet* quand il fut terrassé par la foudre.
(cité par NICOLAS 2002, chap. 5.2.a)

[83] Alain Prost *était en train de gagner* le Grand Prix de France lorsqu'il fut contraint à l'abandon à cause de problèmes mécaniques. (nous soulignons) (cité par VETTERS 1996, 97)

[84] Deux percées sur le front spatial : la Chine en orbite et la sonde américaine Voyager 1 qui, à la distance phénoménale de 13 milliards et demi de kilomètres, *est en train de franchir la "frontière"* entre notre système solaire et le reste du cosmos. (nous soulignons)

La Science d'ici et d'ailleurs (5-1-2004)

<http://www.sciencepresse.qc.ca/archives/2004/cap0501044.html>

Cette remise en cause de la pertinence du test de compatibilité avec la forme progressive pour établir la classification (voir également NICOLAS 2002, chap. 5.2.a) conduit ASNES (2004, 77) à préférer « les résultats du test sur la durée [qui] sont beaucoup plus nets »; ainsi, teste-t-elle les syntagmes verbaux à l'aide de l'expression *pendant+durée* :

[85] Paul a aimé Marie pendant trois ans. [état]

[86] Paul a été assis sur une chaise pendant une heure. [état]

[87] Paul a marché pendant trois heures. [activité]

[88] *Paul a construit la maison pendant deux ans. [accomplissement]

[89] *Paul a reconnu Max pendant deux minutes. [réalisation instantanée]

[90] *Paul a atteint le sommet pendant deux heures. [réalisation instantanée]

(ASNES 2004, 77)

Ce type de test linguistique permettrait de repérer l'existence d'une borne inhérente au procès. Voyons donc maintenant comment le test de *télicité* proposé par GAREY (1957) s'efforce de la mettre en évidence.

3.4 LA TÉLICITÉ SELON GAREY

Selon GAREY (1957, 106), *télique* (du grec *telos* : terme, maturité, but) renvoie aux verbes exprimant « an action tending towards a goal ». À

³⁹ Pour plus de cohérence, nous avons tenu à reprendre trois des syntagmes verbaux proposés par VENDLER (1967/2005, 24-26) lui-même.

l'inverse, les verbes *atéliques*⁴⁰ se définissent ainsi : « those which do not have to wait for a goal for their realization, but are realized as soon as they begin ». Bien qu'il ne fasse pas explicitement référence au concept de *télicité* de GAREY, VENDLER décrit un phénomène similaire. Dans sa première discrimination entre les *accomplissements* et les *activités* au sein des syntagmes verbaux compatibles avec la forme progressive, il déclare ainsi (voir également GUILLAUME 1929/1965, 26) :

While running or pushing a cart has no set terminal point, running a mile and drawing a circle do have a "climax", which has to be reached if the action is to be what it is claimed to be.

(VENDLER 1967/2005, 22)

Pour déterminer si un verbe est *télique*, GAREY (1957, 105) propose le test linguistique suivant : « If one was *verbing*, but was interrupted while *verbing*, has one *verbed*? » que nous traduirons par : « Si X était en train de *verbe à l'infinitif*, mais a été interrompu, X a-t-il *verbe au participe passé* ? »⁴¹. Si la réponse est affirmative, alors le verbe est *atélique*. Ce qui est le cas par exemple de *nager* :

[91] Si X était en train de *nager*, mais a été interrompu, X a-t-il *nagé* ? ⇒ oui ⇒ *atélique*

La réponse négative implique au contraire que le verbe est *télique* :

[92] Si X était en train de *se noyer*, mais a été interrompu, X s'est-il *noyé* ? ⇒ non ⇒ *télique*

Bien qu'il utilise le temps *grammatical*, ce test porte uniquement sur le mode de procès, c'est-à-dire, ici, *se noyer* et *nager*. Dans leur utilisation canonique, les énoncés « Il se noyait » et « Il nageait » décrivent tous deux un évènement en cours de déroulement alors que « Il s'est noyé » et « Il a nagé » définissent des évènements achevés. Dans de nombreux cas, le test de GAREY met immédiatement en évidence le caractère *télique* ou *atélique* du procès :

[93] Si quelqu'un était en train de *dessiner un cercle*, mais a été interrompu, a-t-il *dessiné un cercle* ?

La réponse paraît d'emblée négative ; ce que confirme VENDLER (1967/2005, 22) : « if one stops drawing a circle, he did not draw a circle ». Il suffirait en effet d'examiner l'état de complétion de la forme dessinée pour trancher. Cependant, cette facilité n'est qu'apparente et

⁴⁰ Certains linguistes utilisent les termes *perfectif* et *imperfectif* pour *télique* et *atélique* (voir WILMET 1997, 317 qui explicite les raisons de ce choix). Étant donné l'usage qui en est fait pour l'aspect *grammatical*, nous suivrons GAREY.

⁴¹ GAREY (1957, 105) fournit lui-même sa propre traduction : « Si on *verbaît*, mais a été interrompu tout en *verbant*, est-ce qu'on a *verbé* ? ». Afin d'éviter les éventuelles incertitudes dues à sa formulation peu naturelle, nous utiliserons la traduction suggérée dans le corps du texte (voir également celle de VETTERS 1996, 79).

la réponse au test de GAREY dépend largement de la nature des entités linguistiques du syntagme verbal. Considérons par exemple la question [94] ; à partir de quel moment peut-on ou doit-on considérer que *esquisser un paysage* est effectivement achevé ?

[94] Si quelqu'un était en train d'*esquisser un paysage*, mais a été interrompu, a-t-il *esquisé un paysage* ?

Par l'incertitude du résultat qu'il évoque, le verbe *esquisser* ne semble pas autoriser de réponse catégorique. Le procès suivant pose un problème similaire :

[95] Si quelqu'un était en train d'*analyser le problème*, mais a été interrompu, a-t-il *analysé le problème* ?

Afin d'éviter en partie ces incertitudes, le test de GAREY peut être contourné en examinant le caractère télique du procès grâce à la compatibilité du syntagme verbal avec l'expression *en + durée* (voir GARCÍA FERNÁNDEZ 2000, 62 ; GOSSELIN 1996, 45) (équivalant à la question « how long did it take... » de VENDLER 1967), soit par exemple :

[96] Il a dessiné un cercle en 30 secondes. ⇒ télique

[97] Il s'est noyé en cinq minutes. ⇒ télique

« Analyser le problème » nous semble alors compatible :

[98] Il a analysé le problème en dix minutes. ⇒ télique

La nature atélique du procès peut quant à elle être vérifiée à l'aide de l'expression temporelle *pendant + durée* (voir GARCÍA FERNÁNDEZ 2000, 62 ; GOSSELIN 1996, 44) :

[99] Il a nagé pendant dix minutes. ⇒ atélique

Soit, pour notre exemple :

[100] Il a analysé le problème pendant dix minutes. ⇒ atélique

En somme, la binarité (oui/non) impliquée par le test de GAREY et les tests de télicité posent problème dès que les référents des syntagmes en question s'avèrent pragmatiquement difficiles à définir. Même dans des cas apparemment clairs comme celui de la distance à parcourir lors d'un marathon, il existe des divergences de jugement entre linguistes. Signalons à cet égard la remarque de VETTERS (1996, 79) :

Contrairement à ce qu'affirme Wilmet (1991, 219)⁴², il faut avoir parcouru la distance totale pour avoir couru un marathon (ou un mille). Dans les milieux sportifs, on considère que l'athlète qui a abandonné au 41^e kilomètre ne peut pas dire qu'il a couru un marathon.

Ailleurs, à l'aide d'un autre exemple, WILMET (1997, 317) confirme effectivement sa conviction qu'« un coureur cycliste abandonnant la grande boucle dès le prologue [...] aura néanmoins "couru le Tour de France" ». À notre avis, en accord avec VETTERS (1996, 79), si le marathon se définit par un parcours de 42 195 mètres, il paraît difficile de soutenir qu'une personne n'ayant effectué qu'un kilomètre a « couru un marathon ». En témoigne le résultat au test de GAREY ainsi formulé : « Si quelqu'un était en train de courir les 42 195 mètres du marathon et a été interrompu, a-t-il couru les 42 195 mètres du marathon ? », à l'évidence, la réponse est négative. Quoi qu'il en soit, ce débat illustre une fois de plus l'importance que prend l'intuition du linguiste dans le contrôle du résultat des tests où intervient inéluctablement sa représentation de la réalité et de son lien avec le linguistique.

Si le sémantisme des entités lexicales peut créer des incertitudes dans l'interprétation, certains phénomènes s'avèrent au contraire plus prédictibles. GAREY (1957, 107) remarque par exemple qu'un verbe atélique comme *jouer* devient télique dès qu'il est pourvu d'un complément d'objet direct renvoyant à une entité qui sous-entend une clôture temporelle : *jouer une partie d'échecs*, *jouer une sonate de Beethoven*. La clôture temporelle peut également résulter d'une spécification spatiale, comme dans *nager 25 mètres* ou *conduire jusqu'à Paris*, tous deux téliques (voir PUSTEJOVSKY 1991/2005, 335).

Récapitulons maintenant les divers tests linguistiques apparus au cours de cet exposé.

3.5 LES TESTS LINGUISTIQUES : RÉCAPITULATIF

Nous suivrons ici la présentation de GOSSELIN (1996, 41 ; voir également VETTERS 1996, 106) qui, dans un premier temps, recense trois traits fondamentaux pour la catégorisation des modes de procès de VENDLER (*borné* renvoie à la télicité) :

	DYNAMIQUE	BORNÉ	PONCTUEL	Exemples
état	-	-	-	<i>être fatigué, savoir qqch, aimer le chocolat</i>
activité	+	-	-	<i>marcher, courir, regarder un tableau</i>
accomplissement	+	+	-	<i>manger une pomme, rentrer chez soi, courir un 100 mètres</i>
réalisation instantanée	+	+	+	<i>apercevoir un avion, sursauter, atteindre un sommet</i>

⁴² WILMET, MARC (1991), L'aspect en français : essai de synthèse, *French language studies* 1, 209-222.

3.5.1 COMMENT TESTER LE CARACTÈRE DYNAMIQUE DU PROCÈS ?

La compatibilité avec la structure progressive *être en train de* + syntagme verbal permet de mettre en évidence la dynamique du procès, soit :

- [101] Pierre est en train de dormir ⇒ [+dynamique]
- [102] *Pierre est en train d'être malade ⇒ [-dynamique]
- [103] *Pierre est en train de savoir une chanson ⇒ [-dynamique]
- [104] *Pierre est en train d'habiter une maison ⇒ [-dynamique]

(GOSSELIN 1996, 44)

GOSSELIN (1996, 44) considère également la forme progressive comme compatible avec les réalisations instantanées et y voit alors un glissement de « l'achèvement proprement dit à la phase préparatoire à la culmination ». Il semble également possible de mettre en évidence le caractère dynamique du procès en utilisant l'expression « faire de même » (voir VETTERS 1996, 89 ; WILMET 1997, 315) :

- [105] Pierre dort et Marie fait de même.
- [106] Pierre est malade et *Marie fait de même.
- [107] Pierre sait une chanson et *Marie fait de même.
- [108] Pierre habite une maison et ? Marie fait de même.

Dépourvus de dynamique, les verbes d'état sont normalement incompatibles avec l'impératif (voir VETTERS 1996, 89) :

- [109] ?? Sois épuisé !
- [110] ?? Aime les spaghettis !

3.5.2 COMMENT TESTER LA TÉLICITÉ DU PROCÈS ?

3.5.2.1 Tester la télicité avec *en + durée*

Le circonstanciel *en + durée* et son utilisation avec le verbe au Passé composé permet de tester le caractère borné du procès (télique) :

- [111] Il a mémorisé l'annuaire de Paris en une semaine. [+borné]
- [112] *Elle a vécu en Bretagne en trois jours. [-borné]

Nous avons déjà signalé des glissements sémantiques comme les suivants :

- [113] Il a fait du vélo en deux jours. [+borné] (=il a appris à faire du vélo)
- [114] Il a su la vérité en une heure. [+borné] (=il a appris la vérité)

3.5.2.2 Tester l'absence de télicité avec *pendant + durée quantifiée*

La compatibilité avec *pendant + durée quantifiée* et le verbe conjugué au Passé composé permet de vérifier le caractère non-borné du procès (atélique).

- [115] Elle a nagé pendant deux heures. [- borné]
 [116] Il a été amoureux pendant trois semaines. [- borné]
 [117] ?? Il a bu un verre de bière pendant dix minutes. [+ borné]
 [118] *Elle a trouvé ses clés pendant une heure. [+borné]

GOSSELIN (1996, 45) signale certains glissements sémantiques conduisant à « la construction de séries de réitération » comme dans l'exemple suivant :

[119] Pierre a éternué pendant cinq minutes.

Une réalisation immédiate peut demander de ne « retenir que l'état résultant du procès » (GOSSELIN 1996, 45) :

[120] Les magasins ont fermé pendant trois semaines.

Un accomplissement interrompu est également compatible avec *pendant + durée* :

[121] Il a chanté *Lohengrin* pendant cinq minutes et il est mort d'un infarctus.

3.5.3 TESTER LA PONCTUALITÉ DU PROCÈS



GELUCK (1994), *Le meilleur du chat*

À elle seule, la compatibilité du syntagme verbal avec une indication temporelle ponctuelle – par exemple à *+ n heure(s)* – ne suffit pas pour s'assurer de la ponctualité du mode de procès. Il est en effet possible de dire :

[122] Il est arrivé à huit heures.

Mais également :

[123] Il a écouté la cinquième symphonie de Chostakovitch à huit heures.

Alors qu'en [122] le procès paraît effectivement ponctuel⁴³, notre connaissance du monde nous dicte une interprétation différente pour [123], sans toutefois rendre l'énoncé irrecevable. Aussi courte soit-elle, aucune symphonie ne pourrait être considérée comme ponctuelle. GOSSELIN (1996, 45) rappelle que ce test linguistique aboutit souvent « à ne retenir que l'une des bornes (le plus souvent la borne initiale) d'un procès non ponctuel ». Cependant, comme le souligne GARCÍA-FERNÁNDEZ (2000, 120) en comparant [124] et [125], il existe certaines restrictions qui, elles, sont d'ordre résolument pragmatique :

- [124] A las tres tenía hambre y me hice un bocadillo.
(À 3h, j'avais faim et je me suis préparé un sandwich) (nous traduisons)
[125] *A las tres tenía anginas y no quise salir.
(À 3h, j'avais une angine et j'ai préféré ne pas sortir) (nous traduisons)

Alors que *avoir faim* et *avoir une angine* représentent tous deux des états temporaires, il semble qu'un trop grand éloignement temporel entre la borne initiale et finale rende [125] irrecevable. En témoigne également la différence d'acceptabilité entre [126] et [127] pourtant basés sur un même verbe :

- [126] Il a construit un château de cartes à midi.
↳ = Il a commencé à construire un château de cartes à midi.
[127] ?? Il a construit un château à midi.
↳ = ?? Il a commencé à construire un château à midi.

Ainsi, bien que la durée ne soit *linguistiquement* explicitée dans aucun des deux cas, [126] s'avère recevable alors que [127] ne l'est pas. Pour pallier les imperfections du test de ponctualité, GOSSELIN (1996, 46) recourt à la paraphrase *mettre n temps à/pour SV* pour distinguer accomplissements et réalisations instantanées. Pour ces premiers, le test indique la durée du procès :

- [128] Il a mis dix ans à écrire son roman.
↳ = Il a passé dix ans à écrire son roman.

Appliquée aux réalisations instantanées, la paraphrase met en évidence la durée qui précède l'évènement relaté par le syntagme verbal :

- [129] Il a mis dix minutes à trouver ses clés.
↳ = Dix minutes se sont passées avant qu'il ne trouve ses clés.

⁴³ La vignette de GELUCK en exergue illustre toute la difficulté de la définition de la ponctualité. Pour DOWTY (1986/2005, 337) : « Achievements are those [...] predicates which are not only typically of shorter duration than accomplishments but also those for which we do not normally understand as entailing a sequence of subevents, given our usual everyday criteria for identifying the events named by the predicate. Dying [...], take[s] place, according to everyday criteria, when one state – being alive [...] – is recognized as being replaced by another: being dead [...] ».

Bien que GOSSELIN (1996, 46) reconnaisse à *être malade* (état) et *fonctionner* (activité) un comportement identique à celui des accomplissements, l'application scrupuleuse de la paraphrase ainsi formulée semble poser problème pour les états :

- [130] ?? Il a mis un jour à être malade.
- [131] ? Il a mis cinq minutes à avoir envie d'aller au cinéma.
- [132] ? Il a mis deux mois à aimer le chocolat.
- [133] Il a mis deux mois à apprécier le chocolat.

GOSSELIN (1996, 46) cite uniquement l'exemple [134], certes plus probant :

- [134] Luc a mis cinq minutes à savoir cette chanson.

En [134] apparaît clairement la signification : « Cinq minutes se sont écoulées avant que Luc ne sache cette chanson ». En somme, appliquée aux réalisations instantanées, aux activités et aux états, la paraphrase *mettre n temps à + SV* révèle un glissement sémantique régulier : *n temps s'est écoulé avant que SV*. En revanche, avec les accomplissements, la signification est la suivante : *passer n temps à SV*. L'incompatibilité du syntagme verbal avec *commencer à*, *continuer à* et *arrêter de* permet également, selon FUCHS (1991, 12), de vérifier la ponctualité :

- [135] Il a commencé à manger.
- [136] Il a continué/fini de manger.
- [137] Il a commencé à manger le poulet.
- [138] Il a continué/fini de manger le poulet.
- [139] *Il a commencé à trouver ses clés.
- [140] *Il a continué/fini de trouver ses clés.

Toutefois, comme le note VETTERS, certains états – au même titre que les réalisations instantanées – sont eux aussi incompatibles :

- [141] *J'ai commencé à avoir une maison.
- [142] *J'ai arrêté d'avoir une maison.

(VETTERS 1996, 98-99)

En dépit de leurs limites, les tests linguistiques n'en demeurent pas moins indispensables pour classer les modes de procès. Il est par conséquent fondamental d'analyser les divers comportements des syntagmes verbaux en fonction des paramètres susceptibles d'avoir des répercussions sur l'expression de la temporalité. GOSSELIN remarque ainsi :

Si l'on observe le fonctionnement des types de procès avec les différents temps et aspects verbaux, on s'aperçoit que les phénomènes de glissement de sens sont à la fois fréquents et réguliers [...]. Leur fréquence interdit qu'on utilise tels quels les tests de compatibilité pour classer les prédicats verbaux en fonction du type de procès qu'ils expriment ; leur régularité autorise, en revanche, l'hypothèse de la possibilité de les expliquer et de les prédire.

(GOSSELIN 1996, 46)

Voyons donc en quoi consistent les glissements de sens relatifs au temps.

3.6 LES GLISSEMENTS SÉMANTIQUES

3.6.1 LES TYPES DE CONFLITS ET LEURS RÉOLUTIONS

Nous ne dresserons ici qu'un aperçu rapide des notions de *conflit* et *résolution* de GOSSELIN (1996, 36s), sur lesquelles nous reviendrons plus longuement dans la section 5.2.4 page 193. Schématiquement trois possibilités se présentent. La première est l'absence de conflit :

[143] Le soldat a marché pendant douze heures.

Le verbe *marcher* incarne une activité, c'est-à-dire un procès atélique adapté au circonstanciel *pendant douze heures*. Considérons maintenant l'énoncé suivant :

[144] Son fils a marché en dix mois.

Il existe ici un conflit engendré par la rencontre de *marcher* et du circonstanciel introduit par *en+durée quantifiée*. Sa résolution conduit à interpréter la durée dénotée par l'expression temporelle comme la phase préparatoire du procès, soit : « Dix mois se sont écoulés avant que son fils ne sache marcher ». Enfin la troisième possibilité résulte d'un conflit ne débouchant sur aucune résolution. L'énoncé s'avère alors irrecevable :

[145] *Elle écrit sa thèse depuis trois mois.

Envisageons les divers conflits possibles et leurs résolutions.

3.6.2 ÊTRE EN TRAIN DE + SYNTAGME VERBAL INFINITIF

La locution *être en train de* + syntagme verbal à l'infinitif est généralement incompatible avec les états et ne débouche sur aucune résolution de conflit :

[146] *Il est en train d'avoir des origines alsaciennes. (état nécessaire)

[147] *Elle est en train d'être malade. (état contingent)

Employé avec une réalisation instantanée reflétant l'aboutissement d'une progression, *être en train de* engendre un glissement sémantique renvoyant à cette progression (voir GOSSELIN 1996, 59) :

[148] Pierrick est en train d'atteindre le haut du volcan.

Si la réalisation instantanée ne marque pas l'aboutissement d'une progression, se produit alors un phénomène de dilatation dans la perception du procès :

[149] La bombe était en train d'exploser quand il entra dans le bâtiment.

Remarquons que, quel que soit le type de procès, *être en train de* ne peut pas être utilisé avec le Passé simple, le Passé composé, le Plus-que-parfait et le Futur antérieur : « *Il fut/*a été/*avait/??aura été en train de nager ». Dans l'exemple suivant, la juxtaposition de l'aspect *en cours* et de *pendant* + durée quantifiée aboutit à une interprétation itérative :

[150] Il cuisine/cuisinait pendant une heure.
↳ = À chaque fois, son activité culinaire dure/durait une heure.

L'adjonction de *être en train de* conduisant à marquer la progression du procès, elle n'est pas compatible avec l'itération et ne débouche sur aucune résolution de conflit :

[151] *Il est/était en train de cuisiner pendant une heure.

3.6.3 LES CIRCONSTANTS AVEC *PENDANT* + *DURÉE*

En raison de son aspect *en cours*, l'Imparfait (ou le Présent) est incompatible avec l'explicitation d'une durée quantifiée (bornée). La résolution du conflit se traduit donc par une interprétation itérative :

[152] Il chante/chantait pendant dix minutes.
↳ = Chaque fois, son activité de chanter dure/durait dix minutes.

Si une indication temporelle antéposée spécifie une date précise, elle bloque l'interprétation itérative (Imparfait dit « narratif ») :

[153] Lucie récupéra l'oiseau agonisant pour le soigner. Le lendemain, il chantait pendant dix minutes.

Ponctuelles par définition, les réalisations instantanées irréversibles semblent incompatibles avec *pendant* + durée quantifiée⁴⁴, quel que soit le temps grammatical : « ??Il arriva/est arrivé/arrivait/arrive/arrivera pendant dix minutes ». Elles sont en revanche possibles avec *pendant* + durée non quantifiée pour les temps grammaticaux exprimant l'aspect « aoristique » :

[154] Il arriva/est arrivé/arrivera/était arrivé/va arriver pendant la soirée.

Un glissement sémantique s'opère pour les réalisations instantanées réversibles telles que *sortir*, *entrer*, *allumer*, *éteindre*, *se réveiller*, etc. Dans ce cas, le conflit est résolu en ne retenant que l'état résultant :

[155] Il s'est réveillé pendant dix minutes.
↳ = Il est resté éveillé pendant dix minutes et s'est rendormi.

⁴⁴ Nous suivons GARCÍA-FERNÁNDEZ (2000, 87-88) qui, pour l'équivalent espagnol *durante*, différencie deux types : (a) la durée est *quantifiée* : *pendant deux heures* ou (b) *non-quantifiée* : *pendant le repas*. Alors que (a) quantifie la durée du début à la fin du procès, (b) signale une période de temps durant laquelle il se produit.

- [156] Il a allumé la lampe pendant une heure.
↳ = La lampe est restée allumée pendant une heure.

Lorsque le procès est un accomplissement, la résolution débouche soit sur l'itération : « Il a chanté *La Bohème* pendant dix ans » (i.e. il a chanté cet opéra à de multiples reprises pendant dix ans), soit sur l'interruption en cours de procès : « Elle a lu *Les Misérables* pendant une journée et a abandonné » (i.e. le roman n'a pas été lu en entier). Même dans le cas d'activités, peuvent émerger des conflits résultant de notre connaissance du monde :

- [157] Il a arrosé son jardin pendant une heure.
[158] Il a arrosé son jardin pendant deux ans.

Ainsi, alors que la durée explicitée en [157] paraît plausible pour *arrose son jardin*, en [158], seule une réinterprétation itérative s'avère possible.

3.6.4 LES CIRCONSTANTS AVEC EN + DURÉE

Contrairement à *pendant* qui peut prendre une durée quantifiée ou non, la préposition *en* n'est que rarement associable à des durées non-quantifiées :

- [159] *Il a été malade en année.
[160] Il est venu en matinée/soirée/semaine.

Nous l'avons vu, avec les réalisations instantanées, *en + durée quantifiée* (et *mettre à + durée quantifiée*) donne lieu à un conflit entre la ponctualité du procès et la durée exprimée par le circonstanciel. Sa résolution s'effectue donc par un glissement de sens du procès vers sa phase préparatoire :

- [161] Il a trouvé la solution en dix jours.
↳ = Il a réfléchi dix jours avant de trouver la solution.
[162] Il est mort en trois heures.
↳ = Il a agonisé trois heures avant de mourir.

Si l'existence d'une phase préparatoire semble peu probable, l'énoncé devient difficilement acceptable (voir GARCÍA FERNÁNDEZ 2000, 83) :

- [163] *Il a trouvé des clés sous la table en cinq minutes. (nous traduisons l'exemple espagnol de GARCÍA-FERNÁNDEZ)

Certaines activités tolèrent l'utilisation de *en + durée quantifiée*. La durée renvoie alors au temps qu'il a fallu pour parvenir à l'évènement dénoté par le syntagme verbal : « Léa a parlé anglais en dix mois » (i.e. Dix mois ont été nécessaires pour que Léa parle l'anglais). Toutefois, si le syntagme verbal ne réfère pas à un procès résultant d'une attente préalable (et d'une certaine manière influençable ou contrôlable), le conflit ne semble autoriser aucun glissement de sens :

- [164] ? Il a ri en dix minutes.
 [165] ?? Il a neigé en cinq jours.
 [166] *Elle a attendu son copain en cinq heures.

Un glissement de sens similaire à celui des activités peut se produire pour certains états. GOSSELIN (1996, 45) cite les exemples suivants :

- [167] Il a été malade en cinq minutes.
 ↳ = Il est tombé malade en cinq minutes.
 [168] Luc a su cette chanson en cinq minutes.
 ↳ = Luc a appris cette chanson en cinq minutes.

GARCÍA-FERNÁNDEZ (2000, 83-84) signale par ailleurs que l'adjonction d'une expression dénotant la fréquence (une fois, deux fois, etc.) rend le procès télique et autorise alors l'utilisation de *en + durée* : « Il a trouvé trois fois des clés sous la table en cinq minutes » ; « Elle a attendu trois fois son copain en cinq heures ».

3.6.5 LES CIRCONSTANTS PONCTUELS

L'utilisation de circonstanciels tels que *à + indication temporelle ponctuelle* crée un conflit avec les procès exprimant intrinsèquement une durée. La résolution consiste à ne retenir généralement que la borne initiale du procès :

- [169] Il fut ivre à midi. (état contingent : son ivresse se manifesta à midi)
 [170] Il a écouté la radio à midi. (activité : il a commencé à écouter la radio à midi)
 [171] Elle écrivit un poème à midi. (accomplissement : elle commença la rédaction d'un poème à midi)

Certains accomplissements semblent plus vraisemblablement renvoyer à la borne finale :

- [172] A : Et Patricia ?
 B : Elle est rentrée chez ses parents à minuit.

Cette interprétation dépend toutefois du contexte pragmatique dans lequel l'énoncé est utilisé. Si Patricia était à une soirée et que B l'a vue partir à minuit, le procès renvoie à la borne initiale. Au contraire, si B est le voisin des parents de Patricia, ce même énoncé réfère au moment précis où Patricia est effectivement rentrée à la maison.

L'utilisation d'un temps grammatical *en cours* avec un circonstanciel ponctuel ne débouche sur aucune résolution de conflit avec les états nécessaires :

- [173] *À minuit, Jean-Pierre est/était d'origine savoyarde.
 [174] *Jean-Pierre est/était d'origine savoyarde à minuit.

Dans le cas des activités, avec l'aspect *en cours*, l'utilisation d'un circonstant ponctuel donne lieu à un conflit. La résolution aboutit à l'itération en renvoyant à la borne initiale du procès : « Manon cuisine/cuisinait à minuit », c'est-à-dire « Tous les jours à minuit, Manon commence/commençait à cuisiner ». Bien que cette interprétation reste possible lorsque le circonstant est placé en tête de phrase (en position thématique), les énoncés suivants présentent une ambiguïté :

- [175] À minuit, Manon cuisine.
↳ = Aujourd'hui, à minuit, Manon commencera à/sera en train de cuisiner/Chaque jour à minuit, Manon commence à cuisiner.
- [176] À minuit, Manon cuisinait.
↳ = Quand je l'ai vue à minuit, Manon était en train de cuisiner/Chaque jour, Manon commençait à cuisiner.

Les accomplissements semblent avoir un comportement similaire :

- [177] Léo lit un poème à midi.
↳ = Aujourd'hui, à midi, Léo lira un poème/Chaque jour à midi, Léo commence à lire un poème.
- [178] Léo lisait un poème à midi.
↳ = Tous les jours à midi, Léo commençait à lire un poème.
- [179] À midi, Léo lit un poème.
↳ = Aujourd'hui, à midi, Léo commencera à/sera en train de lire un poème /Chaque jour à midi, Léo commence à/est en train de lire un poème.
- [180] À midi, Léo lisait un poème.
↳ = Quand je l'ai vu à midi, Léo était en train de lire un poème /Chaque jour à midi, Léo commençait à lire un poème.

Toutefois, pour des raisons pragmatiques, même si le glissement sémantique conduit à une interprétation focalisant apparemment sur la borne initiale du procès, certains procès paraissent difficilement admissibles :

- [181] ?? Manon écrivit un roman à minuit.

Ce genre de problème ne se pose pas pour les réalisations instantanées utilisées avec l'aspect *en cours*. Le glissement sémantique conduit donc naturellement à l'itération :

- [182] Il éteint/éteignait la lumière à minuit.
↳ = Tous les jours à minuit, il éteint/éteignait la lumière.
- [183] À minuit, il éteignait la lumière.
↳ Tous les jours à minuit, il éteignait la lumière.

Récapitulons donc les conflits et leur type de résolution et les diverses paraphrases permettant de les expliciter.

3.6.6 RÉCAPITULATIF DES CONFLITS ET DE LEUR(S) RÉOLUTION(S)

Les cinq tableaux ci-dessous répertorient les valeurs conflictuelles les plus représentatives (*en cours* renvoie à l'aspect « imperfectif »). On remarquera que, parmi les résolutions de conflits (☛), comprenant la dilatation, l'inchoativité, la focalisation sur la phase préparatoire ou résultante, et l'itération, c'est cette dernière qui s'avère de loin la plus fréquente. Les états nécessaires n'admettent quant à eux aucune résolution de conflit.

LÉGENDE DES TABLEAUX	
☛	: conflit
na	: non applicable
-	: incompatible
+	: compatible

ÉTAT NECESSAIRE : <i>avoir des origines corses</i>		compatibilité	résolution	paraphrase possible
être en train de +SV	<i>en cours</i>	-	na	na
	autre	-	na	na
pendant+durée quantifiée	<i>en cours</i>	-	na	na
	autres	-	na	na
pendant+durée non quantifiée	<i>en cours</i>	-	na	na
	autre	-	na	na
en + durée quantifiée	<i>en cours</i>	-	na	na
	autre	-	na	na
à+circonstanciel ponctuel	<i>en cours</i>	-	na	na
	autre	-	na	na

Tableau 9 – Les états nécessaires : conflits et résolutions

ÉTAT CONTINGENT : <i>être malade</i>		compatibilité	résolution	paraphrase possible
être en train de +SV	<i>en cours</i>	-	na	na
	autre	-	na	na
pendant+durée quantifiée	<i>en cours</i>	☛	itératif	À chaque fois, il était malade...
	autres	+	na	na
pendant+durée non quantifiée	<i>en cours</i>	☛	itératif	À chaque fois, il était malade pendant x temps
	autre	+	na	na
en + durée quantifiée	<i>en cours</i>	☛	itératif+phase préparatoire	À chaque fois, après x temps, il tombait malade...
	autre	☛	phase préparatoire	Après x temps, il tomba malade
à+circonstanciel ponctuel	<i>en cours</i>	-	na	na
	autre	☛	inchoatif	Il tomba malade...

Tableau 10 – Les états contingents : conflits et résolutions

ACTIVITÉ : <i>nager</i>		compatibilité	résolution	paraphrase possible
être en train de +SV	<i>en cours</i>	+	na	na
	autre	-	na	na
pendant+durée quantifiée	<i>en cours</i>	☛	itératif	À chaque fois, il nage pendant x temps
	autres	+	na	na
pendant+durée non quantifiée	<i>en cours</i>	☛	itératif	À chaque fois, il nage pendant la nuit
	autre	+	na	na
en + durée quantifiée	<i>en cours</i>	-	na	na
	autre	☛	phase préparatoire	Après x temps, il est parvenu à nager
à+circonstanciel ponctuel	<i>en cours</i>	☛	itératif	À chaque fois, il nage à midi
	autre	+	na	na

Tableau 11 – Les activités : conflits et résolutions

ACCOMPLISSEMENT : lire un poème		compatibilité	résolution	paraphrase possible
être en train de +SV	en cours	+	na	na
	autre	-	na	na
pendant+durée quantifiée	en cours	☉	itératif+interruption	À chaque fois, il lit un poème pendant x temps et s'interrompt
	autres	+	na	na
pendant+durée non quantifiée	en cours	☉	itératif	À chaque fois, il lit un poème pendant la nuit
	autre	+	na	na
en + durée quantifiée	en cours	☉	itératif	À chaque fois, il lit un poème en x temps
	autre	+	na	na
à+circonstanciel ponctuel	en cours	☉	itératif	À chaque fois, il lit un poème à midi
	autre	+	na	na

Tableau 12 – Les accomplissements : conflits et résolutions

RÉALISATION INSTANTANÉE : allumer le gaz		compatibilité	résolution	paraphrase possible
être en train de +SV	en cours	☉	dilatation	(Après un instant, le gaz sera allumé)
	autre	-	na	na
pendant+durée quantifiée	en cours	☉	itératif+état résultant (si réversible)	À chaque fois, le gaz reste allumé pendant x temps
	autres	☉	état résultant (si réversible)	Le gaz est resté allumé pendant x temps
pendant+durée non quantifiée	en cours	☉	itératif	À chaque fois, le gaz reste allumé pendant la nuit
	autre	+	na	na
en + durée quantifiée	en cours	☉	itératif+phase préparatoire	À chaque fois, il parvient à allumer le gaz en x temps
	autre	+	na	na
à+circonstanciel ponctuel	en cours	☉	itératif	À chaque fois, il allume le gaz à midi
	autre	+	na	na

Tableau 13 – Les réalisations instantanées : conflits et résolutions

Malgré leur intérêt, ces tableaux, synthétiques, ne donnent qu'un aperçu partiel de la question. En effet, outre les interférences engendrées par le type d'aspect grammatical, la position du circonstanciel, la quantification ou non de la durée, etc., se pose également la question de la composition intrinsèque des syntagmes verbaux et nominaux de l'ensemble de la proposition. Ainsi DOWTY (1986/2005, 335) souligne-t-il l'influence du pluriel tant dans le prédicat que dans le sujet :

- [184] John noticed the rare seashell on the beach. (réalisation instantanée)
- [185] John noticed rare seashells on the beach. (activité)
- [186] Tourists noticed the rare seashell/rare seashells on the beach. (activité)

En [184] l'utilisation de « the » dans le syntagme nominal objet « the rare seashell » circonscrit une quantité finie et rend le procès télique. En revanche, en [185] l'absence d'article renvoie à une quantité indéterminée ne pouvant déboucher sur une délimitation temporelle du procès et le rendant donc atélique. En [186], l'absence de borne provient de l'incertitude quantitative du syntagme nominal sujet « Tourists » (voir également WILMET 1997, 317-318).

Voyons donc en quoi consiste l'influence du déterminant.

3.7 L'INFLUENCE DES DÉTERMINANTS SUR LE TYPE DE PROCÈS

3.7.1 LE DÉTERMINANT DU SYNTAGME NOMINAL OBJET

Cette question ne touche évidemment pas la totalité des verbes français puisqu'un grand nombre d'entre eux n'admettent aucun syntagme nominal objet. C'est normalement le cas des verbes traduisant un *état*, dont la plupart se composent d'une copule suivie d'un adjectif : *être blanc, maigrichon, hagard, irrévérencieux*, etc.

Comme le remarque PUSTEJOVSKY (1991/2005, 35), les états se distinguent de tous les autres modes de procès par leur homogénéité⁴⁵. Il est probable que cette caractéristique interdise leur transformation en un autre mode de procès via la variation de déterminant du syntagme nominal objet. La variation quantitative au sein du syntagme nominal objet n'engendre aucune modification dans le comportement aspectuel des *états* suivants :

[187] Elle a connu le/un/deux/les/certains/plusieurs poète(s) pendant un an.

[188] Elle a aimé le/un/deux/les/certains/plusieurs poète(s) pendant un an.

Au contraire, lorsque le procès décrit une série de changements comme c'est le cas pour les activités et les accomplissements, son comportement aspectuel se modifie en fonction du paramètre quantitatif de l'objet auquel il se rapporte :

[189] ?? Il a mangé *les fruits* pendant une semaine.

[190] Il a mangé *les fruits* en une semaine. (accomplissement)

[191] Il a mangé *des fruits* pendant une semaine. (activité)

[192] *Il a mangé *des fruits* en une semaine.

En [189], le syntagme nominal objet *les fruits* renvoie à une quantité circonscrite décrivant donc un procès télique, soit en l'occurrence un *accomplissement* (compatibilité avec *en + durée* ; voir [190]). Au contraire, le déterminant indéfini de [191] et [192] ne permet pas de borner la quantité de fruits. Le procès est donc atélique et constitue une *activité*.

En nous inspirant des approches de GOSSELIN (1996, 66-67) et d'ASNES (2004, 112-113), examinons maintenant l'impact des divers déterminants sur le type de procès. GOSSELIN croise deux distinctions : les oppositions borné/non-borné et domaine unique/domaines multiples⁴⁶.

⁴⁵ ASNES (2004, 46) définit ainsi l'homogénéité : « Toutes les parties d'une quantité de x, qui sont elles-mêmes des quantités de x, peuvent devenir les parties d'une autre quantité de x ». Pour DOWTY (1986/2005, 337) : « A sentence ϕ is stative iff it follows from the truth of ϕ at an interval I that ϕ is true at all subintervals of I ».

⁴⁶ « L'équivalent du non-borné concernant la multiplicité ne peut consister qu'en l'indétermination du nombre des domaines parcourus. » (GOSSELIN 1996, 67). ASNES (2004, 110-130) se base sur les concepts d'homogénéité et d'hétérogénéité des verbes et des syntagmes nominaux objets et obtient également quatre combinaisons (pour sa

Les quatre possibilités offertes par les déterminants du syntagme nominal objet		
	BORNÉ	NON-BORNÉ
UNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - article indéfini singulier (numéral cardinal singulier) : <i>un tabouret, une porte</i> - article défini singulier : <i>le tabouret, la porte</i> - démonstratif singulier : <i>ce crayon, cette trousse</i> - possessif singulier : <i>mon œil, ton livre, etc.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - article défini singulier à valeur générique : <i>le cinéma, la musique, etc.</i> - article partitif singulier : <i>du pain, de la purée</i> - article partitif pluriel : <i>des spaghettis, des épinards</i>⁴⁷ - déterminant indéfini + N singulier : <i>un peu/peu de/beaucoup de vin</i> - article indéfini + adj. + N : <i>une grande liberté, une eau exceptionnelle</i>
MULTIPLE	<ul style="list-style-type: none"> - article défini pluriel : <i>les lapins</i> - démonstratif pluriel : <i>ces cahiers</i> - possessif pluriel : <i>mes yeux, tes livres, etc.</i> - numéraux cardinaux pluriels : <i>deux pêches, etc.</i> - adjectif indéfini : <i>plusieurs filles, etc.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - article indéfini pluriel : <i>des champignons</i>

Tableau 14 – Mode de procès et déterminants du SNO

D'un point de vue cognitif, tous les verbes ne décrivent pas des procès entretenant le même type de relation avec leur objet. Schématiquement, l'influence du déterminant dépendra par conséquent du type de relation entre l'action (exprimée par le verbe) et l'objet subissant cette action (évoqué par le syntagme nominal objet). À la suite de Jacobsohn⁴⁸ (1933) cité par VERKUYL (1971, 90-103) et ASNES (2004, 114), on peut recenser deux grands groupes de relations selon que l'objet est *effectué* : *accusatif effectué* (☞ [193]) ou *affecté* : *accusativus affecté*⁴⁹ (☞ [194]).

- [193] Léa a tricoté un chandail. (ce chandail n'existait pas et Léa l'a tricoté)
[194] Léa a lavé un chandail. (ce chandail existait et Léa l'a lavé)

En [193], l'action de tricoter dénotée par le verbe a progressivement donné lieu à l'existence d'un chandail. En d'autres termes, le référent du syntagme nominal objet fait office de borne finale pour le procès *tricoter* (voir VERKUYL 1971, 94). Cette clôture naturelle explique donc le caractère télique du procès et sa compatibilité avec *en + durée* :

- [195] Léa a tricoté un chandail *pendant/en une soirée. (accomplissement)

Au contraire, l'énoncé [194] suppose la préexistence du référent chandail, l'objet *affecté* (cf. également WILMET 1997, 316).

définition de l'homogénéité, à laquelle s'oppose l'hétérogénéité, cf. note 45, page 106).

⁴⁷ Dans leur usage courant, des noms comme *épinards, vacances, spaghetti, etc.* renvoient à des entités non comptables sans équivalent singulier. En anglais, ce genre de nom ne prend pas d'article : « Water/spinach/spaghetti is good for health ».

⁴⁸ JACOBSON, HERMANN (1933), *Aspektfragen, Indogermanische Forschungen* 51, 292-318. (cité et commenté par VERKUYL 1971, 91-92).

⁴⁹ On adopte ici les traductions de *accusativus effectivus* et *accusativus affectivus* utilisées par ASNES (2004, 114).

Alors que l'objet auquel réfère le syntagme nominal de l'*accusatif effectué* se constitue toujours au fur et à mesure que s'accomplit le procès décrit par le verbe (*écrire une thèse, composer un prélude, tricoter une chaussette*, etc. délimitent une certaine extension temporelle), il en est autrement pour l'objet de l'*accusatif affecté*, auquel peut s'appliquer la notion de **coextensivité** qui « rend compte du fait que l'intervalle de durée du procès dénoté par un verbe est mesuré par la quantité de l'objet dénoté par le complément de ce verbe. » (ASNES 2004, 124).

L'*accusatif affecté* peut être *coextensif* ou *non-coextensif*. Il est **coextensif** lorsque l'étendue temporelle du procès dénoté par l'ensemble du syntagme verbal dépend directement de l'objet affecté (il se comporte alors, dans une certaine mesure, comme un *accusatif effectué*). Il est **non-coextensif** si l'objet affecté n'a aucune incidence temporelle sur l'ensemble du procès.

Terminologie	<i>L'accusatif effectué</i>
	Si l'objet se constitue au fur et à mesure que s'accomplit le procès décrit par le verbe, on a affaire à un <i>accusatif effectué</i> (ex. : écrire une thèse)

Terminologie	<i>L'accusatif affecté et la coextensivité de premier ordre</i>
	Si l'objet existe déjà, on parle d' <i>accusatif affecté</i> . Si l'étendue temporelle du procès dépend de l'objet, on le dit coextensif (ex. : lire une thèse). Dans le cas contraire, il est non-coextensif (ex. : publier une thèse)

En somme, pour les *accusatifs effectués* et les *accusatifs affectés coextensifs* et dans les exemples *au singulier*⁵⁰ envisagés jusqu'ici, l'extension temporelle du procès dépendrait de l'objet, soit :

		ACCUSATIF AFFECTÉ	ACCUSATIF EFFECTUÉ
L'extension temporelle dépend de l'objet	(A)	COEXTENSIF Ex : Il récite <i>un poème de Borges</i> .	Ex : Il écrit <i>une nouvelle</i> .
L'extension temporelle ne dépend pas de l'objet	(B)	NON-COEXTENSIF Ex : Il cherche <i>un poème de Borges</i> .	

Tableau 15 – L'incidence temporelle de l'objet (déterminant borné unique)

Du point de vue du fonctionnement temporel du procès, il semble logique de regrouper les *accusatifs affectés coextensifs* et les *accusatifs*

⁵⁰ Deux raisons essentielles nous conduisent à choisir le domaine borné unique comme point de départ : (1) La représentation d'un objet unique facilite la conceptualisation ; (2) La représentation d'un pluriel, par exemple, « trois lits » résulte d'une construction mentale où l'ensemble des lits est constitué par 1+1+1=3 lits. Postuler l'inverse revient à dire que le singulier « un lit » serait en l'occurrence « le tiers d'un ensemble 'trois-lits' ». Outre son coût cognitif, cette conception du singulier se heurterait notamment à la difficulté de définir l'ensemble pluriel de base : « trois/cent/mille... lits » ? En ce sens le singulier s'impose hiérarchiquement comme premier, le pluriel comme second.

effectués identifiés dans le tableau 15, ligne (A). Bien que les deux catégories (A) et (B) ne recoupent pas celles de VENDLER (1967), elles contribuent à mieux saisir le fonctionnement aspectuel du procès dénoté par l'ensemble du syntagme verbal. Voyons donc, dans un premier temps, le cas des accusatifs affectés non-coextensifs (B).

3.7.1.1 Déterminants et accusatifs affectés non-coextensifs

L'accusatif *affecté* sous-entend toujours la préexistence de l'objet. Par définition, s'il est non-coextensif, l'objet dénoté par le syntagme nominal objet ne peut avoir d'influence sur le bornage du procès. Ainsi dans l'exemple suivant, le changement de déterminant ne modifie pas le type de mode de procès :

Il a entendu	le/son/ce/un	bruit/s
	↓	
	les/ses/ces	

soit :

DOMAINE	TYPE DE PROCÈS
borné unique	activité
↓	↓
borné multiple	activité

Figure 34 – Exemple de combinaison 1

En témoignent les tests de compatibilité suivants :

- [196] Il a entendu le/son/ce/un bruit *en/pendant 2 heures ⇨ activité
 [197] Il a entendu les/ses/ces bruit/s *en/pendant 2 heures ⇨ activité

L'objet dénoté par le syntagme nominal objet ne pouvant théoriquement pas avoir d'impact sur le type de bornage du procès, pour qu'un accusatif *affecté* non-coextensif puisse être un accomplissement, il est nécessaire que le verbe soit déjà par essence un accomplissement. C'est le cas des verbes de déplacement sous-entendant un but – donc un terme temporel – tels que *livrer*, *apporter* : « Il a livré/apporté un paquet (à son client) en dix minutes ». Toutefois, comme l'illustre la modification suivante, le caractère télique du verbe semble pouvoir être neutralisé par l'absence de borne dans le syntagme nominal objet :

Il a livré	un/le/son/deux	gâteau(x)
	↓	
	du/des	

soit :

DOMAINE	TYPE DE PROCÈS
borné	accomplissement
↓	↓
non-borné	activité/ ?accomplissement

Les résultats du test linguistique s'avèrent en effet moins probants dans le cas d'un déterminant du domaine non-borné :

- [198] Il a livré un/le/son/deux gâteau(x) en/*pendant 10 mn.
 ↳ accomplissement
 [199] Il a livré du/des gâteaux ?en/pendant dix minutes.
 ↳ activité/?accomplissement

Ce comportement paraît contradictoire avec la notion de coextensivité, qui sous-entend l'absence d'influence de l'objet dénoté par le

syntagme nominal objet sur le mode de procès. Alors comment peut-on expliquer un tel comportement ?

Il proviendrait de l'interaction entre type de quantification et bornage. On peut identifier deux manières d'appréhender la notion de quantité. La première relève de l'objet considéré dans son unicité : « tisser *un* tapis » (accusatif effectué), « regarder *un* film » (accusatif affecté coextensif), « livrer *un* colis » (accusatif affecté non-coextensif). Chaque entité définit un singleton : {tapis}, {film}, {colis}. Dans les deux premiers exemples, la durée du procès *tisser* et *regarder* dépend directement des caractéristiques inhérentes aux entités {tapis} et {film}. Au contraire, avec l'accusatif affecté non-coextensif, il n'existe aucune influence temporelle de l'objet unitaire sur le déroulement du procès : « livrer un colis ». Lorsque le type de quantité envisagée s'assimile à un singleton, on parlera de quantité *élémentaire*. Quant au second type de quantité, il concerne tout ce qui n'est pas unitaire et ne peut par conséquent se réduire à un singleton. Un tel ensemble d'entités élémentaires constitue ce que nous baptiserons une quantité *composée*. Nous obtenons donc :

1. Quantité élémentaire : $Q_e = \{x\}$
2. Quantité composée : $Q_c = \{x_1, x_2, \dots, x_k, \dots, x_{n-1}, x_n\}$

Dès que l'on passe de la quantité élémentaire à la quantité composée, ce ne sont plus les caractéristiques inhérentes à l'entité même qui influencent le comportement aspectuel du procès décrit par l'ensemble du syntagme verbal, mais le nombre d'éléments contenus dans la quantité composée. Pour les verbes *intrinsèquement* téliques tel que « livrer » (où l'objet unique d'une quantité élémentaire ne joue aucun rôle), la quantité composée engendre alors un phénomène de **coextensivité de second ordre** ne dépendant plus de l'entité objet prise dans son unicité mais se basant sur la *quantité composée*.

Terminologie	La coextensivité de second ordre
	Dans la <i>coextensivité de premier ordre</i> , l'étendue temporelle du procès dépend de la nature de l'entité objet (\Rightarrow quantité élémentaire).
	Dans la <i>coextensivité de second ordre</i> , l'étendue temporelle du procès dépend du nombre d'entités objets (\Rightarrow quantité composée).

Les schémas suivants aideront à mieux percevoir ce phénomène :

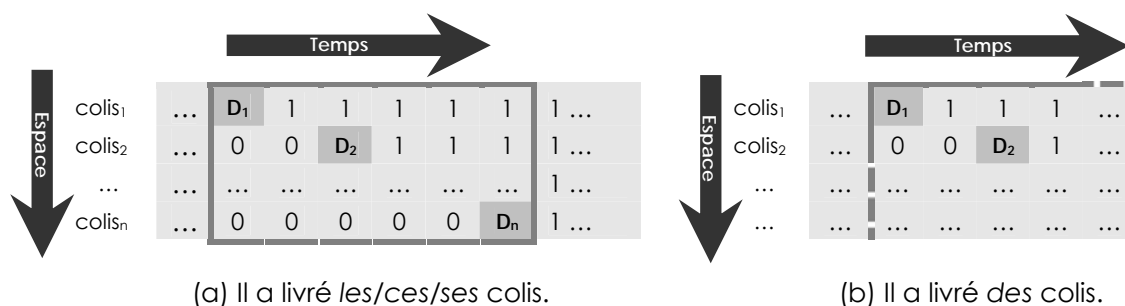


Figure 35 – Représentation spatiotemporelle de la multiplicité bornée et non-bornée

D_k	Durée nécessaire pour la livraison du colis _k
0	Colis non-livré
1	Colis livré
...	Quantité spatiotemporelle indéfinie

Chaque case grisée circonscrit la durée du procès pour un objet unique. Cette durée ne dépend pas de l'objet (l'accusatif affecté non-coextensif « livrer un colis » se démarque donc de sa contrepartie coextensive comme, par exemple, « remplir un colis »). En (a), par l'intermédiaire des déterminants *les/ces/ses*, la quantité composée {colis₁, colis₂, ..., colis_n} définit un ensemble clos préservant le caractère téléique du procès exprimé par le verbe « livrer ». En (b), le déterminant *des*⁵¹ rend cet ensemble quantitativement indéfini. En vertu de la coextensivité de deuxième ordre, cette absence de clôture neutralise la téléicité du procès exprimé par le verbe.

Il est possible d'envisager une configuration particulière de la coextensivité de second ordre entrevue dans la figure 35. En effet, au lieu d'être consécutive et impliquer conjointement l'espace et le temps, elle peut être simultanée et se laisser interpréter en termes exclusivement spatiaux (☞ figure 36).

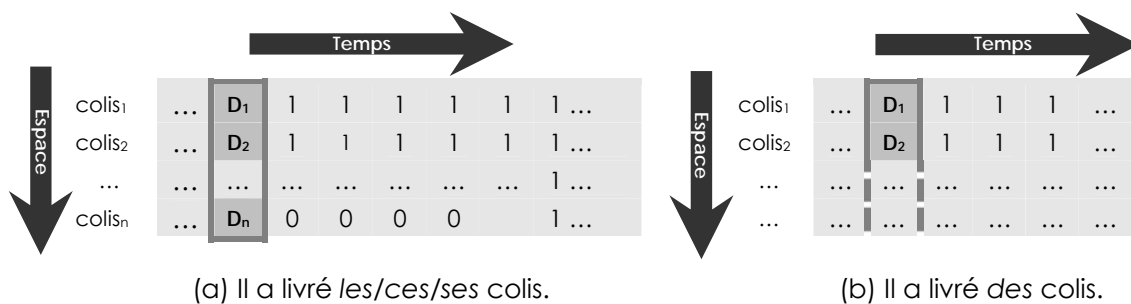


Figure 36 – La multiplicité bornée et non-bornée : simultanété

Pour les objets non-comptables, le mécanisme est quelque peu différent puisque l'absence d'éléments discrets empêche l'utilisation des notions mêmes d'unicité et de multiplicité interdisant ainsi les déterminants *un*, *les* et *des*. La variation observable entre les versions (a) et (b) des figure

⁵¹ En son essence, un substantif renvoie à une catégorie notionnelle : <zèbre>. Dans l'absolu, elle réfère potentiellement à la *totalité* des éléments répondant aux caractéristiques à l'origine de la formation de l'ensemble des zèbres : « mammifères équidés à rayures noires, etc. ». Cet ensemble est *fini*. Hors contexte, i.e. sans échange préalable d'information entre les locuteurs, « les zèbres » définit la *totalité* des éléments de l'ensemble libellé <zèbre>, d'où sa valeur généralisante. En contexte, la connaissance partagée entre les locuteurs peut réduire la taille de cet ensemble. Ainsi, « Les zèbres » pourra renvoyer aux « zèbres qu'on a vus au zoo ». Ce sous-ensemble – quelle que soit sa taille – est fini. Le locuteur peut renvoyer à une partie d'un ensemble prédéfini. Pour ce faire, il dispose en français de la proposition *de*, indicatrice de l'origine : « Il vient *de* Paris », « Ce bureau est fait *de* bois ». Le déterminant *des* fusionne *de+les*. Dans l'énoncé « Des zèbres sont passés dans le jardin », « des zèbres » signifie : (1) Les zèbres constituent un ensemble, (2) *De* cet ensemble, une partie a été extraite. Un phénomène identique se produit pour les entités non-discrètes pour lesquelles *du* ou *de la* sont utilisés et *le* ou *la* renvoie à l'ensemble dans sa totalité.

35 et figure 36 reste cependant valide, soit par exemple : « Il a livré le beurre », « il a livré du beurre » (voir également la note 51, page 111). Dans l'encadré noir du tableau suivant se trouve résumé le comportement de l'accusatif affecté non-coextensif en fonction du type de borne du syntagme nominal objet et du procès du verbe :

Accusatif affecté non-coextensif		SYNTAGME NOMINAL OBJET	
		BORNÉ	NON-BORNÉ
PROCÈS DU VERBE	TÉLIQUE	télique	atélique
	ATÉLIQUE	atélique	atélique

Figure 37 – Comportement des procès des accusatifs affectés non-coextensifs

Envisageons maintenant les procès dont le fonctionnement temporel dépend directement du syntagme nominal objet.

3.7.1.2 Déterminants et accusatifs affectés coextensifs

L'accusatif affecté *coextensif* se caractérise par un objet préexistant dont la quantité détermine le fonctionnement temporel du procès évoqué par l'ensemble du syntagme verbal. Par exemple, « Nicolas a lu ce roman » implique la durée de sa lecture, elle-même conditionnée par la longueur matérielle de l'ouvrage dont le dernier mot représente la borne finale. En ce sens, contrairement à l'accusatif affecté non-coextensif, tout accusatif affecté coextensif dont le déterminant est borné s'avère *systématiquement* borné. Réciproquement, un déterminant non-borné donnera lieu à un procès non-borné.

Les états sont par essence incompatibles avec le caractère dynamique de la coextensivité. Quant aux réalisations instantanées, leur caractère ponctuel (ou atomique) entre théoriquement en conflit avec le déroulement dans le temps imposé par la coextensivité. En définitive, seuls les accomplissements et les activités seraient concernés par la recatégorisation. La coextensivité dépendant directement de l'objet affecté, elle impose une borne finale dès que le déterminant renvoie à un domaine borné (unique ou multiple).

[200] Il a lu **des** romans *en/pendant dix jours. ⇒ activité

[201] Il a lu **un/le/ce/son** roman en/*pendant dix jours. ⇒ accomplissement⁵²

Comme le synthétisait le tableau 15, page 108 (catégorie (A)), à l'instar de l'accusatif *affecté coextensif*, l'accusatif *effectué* se caractérise par sa dépendance vis-à-vis de l'objet, et se comporte globalement de façon similaire.

⁵² Alors que « Il a lu ce roman en dix jours » signifie que la lecture du roman a été menée à son terme, avec « pendant dix jours », ce n'est pas le cas.

3.7.1.3 Déterminants et accusatifs effectués

Dans son interprétation immédiate, l'accusatif *effectué* ne se démarque pas a priori de l'accusatif affecté *coextensif* :

[202] Il a écrit **un/le/ce/son** roman *en*/*pendant dix jours. ⇒ accomplissement

[203] Il a écrit **des** romans **en*/pendant dix jours. ⇒ activité

Sans prétendre pouvoir généraliser cette constatation – qui demanderait un examen systématique et approfondi –, signalons que la nature même de l'objet (affecté ou effectué) semble toutefois engendrer une différence de comportement entre les *accusatifs affectés coextensifs* et les *accusatifs effectués*.

Par définition, un objet ne peut être *effectué* qu'une seule fois, et *affecté* à de multiples reprises. Il paraît donc normal que la résolution de conflit conduisant à l'itération soit bloquée dans le cas d'un objet *effectué* et autorisée dans le cas d'un objet *affecté*. Ce comportement aspectuel n'apparaît qu'avec un déterminant borné unique défini (*ce, le, son*), multiple défini (*ces, les, ses* ou un numéral cardinal : *deux, dix, etc.*). Dans les exemples ci-dessous, comme le montre leur compatibilité avec *en* + *durée quantifiée*, *confectionner cette chemise* et *composer ce prélude* décrivent des accomplissements :

[204] Il a confectionné cette chemise *en une heure*. ⇒ accomplissement

[205] Il a composé ce prélude *en une heure*. ⇒ accomplissement

S'ensuit logiquement leur incompatibilité avec *pendant* + *durée quantifiée* :

Objet effectué :

[206] *Il a confectionné cette chemise *pendant une heure*.

[207] *Il a composé ce prélude *pendant une heure*⁵³.

Afin de pouvoir observer la résolution de conflit aboutissant à l'itération, il est impératif d'étendre la durée du circonstanciel. Passons donc à *dix ans*. Conformément aux caractéristiques de l'objet effectué (un passage unique de la non-existence à l'existence), la résolution par l'itération reste impossible :

Objet effectué :

[208] *Il a confectionné cette chemise *pendant dix ans*.

[209] *Il a composé ce prélude *pendant dix ans*.

Au contraire, dans le cas d'un objet *affecté coextensif*, la résolution du conflit autorise l'itération :

⁵³ Ici, la résolution de conflit impliquerait la non-complétion du procès. On ne peut alors parler d'objet effectué : « Il a travaillé à la confection de cette chemise/à la composition de ce prélude pendant une heure, mais il ne l'a jamais fini(e) ».

Objet affecté avec relation de coextensivité :

[210] Il a repassé cette chemise pendant dix ans.

↳ = Il a repassé cette chemise à de nombreuses reprises pendant dix ans.

[211] Il a joué ce prélude pendant dix ans.

↳ = Il a joué ce prélude à de nombreuses reprises pendant dix ans.

Dans le cas où la quantité impliquée par le syntagme nominal objet n'a aucune incidence temporelle sur le procès exprimé par le syntagme verbal, aucun conflit n'apparaît :

Objet affecté sans relation de coextensivité :

[212] Il a gardé cette chemise pendant dix ans.

[213] Il a parlé de ce prélude pendant dix ans.

Examinons maintenant les réalisations instantanées qui, elles aussi, sont susceptibles d'être recatégorisées en fonction du déterminant utilisé dans le syntagme nominal objet.

3.7.1.4 Déterminants et réalisations instantanées

Par nature, le singulier convient parfaitement à l'expression de la ponctualité. Des incertitudes d'interprétation surgissent en revanche dès que l'objet est pluriel. La multiplicité peut s'articuler selon l'axe temporel (succession) ou spatial (simultanéité). Observons les énoncés suivants :

[214] Ève a perdu sa clé. (borné unique)

[215] Ève a perdu ses clés. (borné multiple)

L'incompatibilité de l'énoncé avec l'adverbe *complètement* témoigne de la ponctualité du procès :

[214]' *Ève a complètement perdu sa clé.

Dans le cas du pluriel, il paraît plus difficile de trancher :

[215]' ? Ève a complètement perdu ses clés.

En fait, [215] peut s'interpréter selon les deux schémas suivants, où le basculement entre 1 (Ève est en possession de la clé_n) et 0 (Ève n'est pas en possession de la clé_n) signale la perte de la clé_n.

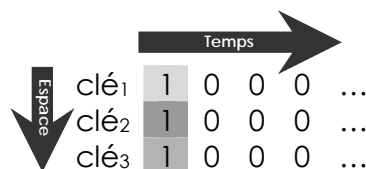


Figure 38 – « Ève a perdu ses clés » : interprétation *simultanée*

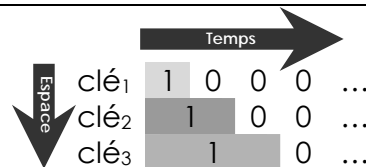


Figure 39 – « Ève a perdu ses clés » : interprétation *consécutive*

La représentation de la figure 38 s'adapte parfaitement à l'idée de ponctualité souvent rattachée aux réalisations instantanées. C'est notamment la raison pour laquelle [215] paraît immédiatement compatible avec à + *circonstanciel ponctuel* : « Ève a perdu ses clés à minuit ». La figure 39 montre au contraire que la perte des clés peut s'effectuer en trois étapes successives, de clé₁ à clé₃. Envisagé de la sorte, le procès deviendrait alors un accomplissement. Signalons par ailleurs que l'adjonction d'un circonstanciel de lieu rend improbable l'interprétation consécutive :

[216] Ève a perdu ses clés dans la bouche d'égout en face de la mairie.

Pragmatiquement, il paraît plus vraisemblable que cette infortune ne soit survenue qu'une seule fois. Ici, l'unité spatiale contraint donc à l'interprétation ponctuelle. Outre l'explicitation morphologique ou lexicale, le substantif peut, par son propre sémantisme, exprimer la multiplicité. Envisageons-en le fonctionnement.

3.7.1.5 Multiplicité *sémantique* au sein du syntagme nominal objet

L'expression de la multiplicité ne relève pas toujours de la quantité explicitée par le déterminant du syntagme nominal. Un substantif singulier peut lui aussi évoquer la pluralité : *foule, armée, troupeau, famille*, etc.⁵⁴. À l'instar des phénomènes observés dans la partie 3.7.1.4 (page 114), cette pluralité sémantique peut déboucher sur une recatégorisation du procès :

[217] Le mutin a tué le capitaine. (réalisation instantanée)

[218] Le mutin a tué l'équipage. (réalisation instantanée ou accomplissement)

L'équipage formant nécessairement un ensemble fini de marins, le procès peut traduire une simultanéité ou une succession. Le premier cas aboutirait à une représentation semblable à celle de la figure 38, page 115, le second à celle de la figure 39. Ce phénomène ne semble concerner que les réalisations instantanées.

Avant d'envisager l'impact de la pluralité sémantique dans le cas du syntagme nominal sujet, récapitulons les résultats relatifs à notre analyse du syntagme nominal objet.

⁵⁴ Cette liste peut être allongée par des substantifs désignant notamment des lieux tels que *salle, bureau*, etc. « (toute) La salle a applaudi le musicien ».

3.7.2 SYNTHÈSE DES RÉSULTATS RELATIFS AU SYNTAGME NOMINAL OBJET

Étant donné l'abondance des informations, la synthèse ci-dessous s'avère nécessairement très schématique.

Synthèse	<p><i>La recatégorisation du mode de procès : l'impact du syntagme nominal objet</i></p> <p>La variation de déterminant n'affecte pas les états. Les modes de procès concernés sont les <i>accomplissements</i> et les <i>activités</i>. Les recatégorisations opèrent en fonction des deux questions suivantes : <i>Le domaine est-il borné ou non ? Est-il unique ou multiple ?</i></p> <p>I. Lorsque, par sa quantité, le syntagme nominal objet définit le fonctionnement temporel du procès, deux cas se présentent :</p> <ul style="list-style-type: none">(i) L'objet n'existe pas. Il s'élabore au fur et à mesure que se déroule le procès. On parle d'<i>accusatif effectué</i> : « Il tricote un gant ». Le mode de procès dépend alors du déterminant.<ul style="list-style-type: none">a. Si le déterminant relève d'un domaine borné unique (Il tricote un/le/ce/son gant) ou multiple (Il tricote deux/les/ses gants), alors il s'agit d'un <i>accomplissement</i>.b. S'il relève d'un domaine non-borné unique (Il fait du beurre) ou multiple (Il tricote des gants), il s'agit d'une <i>activité</i>.(ii) L'objet existe. Il délimite la durée du procès. Cette relation définit l'<i>accusatif affecté coextensif</i> : « Il lit une nouvelle ». Comme en (i), c'est le déterminant qui fixe le type de procès. <p>II. Lorsque l'objet n'a pas d'incidence sur le procès, il s'agit d'un <i>accusatif affecté non-coextensif</i>.</p> <ul style="list-style-type: none">(i) Le changement de déterminant n'affecte pas les activités : « Il a regardé un/le/ce/son\deux/les/ses/ces\des bateau\x ».(ii) Un accomplissement devient une activité si le déterminant relève d'un domaine non-borné :<ul style="list-style-type: none">a. <i>unique</i> : « il a livré le beurre » ⇒ « Il a livré du beurre »b. <i>multiple</i> : « Il a livré les gants » ⇒ « Il a livré des gants »(iii) De façon moins prédictible, si le déterminant relève du domaine multiple borné, les réalisations instantanées sont susceptibles de devenir des accomplissements : « Il a découvert un louis d'or » ⇒ « Il a découvert dix louis d'or »
----------	---

La variation de déterminant au sein du syntagme nominal objet n'est pas la seule à engendrer la recatégorisation du procès décrit par l'ensemble de la proposition. Le syntagme nominal sujet s'avère également concerné.

3.8 LE SYNTAGME NOMINAL SUJET

3.8.1 LE CAS DE LA RÉALISATION INSTANTANÉE

Commençons par le cas le plus simple et observons à nouveau les énoncés proposés par DOWTY (1986/2005, 335) :

[184] John noticed the rare seashell on the beach. (réalisation instantanée)

[186] Tourists noticed the rare seashell [...] on the beach. (activité)

Les syntagmes verbaux de [184] et [186] décrivent la même réalisation instantanée « notice the rare seashell on the beach ». Pourtant, en [186], l'utilisation d'un sujet renvoyant à un domaine multiple neutraliserait la réalisation instantanée décrite par le syntagme verbal et, selon DOWTY (1986/2005, 335), la transformerait en activité.

Afin d'en mieux comprendre les mécanismes en français, adaptons ces exemples⁵⁵ :

- [219] Le touriste a aperçu le joli coquillage.
- [220] Un touriste a aperçu le joli coquillage.
- [221] Les touristes ont aperçu le joli coquillage.
- [222] Des touristes ont aperçu le joli coquillage.

Comme l'illustrent les figures ci-dessous, un phénomène similaire aux variations de déterminants dans le syntagme nominal objet paraît également envisageable pour l'interprétation du fonctionnement du syntagme nominal sujet.

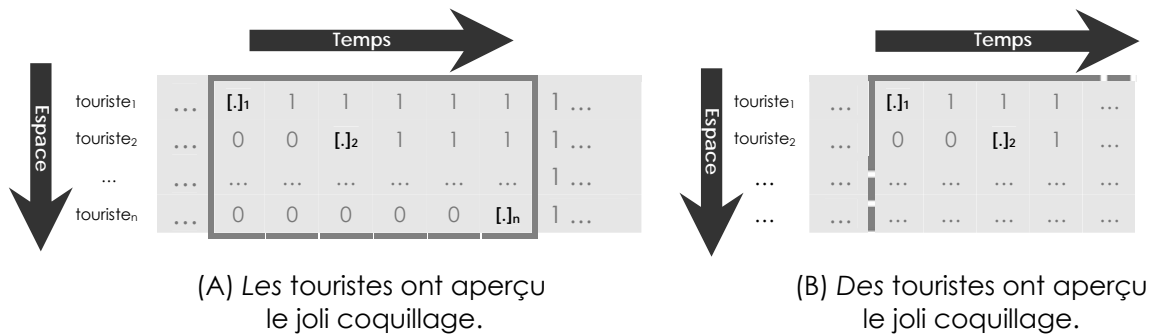


Figure 40 – « Les touristes ont aperçu ... » : interprétation consécutive

- [.]_k Le basculement de 0 à 1 concrétise pour chaque touriste_k l'action d'« apercevoir le joli coquillage »
- 0 Le joli coquillage n'a pas encore été remarqué
- 1 Le joli coquillage a été remarqué
- ... Quantité spatiotemporelle indéfinie

L'interprétation ponctuelle demeure possible :

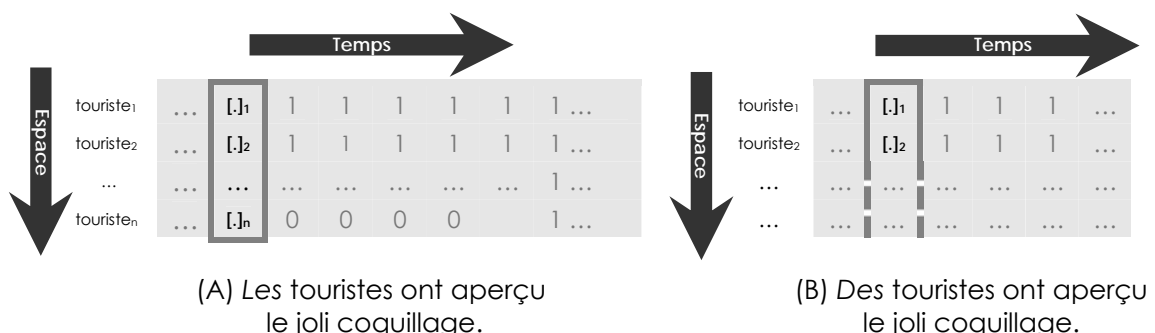


Figure 41 – « Les touristes ont remarqué... » : interprétation simultanée

⁵⁵ L'article zéro de l'anglais peut se traduire différemment selon les cas : « Visitors are not allowed to take pictures », « Les visiteurs ne sont pas autorisés à prendre des photos » ; « I had visitors at home » « J'avais/ai eu des invités à la maison ». Ici, hors contexte, la traduction par « Des touristes ... » nous semble la plus probable.

Le comportement aspectuel de la réalisation instantanée évolue en fonction du caractère unique ou multiple du déterminant. « Un/Le touriste a aperçu un joli coquillage » est indéniablement ponctuel, alors que « Les/Des touristes ont aperçu un joli coquillage » offre deux interprétations : l'une simultanée, l'autre consécutive. La première n'altère pas la réalisation instantanée, la seconde la recatégorise en activité.

Voyons maintenant si les autres types de procès peuvent aussi se retrouver recatégorisés en fonction d'un changement de déterminant dans le syntagme nominal sujet.

3.8.2 LES AUTRES MODES DE PROCÈS

Signalons tout d'abord que les tests linguistiques avec *en/pendant* + *durée quantifiée* portant par essence sur le syntagme verbal, ils ne peuvent servir efficacement à contrôler l'impact du comportement aspectuel du syntagme nominal sujet lorsqu'il est argument externe (voir ASNES 2004, 151-152 & 155). Cette restriction n'est pas le seul problème de l'observation du syntagme nominal sujet. Examinons l'exemple suivant :

[223] Les élèves ont écrit un poème en dix minutes.

En effet, lorsque le déterminant est multiple, il s'avère impossible de savoir si la durée d'écriture exprimée par le circonstanciel de temps renvoie à l'individu ou au groupe dans son intégralité (pour des préoccupations similaires, voir GOSSELIN 1996, 70 ; TENNY 1994, 26). Ainsi obtenons-nous deux lectures :

[224] (a) Chaque élève a écrit un poème en dix minutes.
(b) Le groupe d'élèves a écrit ensemble un poème en dix minutes.

En dépit de cette ambiguïté, (a) comme (b) débouchent sur une interprétation télique du procès dénoté par l'ensemble de la proposition. En effet, (a) implique l'itération ou le déroulement simultané d'un nombre *fini* de procès bornés (circonscrit par le déterminant *les* du syntagme nominal sujet) et (b) reproduit le même type de procès que celui de l'énoncé borné unique : « L'élève a écrit un poème en dix minutes ». Voyons maintenant si le comportement aspectuel de l'énoncé différerait avec *des* :

[225] Des élèves ont écrit un poème en dix minutes.

Procédons par comparaison avec *les* dont nous avons déjà déterminé le type de fonctionnement. Par définition, *des* (☞ note 51, p. 111) renvoie à une partie de l'ensemble fini d'élèves et n'en désigne jamais la totalité (si *n* représente le nombre total d'élèves considérés, *des élèves* renvoie à tout nombre *k* définissant un sous-ensemble de 2 à *n-1* éléments ; *n* et *k* ∈ ℕ). En témoigne l'inacceptabilité de [227] :

[226] Les élèves, dans leur totalité, ont écrit un poème en dix minutes. ($k=n$)

[227] *Des élèves, dans leur totalité, ont écrit un poème en dix minutes. ($k \neq n$)

Dès lors, plusieurs lectures s'avèrent possibles :

[225] Des élèves ont écrit un poème en dix minutes.

↪ = (A) Un groupe d'élèves a écrit ensemble un poème en dix minutes.

↪ = (B) Des groupes d'élèves ont écrit ensemble un poème en dix minutes.

↪ = (C) Indépendamment, $2 < k \leq n-1$ élèves ont écrit un poème en dix minutes.

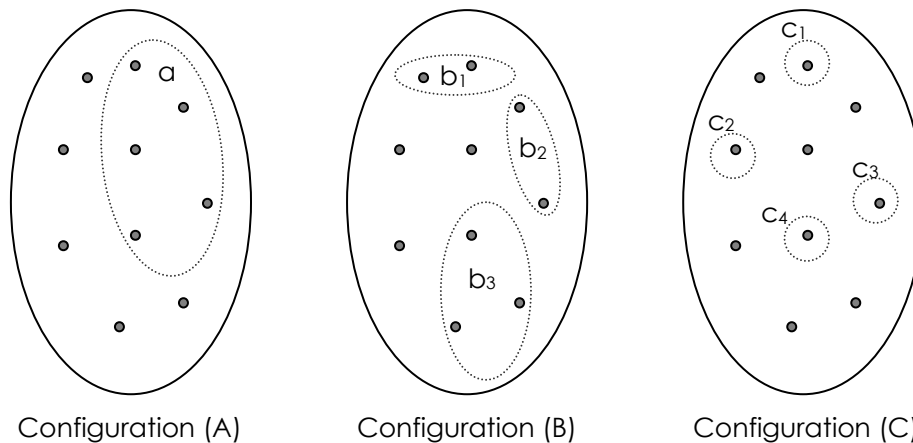


Figure 42 – Les trois configurations de « Des élèves ont écrit un poème en dix minutes »

- Ensemble des élèves
- Sous-ensemble d'élèves ayant écrit un poème en dix minutes
- Élève

La configuration (A) fait état d'un seul évènement. Les configurations (B) et (C) peuvent quant à elles donner lieu à une interprétation simultanée ou consécutive (chaque groupe b_1 , b_2 , b_3 ou individu c_1 , c_2 , etc. ayant écrit un poème différent), ce qui au total aboutit en théorie à cinq interprétations différentes. D'un point de vue aspectuel, que le sous-ensemble (a) de (A) comporte un nombre indéterminé d'éléments n'interfère nullement sur le fait que la configuration (A) ne présente qu'un seul évènement et, à ce titre, s'assimile à l'énoncé :

[228] Un élève a écrit un poème en dix minutes.

En ce sens, le procès illustré par la configuration (A) doit être considéré comme télique. En revanche, qu'elles soient simultanées (la rédaction de chacun des poèmes par les groupes b_1 , b_2 , b_3 s'est effectuée en même temps) ou consécutives, les interprétations de (B) et (C) ne donnent pas lieu à une itération bornée. En effet, le déterminant des se rapporte à une quantité d'éléments incertaine comprise entre 2 et $n-1$

rendant inaccessible l'unicité ($k=1$) et la totalité ($k=n$), les deux composantes dont dépend directement la télicité du procès (comparer à « J'ai mangé des gâteaux *en 10 minutes »).

En somme un énoncé avec un déterminant multiple non-borné dans le syntagme nominal sujet offre *théoriquement* plusieurs interprétations pouvant se révéler contradictoires. Toutefois, bien qu'on ne puisse a priori exclure la configuration (A) et sa lecture télique, il semble raisonnable d'affirmer que l'interprétation atélique prévaut⁵⁶.

La question de la télicité des activités s'avère plus simple. En effet, un ensemble de procès atéliques ne peut être qu'atélique, quel que soit le nombre – défini ou non – de répétitions. La variation de déterminant n'a par conséquent aucun impact sur l'atélicité du procès décrit par la l'énoncé dans sa totalité.

Certains verbes donne au sujet un rôle quasi-assimilable à celui de l'objet, et pouvant par conséquent influencer le comportement aspectuel de l'ensemble de l'énoncé (pour un développement théorique et une liste d'exemples, voir ASNES 2004, 134 ; TENNY 1994, 60). Nous l'illustrerons d'un seul exemple sans entrer dans la complexité de la démonstration (nous renvoyons à ASNES 2004, 131s). Si l'on compare *bruler* à *bruler + syntagme nominal objet*, apparaît clairement l'importance du sujet dans le comportement aspectuel de l'ensemble de la proposition. Dans les deux cas, l'entité évoquée par le syntagme nominal sujet ou objet sert à délimiter le procès pour en faire un accomplissement (voir la notion de « measuring out constraint » de TENNY 1994, 10-12) (sur la nature du procès avec *pendant*, voir la note 53, page 113) :

[229] **Objet :**

- (a) Elle a brulé le bois en/*pendant dix minutes. (accomplissement)
- (b) Elle a brulé du bois *en/pendant dix minutes. (activité)

[230] **Sujet :**

- (a) Le bois a brulé en/*pendant dix minutes. (accomplissement)
- (b) Du bois a brulé *en/pendant dix minutes. (activité).

Ce genre de fonctionnement s'applique également aux constructions passives (voir notamment ASNES 2004, 140-141) :

- [231] L'eau a été vendue en/*pendant trois heures. (accomplissement)
- [232] De l'eau a été vendue *en/pendant trois heures. (activité)

Malgré sa densité, l'analyse fournie jusqu'ici a occulté les autres influences susceptibles d'intervenir dans la détermination du type de procès. Voyons donc brièvement en quoi elles consistent.

⁵⁶ Notre analyse théorique en termes de ces cinq interprétations expliquerait les hésitations de TENNY (1994, 27) ou ASNES (2004,154) à propos du comportement aspectuel d'énoncés similaires.

3.9 AUTRES INFLUENCES AU SEIN DE LA PROPOSITION

3.9.1 LES CIRCONSTANTS SPATIAUX

Outre les circonstanciels de temps, susceptibles de conduire à la recatégorisation du procès décrit par la proposition, leur pendant spatial peut également avoir le même impact. Ainsi l'activité *marcher* devient un accomplissement avec certains syntagmes prépositionnels :

[233] Il a marché *jusqu'au* village en/*pendant trois heures.

[234] Il a marché *vers* le village *en/pendant trois heures.

La variation du déterminant au sein du syntagme prépositionnel peut également affecter la télicité du procès :

[235] Le médecin s'est rendu chez *son* patient en/*pendant 2 heures.

[236] Le médecin s'est rendu chez *des* patients *en/pendant 2 heures.

Les prépositions pouvant mener à un recatégorisation doivent expliciter une destination aboutie : *à, jusqu'à, chez* ou dépassée *par-delà, outre*.

[237] Il a couru *par-delà* les champs en dix minutes.

Moins souvent mentionnée que les circonstanciels, la négation contribue également à recatégoriser le procès.

3.9.2 LA NÉGATION

Comme le signale WILMET (1997, 317-318), la négation rend les procès atéliques. À l'exception des états et des activités qu'elle n'altère pas, la négation transforme les accomplissements et les réalisations instantanées en activités.

[238] Il aime le tennis. (état)

↳ Il n'aime pas le tennis. (état)

[239] Il a conduit pendant cinq ans. (activité)

↳ Il n'a pas conduit pendant cinq ans. (activité)

[240] Il a lu un roman de Stendhal en dix jours. (accomplissement)

↳ Il n'a pas lu de roman de Stendhal pendant dix jours. (activité)

[241] Il a aperçu cette fille à midi. (réalisation instantanée)

↳ Il n'a pas aperçu cette fille pendant deux mois. (activité)

Complétons enfin cette liste de phénomènes de recatégorisation en en mentionnant un dernier lié à l'usage de la métaphore.

3.9.3 LA MÉTAPHORE

L'utilisation métaphorique d'un substantif conduisant à faire abstraction de la réalité concrète de son sens premier, la notion de borne semble perdre sa pertinence :

[242] Il a creusé le trou en/*pendant dix minutes. (accomplissement)

[243] Il a creusé la question ??en/pendant dix minutes. (activité)

[244] Il a rasé l'herbe du champ en/*pendant dix mn. (accomplissement)

[245] L'hirondelle a rasé l'herbe du champ *en/pendant dix minutes. (activité)

Comme l'aura probablement montré l'ensemble de cet examen, la catégorisation des modes de procès soulève une multitude de questions. Même si l'édifice se montre parfois labyrinthique et fragile, il offre néanmoins une nomenclature assez performante à partir de laquelle il devient possible de mieux comprendre le fonctionnement aspectuel de l'ensemble de la proposition.

Synthèse *La recatégorisation du mode de procès : autres influences que l'impact du syntagme nominal objet*

Outre l'influence du syntagme nominal objet, le comportement aspectuel de l'énoncé peut varier en fonction d'autres paramètres :

- Le syntagme nominal sujet
- Les circonstants temporels
- Les circonstants spatiaux à implication temporelle
- La négation
- La métaphore

3.10 CONCLUSION

Nous avons volontairement restreint notre analyse aux déterminants les plus explicites en omettant par exemple les quantifieurs comme *beaucoup, certains, quelques* (à cet égard, voir ASNES 2004, 165-184), etc. qui donnent lieu à des interprétations plus ou moins stables selon les situations. Par ailleurs, la classification se basant en ultime ressort sur l'intuition du linguiste, il est parfois délicat d'émettre un jugement d'acceptabilité en bloquant la résolution d'éventuels glissements sémantiques dont les mécanismes n'ont pas préalablement été identifiés.

Comme nous l'avons vu, outre certaines considérations purement pragmatiques, le fonctionnement aspectuel de la proposition fait essentiellement intervenir les paramètres suivants : le verbe (et sa valence), les syntagmes nominaux objet et sujet (et leur variation de déterminant), les circonstanciels. En raison de cette complexité, l'interprétation des cas tendancieux peut relever de facteurs mineurs difficiles à prendre en compte dans l'élaboration même de la catégorisation. Par exemple, alors qu'on trouverait probablement étranger que quelqu'un nous montre un gant en laine et déclare : « Léa a tricoté ce gant pendant toute sa vie », un accusatif effectué similaire : « Léa a cuisiné ce plat pendant toute sa vie » paraît immédiatement acceptable. À lui seul, le sémantisme de *plat* (*mets que l'on mange* ou *recette que l'on suit pour préparer un plat*) autorise l'itération comme résolution de conflit. La lecture itérative donne alors lieu à l'interprétation : « Léa a cuisiné ce type de plat pendant toute sa vie », résolution moins naturelle dans l'autre énoncé « ?? Léa a tricoté ce type de gant pendant toute sa vie ».

Sans aller chercher aussi loin, comme le remarque GOSSELIN (1996, 64) « même si on laisse de côté la polysémie verbale, certains verbes paraissent pouvoir entrer, selon les contextes, dans plusieurs classes distinctes ». Il s'interroge ainsi sur les exemples suivants :

- [246] Léa a mangé en cinq minutes (accomplissement)
- [247] Léa a mangé pendant cinq minutes (activité)
- [248] Léa a mangé des frites ?*en/pendant cinq minutes (activité)
- [249] Léa a mangé un gâteau en/?*pendant cinq minutes (accomplissement)

Si la recatégorisation la plus courante s'effectue probablement entre les accomplissements et les activités, d'une manière générale, il existe une certaine porosité entre les catégories. Aussi, dans la continuité de FUCHS *et al.* (1991, 167-169), GOSSELIN préconise-t-il de concevoir le classement des modes de procès comme un continuum :

Les quatre catégories de procès ne sont pas radicalement imperméables les unes aux autres, [...] elles appartiennent à un même continuum, qui conduit des états aux achevements en passant par les activités et les accomplissements, et sur lequel se laissent construire des catégories intermédiaires, qui viennent brouiller les oppositions entre classes. Il est clair, cependant, que différents facteurs interviennent dans ces hésitations et ces doubles (ou triples) fonctionnements : le rôle de SN objet, la valeur des temps, et enfin le statut du verbe lui-même.

(GOSSELIN 1996, 64)

Quel que soit le classement adopté, il soulève en premier lieu le problème de savoir exactement ce que l'on entend classer. Peut-on se contenter du verbe seul, du verbe avec son syntagme nominal objet ? Ou doit-on envisager systématiquement l'ensemble de la proposition, voire de l'énoncé en contexte (comme l'envisagent par exemple FUCHS *et al.* 1991, 167) ? Les deux extrêmes paraissent d'emblée à écarter. La prise en compte de l'énoncé en contexte pose un problème de faisabilité. Ne considérer que le verbe conduit en revanche à un traitement inégal des entités à classer. En effet, « aimer » ne fonctionne pas de façon autonome (**Il aime/Il aime les pétoncles*) contrairement à « écrire » (*Il écrit*). Ainsi, tandis que « aimer » reste un état quel que soit le syntagme nominal objet⁵⁷, « écrire » peut osciller entre trois types de procès selon son environnement. « Quignard écrit » s'assimile à un *état* (Quignard est écrivain) ou une *activité* (Quignard est en train d'écrire). Avec certains syntagmes nominaux objets, il devient un *accomplissement* : « Quignard écrit un roman ». Se pose de surcroît le problème de la polysémie des déterminants. Les divers sens de « un » rendent l'énoncé « Cortot a joué un prélude » compatible avec les tests linguistiques « *en une minute* » (accomplissement) et « *pendant une minute* » (activité). Avec *en, un* (numéral cardinal) s'oppose à *deux,*

⁵⁷ Même cette affirmation ne résiste pas tout à fait à l'épreuve du temps grammatical, puisqu'il est possible de dire : « Ce soir-là, Pierre aima Marie » où *aimer* glisse insidieusement vers l'activité.

trois, etc., avec *pendant*, un fait office de partitif (et exclut par conséquent la coextensivité menant à la complétion du procès) (à propos des différentes lectures, voir notamment ASNES 2004, 177-178). Avec une durée quantifiée plus longue : « Cortot a joué un prélude pendant *une semaine* », pour des raisons pragmatiques, la lecture numérale cardinale est alors privilégiée.

À la suite FUCHS *et al.* (1991, 167-169), il nous paraît donc judicieux de considérer la catégorisation des modes de procès comme un continuum allant des états nécessaires aux réalisations instantanées.

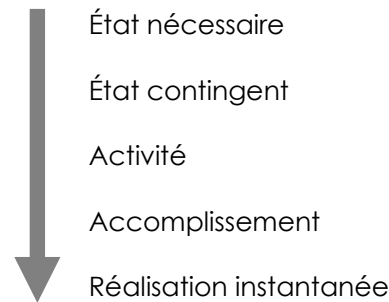


Figure 43 – Le continuum des modes de procès

Comme nous l'avons vu, la zone d'instabilité la plus grande concerne surtout les activités, les accomplissements et les réalisations instantanées. Toutefois, les progrès de la médecine parviennent à rendre *contingent* ce qui naguère apparaissait comme un état *nécessaire*, à l'image de cet exemple tiré du tome 2 de *Persepolis* de SATRAPI (2001) : « À cette époque, Michael Jackson était encore noir ».



SATRAPI Marjane (2001), *Persepolis 2*

4 PREMIER PLAN ET ARRIÈRE-PLAN

Dès que bougent les feuilles du chêne, même un enfant sait si ce mouvement est dû au vent ou à un animal. [...] Cette petite bête, cachée dans le feuillage, il devient impératif, toute affaire cessante, de l'identifier. Est-ce une pie ? un écureuil ? ou seulement le chat de la voisine ? Avant même que l'animal puisse être vu, on oublie la plante qui le porte; le chêne n'est plus qu'une « plante paysage » ; il est tellement énorme, tellement immobile, on est tellement sûr qu'il sera encore là tout à l'heure, ou demain...

HALLÉ (1999), *Éloge de la plante. Pour une nouvelle biologie*

4.1 INTRODUCTION

Dans ce chapitre, nous résumerons tout d'abord l'approche textuelle de WEINRICH, qui a largement contribué à la diffusion des notions de premier plan et d'arrière-plan. À l'issue de la présentation des grands principes sous-tendant son système, nous poserons un regard critique sur sa définition des plans. Dans un second temps, après une mise au point terminologique, nous proposerons – en nous basant sur COMBETTES (1992) et LABOV & WALETZKY (1967), ainsi que sur les commentaires critiques de BRES (1994), une définition du premier plan en relation directe avec le déroulement dans le temps imposé par la chaîne sonore.

Après avoir défini le *texte narratif*, entrevu comme champ d'application de l'opposition premier plan/arrière-plan, nous aborderons le concept de *transitivité* réexaminé par HOPPER & THOMPSON (1980) en lien direct avec les notions de premier plan et d'arrière-plan, c'est-à-dire, non plus d'un point de vue strictement linguistique comme dans la tradition grammaticale, mais en fonction de considérations pragmatiques. Enfin nous envisagerons le texte narratif du point de vue informationnel en focalisant sur les divers types de progressions thématiques, et en essayant de voir quelles affinités certaines semblent présenter avec l'un ou l'autre des plans.

4.2 PRÉLIMINAIRES : L'APPROCHE DE WEINRICH

WEINRICH (1964/1973, 25-130 ; 1982/1989, 121-133) conçoit l'organisation du système temporel en fonction des trois oppositions sémantiques suivantes :

1. La perspective temporelle : rétrospectif vs. prospectif
2. L'attitude de locution : commentaire vs. récit
3. La mise en relief : premier plan vs. arrière-plan

Avant d'examiner en détail la *mise en relief*, centre de notre réflexion, voyons en quoi consistent la *perspective temporelle* et l'*attitude de locution*.

4.2.1 LA PERSPECTIVE TEMPORELLE

La *perspective temporelle* « concerne la distinction entre le temps du texte et le temps de l'actance (c'est-à-dire de l'action) » (WEINRICH 1982/1989, 121). Après avoir défini le premier comme « le temps qu'un texte utilise dans son déroulement propre » et le second comme « le temps qu'exige l'action » (WEINRICH 1982/1989, 121), WEINRICH admet une « une temporalité textuelle simultanée entre le locuteur/scripteur et l'auditeur/lecteur, sans égard pour la nature orale ou écrite du texte » (WEINRICH 1982/1989, 121). Pour repérer le « temps de l'actance » par rapport au « maintenant » du texte Le locuteur/scripteur dispose alors de trois perspectives, auxquelles correspondent des tiroirs verbaux spécifiques : « rétrospective » (Passé composé, Plus-que-parfait, Passé antérieur), « neutre » (Présent, l'Imparfait et le Passé simple) et « prospective » (Futur simple et antérieur ; Conditionnel présent et passé). Illustrons l'approche de WEINRICH à l'aide de l'incipit de la nouvelle *Arachné* de SCHWOB (1891) :

[250] Vous (1) ↕ dites que je (2) ↕ suis fou et vous (3) ↔ m'avez enfermé ; mais je (4) ↕ me ris de vos précautions et de vos terreurs. Car je (5) ↗ serai libre le jour où je (6) ↗ voudrai ; le long d'un fil de soie que (7) ↔ m'a lancé Arachné, je (8) ↗ fuirai loin de vos gardiens et de vos grilles.

SCHWOB (1891/2002), *Œuvres*, p. 90

↕ : perspective neutre
↔ : rétrospective
↗ : prospective

La notion de *perspective temporelle* de WEINRICH laisse dans l'ombre plusieurs questions. L'incertitude la plus grande porte sur la nature de la relation entre « temps de l'actance » (extralinguistique) et « le temps du texte » (linguistique) (pour une critique de la notion de « temps du texte », voir REBOUL & MOESCHLER 1998, 105 note 11). Par ailleurs, le regroupement de l'Imparfait et du Passé simple sous le même libellé de « perspective neutre » pose problème. Le comportement de ces deux tiroirs verbaux diffère à cet égard. Observons l'exemple suivant :

[251] Toussaint (a) **entra**. Il (b) **avait** son grand manteau de bure, ses bottes, et tout saupoudré de givre. Il (c) **enleva** sa toque de fourrure. Il (d) **avait** le visage fatigué, une barbe qui (e) **noircissait** dans les rides autour de la bouche, les yeux sanglants d'un long effort contre la nuit.

GIONO (1934/1999), *Le Chant du monde*, p. 169

Si à partir du « temps du texte », on peut inférer que dans le « temps de l'actance », E_a^{58} précède E_c , une telle certitude s'avère impossible avec les événements relatés à l'Imparfait. Leur situation chronologique dans l'histoire demeure indécise. Que (b) précède (c) n'implique aucun agencement chronologique – rétrospectif, prospectif ou neutre – entre

⁵⁸ On suivra le repérage utilisé par MOLENDIJK (1990). Les procès seront libellés « événements » et symbolisés par E. E_a renvoie donc à l'évènement évoqué par la proposition (a) du texte.

E_b et E_c. En ce sens, il semble inapproprié de ranger l'Imparfait parmi les temps grammaticaux concrétisant une « perspective temporelle ». Présentons maintenant la deuxième opposition proposée par WEINRICH.

4.2.2 L'ATTITUDE DE LOCUTION

La notion d'*attitude de locution* émerge d'un constat : la répartition quantitative des tiroirs verbaux diffère selon les textes. WEINRICH examine deux œuvres de Sartre : *Critique de la raison dialectique* et *Les Mots*. Il remarque alors de « nombreuses constellations temporelles [...] où se condensent en un voisinage immédiat les formes d'un même temps. La concentration du Présent dans le premier texte est particulièrement spectaculaire [...]. Dans le second, c'est le tour du Passé simple [...] et de l'Imparfait » (WEINRICH 1964/1973, 20-21). Ces concentrations de temps grammaticaux se regroupent en deux catégories : celle du « monde commenté » (ou « commentaire »), celle du « monde raconté » (ou « récit »). Relèvent de la première le Présent, le Passé composé et le Futur ; de la seconde l'Imparfait, le Passé simple, le Plus-que-parfait, le Passé antérieur et le Conditionnel de l'autre (WEINRICH 1982/1989, 124). Cette répartition s'expliquerait en termes de « tension » (Gespanntheit) : « En employant les temps commentatifs, je fais savoir à mon interlocuteur que le texte mérite de sa part une attention vigilante (Gespanntheit). Par les temps du récit, au contraire, je l'avertis qu'une autre écoute, plus détachée (Entspanntheit), est possible » (WEINRICH 1964/1973, 30). Fondée sur le concept mal défini de « tension », la notion d'*attitude de locution* s'avère problématique. Comment déterminer avec certitude à partir de quel moment « le texte peut être reçu avec une certaine distance tranquille » (WEINRICH 1982/1989, 124) ? La réception d'un texte peut-elle se mesurer en termes de « tranquillité », « détachement » ou « tension » ? (voir les commentaires critiques de SAUSSURE (DE), L. 2003, 104). Aucune explication n'est par ailleurs fournie pour justifier la relation entre cette « tension » et la répartition des tiroirs verbaux. De plus, l'articulation de la notion d'*attitude de locution* avec celle de *perspective temporelle* pose problème. Pourquoi la « perspective rétrospective » exprimée par le Plus-que-parfait diffère-t-elle de celle exprimée par le Passé composé ? La première relevant du « monde narratif », la seconde du « monde commenté ». L'exposé de WEINRICH ne semble fournir aucune réponse à ce propos.

Venons-en maintenant à la dernière opposition de l'approche de WEINRICH : la *mise en relief*. En raison de l'intérêt qu'elle présente pour notre travail, nous la présenterons plus longuement que les deux premières oppositions, et lui consacrerons également un commentaire critique plus détaillé.

4.2.3 LA MISE EN RELIEF

La proposition d'envisager le fonctionnement des tiroirs verbaux dans les textes en termes de *mise en relief* résulte, chez WEINRICH, d'une interrogation sur le bien-fondé des notions d'aspects grammatical ou

lexical (Aktionsart). Pour lui, « la théorie de l'aspect s'inscrit dans le cadre trop étroit de la phrase [...], [et] se prête mal à être élargie en une théorie de linguistique textuelle » (WEINRICH 1964/1973, 108). Aussi WEINRICH (1964/1973, 110) prône-t-il le point de vue d'une approche *textuelle* qui « prend le problème sous un autre angle ». Il remarque ainsi que le mélange des tiroirs verbaux « ne se fait point anarchiquement, ou selon les lois du hasard ; au contraire, les transitions sont soumises à des probabilités liées aux dimensions du système temporel » (WEINRICH 1964/1973, 110). L'auteur (1964/1973, 107) observe que « les temps ont parfois pour fonction de donner du relief à un texte en projetant au premier plan certains contenus et en repoussant d'autres dans l'ombre de l'arrière-plan ». L'*arrière-plan* et le *premier plan* – articulés sur l'utilisation des temps grammaticaux – définissent ainsi la *mise en relief*. La distinction entre les tiroirs verbaux du premier plan et de l'arrière-plan se fonde sur « l'opposition des traits sémantiques (FOCALISATION) ("rhème") vs. (TOPICALISATION) ("thème") » (WEINRICH 1982/1989, 129). Ailleurs, le linguiste (1964/1973, 115) rappelle : « Certaines lois fondamentales de la narrativité [...] veulent que le premier plan soit habituellement ce pourquoi l'histoire est racontée ». L'arrière-plan se définit quant à lui par la négative comme « ce qui à lui seul n'éveillerait pas l'intérêt, mais qui aide l'auditeur à s'orienter à travers le monde raconté et lui en rend l'écoute plus aisée » (WEINRICH 1964/1973, 115). Cette différenciation conduit WEINRICH à répartir les temps grammaticaux en deux groupes, soit pour l'arrière-plan : l'Imparfait et le Plus-que-parfait, et pour le premier plan : le Passé simple et le Passé antérieur (WEINRICH 1982/1989, 129).

Les temps grammaticaux d'arrière-plan présentent le monde raconté sous « un aspect de normalité, de simple état, sans mise en relief (sans focalisation) et [...] de façon plus ou moins détaillée » (WEINRICH 1982/1989, 130). Le narrateur peut également y recourir tout au long de l'histoire pour « récapituler de façon descriptive la situation, telle qu'elle s'est modifiée pas à pas dans les étapes narratives, ou [...] insérer d'autres informations utiles en s'y attardant plus ou moins longtemps » (WEINRICH 1982/1989, 130). L'utilisation des temps grammaticaux de l'arrière-plan contribue par conséquent à conférer à « l'histoire un tempo narratif ralenti ("lento") » (WEINRICH 1982/1989, 130). À l'inverse, les tiroirs verbaux relevant du premier plan « donnent au récit un tempo narratif accéléré ("presto") ». C'est en effet avec ces temps que l'histoire se met en mouvement, qu'elle devient action, intrigue, événement » (WEINRICH 1982/1989, 130).

Remarquons enfin que WEINRICH (1964/1973, 115) précise qu'« il est vain de chercher une règle absolue » ; la distribution des Imparfait et des Passés simples relèverait avant tout du « pouvoir du narrateur ».

4.2.4 COMMENTAIRES CRITIQUES SUR LA *MISE EN RELIEF* DE Weinrich

Comme c'était déjà le cas pour la « perspective temporelle » et l'« attitude de locution », la notion de *mise en relief* de WEINRICH souffre

d'imprécisions. Considérons le cas du *premier plan*. L'une des références les plus précises à cet égard évoque que « certaines lois fondamentales de la narrativité [...] veulent que le premier plan soit habituellement ce pourquoi l'histoire est racontée » (WEINRICH 1964/1973, 115). Outre le manque d'explicitation des « lois fondamentales de la narrativité » parmi lesquelles « certaines » seraient essentielles pour le premier plan, « ce pourquoi l'histoire est racontée » paraît également difficile à déterminer. La suite n'apporte guère d'informations : « ce qui, au fond, donne aux gens l'envie de délaissier un instant leurs occupations pour écouter une histoire si étrangère à leur univers quotidien ; c'est en somme, selon le mot de Goethe, *l'événement inouï* » (WEINRICH 1964/1973, 115). On voit mal en quoi le Passé simple ou le Passé antérieur s'associeraient davantage que d'autres tiroirs verbaux à « cette envie de délaissier un instant [son] quotidien ».

Une vingtaine d'années plus tard, dans sa *Grammaire textuelle du français*, WEINRICH explique que la distinction entre premier plan et arrière-plan « repose sur l'opposition des traits sémantiques (FOCALISATION) ("rhème") vs. (TOPICALISATION) ("thème") » (WEINRICH 1982/1989, 129). Les instructions relatives aux traits sémantiques FOCALISATION et TOPICALISATION rendent cependant cette définition circulaire puisque la première est ainsi formulée : « Mettez le sens de ce signe au premier plan de l'attention (focus) », et la seconde soulève un problème identique : « Contre-instruction : Mettez le sens de ce signe en arrière-plan de l'attention (horizon) » (WEINRICH 1982/1989, 637).

Les explications données dans la *Grammaire textuelle du français* ne nous éclairent pas davantage sur la nature de l'arrière-plan : « Aussi longtemps que le locuteur emploie ces temps d'arrière-plan, le monde raconté est présenté sous un aspect de normalité, de simple état, sans mise en relief (sans focalisation) et il est décrit de façon plus ou moins détaillée » (WEINRICH 1982/1989, 130). À défaut d'éclaircissements sur le lien qu'entretient l'« aspect de normalité » et l'utilisation linguistique de certains tiroirs verbaux, cette explication paraît insatisfaisante (pour une critique de l'approche de WEINRICH, voir notamment REBOUL & MOESCHLER 1998, 103-113).

L'absence de définitions claires rend parfois indécise voire circulaire la démarche méthodologique de WEINRICH. Observons la citation suivante : « Pour distinguer entre ces deux plans, dans un récit, il est vain de chercher une règle absolue - à moins de renverser la question et d'attribuer à l'arrière-plan tout ce qui est à l'Imparfait et au premier plan ce qui est au Passé simple » (nous soulignons)(WEINRICH 1964/1973, 115). Manifestement, l'auteur rejette ici les implications :

- (a) Imparfait ⇒ arrière-plan
- (b) Passé simple ⇒ premier plan

Pourtant quelques lignes plus loin, il affirme au contraire qu'« il est tout aussi impossible de décider *a priori* ce qui, dans un récit, sera du côté du

Passé simple, et donc du premier plan» (nous soulignons) (WEINRICH 1964/1973, 115). Ici, le recours au connecteur logique sous-entend au contraire (b) Passé simple \Rightarrow premier plan. Sous-entendu d'ailleurs confirmé dans la *Grammaire textuelle du français* où il est clairement stipulé que « le passé simple [...] désigne toujours le premier plan dans un récit » (WEINRICH 1982/1989, 133). Cette fluctuation résulte probablement de l'absence d'explicitation des relations entre d'une part le Passé simple et le premier plan et d'autre part l'Imparfait et l'arrière-plan (à ce propos, voir la critique de REBOUL & MOESCHLER 1998, 111). WEINRICH refuse par exemple de recourir à la théorie de l'aspect (grammatical ou lexical) pour appréhender l'utilisation des temps grammaticaux dans le texte narratif :

Contre la théorie de l'aspect - et celle de l'« Aktionsart » [...], j'élèverai deux objections d'ordre général [...]:

1. La théorie de l'aspect s'inscrit dans le cadre trop étroit de la phrase [...]. De plus, elle se prête mal à être élargie en une théorie de linguistique textuelle, car les déroulements et les phases des procès varient d'un verbe à l'autre.
2. La théorie aspectuelle suppose nécessairement que l'on ait de la syntaxe une conception référentielle, c'est-à-dire orientée vers les objets extralinguistiques. Il y est sans cesse question d'états, de procès, d'événements, etc. [...]

Notre thèse est toute différente. Pour nous, les fonctions temporelles ici comme ailleurs, doivent être rapportées au texte ou à la situation de locution, et non aux contenus du discours.

(WEINRICH 1964/1973, 108-109)

Ces affirmations de WEINRICH appellent plusieurs commentaires. Si l'on considère que tout texte se compose d'un ensemble de phrases dont chacune a un lien avec la suivante, pourquoi considérer que le comportement aspectuel au niveau phrastique n'apporterait aucune information sur le fonctionnement des tiroirs verbaux sur l'ensemble du texte ? L'important demeurant l'obtention de résultats pertinents, l'analyse linguistique ne doit, à notre avis, écarter aucune approche, qu'elle soit phrastique ou textuelle. D'ailleurs, plus tard, dans la *Grammaire textuelle du français*, WEINRICH nuance l'une de ses objections en faisant allusion, sans le nommer, à l'aspect lexical (Aktionsart) :

Il existe [...] quelques verbes qui, en vertu du fait qu'ils signifient un état, laissent prévoir un placement dans l'arrière-plan textuel avec une certaine probabilité (mais pas avec certitude).

(WEINRICH 1982/1989, 132)

Quelques verbes [...] suggèrent un placement dans le premier plan textuel, ici aussi avec une certaine probabilité (mais sans certitude), en vertu du fait qu'ils signifient un événement.

(WEINRICH 1982/1989, 133)

La deuxième objection de WEINRICH suscite également quelques interrogations. À défaut d'arguments en faveur de cette prise de

position, on peut se demander en quoi une « conception référentielle » de la syntaxe « orientée vers les objets extralinguistiques » devrait d'emblée être écartée. Cette prise de position résulte probablement d'un constat récurrent chez WEINRICH que « les temps sont indifférents à la vérité, comme d'ailleurs la langue dans son ensemble. En eux-mêmes, les temps du récit ne révèlent pas non plus s'il s'agit d'un monde passé ou d'un monde inventé » (WEINRICH 1982/1989, 102). WEINRICH semble en déduire que la langue, indifférente à la vérité, pourrait être appréhendée en dehors de la réalité (passée ou inventée). La prise en compte des objets extralinguistiques s'avèrerait alors inutile (dans une perspective guillaumienne, voir également les critiques de O'KELLY 1995, 164-165 ; pour un commentaire quelque peu différent sur les problèmes de la relation langue/réalité chez WEINRICH, voir REBOUL & MOESCHLER 1998, 103-104, notamment la note 9).

En dépit de ces imprécisions et de l'absence de définition du type de relation entre les temps grammaticaux et le premier et l'arrière-plan, WEINRICH (1964/1973, 117) n'en déclare pas moins que : « La mise en relief est la seule et unique fonction de l'opposition entre Imparfait et Passé simple dans le monde raconté » (pour une critique de cette position, voir COMBETTES 1992, 46).

Bien qu'elle nous semble exploitable, la notion de *mise en relief* de WEINRICH requiert de nombreux éclaircissements. En premier lieu, essayons de lever les malentendus liés à l'usage des termes *premier plan* et *arrière-plan*.

4.2.5 LA MÉTAPHORE VISUELLE

Penchons-nous donc sur les problèmes de terminologie. Souvent associées à des notions cinématographiques ou picturales, que recouvrent exactement les expressions *arrière-plan* et *premier plan* ? Représentatif d'une conception assez répandue à ce sujet, MAINGUENEAU (1993, 59), par exemple, déclare : « Weinrich a proposé de dénommer mise en relief ce phénomène et, recourant à une *métaphore d'ordre pictural*, de parler de premier plan pour les formes perfectives et d'arrière-plan pour les formes d'Imparfait » (nous soulignons). La métaphore est-elle effectivement picturale ? On peut d'emblée s'interroger sur la légitimité d'établir un parallèle entre le monde de l'image et le monde linguistique sachant que le premier (*re*)présente en deux dimensions une réalité tridimensionnelle alors que le second ne fait que l'évoquer.

Dans la version allemande (WEINRICH 1982), les termes originaux *Hintergrund* et *Vordergrund* s'articulent manifestement autour d'une opposition spatiale (*hinter-* : derrière, *vorder-* : devant). En français, cette conceptualisation spatiale subsiste dans le couple *avant-plan/arrière-plan* mais devient moins prégnante dès qu'on utilise *premier plan* pour

transcrire *Vordergrund*⁵⁹. Si nous sommes d'accord avec MAINGUENEAU (1993, 59) pour reconnaître aux dénominations *premier plan* et *arrière-plan* le statut de métaphores, leur utilisation, indépendamment de leur sens originel, doit faciliter la manipulation de concepts *préalablement définis*. En l'absence de définitions préétablies, la métaphore risque au contraire de gêner la compréhension des phénomènes. Voyons-en concrètement une illustration.

Après avoir relevé le fait « confirmé dans les journaux » que le Passé simple renvoie à « un passé nettement coupé du présent », c'est-à-dire « reculé dans le temps » (1985, 124), MONVILLE-BURSTON & WAUGH s'étonnent du comportement paradoxal de ce tiroir verbal :

La valeur de mise en relief du PS est d'une certaine façon en contradiction avec celle de recul dans le temps [...], car, si l'on prend la métaphore visuelle de figure et fond, de premier plan et d'arrière-plan, c'est le premier plan qui se trouve le plus près de l'observateur tandis que l'arrière-plan est plus distant, plus reculé. On s'attendrait donc à ce que le PS corresponde plutôt à l'arrière-plan, c'est-à-dire à une mise en retrait.

(MONVILLE-BURSTON & WAUGH 1985, 129)

Ici, la « contradiction » relevée par les auteurs ne découle nullement des phénomènes observés mais de la métaphore utilisée pour les analyser. Est-il en effet possible de se prononcer sur le fait divers suivant (tiré de *La République du Centre* (1-2-1984), point de départ du raisonnement de MONVILLE-BURSTON & WAUGH) et produire une quelconque conclusion sur l'éloignement ou la proximité d'un plan par rapport à l'observateur ?

[252] M. Christian Viovi, 34 ans, demeurant 4, rue Moïse-Cordonnier, Ingré, *circulait* lundi, à Ormes en direction d'Ingré, lorsque, victime, semble-t-il d'un malaise, il se *déporta* sur la gauche et *heurta* un poids lourd circulant en sens inverse et piloté par M. Gilles Bodard, 23 ans, domicilié au 17 de la rue des Coutes, à Ingré. M. Viovi a été légèrement blessé.

(cité par MONVILLE-BURSTON & WAUGH 1985, 129)

Aucun critère ne semble pouvoir émerger qui permettrait d'établir que « Christian Viovi *circulait* » serait plus proche ou plus lointain de l'observateur que « il se *déporta* sur la gauche » et « il *heurta* un poids lourd ». Apparaissent ici les limites de la métaphore et de son application à l'analyse de faits linguistiques (voir les critiques formulées par MOLENDIJK 1990, 50-51). On peut en effet s'interroger sur la pertinence de la notion d'observateur appliquée au domaine linguistique. L'observateur serait-il assimilable au *lecteur/auditeur*, au *narrateur* ? Est-il possible de parler de *distance* dans l'univers abstrait de la langue ? Dans l'affirmative à quoi correspondrait-elle et comment l'évaluer ? Quel rapport cette distance entretiendrait-elle avec les notions de *premier plan* et d'*arrière-plan* ?

⁵⁹ On trouve également la désignation « second plan » par opposition à premier plan (voir par exemple COMBETTES 1992, ou à sa suite RABATEL 1998).

Comment rapporter l'ensemble de ces phénomènes à l'utilisation des tiroirs verbaux ?

Admettons pour l'instant la dimension *picturale* de la métaphore et confrontons-la aux définitions suivantes apparaissant dans *Le Vocabulaire du cinéma* :

Plan : Comme l'image fixe, l'image de film est projetée sur une surface plane. Cette surface appelée plan de l'image est parallèle à des plans imaginaires étagés dans la profondeur illusionniste figurée, le long de l'axe de prise de vue. On dira ainsi qu'un sujet est au premier plan, ou avant-plan, un autre au deuxième plan, un enfin en arrière-plan.

Avant-plan : Espace situé au premier plan, entre l'objectif et le sujet principal.

Arrière-plan : Espace situé au fond du champ, derrière le sujet principal.

(JOURNOT 2002)

On voit mal comment ces trois définitions pourraient être transposées telles quelles dans le domaine linguistique pour expliquer la répartition des Passés simples et des Imparfais dans un texte. Nous retiendrons toutefois la présence commune aux trois de la notion de « sujet principal » qui pourrait s'assimiler au *thème* de la progression thématique (☞ 4.5, page 170).

Même si la *mise en relief* et plus particulièrement les notions de *premier plan* et d'*arrière-plan* semblent dépourvues de véritable dimension picturale, il est vraisemblable que cette métaphore, fréquente dans la littérature spécialisée, interpelle l'intuition des locuteurs.

Une fois évacuée la dimension visuelle de la métaphore, se pose alors la question de savoir à quoi renvoient exactement les expressions *premier plan* et *arrière-plan* et surtout comment elles s'articulent avec les deux temps grammaticaux en question : le Passé simple et l'Imparfait.

Si la répartition de ces deux temps grammaticaux dans les textes s'impose d'emblée au linguiste comme phénomène observable et quantifiable, son interprétation en termes de premier plan et d'arrière-plan requiert au moins la définition positive de l'une au moins de ces notions, l'autre pouvant à l'occasion se définir par la négative. Nous allons donc essayer de définir le *premier plan*.

4.3 PREMIER PLAN ET ARRIÈRE-PLAN : DÉFINITIONS ET CHAMP D'APPLICATION

4.3.1 HISTOIRE, RÉCIT, SUCCESSIVITÉ : PREMIERS REPÈRES

Comme WEINRICH (1982/1989, 129) le précise dans son approche, la *mise en relief* ne relèverait que du récit. COMBETTES (1992, 7) est également d'avis que : « c'est le texte narratif qui, défini d'une manière relativement restreinte, [...] est susceptible d'être analysé en premier plan et second plan ». Voyons donc ce que signifie « narratif ». Le *Dictionnaire étymologique du français* (PICOCHÉ 1994, 127) indique une origine commune pour *narrer* et *connaître*. S'opposent ainsi *gnarus* : « qui sait » à *ignarus* : « qui ignore » et *narrare* serait « dérivé de (g)narus avec gémination expressive du r ». *Narrer* consisterait par conséquent à *faire*

connaître par le biais d'un récit. Apparaissent ici deux des éléments constitutifs de la narration telle que la conçoit GENETTE (1972, 72) : « Je propose [...] de nommer *histoire* le signifié ou contenu narratif [...], *récit* proprement dit le signifiant, énoncé, discours ou texte narratif lui-même, et *narration* l'acte narratif producteur ». Bien qu'étayée sur une réalité avérée ou imaginée, l'*histoire* n'en reste pas moins filtrée par les conditions mêmes de la narration :

L'évènement, avant d'être narré, est pris dans un enchevêtrement de temporalités différentes. C'est la mise en intrigue⁶⁰ qui de l'hétérogénéité tire une unité, notamment temporelle. Le réel est inépuisable, infini : il n'est d'histoire que pour/par le sujet. [...] Le récit met ordre et relief : il sélectionne et hiérarchise (à l'aide notamment des temps verbaux).

(BRES 1994, 75)

Une fois admis que le récit doit son existence et son organisation au sujet narrateur, et que « la narrativité, et par là-même, le concept de plan, sont des notions textuelles » (COMBETTES 1992, 7), reste à savoir quels principes régissent le passage de l'*histoire* au *récit* et comment le *récit* gère les événements de l'*histoire*.

LABOV (1972, 359-360) apporte une première réponse en définissant ainsi le récit : « one method of recapitulating past experience by matching a verbal sequence of clauses to the sequence of events which (it is inferred) actually occurred ». Il explique plus loin : « the clauses are characteristically ordered in temporal sequence; if narrative clauses are reversed, the inferred temporal sequence of the original semantic interpretation is altered » (LABOV 1972, 360). Dès lors, à l'exemple de [253], la juxtaposition des deux propositions constitue un récit.

[253] Elle s'envola comme un oiseau. Antonio sauta derrière elle à sa poursuite.
GIONO (1934/1999), *Le Chant du monde*, p. 224

Leur inversion renverrait à une réalité différente :

[254] Antonio sauta derrière elle à sa poursuite. Elle s'envola comme un oiseau.

Ce critère permet à LABOV (1972, 360) d'établir la notion de *récit minimal* : « we can define a *minimal narrative* as a sequence of two clauses which are temporally ordered ». De là, LABOV (1972, 361) en conclut donc : « The skeleton of a narrative [...] consists of a series of temporally ordered clauses which we may call *narrative clauses* ».

Dans son approche, LABOV n'aborde pas explicitement le type de relations qu'entretiennent la *réalité*, l'*histoire* et le *récit*. BRES (1994, 75) dénonce d'ailleurs une certaine « ingénuité » de LABOV & WALETZKY (1967) de considérer que les propositions narratives récapituleraient

⁶⁰ Pour BRES (1994, 51) la « mise en intrigue » s'assimile à l'« agencement des faits ».

l'expérience en suivant l'ordre des événements originaux⁶¹. Aussi, convaincu au contraire que « la successivité n'est [...] pas donnée (passivement) au récit par l'événement mais construite (activement) par la mise en intrigue », BRES (1994, 75) se pose deux questions :

- d'où procède la successivité des propositions temporelles ?
- si la successivité temporelle ne procède pas du référent, faut-il la rejeter comme critère définitoire de la narrativité ?

En premier lieu on peut supposer que l'intercompréhension des récits résulte de l'existence de formes archétypiques de mise en intrigue. En effet, même si le locuteur filtre la réalité (avérée ou imaginée) pour élaborer son histoire et en donner un récit, ceci ne l'affranchit pas pour autant des contraintes communicationnelles. Le narrateur doit à tout moment permettre à l'auditeur/lecteur de se construire une représentation suffisante de la réalité contée par l'intermédiaire du texte. Il reste par conséquent à mieux circonscrire l'influence de la réalité perçue sur l'ordonnement des propositions dans le récit. Exposons brièvement comment BRES (1994, 131) démontre l'hypothèse que « le récit est [...] une mise en ascendance du temps ».

4.3.2 L'« ASCENDANCE » DU TEMPS NARRATIF

BRES (1994, 130-131) emprunte le concept d'*ascendance* à la psychomécanique (pour une présentation critique des notions d'*ascendance* et *descendance*, voir BRES 1997A). Selon GUILLAUME, le temps peut se concevoir de deux façons différentes :

La personne éprouve le temps de deux manières contrastées, elle en a une double expérience : celle qui fait du temps la puissance qui l'emporte et la détruit, et celle qui fait du temps le champ ouvert devant elle pour qu'elle y inscrive sa puissance propre, ou si l'on veut, un peu plus concrètement, son activité.

(GUILLAUME 1971, 91-92)

Le premier type d'expérience rend le sujet *passif*⁶². Il appréhende alors le temps comme se déroulant du futur vers le passé en « *descendance* » (voir BRES 1994, 130). Le second type d'expérience rend le sujet *actif*. Il se projette alors vers le futur : « L'agir est projet par lequel l'homme va au monde, fait du présent une instance dans laquelle le sujet se consolide

⁶¹ Contrairement à ce que la formulation de BRES laisse supposer, en l'occurrence que LABOV & WALETZKY affirmeraient : « les propositions narratives "recapitulate experience in the same order as the original events" » (BRES 1994, 75), l'intégralité de la phrase révèle que les deux auteurs (LABOV & WALETZKY 1967, 21) s'en servent en fait comme *définition* et non comme *explication* : « The basic narrative units that we wish to isolate are defined by the fact that they recapitulate experience in the same order as the original events » (nous soulignons).

⁶²La psychomécanique et la praxématique faisant appel à une terminologie complexe, nous essaierons de reformuler les explications plus simplement.

de son passé pour s'orienter vers l'avenir : il a direction *ascendante* » (BRES 1994, 131) (des développements similaires s'inscrivant dans un paradigme différent se trouvent chez GOSSELIN 1996, 78s). BRES (1994, 132) met alors en relation l'ascendance avec le concept de narration de GENETTE (1972, 72) (☞ page 134) conçu dans sa dynamique : « Le temps racontant, en tant qu'il est un seuil mobile se déplaçant au fur et à mesure de l'actualisation du récit, soutient de son ascendance le *temps raconté* lui-même ». Cette relation établie, elle permettrait alors d'éviter la définition circulaire du récit que BRES décèle chez LABOV & WALETZKY (1967). À titre d'illustration, reprenons l'exemple [254] de GIONO entrevu plus haut :

[254] (a) Elle s'envola comme un oiseau. (b) Antonio sauta derrière elle à sa poursuite.

Sachant que le tiroir verbal est le même et qu'il n'y a aucun circonstant temporel indiquant la postériorité, comment nous est-il possible de savoir que E_b est postérieur à E_a ? BRES fait ici remarquer que l'approche de LABOV & WALETZKY (1967) ne permettrait pas, en raison de sa circularité, de répondre à cette question. Ainsi synthétise-t-il la faille argumentative des auteurs :

1. L'enchaînement (a), (b) forme un récit parce que les deux propositions sont articulées par une jonction temporelle : « Any sequence of clauses which contains at least one temporal juncture is a narrative » (LABOV & WALETZKY 1967, 28)
2. Il y a jonction temporelle entre les deux propositions (a) et (b) parce que nous sommes dans un récit

(BRES 1994, 133)

BRES propose alors la solution suivante :

Ce qui rend compte de la jonction temporelle c'est l'ascendance du temps racontant : l'événement rapporté par (a) apparaît comme antérieur à celui rapporté par (b) parce que l'énonciation (a), (b) s'opère dans la temporalité du temps du dire : c'est l'ascendance du temps racontant qui implique l'interprétation en ascendance du temps raconté.

(BRES 1994, 134)

Dès lors, « en l'absence de tout marqueur, c'est l'orientation ascendante du temps du dire qui fait sens » (BRES 1994, 136).

Si nous rejoignons les conclusions de BRES sur la nécessité du parallélisme à établir entre le temps racontant et le temps raconté, le recours à la notion d'*ascendance* – dont la définition reste difficilement falsifiable – ne nous semble pas expliquer pourquoi « c'est l'ascendance du temps racontant qui *implique* l'interprétation en ascendance du temps raconté » (nous soulignons) (BRES 1994, 134). En effet, on pourrait imaginer une ascendance dans le temps racontant qui servirait à traduire *systématiquement* une descendance dans le temps raconté. Un tel mécanisme nous mènerait à une conclusion identique selon laquelle « Le

sens "naturel" du récit est bien – au niveau interphrastique – l'ascendance » (BRES 1994, 136).

Pour illustrer notre propos, quittons provisoirement le niveau interphrastique pour le niveau phrastique en examinant l'exemple japonais suivant :

[255] (Watashi-wa) hon-o kat-ta
(moi-topicalisation) livre-accusatif acheter-passé

En japonais, l'ordre *naturel* est toujours (S)OV, en français, SVO : « J'ai acheté un livre ». Bien que la réalité décrite soit identique, le temps racontant ne présume en rien de l'ordre *naturel* des constituants dans la proposition.

Au niveau interphrastique, pourquoi semble-t-il impossible qu'une langue utilise l'ascendance du temps racontant (du passé vers le futur) pour exprimer du temps raconté en descendance (du futur vers le passé), où une suite de propositions non-marquées (a), (b), (c), renverrait donc à une suite d'évènements E_c, E_b, E_a ?

Quelle est la condition qui permet d'affirmer sans hésitation que « l'ascendance du temps racontant [...] implique l'interprétation en ascendance du temps raconté (BRES 1994, 134) ? En d'autres termes pourquoi à l'aide de l'ascendance du temps racontant obtient-on *nécessairement* une ascendance du temps raconté et non pas une configuration descendante ou autre ?

4.3.3 PRINCIPE D'ÉCONOMIE ET DÉROULEMENT DE LA CHAÎNE SONORE

Il nous faut donc démontrer que l'ordre des propositions d'un récit reprendrait *naturellement* l'ordre des évènements relatés, lequel serait à son tour issu de la perception de la réalité : « real-life events enter one's consciousness in chronological order so that the default mode of constructing temporal representations is a chronological one » (ZWAAN & RADVANSKY 1998, 175). Nous savons par ailleurs que le locuteur est toujours contraint par le déroulement dans le temps de la chaîne sonore (voir SAUSSURE (DE), F. 1916/1994, 103). Ainsi, pendant la narration, la progression conjointe de ces deux temporalités satisfait au « principe fondamental de l'économie linguistique » de MARTINET (1962/1969, 167) : « la quantité d'énergie dépensée à des fins linguistiques tendra à être proportionnelle à la quantité d'information que l'on doit transmettre ». Un tel principe permettrait en effet le fonctionnement suivant :

ORDRE PAR DÉFAUT		MARQUAGE	COUT COGNITIF
oui	⇒	non	minimal
non	⇒	oui	supplémentaire

Figure 44 – Marquage, configuration par défaut et cout cognitif

Considérons par exemple les deux énoncés suivants de *Déjeuner du matin* de PRÉVERT :

[256] Il (a) a allumé une cigarette. Il (b) a fait des ronds avec la fumée.

Alors que la reprise de l'ordre $E_a \Rightarrow E_b$ autorise l'utilisation d'un même temps grammatical (cout minimal), une inversion des deux propositions impose un marquage à l'aide du Plus-que-parfait pour signaler que E_a ne succède pas à E_b :

[257] Il (b) a fait des ronds avec la fumée. Il (a') avait allumé une cigarette.

Il semble dès lors vraisemblable de postuler l'existence effective d'un ordre par défaut, dont il serait possible de se démarquer : « Narrative deviations from chronological order are possible only because a default order exists; the default serving as a baseline from which all else can be compared and understood » (ZWAAN *et al.* 2001, 74).

Notre hypothèse serait donc qu'il existe bien un ordre par défaut correspondant au déroulement dans le temps de la chaîne sonore. Une démonstration directe s'avérant impossible, nous recourons ici à une démonstration par l'absurde, où il s'agira d'invalider la proposition 2.

- Proposition 1 :
Le déroulement dans le temps de la chaîne sonore constitue l'ordre par défaut pour établir l'ordonnancement des événements du récit
- Proposition 2 (complémentaire de 1) :
Le déroulement dans le temps de la chaîne sonore ne constitue pas l'ordre par défaut pour établir l'ordonnancement des événements du récit

Imaginons donc qu'il n'existe aucun ordre par défaut. Considérons une séquence ordonnée de trois événements E^Δ , E^\diamond et E° , et une série de trois propositions P_1 , P_2 et P_3 renvoyant respectivement à E^Δ , E^\diamond et E° . En l'absence d'ordre par défaut, le locuteur disposerait de six permutations pour distribuer ses trois propositions dans le texte narratif : $P_1 \Rightarrow P_2 \Rightarrow P_3$; $P_1 \Rightarrow P_3 \Rightarrow P_2$; $P_2 \Rightarrow P_1 \Rightarrow P_3$, etc.

Ainsi, pour indiquer l'ordre $E^\Delta \Rightarrow E^\diamond \Rightarrow E^\circ$, non seulement l'encodeur devrait *systématiquement* opter pour l'une de ces six permutations, mais le décodeur serait lui aussi contraint d'accomplir l'opération inverse, pour reconstituer l'ordre réel des événements. Dans le très court extrait suivant, un tel fonctionnement requerrait le choix parmi 8! ($8 \times 7 \times 6 \times 5 \times 4 \times 3 \times 2$) permutations, soit 40 320 possibilités :

On sonne. Tata Colette sort de sa cuisine et ouvre. Tu es là, ton sac de docteur à la main, tu glisses ton trousseau de clés dans la poche de ton blouson, tu m'aperçois, tu souris, tu regardes Tata.

WINCKLER (1998), *La maladie de Sachs*, p. 56

De telles opérations cognitives seraient ingérables. De plus, il paraît difficile de concevoir comment le décodeur aboutirait à l'ordre préalablement envisagé par l'encodeur. De cet examen, on peut donc conclure, en conformité avec notre proposition 1, que « le déroulement

dans le temps de la chaîne sonore constitue l'ordre par défaut pour établir l'ordonnancement des événements du récit » (dans une logique similaire, voir également la mise en évidence d'un coût cognitif plus important pour le traitement de *avant* par rapport à *après*, MUNTE *et al.* 1998 ; cette configuration par défaut est d'ailleurs celle qu'on retrouve en acquisition, voir TOMASELLO 2003, 275).

Principe	Reconstitution de l'ordre des événements en décodage Par défaut, en l'absence de marquage, la reconstitution de la chronologie des événements s'effectue en suivant l'ordre dans lequel ils sont relatés.
----------	---

On verra par la suite que ce principe débouche sur un corolaire, puisqu'il sous-entend que *par défaut*, seule la consécution s'avère *directement* exprimable.

Maintenant que sont définies les relations entre le déroulement chronologique des événements et l'ordre des propositions dans le récit, venons-en à la définition du premier plan.

4.3.4 LA DÉFINITION DU PREMIER PLAN

Si l'on reprend le *résumé minimal* dans le sens de LABOV (1972/1978, 295) (« toute suite de deux propositions *temporellement ordonnée* »), dans un texte narratif, en accord avec COMBETTES (1992, 8), on peut alors définir le premier plan de la façon suivante (voir également SMITH 2003, 35) :

Définition	Le premier plan Le premier plan est constitué par les propositions reflétant le déroulement chronologique des événements relatés.
------------	---

Cette définition positive du premier plan nous permet de définir l'arrière-plan par la négative :

Définition	L'arrière-plan L'arrière-plan est constitué par les propositions ne reflétant pas le déroulement chronologique des événements relatés.
------------	--

En somme, en théorie, un texte narratif pourrait ne comprendre que des propositions de premier plan. Concaténation de deux *résumés minimaux*, « *Veni, vidi, vici* » illustre déjà en soi un prototype de récit. À l'inverse, un texte constitué uniquement de propositions d'arrière-plan ne pourrait être considéré comme narratif. Mais qu'entend-on par *texte narratif* ?

4.3.5 LE TEXTE NARRATIF : APERÇU DES DIMENSIONS DÉFINITOIRES

Pour cette présentation, nous nous inspirons essentiellement d'ADAM (ADAM 1992, 46-59) et de METZ (1968, 25-35), dont nous conservons la terminologie. Le premier reconnaît six dimensions au *texte narratif*, le second cinq. Ces dimensions se recoupant, nous en avons retenu sept :

1. IRRÉALISATION DE LA CHOSE-RACONTÉE (METZ 1968, 30-31)

2. UNITÉ THÉMATIQUE
3. TRANSFORMATION DES PRÉDICATS
4. UNITÉ DE PROCÈS
5. CAUSALITÉ NARRATIVE DE LA MISE EN INTRIGUE
6. ÉVALUATION FINALE
7. SUCCESSION D'ÉVÈNEMENTS

Commençons par l'*irréalisation de la chose racontée* (1), qui pour notre travail constitue ici la dimension la plus importante. Pour METZ (1968, 30) : « la perception du récit comme réel – c'est-à-dire comme étant réellement un récit – a pour conséquence immédiate d'*irréaliser la chose-racontée* ». En effet « le lecteur du livre d'histoire sait qu'on n'est pas en train d'assassiner Marat devant lui ; l'ami à qui je raconte ma vie comprend qu'au moment où je la lui raconte je ne la vis plus » (METZ 1968, 30). Ce décalage est incontournable dans la mesure où la « réalité suppose la présence » et que « seul est pleinement réel le *hic et nunc* » (METZ 1968, 30), dès lors : « le récit provoque par son apparition même la défection du *nunc* (récits de la vie courante), ou celle du *hic* (reportages "en direct" à la télévision), et le plus souvent les deux à la fois (actualités cinématographiques, récits historiques, etc.) » (METZ 1968, 30-31). Cette caractéristique, inhérente à tout acte de narration, expliquerait notamment la proportion importante de récits (réels ou fictifs) recourant aux temps grammaticaux du passé. En effet, « un événement doit être en quelque façon terminé pour que – et avant que – sa narration puisse commencer » (METZ 1968, 31).

Outre la notion d'*irréalisation* – souvent omise –, le texte narratif se démarque d'autres genres textuels par l'enchevêtrement des six dimensions suivantes, que nous allons maintenant présenter succinctement.

L'*unité thématique* (2) implique la présence d'un ou plusieurs protagonistes tout au long du récit (voir la notion d'*actant* chez BRES 1994, 115) (*Il était une fois une belle princesse*). À eux seuls, certains titres de romans évoquent amplement cette unité : *Madame Bovary*, *L'Amant*, *Jules et Jim*, etc. Ce protagoniste est le sujet de changements, opérés par la *transformation des prédicats* (3) (*La princesse tomba malade*). Pour reprendre une métaphore de TESNIÈRE (1959/1988, 102), chaque proposition exprimerait alors « un petit drame ». La situation dramatique du début du texte doit également évoluer jusqu'à la fin (En termes praxématiques : « Le récit se clôt lorsque le faire a atteint son but », BRES 1994, 118). L'*unité de procès* (4) fournit le cadre au sein duquel la transformation des prédicats s'effectue, et où il devient possible de parler de début, milieu et de fin du procès (*Le chevalier part affronter le dragon, l'affronte, le tue*). En son essence, le procès doit également être sous-tendu par une *mise en intrigue* (5) (*Le chevalier parviendra-t-il finalement à sauver la princesse ?*) et des *relations de causalité narrative* : (*Le chevalier est amoureux de la belle donc il veut la sauver*). Enfin le texte narratif se caractérise normalement par une *évaluation finale* (6) (*L'amour triomphe toujours*). Comme nous l'avons

vu plus haut, l'évolution de l'ensemble du récit se fonde sur la *succession d'évènements* (7), qui permet non seulement de créer la dynamique du texte narratif mais de l'acheminer vers sa situation finale.

Voyons maintenant l'unité inférieure au texte narratif : la *séquence*.

4.3.6 DU TEXTE NARRATIF À LA SÉQUENCE NARRATIVE ET RÉCIPROQUEMENT

Une séquence est un morceau de film que délimite
l'analyse à laquelle il est soumis...
JULLIER (2002), *L'analyse de séquences*

Bien que cet exercice facétieux de JULLIER (2002, 107) concerne la séquence narrative dans le cinéma, le linguiste se retrouve lui aussi confronté à une difficulté similaire (voir par exemple ADAM 1992, 195).

S'il est simple d'établir une hiérarchie par taille décroissante des entités à prendre en compte : *texte, séquence, proposition*, d'emblée l'unité intermédiaire, c'est-à-dire la *séquence*, pose un problème manifeste de définition et de délimitation. De plus, les deux extrêmes – *proposition* et *texte* – ne relèvent pas du même niveau d'analyse (DUCROT & SCHAEFFER 1995, 594). On peut toutefois relever que le *texte*, la *séquence* et la *proposition* ne résultant jamais d'un agencement aléatoire d'entités linguistiques, ils s'élaborent en structures *dans le temps*. Sous-tendu par sa dimension temporelle, le *texte* peut alors se concevoir comme une structure « hiérarchique complexe comprenant *n* séquences - elliptiques ou complètes - de même type ou de types différents » (ADAM 1992, 34). Par nature hétérogènes, les *textes* se composent d'une variété de séquences que l'on peut regrouper en cinq grands prototypes : *narratif, descriptif, argumentatif, explicatif et dialogal* (ADAM 1992). Comme nous l'avons vu dans le cas du *narratif*, chacun de ces prototypes présenterait certaines caractéristiques permettant au lecteur l'identification du type de séquence. ADAM pondère toutefois :

C'est par référence à un prototype narratif, descriptif ou autre, qu'une séquence peut être désignée comme plus ou moins narrative, descriptive, etc. Les *textes* réalisés se situent sur un gradient de typicalité allant d'exemples qui vérifient l'ensemble de la catégorie définie à des exemples périphériques, qui ne sont que partiellement conformes.

(ADAM 1992, 30)

S'il existe, à l'échelle réduite de la séquence, une incontestable hétérogénéité, elle ne peut être qu'accrue par l'étendue du *texte* considéré dans sa globalité. Dès lors, la dénomination de *texte narratif* recouvre une réalité hétéroclite faisant intervenir plusieurs types de séquences à dominante narrative ; y apparaissent également couramment des séquences descriptives et dialogales. En somme, au risque de paraître quelque peu tautologique, un *texte narratif* se définirait comme un *texte* composé majoritairement de séquences réunissant les dimensions présentées en 4.3.5. C'est au sein de ce type de *texte*, et plus précisément dans le fonctionnement temporel des

séquences narratives que l'opposition premier plan/arrière-plan prend tout son sens.

Signalons enfin que le texte narratif sera désigné par le terme *récit*, opposé à *histoire* (voir GENETTE 1972), le premier renvoyant à une production linguistique, le second à une représentation mentale de la réalité par le narrateur.

4.3.7 PREMIER PLAN/ARRIÈRE-PLAN : RÉPARTITION FONCTIONNELLE

Si, en vertu de son déroulement dans le temps, le récit favorise naturellement l'expression de la consécution (i.e. le premier plan), il s'oppose en revanche à la transposition de tout ce qui lui est contraire : rétrospection, simultanéité, ou tout ce qui ne relève pas directement de cette dimension. En nous inspirant de l'analyse de METZ (1968, 27) à propos du récit filmique, essayons à titre d'illustration, d'expliquer la différence fondamentale entre description et narration vis-à-vis du déroulement dans le temps. Étayons-nous sur l'image pour mieux comprendre cette différence.

Dans la schématisation de l'espace-temps ci-dessous, le paysage désertique de (1)⁶³ pourrait être représenté par un ensemble d'entités $\{x_1+x_2+\dots+x_k+\dots+x_{n-1}+x_n\}$ dont l'évolution dans le temps n'est pas pertinente pour le récit.

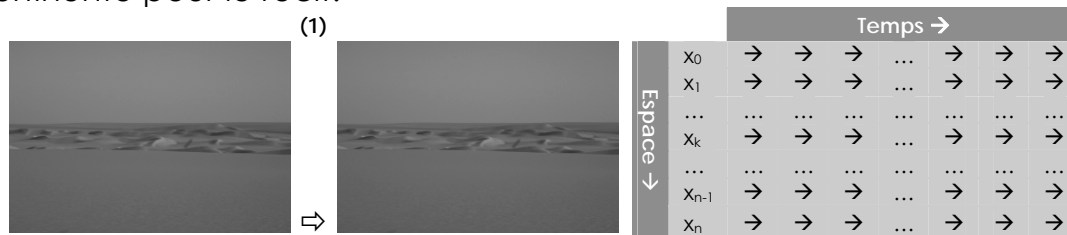


Figure 45 – L'immuabilité de la composition spatiale du paysage

Sont surlignées en gris (■), les entités constituant l'espace à décrire. La description a pour but de rendre compte de leur agencement dans l'espace sans préoccupation réelle de leur évolution temporelle. Appréhendées comme indépendantes du temps, elles doivent également être perçues comme telles lors de l'interprétation du récit écrit ou oral. En ce sens, en dépit de l'enchaînement dans le temps des propositions servant à les évoquer, ces entités doivent être envisagées comme simultanées afin d'autoriser la composition de l'univers spatial auquel elles appartiennent.

Contrairement au fonctionnement de la description, la narration demande à ce que l'une au moins des entités de cet espace-temps fasse l'objet d'une attention particulière d'un point de vue temporel. Ici, on peut imaginer que la caravane (symbolisée par x_k , en grisé) s'avère digne d'intérêt pour qu'on en relate les pérégrinations.

⁶³ L'original en couleur de (1) a été pris en Afrique du Nord par Marc Buonomo, que nous remercions. (2) provient de <http://video.google.fr/> (modifié sous Photofiltre : <http://www.photofiltre.com/>).



Figure 46 – Le changement dans le paysage

Entre les deux moments envisagés ici, se détache un ensemble de changements affectant certains éléments, parmi lesquels le narrateur peut⁶⁴ choisir pour mener son récit. En somme, la narration requiert toujours l'extraction d'un vecteur temporel permettant de dynamiser le récit et de le construire jusqu'à sa fin (voir les notions d'*unité thématique*, changements de prédicats évoquées dans la section ci-dessus) (cette explication pourrait notamment servir de définition au terme de *focalisation* proposé par WEINRICH (1982/1989, 129 et 637).

Rapportée au récit écrit et oral, l'approche de METZ (1968) permet d'établir une première différence fondamentale entre les deux plans. Le premier plan véhicule, dans le temps du récit, la progression temporelle d'une entité – ou d'un groupe d'entités – de l'histoire. L'arrière-plan servirait quant à lui à la transcription de l'espace dans le texte, mais est-ce là son unique fonction ? Comme le remarque COMBETTES :

La dichotomie premier plan/second plan ne doit pas masquer une certaine dissymétrie : alors que le premier plan est défini d'une manière relativement « positive » et homogène, le second plan se trouve caractérisé, assez « négativement », comme tout ce qui n'est pas de premier plan. Il ne faut donc pas s'étonner si le second plan présente une hétérogénéité, et, par là même, une richesse, que n'offre pas le « fil conducteur » du texte narratif.

(COMBETTES 1992, 14)

Afin de mieux circonscrire le champ d'application des notions de premier plan et d'arrière-plan et de définir les phénomènes relevant de ce dernier, semble s'imposer une considération d'ordre narratologique relative au niveau diégétique. En effet, la définition par la négative de l'arrière-plan ouvre sur une multitude de possibilités :

Le second plan [...] apparaît comme beaucoup plus varié : imparfait « descriptif », plus-que-parfait traduisant un « retour en arrière », passé

⁶⁴ Il s'agit bien là d'une possibilité et non d'un impératif. En soi, la réalité n'impose rien au narrateur, c'est la représentation qu'il s'en fait et l'information qu'il entend transmettre par rapport à cette réalité qui importe. COMBETTES (1992, 14) rappelle ainsi : « la construction du texte, sa structuration en ce qui concerne la détermination des plans et l'importance relative de chacun d'eux, est, dans une très large mesure, indépendante des différentes caractéristiques de la réalité à laquelle le texte fait référence ».

composé et présent renvoyant à des commentaires dans le système du discours, formes du subjonctif, toutes ces marques verbales vont signaler la présence du second plan.

(COMBETTES 1992, 15)

Il nous semble néanmoins nécessaire de restreindre la notion d'arrière-plan (*second plan* chez COMBETTES) à un même niveau diégétique pour garantir la pertinence du contraste avec le premier plan. Ainsi, comme nous allons le voir dans les exemples ci-dessous, un commentaire à l'Imparfait s'inscrit dans le même univers temporel que le premier plan, alors qu'il n'en est rien pour un commentaire au Présent. Observons donc les deux extraits suivants d'*Eugénie Grandet*, et plus particulièrement la comparaison introduite par *comme* (signalée en italique) :

[258] Financièrement parlant, monsieur Grandet tenait du tigre et du boa : il savait se coucher, se blottir, envisager longtemps sa proie, sauter dessus ; puis il ouvrait la gueule de sa bourse, y englobait une charge d'écus, et se couchait tranquillement, *comme le serpent qui digère*, impassible, froid, méthodique.

BALZAC (1833), *Eugénie Grandet*, p. 9

[259] Le père Grandet pensait alors se marier, et voulait déjà monter son ménage. Il avisa cette fille rebutée de porte en porte. Juge de la force corporelle en sa qualité de tonnelier, il devina le parti qu'on pouvait tirer d'une créature femelle taillée en Hercule, plantée sur ses pieds comme un chêne de soixante ans sur ses racines, forte des hanches, carrée du dos, ayant des mains de charretier et une probité vigoureuse *comme l'était son intacte vertu*.

BALZAC (1833), *Eugénie Grandet*, p. 18

Si l'on définit l'univers diégétique comme « le monde singulier construit par tout récit » (ADAM & REVAZ 1996, 31), en [258], la comparaison est *extradiégétique*, en [259], *intradiegétique*. En effet, le serpent évoqué en [258] n'appartient pas au monde spécifique dans lequel évolue Grandet. À l'inverse, l'« intacte vertu » dont il est question en [259] représente bien, avec la « probité vigoureuse », l'une des qualités de cette « créature femelle taillée en Hercule », personnage de l'univers diégétique dépeint par le récit – auquel renvoient également les Passés simples « avisa » et « devina ».

Pour reprendre – en la redéfinissant – la terminologie de WEINRICH (☞ page 127), deux mondes s'opposent ici : celui du *récit* (l'univers diégétique ou l'*histoire* pour nous) et celui du *commentaire*. Le premier s'articule autour des personnages (Grandet, sa famille, etc.) et forme à lui seul un univers spatiotemporel autonome (construit grâce au récit). En revanche, le second reste intimement lié au narrateur et à son prolongement : le lecteur⁶⁵. Ainsi, « *comme l'était son intacte vertu* »

⁶⁵ Une configuration élémentaire comprenant un seul niveau de profondeur diégétique donnerait la symétrie suivante : *auteur* ⇔ *narrateur* ⇔ HISTOIRE (personnages, etc.) ⇔ *narrataire* ⇔ *lecteur*. Immatériels par nature, le narrateur et le narrataire (explicites ou

renvoie à l'espace-temps des personnages, alors que « comme le serpent qui *digère* » renvoie à celui du lecteur (par le biais du parcours narrateur ⇒ narrataire). Dès lors, en [258], l'association du Présent et du déterminant *le* devant *serpent* ne pouvant référer à un spécimen bien déterminé, il évoque la catégorie notionnelle <serpent> auquel le narrateur associe un comportement prototypique valide quel que soit l'instant considéré : « impassible, froid, méthodique ». Une légère modification permettrait d'introduire le reptile dans l'univers du personnage (intradiegétique) :

[260] Financièrement parlant, monsieur Grandet tenait du tigre et du boa : il savait se coucher, se blottir, envisager longtemps sa proie, sauter dessus ; puis il ouvrait la gueule de sa bourse, y engloutissait une charge d'écus, et se couchait tranquillement, *comme le serpent de son vivarium qui, lui aussi, digérait*, impassible, froid, méthodique.

Le *commentaire* (au Présent) se caractériserait donc par sa capacité à interpeler directement le lecteur (via le narrataire) par le biais de la temporalité. Cette explication justifierait notamment l'impression de *tension* (*Gespanntheit*) relevée par WEINRICH (1964/1973, 30s). En somme, en [258], la dernière phrase originale de BALZAC se décompose ainsi :

Imparfait	(1) il <i>ouvrait</i> la gueule de sa bourse,	} Univers diégétique
	(2) y <i>engloutissait</i> une charge d'écus,	
	(3) et se <i>couchait</i> tranquillement, comme le serpent	
Présent	(4) qui <i>digère</i> , impassible, froid, méthodique.	} Commentaire

COMBETTES fait un constat similaire à propos du commentaire :

Le cas le plus fréquent est constitué par le passage du système du récit au système du discours, avec l'utilisation de formes verbales telles que le présent ou le passé composé se substituant au passé simple. Ce changement de « temps » se combine avec d'autres indices linguistiques, tels que les modalisateurs, traduisant la prise de position de l'auteur, ou que l'enchâssement dans une construction subordonnée : le commentaire apparaît en effet comme une sorte de parenthèse, d'ajout, qui vient compléter le récit de premier plan.

(COMBETTES 1992, 17)

implicites) n'existent qu'à travers le récit et y figurent les rôles respectifs de l'auteur et du lecteur qui, quant à eux, sont bel et bien réels (voir TISSET 2000, 10). Ainsi envisagés, les personnages seraient intradiégétiques, les narrateur et narrataire extradiégétiques, l'auteur et le lecteur réels. Par défaut, il existe une synchronie entre narrateur et narrataire (d'où la possibilité signalée par VUILLAUME (1990, 62) d'un *nous* englobant les deux). On peut également recenser deux parcours : auteur ⇒ narrateur ⇒ narrataire d'une part et narrateur ⇒ narrataire ⇒ lecteur d'autre part (un récit non lu ne met donc que le premier parcours en place). Délibérément simplificatrice, cette présentation reste néanmoins suffisante pour les questions qui nous concernent ici (pour un approfondissement, voir par exemple ADAM & REVAZ (1996), DUMORTIER (2001), GENETTE (1972 et 1983), TISSET (2000), VUILLAUME (1990)).

Toutefois, contrairement à COMBETTES (ou SMITH 2003, 35), nous ne retiendrons pas cette version du commentaire comme type d'arrière-plan. Bien qu'il lui donne également le terme générique de *commentaire* (ou encore celui d'*évaluation*), COMBETTES (1992, 18) reconnaît que celui-ci « peut se faire dans le système du passé ; il est alors fort proche du second plan descriptif et utilise d'ailleurs aussi l'imparfait : le prédicat évaluatif demeure limité, appliqué, aux événements de premier plan ».

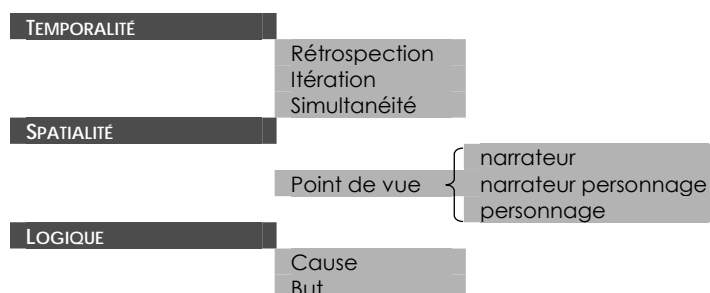
Afin d'éviter les confusions avec la notion proposée par WEINRICH, nous parlerons de *commentaire diégétique* (du narrateur) pour désigner le type auquel COMBETTES (1992, 18) fait ici allusion (c'est-à-dire relevant *exclusivement* de l'univers diégétique : « une probité vigoureuse comme l'était son intacte vertu »).

À l'issue de cette analyse de la spécificité du commentaire diégétique et de son articulation au sein de l'univers de fonctionnement du premier plan, essayons de donner un aperçu du champ d'application de l'arrière-plan.

Envisagé comme l'ensemble des propositions ne reflétant pas le déroulement chronologique des événements, au sein d'une séquence narrative et dans l'univers diégétique, l'arrière-plan s'articule autour de plusieurs grands axes (voir également COMBETTES 1992, 14s) : *temporalité, spatialité, logique, hypothétique, commentaire diégétique*.

La temporalité imposée par le déroulement du récit étant par défaut *prospective* et *singulative* (par opposition à *itérative*, voir GENETTE 1972, 146), la *rétrospection*, la *simultanéité* et l'*itération* relèveront par conséquent de l'arrière-plan. Comme on l'a vu, la transcription de l'espace s'avère *toujours* tributaire du point de vue d'un narrateur ou d'un personnage et traduit également une simultanéité. Répertoriée parmi les critères de narrativité, la logique exprimée par les relations de causalité constitue également l'un des pans de l'arrière-plan. Tout en restant étroitement lié à l'univers diégétique, le monde hypothétique s'affranchit également de la chronologie du premier plan. Enfin, les commentaires diégétiques du narrateur servent à rapporter ses appréciations, réflexions, opinions à propos de la scène dont il est témoin.

Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut récapituler les divers types de propositions susceptibles de composer l'arrière-plan (il peut y avoir recoupement entre plusieurs de ces types) :



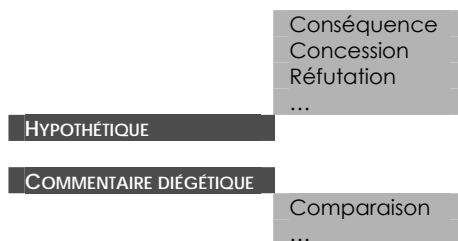


Tableau 16 – Types de fonction de l'arrière-plan

Il est maintenant nécessaire de mettre en lumière les relations entre cette répartition fonctionnelle des plans et les faits linguistiques qui les transcrivent. La suite de cet examen montrera que ces liens ne sont nullement biunivoques.

4.3.8 PREMIER PLAN ET ARRIÈRE-PLAN : MANIFESTATIONS LINGUISTIQUES

En son essence, le premier plan permettant à lui seul l'avancée du récit, il constitue l'ossature du récit. On remarquera que dans l'extrait littéraire suivant les 18 propositions au Passé simple autorisent la formation d'une telle ossature, sur laquelle viennent s'articuler 9 propositions à l'Imparfait et 3 au Participe présent, composant l'arrière-plan.

TEXTE ORIGINAL	TEXTE AVEC LES PROPOSITIONS AU PASSÉ SIMPLE
<p>Antonio (1) toucha le congre à pleines mains au moment où le serpent d'eau (2) balançait sa queue devant lui. La bête (3) plongea en (4) fourbillonnant. De gros remous huileux (5) s'élargirent devant le nageur. Il (6) fit sa brasse puis il (7) se replia et (8) descendit lui aussi tête première vers le fond. La bête (9) revenait, lancée à pleine force, droite comme un tronc d'arbre. Elle (10) passa en (11) glissant au-dessus de l'ombre où Antonio (12) s'enfonçait. Le congre (13) se renversa sur le dos. Le soleil (14) fit luire son ventre. La tête du congre (15) émergea. Il (16) souffla un jet d'eau en (17) gémissant. Son œil rouge (18) regardait vers le bord du fleuve. Antonio (19) émergea sans bruit et sans bruit il (20) s'enfonça dans l'eau. Il (21) reparut en aval. Là-haut, le congre (22) fouettait l'eau de sa queue et il (23) continuait à crier avec la gueule tendue vers la rive. Le soleil (24) s'en allait. Le couvercle de brume (25) noircissait de moment en moment puis il (26) retomba sur le fleuve. Antonio (27) entendit la bête qui (28) plongeait. Il (29) aborda et il (30) se mit à courir vers le feu.</p> <p>GIONO (1934), <i>Le Chant du monde</i>, p. 35-36</p>	<p>Antonio (1) toucha le congre à pleines mains</p> <p>La bête (3) plongea . De gros remous huileux (5) s'élargirent devant le nageur. Il (6) fit sa brasse puis il (7) se replia et (8) descendit lui aussi tête première vers le fond.</p> <p>Elle (10) passa au-dessus de l'ombre . Le congre (13) se renversa sur le dos. Le soleil (14) fit luire son ventre. La tête du congre (15) émergea. Il (16) souffla un jet d'eau</p> <p>Antonio (19) émergea sans bruit et sans bruit il (20) s'enfonça dans l'eau. Il (21) reparut en aval.</p> <p>il (26) retomba sur le fleuve. Antonio (27) entendit la bête . Il (29) aborda et il (30) se mit à courir vers le feu.</p>

Penchons-nous brièvement sur l'arrière-plan de cet extrait. L'Imparfait y occupe une place centrale. Il y permet l'expression de la simultanéité :

[261] Il (6) fit sa brasse puis il se (7) replia et (8) descendit lui aussi tête première vers le fond. La bête (9) *revenait*, lancée à pleine force, droite comme un tronc d'arbre.

[262] Il (21) reparut en aval. Là-haut, le congre (22) *fouettait* l'eau de sa queue et il (23) *continuait* à crier avec la gueule tendue vers la rive.

Bien qu'elle soit présente dans les deux exemples, la dimension spatiale inhérente à la simultanéité n'apparaît de façon ostentatoire qu'avec l'emploi *aval/là haut*. Cette spatialité se trouve également exprimée par le verbe de perception « entendre » qui permet l'articulation entre un premier plan et un arrière-plan : « Antonio (27) entendit la bête qui (28) *plongeait* » (voir RABATEL 1998, 71). On remarquera par ailleurs que l'arrière-plan n'est pas l'exclusivité de l'Imparfait : « Il (16) souffla un jet d'eau en (17) *gémissant* ». Si ce court extrait montre une affinité étroite entre premier plan et Passé simple, il laisse déjà entrevoir que l'Imparfait n'est pas le seul tiroir verbal à transcrire l'arrière-plan.

Si en littérature le Passé simple reste couramment usité pour exprimer le premier plan, il n'est pas le seul temps grammatical à pouvoir remplir cette fonction à grande échelle. Son concurrent du passé, le Passé composé se rencontre également (précisons que dans l'extrait suivant, l'héroïne vient de clore une conversation téléphonique avec son amie Nina) :

TEXTE ORIGINAL	TEXTE AVEC LES PROPOSITIONS AU PC
<p>(1) J'ai raccroché. La souffrance de Nina contre un apéritif avec mon voisin. Je me (2) suis regardée, immobile, dans la longue glace près de la porte. (3) J'étais belle. Mes ongles limés, ma bouche coquelicot, ma robe cintrée, ma nuque douce sous mes cheveux relevés, la lumière des bougies...</p> <p>(4) J'ai couru à la salle de bains, (5) j'ai furieusement frotté mes lèvres et (6) arraché les épingles de mes cheveux ; (7) j'ai dégrafé ma robe, le tissu (8) s'est déchiré, je (9) l'ai jetée loin de moi. (10) J'ai enfilé un jean, (11) passé un pullover, (12) soufflé sur les bougies, (13) allumé tous les interrupteurs. On (14) a sonné. (15) C'était Vendello. (16) J'avais le souffle court. (17) J'ai respiré lentement, les yeux fermés.</p> <p>(18) J'ai ouvert. Vendello (19) a dit : « Bonsoir, mademoiselle. » Alors tout (20) s'est arrondi en moi, et ma main dans sa main (21) s'est glissée. Il (22) a ri, (23) j'ai ri un peu. Il (24) est entré. Je (25) l'ai suivi. Il (26) m'a tendu son manteau, je (27) l'ai accroché derrière moi. Il (28) s'est assis, moi aussi. Bleus. Ses yeux (29) étaient bleus.</p> <p>GOPY (2002), <i>La Note sensible</i> p. 50-51</p>	<p>(1) J'ai raccroché. La souffrance de Nina contre un apéritif avec mon voisin. Je me (2) suis regardée, immobile, dans la longue glace près de la porte.</p> <p>(4) J'ai couru à la salle de bains, (5) j'ai furieusement frotté mes lèvres et (6) arraché les épingles de mes cheveux ; (7) j'ai dégrafé ma robe, le tissu (8) s'est déchiré, je (9) l'ai jetée loin de moi. (10) J'ai enfilé un jean, (11) passé un pullover, (12) soufflé sur les bougies, (13) allumé tous les interrupteurs. On (14) a sonné.</p> <p>(17) J'ai respiré lentement, les yeux fermés.</p> <p>(18) J'ai ouvert. Vendello (19) a dit : « Bonsoir, mademoiselle. » Alors tout (20) s'est arrondi en moi, et ma main dans sa main (21) s'est glissée. Il (22) a ri, (23) j'ai ri un peu. Il (24) est entré. Je (25) l'ai suivi. Il (26) m'a tendu son manteau, je (27) l'ai accroché derrière moi. Il (28) s'est assis, moi aussi.</p>

Là encore le premier plan traduit par le Passé composé permet de construire une ossature narrative autosuffisante. L'Imparfait, quant à lui, construit l'arrière-plan. Relevons qu'en dépit de la sobriété des moyens linguistiques mis en œuvre pour l'exprimer, le « moi aussi » (28) représente également un premier plan dans la mesure où il reflète elliptiquement la chronologie de l'histoire et succède à « Il s'est assis ».

Enfin parmi les tiroirs verbaux couramment utilisés pour exprimer un premier plan, on trouve également le Présent :

verbe	: plan indéterminé
verbe	: premier plan
verbe	: arrière-plan

[263] Je (1) mets le couvert. Une portière (2) claque. Je (3) jette un coup d'œil par la fenêtre de la salle. Ta voiture (4) est arrêtée devant la grille de la fermette. Sans arrêter le moteur, tu (5) sors de la voiture, je (6) retourne dans la cuisine, tu (7) ouvres la boîte à lettres plantée sur un piquet entouré de ronces, tu en (8) tires une pile de papiers et de prospectus, je (9) rince la salade que (10) j'ai mise à tremper. Tu (11) remontes en voiture. Tu (12) claques la portière. Tu (13) ressors aussitôt. Je (14) fais tourner l'essoreuse. Tu (15) ressors. Tu (16) ouvres la grille, tu (17) remontes en voiture, tu te (18) gares sous le tilleul. Mon autocuiseur (19) se met à siffler. Je (20) baisse le feu, il (21) s'éteint, je le (22) rallume. Ta portière (23) claque. Ton cartable à la main, le courrier sous le bras, tu (24) traverses la cour. De l'autre main, tu (25) secoues ton trousseau. Tu (26) déverrouilles, tu (27) entres, je (28) mets la salade dans le saladier, tu (29) refermes derrière toi. (30) J'entends un bruit de papier, le chat (31) est en train de farfouiller dans la poubelle. Je lui (32) colle une taloche.

WINCKLER (1998), *La Maladie de Sachs*, p. 46

Comme l'illustre cet extrait, le Présent ne permet pas le fonctionnement contrastif des tiroirs verbaux du passé : Passé composé/Imparfait, Passé simple/Imparfait. Aussi la détermination du premier plan s'avère-t-elle plus délicate. Les événements relatés par (1) et (2) sont-ils consécutifs ou simultanés ? Même si la seconde option paraît plus probable, aucune marque linguistique ne permet de trancher. Un problème analogue se pose avec (24) (25), où l'impression de simultanéité découle essentiellement de l'expression « De l'autre main » (25), écho de « Ton cartable à la main » (24). Supprime-t-on cette symétrie spatiale et la simultanéité cède sa place à une consécution (premier plan) : « Le courrier sous le bras, tu traverses la cour. Tu secoues ton trousseau. Tu déverrouilles, tu entres ». Une telle ambiguïté disparaîtrait dans des récits au passé :

- [264] Son cartable à la main, le courrier sous le bras, il traverse la cour. De l'autre main, il secoue son trousseau. Il déverrouille, il entre.
- [265] Son cartable à la main, le courrier sous le bras, il traversa la cour. De l'autre main, il secoua son trousseau. Il déverrouilla, il entra.
- [266] Son cartable à la main, le courrier sous le bras, il traversa la cour. De l'autre main, il secouait son trousseau. Il déverrouilla, il entra.

Si, d'autres temps grammaticaux peuvent occasionnellement servir à exprimer le premier plan, seuls le Présent, le Passé composé et le Passé simple s'avèrent régulièrement utilisés pour cette fonction. De par sa richesse, l'arrière-plan donne lieu quant à lui à une plus grande disparité dans l'usage des tiroirs verbaux. Toutefois notre attention se portera essentiellement sur l'opposition Imparfait/Passé simple.

Quoique succinct, ce premier examen révèle déjà la multiplicité des indices susceptibles d'être mis en œuvre dans la construction de l'arrière-plan et dans une moindre mesure du premier plan. Transparaît également l'impossibilité d'entrevoir une quelconque relation biunivoque entre premier plan et Passé simple d'une part et Imparfait et arrière-plan de l'autre. Comme nous en avertit COMBETTES, à la notion textuelle de distribution des plans ne correspond aucun mécanisme linguistique spécifique permettant sa transcription immédiate :

C'est d'ordinaire un regroupement d'indices qui entre en jeu ; [...] il apparaît que tel phénomène linguistique ne pourra, à lui seul, assurer le codage d'une fonction textuelle : d'autres marques seront nécessaires, dans un contexte plus ou moins proche, pour que la notion textuelle se trouve clairement « traduite ». Toutes les composantes linguistiques seront ainsi en jeu, et l'on ne peut se limiter à un domaine particulier de la syntaxe, ou du système verbal : l'interaction des divers indices est à prendre en compte.

(COMBETTES 1992, 46-47)

Il s'agit donc de trouver les corrélations fortes entre deux ensembles : d'un côté les plans, relevant d'un fonctionnement textuel consistant à transposer l'histoire en récit, de l'autre les options linguistiques à la disposition du narrateur.

C'est ce que nous allons maintenant essayer de faire en abordant les notions de *transitivité* et de *progression thématique*, et en nous étayant essentiellement sur HOPPER & THOMPSON (1980) et COMBETTES (1992).

4.4 LA TRANSITIVITÉ SELON Hopper & Thompson (1980)

4.4.1 INTRODUCTION

Dans leur article *Transitivity in Grammar and Discourse* de 1980, HOPPER & THOMPSON dressent un ensemble de critères mettant la *transitivité* – qu'ils réexaminent – en relation directe avec les notions de premier et d'arrière-plan. Ainsi, comme nous allons le voir dans la suite de cet examen, une transitivité forte serait propice au premier plan, une transitivité faible prédisposerait à l'arrière-plan.

En soi le terme *transitivité* évoque d'emblée la présence d'au moins deux entités entre lesquelles s'effectue une *transition*. Selon le *Nouveau Petit Robert* (2001) *transitif* « Se dit d'un verbe qui régit son complément sans intermédiaire, par un passage direct du sujet à l'objet ». À lui seul, le terme *objet* laisse entrevoir l'enchevêtrement entre les niveaux linguistique et extralinguistique.

C'est dans ce sens et dans une optique universaliste que HOPPER & THOMPSON abordent la transitivité. En effet, aux termes *verbe*, *sujet* et *objet* d'une définition « purement » linguistique, ils font respectivement correspondre *activité* (ou *action*), *agent* et *patient*, tous trois éminemment extralinguistiques. Se manifeste ici la relation entre d'une part la transitivité, envisagée comme phénomène linguistique, et le monde réel ou sa représentation :

Transitivity is traditionally understood as a global property of an entire clause, such that an activity is 'carried-over' or 'transferred' from an agent to a patient. Transitivity in the traditional view thus necessarily involves at least two participants [...], and an action which is typically EFFECTIVE in some way.

(HOPPER & THOMPSON 1980, 251)

Cette perspective les conduit à recenser un ensemble de dix paramètres permettant d'établir une gradation pour la transitivité (pour une approche quelque peu différente, voir également DOWTY 1991) :

Transitivity [...] viewed [...] as a matter of carrying-over or transferring an action from one participant to another- can be broken down into its component parts, each focusing on a different facet of this carrying-over in a different part of the clause. Taken together, they allow clauses to be characterized as MORE or LESS Transitive: the more features a clause has in the 'high' column in A-J [☞ Tableau 17], the more Transitive it is.

(HOPPER & THOMPSON 1980, 253)

	HIGH	Low
A. Participants	2 or more participants, Agent and Object	1 participant
B. Kinesis	action	non-action
C. Aspect	telic	Atelic
D. Punctuality	punctual	non-punctual
E. Volitionality	volitional	non-volitional
F. Affirmation	affirmative	Negative
G. Mode	realis	Irrealis
H. Agency	Agent high in potency	Agent low in potency
I. Affectedness of Object	Object totally affected	Object not affected
J. Individuation of Object	Object highly individuated	Object non-individuated

Tableau 17 – Les paramètres de la transitivité selon HOPPER & THOMPSON (1980, 252)

Conçue selon l'approche de HOPPER & THOMPSON – c'est-à-dire en se conformant à un nombre plus ou moins important de paramètres –, la transitivité se présente sous la forme d'un continuum, où paradoxalement : « a sentence with two participants may rate lower than one with a single participant » (HOPPER & THOMPSON 1980, 253). Ainsi, [268] sera considérée comme *moins* transitive que [267]. En effet, parmi les critères du tableau 17, en tant que proposition assertive (**F**) renvoyant au réel (**G**), [267] décrit une action (**B**), s'avère télique (**C**), reflète une volonté (**E**) et met en place un agent animé (**H**) ; en revanche [268], malgré ses deux participants ne se conforme pas à **B, C, D, E, F, G, I** et se révèle ainsi *moins* transitif.

- [267] Léa sortit.
[268] Léa ne détesterait pas les spaghettis.

Sans évoquer les langues qui recourent à des marques morphosyntaxiques au niveau du sujet pour signaler une différence comme celle entre [267] et [268] (voir les arguments de HOPPER & THOMPSON 1980, 254), cette manière d'aborder la transitivité présente l'avantage de prendre en compte des considérations sémantiques et pragmatiques⁶⁶ permettant notamment de distinguer des constructions syntaxiques similaires, à l'instar des deux exemples suivants :

- [269] Elle sent le parfum.
[270] Elle sent la sueur.

Bien qu'aucune dissemblance syntaxique n'apparaisse, l'utilisation du paramètre **E** (volition) révèle une ambiguïté patente en [269], beaucoup moins vraisemblable en [270] :

- [269] Elle sent le parfum :
(a) Elle dégage une odeur de parfum.
(b) Elle hume l'odeur du parfum.
[270] Elle sent la sueur :
(a) Elle dégage une odeur de sueur.
(b) ? Elle hume l'odeur de la sueur.

Cette différence prédispose [270] à l'arrière-plan, alors que [269] s'accommoderait également du premier plan. La comptabilité avec le Passé simple et l'Imparfait corrobore ce constat :

- [271] Elle *sentait/sentit* le parfum.
[272] Elle *sentait/? sentit* la sueur.

Comme l'argumentent HOPPER & THOMPSON à la suite de leur analyse de nombreuses langues du monde, cette corrélation ne relève pas du hasard :

In languages like English, the audience infers grounding not from a single morphosyntactic feature, but from a CLUSTER OF PROPERTIES, no single one of which is exclusively characteristic of foregrounding. [...] this cluster of properties is precisely that which characterizes high Transitivity. [...] In languages like English, foregrounding is not marked absolutely, but is instead indicated and interpreted on a probabilistic basis; and the likelihood that a clause will receive a foregrounded interpretation is proportional to the height of that clause on the scale of Transitivity. From the performer's viewpoint, the decision to foreground a clause will be reflected in the decision to encode more (rather than fewer) Transitivity features in the clause.

(HOPPER & THOMPSON 1980, 283-284)

⁶⁶ Voir à cet égard les réflexions de DOWTY (1991, 575).

Ce parallèle entre distribution des plans et transitivité étant établi, examinons maintenant chacun des différents paramètres proposés par HOPPER & THOMPSON.

4.4.2 PARTICIPANTS (A)

	HIGH	Low
A. Participants	2 or more participants, Agent and Object	1 participant

En se basant sur le nombre d'actants (ou *participants*), WEINRICH (1982/1989, 83-116) définit quatre types de valences répartis comme suit :

	MONOVALENT	BIVALENT		TRIVALENT
ACTANT(S)	sujet	sujet+objet	sujet+partenaire	sujet+partenaire+objet
EXEMPLES	<i>Il vit/Il neige</i> ⁶⁷	<i>Il l'aime</i>	<i>Elle lui plaît</i>	<i>Il lui écrit une lettre</i>

Tableau 18 – La valence verbale selon WEINRICH (1982/1989, 84)

Se pose alors la question de savoir s'il est possible d'établir une corrélation entre la notion de transitivité définie par HOPPER & THOMPSON, la valence, le nombre de participants et la répartition en premier plan et arrière-plan ? À ce propos, HOPPER & THOMPSON remarquent :

The tendency for backgrounding to be associated with one NP argument, and foregrounding with more than one argument, may at first be surprising. It does seem, however, that those parts of a discourse which provide scenic and other subordinate detail tend to be expressed through verbal forms which denote states – and in which, therefore, there is no 'passing' of an action from one participant to another. This is especially true when the background is a natural phenomenon, and the subject NP is therefore inanimate – e.g. sky, weather, scenery.

(HOPPER & THOMPSON 1980, 284)

S'il paraît d'emblée évident qu'il n'existe aucune biunivocité entre le nombre de participants et le type de plan, on peut supposer avec COMBETTES (1992, 50-51) que les descriptions consistent essentiellement à « attribuer une qualification, une caractérisation à un actant unique, d'où la fréquence, dans le second plan, de la construction "attributive" et de ses variantes (propositions avec le verbe *avoir* ; il avait les yeux bleus, alternant avec la phrase à verbe *être* : ses yeux étaient bleus, etc.) ». Ainsi dans le passage suivant de *L'homme gras*, les verbes *être*, *sembler* et *avoir*⁶⁸ transcrivent tous des états et servent à traduire la perception de l'espace, c'est-à-dire l'arrière-plan :

⁶⁷ Ici WEINRICH se démarque de TESNIÈRE (1959/1988, 239) qui classe *il neige* parmi les « verbes avalents, c'est-à-dire ceux qui n'ont aucune valence [et] sont connus dans la grammaire traditionnelle sous le nom de verbes impersonnels ».

⁶⁸ Nous suivons ici BENVENISTE (1966, 195) : « *Avoir* a la construction d'un verbe transitif ; il n'en est pas un pour autant. C'est un pseudo-transitif. Entre le sujet et le régime de

[273] Il était vraiment gras, ayant au cou un épais collier, la poitrine bardée, le ventre couvert ; ses bras semblaient noués aux articulations comme des saucisses et ses mains se posaient sur ses genoux comme de grosses cailles plumées, rondes et blanches. Ses pieds étaient des miracles de pesanteur, ses jambes des fûts de colonne et ses cuisses des chapiteaux de chair. Il avait la peau luisante et grenue comme de la couenne.

SCHWOB (1881/2002), *Œuvres*, p. 136

Cette absence de transfert d'action d'un agent à un objet – marque d'une transitivité faible (HOPPER & THOMPSON 1980, 251) – permet notamment de s'affranchir totalement de l'utilisation du verbe à l'image de cet exemple de *L'amant de la Chine du Nord* : « Le couloir du lycée, vide. » (DURAS 1991, 98).

Proche de l'adjectif, le participe passé intégré à une construction détachée donne également lieu à un phénomène similaire dans la mesure où aucun verbe n'est utilisé et l'agent demeure implicite, conduisant ainsi à une transitivité faible caractéristique de l'arrière-plan :

[274] *Rongée par une jalousie dévorante, Léa poignarda son mari.*

La modification ci-dessous rétablit la construction attributive typique de l'arrière-plan :

[275] *Comme elle était rongée par une jalousie dévorante, Léa poignarda son mari.*

Cet exemple met en évidence la répartition possible entre arrière-plan et verbe faiblement transitif d'une part (*être*) et, premier plan et verbe bivalent à transitivité forte d'autre part (*poignarder*).

Comme le remarquent HOPPER & THOMPSON (1980, 284) et COMBETTES (1992, 50), dans certaines structures syntaxiques, un verbe bivalent peut se voir amputé de son agent et en ce sens se rapprocher d'une transitivité faible comme dans la proposition en italiques ci-dessous :

[276] *Il courut, ôtant son grand imperméable, se pencha, le tint par le bout d'une manche et le fit pendre presque jusqu'à l'eau.*

ROCHÉ (1953/2006), *Jules et Jim*, p. 87

Transcription de la simultanéité (COMBETTES 1992, 95 ; RIEGEL *et al.* 1994, 341), ce genre de construction relève là aussi de l'arrière-plan. L'utilisation du participe présent peut toutefois conduire à une interprétation chronologique s'inscrivant dans le premier plan à l'image de ceux soulignés en italique dans l'extrait suivant (voir également COMBETTES 1998, 48 & 106) :

avoir, il ne peut exister un rapport de transitivité, tel que la notion soit supposée passer sur l'objet et le modifier. Un verbe *avoir* n'énonce aucun procès ». BENVENISTE (1966, 198) poursuit plus loin : « Ils [= *avoir* et *être*] indiquent bien l'un et l'autre un état. *Être* est l'état de l'étant, [...] ; *avoir* est l'état de l'ayant ».

- [277] Le docteur Charles Ternant, frémissant d'un patriotique enthousiasme, appela à lui sa femme et ses enfants.
Puis, *prenant* son fils dans ses bras, il l'éleva au-dessus des bastingages et, lui *montrant* les deux navires français voguant triomphalement à travers les eaux calmes et limpides :
« Guillaume, s'écria-t-il, regarde bien ces bateaux qui passent et grave leur image dans ton souvenir. C'est la gloire de ta patrie que tu vois. Ne l'oublie pas. Vive la France ! ».
- MAËL (1925), *Un mousse de Surcouf*, p. 15

Il serait possible de paraphraser l'extrait en italiques de la sorte :

- [278] Puis, il *prit* son fils dans ses bras, il l'éleva au-dessus des bastingages et, lui *montra* les deux navires français [...]

En dehors de l'utilisation des participes passé ou présent, autre prolongement du verbe, la nominalisation peut également servir à relater un procès. En témoigne la transposition de (a) en (b) dans la partie soulignée en gras dans l'extrait suivant d'un article de *Le Monde* (25-9-2006).

- [279] (a) « Les ravisseurs **ont libéré** les otages français », a ainsi déclaré M. Bawazir, un notable tribal.
[...]
(b) Après **leur libération** dans la matinée, les ex-otages, dont l'identité n'a pas été révélée, ont été emmenés à bord d'un hélicoptère militaire à Ataq.
<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3218,36-816365@51-811564,0.html>

Alors qu'en (a), le verbe bivalent explicite clairement l'agent et l'objet (transitivité forte), la structure syntaxique utilisée avec le nom *libération* occulte l'agent (transitivité faible) et s'avère dépendante d'un premier plan, ici en l'occurrence « les ex-otages [...] ont été emmenés [...] ». Si, quelle que soit la valence du verbe d'origine, la nominalisation et les participes passé et présent semblent révéler une affinité pour l'arrière-plan, à mi-chemin entre la monovalence et la bivalence, les verbes réflexifs eux aussi s'intègrent aisément à l'arrière-plan lorsqu'ils sont associés à des traits faibles d'*agentivité* et de *volition* (voir HOPPER & THOMPSON 1980, 277-278) (nous allons revenir plus loin sur ces critères) :

- [280] Le fleuve *s'aplatissait* sous l'ombre. [...] Là-haut le fleuve *s'élançait* comme un cheval en patageant avec ses gros pieds pleins d'écume. (nous soulignons)
- GIONO (1934/1999), *Le Chant du monde*, p. 28

En somme, suivant le premier critère de HOPPER & THOMPSON, le nombre de participants des constructions attributives (un actant), participiales (aucun actant) présentent naturellement une transitivité faible les rendant propices à l'arrière-plan.
Passons maintenant au second critère, c'est-à-dire la notion de *kinesis*.

4.4.3 L'ACTION (B)

		HIGH	LOW
B.	Kinesis	action	non-action

Selon HOPPER & THOMPSON (1980, 285) : « the verb in a foregrounded clause is normally one which signals [...] a change on the part of the participants ». *Action* et transitivité forte s'opposeraient à *non-action* et transitivité faible. L'absence de changement caractéristique des états relèverait donc normalement de l'arrière-plan (☞ [273], page 154). Dans l'exemple suivant, les verbes *épointer*, *ébarber*, *effranger*, *écraser*, *jeter* et *piétiner* de l'extrait suivant traduisent de manière exemplaire une suite d'actions où l'objet subit une série de changements manifestes imposés par l'agent :

[281] C'est trop fort ! cria-t-elle. Elle époinça sa plume, l'ébarba, l'effrangea, l'écrasa, puis la jeta, la piétina jusqu'à ce qu'elle ne fût plus, noircie par l'encre, qu'un déchet de basse-cour.

CONSTANT (1991), *Le grand Ghâpal* p. 17-18

Dans la dynamique temporelle qui caractérise le premier plan, ce paramètre s'avère bien entendu déterminant. Il est aussi à mettre en relation directe le critère suivant de HOPPER & THOMPSON : la télécité (☞ §3.4, page 91).

4.4.4 L'ASPECT ET LA PONCTUALITÉ (C ET D)

		HIGH	LOW
C.	Aspect	telic	atelic
D.	Punctuality	punctual	non-punctual

Bien que la télécité relève du mode de procès, elle opère en étroite corrélation avec les mécanismes de l'aspect grammatical (sur HOPPER & THOMPSON 1980, 271). Ainsi comme le relèvent par exemple BOHNEMEYER & SWIFT (2004, 264-265), une corrélation existe entre procès téléliques et perfectivité d'une part, et procès atéliques et imperfectivité de l'autre (voir également les statistiques basées sur l'étude d'articles de journaux de HERZOG 1981, 132-133). SMITH rappelle par ailleurs la corrélation entre l'aspect et la notion même de récit :

We understand a narrative to consist of events that occur one after the other in time. The interpretation of sequence is due to linguistic forms conveying that the beginning of one situation follows the end of another. The forms are mostly aspectual: narrative time advances with the perfective event sentences (and with explicit temporal adverbials), and fails to advance otherwise.

(SMITH 2005, 232)

La conjonction de ces deux corrélations conduit à poser comme vraisemblable l'apparition plus importante de verbes téléliques dans le premier plan ; ce que confirment amplement les statistiques établies par HOPPER & THOMPSON (1980, 286). En tant que phénomène linguistique, l'utilisation prédominante de procès téléliques (transitivité forte) associés à

des temps grammaticaux dits « perfectifs » dans le premier plan semble découler de l'essence même de la narration qui sous-entend (a) les événements sont terminés (voir la notion d'*irréalisation* de METZ 1968, 30-31), (b) ils s'enchaînent chronologiquement. Dans le cas contraire, la transitivité, plus faible, prédisposera les procès à l'arrière-plan.

L'ordonnancement des événements auquel nous venons de faire allusion requiert l'inscription dans l'espace-temps, pour lequel le mode assertif, abordé ci-dessous, s'avère déterminant.

4.4.5 AFFIRMATION/NÉGATION ET MODE (F ET G)

	HIGH	LOW
F. Affirmation	affirmative	negative
G. Mode	realis	irrealis

La chronologie impliquée par le premier plan requiert l'inscription dans l'espace-temps des événements (qu'ils soient avérés ou imaginés comme tels) (voir COMBETTES 1992, 55). Le pouvoir d'abstraction de la langue permettant toutefois d'évoquer des mondes possibles, certaines propositions peuvent ne pas renvoyer à des faits inscrits dans l'espace-temps. Observons le passage suivant :

[282] Un soir de brume Kathe voulut nager encore dans l'Océan, qui n'était pas farouche ce jour-là.
Jim n'aimait pas qu'elle s'éloignât ainsi dans la nuit. Il y avait des courants. Kathe promet de revenir vite, à cet endroit même.
Il marchait de long en large, portant sur son bras la chemisette et la jupe de Kathe, peu à peu mécontent de la longueur du bain.
Kathe était sans doute heureuse dans l'eau. Mais ne faisait-elle pas exprès d'inquiéter ceux qui l'aimaient jusqu'à ce qu'elle eût le spectacle de leur tourment ? – Cela réussissait toujours avec Jules, qui aurait déjà commencé à l'appeler, mais elle n'aurait pas dû faire ça avec lui, Jim, qui approuvait toutes ses fantaisies.

ROCHÉ (1953/2006), *Jules et Jim*, p. 201

Alors que « Kathe s'éloigna » aurait traduit un événement avéré, l'Imparfait du subjonctif « qu'elle s'éloignât » le projette dans un monde virtuel fruit des pensées de Jim. L'usage du Conditionnel passé dans « qui aurait déjà commencé à l'appeler » ou « elle n'aurait pas dû faire ça avec lui » traduisent également la non-réalité (voir HOPPER & THOMPSON 1980, 285).

Examinons maintenant le cas de la négation que HOPPER & THOMPSON (1980, 287) considèrent comme : « a digression into a possible but non-real world ».

Dans l'extrait suivant, il est intéressant de noter que la non-appartenance au monde réel de la quasi-totalité des faits relatés ici interdirait toute transposition cinématographique (l'extrait s'étend en réalité sur une page). En ce sens, parler de premier plan semblerait ici inapproprié. En effet, en toute rigueur, l'enchaînement des propositions ne peut pas refléter la chronologie d'événements n'ayant jamais existé (« rien ne survint »).

[283] J'ai couché une fois dans une maison hantée. Je n'ose pas trop raconter cette histoire, parce que je suis persuadé que personne ne la croira. [...] *Je n'arrivai pas dans une hôtellerie où toutes les chambres étaient retenues. L'aubergiste ne se gratta pas longtemps la tête, une chandelle à la main, et ne finit pas par me proposer en hésitant de me dresser un lit dans la salle basse du donjon. Il n'ajouta pas d'une mine effarée que de tous les voyageurs qui y avaient couché aucun n'était revenu pour raconter sa fin terrible. Il ne me parla pas des bruits diaboliques qu'on entendait la nuit dans le vieux manoir.* [...] Non, rien ne survint de ce qui arrive toujours dans ces terrifiantes histoires de maisons hantées.

SCHWOB (1891/2002), *Œuvres*, p. 123 & 124

Certains exemples de Passés simples négatifs semblent malgré tout suivre l'ordre chronologique des « événements » et en ce sens s'intégrer au premier plan :

[284] À la hauteur du faubourg Montmartre un fiacre passa, descendant vers la Seine. Je l'appelai. *Le cocher ne répondit pas.*

[285] Je courus à la demeure suivante, et vingt fois de suite je fis résonner la sonnerie dans le couloir obscur où devait dormir le concierge. Mais *il ne s'éveilla pas.*

MAUPASSANT (1887/1979), *Contes et Nouvelles II, La nuit*, 947 & 948

Par son impossibilité de se déplacer au sein du récit, la proposition en italiques semble correspondre au prototype du premier plan. Cette incapacité ne paraît nullement résulter de contraintes temporelles mais de l'attente suscitée par le cotexte précédent. Un effet est attendu : l'appel au cocher devrait donner lieu à une réponse ; l'acharnement sur la sonnerie au réveil du concierge. Cette non-conformité à l'ordre du monde apparaît d'ailleurs dans l'utilisation de *mais* en [285].

En somme d'une manière générale, un événement survenu impose une chronologie à laquelle échappe un « fait » relaté par une proposition négative. Comme le remarque MIESTAMO à propos de la différence entre « Chris drank the coffee » et « Chris didn't drink the coffee » :

The event of Chris drinking coffee happens at a specific point in time, but there are infinitely many points in time when Chris does not drink coffee. Thus, in perceptual terms [...], an event (change in the inert background state of the universe) can be associated with figure and the absence of events (no change in the inert background state of the universe) can be associated with ground. In communication, figure has high information value, whereas the information value of ground is low - there is usually no need to predicate anything about the inert background.

(MIESTAMO 2005, 199)

Aussi semble-t-il normal que, dans la perspective de HOPPER & THOMPSON, la négation au même titre que la modalité relèvent d'une transivité faible caractéristique de l'arrière-plan.

4.4.6 DANS QUELLE MESURE L'OBJET EST-IL AFFECTÉ ? (I)

	HIGH	Low
I. Affectedness of Object	Object totally affected	Object not affected

Comme nous l'avons déjà examiné dans la partie 3.7.1 (page 106s), l'extension temporelle du procès peut dépendre de l'objet ([286] et [287]) ou non ([288]) (voir DOWTY 1991) :

- [286] Il écrit un livre. (*accusatif effectué*)
- [287] Il lit un livre. (*accusatif affecté coextensif*)
- [288] Il cherche un livre. (*accusatif non-coextensif*)

En [286] et [287], si l'objet est affecté dans sa totalité (transitivité élevée), le procès sera achevé et siérait à l'avancement de l'histoire (voir HOPPER & THOMPSON 1980, 287). Aussi la proposition le relatant apparaîtra-t-elle vraisemblablement dans le premier plan :

- [289] Il écrivit un livre. (=le livre a été entièrement écrit)
- [290] Il lut un livre. (=le livre a été entièrement lu)

Un objet partiellement affecté conduirait à l'effet contraire, propice à l'arrière-plan : « Il écrivait un livre » (le livre a-t-il été écrit en entier ?). Comme nous l'avons déjà vu dans l'analyse des modes de procès, le nombre – critère ci-dessous – joue également un rôle fondamental dans le fonctionnement aspectuel de l'énoncé.

4.4.7 INDIVIDUALITÉ DE L'OBJET (J)

	HIGH	Low
J. Individuation of Object	Object highly individuated	Object non-individuated

Observons les deux exemples suivants :

- [291] Il tua sa mère.
- [292] Il tua ses parents.

L'énoncé [292] se démarque de [291] dans la mesure où il est possible de lui donner deux interprétations, contrairement à [291] :

- [291] (a) Il tua sa mère à 2h.
- [292] (a) Il tua ses parents : sa mère à 2h et son père à 4h.
- [292] (b) Il tua ses parents à 2h (= les deux en même temps).

D'une manière générale qu'il s'agisse du sujet ou de l'objet, l'unicité atteste de l'existence d'un seul vecteur temporel, alors que la multiplicité en comporte plusieurs. Dès lors, on comprend mieux pourquoi le premier plan s'accommode davantage de l'unicité qui, en son essence, véhicule une temporalité uniforme propice à l'enchaînement chronologique.

HOPPER & THOMPSON recensent d'autres facteurs contribuant à l'individualité. Plus l'objet réunira de caractères de la colonne de

gauche, plus forte sera la transitivité et plus probable l'intégration de la proposition au premier plan.

INDIVIDUALISÉ	NON-INDIVIDUALISÉ
unique	multiple ⁶⁹
comptable	massif
humain/animé	inanimé
concret	abstrait
référentiel/défini	non-référentiel
propre	commun

Tableau 19 – L'individualisation de l'objet (adapté de HOPPER & THOMPSON 1980, 253)

Nous venons de voir en quoi l'*unique* se prêtait davantage à l'expression d'une transitivité forte propice au premier plan. Pour des raisons similaires, les entités comptables qui permettent d'identifier des *unités* offrent davantage d'affinités avec la transitivité que les entités massives :

An action can be more effectively transferred to a patient which is individuated than to one which is not; thus a definite O [=Object] is often viewed as more completely affected than an indefinite one. In *Fritz drank the beer*, there is a possible or even probable implication that he finished the (available) beer; but in *Fritz drank some beer*, this implication is achieved only with difficulty.

(HOPPER & THOMPSON 1980, 253)

La complétude de l'évènement impliquée par l'aspect comptable de l'objet serait donc favorable à l'intégration dans le premier plan de la proposition le relatant.

Plus déterminante s'avèrent les différences *référentiel/non-référentiel* et *concret/abstrait* dans la répartition des plans. En effet, la mise en relation de l'enchaînement des propositions de premier plan avec l'ordre des évènements présuppose l'inscription (avérée ou imaginée) de ces derniers dans l'espace-temps. Cette inscription spatiotemporelle ne peut toutefois s'effectuer que sous certaines conditions. Dans une perspective de décodage, comparons l'interprétation canonique des deux exemples suivants :

[293] Léa prit le train l'après-midi.

[294] Léa prenait le train l'après-midi.

En [293], signalé linguistiquement par un singulier, *le train* renvoie à un référent spécifique et implique que l'évènement relaté par la proposition est unique. En revanche, en [294], l'expression *le train* ne peut plus être considérée comme référentielle au même titre qu'en [293] ; elle évoque ici une multiplicité de trains et par conséquent de voyages effectués par

⁶⁹ HOPPER & THOMPSON (1980, 253) utilisent les termes de *singular* et *plural* (voir également COMBETTES 1992, 55). Par souci d'homogénéité avec les autres facteurs du tableau, il nous semble préférable d'éviter ici une terminologie proprement linguistique.

Léa. Les énoncés [293] et [294] peuvent être schématisés de la façon suivante :

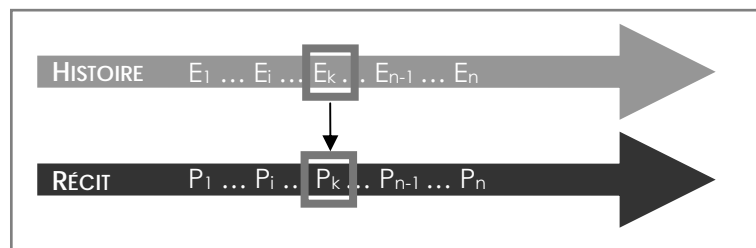


Figure 47 – La référentialité et son affinité avec le premier plan

Dans la figure 47, à l'évènement unique E_k correspond une proposition unique P_k , d'où la possibilité de l'avancée parallèle entre *histoire* et *récit* comme l'exemplifie : « Léa prit le train l'après-midi ». La proposition relève donc du premier plan.

Au contraire, comme l'illustre la figure 48, au sein du récit, la proposition unique P_k sert à relater une *multiplicité* d'évènements E_i , E_k , E_{n-1} considérés comme identiques et par conséquent traduisibles par une seule lexis <Léa/prendre le train l'après-midi>. Le repérage spatiotemporel des évènements divergeant les uns des autres, l'énoncé « Léa prenait le train l'après-midi » ne peut pas avoir de fonction référentielle à proprement parler. C'est la raison pour laquelle, l'itération présente peu d'affinités avec le premier plan.

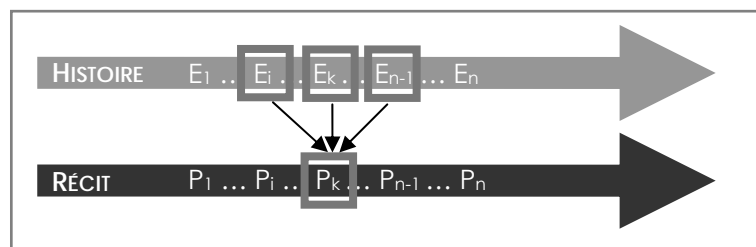


Figure 48 – Non-référentialité créée par la multiplicité des repérages spatiotemporels

L'extrait suivant illustre cette différence de fonctionnement. Les verbes à l'Imparfait soulignés en petites majuscules expriment l'itération (arrière-plan) ; ceux au Passé simple signalés en italique relatent des évènements uniques (Passé simple) :

- [295] J'*appris* ce jour-là qu'une main peut, pour qui sait l'observer, refléter les émotions aussi bien qu'un visage, – aussi bien et mieux qu'un visage car elle échappe davantage au contrôle de la volonté. Et les doigts de cette main-là SE TENDAIENT et SE PLIAIENT, SE PRESSAIENT et S'ACCROCHAIENT, SE LIVRAIENT à la plus intense mimique tandis que le visage et tout le corps demeuraient immobiles et compassés.
Puis les yeux *parurent* revivre, ils *se portèrent* un instant sur moi, – il me *sembla* être guetté par un faucon, – des yeux luisants entre les paupières écartées et raides, les paupières à la fois fripées et raides d'un être tenue

par l'insomnie. Ensuite ils se *posèrent* sur ma nièce – et ils ne la *quittèrent* plus.

VERCORS (1942/1951), *Le Silence de la mer*, p. 44-45

Outre l'itération, l'absence de référentialité peut être due à un degré élevé d'abstraction de l'objet lui-même. Des termes comme *liberté*, *égalité*, etc. ne renvoient pas à des entités tangibles repérées spatiotemporellement. Il paraît donc logique de les retrouver associés à une transitivité faible, plus propice à l'arrière-plan (voir COMBETTES 1992, 56).

La différence défini/indéfini semble également avoir des répercussions sur la répartition des plans. Même considérés en dehors de tout contexte, [296] paraît plus disposé à apparaître au premier plan que [297].

[296] Le lion mange la viande.

[297] Le lion mange de la viande.

En effet, le caractère défini du déterminant de [296] conduit à se représenter un objet spécifique (la viande) dont l'existence s'inscrit dans l'espace-temps. Dès lors *le lion* ne peut plus renvoyer à une entité abstraite comme en [297], à valeur générique⁷⁰. En somme, [296] relate un évènement susceptible de s'intégrer dans une narration et de figurer au premier plan (transitivité forte ; au passé, le Passé simple serait par conséquent plus probable). Bien que la probabilité subsiste pour [297], elle paraît plus faible (transitivité moindre ; seyant davantage à l'Imparfait dans le passé).

À défaut de statistiques, il paraît difficile d'expliquer les autres corrélations présentées par HOPPER & THOMPSON entre transitivité forte, premier plan et certains des traits du tableau 19 (page 160), caractéristiques de l'individualisation⁷¹.

Envisageons maintenant les deux derniers points proposés par HOPPER & THOMPSON, et qui concernent l'agent.

⁷⁰ Bien entendu, [297] peut également renvoyer à une situation concrète. Toutefois, il nous semble que l'expression d'une vérité sur les mœurs des lions s'impose comme première lecture.

⁷¹ Intuitivement, il n'est pas évident de voir en quoi, par exemple, le trait *humain* ou *animé* de l'Objet conduirait à une transitivité forte propice à l'intégration de la proposition dans le premier plan. Il est probable qu'un roman comme *Jules et Jim* qui utilise des phrases courtes et épurées mettant en scène les relations de trois personnages (Jules, Jim et Kathe) abonde dans ce sens, mais qu'en serait-il de *Robinson Crusoe* ? À l'instar de l'exemple [281] (page 156), il semble que de nombreuses phrases relatent des évènements où le protagoniste agit sur des entités inanimées. Pour être confirmés, ces paramètres demanderaient une étude statistique d'envergure.

4.4.8 VOLITION ET AGENTIVITÉ (E ET H)

	HIGH	Low
E. Volitionality	volitional	non-volitional
H. Agency	Agent high in potency	Agent low in potency

Ces deux paramètres concernent le degré d'implication de l'agent dans le procès. HOPPER & THOMPSON expliquent ainsi la prépondérance de ces facteurs pour le premier plan :

The prominence of the properties of Agency and Volitionality in foregrounding derives from the fact that story lines are typically advanced by people who perform actions, and especially by people who deliberately initiate events.

(HOPPER & THOMPSON 1980, 286)

L'agentivité se définissant selon HOPPER & THOMPSON (1980, 287) comme un continuum, les auteurs établissent la hiérarchie suivante :

3rd pers. Human Pronoun > Proper Name > Human N > Inanimate N

La configuration présentée à l'extrême gauche prédispose au premier plan⁷². Il paraît logique que des histoires relatées par et pour des êtres humains mettent essentiellement en scène des humains conduisant l'action et faisant avancer l'histoire (premier plan dans le récit). Observons dans un premier temps l'extrait suivant qui illustre les tendances décrites par HOPPER & THOMPSON.

[298] BRUNO SE RÉVEILLA en sursaut vers trois heures, SORTIT de sa tente ; *il était en sueur. Le camping était calme, c'était la pleine lune ; on entendait le chant monotone des rainettes. Au bord de l'étang, IL ATTENDIT l'heure du petit déjeuner. Juste avant l'aube, IL EUT un peu froid. Les ateliers du matin commençaient à dix heures. Vers dix heures un quart, IL SE DIRIGEA vers la pyramide. IL HÉSITA devant la porte de l'atelier d'écriture.*

HOUELLEBECQ (1998), *Les Particules élémentaires*, p. 130

Les propositions de premier plan au Passé simple (en petites majuscules) ont toutes pour sujet un être humain, en l'occurrence *Bruno* repris anaphoriquement par *il*. Les propositions d'arrière-plan signalées en italiques se répartissent quant à elles en entités animées humaines : *il était en sueur*, ou inanimées : *Le camping était calme, Les ateliers du matin commençaient à dix heures*. Notons également l'utilisation des présentatifs pour décrire l'espace (c'est-à-dire la simultanéité) : « Il y avait une marche [...] », « c'était la pleine lune ». Il est probable que par nature les présentatifs s'utilisent davantage dans l'arrière-plan. À titre d'exemple, un décompte rapide des occurrences de « *il y avait...* » dans *Madame Bovary* donne 80 occurrences contre seulement 13 pour « *il y eut...* ». Relevons enfin, que le pronom *on* dans « on entendait le chant

⁷² Bien que HOPPER & THOMPSON ne semblent pas y faire référence, on pourrait compléter le continuum vers la droite par le pronom de troisième personne pour entité inanimée (comme par exemple *ça* en français, *it* en anglais ou *es* en allemand).

monotone des rainettes. » ne renvoie à personne en particulier et traduit par conséquent une transitivité faible propice à l'arrière-plan. Dans l'extrait suivant de *Madame Bovary*, une utilisation analogue se voit d'ailleurs traduite en anglais par le présentatif <there/be...> – équivalent proche de <il/y avoir...> – propice à l'intégration de la proposition dans l'arrière-plan :

[299] Charles descendit dans la salle, au rez-de-chaussée. Deux couverts, avec des timbales d'argent, y étaient mis sur une petite table, au pied d'un grand lit à baldaquin revêtu d'une indienne à personnages représentant des Turcs. ON SENTAIT UNE ODEUR d'iris et de draps humides, qui s'échappait de la haute armoire en bois de chêne, faisant face à la fenêtre. (nous soulignons)

FLAUBERT (1862), *Madame Bovary*, 1-II, p. 19

[300] Charles went down into the room on the ground floor. Knives and forks and silver goblets were laid for two on a little table at the foot of a huge bed that had a canopy of printed cotton with figures representing Turks. THERE WAS AN ODOUR of iris-root and damp sheets that escaped from a large oak chest opposite the window. On the floor in corners were sacks of flour stuck upright in rows. (nous soulignons)

FLAUBERT/MARX-AVELING (1857/2006)

La fluctuation du temps grammatical en corrélation avec l'utilisation de l'unique pronom *on* dans le passage suivant de *La Note sensible* vient corroborer la vraisemblance d'une dépendance entre degré d'agentivité et répartition des plans :

[301] Le soleil montait sans gloire. Une lueur sale entraît par la fenêtre. La rue d'abord bleuie par l'aube tournait au gris. La poussière au carreau marquait le blanc du ciel. Ce serait un jour incolore. À six heures (a) ON A TIRÉ les rideaux aux fenêtres d'en face. À six heures trente les premiers piétons se hâtaient vers le métro, les voitures s'arrêtaient au feu rouge, (b) ON ATTENDAIT le bus. À sept heures (c) ON ENTRAIT au bistrot. Au comptoir, (d) ON DEVAIT SERVIR les premiers cafés crème. La boulangère levait la grille, (e) ON ARRANGEAIT la devanture du kiosque à journaux. C'était l'été. Comme les autres saisons, simplement un peu plus calme. Le plafond a gémi au-dessus de moi, (f) ON A OUVERT ET FERMÉ des portes de chambres, de salles de bains, de placards. Des bruits tout proches mêlés à ceux lointains, des klaxons, des moteurs, des marteaux-piqueurs. (nous soulignons)

GOBY (2002), *La note sensible*, p. 164-165

En (a) et (f), même s'il lui est impossible de déterminer avec certitude le *on* auteur des actions (= quelqu'un), le narrateur, témoin direct de chacune des scènes, identifie l'évènement comme unique. Cette unicité conduit à l'utilisation du Passé composé, ici, temps grammatical du premier plan. En revanche, en (b), (c) et (d), l'indéfinition de *on* s'apparente davantage à une multiplicité d'individus (= les gens) et par conséquent d'évènements, conduisant cette fois-ci à rejeter l'ensemble dans l'arrière-plan marqué par l'usage de l'Imparfait. Il est possible de

mettre en évidence l'interdépendance entre agent et tiroir verbal en substituant l'Imparfait au Passé composé :

[302] À six heures trente les premiers piétons se hâtaient vers le métro, les voitures s'arrêtaient au feu rouge, (b') *on a attendu* le bus. À sept heures (c') *on est entrés* au bistrot.

Contrairement à [301], en [302], le *on* s'interpréterait comme un *nous* incluant donc le narrateur, accroissant le niveau de transitivité, et rendant la proposition propice à apparaître dans le premier plan.

Bien que HOPPER & THOMPSON (1980, 252) réservent a priori à l'objet les paramètres recensés dans le tableau 19 (page 160), il nous paraît intéressant – voire nécessaire – d'en retenir certains pour les notions d'agentivité et de volition. Par exemple, le trait *humain* (et *animal*, que l'on pourrait ajouter) paraît d'emblée déterminant pour la volition. Dans l'exemple déjà mentionné plus haut, en tant qu'entités dépourvues de volonté, le *fleuve* ou les *arbres* ne peuvent à proprement parler *s'élançer* ou *s'approcher*. Cette absence d'intentionnalité, caractéristique d'une transitivité faible selon HOPPER & THOMPSON présenterait donc des affinités avec l'arrière-plan. D'où l'utilisation de l'Imparfait :

[303] Là-haut le fleuve *s'élançait* comme un cheval en pataugeant avec ses gros pieds pleins d'écume. [...] Des arbres sensibles *s'approchaient* des bords [...]. (nous soulignons)

GIONO (1934/1999), *Le Chant du monde*, p. 28

À l'inverse, une entité douée de volonté s'associerait davantage au premier plan comme en témoigne effectivement [304] :

[304] Bahorel *s'élança* sur le premier garde municipal qui entra et le tua à bout portant d'un coup de carabine. (nous soulignons)

HUGO (1862), *Les Misérables*, T4, 14-III, p. 457

Bien que stylistiquement possible, la mise au premier plan via l'usage du Passé simple donne un caractère résolument animiste à la description :

[305] On ne voyait pas le fleuve. Il était sous la brume. Puis il commença à remuer ses grosses cuisses sous la glace et on entendit craquer et bouger et un bruit comme le frottement de grosses écailles contre les graviers des rives.

GIONO (1934/1999), *Le Chant du monde*, p. 176

L'effet d'anthropomorphisation déjà suscité par la seule utilisation du Passé simple s'avère confirmé par le mot *cuisses*, normalement impropre à caractériser le fleuve. Considérée en dehors de tout contexte, la proposition « Il commença à remuer ses grosses cuisses » suppose un être humain (éventuellement un animal) doté de la volonté de mouvoir ses membres. En [305], nous sommes donc en présence d'informations contradictoires. *Il commença à remuer ses grosses cuisses* évoque la

volition, *fleuve* non. La résolution de ce conflit débouche alors sur une lecture métaphorique de la proposition (impossible à transposer cinématographiquement).

L'association arrière-plan/[-volition] (transitivité faible) d'une part, et premier plan/[+volition] (transitivité forte) proposée par HOPPER & THOMPSON serait une conséquence indirecte du trait [\pm humain/animal], hiérarchiquement premier. Les implications (a) et (b) ci-dessous explicitent cette hiérarchie :

(a)[-humain/animal] \Rightarrow [-animé] & [-volition] (\approx arrière-plan)

(b)[+humain/animal] \Rightarrow [+animé] & [+volition] (arrière-plan ou premier plan)

Dépourvues du trait [+humain/animal], les entités *fleuve* et *arbre* présenteraient un caractère statique [-animé] par définition peu propice au premier plan. Bien que possibles, les « actions » ou mouvements d'une entité caractérisée par (a) auraient par défaut une origine extérieure, pour laquelle la notion de volition n'est pas pertinente. Le fleuve est ainsi dépourvu de toute volonté de s'élaner (ou l'arbre de s'approcher). En revanche en (b), le trait [+animé] – découlant de [+humain/animal] – serait propice au dynamisme du premier plan ; le trait [+volition] pouvant, selon les situations, être activé ou non. Dans « Il s'élança sur le premier garde. », l'évènement relève de la décision du protagoniste ; ce qui n'est évidemment pas le cas pour « Il tomba. » ou « Il était grand. ».

En somme, le trait [\pm volition] ne paraît pas en soi déterminant pour la répartition des plans. Son apparition est subordonnée à celle de [\pm humain/animal] porteur de [\pm animé] dont dépend la présence ou l'absence de dynamisme, lequel s'avère, lui, pertinent à cet égard.

Pour les mêmes raisons que celles évoquées pour l'objet (☞ page 161), la différence unique/multiple joue probablement un rôle dans l'agentivité ; l'attention se focalisant plus aisément sur une entité unique, le premier plan devrait naturellement privilégier le singulier⁷³. Observons les exemples suivants et transposons-les au pluriel :

[306] Il [=l'officier allemand] nous tourna le dos. Il appuya ses mains au linteau, s'y retint avec les doigts et offrit son visage à la flamme entre ses avant-bras, comme à travers les barreaux d'une grille.

VERCORS (1942/1951), *Le Silence de la mer*, p. 32

[306]' Ils nous tournèrent le dos. Ils appuyèrent leurs mains aux linteaux, s'y retinrent avec les doigts et offrirent leur visage à la flamme entre leurs avant-bras, comme à travers les barreaux d'une grille.

[307] Il ne venait pas absolument chaque soir, mais je ne me souviens pas d'un seul où il nous quittât sans avoir parlé. Il se penchait sur le feu, et tandis qu'il offrait à la chaleur de la flamme quelque partie de lui-même, sa voix bourdonnante s'élevait doucement.

VERCORS (1942/1951), *Le Silence de la mer*, p. 27

⁷³ Ce genre d'hypothèse demanderait elle aussi à être confirmée statistiquement.

[307]' Ils ne venaient pas absolument chaque soir, mais je ne me souviens pas d'un seul où ils nous quittassent sans avoir parlé. Ils se penchaient sur le feu, et tandis qu'ils offraient à la chaleur de la flamme quelque partie d'eux-mêmes, leurs voix bourdonnantes s'élevaient doucement.

En [306], en raison du premier plan, l'unicité de l'agent (l'officier allemand) implique une succession d'évènements uniques <tourner le dos>, <appuyer ses mains au linteau>, <s'y retenir avec les doigts> et <offrir son visage à la flamme>. La multiplicité évoquée par le pluriel en [306]' rend artificielle ou difficilement concevable la synchronisation de chaque action exécutée cette fois-ci par plusieurs agents et décrite par un verbe unique. En ce sens, une telle homogénéité temporelle des évènements paraît peu probable avec la multiplicité alors que l'unicité ne pose aucun problème.

L'itération évoquée en [307] se transpose sans heurt en [307]'. Dans l'arrière-plan, l'Imparfait autorise une grande latitude temporelle vis-à-vis des évènements <se pencher sur le feu>, <offrir à la chaleur...>, <s'élever...> puisque d'une manière générale, il permet d'exprimer :

- (a) une multiplicité dans l'espace : la simultanéité
- (b) une multiplicité dans le temps : l'itération
 - (i) combinée avec une multiplicité dans l'espace (a)
 - (ii) non-combinée avec une multiplicité dans l'espace (non-a)

Les propositions au singulier seraient donc plus transitives que leurs contreparties au pluriel. Ce constat devrait d'ailleurs pouvoir s'étendre à l'association Agent-Objet via le verbe (pour la discussion sur l'Objet, voir page 159). En somme, il existerait une gradation entre les quatre combinaisons suivantes (pour garantir l'unicité de l'évènement, nous reprenons le procès irréversible *tuer* des exemples [291] et [292], page 159) :

[308] <Il/tuer le moustique>
[309] <Ils/tuer le moustique>
[310] <Il/tuer les moustiques>
[311] <Ils/tuer les moustiques>

D'un point de vue temporel, seuls [308] et [309] renverraient incontestablement à un évènement unique⁷⁴. En revanche, [310] et [311] donnent lieu à des interprétations temporelles diverses pouvant s'écarter de l'évènement unique propice au premier plan. La gradation serait donc la suivante :

⁷⁴ Nous excluons l'interprétation générique du déterminant qui déboucherait sur une temporalité multiple, peu vraisemblable ici. Par exemple, si « Il tua le lion pendant des années » paraît possible (=il chassa le lion), « Il tua le moustique pendant des années » semble pragmatiquement douteux.

AGENT	OBJET
multiple	multiple
unique	multiple
multiple	unique
unique	unique

↓ -
+

Tableau 20 – Unique/multiple et gradation dans la transitivité

La conjonction unique/unique offrirait des affinités avec le premier plan ; celle multiple/multiple avec l'arrière-plan⁷⁵.

Toujours parmi les paramètres évoqués dans le tableau 19 (page 160), la référentialité de l'agent contribue probablement à une transitivité plus forte dans la mesure où l'entité s'inscrit dans l'espace-temps et devient alors sujette à l'altération dans le temps. Ainsi, les occurrences de *la femme* (en italique) s'opposent dans les exemples [312] et [313]. Dans le premier, *la femme* ne renvoie à aucun être concret, identifiable et repérable dans l'espace-temps. En ce sens, [312] s'apparente à ce que SMITH (2005, 226) appelle « General statives », dont le statisme empêche toute intégration au premier plan. En revanche, en [313], *la femme* représente bien une femme spécifique à propos de laquelle le cotexte précédent a posé l'existence. En tant qu'existence avérée, cette entité évolue dans l'espace-temps et peut faire l'objet d'un récit comme l'atteste l'exemple [313].

[312] *La femme* est l'avenir de l'homme.

[313] Un soir, tandis qu'il traîne de la sorte dans une avenue, il remarque une femme qui marche devant lui. [...] À un moment, *la femme* quitte le trottoir pour traverser, mais à peine s'est-elle engagée sur la chaussée qu'une voiture qu'elle n'a pas vue arriver fonce vers elle.

GERMAIN (2005), *Magnus*, p. 82

Parmi les autres critères du tableau 19 (page 160), le nom propre comme indicateur de transitivité forte s'appliquerait également à l'agent. Par définition, il réfère à une entité inscrite dans l'espace-temps (existante ou ayant existé) et, dans nos cultures, implique le plus souvent les traits [+volition], [+animé], propices à l'apparition en premier plan.

4.4.9 CONCLUSION SUR LA TRANSITIVITÉ

Basée sur plusieurs langues du monde, la réinterprétation de la transitivité par HOPPER & THOMPSON présente un intérêt manifeste pour appréhender le fonctionnement des plans. En ne se limitant pas au cadre phrastique, elle fait par ailleurs écho à notre approche du récit, envisagé en partie comme l'aboutissement linguistique d'un encodage de l'espace-temps de l'histoire, où le nombre de participants, leur type, leur caractère

⁷⁵ Rappelons que *unicité* et *multiplicité* sont ici considérés d'un point de vue sémantique et non grammatical. Bien que singulier, *cavalerie* renvoie par exemple à une multiplicité.

animé ou non, etc. s'avèrent des paramètres fondamentaux pour la répartition des plans.

Comme cet examen l'a fait apparaître, certains traits entrent en interaction avec d'autres – par exemple [\pm volition] et [\pm humain]. Une réflexion sur la manière dont sont hiérarchisés les divers critères présentés par HOPPER & THOMPSON permettrait probablement une meilleure identification des phénomènes mis en œuvre dans une langue déterminée. L'approche de HOPPER & THOMPSON étant universaliste, il faudrait sans doute s'interroger sur la force respective qu'accorde le français à certains des critères dans l'expression de la transitivité. Il paraît en effet vraisemblable que certains s'avèrent plus déterminants que d'autres. Quoi qu'il en soit, il est important de garder à l'esprit que la prédisposition à l'un ou l'autre des plans découle de la prise en compte de l'ensemble des critères, et que les corrélations examinées entre transitivité forte et premier plan d'une part et transitivité faible et arrière-plan représentent des tendances :

Dans la réalité des textes, les exemples « intermédiaires », qui n'offrent qu'une partie des caractéristiques sont les plus nombreux. L'absence de tel ou tel critère n'empêche pas la transitivité et, d'autre part, même s'il n'y a plus de transitivité, n'interdit pas la traduction du premier plan. Inversement, la présence d'une construction transitive, avec la plupart des paramètres évoqués plus haut, n'est pas impossible dans un passage de second plan.

(COMBETTES 1992, 57)

D'une manière générale, le premier plan répondra aux caractéristiques suivantes synthétisées par WALLACE :

(1) People are more interested in other human beings (or at least in animate entities); (2) People tend to place themselves at the center of attention; (3) Individuated – especially concrete, definite, singular, countable – entities are more apt to attract interest than their opposites; (4) The real, the certain, the positive, the immediate, the bounded, the completed, and the dynamic are more effective in moving a discourse forward, to constitute the foreground portion of a text, than their respective contrasting properties, which form the supportive background.

(WALLACE 1982, 213)

Sortant du cadre restreint de l'unité phrastique, la notion de transitivité, telle qu'elle vient d'être présentée ici, entre en interaction avec une autre dimension importante dans la répartition des plans : la progression thématique. Bien qu'ils ne la mentionnent pas explicitement dans leur exposé, HOPPER & THOMPSON y font allusion dans leur traitement de l'agentivité :

These properties of definiteness and referentiality [...] follow naturally from the fact that foregrounded clauses typically continue talking about the same participant within one episode, rather than introducing a new participant.

(HOPPER & THOMPSON 1980, 286)

Nous allons donc examiner la façon dont le texte gère l'organisation de l'information.

4.5 LA GESTION DE L'INFORMATION ET LES PROGRESSIONS THÉMATIQUES

4.5.1 INTRODUCTION

Toute construction textuelle peut s'analyser en termes syntaxiques, sémantiques, et informationnels. C'est cette dernière dimension, que nous retiendrons dans ce chapitre, où seront tout d'abord envisagées les notions élémentaires de *thème* et *rhème*. Ensuite seront présentées les quatre configurations prototypiques de la progression thématique : linéaire, à thèmes constants, à thèmes dérivés d'un hyperthème et d'un hyperrhème. À la suite de chacune de ces présentations, nous essaierons d'entrevoir certaines corrélations entre les progressions thématiques et la répartition du premier plan et de l'arrière-plan dans le texte.

4.5.2 LA PERSPECTIVE INFORMATIONNELLE

Rappelons tout d'abord que tout texte peut s'analyser selon trois perspectives (voir COMBETTES 1988, 12s) :

- (1) syntaxique
- (2) sémantique
- (3) informationnelle

Notre attention se focalisera essentiellement sur le niveau (3), qui conçoit la phrase dans la perspective de la transmission d'information entre émetteur et récepteur :

[La phrase] répartit informations connues et informations nouvelles en appuyant les secondes sur les premières. Une information nouvelle, une fois posée, devient connue et peut ainsi servir de nouveau point d'appui. Dans une phrase on distingue ainsi le *thème*, ce dont on parle, l'élément connu, et le *rhème*, qui constitue l'apport d'information.

(MAINGUENEAU 1996, 83)

Qualifier l'information de « nouvelle » ou « connue » requiert la prise en compte d'un socle de référence fourni par les circonstances mêmes de la transmission de l'information :

Un texte ne procède pas *ex nihilo*, [il] s'appuie sur des savoirs présumés partagés. À ce niveau de présupposition extratextuel, va se rajouter un niveau de présupposition intratextuel. La phrase (n) du texte présuppose la lecture de la phrase (n-1), présuppose plus précisément la lecture du texte jusqu'à la phrase (n-1).

(LE BRAY 1998, 27)

Ces savoirs partagés dépendent donc de notre connaissance du monde, de la situation d'énonciation et de la représentation mentale du

texte déjà élaborée durant l'échange verbal (voir LAMBRECHT 1994, 36-37). En ce sens, il s'avère toujours délicat d'apprécier la teneur informationnelle d'une phrase en dehors de son co(n)texte. Sans entrer ici dans la question délicate de la liaison entre les niveaux syntaxique et informationnel (voir par exemple LAMBRECHT 1994, 26s et 199s), signalons la corrélation suggérée par CREISSELS (1995, 231) qui, « sans remettre en question la nécessité méthodologique de distinguer de façon très rigoureuse ces trois notions », relève des similitudes entre *sujet*, *agent* et *thème* :

Ces notions concernent [...] toutes les trois le terme initial ou dominant d'une relation ordonnée :

- le sujet occupe, par rapport aux autres fonctions argumentales, une place hiérarchiquement supérieure du point de vue de phénomènes qui ont pour cadre les unités phrastiques élémentaires et les mécanismes d'intégration auxquels elles se prêtent ;
- l'agent domine les autres participants du procès dont il est l'initiateur et sur le déroulement duquel il exerce un contrôle ;
- dans l'organisation communicative de l'énonciation, le thème est antérieur au propos.

(CREISSELS 1995, 231-232)

Une telle corrélation paraît probable mais demanderait néanmoins à être confirmée par une étude quantitative. Les niveaux syntaxique, sémantique et informationnel étant par définition superposés, des combinaisons dissemblables paraissent non seulement acceptables mais courantes (nous nous inspirons de COMBETTES 1988, 16-17) :

[314] (*Qu'est-il arrivé au camionneur ?*)
Le camionneur a écrasé son teckel.
Sujet + verbe + Objet (SYNTAXIQUE)
Agent + procès + Patient (SÉMANTIQUE)
Thème + rhème (INFORMATIONNEL)

[315] (*Que s'est-il passé ?*)
Un camionneur a écrasé un teckel.
Sujet + verbe + Objet (SYNTAXIQUE)
Agent + procès + Patient (SÉMANTIQUE)
Rhème (INFORMATIONNEL)

[316] (*Qu'est-il arrivé au teckel ?*)
Le teckel a été écrasé.
Sujet + verbe (SYNTAXIQUE)
Patient + procès (SÉMANTIQUE)
Thème + rhème (INFORMATIONNEL)

La finalité de cet exposé étant avant tout d'établir des corrélations entre progression thématique et plans, une analyse approfondie des notions – complexes (voir COMBETTES 1988 ; FIRBAS 1999 ; PRÉVOST 1998 ; SLATKA 1975) (GUNDEL & FRETHEIM 2004) – de *thème* et de *rhème* ne semble pas ici indispensable (voir, à ce propos, les remarques sur les enchaînements

transphrastiques chez COMBETTES 1988, 53). Aussi nous contenterons-nous des définitions de DUCROT :

Par « thème », j'entends, selon la caractérisation traditionnelle [...] ce dont parle le locuteur, c'est-à-dire l'évènement, l'être, le lieu, la période, sur lesquels il veut soit affirmer quelque chose, soit demander des renseignements au destinataire.

[...]

Le propos (« rhème », « comment », « prédicat psychologique »), c'est l'information que le locuteur, dans une assertion, apporte ou rappelle concernant le thème : dans une question, c'est le « type d'information » que le locuteur demande au destinataire de lui fournir concernant le thème.

(DUCROT 1979, 2)

Ces définitions étant posées, reste à savoir maintenant comment progresse l'information de phrase en phrase.

4.5.3 LA PROGRESSION THÉMATIQUE

La gestion de l'information ne se limite pas à l'unité propositionnelle ou phrastique. Elle requiert la prise en compte du texte ou du moins de la séquence. La concaténation d'un ensemble de phrases ne donne pas systématiquement naissance à un texte. Comme l'évoque l'étymologie du mot, un *texte* (du latin *texere* « tisser ») comporte une tessiture, un réseau de relations permettant la constitution d'une unité. En décodage, le récepteur entreprendra ainsi de reconstituer ce réseau pour accéder au sens du texte et s'en construire une représentation mentale. Bien que l'organisation informationnelle des textes jouisse d'une grande plasticité, on peut dégager quatre grands types de progressions thématiques :

- La progression à thème constant
- La progression à thèmes dérivés d'un hyperthème
- La progression à thèmes dérivés d'un hyperrhème
- La progression linéaire

Nous allons donc les entrevoir l'une après l'autre en dressant à chaque un bilan des corrélations possibles avec la répartition des plans.

4.5.4 LA PROGRESSION À THÈME CONSTANT

4.5.4.1 Le mécanisme

La progression à thème constant peut se représenter schématiquement de la façon suivante :

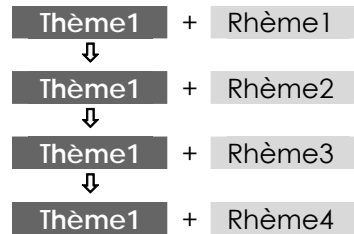


Figure 49 – La progression à thème constant

Comme son nom l'indique, la progression à thème constant s'articule sur un même thème repris à chaque phrase et complété par un rhème, à l'image de l'exemple suivant :

[317] Les cris des animaux réveillent **Lucas**. **Il** se lève, **il** va s'occuper de ses bêtes. **Il** donne à manger aux cochons, aux poules, aux lapins. **Il** va chercher les chèvres au bord de la rivière, les ramène, les traite. **Il** apporte le lait à la cuisine. **Il** s'assied sur le banc d'angle et reste là, assis, jusqu'à ce que le soir tombe. Alors **il** se lève, **il** sort de la maison, **il** arrose le jardin. C'est la pleine lune. Quand **il** revient à la cuisine, **il** mange un peu de fromage, **il** boit du vin. **Il** vomit en se penchant par la fenêtre. **Il** range la table. **Il** entre dans la chambre de grand-mère, **il** ouvre la fenêtre pour aérer. **Il** s'assied devant la coiffeuse, **il** se regarde dans le miroir. Plus tard **Lucas** ouvre la porte de sa chambre. **Il** regarde le grand lit. **Il** referme la porte et s'en va en ville.

KRISTOF (1988), *La preuve*, p. 10

Dans la première phrase de cet extrait *Lucas*, nom de l'un des protagonistes du roman, apparaît comme rhème. Dès la seconde phrase, l'anaphore pronominale *il* va ouvrir une suite de phrases au thème identique. Cette régularité dans la reprise est uniquement interrompue par des ellipses : « *Il* va chercher les chèvres au bord de la rivière, \emptyset les ramène, \emptyset les traite. ». La phrase « C'est la pleine lune. » marque quant à elle une rupture thématique non dépourvue de logique, dans la mesure où elle incarne vraisemblablement le point de vue de Lucas (question sur laquelle nous allons revenir).

4.5.4.2 Les affinités avec les plans

Il est a priori difficile de savoir si la progression à thème constant est propice à l'un ou l'autre des plans. Cependant, le raisonnement suivant permettrait d'établir la logique d'une affinité avec le *premier plan* au sein du texte narratif :

1. L'histoire progresse vers une fin.
2. Elle s'articule autour d'un ensemble restreint d'entités.

3. Pour des raisons de pertinence, les propositions du récit relatent des faits en relation directe ou indirecte avec ces entités.
4. Pour des raisons d'empathie liées à la nature humaine, ces entités sont majoritairement des êtres humains (ou des êtres anthropomorphisés).
5. Ces êtres animés évoluent dans le temps.
6. Les propositions du récit relatent cette évolution.
7. En vertu de 3, il y a récurrence thématique des entités à l'origine de l'histoire.
8. En permettant cette récurrence, la progression à thème constant contribuerait à l'avancée de l'histoire, transcrite par le premier plan du récit.

La transcription au passé de l'exemple [317] atteste d'un tel fonctionnement :

[318] Les cris des animaux réveillèrent **Lucas**. **Il** se leva, **il** alla s'occuper de ses bêtes. **Il** donna à manger aux cochons, aux poules, aux lapins. **Il** alla chercher les chèvres au bord de la rivière, les ramena, [...]. **Il** apporta le lait à la cuisine. **Il** s'assit sur le banc d'angle et resta là, assis, jusqu'à ce que le soir tombe. [...]

Toutefois l'histoire ne se contente pas de relater l'évolution des entités dans le temps. L'expression de l'espace, du point de vue, des relations logiques, etc. vient inévitablement complexifier les données. Dans le passage qui suit, on peut ainsi recenser trois progressions à thème constant d'une longueur inégale. La première s'inscrit sans conteste dans le premier plan et s'articule autour du fuyard (*il*₁, « le besson »), dont la position de thème est renforcée par le point de vue du *percevant* explicité par « Il regarda ». Le *perçu* vient donc construire la seconde progression à thème constant « Ils pataugeaient... », relevant quant à elle de l'arrière-plan et exprimant la simultanéité. Enfin la dernière progression à thème constant est constituée par « le bruit » (malgré ses traits [-animé], [-agentif], etc.).

[319] **Il**₁ s'élança droit devant lui pendant qu'**ils**₂ tiraient là-bas derrière des coups de fusil sur un trou vide. **Il**₁ dépassa les deux grands détours du fleuve puis **il**₁ remonta sur la berge et **il**₁ remit ses plaques. **Il**₁ se poussa dans la pente. À la remontée **il**₁ arrêta son élan en pliant un de ses genoux. **Il**₁ regarda. Là-bas loin **des hommes noirs**₂, petits comme des fourmis. **Ils**₂ pataugeaient lourdement avec leurs raquettes. **Ils**₂ devaient crier, **on**₇₁ ne les entendait pas. **Ils**₂ agitaient les bras. **Un**_{2a} tira un coup de fusil. **Le besson**₁ vit la fumée. Au bout d'un moment **le bruit**₃ arriva, **il**₃ roula dans les échos du pays vide, de la colline au fleuve, du fleuve à la sapinière, de la sapinière à la montagne où **il**₃ fit sonner les gorges étroites des chemins montagnards.

GIONO (1934/1999), *Le Chant du monde*, p. 149

En somme, la corrélation – intuitivement vraisemblable au sein du texte narratif – entre la progression à thème constant et le premier plan demanderait à être étayée sur des recherches statistiques d'envergure. En l'absence de telles données, il est difficile de trancher. Passons à la progression à thèmes dérivés d'un hyperthème, dont nous venons

d'apercevoir un exemple dans l'extrait ci-dessus : « Ils₂ agitaient les bras. Un_{2a} tira un coup de fusil ».

4.5.5 LA PROGRESSION À THÈMES DÉRIVÉS D'UN HYPERTHÈME

4.5.5.1 Le mécanisme

Ce type de progression représente en quelque sorte un cas particulier de la progression à thème constant dans la mesure où le thème de chacune des phrases reprend en le développant un thème initial situé en amont. Ici peuvent notamment intervenir des phénomènes d'hyponymie. La progression à thèmes dérivés d'un hyperthème peut se schématiser ainsi :

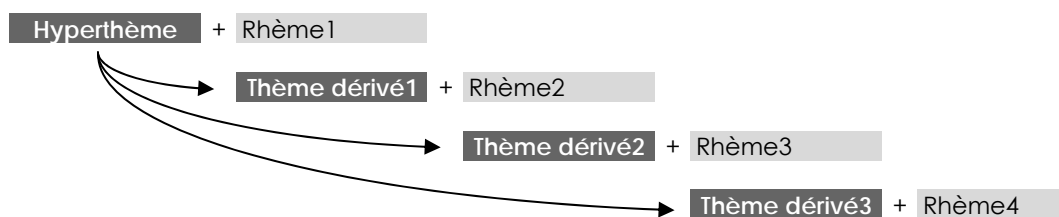


Figure 50 – La progression à thèmes dérivés d'un hyperthème

La progression à thèmes dérivés d'un hyperthème est elle aussi propice à la description, caractéristique de l'arrière-plan. Le passage suivant en offre une illustration :

[320] Ce luxe suranné, ce trésor intrinsèque et sans goût, faisaient encore mieux ressortir la figure de cet être bizarre. Le cadre était digne du portrait. **Ce visage noir₁** était anguleux et creusé dans tous les sens. **Le menton_{1a}** était creux ; **les tempes_{1b}** étaient creuses ; **les yeux_{1c}** étaient perdus en de jaunâtres orbites. **Les os maxillaires_{1d}**, rendus saillants par une maigreur indescrivable, dessinaient des cavités au milieu de chaque joue.

BALZAC (1830), *Études de mœurs*. 3^e livre. Scènes de la vie parisienne. T. 2. *Sarrasine*, p. 17-18

Remarquons ici la possibilité qu'offre la progression à thèmes dérivés d'un hyperthème quand elle fait usage de l'hyponymie (visage ⇒ menton, yeux, tempes, etc.), qui se prête parfaitement à la description et donne à ce type de progression une affinité particulière avec l'arrière-plan. L'extrait suivant de 52 et 53 *Orfila* illustre une structuration similaire faisant par ailleurs intervenir des anaphores partielles (voir COMBETTES 1988, 80-82 ; RIEGEL *et al.* 1994, 613) :

[321] Parmi ces figures géométriques de végétation descendant des perrons, sous les vitres des portes, autour d'une seule pièce d'eau rectangulaire, très poussiéreuse, émergeant des bouches ternes de vieilles pierres qui s'étiraient aux quatre coins, **des bandes d'êtres humains**, à peine agités, avançaient en chancelant, la tête branlante, les genoux tremblants ; **des vieillards et des vieilles**, **les unes** paraissant, du hochement continu de leur personne, dire toujours *oui, oui*, **les autres**, par l'oscillation de

droite à gauche, *non, non* ; d'anciennes affirmations et négations ambulantes et entêtées d'un faible mouvement qui ne variait pas.

Les hommes portaient des chapeaux qui avaient perdu toute recherche de forme, leur feutre étant défoncé ou renflé. Mais **plusieurs** posaient leurs casquettes ambitieusement sur le côté. **Les femmes** laissaient flotter des cheveux blancs fripés sous leurs bonnets sales ; mais **quelques-unes** avaient frisé leurs perruques, d'un noir singulier, sombres au-dessus de leur figure parcheminée. (nous soulignons)

SCHWOB (1894/2002), *Œuvres*, page 289-290

Le thème initial est constitué par « des bandes d'êtres humains » repris plus spécifiquement par « des vieillards et des vieilles » dont le deuxième terme se trouve développé par la reprise anaphorique partielle « les unes » puis « les autres ». La division *vieillard/vieille* réapparaît avec « Les hommes » et « Les femmes », subdivisés à leur tour grâce à l'utilisation de « plusieurs » et « quelques-unes ». La dérivation s'effectue ici à plusieurs niveaux de profondeurs : *être humain* au premier, *homme/femme* au second et enfin *plusieurs/quelques-unes* au troisième. Ici, les relations mises en place entre les deux premiers niveaux relèvent de l'hyponymie : *être humain* pour *homme/femme*.

4.5.5.2 Les affinités avec les plans

En raison de sa hiérarchisation, la progression à thèmes dérivés d'un hyperthème se prête bien à l'évocation de l'espace, propre à la description, et caractéristique de l'arrière-plan :

[322] **Deux hommes**₁ émergèrent du désert. **Ils**₁ portaient des câbles électriques, quelques boîtes métalliques, et deux haut-parleurs, qu'**ils**₁ déposèrent devant le mât. **L'un**_{1a} longiligne, maigre, bouffé par le sable, ressemblait à ces fragments de roche sculptés par le temps qui parsemaient le Sahara. **L'autre**_{1b} différait en tout point du premier. Court sur pattes, râblé, importé et posé là sans souci de forme, **il**_{1b} ne cadrait pas avec les lieux. (nous soulignons)

BACHI (2001), *Le Chien d'Ulysse*, p. 120

Un fonctionnement similaire peut exister en l'absence de toute explicitation linguistique, comme dans l'exemple suivant :

[323] **Les jardins** de l'université resplendissaient dans la lumière apaisée du printemps. **De gigantesques eucalyptus** tendaient leur branches et peignaient sur le ciel des figures ocre vert, changeant comme des flammes ; **des chênes et des lentisques** comparaient leurs carrures, bruissaient d'une lente plainte envahie de parfums ambrés : fleurs aux pistils gorgés de chaleurs, alourdis de pollens mordorés où voletaient des papillons. **Des bourdons** se dirigeaient vers les amphithéâtres, les salles de classe ou la cantine. (nous soulignons)

BACHI (2001), *Le chien d'Ulysse*, p. 171

La hiérarchisation est ici d'ordre conceptuel. Le thème initial « Les jardins » joue le rôle d'un hyperthème permettant l'évocation, avant tout spatiale, des arbres, fleurs et insectes (pour la relation entre

« description » et « progression à thèmes dérivés », voir COMBETTES 1988, 99 ; RIEGEL *et al.* 1994, 609).

D'un point de vue temporel, la progression à thèmes dérivés d'un hyperthème permet notamment d'expliquer certains fonctionnements non-canoniques du Passé simple. Observons plus particulièrement les verbes indiqués en gras dans l'extrait suivant de *La cité dormante* :

[324] Et la somnolence de cette cité dominante mit dans nos membres une profonde lassitude. L'horreur du silence nous enveloppa. Nous qui cherchions dans la vie active l'oubli de nos crimes, nous qui buvions l'eau du Léthé, teinte par les poisons narcotiques et le sang, nous qui poussions de vague en vague sur la mer déferlante une existence toujours nouvelle, nous fûmes assujettis en quelques instants par des liens invincibles.

Or, le silence qui s'emparait de nous rendit les **Compagnons de la Mer**₁ délirants. Et parmi les peuples aux quatre couleurs qui nous regardaient fixement, immobiles, **ils**₁ **choisirent** dans leur fuite effrayée chacun le souvenir de sa patrie lointaine ; **ceux d'Asie**_{1a} **étreignirent** les hommes jaunes, et **eurent** leur couleur safranée de cire impure ; et **ceux d'Afrique**_{1b} **saisirent** les hommes noirs, et **devinrent** sombres comme l'ébène ; et **ceux du pays situé par-delà l'Atlantide**_{1c} **embrassèrent** les hommes rouges et **furent** des statues d'acajou ; et **ceux de la terre d'Europe**_{1d} **jetèrent** leurs bras autour des hommes blancs et leur visage **devint** couleur de cire vierge.

SCHWOB (1892/2002), *Œuvres*, p. 330-331

Régie par la progression thématique, l'organisation temporelle ne dépend plus ici de l'utilisation du Passé simple. En effet, en dépit de leur enchaînement au sein du passage, les Passés simples ne traduisent pas la consécution des événements relatés. Bien qu'il ne recoure pas explicitement à la notion de progression thématique, MOLENDIJK (1990, 82) remarque à propos d'un exemple similaire qu'« une chaîne de faits enchâssés est normalement sentie comme se composant de faits dont l'ordre temporel n'est pas connu ». Cet aspect aléatoire dans l'ordonnancement temporel des événements subsiste même avec l'utilisation du singulier pour l'agent et l'objet pourtant garante d'une transitivité forte, propice au premier plan :

[325] **L'Asiatique étreignit** l'homme jaune, et **eut** sa couleur safranée de cire impure ; et **l'Africain saisit** l'homme noir, et **devint** sombre comme l'ébène ; et **l'Américain embrassa** l'homme rouge et **fut** une statue d'acajou ; et **l'Européen jeta** ses bras autour de l'homme blanc et son visage **devint** couleur de cire vierge.

Rendant implicite la présence d'un hyperthème en amont, la parfaite symétrie des constructions de [325] est sans doute à l'origine de l'impossibilité d'envisager chaque événement comme l'un des maillons d'une succession d'événements (voir la notion de parallélisme chez

BEAUGRANDE & DRESSLER 1983, 49 ; voir également COMBETTES 1992, 106 ; DUCROT 1979, 13)⁷⁶.

4.5.6 PROGRESSION À THÈMES DÉRIVÉS D'UN HYPERRHÈME

4.5.6.1 Le mécanisme

À l'instar d'un thème initial, un rhème – nommé en l'occurrence *hyperrhème* – peut lui aussi permettre une progression à thèmes dérivés comme l'illustre le schéma suivant :

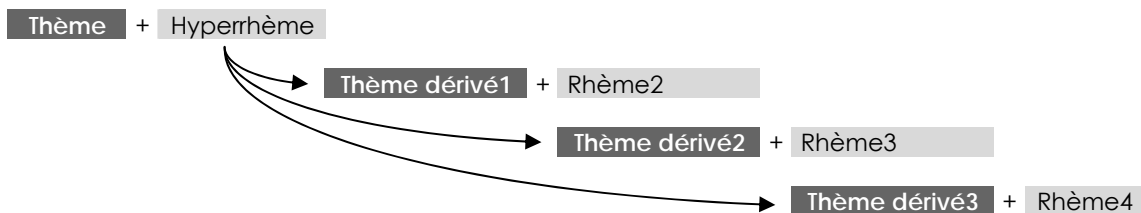


Figure 51 – La progression à thèmes dérivés d'un hyperrhème

L'hyperrhème « les passagers » est ici repris avec « un tiers » et « les deux autres » pour fonctionner comme thème d'autres propositions :

[326] Le capitaine rassembla l'équipage et ne trouva que des hommes résolus à vendre chèrement leur vie. Il consulta **les passagers**₁. **Un tiers**_{1a} se prononça pour la résistance ; **les deux autres**_{1b}, pris de pitié pour les femmes et les enfants, furent d'avis qu'il valait mieux se rendre. (nous soulignons)

MAËL (1925), *Un Mousse de Surcouf*, p. 12

4.5.6.2 Les affinités avec les plans

Fonctionnant selon un principe analogue au type précédent, la progression à thèmes dérivés d'un hyperrhème se prête bien à la description, la prédisposant donc à l'arrière-plan. On remarquera là encore que la symétrie de la construction imposée par la progression à thèmes dérivés d'un hyperrhème rend malaisée l'expression de la consécution entre les deux branches dérivées comme l'illustre [326] ci-dessus. Il est en effet difficile de savoir si le procès relaté en premier « Un tiers se prononça [...] » précède, suit ou est simultanément de « les deux autres furent d'avis [...] » (à l'instar de ce qu'a fait ressortir l'examen de [324] page 177).

4.5.7 LA PROGRESSION LINÉAIRE

Le prototype de la progression linéaire apparaissait déjà entre la première et la seconde phrase de l'exemple [317] : « Les cris des animaux réveillent Lucas [=Rhème1]. // [=Thème2] se lève ». Dans ce type

⁷⁶ Toutefois, pour chaque thème, la progression à thème constant traduit bien une consécution entre (1) et (2) : « (1) ceux d'Afrique *saisirent* les hommes noirs, et (2) *devinrent* sombres comme l'ébène ».

de progression, le rhème d'une phrase devient le thème de la phrase suivante :

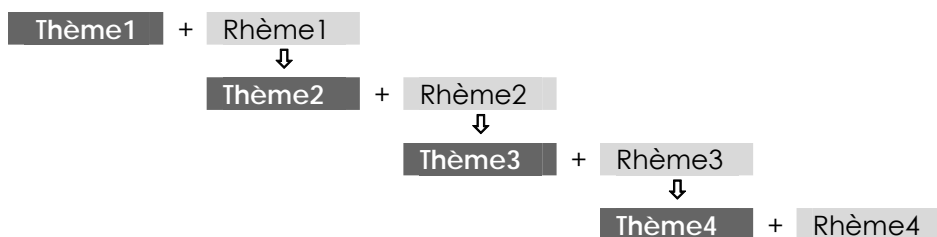


Figure 52 – La progression linéaire

Contrairement à la progression à thème constant, la progression linéaire garde des proportions modestes. Citons cet exemple exceptionnel de *La Fidèle* :

[327] Sur la mer il y a un bateau – dans le bateau il y a une chambre – dans la chambre il y a une cage – dans la cage il y a un oiseau – dans l'oiseau il y a un cœur dans le cœur il y a une lettre – dans la lettre il y a écrit : J'AIME JEANIE. – J'aime Jeanie est dans la lettre, la lettre est dans le cœur, le cœur est dans l'oiseau, l'oiseau est dans la cage, la cage est dans la chambre, la chambre est dans le bateau, le bateau est très loin sur la grande mer.

SCHWOB (1894/2002), *Œuvres*, p. 429

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un niveau transphrastique, la suite de subordonnées relatives de l'exemple [328] opère selon un principe similaire :

[328] La tête relevée, presque inclinée, immobile, et le pinceau en l'air, il regardait intensément le détail d'une étoffe devant lui pour en pénétrer du regard la texture et la matière, quand apparurent au loin dans son champ de vision les hallebardiers de la garde de l'empereur qui s'avançaient bruyamment dans le couloir dallé de marbre **qui** s'ouvrait dans le prolongement de la porte **qui** lui faisait face. (nous soulignons)

TOUSSAINT (1997), *La télévision*, p. 96

On peut en effet transposer le fragment en question – certes de façon maladroite – sous forme de progression linéaire canonique : « Ils s'avançaient bruyamment dans le couloir dallé de marbre. Celui-ci s'ouvrait dans le prolongement de la porte. Elle lui faisait face ».

Il nous paraît difficile de mettre en évidence une affinité marquée de la progression linéaire pour l'un ou l'autre des plans. Il est néanmoins possible qu'elle se prête majoritairement à la qualification du rhème, à l'instar de l'exemple suivant :

[329] Antonio arriva à une crique d'eau profonde ; elle luisait entre les branches de cendre d'un bouleau.

GIONO (1934/1999), *Le Chant du monde*, p. 32

En ce sens, elle exprimerait prioritairement l'arrière-plan. Ces hypothèses demanderaient toutefois une confirmation statistique. Des énoncés comme « Elle gifla son mari. Il se mit à pleurnicher » sont loin d'être rares. Si, comme on l'a suggéré plus haut, on inclut la subordination comme l'une des manifestations linguistiques de la progression linéaire, alors il est probable que dans de nombreux cas, la subordonnée relève elle aussi de l'arrière-plan :

[330] Elle remarqua ses ongles, *qui* étaient plus longs qu'on ne les portait à Yonville. (FLAUBERT (1862), Madame Bovary, 2-III, p. 102)

À l'aide d'un exemple concret, examinons de plus près cette possibilité en relation avec la notion de *point de vue* (RABATEL 1998), à laquelle nous avons déjà fait allusion.

4.5.7.1 Point de vue, subordination et progression linéaire

La subordination de l'exemple [331] traduit une progression linéaire entre propositions, où le rhème de la première devient par l'intermédiaire d'un pronom relatif thème de la seconde :

[331] Elle [=Cosette] vit distinctement *les revenants* **qui** remuaient dans les arbres.

HUGO (1862), *Les Misérables*, T2, 3-V, p. 122

[331] équivaudrait à la présentation canonique de la progression linéaire :

[332] Elle vit distinctement *les revenants*. **Ils** remuaient dans les arbres.

Le rhème, introduit par le verbe perceptif et repris comme thème dans la phrase suivante, traduit donc le point de vue de Cosette. Comme en [330], la répartition *percevant/perçu* correspond à l'opposition premier plan (Passé simple), arrière-plan (Imparfait). La phrase [331] ou sa reformulation [332] peut se schématiser de la façon suivante :

		Temps →			
Espace	revenants	1	1	1	1
	Cosette	0	1	0	0

<les revenants/remuer dans les arbres>
 <Cosette/voir les revenants>
1 Déroulement du procès
0 Non-déroulement du procès

Figure 53 – La perception : Passé simple/Imparfait (percevant/perçu)

C'est bien parce que le procès <les revenants/remuer...> a lieu qu'il peut être perçu par Cosette. Cet état de faits rend équivalentes les formulations suivantes :

[333] Elle vit distinctement les revenants. Ils remuaient dans les arbres.

[334] Les revenants remuaient dans les arbres. Elle les vit distinctement.

En somme, [331] se paraphraserait sans problème par « Cosette vit les revenants remuer dans les arbres ». Cette formulation met en évidence à la fois la progression linéaire et la simultanéité de l'action du percevant et du perçu. L'utilisation d'un Passé simple dans la subordonnée (ou la seconde phrase) présenterait une situation différente :

- [335] Elle vit distinctement les revenants qui remuèrent dans les arbres.
 ↳ Elle vit distinctement les revenants. Ils remuèrent dans les arbres.

Schématiquement, l'inscription dans le premier plan engendrée par le recours au Passé simple aboutirait à la représentation suivante :

		Temps →			
		0	0	1	1
Espace	Revenants	0	0	1	1
	Cosette	0	1	0	0

<les revenants/remuer dans les arbres>
 <Cosette/voir les revenants>
1 Déroulement du procès
0 Non-déroulement du procès

Figure 54 – Absence de perception par le personnage : Passé simple/Passé simple

Deux étapes se succèdent ici : Cosette aperçoit les revenants, puis ils se mettent à remuer. Les deux évènements s'enchaînent au premier plan rendant la notion de perception plus difficilement envisageable du point de vue du personnage. Le Passé simple obligerait la dissociation entre la perception de Cosette, et celle du narrateur, comme l'expliquerait par exemple la reformulation suivante

- [336] Cosette vit distinctement les revenants. Elle prit peur, poussa un cri et s'enfuit sans même jeter un regard derrière elle. Les revenants remuèrent dans les arbres.

Par nature, la distinction percevant/perçu requiert : (1) deux entités, (2) leur mise en parallèle *simultanée*. En imposant un changement de thème entre la Phrase1 et 2, la progression linéaire répond à la première condition. La seconde demande l'utilisation d'un temps grammatical exprimant la simultanéité dans la Phrase2. En règle générale, si l'une des conditions n'est pas satisfaite, les deux procès ne pourront être unis par une relation de perception (voir également RABATEL 1998, 43-45 & 71-72). L'utilisation de l'Imparfait dans la Phrase2 peut toutefois s'avérer non-souhaitable en raison de la nature du mode de procès. Observons l'extrait suivant, où les deux protagonistes découvrent en pleine nature une femme en train d'accoucher seule (nous soulignons) :

- [337] Ils *entendirent* près d'eux comme le halètement d'un gros travail, des raclements de pieds, une main nue qui *claqua* sur une pierre, puis un hurlement à tout déchirer.

GIONO (1934/1999), *Le Chant du monde*, p. 40

L'utilisation d'un Imparfait donnerait à l'évènement évoqué par la lexis <une main nue/claquer sur une pierre> un caractère itératif qu'il n'a pas

dans la réalité. À la multiplicité de « Une main nue claquait sur une pierre » s'oppose l'uniplicité de « Une main nue claqua... » (pour ces notions, voir TALMY 2000, 48). En raison de leur caractère ponctuel, lorsqu'elles sont évoquées à l'Imparfait, les réalisations instantanées tendent à prendre une couleur itérative. En ce sens, même s'il reste possible, en vertu de la « concordance des temps », de recourir à l'Imparfait, une ambiguïté subsisterait quant à l'uni- ou la multiplicité de l'évènement relaté. « Ils entendirent une main nue qui claquait sur une pierre » peut renvoyer à un claquement unique ou répété. Le Passé simple désambigüise l'énoncé.

Le *point de vue*, que nous venons d'examiner, joue également un rôle important dans la rupture thématique.

4.5.8 LA RUPTURE THÉMATIQUE ET L'EXPRESSION DU POINT DE VUE

Aucun des quatre grands types de progressions thématiques ne permet d'expliquer la présence de « C'est la pleine lune » en [338]. C'est en ce sens qu'elle incarne une « rupture thématique », qui n'en constitue pas moins un apport informationnel valide et cohérent pouvant s'envisager comme intégralement rhématique (voir COMBETTES 1988, 103) :

[338] Il s'assied sur le banc d'angle et reste là, assis, jusqu'à ce que le soir tombe. Alors il se lève, il sort de la maison, il arrose le jardin. **C'est la pleine lune.** Quand il revient à la cuisine, il mange un peu de fromage, il boit du vin.

KRISTOF (1988), *La Preuve*, p. 10

Sans entrer dans la complexité des mécanismes nécessaires à la compréhension des textes, on peut ici envisager l'apparition de cette phrase comme relevant de la perspective du personnage. En témoigne la paraphrase suivante :

[339] (1) Il se lève, (2) il sort de la maison, (3) il regarde le ciel. (4) C'est la pleine lune.

Les propositions (1) à (3) (progression à thème constant) s'inscrivent dans le premier plan, (4) relève quant à elle de l'arrière-plan. L'utilisation canonique des temps grammaticaux du passé confirme ce fonctionnement :

[340] (1) Il se leva, (2) il sortit de la maison, (3) il regarda le ciel. (4) C'était la pleine lune.

Si la perspective visuelle envisagée ici justifie la dénomination de *point de vue* employée pour désigner ce mécanisme, il faudrait cependant l'entendre dans une acception large : « Le PDV [=point de vue], c'est [...] un ensemble de perceptions et, le plus souvent, de pensées associées » (RABATEL 1998, 21). En effet, un fonctionnement similaire à celui observé en [340] ne se restreint pas à la vision, mais concerne

l'audition, le toucher, l'olfaction, la pensée, etc. (voir RABATEL 1998, 22). Les exemples suivants illustrent respectivement des perceptions tactile ([341]), auditive et visuelle ([342]) :

[341] Il se dépouilla de ses lourds pantalons et de son harnachement. [...] Il laissa là son sac, son fusil, ses vêtements, puis il sauta dans l'eau pour connaître la route. L'eau était tiède.

GIONO (1934/1999), *Le Chant du monde*, p. 34-35

[342] Bruno s'éveilla le premier. Très haut dans les arbres, un oiseau chantait. Christiane s'était découverte pendant la nuit. Elle avait de jolies fesses, encore bien rondes, très excitantes.

HUELLEBECQ (1998), *Les Particules élémentaires*, p. 143

En dépit de conflits tel que celui évoqué dans l'exemple [337] (page 181) – susceptibles de conduire à l'utilisation d'un Passé simple exprimant le *perçu* –, en son essence la perception sous-entend une simultanéité avec le *perçu*. En somme, il est normal que la seconde phrase de la progression linéaire (celle reprenant le rhème de la précédente) relève de l'arrière-plan.

Bien que la prise en compte du point de vue du personnage permette d'expliquer la plupart des ruptures thématiques, comme nous invite à le penser RABATEL (1998, 101), le reste pourrait se justifier par le point de vue du narrateur. Dans la problématique qui est la nôtre, nous retiendrons deux points essentiels parmi les quatre proposés par RABATEL dans sa définition du *point de vue* :

Un PDV [=point de vue], ou perception représentée, résulte de la coprésence de plusieurs marques textuelles :

[...]

2. une opposition entre les premiers et les deuxièmes plans du texte, cette opposition étant de nature à permettre une sorte de décrochage énonciatif propre au focalisateur, les deuxièmes plans construisant le site du PDV.
3. la présence des formes de visée sécante et, tout particulièrement, celle de l'IMP [=Imparfait], dont maintes valeurs textuelles servent à l'expression subjective des perceptions.

(RABATEL 1998, 54)

4.5.9 CONCLUSION SUR LES PROGRESSIONS THÉMATIQUES

Cet aperçu des divers types de progression thématique montre que tout texte met en œuvre de nombreuses stratégies pour concilier *progression* et *cohésion* (ADAM 2005, 47 ; COMBETTES 1988, 75-77) tout en permettant la construction d'une représentation mentale répondant à des critères de cohérence pragmatique liés à notre perception du monde et de ses lois physiques. Plus encore que pour la transitivité, il paraît difficile de faire ressortir une tendance marquée entre répartition des plans et type de progression thématique. Toutefois, comme nous l'avons vu, certaines corrélations semblent émerger, qui requerraient une validation statistique.

Il existe quatre grands types de progressions thématiques

- La progression à thème constant
- La progression à thèmes dérivés d'un hyperthème
- La progression à thèmes dérivés d'un hyperrhème
- La progression linéaire

Aucune corrélation univoque n'existe entre un type de progression thématique et un plan. On peut toutefois envisager certaines tendances :

- Progression à thème constant : premier plan
- Progression à thèmes dérivés d'un hyperthème/hyperrhème : propice à la description (arrière-plan) ; peu propice à l'expression de la consécution pure du premier plan
- Progression linéaire : propice à l'arrière-plan avec des verbes de perception

Ces corrélations demanderaient à être validées par des études statistiques.

4.6 CONCLUSION

Malgré l'utilisation courante de l'opposition premier plan/arrière-plan en référence plus ou moins explicite à la théorie de WEINRICH, nous avons vu que de nombreuses zones d'ombres subsistaient dans son approche. Une définition positive plus rigoureuse du premier plan basée notamment sur LABOV & WALETZKY (1967) et COMBETTES (1992) nous a permis d'explorer cette notion en relation avec celle de *transitivité* proposée par HOPPER & THOMPSON (1980). Si ces bases nous ont permis de mettre en évidence de nombreux phénomènes, il serait nécessaire de voir *comment* ils s'enchevêtrent au sein des textes narratifs sachant qu'y sont impliquées des considérations cognitives, pragmatiques et linguistiques. De même, la *progression thématique* a révélé son intrication parfois délicate avec le *point de vue* fluctuant entre narrateur et personnage et pouvant conduire à des interférences ou des indécisions, que la prise en compte de la polyphonie contribuerait probablement à la fois à éclaircir et à complexifier (voir RABATEL 1998, 172s).

D'une manière générale, le texte narratif étant par essence sous-tendu par le temps, c'est-à-dire en progression permanente, tout ce qui, temporellement contrevient à cette progression ou n'en relève pas directement ne pourra pas s'intégrer dans le premier plan. Se retrouveront donc reléguées dans l'arrière-plan les relations logiques, la transposition de l'espace et les commentaires diégétiques du narrateur. Comme le résume HOPPER :

Strictly speaking, only foregrounded clauses are actually NARRATED. Backgrounded clauses do not themselves narrate, but instead they support, amplify, or COMMENT ON the narration. In a narration, the author is asserting the occurrence of events. Commentary, however, does not constitute the assertion of events in the story line but makes statements which are CONTINGENT and dependent on the story-line events.

(HOPPER 1979, 215-216)

5 L'OPPOSITION IMPARFAIT/PASSÉ SIMPLE

5.1 INTRODUCTION

Toute la problématique de cette opposition, sur laquelle nous reviendrons dans une perspective didactique en français langue étrangère, est résumée dans cette citation de RIEGEL, PELLAT & RIOUL (1994, 303) : « la différenciation de ces deux temps est souvent délicate à opérer et elle semble subtile, pas seulement pour les étrangers qui, comme les Allemands et les Anglais, n'utilisent qu'une forme correspondante, le prétérit ». Aussi complexe puisse paraître une telle différenciation, il n'est pas rare en français d'opposer ces deux tiroirs verbaux dans leur fonctionnement (voir par exemple ADAM 1976 ; BRES 1997b ; 1998b ; DELBART & WILMET 1997 ; FAURE 1999 ; HANON 1989 ; MOLENDIJK 1990 ; NICOLAU 2003).

Parler d'*opposition* supposerait un fonctionnement complémentaire interdisant la commutation entre Passé simple et Imparfait. Or, comme en témoigne la reformulation de [343] en [344], la substitution s'avère, dans certains cas, possible :

- [343] – Bonjour Mercédès, **(1) cria** Irène au passage. Je vous ai apporté des pamplemousses, Monsieur adore ça, vous les trouverez dans la voiture. Toujours courant, elle se **(2) débarrassait** de sa veste, **(3) l'accrochait** au passage à une patère du vestibule, **(4) sautait** d'un bond dans le jardin en appelant : « Hé ! Ho ! » et **(5) s'avavançait** de son grand pas vers la tonnelle, en faisant gicler les cailloux. Monsieur Ladmiral, réveillé, **(6) eut** un mouvement et **(7) fit tomber** le journal qui abritait sa tête.
BOST (1945/2000), *Monsieur Ladmiral va bientôt mourir*, p. 71

- [344] Toujours courant, elle se **(2) débarrassa** de sa veste, **(3) l'accrocha** au passage à une patère du vestibule, **(4) sauta** d'un bond dans le jardin en appelant : « Hé ! Ho ! » et **(5) s'avança** de son grand pas vers la tonnelle, en faisant gicler les cailloux.

Si le Passé simple se substituait à l'Imparfait dans d'autres situations, alors le terme d'*opposition* devrait être considéré comme inadéquat. Nombreux sont toutefois les exemples où la reformulation au Passé simple s'avère étrange voire inacceptable. La description de la casquette du jeune Charles Bovary en donne une illustration :

- [345] Ovoïde et renflée de baleines, elle commençait par trois boudins circulaires ; puis s'alternaient, séparés par une bande rouge, des losanges de velours et de poils de lapin ; venait ensuite une façon de sac qui se terminait par un polygone cartonné, couvert d'une broderie en soutache compliquée, et d'où pendait, au bout d'un long cordon trop mince, un petit croisillon de fils d'or, en manière de gland. Elle était neuve ; la visière brillait.

FLAUBERT (1862), *Madame Bovary*, 1-I, p. 6

[346] Ovoïde et renflée de baleines, elle (1) ***commença** par trois boudins circulaires ; puis (2) ***s'alternèrent**, séparés par une bande rouge, des losanges de velours et de poils de lapin ; (3) ***vint** ensuite une façon de sac qui se (4) ***termina** par un polygone cartonné, couvert d'une broderie en soutache compliquée, et d'où (5) **pendit**, au bout d'un long cordon trop mince, un petit croisillon de fils d'or, en manière de gland. Elle (6) ***fut** neuve ; la visière (7) **brilla**.

Toutes les reformulations de [346] ne posent pas le même problème d'acceptabilité. Si au Passé simple, les propositions (1) à (4), ainsi que (6) semblent saugrenues, (5) et (7) paraissent recevables. En somme, l'opposition n'est pas exclusive. Certaines substitutions s'avèrent possibles (les verbes (2) à (5) de [343]), d'autres non ((1) à (4) en [346]). Néanmoins si le passage de [343] : «Toujours courant, elle se débarrassait de sa veste, l'accrochait au passage...» à «Toujours courant, elle se (2) débarrassa de sa veste, (3) l'accrocha au passage...» ne modifie en rien la narration des événements, la transformation de «la visière brillait» en «la visière brilla» altère fondamentalement le sens du texte.

L'examen de l'opposition Imparfait/Passé simple pose donc le problème de la délimitation des valeurs de l'un et l'autre de ces deux tiroirs verbaux. Mais là ne sont pas les seules difficultés. En premier lieu nous examinerons celle que pose l'identification du signifié des temps grammaticaux. Nous verrons ainsi les enjeux méthodologiques et théoriques liés aux positions monosémiste, polysémiste, et holiste. Après ces considérations d'ordre général, nous nous pencherons sur le fonctionnement du Passé simple, puis de l'Imparfait en relation directe avec l'expression de la temporalité. À l'issue de ces deux développements, sera proposée une brève synthèse des comportements de ces deux tiroirs verbaux en fonction des modes de procès et de certains circonstants. Enfin, nous nous préoccupons de l'amont de l'encodage linguistique en envisageant la conceptualisation de l'espace-temps en termes de simultanéité et de consécution lors du passage de l'histoire au récit.

Mais réfléchissons pour l'instant aux diverses approches permettant d'appréhender la *valeur*. Est-elle unique ? multiple ? Invariante ou fluctuante ? Autant de questions délicates dont rend compte en soi la complexité des théories censées apporter un éclairage sur la question.

5.2 CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES : MONO- OU POLYSÉMIE ?

5.2.1 COMMENT CIRCONSCRIRE LE SIGNIFIANT ET LE SIGNIFIÉ ?

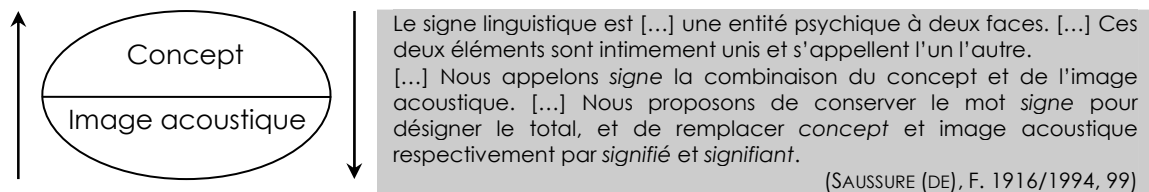
Avant d'en venir à cette question de mono- ou polysémie, observons la prise de position de CHEVALIER à propos de l'Imparfait « narratif » :

On voit [...] par là le prix qu'il faut payer pour faire être « l'imparfait narratif ». L'imparfait narratif et tous les autres avatars de l'imparfait dont s'encombrent les grammaires. Il faut d'abord de l'irréfragable solidarité du signifiant et du signifié avoir une vision si relâchée que le second puisse s'affranchir du premier

et prendre ses aises. Il faut ensuite de la communication avoir une conception fort optimiste et faire un usage bien léger. Il faut enfin une ferme croyance en la malléabilité des unités linguistiques que la langue met à notre disposition. C'est un prix que l'on peut raisonnablement refuser de payer.

(CHEVALIER 1999, 195)

Explorons donc cette « irréfragable solidarité du signifiant et du signifié » sur laquelle se base le linguiste pour déclarer – en monosémiste convaincu – que « l'imparfait, partout où il est demandé de paraître, ne peut être que ce qu'il est » (CHEVALIER 1999, 206-207) (une position analogue est également défendue par BRES 2005a). Reprenons la définition du signe selon SAUSSURE :



Relativement simple semble l'association d'un signifiant à un signifié dans la configuration suivante :

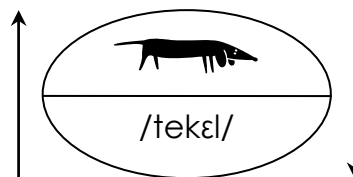


Figure 55 – Le teckel saussurien

Qu'en est-il cependant de l'association signifiant/signifié dans le cas d'un temps grammatical ? Fonctionnerait-elle selon les mêmes principes que ceux du teckel saussurien⁷⁷ ? Peut-on en somme déclarer :

L'unité morphologique d'Imparfait [...] représentée par les segments morphologiques /ɛ/ et /i/, doit être associée à un *signifié* non proprement temporel comme « non actuel » plutôt qu'au signifié « passé ». (nous soulignons)

(TOURATIER 1996, 107)

Avant de discuter le choix de ce « signifié », interrogeons-nous sur les problèmes liés à l'identification de telles unités linguistiques. Contrairement à des lexèmes ordinaires tels que *liberté* ou *saucisson*, pour lesquels il semble relativement facile d'accéder à une représentation conceptuelle (le signifié), aucun morphème de temps

⁷⁷ Nous n'entendons pas ici soulever la question de savoir *comment* fonctionnent ces mécanismes, nous nous contenterons d'en opposer deux d'entre eux (pour des considérations récentes sur la relation signifié/signifiant, voir par ex. HURFORD 2004, et plus indirectement, GALLESE & LAKOFF 2005).

grammatical ne fonctionne indépendamment du radical verbal qu'il suffixe (voir à ce propos les considérations générales de SAUSSURE (DE), F. 1916/1994, 176-177). Dès lors, plusieurs facteurs viennent interférer dans l'identification du *signifié* de tels morphèmes : (1) le mode de procès du verbe (☞ §3, pages 82s), (2) le nombre et la nature des actants (☞ §4.4 pages 150s), (3) les circonstants, (4) le cotexte et enfin (5) la situation d'énonciation. En effet, seul un énoncé inscrit dans une situation de communication permet à proprement parler l'analyse du temps grammatical.

L'extrait [343] envisagé page 185 montre par exemple l'importance du cotexte. Considérés isolément, l'ensemble des Imparfais de [343] renverrait à une itération :

[347] Toujours courant, elle se débarrassait de sa veste, l'accrochait au passage à une patère du vestibule, sautait d'un bond dans le jardin en appelant : « Hé ! Ho ! » et s'avavançait de son grand pas vers la tonnelle, en faisant gicler les cailloux.

BOST (1945/2000), *Monsieur Ladmiraal va bientôt mourir*, p. 71

L'encadrement par les phrases au Passé simple « Bonjour Mercédès, *cria* Irène au passage. » et « Monsieur Ladmiraal, réveillé, *eut* un mouvement et *fit* tomber le journal... » conduit cependant à envisager comme consécutifs et uniques les événements relatés par les phrases à l'Imparfait (en l'occurrence qualifié de « narratif »). Au niveau phrastique, l'ajout d'une circonstancielle révélerait apparemment des comportements différents entre [348] et [349], pourtant tous deux à l'Imparfait :

[348] ?? Elle sautait d'un bond dans le jardin *lorsque l'orage éclata*.

[349] Elle s'avavançait de son grand pas vers la tonnelle *lorsque l'orage éclata*.

Si le mot *jardin* semble conserver le même signifié indépendamment du cotexte, les phrases à l'Imparfait se prêtent en revanche à des interprétations divergentes selon l'environnement dans lequel elles apparaissent. La formulation « les phrases à l'Imparfait » trahit en soi toute la difficulté du problème. À quelle unité – ou ensemble d'unités – doit-on imputer cette fluctuation dans l'interprétation ? Résulte-t-elle de l'Imparfait ? du co(n)texte ? des deux ?

CHEVALIER (1999, 206) opterait pour la seconde réponse puisque « l'imparfait [...] ne peut être que ce qu'il est ». Cette position ouvertement monosémiste le conduit – nous l'avons vu – à reconnaître comme « irréfugable [la] solidarité du signifiant et du signifié » (CHEVALIER 1999, 195). Aussi dans cette logique de l'invariance, CHEVALIER (1996, 85) s'insurge-t-il contre une pratique courante en linguistique qui tend à imputer les changements de sens entre deux énoncés non pas « aux éléments effectivement dissemblables mais, au contraire, aux éléments communs à ces phrases », en l'occurrence le tiroir verbal auquel, on en vient donc à attribuer une multiplicité de valeurs. D'un point de vue

méthodologique, nous ne pouvons que souscrire à cet avertissement (voir également GOSSELIN 2005, 193). Notre désaccord avec les dénominations de *Présent gnomique*, *historique*, etc. s'en inspire en partie. Malgré sa commodité, le catalogage des tiroirs verbaux par des libellés tels que *Imparfait narratif*, *Imparfait d'habitude*, etc. (d'usage courant dans les grammaires traditionnelles) ne contribue guère à élucider les raisons de telles variations de sens d'un énoncé à l'autre. Considérer le morphème de temps grammatical comme invariant offre l'avantage de contraindre le linguiste à rechercher *ailleurs* les indices justifiant le sens de la phrase. Toutefois aussi intéressante soit-elle, cette conception monosémiste n'en demeure pas moins problématique. Si l'on admet l'existence d'une valeur⁷⁸ *unique* et *invariante* en langue, se pose alors la question de son identification. En effet, seules sont observables les *manifestations* dans le discours de cette valeur, qui par nature reste, quant à elle, inaccessible :

Qu'elle soit identifiée comme « polysémique » ou comme « monosémique » (selon qu'on met l'accent sur la variabilité des effets de sens ou sur l'unicité de la valeur en langue), la conception aujourd'hui ordinairement acceptée, qui admet que l'ensemble des significations contextuelles (ou effets de sens) d'un marqueur provient de l'interaction d'une valeur en langue (A), unique et stable, avec les valeurs des autres marqueurs du contexte, conduit immédiatement à une difficulté : la valeur A, qui [...] constitue l'identité différentielle du signe, n'est pas observable. Elle ne peut être appréhendée qu'indirectement, à partir des effets de sens contextuels qui, eux, sont observables au moyen, en particulier, des relations de synonymie.

(GOSSELIN 2005, 112-113)

Rappelons que, quelle que soit la position adoptée – mono- ou polysémique⁷⁹ –, tous les linguistes s'accordent à reconnaître l'existence d'interprétations divergentes selon les fragments de texte analysés⁸⁰. Le litige porte donc sur l'origine de la variation.

⁷⁸ Le signifié s'envisage au niveau du signe, la valeur au sein du système. Nous suivons ici F. DE SAUSSURE (1916/1994, 157) : « L'idée de valeur [...] nous montre que c'est une grande illusion de considérer un terme simplement comme l'union d'un certain son avec un certain concept. Le définir ainsi, ce serait l'isoler du système dont il fait partie ; ce serait croire qu'on peut commencer par les termes et construire le système en en faisant la somme, alors qu'au contraire c'est du tout solidaire qu'il faut partir pour obtenir par analyse les éléments qu'il renferme ».

⁷⁹ Nous avons omis l'approche homonymique qui, « n'est plus guère défendue aujourd'hui, en raison de son caractère totalement artificiel, mais aussi parce qu'il est, dans la pratique, très difficile d'arrêter une liste exhaustive d'acceptions distinctes (censées correspondre à autant d'homonymes) pour un même marqueur polysémique » (GOSSELIN 2005, 109).

⁸⁰ Comme l'a montré l'exemple [343] (page 185), l'interprétation correcte de la phrase peut requérir la prise en compte d'un cotexte plus ou moins étendu.

5.2.2 LES QUATRE POSSIBILITÉS THÉORIQUES

D'un point de vue purement théorique, la recherche de la valeur du tiroir verbal en fonction du cotexte – dont nous négligeons ici la complexité – pourrait donner lieu à quatre configurations :

	TIROIR VERBAL	COTEXTE
(1)	0	0
(2)	0	1
(3)	1	1
(4)	1	0

0 : n'engendre pas la variation
1 : engendre la variation

Tableau 21 – Possibilités de variations du sémantisme de l'entité analysée

Il paraît difficile de concevoir une fluctuation de sens au sein de l'entité analysée sans qu'aucun des éléments ne soit à l'origine d'une variation (configuration (1)). (2) correspondrait à la position monosémique de BRES ou CHEVALIER, qui, à propos de l'Imparfait « narratif », déclarent par exemple :

Il n'existe donc pas d'*imparfait narratif* en tant que tel mais un effet de sens *narratif* qui naît de la rencontre, sur une table d'écrivain ou de scripteur, de ce temps verbal et d'éléments cotextuels avec lesquels il est tendanciellement peu compatible.

(BRES 1999, 92)

Ce qu'on a nommé imparfait « narratif », imparfait « duratif », imparfait « de courtoisie », etc. n'est donc que l'illusion qui consiste à lui attacher substantiellement l'effet des manœuvres discursives auxquelles il oblige et qui ne l'altèrent en rien.

(CHEVALIER 1999, 206-207)

A priori, la configuration (4) ne semble être prônée par personne à moins de l'envisager comme une expression de l'approche homonymique qui, dans une forme unique du discours, y voit la manifestation d'une multiplicité ; chaque forme étant caractérisée par une valeur spécifique en langue, conditionnant à elle seule l'ensemble du fragment textuel dans lequel elle apparaît. Paradoxalement, si cette approche ne paraît guère représentée dans la littérature spécialisée, les étiquettes attribuées à chacun des temps grammaticaux semblent souvent le rendre seul responsable de l'interprétation du fragment textuel analysé (c'est notamment la raison pour laquelle BRES (2005b) s'insurge contre cet usage et intitule son ouvrage « *L'imparfait dit narratif* »).

5.2.3 L'APPROCHE « HOLISTE »

La troisième configuration (variations engendrées par le cotexte et le tiroir verbal) rejoint l'approche holiste défendue par GOSSELIN (2005, 106) : « La signification d'un marqueur [peut] varier en fonction non seulement des formes, mais aussi des significations des autres marqueurs qui l'entourent (lesquelles varient aussi de semblable façon) ». Comme le

rappelle GOSSELIN (2005, 110), cette conception du rapport *tout/partie* était déjà présente dans les réflexions de F. DE SAUSSURE (1916/1994, 177) à propos du « mécanisme de la langue » : « Le tout vaut par ses parties, les parties valent aussi en vertu de leur place dans le tout, et voilà pourquoi le rapport syntagmatique de la partie au tout est aussi important que celui des parties entre elles ».

Cette perspective holiste n'est cependant pas exempte de problèmes. Si le linguiste se propose de prédire – GOSSELIN dirait « calculer » – le fonctionnement des énoncés, se posent alors un certain nombre de difficultés. En premier lieu, la délimitation du *tout* ne semble pas immédiate. Comme l'a montré l'exemple [343] (page 185), l'étendue au sein de laquelle fluctue l'interprétation est labile et ne se limite pas nécessairement à la phrase, ni parfois au texte lui-même. Dans certains cas, la configuration spatiotemporelle de la situation d'énonciation peut en effet s'avérer prépondérante. Ainsi en dépit de son extrême concision, un énoncé comme « J'arrive ! » peut donner lieu à deux interprétations différentes selon que :

- [350] (a) Les interlocuteurs se trouvent l'un à côté de l'autre
 ↳ « J'arrive ! » signifiera « Je viens juste d'arriver ! »
 (b) Les interlocuteurs ne se trouvent pas l'un à côté de l'autre
 ↳ « J'arrive ! » signifiera « Je vous rejoins dans un instant ! »

En second lieu, il est a priori difficile de déterminer la valeur d'une entité linguistique si l'on admet qu'elle peut varier en fonction du *tout* dont elle est *partie*. Se pose enfin la question du mode d'interférence des entités les unes par rapport aux autres.

Parmi les trois difficultés soulevées ici, seule la première semble autoriser une réponse relativement satisfaisante. Dans l'analyse du fonctionnement temporel, le fragment de texte suffisamment étendu pour garantir la stabilité des interprétations sera considéré comme le *tout*. En dépit de son caractère imprécis, cette définition paraît suffisamment opérationnelle dans le cas du texte écrit. Le second problème – et dans une moindre mesure le troisième – se trouve au cœur de la réflexion de GOSSELIN (2005, 105-117), qui, dans son approche – la *polysémie contextuelle généralisée* – essaie de concilier les deux principes suivants (attribués à Frege) :

- (1) le principe de compositionnalité : la signification du tout (un énoncé, par exemple) est déterminée par celles de ses parties ;
 (2) le principe de contextualité : la signification d'une expression est au moins partiellement déterminée par le contexte dans lequel elle apparaît.

(GOSSELIN 2005, 107)

En théorie, (1) impose que deux phrases identiques aient une même signification qui serait en l'occurrence « déterminée par celles de ses parties ». D'un point de vue temporel, l'exemple [350] ci-dessus illustre en soi la plasticité naturelle de toute langue à s'adapter à la situation d'énonciation. Ainsi un même énoncé (« J'arrive ! ») peut-il évoquer un

passé ou un futur selon les circonstances. En somme, si ce principe peut avantageusement nourrir la réflexion théorique, il ne doit nullement occulter, qu'en ultime instance, la signification temporelle d'un énoncé reste étroitement liée à la configuration spatiotemporelle de son moment de production.

Mais pour l'instant, reléguons à un examen ultérieur les considérations d'ordre pragmatique liées à l'énonciation (voir GOSSELIN 2005, 132). Du principe de compositionnalité, on peut logiquement inférer qu'identifier la signification de la partie sera d'autant plus aisé que le nombre de parties sera réduit. Par exemple, arithmétiquement, en figurant les parties par des lettres A, B, C et en représentant le tout par Σ , on obtiendrait les interférences suivantes :

$\Sigma=A+B$; 2 possibilités : $A\Rightarrow B$ et $B\Rightarrow A$

$\Sigma=A+B+C$; 6 possibilités $A\Rightarrow B$, $B\Rightarrow A$, $A\Rightarrow C$, $C\Rightarrow A$, $B\Rightarrow C$, $C\Rightarrow B$

etc.

Entrevoir les interférences de la sorte suppose toutefois un fonctionnement homogène situé sur un même niveau hiérarchique (à ce propos, voir la proposition de la notion de *force* chez GOSSELIN 1996, 165). Rien ne garantit qu'il n'y ait pas de recompositions internes :

$\Sigma=A+B+C$; 12 possibilités : $A\Rightarrow B$, $B\Rightarrow A$, $A\Rightarrow C$, $C\Rightarrow A$, $B\Rightarrow C$, $C\Rightarrow B$, $AB\Rightarrow C$, $C\Rightarrow AB$, $AC\Rightarrow B$, $B\Rightarrow AC$, $BC\Rightarrow A$, $A\Rightarrow BC$

Bien que linguistiquement improbable – voire impossible étant donné la hiérarchie syntaxique régissant la structure des phrases (voir les remarques sur l'*atomisme* de GOSSELIN 2005, 108) –, cette conception mathématique montre la complexité du problème auquel se confronte le linguiste à la recherche de la valeur du temps grammatical en langue. Quelle que soit la réalité des intrications linguistiques au sein d'un fragment de texte, il n'en reste pas moins qu'un nombre restreint de parties réduira la probabilité des interférences et facilitera l'identification des valeurs recherchées. En somme, un énoncé minimal respectueux de la valence du verbe représenterait un indice fort d'un comportement canonique.

Une logique similaire s'applique également au principe de contextualité. Si la « signification d'une expression est au moins partiellement déterminée par le contexte dans lequel elle apparaît » (GOSSELIN 2005, 107), alors, plus le contexte sera dépouillé, moins nombreuses seront les interférences. À partir de ces deux constats, on peut entreprendre la recherche des valeurs en langue des temps grammaticaux en minimisant les problèmes de circularité engendrés par la prise en compte simultanée des principes de compositionnalité et de contextualité (☞ page 191). En effet si le tout se définit par ses parties, elles-mêmes déterminées par le tout, il devient nécessaire de proposer une solution permettant de contourner cette circularité.

5.2.4 LES CONFLITS ET LEURS RÉOLUTIONS

Prenons pour l'instant un exemple de GOSSELIN (2005, 106) : « Il dormait en cinq minutes ». Tout locuteur francophone y verra l'expression d'une itération. L'approche monosémique chercherait la justification de cette interprétation itérative dans l'interférence de la *partie* sur la valeur unique de l'Imparfait. L'approche polysémique mettrait en revanche l'accent sur la variabilité des effets de sens de l'Imparfait. GOSSELIN (2005, 117) remarque à cet égard : « Pourquoi [...] rapporter l'itération uniquement à l'imparfait [...] alors qu'elle provient [...] d'une interaction complexe entre le temps verbal et le circonstanciel de durée ? ». Si l'on suit la terminologie de GOSSELIN, l'exemple en question comporte deux « conflits »⁸¹. Le premier transparait au niveau de la lexis et résulte de la rencontre du mode de procès avec le circonstant. En tant qu'activité, *dormir* est incompatible avec *en+durée quantifiée*. La résolution du conflit aboutit à une réinterprétation inchoative de « dormir en cinq minutes » en « s'endormir en cinq minutes ». La période de temps indiquée porte sur la phase antérieure à l'assoupissement. Remarquons que la résolution du conflit paraît unilatérale puisque *en cinq minutes* ne subit aucune altération alors que *dormir* s'interprète en *s'endormir*. On voit donc poindre ici une forme de hiérarchie où certains fragments textuels offriraient une certaine plasticité face à d'autres résistants au changement (voir GOSSELIN 1996, 165). D'une certaine manière, à ce niveau « micro » d'analyse, le principe de contextualité se trouverait contredit puisque la signification de l'expression circonstancielle ne semble pouvoir être « partiellement déterminée par le contexte dans lequel elle apparaît » (GOSSELIN 2005, 107).

Le second conflit ne concerne plus le niveau de la lexis. Il résulte de la rencontre de l'Imparfait avec le procès télique exprimé par « dormir (= s'endormir) en cinq minutes ». Sa résolution débouche sur une itération pouvant par exemple se paraphraser par « (En ce temps-là), il s'endormait chaque fois en cinq minutes » (cette description est nôtre. Nous n'utilisons pas ici les instructions auxquelles recourt GOSSELIN (2005, 124-125) dans son raisonnement).

Suivons la logique – évoquée page 192 – découlant des principes de compositionnalité et de contextualité, et réduisons à son minimum l'énoncé en respectant la valence du verbe : « Il dormait ». La juxtaposition de *il* et *dormait* ne donne lieu à aucun conflit. En dépit de son apparente banalité, cette remarque n'en demeure pas moins fondamentale. Deux questions subsistent : (a) Quelle est la signification exacte de cet énoncé et quel rôle y joue le tiroir verbal ? (b) Comment s'explique la résolution des conflits par rapport à cet énoncé minimal ? On peut reformuler ces interrogations de manière différente :

⁸¹ Cette notion a déjà été abordée dans la partie sur les modes de procès. Nous la mentionnons de nouveau ici en relation avec notre questionnement théorique.

■ L'énoncé minimal contiendrait-il en son essence les interprétations dont découlent les résolutions ? Ainsi, à l'origine, l'Imparfait serait à la fois *itératif, duratif, atténuatif*, etc. et ne révélerait que certaines de ces facettes en fonction du contexte⁸². Outre les problèmes que soulève une telle conception pour la prédiction du sens en discours, GOSSELIN (2005, 114) relève également que cette impossibilité de circonscrire clairement la valeur en langue aboutirait à « des significations beaucoup trop riches, ne permettant plus de caractériser contrastivement des marqueurs, qui ne sont pourtant pas librement substituables en contexte ».

■ L'énoncé minimal fonctionne-t-il en complémentarité avec les autres « valeurs » issues de la même forme, et susceptibles d'émerger dans un contexte particulier ? Ceci rejoindrait le raisonnement homonymique évoqué dans la note 79 (page 189).

Nous voici donc revenus au point de départ de notre questionnement. *En théorie*, déterminer le signifié d'un morphème de temps grammatical demanderait l'analyse de *tous* les énoncés possibles dans *tous* les co(n)textes possibles. Toutefois, que l'enfant puisse acquérir le fonctionnement du temps grammatical prouve en soi l'existence probable d'un nombre restreint de principes qu'il s'agirait de mettre en évidence à partir de l'observation d'énoncés représentatifs. La question de la représentativité requiert toutefois l'identification des paramètres pertinents dans le fonctionnement des tiroirs verbaux. La méthode inductive permet dans une certaine mesure d'y parvenir. GOSSELIN objecte néanmoins :

Comme il n'existe pas, à proprement parler de « logique de l'induction » qui soit de quelque façon comparable à la logique déductive, l'induction d'une signification abstraite (A) doit se laisser guider non par des règles formelles, mais simplement par l'intuition du chercheur. De là, la double hypothèse, généralement tacite, que a) les phénomènes et les explications sémantiques doivent être accessibles à l'intuition, et, partant, b) qu'ils doivent être relativement simples.

(GOSSELIN 2005, 116)

Comme l'attestent les problèmes récurrents d'acceptabilité vis-à-vis de certains énoncés, l'intuition peut effectivement s'avérer fluctuante non seulement d'un linguiste à l'autre mais aussi, – faut-il le reconnaître ? – pour un même chercheur selon son inspiration du moment⁸³.

⁸² On pourrait comparer la valeur en langue d'un temps grammatical à la « couleur » blanche, composée de l'ensemble des couleurs. Ainsi, pour filer la métaphore, l'Imparfait aurait, *en langue*, une valeur « blanche » dont certaines longueurs d'ondes se retrouveraient absorbées ou non *en discours*.

⁸³ Il suffit de penser à l'incertitude dans laquelle on finit par sombrer lorsque l'on manipule pendant plusieurs heures des exemples que l'on juge au début *inacceptables*, puis seulement *litigieux*, et enfin *possibles*...

Pour éviter les écueils de la circularité et de l'induction, GOSSELIN propose donc une méthode hypothético-déductive s'articulant autour d'un ensemble d'instructions sémantiques. Nous ne décrivons pas ici le système – complexe – développé par GOSSELIN (1996, 15-40 ; 2005, 31-40 & 105-127) mais en synthétiserons les grands principes :

L'hypothèse est que chaque marqueur linguistique (lexical ou syntaxique) code une ou plusieurs instruction(s) pour la projection sur l'axe temporel d'un type d'intervalle et/ou la construction d'une relation entre bornes de l'un ou de plusieurs des intervalles ainsi créés.

(GOSSELIN 1996, 24)

Les marqueurs pris en compte pour le calcul sont les suivants (voir GOSSELIN 1996, 24) :

1. Les verbes et leurs compléments
2. Les temps grammaticaux
3. Les circonstanciels temporels
4. Les adverbes et locutions adverbiales d'aspect (*souvent, trois fois, etc.*)
5. Les constructions de phrases complexes
6. Les enchaînements d'énoncé dans le texte

Résultant notamment de raisonnements inductifs (GOSSELIN 2005, 125 & 126), les valeurs en langue sont considérées comme *hypothétiques* et sont soumises à une procédure de validation. Chaque marqueur se voit par conséquent assigné une valeur hypothétique explicitée sous forme d'instructions. En vertu des principes de compositionnalité et de contextualité (☞ page 191), l'assemblage de ces marqueurs autorise la prédiction (i.e. le calcul) d'une structure sémantique globale, validée ou réfutée par des tests (compatibilité et paraphrasabilité ; voir §3.5, pages 94s). En cas d'invalidation d'une prédiction, l'une au moins des instructions caractérisant la valeur hypothétique de départ sera révisée (voir GOSSELIN 2005, 118-119)⁸⁴.

L'assemblage des diverses *parties* en un *tout* peut déboucher sur la rencontre d'instructions convergentes ou divergentes. Ce second cas engendre des *conflits* débouchant sur des mécanismes de *résolution* (voir le traitement de l'exemple page 193). Il en résulte trois possibilités :

NON-CONFLICTUEL	CONFLICTUEL	
	SOLUBLE	INSOLUBLE
<i>Léa dormait.</i>	<i>Léa s'endormait en dix minutes.</i>	<i>* Léa dort depuis dix minutes.</i>

Tableau 22 – Conflits et résolutions

De l'absence de conflit émergerait la valeur typique. Les valeurs dérivées seraient donc le fruit d'une ou plusieurs résolutions :

⁸⁴ GOSSELIN (2005, 125-126) recourt également à l'implémentation par ordinateur pour tester son approche.

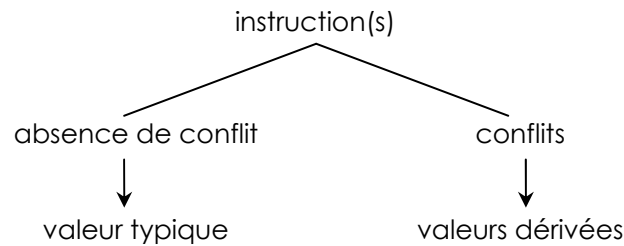


Figure 56 – Conflits, instructions et valeurs selon GOSSELIN (2005, 121)

La prise en compte des contraintes pragmatico-référentielles peut, elle aussi, donner lieu à des conflits débouchant sur des résolutions. Observons les trois exemples suivants de GOSSELIN (2005, 134) :

- [351] Pierre nageait depuis cinq minutes
- [352] Pierre nageait pendant deux heures depuis très longtemps
- [353] Pierre nageait depuis dix ans

[351] ne donne lieu à aucun conflit et s'avère par conséquent immédiatement interprétable. En [352], le conflit naît de la rencontre d'instructions encodées *linguistiquement*. La lexis <nager pendant deux heures> décrit un procès télique inconciliable avec l'Imparfait, qui demanderait un procès atélique compatible quant à lui avec *depuis très longtemps*. La résolution consiste donc à envisager comme série itérative atélique le procès décrit par la lexis <nager pendant deux heures>. En [353], se met en place un mécanisme de résolution par l'*itération*, analogue à celui généré en [352] (GOSSELIN 2005, 134). Toutefois, le conflit de [353] ne se produit pas entre les instructions linguistiques mêmes, mais en relation avec nos *connaissances du monde*, selon lesquelles aucun humain n'est en mesure d'effectuer une telle activité pendant dix ans sans interruption. La modification suivante, davantage en consonance avec notre conception de l'univers, suffirait probablement à rétablir son caractère non-itératif à l'énoncé :

- [354] La tortue nageait depuis dix ans⁸⁵

Parmi les conflits linguistico-référentiels, nous compterons également ceux générés par la rencontre des données spatiotemporelles de la situation élémentaire d'interaction verbale et celles du contenu sémantique de l'énoncé. Ainsi, déclarer en 2007, « Nous sommes le 6 juin 1944, les Alliés débarquent sur les côtes normandes... » s'affiche immédiatement comme conflictuel.

Bien que nous ne recourons pas à l'appareillage calculatoire de GOSSELIN dans notre examen des utilisations de l'Imparfait et du Passé

⁸⁵ Bien entendu, d'un point de vue strictement phénoménologique, ni la tortue ni l'être humain ne sont capables de nager pendant dix ans. Il s'agit donc bien là d'une représentation conceptuelle du procès.

simple, comme nous l'avons fait dans le cas des modes de procès, nous utiliserons la notion de *conflit*. Passons donc à l'examen du Passé simple.

5.3 LE PASSÉ SIMPLE

5.3.1 INTRODUCTION

À l'exception de certaines formes figées telles que « ce/il/elle fut... », « il/elle eut... », etc., de nos jours, le Passé simple n'est guère utilisé à l'oral de façon spontanée (pour une histoire succincte, voir RIEGEL *et al.* 1994, 304-305 ; pour les usages, voir par exemple WEINRICH 1982/1989, 145-147). Nous en avons relevé quelques occurrences sur France-Culture. Citons l'une d'entre elles, d'autant plus remarquable qu'elle interpelle l'interlocuteur⁸⁶ :

[355] Nous vous suivrons dans votre démarche vers le bouddhisme tibétain en nous appuyant sur *La fulgurante épopée des Karmapas : les enfants de l'éveil* que vous **publiâtes** aux éditions Dervy en 2000.

France-Culture, *For Intérieur* (14-12-2003)

Si le Passé simple subsiste sporadiquement à l'oral, c'est en général au travers de la troisième personne. En dépit de son incontestable disparition de l'oral spontané, le Passé simple jouit encore d'une vitalité importante à l'écrit, dans la littérature, mais aussi – dans une moindre mesure – dans la presse. Contrairement à l'Imparfait, le Passé simple présente une relative homogénéité dans ses usages, que nous allons donc envisager dans cette partie.

En premier lieu, seront examinées les caractéristiques fondamentales du Passé simple : tiroir verbal du passé, en rupture avec le moment d'énonciation, et « perfectif ». La « perfectivité » sera entrevue dans un premier temps en rapport avec la *globalité* et la *ponctualité*. Dans la section suivante, nous essaierons de démontrer que, contrairement à ce que soutiennent certains linguistes, le Passé simple ne contient pas à proprement parler le trait [+progression]. La prise en considération conjointe de l'histoire, du récit et du déroulement de la chaîne sonore nous conduira alors à envisager le Passé simple comme tiroir verbal *non-marqué* de la narration, présentant une très grande affinité avec la progression dans le premier plan. Dans le prolongement de cette réflexion, nous reviendrons brièvement sur la « perfectivité » pour suggérer une réinterprétation possible de cet aspect en termes de contraintes narratives. Nous examinerons enfin divers facteurs susceptibles de neutraliser la progression, et analyserons en dernier lieu certaines incompatibilités entre le Passé simple et les connecteurs temporels. Mais venons-en pour l'instant à la première des caractéristiques du Passé simple.

⁸⁶ Le manque de spontanéité de ce Passé simple parut d'autant plus manifeste qu'il suscita une baisse de débit notoire chez le journaliste qui l'articulait (Olivier Germain-Thomas s'adressant à la romancière Francesca-Yvonne Caroutch).

5.3.2 LE PASSÉ SIMPLE : TEMPS GRAMMATICAL DU PASSÉ

Le Passé simple est souvent présenté comme un temps grammatical du passé (voir par exemple BRES 2003, 105 ; GOSSELIN 1996, 197 ; RIEGEL *et al.* 1994, 303 ; SAUSSURE (DE), L. 2003, 221). TOURATIER le considère comme permettant de concrétiser un « passé factuel » :

On peut proposer la notion de « passé factuel », ce qui veut dire que le passé simple exprime effectivement le temps en situant dans le passé le procès auquel il est appliqué, et qu'en même temps il présente le procès ainsi situé dans le passé comme un fait, c'est-à-dire comme quelque chose de parfaitement délimité, et du même coup de nettement identifiable et isolable en tant que tel dans l'ensemble de ce qui est passé.

(TOURATIER 1996, 101-102)

Aux antipodes de cette conception, WEINRICH (1964/1973, 100) est plutôt d'avis que : « le Prétérit [...] signale qu'il y a récit. Sa fonction n'est donc pas de marquer le passé ». Cette conclusion s'étend même à l'ensemble des tiroirs verbaux : « Les temps sont indifférents à la vérité, comme d'ailleurs la langue dans son ensemble. En eux-mêmes, les temps du récit ne révèlent pas non plus s'il s'agit d'un monde passé ou d'un monde inventé » (WEINRICH 1964/1973, 102). Comme le relève LUSCHER (1998, 94), WEINRICH semble toutefois se contredire en affirmant par ailleurs que : « si le récit regarde vers la vérité et non vers la fiction, il se rapporte à des faits passés » (WEINRICH 1964/1973, 102). S'il est certes vrai que la réalité d'un « monde passé » impose d'emblée un ancrage spatiotemporel, auquel n'accède pas à proprement parler un « monde inventé », l'évocation de l'un comme de l'autre met en œuvre les mêmes moyens linguistiques et repose bien sur le présupposé d'un pouvoir référentiel de la langue. Que l'énoncé « J'ai reçu un télégramme de l'asile » soit fictif (extrait en l'occurrence de l'incipit de *L'étranger* de CAMUS) ou réel (ou encore mensonger), le lecteur/auditeur n'en déduit pas moins que la réception du télégramme a normalement eu lieu avant le moment d'énonciation⁸⁷.

En soi, l'utilisation inattendue du Passé simple dans l'exemple [355] (« vous publiâtes... ») prouverait qu'il renvoie bien à un passé (« factuel » de surcroît). Dans l'écrit oralisé [356], ce constat se trouve corroboré par la référence *explicite* (« ce matin ») à un intervalle de temps antérieur au moment d'énonciation (la répétition est le fait de la journaliste) :

⁸⁷ Sans entrer dans les considérations sur le rapport complexe entre réalité, vérité et langue, on peut s'interroger sur la manière dont l'enfant procéderait pour acquérir la langue sans repère référentiel lié, dans une proportion statistiquement significative, à une réalité fiable – donc vraie – lui permettant progressivement de construire du sens.

- [356] C'est la tristesse qui domine dans le monde arabo-musulman, la ligue arabe a ainsi déploré une grande perte, mais le premier chef d'état à s'incliner devant la dépouille du raïs ce fut ce fut Jacques Chirac ce matin, la France entretenait des relations privilégiées avec Yasser Arafat depuis trente ans. (nous soulignons ; la répétition est celle du journaliste)
France-Culture, le journal de 22 heures (11/11/2004)

De tels emplois s'avèrent largement marginaux. *A priori*, que la réalité décrite soit ou non avérée ne semble pas avoir d'incidence immédiate sur notre interprétation du temps grammatical lui-même. Toutefois la prise de position radicale de WEINRICH devrait nous inviter à nous interroger sur le statut du passé (pour une réflexion plus large, voir CONFAIS 1990/1995, 165s). En suivant les représentations proposées dans la partie sur la relation entre espace mental et temps grammatical (§1.7 pages 35s et §1.8 pages 41s), on pourrait déjà entrevoir deux types de « passé ». Le premier repéré – en situation élémentaire d'interaction verbale – par rapport à l'espace mental de base, l'autre sans cette relation et nécessitant par conséquent la création d'un espace mental autonome. Cette deuxième possibilité renvoie à l'impression de « rupture », largement évoquée dans le cas du Passé simple.

5.3.3 LA « RUPTURE » PAR RAPPORT AU PRÉSENT

Si la notion de « rupture » par rapport au moment d'énonciation ne fait pas tout à fait l'unanimité (voir MOLENDIJK 1990, 50-51), nombreux sont les linguistes y faisant implicitement ou explicitement référence (voir par exemple GOSSELIN 1996, 197 ; MONVILLE-BURSTON & WAUGH 1985, 124 ; RIEGEL *et al.* 1994, 304) :

Le passé simple marque un événement passé de manière déconnectée du présent de l'énonciation. Plus simplement, le passé simple déclare non pertinente la récupération d'un état résultant au présent, comme le montre la différence entre un passé composé comme « Max a mangé », qui communique que Max est dans l'état de satiété au moment S [=Speech point], ou bien « Max a mangé du chameau » qui communique que Max est à S dans l'état d'avoir des expériences culinaires originales, comparativement à « Max mangea » ou « Max mangea du chameau » qui dénotent des événements sans qu'on puisse rien en inférer sur la situation présente.

(SAUSSURE (DE), L. 2003, 221-222)

Ainsi s'expliquerait l'incompatibilité relevée par BANFIELD :

In general, French speakers reject sentences where the aorist co-occurs not only with the second person but also with direct address, addressee-oriented adverbials and indications of a speaker's pronunciation:

- a. Il *vous parla de façon désagréable (*n'est-ce pas?)
- b. Il téléphona (*chérie)
Monsieur DuPont arriva à huit heures, (Madame*)
- c. ? Franchement, il parla de façon désagréable
Personnellement, il parla de façon désagréable
Entre nous, il parla de façon désagréable

(BANFIELD 1982, 150)

En dépit du manque de définition de la notion de *distanciation* (voir la critique de MOLENDIJK 1990, 50-51), on peut également envisager comme significative la corrélation mentionnée par MONVILLE-BURSTON & WAUGH :

Celui qui émet le message est plutôt un 'scripteur' qu'un locuteur, celui qui le reçoit un lecteur plutôt qu'un auditeur ; et ils sont donc placés dans une situation d'énonciation élargie où le moment d'énonciation du message et le moment de sa perception sont obligatoirement distincts. Cette coupure entre les participants de la situation d'énonciation n'est pas sans contribuer à la valeur de distanciation du PS.

(MONVILLE-BURSTON & WAUGH 1985)

Comme nous l'avons suggéré pages 59s (§0), les évènements relatés au Passé simple relèveraient d'un *espace mental autonome* sans aucune relation avec un *ici/maintenant* partagé. Les incompatibilités avec les marqueurs inhérents au moment d'énonciation ainsi que le phénomène de déconnexion évoqué par L. DE SAUSSURE résulteraient de cette absence de relation positive ou négative avec l'*ici/maintenant* de l'*espace mental de base*.

Cette première caractéristique du Passé simple étant admise, examinons maintenant les notions de globalité et de ponctualité souvent associées au comportement aspectuel du Passé simple.

5.3.4 PERFECTIVITÉ, GLOBALITÉ, PONCTUALITÉ

Dans la partie sur l'aspect (§ 2.4.1 page 71), nous avons déjà évoqué le problème suscité par la définition de l'aspect aoristique (ou « perfectif »). Ici, nous l'aborderons dans un premier temps en relation avec les notions de globalité et de ponctualité. Plus loin, au cours de l'examen de la progression, nous reviendrons sur la « perfectivité » du Passé simple, et proposerons une interprétation alternative en lien direct avec les contraintes de narration. Mais pour l'instant penchons-nous sur la *globalité*.

Dans l'approche aspectuelle, le Passé simple se voit libellé de *perfectif* notion souvent associée à celle de *globalité* : « une situation qui est perçue globalement, c'est-à-dire en comprenant son achèvement, est dite *perfective* » (VETTERS 1996, 79) ; « l'aspect aoristique offre une vue globale (*perfective*) du procès » (GOSSELIN 1996, 22). Même MOLENDIJK qui rejette pourtant cette approche conclut :

Nous sommes d'avis que la différence fondamentale entre PS et IMP ne doit pas être cherchée dans l'opposition notionnelle perfectivité vs imperfectivité. Il est vrai que le PS est invariablement perfectif. Du moins nous ne disposons pas de données prouvant le contraire.

(MOLENDIJK 1990, 17)

À cette notion de *globalité* ou de *perfectivité* – selon les auteurs –, se retrouve souvent associée celle de *ponctualité* : « The passé défini [=Passé simple] is punctual, global, comprising the entire act, including its last moment » (GAREY 1957, 101). À propos des exemples [357] et [358],

L. DE SAUSSURE évoque également la ponctualité en conjonction avec l'aspect perfectif :

[357] La bombe explosa

[358] Frédéric et Marie-Hélène emplirent la piscine.

Il est vraisemblable que l'esprit applique une stratégie aspectuelle pour se représenter les événements. Mais plutôt que de saisir des bornes complexes pour un événement et d'en construire une représentation intervallaire dans tous les cas, le destinataire divise, uniquement lorsque c'est nécessaire, les procès en catégories aspectuelles en instanciant des périodes de validité plus ou moins abstraites. Pour [357] et [358], tout porte à croire que le destinataire n'établit pas d'intervalle (qui serait de l'ordre de quelques secondes pour [357], et de quelques heures pour [358]), mais qu'il construit, en particulier à cause du temps verbal, une représentation cognitive abstraitement ponctuelle, ce qui correspond à l'analyse classique du passé simple. Ce temps est perfectif et donne lieu à une interprétation de l'énoncé dans laquelle le procès est borné :

(SAUSSURE (DE), L. 2003, 179)

Se pose ici le problème de la définition de la ponctualité. Si pour L. DE SAUSSURE, en dépit de sa longueur *dans la réalité*, le remplissage d'une piscine peut s'assimiler à une « représentation cognitive abstraitement ponctuelle » et s'apparenter à l'impression probablement unanime de ponctualité d'une explosion, TOURATIER semble en désaccord avec cette conception :

On est souvent tenté de reconnaître au passé simple une valeur aspectuelle que l'on qualifie, suivant les cas, de ponctuelle, de non durative ou de non répétitive. Ceci peut paraître exact avec des verbes de sens conclusif, verbes qui expriment le franchissement d'un seuil, comme *il le tua* ou *il se noya*. Toutefois la valeur propre de passé simple n'est pas véritablement de réduire à une sorte de point dépourvu de durée un événement passé, mais de le présenter comme un fait, c'est-à-dire comme un événement isolé et délimité dans sa globalité de fait objectif, ainsi que peut l'être une date dans un livre d'histoire.

(TOURATIER 1996, 104)

La ponctualité devrait-elle alors se limiter aux seules réalisations instantanées comme paraît le sous-entendre TOURATIER ? Envisager une réponse affirmative conduirait à considérer la ponctualité comme relevant uniquement du mode de procès, auquel cas il deviendrait inadéquat d'attribuer le trait « ponctuel » au Passé simple. À ce premier problème se greffe celui du domaine d'application du concept. Concerne-t-il, dans une vision référentialiste de la langue, le procès *réel* auquel l'énoncé renvoie ou sa *représentation cognitive* (comme le défend SAUSSURE (DE), L. 2003, 179). La question n'est pas simple. Convaincu que « les notions de ponctualité et de durativité peuvent donner lieu à des malentendus qui [les] rendent peu maniables », MOLENDIJK (1990, 21) développe néanmoins une argumentation critique

en comparant l'utilisation de l'Imparfait et le Passé simple dans les exemples [359] et [360] :

[359] Jean me trouva (P1). Je sortis (P2).

[360] Jean me trouva (P1). Je sortais (P2).

(P2) [P=proposition] de [360] renvoie, non simplement au laps de temps occupé par l'action de sortir proprement dite, mais à une étendue temporelle qui comprend aussi les préparatifs de la sortie. Il n'en va pas de même pour (P2) de [359], qui renvoie à l'acte de sortir pur et simple. E2 [E=Évènement] de [360] est donc senti comme plus étendu que E2 de [359].

(MOLENDIJK 1990, 21 & 22)

Admettre que le procès décrit par P2 se révèle plus étendu en [360] qu'en [359] en raison de l'inclusion des « préparatifs de la sortie » semble relever d'une vision référentialiste sur la question. Maintenant, si l'on considère les préparatifs comme étant à l'origine de la perception « durative » du procès décrit par P2 de [360] (à l'Imparfait), alors la durée même de la sortie pourrait en définitive être envisagée comme invariante, quel que soit le temps grammatical. Même en l'acceptant comme juste⁸⁸, l'explication de MOLENDIJK à propos de [359] et [360] ne permettrait donc pas de trancher.

Demeure donc la question de savoir si la ponctualité est imposée par le mode de procès ou le tiroir verbal. Évoquer la ponctualité pour définir le Passé simple engendre de nombreux problèmes à propos desquels une réponse catégorique paraît difficile. Si l'on refuse la perspective référentialiste, qui attribuerait la ponctualité à l'évènement réel évoqué par l'énoncé au Passé simple, alors l'alternative conduit inévitablement vers la représentation cognitive. Se pose donc la question de l'observabilité de cette « représentation cognitive abstraitement ponctuelle » selon la terminologie de L. DE SAUSSURE (2003, 179).

Doit-on pour autant abandonner la notion de ponctualité ? L'examen laisse a priori peu de doute sur la réponse. Restons néanmoins prudent. Si elle se retrouve aussi souvent sous la plume des linguistes et des grammairiens, c'est probablement qu'elle fait écho à une intuition. Avant de la rejeter (ou de l'adopter) définitivement, il faudrait en tester la viabilité à la lumière d'une définition claire. Examinons donc celle que propose MOLENDIJK à la suite de l'approche formelle de KAMP (1981, 48-49) :

Un fait est ponctuel si et seulement si ce fait est présenté (dans le texte) comme indivisible temporellement. [...]

Un fait E est présenté comme indivisible temporellement si et seulement si E n'est pas divisé en (au moins) deux parties p(1) et p(2) tel qu'un fait E'

⁸⁸ Dans l'approche de GOSSELIN (1996, 175-176), la rencontre du procès télique <je/sortir> avec l'Imparfait engendre un conflit résolu par une *dilatation*. Dans la réalité, un évènement ne pouvant voir sa durée se *dilater*, la *dilatation* constitue clairement une appréhension cognitive de la représentation du phénomène et s'opposerait en ce sens à l'interprétation davantage référentialiste fournie par MOLENDIJK.

coïncide avec p(1) et qu'un fait E'' coïncide avec p(2), E' et E'' n'ayant aucune portion temporelle en commun.

(MOLENDIJK 1990, 24)

Cette définition offre une affinité évidente avec le terme *global*, lui aussi couramment usité pour qualifier le Passé simple : « Qui est considéré en bloc, dans sa totalité, qui s'applique à un ensemble sans considérer le détail » (*Le Trésor de la langue française informatisé*). Aussi paraîtrait-il plus sage d'éviter le mot *ponctualité* en lui préférant celui de *globalité*, moins équivoque (pour une regard critique et des suggestions sur la ponctualité, voir KLEIN 1994, 186-187 & 194-195 ; pour une défense possible de l'emploi du terme ponctualité (et durativité), voir LEEMAN 2003).

Il est possible que notre réinterprétation de l'aoristique en termes de relation « localisatrice », c'est-à-dire exprimant un rapport direct entre l'*intervalle-en-question* et l'*intervalle du procès*, soit à l'origine de ce genre de représentation associée au Passé simple. Par défaut, le Passé simple ne ferait que stipuler que le procès est révolu. En ce sens, sa durée n'aurait aucune pertinence. Il s'agirait uniquement, comme nous allons le voir dans le traitement de la progression, d'établir que tel évènement est chronologiquement localisé avant ou après tel autre. Une telle conception permettrait alors d'expliquer pourquoi l'« aspect aoristique » (la « perfectivité ») se trouve communément associé aux notions de globalité et de ponctualité. Cognitivement l'analogie suivante fonctionnerait selon un principe similaire. Lorsque l'on déclare que, sur la route Marseille-Paris, Auxerre se situe après Lyon, ni la taille de Lyon ni celle d'Auxerre ne s'avèrent pertinentes. Seule importe la localisation de l'une par rapport à l'autre sur le trajet envisagé. Se représenter les villes dans leur extension est en l'occurrence superflu. On les conçoit sans dimension, comme des « points », dans leur « globalité ». Comme l'atteste l'intrication de la métaphore spatiale dans l'expression du temps dans les langues, une telle comparaison semble avoir un véritable fondement cognitif. Des recherches récentes tendent à confirmer l'existence effective d'un sous-bassement cognitif commun à l'expression de l'espace et du temps (BORODITSKY 2000 ; CASASANTO & BORODITSKY à paraître).

Que l'on définisse l'aoristique en termes de relation « localisatrice » ou de « globalité » ne change rien à l'observation du comportement aspectuel du Passé simple. En ce sens, la relation d'équivalence entre « aspect aoristique » et progression proposée par GOSSELIN (2005, 138) garde toute sa pertinence. Mais qu'en est-il exactement dans le cas du Passé simple ? Le Passé simple contiendrait-il en son essence un trait [+progression] ?

5.3.5 LE PASSÉ SIMPLE ET LA PROGRESSION

Rappelons tout d'abord que par nature, le décodeur n'a pas accès à la représentation mentale de l'histoire construite par l'encodeur. Il lui est

par conséquent impossible de situer *a priori* tel ou tel évènement dans la chronologie évoquée par l'encodeur. Il existe toutefois un repère temporel *toujours*⁸⁹ partagé par l'encodeur et le décodeur : le déroulement dans le temps de la chaîne sonore (ou scripturale). Nous avons vu (§4.3.3, page 137) qu'en vertu d'un principe d'économie, en l'absence de marquage contraire, le décodeur peut inférer la chronologie des procès dans l'histoire en s'étayant uniquement sur l'ordre d'apparition des propositions dans le récit. Il s'agit là d'une configuration par défaut caractéristique du premier plan de la narration comme en témoigne l'extrait suivant, où, le déroulement de la chaîne scripturale (reflet de sa contrepartie sonore) suffit à évoquer la consécution des évènements, même en l'absence de tout tiroir verbal (voir également BRES 2003, 106) :

[361] Sortir, plonger dans la ténèbre, traverser la cour, ouvrir la porte d'une main ni trop lente ni trop rapide, éclairer, dévaler les escaliers avec ce sentiment que tu t'enfonces graduellement dans l'abîme [...]

JULIET (1995), *Lambeaux*, p. 94

Comme le remarque BRES :

Tous les temps verbaux peuvent être utilisés pour actualiser les verbes de deux phrases référant à des événements en relation de succession. Nous ajouterons maintenant que certains le font mieux que d'autres. Nous compterons au nombre de ceux-là, prototypiquement, le passé simple.

(BRES 2003, 109)

L'utilisation du Passé simple pour les six premiers infinitifs ne modifierait effectivement en rien la chronologie :

[362] Il sortit, plongea dans la ténèbre, traversa la cour, ouvrit la porte d'une main ni trop lente ni trop rapide, éclaira, dévala les escaliers [...]

Il s'agit maintenant de savoir pourquoi le Passé simple semble particulièrement se prêter à cette fonction, et constituer par conséquent le tiroir verbal du premier plan.

En premier lieu on peut, avec KAMP & ROHRER (1983, 252), se poser la question de savoir pourquoi une suite de propositions au Passé simple est normalement comprise comme renvoyant à une succession d'évènements si le Passé simple ne fait rien d'autre que stipuler que les évènements relatés ont été vrais dans le passé. Comme réponse, KAMP & ROHRER (1983, 252) suggèrent la règle : « a sentence in the passé simple introduces a new event, and this event follows the last event already introduced ». Cette proposition de KAMP & ROHRER a été reprise et développée par la suite (voir par exemple MOESCHLER 2000 ; SAUSSURE (DE), L. 2003, 221s) et a conduit à envisager le Passé simple comme incluant le trait [+progression] (nous reprenons ici la formulation schématique de

⁸⁹ Il peut l'être « en direct », ou « en différé ».

BRES) (pour un panorama critique de ces diverses approches, voir BRES 2003). Un tel trait permettrait par exemple d'expliquer la différence entre le Passé simple et le Passé composé dans les exemples suivants (nous y revenons plus bas) :

[363] Ce jour-là, (1) Léa se foula la cheville. (2) Elle tomba de l'échelle.

[364] Ce jour-là, (1) Léa s'est foulé la cheville. (2) Elle est tombée de l'échelle.

En effet, alors que dans [364], le Passé composé semble autoriser l'interprétation rétrograde (E_2-E_1) selon laquelle E_2 serait envisagé comme la cause de E_1 , en [363] le Passé simple paraît bloquer une telle lecture, et suggérer au contraire que la foulure est à l'origine de la chute (soit l'ordre E_1-E_2). S'il est clair que le Passé simple présente une affinité incontestable avec l'expression de la consécution, en est-il responsable ? BRES répond catégoriquement par la négative :

Nous dirons que définir le passé simple par le trait [+progression] relève de l'imputation abusive, fréquente en linguistique, consistant à attribuer à une forme linguistique une valeur qu'elle emprunte directement au référent qu'elle vise ou au cotexte dans lequel elle est actualisée. Soit ici, en caricaturant grossièrement à l'aide d'un sophisme : le récit a globalement une structure progressive ; or le passé simple est (à l'écrit) le temps de base du récit ; donc le passé simple donne l'instruction [+progression].

(BRES 2003, 104)

Si en accord avec BRES, on nie au Passé simple l'inhérence d'un tel trait, comment expliquer son affinité patente avec la consécution ? Nous l'avons vu (§ 2.4.1 page 71), on reconnaît généralement au Passé simple son « aspect » aoristique, qu'il est possible d'attester à l'aide de circonstants temporels (voir également, à la suite de sa définition du Passé simple, les exemples de BRES 2003, 105) :

[365] Il nagea de minuit à deux heures.

[366] Il nagea pendant deux heures.

Comme l'illustrent ces deux exemples, un procès évoqué au Passé simple est envisagé comme achevé. Récapitulons donc les trois informations fournies par le Passé simple (en ce qui concerne (i) et (ii), notre raisonnement rejoint l'explication psychomécanique de BRES 2003, 109) :

- (i) Le procès est passé
- (ii) Le procès est achevé
- (iii) Le procès ne peut être mis en relation positive ou négative avec le *ici/maintenant*

Par ailleurs, nous l'avons rappelé plus haut, le déroulement dans le temps de la chaîne sonore ou scripturale constitue le seul repérage temporel toujours partagé. En raison de (iii), c'est sur lui et sur lui seul que peut

s'appuyer le décodeur pour inférer la chronologie des procès de l'histoire en s'étayant en l'occurrence sur l'ordre d'apparition des propositions dans le récit. En somme, le texte narratif se caractérisant par l'évocation de procès passés et achevés, le Passé simple y fait office de tiroir verbal *non-marqué*, dont l'instruction serait alors : « l'ordre des événements de l'histoire épouse l'ordre dans lequel ils sont relatés dans le récit ». Cette affinité prononcée du Passé simple avec la progression du récit s'avère largement reconnue. GOSSELIN (1999b, 21 ; repris dans 2005, 138) l'attribue à l'aspect aoristique : « ce n'est [...] pas le passé simple qui marque par défaut, la succession, c'est l'aspect aoristique ». Avant d'envisager les exceptions à cette affinité marquée du Passé simple avec la progression, revenons brièvement sur ce rapport entre succession et « aspect aoristique ».

5.3.5.1 Narration, progression et aspect aoristique⁹⁰

Par nature, une histoire ne peut être relatée qu'à partir du moment où les événements qui la constituent sont perçus comme finis (voir la notion d'*irréalisation* de METZ 1968, 30-31). Ce que confirme implicitement la proposition [3] dans la citation suivante de SMITH :

We understand a narrative to consist of [1] events that occur one after the other in time. The [2] interpretation of sequence is due to [3] linguistic forms conveying that the beginning of one situation⁹¹ follows the end of another. The forms are mostly aspectual: narrative [4] time advances with the perfective event sentences (and with explicit temporal adverbials), and [5] fails to advance otherwise. (nous numérotions)

(SMITH 2005, 232)

En somme, du point de vue du décodage [2] (perspective correspondant à la description linguistique), une histoire consiste en une succession d'événements finis [1+3]. Le dynamisme narratif résulte essentiellement de l'aspect perfectif [4], en l'absence duquel l'histoire ne pourrait avancer [5].

Inversons maintenant la perspective et envisageons la citation de SMITH sous l'angle de l'encodage. [1] et [3] constituent le point de départ du narrateur, qui entreprend toujours de raconter une suite d'événements considérés comme achevés. Ainsi appréhendé, l'« aspect aoristique » du Passé simple aurait son origine dans une contrainte narrative élémentaire⁹². C'est en ce sens que dans la narration, un tiroir verbal concrétisant par son sémantisme l'ancrage strict de l'histoire sur le récit –

⁹⁰ Signalons que le développement proposé ici est encore au stade d'hypothèse. Il requerrait par conséquent des études concrètes sur les textes narratifs et autres.

⁹¹ « There are three main types of situation entity: Eventualities, or specific events and states; General Statives, or generics and states that involve a pattern or regularity; and Abstract entities, facts and propositions » (SMITH 2005, 225).

⁹² On remarquera d'ailleurs que les effets de style rattachés à d'autres tiroirs verbaux se voient libellés de « narratif » : « Imparfait narratif », « Présent narratif », etc.

donc par transitivité de l'histoire sur la chaîne sonore –, pourrait être envisagé comme *non-marqué* dans la mesure où il ne fait que reprendre le mécanisme universel inhérent à toute narration (voir BRES 1994, 144). Autour de ce tiroir verbal non-marqué (ici le Passé simple), graviteraient en revanche des temps grammaticaux *marqués* permettant de signaler que le déroulement dans le temps de la chaîne sonore (1) ne s'avère pas en l'occurrence pertinent. En français, c'est notamment le cas de l'Imparfait, du Plus-que-parfait, etc. Il s'agit là d'une hypothèse qui demanderait à être vérifiée à partir d'un examen minutieux des comportements aspectuels dans les textes. Elle offre toutefois une réponse au problème que nous a posé la définition de l'« aspect aoristique » dans la section sur l'aspect (§2.4.1, page 71). Si l'on admet que la narration constitue une fonction primordiale du langage (voir VICTORRI 2002) et que le déroulement dans le temps de la chaîne sonore est une donnée universelle, alors il paraît logique de postuler l'existence d'un principe d'économie qui optimiserait l'usage des tiroirs verbaux en fonction de ce vecteur temporel inhérent à toute communication. L'équivalence « aoristique ⇔ succession » mise en évidence par GOSSELIN (1999b, 21 ; repris dans 2005, 138) résulterait alors d'un tel principe. Si ce principe de base reste majoritairement opérationnel avec le Passé simple, il n'en souffre pas moins quelques exceptions, que nous aborderons après avoir examiné un autre effet important susceptible lui aussi de contribuer à l'expression de la consécution : l'inchoativité.

5.3.5.2 L'effet inchoatif

Dans l'exemple suivant, alors que le procès <elle/avoir horreur de son mari> décrit un état susceptible de chevaucher l'accomplissement <elle/se cacher la figure>, l'effet « inchoatif » engendré par le Passé simple autorise malgré tout la consécution :

[367] Mme de Rênal tomba sur une chaise, presque évanouie de douleur. Il va humilier Julien, et par ma faute ! Elle eut horreur de son mari, et se cacha la figure avec les mains.

STENDHAL (1830), *Le Rouge et le noir*, p. 50

MOLENDIJK parle d'inchoativité lorsque le procès est « présenté comme 'naissant', auquel cas la phrase dirige notre regard plus particulièrement sur la phase initiale du fait en question » (MOLENDIJK 1990, 91) (voir également LEEMAN 2003, 23). En effet, dans [367], ce n'est pas à proprement parler le procès <elle/avoir horreur de son mari> sur lequel l'auteur attire notre attention mais sur la phase initiale ou plus exactement, en accord avec GOSSELIN, sur le changement d'état :

Comme c'est la borne initiale qui entre dans le champ perceptif du sujet la première, elle acquiert une saillance perceptive particulière. C'est elle qui marque le changement de situation de l'objet. De ce processus résulte l'effet parfois qualifié d'« inchoatif » du passé simple dans la narration : au lieu de considérer le procès dans son intégralité, on n'en retient que la phase initiale.

(GOSSELIN 1996, 94)

Aussi pourrait-on en général paraphraser le procès au Passé simple « inchoatif » avec, pour les activités et les accomplissements, *se mettre à, commencer à* et, pour les états *devenir* ou *tomber* (voir GOSSELIN 1996, 62) :

[368] Il fut malade à midi. ⇒ Il tomba malade à midi.

[369] Il écrivit à midi. ⇒ Il se mit/commença à écrire à midi.

[370] Il écrivit la lettre à midi. ⇒ Il se mit/commença à écrire la lettre à midi.

En l'absence de temps grammatical, un tel effet « inchoatif » émergerait naturellement en présence d'un circonstant ponctuel⁹³ et d'un mode de procès qui n'est pas une réalisation instantanée. Par exemple, dans l'emploi du temps suivant, même en tant que substantif, (3) semblerait aboutir à une interprétation inchoative, qui au Passé simple se paraphraserait : « Il commença à s'échauffer à 9h05 » :

[371] (1) 7h00 : départ

(2) 9h00 : arrivée au lac

(3) 9h05 : échauffement

(4) 10h00 : plongeon du plus haut rocher

Les réalisations instantanées (1), (2) et (4) ne requerraient aucune réinterprétation : « Il partit à 7h00 », « Il arriva au lac à 9h00 », « Il plongea du plus haut rocher à 10h00 ».

Le recours à l'explication inchoative de la phrase pose toutefois un problème. En effet, si au niveau de la dérivation lexicale *s'endormir/s'envoler* semblent équivaloir à *se mettre à dormir/voler* (RIEGEL *et al.* 1994, 295) et ce indépendamment de la durée de sommeil ou de vol, un tel mécanisme ne paraît pas systématiquement transposable à la phrase au Passé simple.

Envisageons à cet égard le raisonnement de GOSSELIN à propos de la phrase : « Pierre mangea sa soupe à 8h35. », où un conflit naît de la rencontre du circonstant ponctuel avec l'accomplissement « non-ponctuel » : *manger sa soupe* (pour les explications conformes à son approche, voir GOSSELIN 1996, 38). GOSSELIN déclare :

Le conflit est résolu au prix d'un glissement de sens du procès lui-même, qui se trouve réduit à sa phase initiale, ponctuelle [...]; et l'énoncé devient paraphrasable au moyen de périphrases verbales à valeur inchoative ou, le cas échéant, par un dérivé verbal porteur d'une signification intrinsèquement inchoative : *Il mangea sa soupe à 8h35 ≈ Il se mit à manger sa soupe à 8h35.*

(GOSSELIN 1996, 38)

⁹³ Nous suivons ici la caractérisation de MOLENDIJK (1990, 94) : « La classe des localisateurs ponctuels contient des expressions comme *à 7 heures, à cet instant même, le moment d'après*, etc. En français, ils sont caractérisés, entre autres, par le fait qu'ils ne se laissent ajouter à aucune phrase contenant la locution temporelle *de(puis)...(jusqu')à...* ».

Si cet exemple ne pose aucun problème particulier, il existe néanmoins des différences de comportement relatives à la durée imaginée des accomplissements. Pourquoi en [375], l'interprétation inchoative ne semble pouvoir s'appliquer, qui ne retiendrait que « la phase initiale » (GOSSELIN 1996, 94 ; MOLENDIJK 1990, 91) ou « le procès à son départ, en tant qu'il entame un processus global » (LEEMAN 2003, 23) ?

[372] Il lui écrivit à 8h35.

[373] Il lui écrivit une lettre d'amour à 8h35.

[374] ?Il écrivit une nouvelle de 20 pages à 8h35.

[375] ??Il écrivit sa thèse de doctorat à 8h35.

La périphrase inchoative se *mettre à* (ou *commencer à*) suggérée, entre autres, par GOSSELIN nivellerait ces incompatibilités :

[372]' Il se mit à lui écrire à 8h35.

[373]' Il se mit à lui écrire une lettre d'amour à 8h35.

[374]' Il se mit à écrire une nouvelle de 20 pages à 8h35.

[375]' Il se mit à écrire sa thèse de doctorat à 8h35.

La périphrase neutralise ici les facteurs pragmatiques responsables de l'étrangeté de [375]. Ces quelques exemples montrent que, en dépit de la possibilité de les paraphraser à l'aide de *se mettre à*, *commencer à*, la lecture inchoative ne s'applique pas systématiquement. Essayons d'en expliquer la raison. Par définition, les procès évoqués au Passé simple se caractérisent par leur complétion. Dès lors, le recours au circonstant ponctuel serait d'autant moins pertinent que la durée nécessaire à la complétion du procès serait perçue comme longue. Une telle incompatibilité transparait même en l'absence de temps grammatical : « 12h30 : écrire une carte postale à Mamie » et « ??12h30 : écrire ma thèse de doctorat ». D'une manière générale, il paraît difficile d'évaluer la limite à partir de laquelle la durée de complétion de l'accomplissement devient pragmatiquement incompatible avec une indication ponctuelle. Un tel problème ne semble pas se poser pour les procès atéliques (états ou activités), puisque, par nature, ils ne sous-entendent aucun intervalle temporel de complétion.

Maintenant que nous avons fait le tour des principales caractéristiques du Passé simple, et que nous avons mis en évidence sa propension à exprimer la consécution – soit, en d'autres termes, construire le premier plan –, voyons les limites de ce mécanisme.

5.3.6 LE PASSÉ SIMPLE ET LES EXCEPTIONS À LA PROGRESSION

5.3.6.1 Le rôle de la progression thématique

Rappelons brièvement le problème abordé dans le traitement de la progression thématique (☞ §4.5.5, pages 175s). La progression thématique jouant parfois un rôle essentiel dans l'organisation

temporelle du texte, la consécution des évènements peut s'en voir altérée. Nous n'évoquerons qu'un exemple :

- [376] (1) Le besson s'approcha **des hommes**₁. (2) Il **les**₁ frappa de toute sa force sous le menton. (3) **Un**_{1a} sans bouger se mit à saigner du nez. (4a) **L'autre**_{1b} releva le bras et (4b) le laissa retomber.
GIONO (1934/1999), *Le Chant du monde*, p. 246

*Un*_{1a} et *l'autre*_{1b} constituant les thèmes dérivés de *les*₂, l'ordre de *E*₃ vis-à-vis de *E*_{4a}/*E*_{4b} paraît indécidable. La version suivante ne modifierait pas, semble-t-il, notre représentation de l'histoire :

- [377] Le besson s'approcha **des hommes**₁. Il **les**₁ frappa de toute sa force sous le menton. **Un**_{1b} releva le bras et le laissa retomber. **L'autre**_{1a} sans bouger se mit à saigner du nez.

En soi l'indécidabilité était déjà sous-jacente dans l'utilisation du pluriel *les*₁, qui sous-entend deux évènements : <Il/frapper x>, <Il/frapper y>. Comme on va le voir ci-dessous, la multiplicité fragilise naturellement la consécution et donc l'inscription dans le premier plan.

5.3.6.2 La nature des évènements relatés

Si la progression à thème constant s'affiche comme la plus propice à la succession, il ne s'agit que d'une tendance (☞ §4.5.4.2, page 173). L'exemple [378] illustre à cet égard deux types d'obstacles :

- [378] (1) Jim fut envoyé en mission cinq mois en Amérique. (2) Il échangea avec Kathe des lettres sans accroc. (3) Il revit quelques-uns de ses anciens flirts et il eût pu en amorcer de nouveaux. (4) Mais il fut fidèle à Kathe, espérant qu'elle faisait de même.
ROCHÉ (1953/2006), *Jules et Jim*, p. 194

En (1), la période de cinq mois concerne l'état résultant exprimé par le procès et signifie *Jim resta cinq mois en Amérique* (voir GOSSELIN 1996, 45 & 59-60). Le premier obstacle est constitué par le caractère nécessairement englobant de cette durée, qui bloque toute possibilité de consécution par rapport à *E*₁. Ainsi, en dépit de l'utilisation du Passé simple en (1) et (2), *E*₁ et *E*₂ ne forment pas une succession. Le second problème résulte de la multiplicité de l'Objet en (2) (*des lettres*) et en (3) (*quelques-uns de ses anciens flirts*). Se créent donc naturellement deux séries itératives susceptibles de se chevaucher. En simplifiant la nature des évènements, si l'on considérait seulement deux occurrences pour chacune des séries, on aboutirait aux six solutions suivantes :



Figure 57 – Possibilités d'enchevêtrement de deux séries itératives

Parmi ces six configurations, seule 1 représente une consécution susceptible de (presque) refléter l'ordre des deux séries itératives relatées dans [378] (6 serait l'ordre inverse). Comme il apparaît intuitivement, la probabilité d'une telle succession est extrêmement réduite, voir négligeable dès que le nombre d'évènements s'avère important.

Dans la figure 57, l'évènement représenté par ☒ a fait l'objet d'une simplification dans son expression linguistique. La prise en compte du texte original conduit à envisager un troisième obstacle à la consécution. En effet, dans son sémantisme, le verbe *échanger* sous-entend au moins un aller et un retour. La durée nécessaire à cet *échange* épistolaire rend probable la survenance d'autres évènements durant cet intervalle de temps, condamnant là aussi toute possibilité de consécution. Mentionnons enfin la fidélité de Jim évoquée au Passé simple en (4). En tant qu'état contingent, elle couvre l'intégralité des cinq mois passés en Amérique et interdit là encore toute succession.

Comme cet examen le montre, malgré sa brièveté et son apparente simplicité, l'extrait [378] se révèle d'une grande complexité dans la répartition chronologique des évènements.

Observons un autre type de suite de propositions au Passé simple dérogeant au principe de succession :

- [379] Ce dernier donjon de leur amour (1) se trouva attaqué lui aussi. Une doctoresse, disciple de Freud, amie de Kathe, (2) arriva et la (3) vit souvent. Elle la (4) questionna à sa manière. Kathe lui (5) fit des confidences sur sa vie intime avec Jim, ce que Jim détestait. L'amie (6) dit à Kathe :
– Il ne faut pas continuer ainsi. Cela donne à Jim une influence trop grande. Il faut changer tel point. Kathe (7) prévint Jim et (8) changea ce point. Or il était, à leur insu, essentiel au moins pour Jim, et, sans qu'il le voulût, cela (9) trancha la moelle de leur lien.

ROCHÉ (1953/2006), *Jules et Jim*, p. 227

L'énoncé (1) relate un évènement global qui fera l'objet d'une *élaboration* selon la terminologie de LASCARIDES & ASHER⁹⁴, qui proposent

⁹⁴ Rappelons les principes théoriques de base de LASCARIDES & ASHER (1993/2005, 354) : « temporal relations must be calculated on the basis of semantic content, knowledge of causation and knowledge of language use, as well as sentential syntax and compositional semantics. Consequently, temporal interpretation will not be determined by relations between reference times, where those relations are encoded in a logical form built from syntax alone ».

les relations discursives suivantes ((α , β) représente la suite ordonnée de deux propositions) :

- *Explanation* (α , β): the event described in β explains why α 's event happened (perhaps by causing it)
- *Elaboration* (α , β): β 's event is part of α 's (perhaps by being in the preparatory phase)
- *Narration* (α , β): The event described in β is a consequence of (but not strictly speaking caused by) the event described in α
- *Background* (α , β): The state described in β is the 'backdrop' or circumstances under which the event in α occurred (no causal connections but the event and state temporally overlap)
- *Result* (α , β): The event described in α caused the event or state described in β

(LASCARIDES & ASHER 1993/2005, 355)

L'*élaboration* s'oppose à la *narration* (LASCARIDES & ASHER 1993/2005, 374). Ainsi dans l'extrait [379], les événements E_2 à E_9 explicitent l'évènement englobant E_1 : « Ce dernier donjon de leur amour se trouva attaqué lui aussi »⁹⁵. Toutefois au sein de cette élaboration peuvent exister des relations de *narration* comme l'illustrent le lien entre E_6 , E_7 , E_8 et E_9 : « L'amie (6) dit à Kathe : [...] Kathe (7) prévint Jim et (8) changea ce point. [...] cela (9) trancha la moelle de leur lien. ». L'interprétation successive s'impose en vertu de l'uniplexité rendue manifeste en (8) par l'usage du singulier « ce point ».

Si E_6 , E_7 , E_8 et E_9 forment manifestement une succession, qu'en est-il maintenant des autres relations de la suite ?

[380] Une doctoresse [...] (2) arriva et la (3) vit souvent. Elle la (4) questionna à sa manière. Kathe lui (5) fit des confidences sur sa vie intime avec Jim.

ROCHÉ (1953/2006), *Jules et Jim*, p. 227

En la présence de *souvent* E_3 s'interprète comme une itération (close) et conditionne probablement la lecture de (4) et (5) en ce sens. En revanche, avec (2), une telle interprétation s'avère impossible : « *Une doctoresse arriva souvent ». Deux types de temporalité s'enchevêtrent donc au sein même de l'*élaboration* ; l'une *semelfactive* se prêtant parfaitement à l'intégration dans le premier plan : E_2 , E_6 , E_7 , E_8 , E_9 ; l'autre *itérative* : E_3 (soulevant le problème déjà évoqué de l'intégration dans le premier plan ; voir l'exemple [378], page 210). La nature de E_4 et E_5 semble quant à elle indécidable.

En somme, l'extrait [379] fait trois usages différents du Passé simple :

(A) En (1), le Passé simple introduit un évènement englobant E_1 inscriptible dans le premier plan, mais ne donnant pas directement

⁹⁵ Un exemple similaire, mais fabriqué par KAMP & ROHRER (1983, 260) a fait l'objet de nombreuses discussions : « L'année dernière Jean escalada le Cervin. Le premier jour il monta jusqu'à la cabane H. Il y passa la nuit. Il y passa la nuit. Ensuite il attaqua la face nord. Douze heures plus tard il arriva au sommet ».

lieu à une succession avec l'évènement suivant relaté au Passé simple (E₂, début de l'*élaboration*) ni avec aucun autre du roman. (usage *englobant*)

(B) En (3), l'adjonction de *souvent* rend itératif l'évènement évoqué au Passé simple. (usage *itératif*)

(C) En (2), (6), (7), (8) et (9), le Passé simple renvoie à des évènements uniques permettant la narration. (usage *semelfactif*)

Enfin, en (4) et (5) (« Elle la (4) questionna à sa manière. Kathe lui (5) fit des confidences sur sa vie intime avec Jim »), en raison de la transition de l'itératif en amont, au semelfactif en aval, le Passé simple ne permet pas à lui seul de trancher en faveur de l'un ou de l'autre des usages.

Remarquons qu'en l'absence de *souvent* en (3) ($\Rightarrow(3')$), le Passé simple conduirait à une interprétation semelfactive de E₃ s'étendant par là même à E₄ et E₅ :

[381] Une doctoresse [...] (2) arriva et la (3)' vit. Elle la (4) questionna à sa manière. Kathe lui (5) fit des confidences sur sa vie intime avec Jim.

En d'autres termes, les adverbes ou locution adverbiales de fréquence (définie : *deux fois*, *à cinq reprises*, etc. ou indéfinie : *souvent*, *de temps en temps*, *rarement*, etc.) proscrivent la semelfactivité et rendent la succession improbable. En effet, pour que subsiste la consécution, il serait indispensable que chaque série itérative soit *close*, *exclusive* et *s'enchaîne dans un ordre défini*. L'exemple fabriqué suivant en offre une illustration possible. Les séries S₁, S₂ et S₃ (relatées par (1), (2) et (3)) formeraient avec E₄ une consécution :

[382] À l'école primaire, Paul (1) dessina tous les jours. Pendant ses années de collège, le dimanche, il (2) alla à l'église pour y copier les toiles des vieux maîtres. Au lycée, il (3) travailla matin et soir à parfaire son trait. Après son bac, (4) il vendit sa première toile à un amiral suisse.

Le caractère affecté de [382] prouve en soi la difficulté de répondre aux exigences de la consécution pour des séries itératives qui, comme l'établissait la figure 57 (page 211), tendent naturellement à s'enchevêtrer. En somme, par nature, l'apparition d'une ou plusieurs séries itératives – même relatées au Passé simple – rend improbable la consécution.

L'itération ne résulte pas toujours d'adverbes de fréquence, elle peut naître d'une résolution de conflit. Ainsi, [383] et [385] s'opposeront probablement comme semelfactif et itératif. À moins d'imaginer un périple transsibérien, l'énoncé [384] évoquera lui aussi une itération :

[383] Manon voyagea en train toute la matinée.

[384] Manon voyagea en train toute la semaine.

[385] Manon voyagea en train tout l'été.

Des expressions telles que *d'habitude*, *généralement*, *normalement*, etc. aboutissent elles aussi à un résultat analogue.

Outre ce type de chevauchements incompatibles avec le premier plan (ou la *narration* dans le sens LASCARIDES & ASHER), la non-progression peut procéder du sémantisme même du verbe. Ainsi, après avoir formulé la règle mentionnée page 204, KAMP & ROHRER (1983, 260) évoquent l'exception suivante, où E₁ et E₂, en dépit de la présence du Passé simple, se déroulent simultanément :

[386] (1) Marie chanta et (2) Pierre l'accompagna au piano.

Si [386] constitue effectivement un contre-exemple au principe formulé par KAMP & ROHRER, il ne l'invalide en rien (cet exemple a suscité de nombreux commentaires, voir par exemple BRES 2003, 100 ; GOSSELIN 1996, 116 ; REBOTIER 2005, 172 ; VETTERS 1996, 150). Il reste toutefois à expliquer les mécanismes autorisant un tel fonctionnement. La définition du verbe *accompagner* du *Petit Robert* fournit d'emblée un premier éclairage : « Jouer avec (qqn) la partie qui soutient sa mélodie. », et, dans une autre acception : « Survenir *en même temps* que, avoir pour effet *simultané*. » (nous soulignons). D'une affiche titrant : « chant : Janet Baker ; accompagnement : Gerald Moore », tout lecteur inférerait une simultanéité et ce, en l'absence de tiroir verbal. Il reste néanmoins à expliquer *pourquoi* le Passé simple ne parvient pas en l'occurrence à bloquer le sémantisme du verbe *accompagner* en prescrivant une interprétation consécutive de E₁ et E₂. On peut faire l'hypothèse d'une dominance du sémantisme du lexème verbal sur celui du tiroir verbal. D'où proviendrait cette hiérarchie ? En tant qu'entité élémentaire le mot – ici le verbe *accompagner* – jouit d'un signifié intersubjectif stable *préconstruit*, c'est-à-dire mémorisable et par conséquent répertoriable dans les dictionnaires. À l'inverse, considéré globalement, le texte – accidentel par nature – requiert la construction progressive de son sens et ne s'offre nullement comme entité *préconstruite* et *mémorisable*. Synthétisons schématiquement :

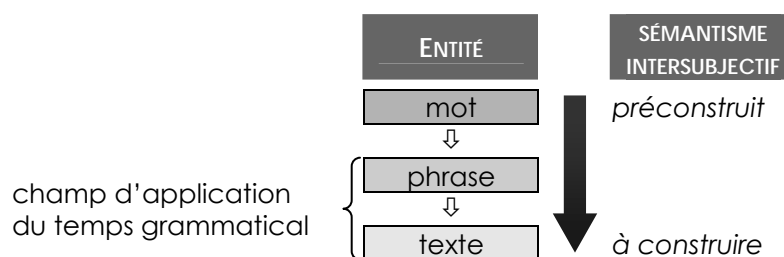


Figure 58 – Sémantisme intersubjectif : du mot au texte

En vertu de sa stabilité en amont, le lexème imposerait naturellement son sémantisme en aval, allant jusqu'à assujettir la valeur typique du temps grammatical, comme l'illustre l'exemple [386] page 214. Une telle

conclusion demanderait une validation par un examen approfondi des verbes exprimant en *leur* essence le déroulement d'évènements concomitants.

Apparemment exclu des catégories proposées par LASCARIDES & ASHER (1993/2005, 355) (☞ page 212), le phénomène suivant est rarement relevé parmi les exemples dérogeant au principe de progression du Passé simple. Une non-consécution peut résulter d'une reprise anaphorique de la proposition précédente étayée sur le pronom neutre *le* et le verbe *faire* au Passé simple (2) :

[387] Jules, à la demande de Kathe, (1) parla le premier. Il le (2) fit avec son humour et sa modestie décrivant comment il tomba amoureux de Kathe, et les faisant rire.

ROCHÉ (1953/2006), *Jules et Jim*, p. 102

En (2), l'« anaphore verbale » (RIEGEL *et al.* 1994, 615-616) relate le même évènement qu'en (1). Il ne s'agit donc ni d'une consécution, ni d'une simultanéité ou d'une régression, mais de l'explicitation linguistique d'un évènement unique.

Comme on l'a vu rapidement évoqué à propos des exemples [363] et [364] page 205, l'expression de la causalité peut permettre une lecture rétrograde avec le Passé composé. Qu'en est-il exactement du Passé simple ?

5.3.6.3 Les liens de causalité

Que la littérature linguistique d'inspiration anglo-saxonne ait attaché autant d'importance à ce problème résulte probablement de la nature même du Simple Past, dont se démarque le Passé simple dans son comportement. Aussi, contrairement aux faits observés en anglais, la relation de causalité ne semble pas en mesure d'entraver la progression associée au Passé simple. Évoquons donc brièvement le cas de l'anglais avant d'en venir au français.

LASCARIDES & ASHER (1993/2005, 373) formulent leur « Push Causal Law » à partir de l'exemple suivant :

[388] (1) Max fell. (2) John pushed him.

La séquence évènementielle E_2-E_1 est relatée à l'inverse de la progression narrative et selon le principe de causalité : « Causes Precede Effects » (LASCARIDES & ASHER 1993/2005, 373). Toutefois, même en anglais, ce principe est soumis à certaines conditions. VET (1995, 112) rapporte en effet que « la lecture causale [=ordre inverse : cause exprimée en seconde position] n'est possible que dans des contextes non-narratifs (déictiques) ». Ainsi, obtiendrait-on les deux cas de figures suivants :

[388] (1) Max fell. (2) John pushed him. (déictique)

[389] (1) John pushed Max. (2) He fell. (narratif ou déictique)

Voyons maintenant la transposition française de ces exemples, traduisibles aussi bien par le Passé composé que par le Passé simple. L'énoncé [393] met toutefois en évidence une disparité dans les comportements des deux tiroirs verbaux (voir également les remarques de VETTERS 2003, 118) :

- [390] Jean a poussé Max. Il est tombé. (déictique ou narratif)
- [391] Max est tombé. Jean l'a poussé. (déictique)
- [392] Jean poussa Max. Il tomba. (narratif)
- [393] *Max tomba. Jean le poussa. (narratif)

Essayons de mieux comprendre les mécanismes à l'origine de cette différence. D'une manière générale, l'évocation d'un événement peut s'avérer pertinente par rapport :

- (a) à l'évocation d'un ou de plusieurs autre(s) événement(s)
- (b) au moment d'énonciation (*espace mental de base*)

Dès lors en ce qui concerne la relation cause/effet, du point de vue de (a), il existe une pertinence réciproque de la cause par rapport à l'effet. Soit, sur un exemple plus réaliste :

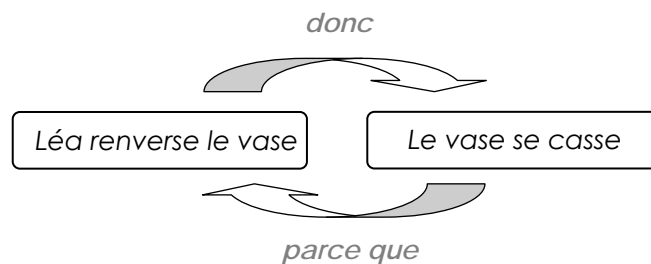


Figure 59 – Pertinence réciproque dans la relation cause/effet

En ce qui concerne (b), deux solutions se présentent, selon qu'on se trouve dans l'*espace mental de base* (i) ou dans l'*espace mental autonome* (ii) :

- (i) Relation cause/effet *pertinente* au moment de l'énonciation (déictique) :
 [394] Léa a renversé le vase et il s'est cassé. Et je me demande maintenant où on va mettre les roses !?
- (ii) Relation cause/effet *non-pertinente* au moment de l'énonciation (narratif) :
 [395] Léa renversa le vase, et il se cassa. *Et maintenant, je me demande où on va mettre les roses !?

D'un point de vue temporel, la relation cause/effet se conçoit normalement en termes d'antériorité/postériorité. En vertu du déroulement dans le temps de la chaîne sonore, s'ensuivent alors deux possibilités d'apparition des propositions dans le texte :

- (A) cause-effet \Rightarrow ordre concordant
 (B) effet-cause \Rightarrow ordre discordant

Seul (B) est susceptible d'engendrer des problèmes d'interprétation. Dans le cas (i) (☞ [394] et figure 60), la discordance se voit compensée par la pertinence de l'information au moment de l'énonciation (dans l'espace *mental de base*). L'ordre de présentation des événements est alors indifférent. Soit :

(i) Relation cause/effet *pertinente* au moment de l'énonciation (déictique) :

[396] (A) Léa a renversé le vase et il s'est cassé. (concordant et pertinent)

[397] (B) Le vase s'est cassé. Léa l'a renversé. (discordant mais pertinent)

Dans le cas contraire (ii) (☞ [395] et figure 60), au sein de l'espace *mental autonome*, la discordance ne pouvant être compensée par la pertinence de l'information au moment de l'énonciation, l'ordre de présentation doit par conséquent être concordant.

(ii) Relation cause/effet *non-pertinente* au moment de l'énonciation (narratif) :

[398] (A) Léa renversa le vase et il se cassa. (concordant et non-pertinent)

[399] (B) *Le vase se cassa. Léa le renversa. (discordant et non-pertinent)

Synthétisons :

CAUSE/EFFET	
pertinent au	
↓	
moment d'énonciation	
(i)	oui
(ii)	non
déictique \Rightarrow ordre de présentation indifférent narratif \Rightarrow ordre de présentation concordant	

Figure 60 – Relation cause/effet et ordre des propositions

Pour les raisons évoquées ci-dessus, l'exemple suivant, jugé acceptable par L. DE SAUSSURE en 1998, nous paraît difficilement recevable :

[400] Socrate mourut. Il but la cigüe. (SAUSSURE (DE), L. 1998, 260)

À l'époque, L. DE SAUSSURE l'expliquait selon un principe d'« encapsulation » :

(i) Des énoncés sont encapsulés si la référence temporelle des éventualités [≈faits] qu'il dénote est incluse dans celle d'un événement, explicitement dénoté par un prédicat ou inféré.

(ii) Cet événement est l'*encapsulant*.

(SAUSSURE (DE), L. 1998, 252)

À propos de [400], il déclarait ainsi : « la représentation mentale de mourir a la potentialité d'inclure des sous-événements tels que *expirer*,

agoniser et jusqu'à la cause même de la mort» (SAUSSURE (DE), L. 1998, 260). Si cette explication a été abandonnée par l'auteur et l'acceptabilité quelque peu remise en question (SAUSSURE (DE), L. 2003, 224), un raisonnement analogue peut néanmoins servir à élucider l'exemple suivant qui, lui, semble davantage acceptable :

[401] Socrate mourut empoisonné. Il but la cigüe. (SAUSSURE (DE), L. 2003, 224)

Comment expliquer cette apparente discordance avec un Passé simple ? L'auteur le commente ainsi (voir également SAUSSURE (DE), L. 2000) :

Le participe qui complémente *mourir* [=empoisonné] est sémantiquement autorisé par *mourir*, qui pointe non pas sur le décès lui-même, mais sur tout le processus, y compris les circonstances et la cause de la mort. Le deuxième énoncé s'encapsule alors automatiquement dans le premier : il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un procès comme *boire la cigüe* puisse constituer une partie de *mourir empoisonné*.

(SAUSSURE (DE), L. 2003, 224)

Cette explication n'est pas sans rappeler les concepts de *elaboration* et de *explanation* proposés par LASCARIDES & ASHER (1993/2005) (☞ page 212). Ce genre de fonctionnement paraît toutefois exceptionnel, et d'une manière générale, la progression associée au Passé simple ne semble pouvoir être bloquée par une relation de causalité, d'où l'étrangeté de l'énoncé : « Max tomba. Jean le poussa ». Toujours dans cette problématique, à propos de l'exemple anglais suivant : « Jane left me. She fell in love with somebody else » de Caenepeel & Moens⁹⁶, VET (1995, 114) rapporte que « si, dans un contexte narratif, on veut exprimer une relation de subordination (causale, par exemple) on doit utiliser le Pluperfect : « Three months after that, Jane left me. She had fallen in love with someone else. [...] ». En français un phénomène similaire existe, que nous allons maintenant examiner.

5.3.6.4 Le Passé simple à valeur de Plus-que-parfait

Reprenons ici l'exemple [387] déjà entrevu page 215 :

[387] Jules, à la demande de Kathe, (1) parla le premier. Il le (2) fit avec son humour et sa modestie décrivant comment il (3) tomba amoureux de Kathe, et les faisant rire.

ROCHÉ (1953/2006), *Jules et Jim*, p. 102

⁹⁶ CAENEPEEL Mimo & MOENS Marc (1994), Temporal structure and discourse structure, in VET Co & VETTERS Carl (Eds.), *Tense and Aspect in Discourse*, Berlin/New York, Mouton De Gruyter, 5-20.

À l'instar des remarques de VET (1995, 114) ci-dessus, la proposition (3) de [387] pourrait parfaitement donner lieu à l'utilisation d'un Plus-que-parfait :

[387]' Jules, à la demande de Kathe, (1) parla le premier. Il le (2) fit avec son humour et sa modestie décrivant comment il (3) *était tombé* amoureux de Kathe, et les faisant rire.

En [402], le Passé simple (en italique) relate lui aussi un fait antérieur à celui de la proposition précédente et se changerait aisément en Plus-que-parfait (entre crochets) :

[402] Selim chante, c'est un nid de rossignols qu'il a dans la gorge, disait-on de lui bien avant ce soir-là, et que je pose le pied dans la ville mythique, où l'on venait d'abattre le cheval qui *tua* [⇒ avait tué] ma mère, au cap Malabata, en face de Gibraltar.

CERF, (2001), *La femme au chat*, p. 125

MOLENDIJK (1990, 250-251) nomme « déictique » cet emploi (voir également la position de KERBRAT-ORECCHIONI 1980, 46), en commentant un exemple similaire, dont nous suivons la reformulation par GOSSELIN :

[403] En 1982, (1) il s'installa dans la ville même où Charles Martel (2) arrêta les Arabes. Il y (3) rencontra sa future épouse.

(MOLENDIJK adapté par GOSSELIN 1996, 117)

MOLENDIJK (1990, 250) relève alors que « cet emploi du PS, [...] fréquent notamment dans les propositions relatives, implique que le fait est présenté comme relevant de la perspective de l'énonciateur ». Il remarque par ailleurs qu'en [403], envisager E₂ comme antérieur à E₁ « s'explique par nos connaissances historiques, non par le fonctionnement du PS » (MOLENDIJK 1990, 251 ; voir également VETTERS 1996, 150) ; ce qu'illustre [404] de manière encore plus convaincante :

[404] En 58, Vercingétorix rassembla ses soldats à l'endroit même (1) où Charles Martel (2) arrêta les Arabes.

(MOLENDIJK 1990, 251)

Dans ces exemples, le Passé simple signifierait uniquement l'appartenance au passé des faits relatés, sans souci de leur chronologie relative (MOLENDIJK 1990, 252 ; voir également TOURATIER 1996, 107). Il se comporterait alors à l'instar d'un Passé composé (pour des restrictions, voir MOLENDIJK 1990, 255) et pourrait être substitué par un Plus-que-parfait « [...] à l'endroit même (1) où Charles Martel (2) *avait arrêté* les Arabes ». Remarquons qu'en l'absence de tout ancrage temporel absolu dicté par des patronymes ou des événements historiques connus, le Passé simple retrouverait sa valeur typique. En effet, en [405], contrairement à [403], E₁-E₂ serait vraisemblablement envisagé comme une consécution :

[405] En 1982, Léo (1) s'installa dans la ville même où sa sœur (2) se fit embaucher comme sage-femme. Il y (3) rencontra sa future épouse.

Le discours rapporté indirect peut le cas échéant donner lieu à cette utilisation « déictique » (MOLENDIJK 1990, 250-251) du Passé simple. Ainsi en [406] pour des raisons liées à nos connaissances du monde, E₂ et E₃ se conçoivent nécessairement comme antérieurs à E₁ et inviteraient plus naturellement le Plus-que-parfait (signalé entre crochets) :

[406] Les Grecs (1) disaient que l'univers (2) **naquit** [⇒ était né] d'un œuf pondu par la Nuit aux ailes noires ; et Minerve (3) **sortit** [⇒ était sortie] tout armée du crâne de Jupiter, à la façon d'un poulet qui crèverait à coups de bec la coquille d'un œuf trop avancé.

SCHWOB (1892/2002), *Œuvres*, p. 141

De façon plus manifeste encore, les connecteurs temporels peuvent également entraîner des comportements susceptibles d'entraver la progression associée au Passé simple. Envisageons-en quelques cas.

5.3.7 LE PASSÉ SIMPLE ET LES CONNECTEURS TEMPORELS

5.3.7.1 *Quand, lorsque, dès que, etc.*

Par *connecteurs temporels* nous entendrons ici aussi bien les expressions telles que *hier, aujourd'hui, maintenant, le 15 mars, la nuit, etc.* que les connecteurs grammaticaux tels que *ensuite, avant, après, lorsque, quand, dès, etc.*⁹⁷.

Ce type de connecteur joue un rôle fondamental dans l'interprétation temporelle des énoncés. En témoignent les exemples suivants, où, en dépit de l'ordre des propositions, E₂ précède E₁ :

[407] Il (1) cria d'entrer à nouveau lorsqu'on (2) revint frapper contre sa porte.
(ECHENOZ (1987), *L'équipée malaise*, cité par BRES 2003, 107)

[408] Elle (1) cessa tout à coup, quand M. et Mme Oudry, deux voisins, (2) se présentèrent.
(FLAUBERT (1869), *L'Éducation sentimentale*, cité par VETTERS 2003, 120)

La suppression de *quand* ou de *lorsque* rétablirait l'ordonnancement E₁-E₂, en modifiant le sens :

[407]' Il (1) cria d'entrer à nouveau. On (2) revint frapper contre sa porte.
[408]' Elle (1) cessa tout à coup. M. et Mme Oudry, deux voisins, (2) se présentèrent.

⁹⁷ Cette dénomination reste volontairement floue. Une catégorisation rigoureuse demanderait un développement complexe. Il s'avère parfois difficile de dissocier les dimensions temporelle et logique d'un connecteur (par exemple *or, cependant, etc.*) (à cet égard, voir les remarques de L. DE SAUSSURE 2003, 194s).

Comme l'illustre la comparaison de [407], [408] avec [407]', [408]', en la présence de connecteurs temporels, le Passé simple ne parvient pas à imposer une interprétation consécutive des événements. Ici aussi, semble poindre une hiérarchisation. Dans l'algorithme de « procédure générale d'interprétation temporelle », L. DE SAUSSURE relève effectivement :

Si le système a détecté un connecteur temporel, il appelle la procédure spécialisée du connecteur et en extrait l'instruction directionnelle.

[...]

En cas de conflit, s'il y a un connecteur, son instruction directionnelle [...] l'emporte et le système conclut à un ordre temporel [lui] correspondant.

(SAUSSURE (DE), L. 2003, 278)

Toutefois, si certains connecteurs s'avèrent d'un traitement assez simple (par exemple : *ensuite, puis, avant, après, etc.*), comme le concède L. DE SAUSSURE (2003, 215), les instructions relatives à *quand* ou *lorsque* (entre autres) se révèlent souvent difficiles à définir avec précision.

Attardons-nous quelque peu sur *quand*. GARCÍA-FERNÁNDEZ (2000, 256-257) considère *cuando* – équivalent proche de *quand* – comme connecteur de simultanéité susceptible de donner lieu à une lecture consécutive avec l'aspect aoristique. Ainsi, [409] s'interpréterait naturellement comme la succession de E₁ et de E₂, éventuellement neutralisable comme en [410], où la spécification par *exactement* implique alors la simultanéité⁹⁸. L'exemple [411] s'avère quant à lui temporellement indécidable :

[409] Jean (1) partit quand Marie (2) arriva.

[410] Jean (1) partit exactement quand Marie (2) arriva.

[411] Jean (1) écrivit sa lettre quand Marie (2) écrivit la sienne.

(nous traduisons les exemples de GARCÍA FERNÁNDEZ 2000, 257)

L'utilisation de *quand* rend en général non-pertinent l'ordre d'apparition des propositions, normalement déterminant dans les récits dépourvus d'une telle conjonction. Aussi, (1) « Elle aperçut sa maison. Un engourdissement la saisit. » et (2) « Un engourdissement la saisit. Elle aperçut sa maison. » relatent-ils deux histoires différentes contrairement à [412] et [413] qui, tous deux, transcrivent le même récit, en l'occurrence le premier⁹⁹ :

[412] Quand elle aperçut sa maison, un engourdissement la saisit.

FLAUBERT (1862), *Madame Bovary*, 3-VII, p. 362

⁹⁸ Pragmatiquement, plus les procès sont courts, plus la probabilité d'une simultanéité est faible. Aussi, paraît-il naturel que l'évocation de deux réalisations instantanées renvoie à une consécution.

⁹⁹ La transcription du second paraît pragmatiquement plus difficile à accepter : « Quand un engourdissement la saisit, elle aperçut sa maison » « Elle aperçut sa maison quand un engourdissement la saisit ».

[413] Un engourdissement la saisit quand elle aperçut sa maison.

Si par nature les réalisations instantanées sont propices à la consécution, d'autres modes de procès peuvent donner lieu à une simultanété (voir également LEEMAN 2003, 24) :

[414] Cécile fut pensionnaire à Paris quand sa mère séjourna à l'étranger.

ou encore :

[415] Quand sa mère séjourna à l'étranger, Cécile fut pensionnaire à Paris.

En [416], à l'instar des circonstants temporels exprimant la ponctualité (☞ page 209s), *quand* facilite l'effet inchoatif du Passé simple de (1) sans toutefois permettre de trancher définitivement entre la consécution ou la simultanété de E_1 et E_2 :

[416] Quand il (1) eut la plume entre les doigts, il ne (2) sut rien trouver, si bien que, s'appuyant sur les deux coudes, il se mit à réfléchir.

FLAUBERT (1862), *Madame Bovary*, 2-XIII, p. 232

En effet, le procès exprimé par la lexis <il/avoir la plume entre les doigts> s'étend vraisemblablement jusqu'à E_2 , même si l'on considère que l'interprétation inchoative équivaut à une réalisation instantanée paraphrasable par « quand il se saisit de la plume ». Là aussi, l'inversion de l'ordre des propositions demeure possible sans altération de sens :

[417] Il ne sut rien trouver quand il eut la plume entre les doigts, si bien que, s'appuyant sur les deux coudes, il se mit à réfléchir.

Même avec un accomplissement (« raconter une anecdote »), la consécution peut ne pas être stricte, sans pour autant suspendre la progression de l'histoire :

[418] Quand Charles lui (1) raconta, le soir, cette anecdote, Emma (2) s'emporta bien haut contre le confrère.

FLAUBERT (1862), *Madame Bovary*, 1-IX, p. 67

Lors du processus d'interprétation, peu pertinent s'avère en définitive de savoir si la succession est stricte (sans aucun recouvrement de E_1 et E_2) : « Charles raconta l'anecdote, puis Emma s'emporta », ou chevauchante : « Avant même que Charles eût fini de raconter l'anecdote, Emma s'emporta. »

À l'image des comportements déjà relevés plus haut (page 212s), certains des procès évoqués au Passé simple peuvent faire l'objet d'une *élaboration* ou *explication* interdisant ainsi toute interprétation en termes de consécution ou de simultanété (voir également GARCÍA FERNÁNDEZ 2000, 265). Dans l'exemple suivant, E_1 et E_2 renvoient au même évènement :

[419] Léo (1) mentit quand il (2) affirma qu'il était docteur.

En [420], la suite – ordonnée – E₂, E₃ et E₄ constitue l'*élaboration* de E₁ :

[420] Quand elle (1) confectionna sa première écharpe, elle (2) choisit elle-même la laine, la (3) tricota en point de crochet et (4) cousit une clochette fluorescente à chaque extrémité.

Selon les interprétations, les divers usages de *quand* (ou *lorsque*) examinés ici offrent des affinités évidentes avec d'autres connecteurs temporels tels que *dès que*, *(aus)sitôt que*, *au moment où*, *tout le temps que*, *(ce)pendant que*, *alors que*, *tandis que*, etc. (voir également LEEMAN 2003, 23-24).

[421] *Dès que/(aus)sitôt que* Marie arriva, Jean partit (consécution)

[422] Jean sortit *au moment où* Marie entra. (simultanéité)

[423] Cécile fut pensionnaire à Paris *tout le temps que/pendant que/tandis que/alors que* sa mère séjourna à l'étranger. (simultanéité)

Dans le cas où le Passé simple concrétise une succession ([421]), en raison de la mobilité des circonstancielle temporelles, l'ordre d'apparition des propositions peut ne pas être conforme à celui des évènements, et donner lieu à une lecture régressive E₂-E₁, sans pour autant modifier l'histoire :

[421]' Jean (1) partit *dès que/(aus)sitôt que* (2) Marie arriva.

Comme le montre cet examen, les connecteurs envisagés ici autorisant la mobilité de la circonstancielle temporelle, l'ordre d'apparition des propositions au Passé simple n'est plus pertinent dans la chronologie des évènements.

Si certains connecteurs ne font que modifier ou encore neutraliser la perception de consécution des évènements relatés au Passé simple, d'autres s'avèrent quant à eux incompatibles avec ce tiroir verbal.

5.3.7.2 Le Passé simple et les connecteurs temporels : incompatibilités

5.3.7.2.1 Le Passé simple avec *depuis*

Considérer que le Passé simple présente le procès dans sa globalité, explique notamment son incompatibilité avec *depuis + indication ponctuelle* ou *depuis + durée quantifiée*, qui « suppose au contraire que le phénomène soit évalué dans sa durée à partir d'une saisie à un moment donné de son accomplissement » (LEEMAN 2003, 25) (voir également GARCÍA FERNÁNDEZ 2000, 102). En témoignent les exemples suivants :

[424] *Ève lut depuis midi. (ponctuel)

[425] *Ève lut depuis trois heures et quart. (durée quantifiée)

Cette impossibilité disparaît si la clôture du procès est rendue explicite grâce à l'adjonction de *jusqu'à* :

[426] Il dort depuis le crépuscule jusqu'à l'aube. (LEEMAN 2003, 25)

5.3.7.2.2 Le Passé simple avec *déjà*

À la suite de Hoepelman & Rohrer¹⁰⁰, d'un point de vue temporel, VETTERS (1996, 124) différencie deux types de *déjà* : l'un *duratif* qui « indique qu'un événement ou une situation a commencé plus tôt que prévu », l'autre *itératif/ponctuel*, « équivalent à *déjà une fois*. ». Le premier serait donc « incompatible avec le Passé simple : Quand Pierre entra, Marie dort déjà » (VETTERS 1996, 124). En l'illustrant d'un exemple de Montherlant emprunté à Hoepelman & Rohrer, VETTERS (1996, 124) déclare sans autre explication : « *déjà₂* est compatible avec le Passé simple ». Examinons la question de plus près et essayons d'expliquer l'origine de l'incompatibilité suivante :

[427] *(1) Quand le professeur arriva, (2) l'élève travailla déjà.

La suppression de *déjà* rendrait l'énoncé possible tout en conférant un effet inchoatif au Passé simple de (2). La périphrase inchoative semble ici confirmer cette incompatibilité : « *Quand le professeur arriva, l'élève se mit déjà à travailler ». *Déjà* requerrait en effet un procès en cours susceptible de se poursuivre ; condition que le Passé simple ne peut autoriser, comme le montre clairement l'impossibilité de compléter (1) par (2) : « Il (1) écrivit sa thèse en été et la (2) *termina en automne ». L'incompatibilité de *déjà* avec le Passé simple n'est pourtant pas absolue comme l'illustre [428] :

[428] J'étais encore dans ma tendre enfance, et aux bras de ma nourrice,
quand ma nature cruelle et farouche montra déjà sa barbarie.
CAMUS (1953), *La dévotion à la croix* (cité dans le TLF à l'entrée *déjà*)

Avant de revenir sur [428], poursuivons l'analyse avec l'exemple suivant, où *jouer le concerto n°2 de Chopin* représente un accomplissement :

[429] À dix ans, Lipatti joua déjà le concerto n°2 de Chopin.

En quoi [429] diffère-t-il de [430] dans son acceptabilité ?

[430] *Quand elle arriva, Lipatti joua déjà le concerto n°2 de Chopin.

¹⁰⁰ HOEPELMAN, JAAP & ROHRER, CHRISTIAN (1980), « Déjà » et « encore » et les temps du passé du français, in DAVID, JEAN & MARTIN, ROBERT (Eds), *La notion d'aspect*, Paris, Klincksieck, 119-143.

Tout comme en [427], la première proposition de [430] impose une lecture semelfactive interdisant la résolution de conflit, qui rend [429] acceptable. En effet, en [429] le conflit engendré par la cooccurrence de *déjà* avec le Passé simple débouche sur la création d'une série itérative, dont il devient possible d'envisager le « déjà-survenu » – évoqué en l'occurrence par la proposition au Passé simple – et l'« à-survenir ». En somme, [429] pourrait se paraphraser : « À dix ans Lipatti joua le concerto n°2 de Chopin (=le déjà-survenu) et il le joua à d'autres occasions par la suite (=l'à-survenir) ». La spécification temporelle « À dix ans » renvoie implicitement à l'intervalle englobant : *la vie de Lipatti* et laisse ouverte l'interprétation itérative. En revanche l'expression « À midi », qui évoquerait un intervalle englobant de 24 heures, semble immédiatement moins recevable en raison de la longueur d'un concerto. Dans un contexte particulier et avec un accomplissement beaucoup plus court, cet intervalle de temps semble autoriser l'itération :

[431] À midi, il écrivit déjà un haïku. Le soir, il en avait rédigé quinze.¹⁰¹

En raison de sa nature semelfactive, une proposition au Passé simple introduite par *quand*, à l'instar de [430] (« Quand elle arriva, Lipatti joua déjà... »), condamne toute possibilité d'itération. Cette contrainte semelfactive peut également résulter du sémantisme même de la proposition sur laquelle porte *déjà* :

[432] Alors qu'il n'avait encore que dix ans, Lipatti composa ce prélude.

[433] *Alors qu'il n'avait encore que dix ans, Lipatti composa déjà ce prélude.

En [433], l'accomplissement renvoie nécessairement à un procès unique bloquant par là même toute résolution de conflit sous forme de série itérative (voir également GOSSELIN 1996, 238).

Dans l'exemple [428] de CAMUS : « J'étais encore dans ma tendre enfance, [...] quand ma nature cruelle et farouche montra déjà sa barbarie », l'itération mise en œuvre sous-entend alors qu'à d'autres reprises au cours de sa vie, cet instinct barbare a réapparu.

Mentionnons enfin un autre usage de *déjà*, relevé cette fois-ci par LEEMAN :

[434] 6 juin : l'idée, vingt ans plus tard, qu'eurent les Amerloques de nommer ce jour le jour le plus long ne correspondit pas à la réalité vu que [...] pour les Français, alors, qui apprirent le coup tard dans la matinée et dont le cœur s'arrêta net, il n'y eut jamais de jour plus court. « Ils ont débarqué! » *La nuit tomba déjà*, ce fut le 7, et leur propre histoire fut changée. (nous soulignons)

(BOURGEADE (1968), *La Rose rose*, p. 161, cité par LEEMAN 2003, 30)

¹⁰¹ La manipulation de ces exemples est d'autant plus délicate que le phénomène (*déjà*+Passé simple) s'avère peu courant. On peut supposer que la résolution de conflit étant rarement sollicitée, elle en devient plus difficilement identifiable. Il est donc probable que l'acceptabilité varie selon les individus.

LEEMAN explique :

J'interprèterais *La nuit tomba déjà* comme une sorte de discours rapporté où le temps de la principale (supprimée) se porte sur la subordonnée : *Les gens dirent « La nuit tombe déjà ! »* - ce dont l'adverbe est précisément la trace. C'est un jour court dans la conscience des gens : l'adverbe marque que l'événement est vécu et montré de l'intérieur.

(LEEMAN 2003, 30)

La possibilité d'un discours indirect libre avec le Passé simple apparaît dans le passage suivant de *Madame Bovary*, où « Et il fallut descendre ! il fallut se mettre à table ! » affichent par leur tournure exclamative le point de vue d'Emma¹⁰² (RABATEL 2003, 13 ; TAHARA 2000, 209; 2004, 205). « Et il lui fallut descendre. » aurait constitué une narration neutre à cet égard (NØLKE & OLSEN 2003, 83) :

[435] L'idée qu'elle venait d'échapper à la mort faillit la faire s'évanouir de terreur ; elle ferma les yeux ; puis elle tressaillit au contact d'une main sur sa manche : c'était Félicité.

- Monsieur vous attend, Madame ; la soupe est servie.

Et il fallut descendre ! il fallut se mettre à table !

FLAUBERT (1862), *Madame Bovary*, 2-XIII, p. 238

En somme, l'explication de LEEMAN paraît d'autant plus vraisemblable que l'énoncé : « *La nuit tomba déjà*, ce fut le 7 » se prête difficilement à une interprétation itérative, interdite par la spécification de la date, en l'occurrence : *le 7 juin 1944*. Par ailleurs, la possibilité d'adjoindre *déjà* à l'énoncé d'Emma : « Et il fallut déjà descendre ! » viendrait corroborer cette hypothèse.

Passons maintenant à l'examen de *encore* pour lequel VETTERS (1996, 124-125) voit une forme de symétrie de fonctionnement avec *déjà*.

5.3.7.2.3 Le Passé simple avec *encore*

VETTERS (1996, 124-125) distingue là aussi deux emplois : l'un « duratif », l'autre « itératif/ponctuel », respectivement incompatible et compatible avec le Passé simple. GOSSELIN (1996, 238) relève également « deux valeurs bien distinctes, [...] itérative et [...] durative, [...] identifiables au moyen de paraphrases ; [...] *encore* duratif équivaut à *continuer de Vinf* ou à *être toujours Adj* ; itératif, il est substituable par *à nouveau, une fois de plus* ». GOSSELIN (1996, 238) précise par ailleurs que « l'effet de sens itératif s'impose quand l'aspect est aoristique ». En est-il effectivement toujours ainsi ? Examinons quelques exemples :

¹⁰² La présence du discours indirect libre est d'ailleurs pleinement confirmée quelques lignes plus loin par : « elle était devenue lâche ; elle avait peur de Charles ; *il savait tout, c'était sûr !* » (nous soulignons).

[436] Elle s'évanouit encore. On la porta sur son lit.

FLAUBERT (1862), *Madame Bovary*, 2-XIII, p. 241

Ici, même en l'absence de temps grammatical, la réalisation instantanée *s'évanouir* se révèle incompatible avec une vision durative du procès. S'impose alors l'itération : « Elle s'évanouit de nouveau ». L'accomplissement en [437] semble lui aussi se prêter à l'interprétation itérative (« il relut derechef ») :

[437] Il bondit au secrétaire, brisa le cachet et lut tout haut : *Qu'on n'accuse personne...* Il s'arrêta, se passa la main sur les yeux, et relut encore.

FLAUBERT (1862), *Madame Bovary*, 3-VIII, p. 379

S'il semble logique que les procès téliques donnent naturellement lieu à une interprétation itérative (sauf irréversibilité : « *Il se tua encore » « *Il composa encore cette sonate »), moins tranché semble toutefois le cas des activités. Ainsi, ne pourrait-on pas paraphraser l'activité de [438] aussi bien par « Elle continua de parler de sa mère » que par « Elle parla à nouveau de sa mère » ?

[438] Elle lui parla encore de sa mère, du cimetière, et même lui montra dans le jardin la plate-bande dont elle cueillait les fleurs, tous les premiers vendredis de chaque mois, pour les aller mettre sur sa tombe.

FLAUBERT (1862), *Madame Bovary*, 1-III, p. 26

L'exemple [439] paraît encore plus problématique si l'on envisage la durativité et l'itérativité de façon binaire :

[439] Enfin, n'y pouvant plus tenir, et imaginant qu'elle était partie pour Rouen, il alla sur la grande route, fit une demi-lieue, ne rencontra personne, *attendit encore* et s'en revint. (nous soulignons)

FLAUBERT (1862), *Madame Bovary*, 3-VIII, p. 376

L'application des paraphrases proposées par GOSSELIN (1996, 238) donne a priori un résultat plus satisfaisant pour l'interprétation *durative* : « il continua d'attendre » que l'*itérative* : « il attendit à nouveau »/« il attendit une fois de plus ». Les traductions [440] à [442], qui recourent toutes à un verbe équivalant à *attendre*, oscillent entre ces deux possibilités. L'espagnole opte pour le *duratif* en explicitant une durée (*un rato* : un moment), l'anglaise pour l'*itératif* (*again*) et l'allemande fusionne en quelque sorte les deux (*noch* : encore ; *eine Weile* : un moment) :

[440] Espagnol : « *aguardó un rato* » ⇒ *duratif*

Por fin, no pudiendo aguantar más, a imaginando que ella había salido para Rouen, fue por la carretera principal, anduvo media legua, no encontró a nadie, *aguardó un rato* y regresó. (nous soulignons)

(traducteur non mentionné)

[441] **Anglais** : « *again waited* » ⇒ itératif

At last, unable to bear it any longer, and fancying she had gone to Rouen, he set out along the highroad, walked a mile, met no one, *again waited*, and returned home. (nous soulignons)

(traduction de MARX-AVELING Eleanor)

[442] **Allemand**: « *wartete noch eine Weile* » ⇒ itératif +duratif

Endlich hielt er's nicht mehr aus, und da er vermutete, sie sei nach Rouen gefahren, ging er ihr auf der Landstraße eine halbe Wegstunde weit entgegen. Niemand kam. Er *wartete noch eine Weile* und kehrte dann zurück. (nous soulignons)

(traduction de SCHURIG Arthur)

Le résultat de cet examen semble aller à l'encontre des constats de VETTERS quant au comportement d'un *encore*, duratif qui serait incompatible avec le Passé simple. L'exemple, sur lequel se base le linguiste pour tirer cette conclusion s'avère de surcroît problématique :

[443] *Quand Marie téléphona, Jean dort encore. (VETTERS 1996, 125)

En effet, même dépourvu d'adverbe, [443] reste inacceptable. La reformulation lexicale de l'effet inchoatif améliore quelque peu l'énoncé, sans pour autant lui conférer une grande vraisemblance : « ?Quand Marie téléphona, Jean s'endormit encore ». En somme, l'inacceptabilité de [443] ne résulte pas de l'adjonction de l'adverbe. Il paraît dès lors difficile de réfuter, sur cette seule base, l'incompatibilité du Passé simple avec le caractère *duratif*¹⁰³ de *encore*, repéré quant à lui dans son usage avec l'Imparfait : « [...] Jean dormait encore » (voir VETTERS 1996, 125). Comme l'illustrent les exemples ci-dessus, il paraît difficile de dissocier de façon binaire deux types de *encore*, dont l'un, *itératif*, s'accommoderait du Passé simple tandis que l'autre, *duratif*, serait incompatible :

État permanent

[444] *Il fut encore d'origine suisse pendant plusieurs heures.

État contingent

[445] Il fut encore malade pendant plusieurs heures. ⇒ duratif et/ou itératif

↳ Il continua d'être/fut à nouveau malade pendant plusieurs heures

Activité

[446] Il parla encore de Léa pendant plusieurs heures. ⇒ duratif et/ou itératif

↳ Il continua de parler/parla à nouveau de Léa pendant plusieurs heures

Accomplissement

[447] Il écouta encore la sonate pendant plusieurs heures. ⇒ duratif et/ou itératif

↳ Il continua d'écouter/écouta à nouveau la sonate pendant plusieurs heures

¹⁰³ VETTERS (1996, 125) recourt à un autre exemple auquel il nie le caractère duratif (d'où l'astérisque) : « *À quatre heures, le prisonnier parla encore ».

Réalisation instantanée

- [448] Il tomba encore pendant plusieurs heures. ⇨ itératif
 ↳ Il tomba à nouveau à plusieurs reprises pendant plusieurs heures
- [449] Il s'évanouit encore pendant plusieurs heures. ⇨ itératif (et duratif sur l'état résultant)
 ↳ Il s'évanouit à nouveau et il resta évanoui pendant plusieurs heures

Les exemples ci-dessus montrent un comportement du Passé simple apparemment plus souple avec *encore* qu'avec *déjà*.

5.3.8 LE PASSÉ SIMPLE : CONCLUSION

Le Passé simple se caractérise par un fonctionnement relativement homogène. Il se démarque par ailleurs des autres temps grammaticaux par le fait qu'il opère au sein d'un *espace mental autonome* interdisant toute référence déictique explicite, comme l'illustre l'exemple déjà cité de BANFIELD (1982, 150) : « Il *vous parla de façon désagréable (*n'est-ce pas?) ». En raison de cette rupture avec le repérage temporel partagé de la situation élémentaire d'interaction verbale, tout évènement relaté au Passé simple renvoie à un passé « indéfini ». Le déroulement dans le temps de la chaîne sonore (ou scripturale) s'offrant comme seul repérage temporel partagé entre l'encodeur et le décodeur, il fait office d'ancrage chronologique permettant d'établir l'ordonnancement des évènements relatés au Passé simple. S'ensuit par conséquent une propension naturelle du Passé simple à exprimer la progression, c'est-à-dire à construire le premier plan. Comme il ne fait qu'épouser le mécanisme chronologique par défaut fourni par le déroulement de la chaîne sonore, nous l'avons considéré comme le tiroir verbal non-marqué de la narration.

Parmi les divers facteurs susceptibles d'entraver la progression naturellement associée à l'utilisation du Passé simple, on peut citer :

- (A) La progression à thèmes dérivés (☞ page 209)
- (B) L'itération (☞ page 211)
- (C) La multiplicité et les adverbes de fréquence (☞ par ex. page 213)
- (D) La présence d'un évènement encapsulant suivi d'une élaboration ou d'une explication (☞ pages 212 et 217)
- (E) Le sémantisme du verbe (☞ par ex. *accompagner*, page 214)
- (F) La valeur de Plus-que-parfait dans les subordonnées (☞ page 218)
- (G) Les connecteurs temporels *quand*, *lorsque*, etc. (☞ page 220)

Les divers critères sémantiques ou pragmatiques évoqués dans l'analyse de l'opposition des plans entrent également en ligne de compte et viennent renforcer ou infirmer ceux exposés ici.

Synthèse *Le Passé simple*

Le Passé simple opère dans l'*espace mental autonome*. Il indique que :

- Le procès est passé et achevé
- L'ordre des événements de l'histoire épouse l'ordre des propositions du récit

Le Passé simple constitue le tiroir verbal non-marqué de la narration. Il construit le premier plan.

L'aspect aoristique du Passé simple découlerait d'une contrainte narrative : le procès doit avoir existé et être achevé pour être raconté.

Les facteurs importants susceptibles de neutraliser la progression sont :

- Les connecteurs temporels
- L'itération
- La multiplicité (i.e. la pluralité sémantique ou grammaticale)
- Le sémantisme du verbe
- La progression à thèmes dérivés

Examinons maintenant le cas de l'Imparfait dans ces usages essentiellement temporels.

5.4 L'IMPARFAIT

5.4.1 INTRODUCTION

On observe depuis un bon moment un certain piétinement dans la littérature sur l'imparfait.
(BERTHONNEAU & KLEIBER 1998, 6)

Si, comme le déclarent BERTHONNEAU & KLEIBER, la littérature piétine en matière d'Imparfait, ce n'est pas faute de recherches sur ce temps grammatical qui continue de susciter l'intérêt de beaucoup de linguistes. Son analyse se heurte cependant à deux difficultés majeures. La première concerne la plasticité de l'objet, la seconde la façon de l'envisager d'un point de vue théorique. En effet, alors que le Passé simple se révèle relativement homogène dans son utilisation, l'Imparfait s'illustre par de nombreux emplois dont l'identification s'avère d'autant plus délicate que les dénominations diffèrent parfois d'un linguiste à l'autre, et qu'inversement des libellés identiques peuvent renvoyer à des usages distincts (LABEAU 2002b, 157). En se basant sur cinq grammaires différentes (pour publics anglo- ou francophones), LABEAU (2002b, 158-159) recense une vingtaine de catégories (voir également DELBART 2005, 157 ; MONVILLE-BURSTON & BURSTON 2005, 135). La disparité des étiquettes illustre en soi la difficulté de toute entreprise de classification et de théorisation sur les valeurs de l'Imparfait :

L'« imparfait de l'indicatif » se prête à un florilège d'exploitations, que les grammairiens ont étiquetées, non sans ingéniosité emplois duratif [...], itératif [...], onirique [...], narratif, pittoresque ou de rupture [...], d'atténuation, de politesse ou illocutoire [...], d'accentuation ou de concordance [...], hypocoristique, mignard ou convenu [...], ludique ou préludique [...], commercial ou forain [...], anticipatif ou de réalisation dramatique antidatée [...], potentiel ou irréel.

(WILMET 1997, 384)

Comme le signale LABEAU (2002b, 160), à cette liste déjà conséquente, il conviendrait d'ajouter l'usage de l'Imparfait en discours indirect libre. Du point de vue théorique, il est probablement vain d'entreprendre de dresser un panorama représentatif des approches de l'Imparfait. On se contentera de s'inspirer ici des synthèses proposées par LABEAU (2002b) et TAHARA (2004, 98-124) (voir également l'inventaire très concis de TASMOWSKI-DE RYCK 1985). On peut grossièrement distinguer quatre grands courants : textuel, anaphorique, inactuel et aspectuel.

Rappelons que de l'approche textuelle¹⁰⁴, nous avons retenu les notions de *premier plan* (LABOV & WALETZKY 1967 ; COMBETTES 1992), *arrière-plan*, la progression thématique et la transitivité (HOPPER & THOMPSON 1980). Dans cette partie, nous examinerons donc en premier lieu l'approche anaphorique. Ensuite, nous nous attarderons plus longuement sur l'approche inactuelle, qui fait écho à notre définition par la négative des *espaces mentaux alternatifs*. Ainsi proposerons-nous une réinterprétation de l'*inactuel* et entreprendrons-nous l'analyse d'un exemple concret, mettant en œuvre ce que nous avons baptisé l'« effet négatif » de l'Imparfait. Bien que dans notre traitement de l'aspect, nous ayons déjà considéré l'Imparfait comme le tiroir verbal pivot de l'*espace mental alternatif* passé caractérisé par une relation aspectuelle de type *en cours*, nous y reviendrons à la lumière des arguments de MOLENDIJK (1990) contre l'imperfectivité. Comme l'aura mis en évidence notre explication de l'*inactuel*, l'Imparfait s'avèrerait propice à exprimer la simultanéité, dont nous essaierons d'entrevoir les différentes manifestations. Se démarquant justement de ce principe de fonctionnement, l'Imparfait dit « narratif » sera envisagé dans la section suivante en parallèle avec la notion d'itérativité. Nous évoquerons ensuite les comportements temporels différents que peut engendrer l'utilisation de l'Imparfait en discours indirect libre. Enfin nous étudierons l'impact qu'ont sur l'Imparfait les circonstants temporels en fonction de leur positionnement dans la phrase.

Mais, penchons-nous pour l'instant sur l'approche anaphorique.

5.4.2 L'APPROCHE ANAPHORIQUE

L'opposition *déictique/anaphorique* s'inspire du domaine (pro)nominal (à cet égard, voir les réserves de TASMOWSKI-DE RYCK & VETTERS 1996, 125-131 ; VETTERS 1996, 56). Pour les temps grammaticaux, LABEAU synthétise ainsi la problématique :

L'approche anaphorique distingue les temps déictiques qui expriment une relation directe par rapport au moment de l'énonciation (le *moment of speech* [S] de Reichenbach) et les temps anaphoriques qui indiquent une

¹⁰⁴ BERTHONNEAU & KLEIBER (1993, 55 note 1) considèrent que « la piste textuelle qui fait de l'imparfait le temps par excellence de l'arrière-plan semble presque unanimement abandonnée, l'opposition arrière-plan (imparfait)/premier plan (passé simple) étant considérée comme l'effet ou la manifestation d'une opposition supérieure ».

relation temporelle par rapport à une référence temporelle déjà donnée dans le texte.

(LABEAU 2002b, 168)

En somme l'Imparfait ne jouirait d'aucune autonomie référentielle et, à l'image d'une anaphore (pro)nominales, requerrait un antécédent temporel. À propos de l'énoncé « Il neigeait. Paul roulait trop vite » LE GOFFIC (1995, 133) remarque effectivement : « "Où ? Quand ?" : on a besoin de coordonnées (spatiotemporelles) pour pouvoir interpréter, donner une référence au procès ». Si le célèbre énoncé de DUCROT : « Napoléon était un homme de gauche » semble fonctionner de façon autonome, c'est uniquement en vertu du repérage spatiotemporel (*thème* chez DUCROT) déclenché par nos connaissances historiques (DUCROT 1979, 7). En somme, les approches anaphoriques considèrent que :

L'imparfait ne localise pas lui-même la situation qu'il introduit : (i) il ne peut être utilisé s'il ne renvoie pas à une entité temporelle du passé, déjà disponible dans le contexte antérieur ou accessible dans la situation immédiate, (ii) en l'absence d'un tel élément, l'imparfait est jugé ininterprétable.

(BERTHONNEAU & KLEIBER 1993, 57)

L'antécédent pourrait alors être (1) explicite ou (2) implicite (nous suivons ici l'esprit de la synthèse proposée par BERTHONNEAU & KLEIBER 1993, 57-59) :

(1) L'antécédent est explicite (en italique). Il apparaît dans :

■ une proposition (le cas exposé par KAMP & ROHRER 1983, 253) :

[450] *Kathe emmena Jim vers la Manche pour voir une maison pour l'été. Ils roulèrent dans la journée et arrivèrent à la nuit noire. Il pleuvait.*

(ROCHÉ 1953/2006, *Jules et Jim*, p. 217-218)

■ une subordonnée temporelle :

[451] *Un soir Kathe pria Jim d'aller lui chercher un livre à l'auberge. Quand il revint la maison dormait.* (ROCHÉ 1953/2006, 107)

■ un circonstant temporel en position frontale :

[452] *L'année dernière à Paris, il faisait chaud.* (DUCROT 1979, 6)

(1) L'antécédent est implicite (donc inféré à partir de la situation ou du texte) :

■ Situation

[453] *Luc vient de raccrocher le téléphone, Léa lui demande : C'était qui ?*

■ Texte

[454] *Jean se mit en route dans sa nouvelle Mercedes. Il attrapa une contravention. Il roulait trop vite.* (MOLENDIJK cité par BERTHONNEAU & KLEIBER 1993, 58)

Toutefois comme l'objectent BERTHONNEAU & KLEIBER à propos de [454] :

Les passés simples [...] ne peuvent fournir directement l'intervalle temporel du passé nécessaire à l'imparfait qui les suit, – [...] ce n'est ni au moment où il se met en route ni au moment où il attrape une contravention que Jean roule trop vite –, il se trouve néanmoins un intervalle temporel disponible dans le contexte pour saturer l'imparfait, à condition d'envisager les situations et événements implicites qui sont présumés ou impliqués par les procès au passé simple.

(BERTHONNEAU & KLEIBER 1993, 58)

BERTHONNEAU & KLEIBER proposent alors la notion d'*imparfait anaphorique méronomique* :

(i) L'imparfait est un temps anaphorique, parce que son interprétation exige toujours la prise en compte d'une situation temporelle du passé, donc d'un antécédent, explicite ou implicite.

(ii) La relation anaphorique entre la situation antécédent du passé et la situation présentée à l'imparfait est une relation de type partie (imparfait) - tout (antécédent).

(BERTHONNEAU & KLEIBER 1993, 60)

BERTHONNEAU & KLEIBER (1993, 67) précisent que la relation anaphorique mise en place dans le fonctionnement de l'Imparfait ne serait pas *coréférentielle*, mais *associative* du type *tout/partie* comme dans « *Le chat (tout) dort. Son pelage (partie) brille dans le soleil* ». Dans la réalité du fonctionnement des temps grammaticaux, une telle relation s'avère néanmoins difficile à définir. Si le *tout* représente l'antécédent, quel type de relation entretient-il avec la partie ? Sans pour autant souscrire à la thèse méronomique de BERTHONNEAU & KLEIBER, MOLENDIJK (1996, 115) propose : « l'antécédent temporel d'une phrase P est un fait auquel P est relié à l'aide d'un rapport textuel ». MOLENDIJK en fournit quelques exemples (voir également LASCARIDES & ASHER 1993 ; MOLENDIJK & SWART 1999, 80-81) :

Causalité/explication :

Jean alla chez le médecin. Il était malade.

Jean attrapa une contravention. Il brulait les feux rouges.

Manière/précision :

Un homme se promenait dans la rue. Il boitait fortement.

Arrière-plan :

Pierre rentra. Il pleuvait.

Conséquence/résultat (possible, probable):

Il alluma les lampes. La lumière éblouissante donnait à la pièce un air de tristesse.

Incidence :

Pierre se promenait dans la rue. Il trébucha sur une pierre.

(MOLENDIJK 1996, 113-114)

Ces « rapports textuels » pourraient également se concevoir en termes de relations temporelles :

Causalité/explication : antériorité partielle ou complète

Manière/précision :	simultanéité (globale, normalement)
Arrière-plan :	simultanéité globale
Conséquence/résultat :	postériorité
Incidence :	simultanéité partielle

(MOLENDIJK 1996, 114)

Dans le texte original de MOLENDIJK, ces deux listes se terminent par « etc. ». Se pose alors la question (1) de l'exhaustivité (relevée par MOLENDIJK 1996, 114 note 4) (2) de l'identification du type de « rapport textuel » et/ou temporel et enfin (3) de l'interférence réciproque de ces divers facteurs. À ces divers aspects se greffe – entre autres – la prise en compte des modes de procès (indirectement évoquée par BERTHONNEAU & KLEIBER 1998, 55). On remarquera par exemple que l'expression de la causalité à l'Imparfait n'est pas compatible avec une réalisation instantanée comme en [458], où un Plus-que-parfait serait nécessaire :

Causalité et modes de procès

État

[455] La police l'arrêta. Il avait une vignette périmée.

Activité

[456] La police l'arrêta. Il parlait au téléphone.

Accomplissement

[457] La police l'arrêta. Il changeait sa roue sur la bande d'arrêt d'urgence.

Réalisation instantanée

[458] La police l'arrêta. *Il renversait un piéton.

Ce genre de difficultés conduit GOSSELIN (1996, 115) à douter de la faisabilité de l'entreprise consistant à établir des règles susceptibles de prédire les relations temporelles dans les textes. En effet, un résultat probant ne pourrait être obtenu qu'au fruit d'une identification idéalement exhaustive des rapports textuels possibles, suivie d'un examen de leurs interactions en fonction des modes de procès, temps grammaticaux, structures syntaxiques, etc. à la manière des exemples [455] à [458] ci-dessus.

Il nous semble que la recherche de l'antécédent sur laquelle l'approche anaphorique met l'accent découle du fonctionnement même des espaces mentaux. En effet, comme l'Imparfait constitue le tiroir verbal pivot de l'*espace mental alternatif* passé, le rapport qu'il entretient avec l'*espace mental de base* se définit par la négative. Dès lors, tandis que « il pleut », « il vient de pleuvoir » et « il va pleuvoir » sont immédiatement repérables par rapport au *ici/maintenant* constitutif de l'*espace mental de base*, dans le cas de « Il pleuvait », le repérage spatiotemporel sous-entendu s'effectuant par la négative, un « antécédent » permettant de localiser le procès décrit s'avère nécessaire. Toutefois ce mécanisme de base de l'Imparfait ne constitue que le versant « relation temporelle » auquel s'ajoutera celui de la « relation aspectuelle », susceptible de donner lieu à divers types de « rapports textuels » (MOLENDIJK 1996, 113-114). Envisagée selon cette perspective l'approche anaphorique

présente des similitudes avec l'approche inactuelle, que nous allons maintenant examiner.

5.4.3 L'APPROCHE INACTUELLE

Rien d'étonnant à ce que la diversité des emplois de l'Imparfait conduise certains linguistes à douter de sa valeur temporelle. TOURATIER (1996, 107-108) considère par exemple que « l'unité morphologique d'Imparfait [...] doit être associée à un signifié non proprement temporel comme "non-actuel" plutôt qu'au signifié "passé" ». Perspective que rejoint en partie LE GOFFIC (1995, 144) pour qui « l'imparfait est le temps de l'actualité transposée dans un monde hors d'atteinte, temps de l'inaccessible et non du passé en tant que tel ». COSERIU (1980, 19) observe également que « dans le système verbal des langues romanes, [...] l'imparfait n'est pas à proprement parler un temps du passé mais uniquement le centre (et le terme neutre) du plan inactuel et [...] s'oppose tout d'abord à l'ensemble du plan actuel, dont le centre est le présent ». Dans la première moitié du siècle dernier, DAMOURETTE & PICHON proposaient déjà de s'affranchir de la notion de temporalité en opposant – selon leur terminologie – le *noncal* (du latin *nunc* : *maintenant*) exprimé par le Présent (le « savez¹⁰⁵ »), au *toncal* (de *tunc* : *alors*) exprimé par l'Imparfait (le « saviez ») :

Notre langue conçoit que les phénomènes, avec leur durée propre, avec leur caractère de procès de déroulement, c'est-à-dire avec ce que nous appelons leur caractère actuel, peuvent être conçus : soit en synchronie et en coréalité avec le moi-ici-maintenant, ce qui constitue le centre actuel de l'actualité noncale, exprimé par le savez [=Présent] ; soit en dehors de cette synchronie et de cette coréalité, ce qui constitue le centre actuel de l'actualité toncale, exprimé par le saviez [=Imparfait]. Il n'y a donc qu'une seule ère noncale, celle dont l'origine est le moi-ici-maintenant, mais une infinité d'ères toncales possibles.

(DAMOURETTE & PICHON 1936, 246 § 1749)

En dépit d'une ressemblance manifeste entre notre *espace mental de base* et l'« ère noncale » de DAMOURETTE & PICHON, notre définition se démarque de celle de DAMOURETTE & PICHON en ce qu'elle fait explicitement référence à un *ici/maintenant partagé*. De plus, contrairement à notre approche, DAMOURETTE & PICHON ne définissent pas l'« ère toncale » par la négative : elle se situe « en dehors de cette synchronie et de cette coréalité ». Comme nous l'avons déjà évoqué à propos de l'énoncé « Il portait la barbe » (i.e. « maintenant, il ne porte pas la barbe »), le choix d'une définition *par la négative* s'avère significatif (nous allons développer plus loin).

Mais revenons à l'approche inactuelle telle que l'appréhende TOURATIER dans la lignée indirecte de DAMOURETTE & PICHON. Partant du constat que

¹⁰⁵ Pour désigner les « tiroirs », DAMOURETTE & PICHON recourent, entre autres, à la conjugaison du verbe *savoir* à la 2^e personne du pluriel (voir SAUSSURE, L. (DE) & STHIOUL (1998) qui proposent une présentation succincte de l'œuvre de DAMOURETTE & PICHON).

les grammaires traditionnelles caractérisent souvent l'Imparfait comme tiroir verbal du passé, TOURATIER (1998, 21) objecte que l'Imparfait peut parfaitement « concerner des procès actuels ou des procès à venir, et se combiner [...] avec des expressions temporelles signifiant le moment actuel ou un moment futur ». L'auteur refuse de recourir à une valeur modale d'« irréel » pour justifier des énoncés tels que « Si tu venais demain me rendre visite, je serais bien content » (TOURATIER 1998, 21). Dans le but de fournir une explication couvrant tous les emplois de l'Imparfait, TOURATIER (1998, 22) propose d'envisager la « non-actualité » sous deux aspects : *temporel* et *notionnel* (ou *non-temporel*). Dès lors :

Pris dans un sens temporel, le signifié « non-actuel » désigne ce qui n'est pas actuel au point de vue du temps, et prend ainsi le sens de « passé ». Mais pris dans un sens non-temporel, il signifie alors simplement « contraire à la réalité, non-réel », sans que ladite réalité soit pour autant située dans le temps. [...] Le prétendu sens modal de l'imparfait [...] est simplement la réalisation non-temporelle du signifié « non-actuel », le sens temporel n'étant lui que la réalisation temporelle du même signifié.

(TOURATIER 1998, 24)

LABEAU (2002b, 166) observe que « l'approche inactuelle n'explique pas pourquoi l'IMP ne peut référer à lui seul à un futur ». GOSSELIN (2005, 160) signale également que « rien ne paraît opposer, à ce niveau de description, l'imparfait au futur simple ou au subjonctif (qui expriment tout autant le "non-actuel") ». En effet, pour reprendre l'exemple de GOSSELIN, si « Mardi, il pleuvait » situe l'évènement dans le passé alors que par nature *mardi* renvoie aussi bien à un passé qu'à un futur, « c'est bien l'imparfait qui marque la valeur temporelle de passé, le circonstanciel étant neutre de ce point de vue » (GOSSELIN 2005, 161)¹⁰⁶. Remarquons cependant que l'énoncé « Mardi, il pleuvait » ne peut évoquer un évènement futur essentiellement en raison de l'impossibilité de planifier un tel phénomène atmosphérique. La substitution par un autre verbe rendrait incertaine l'interprétation *temporelle*. Ainsi « Mardi, il courait » peut renvoyer au mardi de la semaine précédente ou suivante (auquel cas l'énoncé signifie : « il aurait couru ») et ce, en dépit de l'utilisation de l'Imparfait. Bien qu'elles véhiculent des informations différentes, il resterait à expliquer pourquoi, en l'absence de toute autre marque linguistique, l'Imparfait – en tant que tiroir du passé – autorise ces deux interprétations.

Considérant le *non-actuel* comme « contraire à la réalité » (TOURATIER 1998, 24), l'approche de TOURATIER permet de répondre à cette question. En effet, dans « Mardi (prochain), il courait » l'Imparfait signifierait « que le

¹⁰⁶ TOURATIER (1996, 229 & 232) précise toutefois que non-actuel renvoie au « "non-présent" ou "passé" ». En somme, si dans ce système, le non-actuel s'assimile au passé, l'actuel au présent et le projeté au futur, alors d'un point de vue temporel, l'Imparfait ne renvoie qu'au passé, et les objections de LABEAU (2002b, 166) et de GOSSELIN (2005, 160-161) deviennent infondées. GOSSELIN (2005, 160 & 161, note 5 & 6) justifie sa critique développée ailleurs (2005, 82-83) à l'encontre des positions de TOURATIER et de LE GOFFIC.

procès auquel il est appliqué ne relève pas du monde réel. C'est alors le contexte de l'énoncé qui permet de savoir si c'est du monde réel présent, passé ou futur que ce procès est exclu » (TOURATIER 1996, 136). LE GOFFIC (1995, 138) rejoint cette conception et considère que « tous les emplois de l'imparfait, temporels ou non, ont en commun une caractéristique, qui est de renvoyer à des mondes en un certain sens inaccessibles pour le moi, ici, maintenant de l'énonciateur ». Toutefois, JOLY (1996, 192) remarque avec raison : « Dire [...] que l'imparfait exprime l'inaccessible, ce n'est pas identifier l'"unité du tiroir", c'est au mieux, dire ce que l'on peut *faire* avec ce temps, non ce *pourquoi on peut le faire* ». Resurgit donc l'interrogation de départ, à savoir : *pourquoi* l'Imparfait serait-il lié à l'expression de l'inactualité ? C'est à cette question que nous allons essayer de répondre dans le prolongement de l'approche inactuelle.

5.4.3.1 L'Imparfait ou l'expression d'une désactualisation

L'espace mental de base sert de cadre spatiotemporel à l'expression de l'actuel. Pris à la lettre, l'*in-actuel* sous-entend quant à lui un fonctionnement *par la négative* à partir de l'*actuel*, incontournable. Il y a plus de 1600 ans, AUGUSTIN relevait déjà ce caractère inéluctable du présent (nous soulignons en gras) :

Si l'avenir et le passé existent, je veux savoir où ils sont. Si cela m'est encore impossible, je sais du moins que, où qu'ils soient, ils n'y sont ni avenir, ni passé, mais présent. Car si le futur y est comme futur, il n'y est pas encore ; si le passé y est comme passé, il n'y est donc plus. **Où donc qu'ils soient, quels qu'ils soient, ils ne sont qu'en tant que présent.**

(AUGUSTIN 397-401/1954, 312 (Livre XI-xvii))

Ainsi, dans le présent défini par l'espace mental de base, s'opposent le « temps de l'imaginaire » (futur) et le « temps de la mémoire » (passé), incarnant tous deux une *absence* (JOLY 1994b, 57). La première projetée, la seconde re-présentée dans la mesure où elle convoque des états de conscience qui, à un moment antérieur, ont eux aussi, été *présents*. Restreints à l'expérience, l'*actuel* et l'*inactuel*¹⁰⁷ ne concernent que le présent et le passé. Par nature, un événement futur n'est pas inscrit dans l'espace-temps :

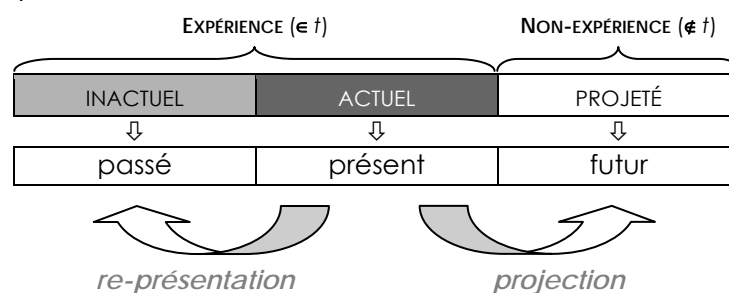


Figure 61 – Actuel, inactuel et projeté

¹⁰⁷ L'*actuel* construit l'espace mental de base (par défaut), l'*inactuel* l'espace mental alternatif passé (introduit).

D'un point de vue spatiotemporel, la lexis est soit propre à décrire une réalité¹⁰⁸ envisagée dans l'espace mental considéré (signalé par 1), soit impropre (0). Au sein de l'expérience, il existerait alors quatre possibilités élémentaires :

	INACTUEL (introduit)	ACTUEL (par défaut)
(I)	0	0
(II)	0	1
(III)	1	1
(IV)	1	0

Tableau 23 – Validité et temps grammatical dans l'expérience

Préoccupons-nous des configurations susceptibles de traduire une réalité où apparaît au moins un 1. Dans une perspective temporelle, d'un point de vue linguistique, pour une lexis telle que : <Pierre/aimer Marie>, (II) et (III) requerraient un Présent : « Pierre aime Marie ». Mais intéressons-nous plus particulièrement à la configuration (IV). Comme le remarque WILMET (1997, 387) : « Spontanément, sauf rectification expresse (p. ex. Pierre AIMAIT Marie et l'aime toujours), les francophones versent le passé 2 au révolu (p. ex. Pierre ÉTAIT un homme de gauche ne serait pertinent qu'en cas de virage politique ou de décès de Pierre) ». En somme, asserter « Pierre aimait Marie » pose <Pierre/aimer Marie> comme propre à décrire une représentation de la réalité de l'inactuel et impropre (0) à cette même finalité dans l'actuel, sauf « rectification expresse » au Présent, qui équivaldrait alors à la configuration (III). S'impose toutefois la distinction fondamentale suivante, que relève LE GUERN, et que nous avons déjà mentionnée :

La proposition « il portait une barbe » n'a pas la même signification selon qu'elle est insérée dans un contexte en discours ou dans un contexte en récit. Certes, dans les deux cas, on présente comme vraie la proposition que le personnage désigné par « il » portait la barbe à un moment donné du passé. Mais, si l'on est dans le discours, l'emploi de l'imparfait implique – à moins que le contraire ne soit très explicitement précisé – que « il » ne porte plus la barbe au moment où se fait l'énonciation, alors que, dans le récit, il n'existe aucune implication de ce genre.

(LE GUERN & RÉMI-GUIRAUD 1986, 27)

Essayons donc d'expliquer l'origine de cette différence de comportement de l'Imparfait. Considérons l'extrait suivant en focalisant notre attention sur l'Imparfait du dialogue signalé par des italiques, présents dans le texte original, où ils marquent vraisemblablement un contour intonatif spécifique :

¹⁰⁸ Nous employons « réalité » par commodité, il s'agit d'une *représentation* de la réalité.

- [459] Je finissais mon second verre d'absinthe, elle se levait, marchait sans bruit vers l'angle de la pièce où se trouvait la photo, maintenant elle s'arrêtait devant l'image du garçon. J'avais reposé mon verre sur le plateau, et je me tenais immobile derrière elle. Je la tenais aux épaules.
 - Anne-Marie, qui est-ce ?
 - C'était ton fils, articula-t-elle d'une voix blanche.

CHESSEX (1987), *Jonas*, p. 101

Afin de mieux comprendre cet échange, précisons que Jonas vient de retrouver son ancienne compagne Anne-Marie après trente ans de séparation. Au moment de leur rupture, Anne-Marie n'avait pas avoué à Jonas qu'elle était enceinte de lui. Aussi ignore-t-il tout de l'existence de cet adolescent, leur fils. Se pose ici la question de savoir comment Jonas interprète l'Imparfait utilisé par Anne-Marie. Nous l'apprenons quelques pages plus loin dans un des nombreux soliloques de Jonas (les italiques sont toujours ceux de l'auteur) :

[...] et les mots nettement détachés : « C'était ton fils » ne cessaient de me hanter dans la clarté de cette heure et de ma mémoire. Mon fils. Mais quoi, mon fils ? Un fils d'elle. D'Anne-Marie. [...]
 Tu es folle d'avoir vécu seule toutes ces années sans me dire ce secret. Quel était cet enfant, Anne-Marie ? Quel était son nom ? Comment a-t-il vécu, t'aimait-il, te protégeait-il ? De quoi est-il mort ?

CHESSEX (1987), *Jonas*, p. 104 & 105

Plus tard, Anne-Marie révélera à Jonas (p. 147) que leur fils est effectivement mort. Essayons donc de comprendre le processus ayant conduit Jonas à cette conclusion dès l'articulation de l'énoncé « C'était ton fils ». Dans le roman de CHESSEX, le dialogue (« qui est-ce ? »/« C'était ton fils ») figure une situation élémentaire d'interaction verbale : Anne-Marie et Jonas partagent un même *ici/maintenant*, caractéristique de l'espace mental de base. Dès lors, en l'absence d'introducteur d'espace mental alternatif, se produit un télescopage entre l'*actuel* signifié par le Présent de la question et l'*inactuel* de la réponse à l'Imparfait. Ce dernier permettrait à Anne-Marie de signaler que la lexis <Ce/être ton fils> n'est pas propre à rendre compte de la réalité dans l'*actuel*, mais l'est dans l'*inactuel* :

INACTUEL (passé)	ACTUEL (présent)
propre (1)	impropre (0)

Tableau 24 – L'Imparfait avec télescopage inactuel/actuel

Le contenu propositionnel ne sied à la description de la réalité dans l'*actuel*, qu'à partir du moment où sont vérifiées les trois conditions suivantes :

- (i) Il existe un enfant : Étienne
- (ii) Il existe un homme : Jonas

(iii) Jonas est le père d'Étienne

(ii) et (iii) étant avérées au moment de l'énonciation, seule (i) s'offre comme irrecevable. Aussi Jonas en déduit-il que son fils Étienne est mort. Imaginons maintenant le même énoncé articulé dans une situation différente :

[460] (Anne-Marie vient de raccrocher le téléphone)
Anne-Marie (à Jonas) : C'était ton fils !

Dans [460], même en l'absence d'introducteur linguistique, la conversation téléphonique d'Anne-Marie constitue l'espace *mental alternatif* passé incarnant l'*inactuel*. Ici, aucun télescopage n'a lieu entre l'*actuel* et l'*inactuel*. La lexis s'avère propre à décrire la réalité de l'*inactuel* sans que soit envisagée son adéquation à l'*actuel* (figuré par l'estompage dans le tableau ci-dessous).

INACTUEL (passé)	ACTUEL (présent)
propre	impropre

Tableau 25 – L'Imparfait sans télescopage *inactuel/actuel*

Un processus similaire est à l'œuvre dans la narration (le « récit historique » de BENVENISTE 1966, 237-250) au sein d'un espace *mental autonome*, qui anéantit toute possibilité d'opposition *inactuel/actuel* (et rend par conséquent inenvisageable un quelconque télescopage). Ainsi, dans la reformulation suivante : « Un adolescent arriva en courant dans le salon. C'était le fils de Jonas », la proposition à l'Imparfait ne débouchera jamais sur l'effet de sens observé en [459] (page 239). S'expliquent ainsi les différences d'interprétation relevées par LE GUERN (1986, 27) à propos de l'énoncé « Il portait la barbe ».

En somme, en situation élémentaire d'interaction verbale, l'Imparfait renverrait bien à l'*inactuel*. Un tel fonctionnement ne transparait clairement qu'en cas de télescopage *inactuel/actuel*, où l'Imparfait transforme le caractère impropre de la lexis dans l'*actuel* en « effet négatif »¹⁰⁹. Donnons-en quelques exemples (imaginés) avec divers modes de procès : (1) état, (2) activité et (3) accomplissement¹¹⁰.

INTERROGATION (OU ASSERTION)	RÉPONSE AVEC ACCENT SUR L'IMPARFAIT
(1) Léo est malade (?)	⇒ Léo <i>était</i> malade.
(2) Léo lit (?)	⇒ Léo <i>lisait</i> .
(3) Léo prépare le repas (?)	⇒ Léo <i>préparait</i> le repas.

¹⁰⁹ Étant donné l'absence apparente de dénomination normée du mécanisme examiné ici, c'est faute de mieux que nous recourons aux guillemets pour le désigner.

¹¹⁰ Le caractère « ponctuel » des achèvements les rend peu compatibles avec la description de procès semelfactifs, tant dans l'*actuel* que l'*inactuel*. Ainsi, « Zidane tombe ! » rapporterait probablement qu'il est *déjà* (ou *pas encore*) tombé.

L'interprétation suivrait le mécanisme suivant :

	INACTUEL	ACTUEL	INTERPRÉTATION DANS L'ACTUEL
	Propre (1)	Impropre (0)	
(1)	maladie	pas de maladie	Léo n'est plus malade
(2)	lecture	pas de lecture	Léo ne lit plus
(3)	préparation	pas de préparation	Léo ne prépare plus le repas

Tableau 26 – Télescopage *inactuel/actuel* et « effet négatif »

La conjonction des informations contenues dans les deux colonnes de gauche peut en général se paraphraser par « ne...plus + verbe au Présent ». Ici, l'assertion ou l'interrogation au Présent est à l'origine du télescopage *inactuel/actuel* indispensable à la manifestation de cet « effet négatif ». Si cet effet nous semble logiquement découler du fonctionnement sous-jacent de l'Imparfait tel qu'il a été décrit ici, certains linguistes l'envisagent différemment.

5.4.3.2 Imparfait, effet négatif et implicature

Sans bien entendu mentionner en ces termes l'« effet négatif » identifié en [459] (page 239), WILMET (1997, 387), déjà cité plus haut, parle à propos d'exemples sans télescopage *inactuel/actuel*, de caractère « révolu » : « Spontanément, [...] les francophones versent le passé 2 au révolu ». C'est également le cas de GOSSELIN qui propose une argumentation basée sur la notion d'*implicature*¹¹¹ :

Dans la plupart des cas, l'Imparfait présente le procès comme *révolu* : [...] ainsi l'énoncé : « À cette époque, j'aimais Wagner » laisse entendre que le locuteur n'aime plus Wagner. Nous admettons qu'il s'agit là d'une *implicature*, comme l'indique le caractère annulable de l'information sous-entendue : « À cette époque, j'aimais déjà Wagner », « À cette époque, j'aimais Wagner, et je l'aime toujours ». (nous avons reformaté la citation)

(GOSSELIN 2005, 163)

GOSSELIN poursuit son raisonnement en évoquant les maximes de *quantité* et de *qualité* de GRICE¹¹² (voir également BERTHONNEAU & KLEIBER 1994, 75) :

¹¹¹ GRICE (1975, 43) ne donne pas de définition positive de l'implicature mais commente l'exemple suivant : « Suppose that A and B are talking about a mutual friend, C, who is now working in a bank. A asks B how C is getting on in his job, and B replies, *Oh quite well, I think; he likes his colleagues, and he hasn't been to prison yet* ». GRICE (1975, 43-44) observe alors : « I think it is clear that whatever B implied, suggested, meant, [...] is distinct from what B said, which was simply that C had not been to prison yet. I wish to introduce, as terms of art, the verb *implicate* and the related nouns *implicature* ».

¹¹² Pour la *quantité* : « 1. Make your contribution as informative as is required (for the current purposes of the exchange). 2. Do not make your contribution more informative than is required » ; pour la *qualité* : « 1. Do not say what you believe to be false. 2. Do not say that for which you lack adequate evidence » (GRICE 1975, 45-46).

Ce phénomène s'explique assez facilement [...] en combinant la première maxime de quantité et la maxime de qualité de Grice : le locuteur est censé « dire tout ce qu'il sait » ; dès lors, restreindre l'assertion à une portion de temps passé (correspondant à l'intervalle de référence), c'est sous-entendre que l'assertion n'est plus valide au moment de l'énonciation [...], sauf précisément lorsque le locuteur se présente comme ignorant la situation actuelle.

(GOSSELIN 2005, 163-164)

Rappelons que GOSSELIN considère que l'Imparfait « marque le temps passé » (GOSSELIN 2005, 162). La justification a posteriori de « l'effet négatif » par l'implicature semble davantage résulter de la nature du paradigme explicatif retenu – i.e. de son incapacité à prédire un tel effet – que de la nature même de l'objet analysé¹¹³. Si l'on admet avec GOSSELIN (2005, 163-164) – s'inspirant de GRICE – que le locuteur parvient à « dire tout ce qu'il sait » à l'aide de l'Imparfait, et notamment « sous-entendre que l'assertion n'est plus valide au moment de l'énonciation », ne peut-on pas légitimement faire l'hypothèse que l'Imparfait contiendrait en son essence une telle instruction ? En effet, considérer que l'implicature se définit par le « caractère annulable de l'information sous-entendue » paraît poser un problème dans le cas d'un télescopage *actuel/inactuel* (avec accent sur l'Imparfait) :

[461] A : Tu aimes Wagner ?

B : J'*aimais* Wagner, ?? et je l'aime toujours.

Par ailleurs pourquoi, en l'absence d'annulation, l'information sous-entendue perdurerait-elle ? Enfin, s'il s'agit d'une implicature, pourquoi s'avère-t-elle a priori systématique si l'on exclut le comportement de l'Imparfait dans l'espace mental autonome ?

Se pose alors la question de savoir si l'Imparfait, comme le maintient – entre autres – GOSSELIN (1996, 199 ; 2005, 162), est bien en son essence un temps grammatical du passé, ou au contraire « un tiroir de l'actualité toncale [...] pour lequel l'expression du passé n'est que l'effet de sens le plus commun » (LE GOFFIC 1995, 145). En considérant effectivement que l'Imparfait permet de se départir de l'*actuel*, alors il deviendrait possible de concilier son trait passé et l'effet de sens observé. Si en revanche on réduit l'« effet négatif » au statut d'implicature, quel est alors le véritable sens – le « what is said » chez GRICE (1975) – de l'énoncé « C'était ton fils » ? Dans la logique de GOSSELIN, ce sens véritable résulterait des deux (ou une au moins des) caractéristiques de l'Imparfait, respectivement la relation aspectuelle et la relation temporelle :

¹¹³ Nous reconnaissons que là se trouvent les limites de tout cadre théorique (le nôtre y compris). Se posent en effet deux questions : (1) existe-t-il une théorie unifiée susceptible de rendre compte de tous les phénomènes liés aux temps grammaticaux ? (2) Ces phénomènes sont-ils effectivement explicables par une seule théorie ?

- [462] (1) il marque l'*aspect inaccompli*, c'est-à-dire que l'intervalle de référence est inclus dans celui du procès, dont les bornes ne sont pas prises en compte [...]
 (2) il marque le *temps passé*, c'est-à-dire que l'intervalle de référence est antérieur au moment de l'énonciation.

(GOSSELIN 2005, 162)

A priori, dans sa réponse à Jonas, Anne-Marie entend communiquer deux informations : (a) « c'est ton fils » et (b) « il est mort ». C'est d'ailleurs ainsi que l'interprète d'emblée Jonas (et le lecteur). Indépendamment de tout tiroir verbal, la lexis <Ce/être ton fils> transmet déjà (a). Essayons maintenant de suivre le paradigme explicatif de GOSSELIN et d'appliquer [462] (1) et/ou (2) pour retrouver le sens véritable (sans implicature) de l'assertion à l'Imparfait.

La lexis dépeint un état permanent – une relation de filiation – généré dès la conception d'Étienne et inaltérable dans le temps : Jonas sera toujours le père d'Étienne, quoi qu'il advienne. Cet état définirait donc un intervalle dépassant le moment d'énonciation. L'intervalle de référence ne fait quant à lui l'objet d'aucune explicitation linguistique. Se pose alors le problème de son identification. Dans le contexte extralinguistique du dialogue, selon [462] (2), seul le moment où la photo de l'enfant a été prise s'offre comme intervalle de référence (notre *intervalle-en-question*). Ainsi parviendrions-nous à concilier les critères [462] (1) & (2) de GOSSELIN (2005, 162). Si cette analyse est juste, le sens véritable de l'énoncé « C'était ton fils » résulterait de la combinaison suivante :

- (i) L'ancrage temporel du dialogue \Rightarrow *intervalle d'énonciation*
- (ii) La situation représentée par la photo \Rightarrow *intervalle de référence*
- (iii) La relation de filiation évoquée par la lexis \Rightarrow *intervalle de procès*

Soit :

- (A) (ii) est antérieur à (i) \Rightarrow passé
- (B) (ii) est inclus dans (iii) \Rightarrow inaccompli

En somme, selon cette logique, le véritable sens de l'énoncé pourrait se gloser :

- [463] Au moment de la situation décrite par la photo – antérieur au moment d'énonciation –, la relation de filiation est vraie.

Il reste cependant à établir comment Jonas parvient à inférer la mort de son fils à partir de l'interprétation [463] et de la photo d'« un visage d'enfant, d'adolescent » (CHESSEX 1987, 97). En d'autres termes, comment la conjonction de ces deux informations (linguistique et visuelle) sous-entendrait-elle, grâce à une implicature, « que l'assertion n'est plus valide au moment de l'énonciation », et ce en vertu du fait que « le

locuteur est censé "dire tout ce qu'il sait" » (GOSSELIN 2005, 163-164) ? Il semble particulièrement difficile d'apporter une réponse définitive à ces questions¹¹⁴. Apparaissent ici les limites du paradigme explicatif donnant l'Imparfait comme tiroir verbal inaccompli du passé. À l'issue de cette analyse, il paraît raisonnable de considérer que l'« effet négatif » repérable sans équivoque uniquement lors d'un télescopage *inactuel/actuel* serait la manifestation d'un mécanisme sous-jacent de l'Imparfait. Aussi nous semble-t-il inadéquat de qualifier d'« implicature » un tel effet de sens.

Si l'on considère qu'en situation élémentaire d'interaction verbale, l'Imparfait indique que la lexis n'est pas propre à décrire une réalité dans l'actuel (mais y parvient dans l'inactuel), alors il devient aisé de justifier son utilisation dans le célèbre exemple de DAMOURETTE & PICHON : « Elle a des yeux bleus que votre mari n'avait pas », que les auteurs commentent ainsi :

Le mari de l'allocutaire n'est pas mort, mais Mme DQ le considère comme un personnage d'une époque périmée, puisqu'elle ne le voit plus jamais depuis qu'il est séparé, puis divorcé, d'avec sa femme.

(DAMOURETTE & PICHON 1936, 223 § 1736)

Si, guidé par son intuition, TOURATIER¹¹⁵ (1996, 121) observe avec raison « que, dans le discours, un procès à l'imparfait est bien toujours, d'une façon ou d'une autre, un procès qui n'est plus vrai au moment de l'énonciation », se pose alors la question de savoir exactement de quelle façon. Pour le découvrir, reformulons l'énoncé qui nous intéresse : « votre mari n'avait pas les yeux bleus ». Pour être applicable dans l'espace mental considéré, la lexis correspondante requiert la validité des quatre conditions suivantes :

- (i) Il existe un homme H
- (ii) Il existe une femme F
- (iii) H et F sont mariés
- (iv) H n'a pas les yeux bleus

Il suffit que l'une de ces conditions soit invalide pour rendre le contenu propositionnel impropre à décrire la réalité dans l'actuel. Quelle est-elle ? (ii) est exclu (F est l'interlocutrice) ; (iv) paraît à l'époque difficilement altérable (absence de lentilles de couleur !), seuls (i) la mort du mari ou (iii) la rupture du lien marital entre H et F peuvent justifier l'usage de l'Imparfait. Comme nous apprenons que H est encore vivant, le divorce (iv) s'offre comme unique possibilité.

¹¹⁴ La lexis utilisée par GOSSELIN (2005, 163) (<Je/aimer Wagner>) occulte ce problème.

¹¹⁵ Notre approche se démarque de celle de TOURATIER (1996 et 1998) dans la mesure où nous prenons à la lettre la définition par la négative de l'inactuel pour en voir les conséquences linguistiques en termes d'adéquation ou d'inadéquation de la lexis à rendre compte d'une réalité dans l'espace mental considéré.

Notre réinterprétation de l'approche inactuelle ne nie en aucune manière la dimension passée habituellement reconnue à l'Imparfait. Elle la considère cependant comme résultant d'un mécanisme de « désactualisation » en amont (voir également DE MULDER 2004, 218 ; LE GOFFIC 1995, 145). Le fonctionnement désactualisant en 0-1 constituerait le mécanisme de base de l'Imparfait que seul un télescopage entre actuel et inactuel mettrait clairement en évidence. Les effets d'un tel mécanisme s'estomperaient ou disparaîtraient totalement selon les contextes dans deux cas de figure :

- (1) un introducteur linguistique ou pragmatique écarte déjà de l'*actuel*
- (2) le locuteur ignore la situation actuelle décrite par la lexis

Pour (1) des introducteurs linguistiques tels que *hier, ce matin, à la boulangerie, une minute de plus, si..., etc.* ou encore la situation pragmatique (l'observation d'une photo) engendrent la création d'un *espace mental alternatif*. Le cas (2) peut s'illustrer par l'exemple suivant, que nous examinons en deux étapes (nous numérotons) :

- [464] (a) Notre père s'appelait Michael. (b) Il était photographe animalier.
HUSTON (2003), *Une adoration*, p. 19

En situation élémentaire d'interaction verbale, l'utilisation de l'Imparfait en (a) et (b) conduirait spontanément l'interlocuteur à penser que le père de la locutrice est mort (l'implication « Il existe un homme (Michael) » serait invalide dans l'actuel). Cette interprétation s'avère toutefois contredite par les précisions apportées par (c) et (d) :

- [465] (a) Notre père s'appelait Michael. (b) Il était photographe animalier. (c) Je dis *était* parce que ça fait belle lurette qu'on ne le voit plus mais (d) il est sûrement photographe animalier encore, quelque part.
HUSTON (2003), *Une adoration*, p. 19

5.4.3.3 Conclusion sur l'approche inactuelle



GELUCK (2003), *Et vous, chat va ?*, p. 5

Basée sur un exemple concret (« C'*était* ton fils »), cette analyse a permis la prise en compte d'un effet rarement analysé malgré sa quasi-systématicité en situation élémentaire d'interaction verbale en réponse à une question au Présent, condition indispensable à sa mise en

évidence. L'Imparfait aurait donc pour fonction d'indiquer que l'information véhiculée par la lexis *n'est pas* propre à décrire une réalité, contemporaine du moment d'énonciation. Résumons ces divers faits à l'aide d'un schéma représentant l'énoncé analysé : « C'était ton fils » (en réponse à « Qui est-ce ? ») :

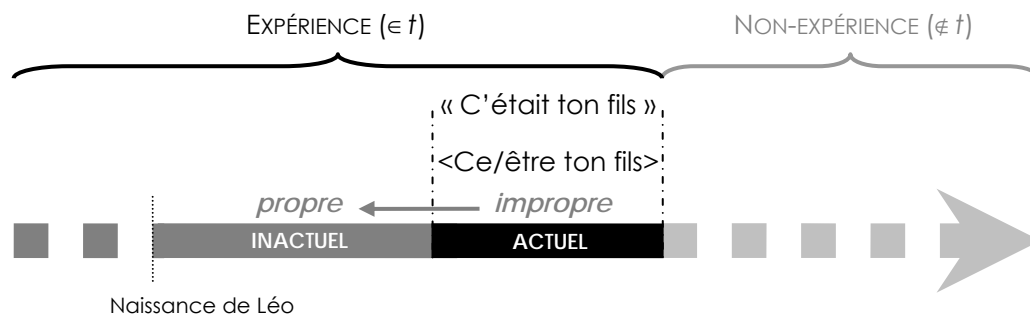


Figure 62 – Représentation de « C'était ton fils »

Même si notre analyse s'est axée sur un emploi très spécifique – et négligé – de l'Imparfait, elle explique néanmoins plusieurs caractéristiques souvent attribuées à ce tiroir verbal. L'imperfectivité proviendrait du caractère indéfini de l'intervalle de procès dont seule la borne initiale serait inférable. L'anaphoricité se justifierait par le fait que, défini par la négative, l'*inactuel* – sorte d'« ailleurs temporel » – ne permet pas de situer dans le temps et requiert par conséquent un « antécédent ». Pour ces mêmes raisons, s'ensuivrait la propension de l'Imparfait à autoriser l'expression de la simultanéité (voir GOSSELIN 1999b, 21 ; repris dans GOSSELIN 2005, 138-139) et par ailleurs à véhiculer l'impression de durée qui – à tort ou à raison – lui est souvent associée :

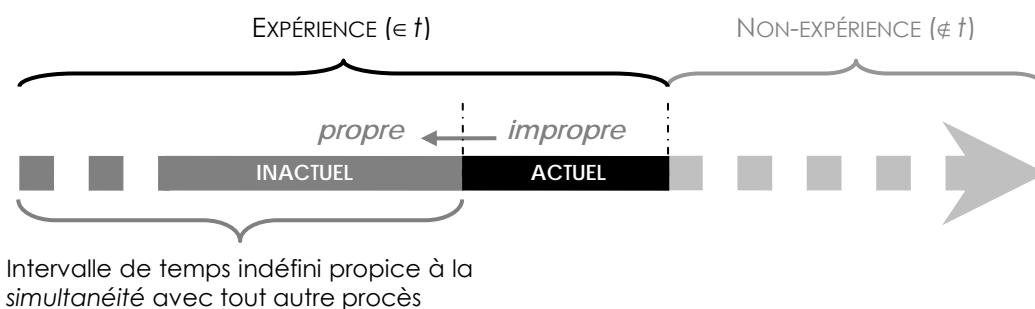


Figure 63 – L'*inactuel* et l'expression de la simultanéité

En somme, notre réinterprétation de l'approche inactuelle permet d'expliquer plusieurs caractéristiques de l'Imparfait, et de considérer notamment que les traits *passé* ou *imperfectif* découleraient d'une valeur « désactualisante » en amont. Cette valeur permet également de prédire d'autres effets de sens. En effet, si l'énoncé « J'étais riche » indique toujours que la lexis <Je/être riche> est impropre à décrire une réalité contemporaine du moment d'énonciation, il reçoit des interprétations différentes selon le type d'introducteur :

INACTUEL	
(SPATIO)TEMPOREL (PASSÉ)	NON-(SPATIO)TEMPOREL
(1) (situationnel) Ah ! J'étais riche !	(4) Ah ! Si j'étais riche !
(2) À cette époque-là, j'étais riche !	(5) Un 8 au lieu du 9 et j'étais riche !
(3) Au Brésil ¹¹⁶ , j'étais riche !	(6) Sans lui, j'étais riche !

Tableau 27 – Variation du type d'inactualité selon le contexte : « J'étais riche »

Dans tous ces exemples, un même mécanisme est à l'œuvre : l'Imparfait renvoie à l'inactuel. Le sens de l'énoncé varie selon le type d'introducteur de l'espace mental alternatif. La colonne de gauche évoque le passé, celle de droite un monde potentiel. À propos de (4), on pourrait observer avec BRES (2005a, 22) que « si l'imparfait pour [...] être le vecteur [de la valeur modale d'hypothèse] a besoin de *si* [...] Il est clair [...] qu'elle n'est pas à mettre au compte de l'imparfait, mais au mieux à celui de l'*interaction* entre *si* et l'imparfait ».

Si notre réinterprétation de l'approche inactuelle permet d'expliquer les usages les plus courants de l'Imparfait, il resterait à la confronter aux autres emplois : hypocoristiques, de politesse, d'atténuation, etc.¹¹⁷ Comme le remarque DE MULDER (2004, 219) à propos de son approche de l'Imparfait, qui présente des analogies avec la nôtre, il est possible que l'analyse par l'inactuel s'avère trop puissante et requière des ajustements pour permettre une meilleure prédiction des phénomènes (voir également les critiques à l'égard de TOURATIER chez GOSSELIN 2005, 160).

Contrairement aux auteurs dont s'inspire notre analyse (ENTRE AUTRES, DAMOURETTE & PICHON 1936 ; DE MULDER 2004 ; LE GOFFIC 1995 ; LE GUERN & RÉMI-GUIRAUD 1986 ; TOURATIER 1996 ; 1998), au *moi-ici-maintenant*, nous avons ajouté le *toi-ici-maintenant* pour refléter la configuration de communication par défaut (« situation de discours pur »). Ce socle spatiotemporel partagé constitue l'assise de l'*actuel* (espace mental de base) à partir duquel se définit par la négative l'*inactuel* (espace mental alternatif passé), tous deux relevant, d'un point de vue temporel, de l'expérience. Remarquons enfin que le processus cognitif sous-tendant le fonctionnement suggéré dans cette analyse s'avère d'une grande simplicité et reprend des mécanismes d'opposition probablement universaux : oui/non, présence/absence, ici/ailleurs, maintenant/alors. L'anglais, pour ne citer que lui, présente d'ailleurs un mécanisme identique avec le *Past tense* (voir COMRIE 1985, 41-42), comme en

¹¹⁶ Précisons toutefois qu'une indication spatiotemporelle peut donner lieu à un énoncé contrefactuel non-passé. Un Français contraint de rester vivre dans la pauvreté en France, alors que l'attend un gros héritage au Brésil pourrait déclarer : « (Dire qu') au Brésil, j'étais riche ! ».

¹¹⁷ En raison de leur dépendance situationnelle forte, ces emplois requièrent, à notre avis, une analyse fondée sur un corpus indiquant les conditions exactes de leur production.

témoigne ce passage de *Death* de Woody ALLEN (les italiques proviennent du texte original) :

- [466] KLEINMAN: No one's been robbed or raped or – tickled a little?
 VICTOR: Only strangled.
 KLEINMAN: Even Jensen... He's so powerful.
 SAM: He was powerful. Right now, his tongue is sticking out and he's blue.
 KLEINMAN: Blue... It's a bad color for a man of forty...
 ALLEN (1978), *Death*, p. 47

Synthèse *Exemple de fonctionnement désactualisant de l'Imparfait : « Léo buvait »*

L'énoncé à l'Imparfait « Léo buvait » véhicule deux informations :

- (a) <Léo/boire> est impropre à décrire une réalité de l'*actuel*
- (b) <Léo/boire> est propre à décrire une réalité de l'*inactuel*

En résultent l'une et/ou l'autre des implications suivantes :

- Léo est mort
- Léo a cessé de boire

Ces deux conclusions découlent des conditions premières :

- (i) Il existe un homme : Léo
- (ii) Léo boit

L'introduction d'un espace mental alternatif fait disparaître le télescopage actuel/inactuel : seul (b) subsiste ⇒ valeur typique de l'Imparfait.
 Dans l'*espace mental autonome*, (a) est impossible.

Caractéristiques temporelles de l'Imparfait imputables à ce fonctionnement :

- L'**imperfectivité** serait issue du caractère temporel indéfini de l'inactuel. Seule la borne initiale du procès est inférable.
- L'**anaphoricité** s'expliquerait par le fait que le caractère temporel indéfini de l'inactuel ne permet pas de situer dans le temps. Un « antécédent » est nécessaire.

Le caractère temporel indéfini de l'inactuel prédispose à l'expression de la **simultanéité**.

Dans le prolongement de l'expression de l'inactuel, tel que nous venons de l'entrevoir, examinons maintenant l'Imparfait sous sa facette aspectuelle, en tenant compte des critiques de MOLENDIJK, qui nie à l'Imparfait son caractère « imperfectif ».

5.4.4 IMPARFAIT ET IMPERFECTIVITÉ

5.4.4.1 Imperfectivité et dynamique temporelle

Nous avons considéré que, en tant que tiroir verbal pivot de l'*espace mental alternatif* passé, l'Imparfait représente la relation aspectuelle en

cours, ou dans la terminologie conventionnelle l'« imperfectivité » (l'« inaccompli » chez GOSSELIN). Rappelons toutefois que notre conception de la relation aspectuelle *en cours*, sous-entend une dynamique temporelle, figurée par la flèche ci-dessous :



Figure 64 – La relation aspectuelle dynamique *en cours*

Cette conception dynamique provient du fonctionnement de base de la relation aspectuelle telle que nous l'avons envisagée, c'est-à-dire comme résultant de la perception de l'encodeur au sein de l'espace *mental de base*, perception qui, au même titre que le procès perçu, s'inscrit dans le temps : « Quand j'assiste à un évènement, mon temps coïncide avec le temps de cet évènement. Je vieillis au même rythme que lui, le temps que je mets à en prendre connaissance est identique au temps qu'il met à se produire » (DUCROT 1979, 10). Dans le cas de l'Imparfait, une telle coïncidence ne pouvant exister, il s'agit d'une représentation de ce mécanisme premier. Cette conception rejoint indirectement la perspective guillaumienne :

Soulignons la singularité de l'analyse guillaumienne par rapport à d'autres approches aspectuelles des tiroirs verbaux l'incidence est définie comme accomplissement et non comme inaccompli ; le temps impliqué¹¹⁸ est saisi, que ce soit en incidence ou en décadence, dynamiquement. Ce qui signifie que l'imparfait par exemple représente le temps impliqué par l'évènement non pas en partie accompli et en partie inaccompli, mais comme d'instant en instant franchissant la ligne d'échéance au temps qui d'arrivant le convertit en arrivé.

(BRES 1997b, 86)

Soit plus concrètement à l'aide d'un exemple :

Si je dis *Sophie dort*, je représente simplement le temps impliqué par *dormir*, dans son cours, comme transformation d'un instant d'accomplissement en un instant d'accompli. Et rien de plus. Et c'est à partir de cette représentation qu'on en conclut un peu hâtivement et abusivement, selon la pente douce de la référentialité, que l'imparfait serait sécant, et partagerait le sommeil de Sophie en deux. Ce qui est mettre au compte de l'imparfait ce qui n'est au mieux qu'un effet de sens résultatif de la représentation qu'il donne du temps impliqué.

(BRES 2005a, 5-6)

¹¹⁸ « Le *temps impliqué* est celui que le verbe emporte avec soi, qui lui est inhérent, fait partie intégrante de sa substance et dont la notion est indissolublement liée à celle de verbe. Il suffit de prononcer le nom d'un verbe comme "marcher" pour que s'éveille dans l'esprit, avec l'idée d'un procès, celle du temps destiné à en porter la réalisation » (GUILLAUME 1964, 47).

C'est donc en ce sens que l'aspect *en cours* peut en général se gloser par « être en train de + verbe » : « Sophie était en train de dormir ».

5.4.4.2 L'Imparfait est-il vraiment imperfectif ?

Considérer l'Imparfait comme imperfectif ne fait toutefois pas l'unanimité. Certains linguistes lui nient en effet un tel comportement, parmi lesquels MOLENDIJK, dont nous allons examiner deux contre-exemples. MOLENDIJK (1990, 17) avance ainsi : « La différence fondamentale entre le PS et l'IMP ne doit pas être cherchée dans l'opposition notionnelle perfectivité vs imperfectivité. Il est vrai que le PS est invariablement perfectif. [...] Mais il y a aussi des IMP perfectifs ». Il poursuit :

On sait qu'en français une phrase mentionnant un fait non occasionnel, c'est-à-dire un fait qui désigne une qualité inhérente, est normalement à l'IMP [...]. Or, avec une telle phrase, il est parfaitement possible de présenter le fait qu'elle mentionne comme occupant un intervalle 'clos sur lui-même'. Dans ces circonstances, on ne saurait donc affirmer que l'emploi de l'IMP implique qu'on fixe le regard sur une des phases médianes du fait raconté.

(MOLENDIJK 1990, 18)

Il cite alors le contre-exemple suivant :

[467] Hélène était la fille du roi de Pologne. (MOLENDIJK 1990, 18)

MOLENDIJK (1990, 18) commente : « Le fait mentionné est présenté comme étant valable pendant toute une période délimitée : celle qui couvre la vie entière d'Hélène. Nous avons donc affaire à un IMP perfectif ». Un tel raisonnement pourrait également être appliqué à d'autres exemples. Ainsi, à partir de l'énoncé « Hélène avait un teckel », on pourrait tout aussi bien déclarer que « Le fait mentionné est présenté comme étant valable pendant toute une période délimitée : celle qui couvre la vie du teckel ». Même si l'on s'en tient à l'exemple proposé par MOLENDIJK et qu'on suit la logique de son raisonnement, on peut objecter que le fait mentionné *ne* couvre pas une période délimitée ; il va bien au-delà de la propre vie d'Hélène. Le lien de filiation n'est pas tributaire de la vie d'Hélène : depuis le premier jour de sa naissance, Hélène est et sera toujours la fille du roi de Pologne, quoi qu'il advienne. En revanche, à moins d'utiliser cet énoncé dans une *espace mental autonome*, l'Imparfait signale normalement que la condition « Il existe une femme : Hélène », sous-entendue par la lexis <Hélène/être la fille du roi de Pologne>, n'est plus vraie aujourd'hui. Donc, même dans la logique de MOLENDIJK, l'argumentation ne semble pas recevable. De plus, comme le remarque BRES, affirmer que dans l'exemple [467], l'imparfait est perfectif :

C'est aller un peu vite en besogne et confondre ce que dit la forme elle-même et ce que l'on peut reconstruire à partir du contexte : l'IP ne dit rien

d'autre que le fait que le temps impliqué par être (*la fille du roi*) est représenté se transformant incessamment d'arrivant en arrivé, sans considération de ses clôtures initiale et terminale, par rapport à un point de saisie, non donné dans l'exemple de Molendijk.

(BRES 1998b, 35)

MOLENDIJK remarque par ailleurs que l'Imparfait de l'exemple [467] ne peut être considéré comme imperfectif puisqu'il n'admet pas d'« acte d'incidence » (i.e. « un acte qui surgit au moment où une action est en cours » MOLENDIJK 1990, 17) et qu'il est effectivement impossible de dire :

[468] *Hélène était la fille du roi de Pologne lorsque, soudain... (MOLENDIJK 1990, 19)

Toutefois, il paraît abusif d'imputer cette impossibilité à l'absence d'imperfectivité de l'Imparfait. C'est ici le mode de procès – un état permanent – qui rend cette incidence pragmatiquement inconcevable. Ainsi REBOTIER remarque-t-elle :

L'impossibilité d'une incidence [...] n'est pas surprenante : la conjonction temporelle indique la coïncidence du procès incident avec une partie du procès à l'imparfait. Le problème est le même lorsque c'est un complément de temps qui indique un moment précis où le procès est vrai :

[469] À l'âge de cinq ans, Hélène était la fille du roi de Pologne.

Préciser qu'un procès toujours vrai est vrai à un moment donné paraît étrange, et de fait, [468] et [469] semblent bien sous-entendre qu'Hélène n'a pas toujours été la fille du roi de Pologne.

(REBOTIER 2005, 119)

MOLENDIJK cite un autre contre-exemple à l'imperfectivité de l'Imparfait :

[470] (1) Le roi mourut à l'âge de 65 ans. (2) Pendant deux semaines, les journaux publièrent des panégyriques du défunt. (3) On vantait sa prudence, son courage, et cent autres qualités (4) qu'il n'avait jamais eues.

(MOLENDIJK 1990, 19)

MOLENDIJK (1990, 18) considère l'Imparfait *vantait* comme perfectif puisqu'il « reprend exactement un laps de temps (un fait) aux contours bien nets, mentionné avant », en l'occurrence, « pendant deux semaines ». Toutefois, s'il le reprenait *exactement* comment expliquer l'inacceptabilité de : « *Pendant deux semaines, on vantait sa prudence [...] » en lecture semelfactive, alors que le Passé simple s'avère acceptable dans ce rôle : « Pendant deux semaines, on vanta [...] » ? MOLENDIJK (1990, 20) maintient par ailleurs que l'incidence est là encore impossible dans ce contexte : « *On vantait sa sagesse [...], lorsque soudain... ». C'est essentiellement l'adverbe *soudain* qui semble à l'origine de cette impossibilité, le supprime-t-on et l'incidence paraît immédiatement acceptable :

[471] Le roi mourut à l'âge de 65 ans. Pendant deux semaines, les journaux publièrent des panégyriques du défunt. On vantait sa prudence, son courage, et cent autres qualités qu'il n'avait jamais eues, lorsqu'un homme apparut qui avait des reproches à faire au roi.

(REBOTIER 2005, 119)

En dépit de la fragilité apparente de la contre-argumentation de MOLENDIJK, il faut reconnaître qu'il n'est pas toujours aisé d'expliquer le fonctionnement de l'Imparfait en termes d'imperfectivité, telle que la conçoit la définition de l'imperfectif adoptée par MOLENDIJK (1990, 12) (qui rejoint celle communément admise) « L'aspect imperfectif [...] implique une vision de l'intérieur : le fait est vu à partir de sa phase médiane, ce qui implique qu'on se désintéresse de ses limites ». Comment alors justifier dans [470] l'utilisation de l'Imparfait dans *vantait* ? Il semble qu'ici des considérations textuelles soient plus aptes à décrire le phénomène. Les événements E_1 et E_2 forment un premier plan et évoquent une succession alors que E_3 (*vantait*) explicite le contenu de E_2 . « On vantait » constitue une reprise indirecte du rhème « des panégyriques du défunt », comme le mettent en évidence les reformulations suivantes :

[472] Le roi mourut à l'âge de 65 ans. Pendant deux semaines, les journaux publièrent des *panégyriques du défunt*. Ils vantaient sa prudence [...].

[473] Le roi mourut à l'âge de 65 ans. Pendant deux semaines, les journaux publièrent des *panégyriques du défunt*, qui vantaient sa prudence [...].

Si les arguments avancés par MOLENDIJK contre la thèse imperfective de l'Imparfait paraissent réfutables, ils n'en montrent pas moins la difficulté de traiter d'un point de vue exclusivement aspectuel les phénomènes envisagés. En l'absence d'une théorie unifiée permettant d'expliquer l'ensemble des comportements aspectuels et temporels, la complexité des textes invite, semble-t-il, à l'éclectisme, et ce d'autant plus que des recoupements inévitables existent entre théories. Ainsi MOLENDIJK (1990, 231) reconnaît-il dans son algorithme de l'Imparfait une capacité à exprimer la simultanéité, que GOSSELIN (2005, 138) met pour sa part en relation directe avec l'imperfectivité.

5.4.5 IMPARFAIT ET SIMULTANÉITÉ

Comme l'illustre la figure 63 page 246, en vertu de son caractère indéfini, l'intervalle temporel sous-entendu par l'inactuel est susceptible de couvrir toute l'étendue de l'expérience ne comprenant pas l'actuel. En ce sens l'Imparfait, envisagé selon l'approche inactuelle, corrobore largement l'équivalence établie par GOSSELIN (2005, 138) entre imperfectivité et simultanéité. Dans l'examen de la répartition des plans, nous avons déjà entrevu plusieurs exemples de simultanéité en tant qu'expression de l'espace, aussi nous concentrerons-nous ici davantage sur les problèmes que pose la détermination de la relation de simultanéité. Précisons tout d'abord que par simultanéité nous

entendons tout type de recouvrement partiel ou complet entre deux intervalles. Comme le remarque KLEIBER, la question de la simultanéité préoccupe indirectement et l'approche aspectuelle et l'approche anaphorique :

Les aspectualistes et anaphoristes temporalistes connaissent les mêmes problèmes pour trouver le "bon" point d'incidence ou intervalle de référence réclamé par l'imperfectivité ou le "bon" antécédent exigé par le temps anaphorique [...]. Leur point commun est, en fait, on le voit, le trait de simultanéité : l'inaccompli entraîne la simultanéité de même que l'anaphoricité temporelle entraîne la simultanéité.

(KLEIBER 2003, 12)

L'approche anaphorique, dont nous avons fait un bref exposé plus haut, envisage comme une simultanéité la relation qu'entretient le procès à l'Imparfait avec son antécédent. Ainsi, dans les exemples suivants, E₂, E₃, E₄ sont considérés comme simultanés de l'« antécédent événementiel » E₁ (BERTHONNEAU & KLEIBER 1993, 60) :

[474] Je m'évanouis. (1) Quand je revins à moi (2) ma mère était à mon chevet, (3) mes poignets portaient des bandages et (4) le docteur était là...

ROCHÉ (1953/2006), *Jules et Jim*, p. 31

La simultanéité ne se manifeste toutefois pas toujours de façon aussi claire. Dans l'exemple [475] de MOLENDIJK (1990, 196 & 229), E₂ ne peut être considéré comme simultanés de E₁, mais de son état résultant, soit « la lampe est allumée » :

[475] (1) Il alluma la lampe. (2) La lumière éclatante donnait à la pièce un air de tristesse désolée.

MOLENDIJK (1990, 196) commente ainsi : « cette phrase est à l'IMP, parce que rien ne s'oppose à ce que E₂ occupe toute la durée correspondant à la lampe être allumée ». Les linguistes ne s'accordent pas tous sur l'étendue de l'intervalle par rapport auquel s'effectue la simultanéité. Si dans [475], à l'instar de MOLENDIJK, défendre l'idée d'une simultanéité globale (« toute la durée ») paraît acceptable, une telle position n'est pas aussi évidente dans l'exemple suivant :

[476] (1) Jean se mit en route dans sa vieille Fiat. (2) Il attrapa une contravention. (3) Il roulait trop vite.

(MOLENDIJK 1996, 113)

MOLENDIJK (1996, 115) argumente : « Jean se déplacer en voiture, impliqué dans Jean se mettre en route [...] est un fait susceptible de fonctionner comme antécédent temporel de la phrase mentionnant rouler trop vite ». L'auteur (1996, 115) en déduit là encore l'existence d'un « rapport de simultanéité globale » avec le procès impliqué « Jean se déplacer en voiture ». Cependant, comme le remarquent

BERTHONNEAU & KLEIBER (1998, 61), « Il suffit qu'il roule trop vite au moment où les gendarmes le voient, peu importe comment il roule le reste du temps ». Signalons que par essence, la proposition exprimant la simultanéité jouit d'une certaine latitude au sein du récit. Ainsi [476] peut être reformulé en [477], sans aucune modification des relations temporelles :

[477] (1) Jean se mit en route dans sa vieille Fiat. (2) Il roulait trop vite. (3) Il attrapa une contravention.

Il est important de garder à l'esprit que, dans le cas de la simultanéité, si E_2 est simultanée de E_3 , alors E_3 est également simultanée de E_2 . En d'autres termes, en [477], E_3 exprimé au Passé simple est simultanée de E_2 , mais au sein de la séquence, E_3 est bien consécutif à E_1 .

Outre les difficultés relatives à l'étendue de l'intervalle à prendre en considération, la détermination de la nature même de l'intervalle peut parfois s'avérer délicate. Dans l'exemple suivant, comment peut-on mettre en relation l'intervalle de temps défini par E_3 et celui défini par E_2 ?

[478] (1) Jules et Magda firent un séjour dans le Midi. (2) Ils envoyèrent à Jim des photos émouvantes (3) qui les montraient comme lunaires et très unis.

ROCHÉ (1953/2006), *Jules et Jim*, p. 39

On pourrait dire que dès lors qu'elles ont été développées, les photos montrent bel et bien Jules et Magda lunaires (E_3), et ce également au moment où ils les envoient (E_2). Mais est-ce vraiment là que se situerait l'expression de la simultanéité ? Doit-on au contraire imaginer que E_3 est simultanée du moment où Jim les regarde à la réception du courrier ? Ou s'agirait-il encore du point de vue du narrateur, comme le suggère les recherches de RABATEL (1998, 101) ? N'est-ce pas là ce qu'entend KLEIBER (2003, 14) par « sujet de conscience » quand il évoque dans une perspective anaphorique (méronomique) l'exemple *apparemment* simple « Hier, à midi, il pleuvait », qui n'est pas en soi autosuffisant : « L'imparfait, ou l'imperfectif, si l'on veut, n'est alors pas seulement justifié par *hier à midi*, mais par ce sujet percevant ». Considérer que l'expression d'une simultanéité à l'aide de l'Imparfait résulte d'une perception par le narrateur (ou « sujet de conscience ») résoudrait bien entendu le problème en [478] de la détermination du repère par rapport auquel E_3 serait simultanée. Cette solution soulève néanmoins une autre interrogation, délicate : pourquoi la simultanéité percevant/perçue (exprimée en l'occurrence par l'Imparfait) n'apparaîtrait-elle qu'occasionnellement alors que tous les procès émanent d'un narrateur (quel qu'il soit) ? En d'autres termes, pourquoi certains procès fonctionneraient-ils indépendamment de ce sujet percevant, notamment les procès relatés au Passé simple ? Ce questionnement

n'est pas sans rappeler la réflexion de BENVENISTE à propos du récit historique :

À vrai dire, il n'y a même plus alors de narrateur. Les événements sont posés comme ils se sont produits à mesure qu'ils apparaissent à l'horizon de l'histoire. Personne ne parle ici ; les événements semblent se raconter eux-mêmes. Le temps fondamental est l'aoriste, qui est le temps de l'évènement hors de la personne d'un narrateur.

(BENVENISTE 1966, 241)

On pourrait suggérer un principe selon lequel la simultanéité serait directe ou indirecte et dépendrait respectivement :

- (i) d'un événement – linguistiquement explicité ou non (donc inférable)
- (ii) du narrateur, origine de la perception d'une simultanéité entre les deux événements considérés

Imaginons les scénarios suivants, et portons notre attention sur E₂ :

[479] (1) Léa arrosait les plantes de son salon. (2) ?? Un homme fracturait sa porte. (3) Il pénétra dans son appartement.

[480] (1) Léa arrosait les plantes de son salon. (2) À 10 km de là, un homme fracturait sa porte. (3) Il pénétra dans son appartement. Il avait perdu sa clé.

En [479], en raison de l'unité de lieu, on interprète naturellement *sa* comme renvoyant à la porte de Léa, auquel cas, en raison du mode de procès, l'Imparfait paraît inadéquat. En [480], cette inadéquation disparaît. L'unité de lieu ne pouvant se construire à partir de la perspective de Léa, le point de vue est nécessairement attribué au narrateur. Dès lors, c'est lui qui devient l'origine de la perception d'une simultanéité entre les deux événements, autorisant l'utilisation de l'Imparfait pour E₂. Il ne s'agit là que d'une proposition qui demanderait à être approfondie.

En définitive, même si l'Imparfait tend effectivement à exprimer une simultanéité, délicate s'avère parfois l'identification de l'intervalle dont dépend cette simultanéité. Cette difficulté s'explique entre autres par le fait que le texte ne délivre jamais une information exhaustive sur la structuration spatiotemporelle de l'histoire. Prenons un exemple de GOSSELIN, présentant des similitudes de fonctionnement avec le [475] de MOLENDIJK (1990, 196 & 229), et opérons des variations de point de vue et d'agent :

[481] (1) Marie ouvrit la fenêtre. (2) La lumière de l'aube inondait la pièce.

(GOSSELIN 1996, 202)

Les évènements évoqués par <La lumière de l'aube/inonder la pièce> et <Marie/ouvrir la fenêtre> ne peuvent être considérés comme simultanés. En témoigne notamment la possibilité de recourir au Passé simple :

[482] (1) Marie ouvrit la fenêtre. (2) La lumière de l'aube inonda la pièce.

Comme nous l'avons vu plus haut à propos de [475], le lecteur infère que E_2 est simultanée de l'état résultant de E_1 , c'est-à-dire ici <la fenêtre/être ouverte>, sans que cet état résultant soit pour autant explicité dans le texte. On remarquera ici encore l'importance du point de vue du personnage, auquel se substituerait celui du narrateur dans l'exemple suivant :

[483] (1) Le vent ouvrit la fenêtre. (2) La lumière de l'aube inondait la pièce.

Rendons maintenant pragmatiquement impossible la simultanéité de E_2 avec l'état résultant de E_1 en utilisant le verbe *fermer* :

[484] (1) Marie ferma la fenêtre. (2) La lumière de l'aube inondait la pièce.

En [484], l'Imparfait demeure possible. En effet, E_2 s'avèrerait simultanée de la décision par Marie de fermer la fenêtre, correspondant donc à la phase préparatoire de l'évènement. Étant donné l'ordre des propositions de [484], transparait en l'occurrence un lien de causalité, tributaire de la conscience du personnage. En témoigne la reformulation suivante :

[485] Marie ferma la fenêtre parce que la lumière de l'aube inondait la pièce.

En l'absence d'entité douée de conscience et d'intentionnalité, un ordonnancement des propositions analogue à [484] ne semble pouvoir déboucher naturellement sur une interprétation causale comme l'atteste l'étrangeté de l'énoncé suivant :

[486] Le vent ferma la fenêtre. ?? La lumière de l'aube inondait la pièce.

Contrairement aux phénomènes identifiés en [484], en [486], l'Imparfait paraît inadéquat, en raison de l'absence même de simultanéité. GOSSELIN mentionne d'autres configurations, où l'Imparfait ne semble pas à proprement parler exprimer une simultanéité. Ainsi évoque-t-il le cas de figure suivant, où l'évènement relaté par la proposition en italique n'est pas simultanée de celui évoqué par <Elle/répondre> :

[487] Pierre demanda à Marie comment elle gagnait sa vie. Elle répondit qu'elle *jouait du saxophone* dans un orchestre.

(GOSSELIN 1996, 202)

Pragmatiquement, l'évocation d'un procès relatant une habitude ou une propriété n'implique pas nécessairement que ce procès soit

effectivement en cours de déroulement au moment même où il y est fait allusion. Il en est de même au Présent, où « Je fume » signifie en quelque sorte « Je suis fumeur ». En [487], l'énoncé en italique équivaldrait donc à l'expression d'un état : « (1) Elle répondit qu'elle (2) *était* saxophoniste », qui traduit effectivement une simultanéité de E₂ par rapport à E₁.

Comme nous l'avons déjà observé lors de notre réflexion sur la progression thématique et l'expression du point de vue, la subordination s'avère favorable à l'expression de la simultanéité avec l'Imparfait.

5.4.6 IMPARFAIT ET SUBORDINATION

En français, le fonctionnement des temps grammaticaux dans les subordonnées évoque inévitablement la problématique de la « concordance des temps ». D'une manière générale, comme le récapitule le tableau des « propositions en relation d'indépendance » de GOSSELIN (1996, 225), l'Imparfait, dans la subordonnée exprimerait la simultanéité par rapport à la principale lorsque celle-ci apparaît au Passé simple ou à l'Imparfait. Envisageons les exemples suivants, où varient les modes de procès :

- [488] L'agent (1) interpela la femme (,) qui (2) était d'origine suédoise.
- [489] L'agent (1) interpela la femme (,) qui (2) marchait sur la pelouse.
- [490] L'agent (1) interpela la femme (,) qui (2) lisait son discours dans la rue.
- [491] L'agent (1) interpela la femme (,) qui (2) ?tombait.

À l'exception de [491] (dont la réalisation instantanée s'avère par essence peu compatible avec l'Imparfait), [488], [489] et [490] expriment tous la simultanéité de E₂ par rapport à E₁. Des comportements similaires à ceux évoqués à propos de [487] restent bien entendu possibles :

- [492] L'agent (1) interpela la femme(,) qui (2) jouait du saxophone dans un orchestre.

En l'occurrence, il n'est pas nécessaire que E₂ soit à *proprement parler* simultanée de E₁. Toutefois la propriété incarnée par <Elle/jouer du saxophone dans un orchestre> est bien valide (donc simultanée) au moment où l'agent interpelle la femme. Il est intéressant de faire ici le parallèle avec le Présent, autre tiroir verbal servant à exprimer la simultanéité. Observons les deux exemples suivants de FAUCONNIER, où la subordonnée exprime dans le deux cas une simultanéité :

- [493] En 1929, elle a épousé quelqu'un qui *était* un ami à moi.
- [494] En 1929, elle a épousé quelqu'un qui *est* un ami à moi.

(FAUCONNIER 1984, 53)

En [493], l'Imparfait exprime une simultanéité par rapport au fait de la principale, situé dans l'espace *mental alternatif* passé (inactuel), en [494], le Présent remplit une fonction analogue mais par rapport à

l'espace mental de base (actuel). Au sein de l'espace mental autonome, en l'absence de contraste *actuel/inactuel*, la subordonnée « qui était un ami à moi » n'implique aucunement que l'époux en question est mort ou encore qu'il n'est plus l'ami du narrateur. Ici, seule subsiste la propension de l'Imparfait à renvoyer à une période indéfinie de l'expérience, propice à l'expression de la simultanété.

Si en dépit des difficultés recensées jusqu'ici, la simultanété semble malgré tout pouvoir être associée à l'Imparfait, certains comportements temporels s'en démarquent notablement, c'est le cas de l'effet « narratif » de l'Imparfait, que nous allons maintenant examiner en relation avec l'itération.

5.4.7 NARRATIVITÉ ET ITÉRATIVITÉ DE L'IMPARFAIT

Comme on l'a vu dans l'introduction (exemple [343] page 185), certains Imparfaites ne traduisent pas la simultanété et se laissent remplacer par des Passés simples sans modification de l'expression temporelle. Ainsi en est-il de (1), (2), (3) et (5) dans l'exemple analysé plus haut :

[495] Je (1) finissais mon second verre d'absinthe, elle (2) se levait, (3) marchait sans bruit vers l'angle de la pièce où (4) se trouvait la photo, maintenant elle (5) s'arrêtait devant l'image du garçon. J'avais reposé mon verre sur le plateau, et je (6) me tenais immobile derrière elle. Je la (7) tenais aux épaules.

CHESSEX (1987), *Jonas*, p. 101

soit, reformulé :

[495]' Je (1) *finis* mon second verre d'absinthe, elle (2) *se leva*, (3) *marcha* sans bruit vers l'angle de la pièce où (4) se trouvait la photo, maintenant elle (5) *s'arrêta* devant l'image du garçon. J'avais reposé mon verre sur le plateau, et je (6) me tenais immobile derrière elle. Je la (7) tenais aux épaules. (les transformations sont signalées en italique)

Un tel effet¹¹⁹ ne relève pas exclusivement de la littérature. La presse écrite regorge de tels Imparfaites (voir BRES 2005b, 214). En témoignent l'extrait suivant :

[496] Dans la foulée, Dimitri Yachvili en position d'ouvreur *adressait* une merveille de coup de pied tactique haut et précis dans l'angle droit de l'en-but. Imanol Harinordoquy, isolé sur l'aile droite, *recupérait* parfaitement le ballon pour aplatir le premier essai. La France menait ainsi 8-0 à la 25^e minute de jeu. (nous soulignons)

Le Monde (27/03/04)

De tels phénomènes sont également possibles à l'oral. L'extrait suivant, issu d'une interview du peintre Patrick Levantal, compte trois Imparfaites « narratifs » (pour d'autres exemples, voir également BRES 2005b, 211-212) (nous transcrivons les hésitations du locuteur) :

¹¹⁹ Il sera ici fait référence à l'effet « narratif ». Ce comportement de l'Imparfait fait l'objet de nombreuses dénominations ; LABEAU (2005b 101-102) en recense quinze.

[497] Le moment déterminant de mon intervention au côté de ces associations et et dans ces associations fut d'alerter le le ministre René Capitant, garde des sceaux du général de Gaulle mais surtout député du V^e arrondissement à qui je... il me fut donné, il connaissait ma famille, de téléphoner en lui disant : « i(l) faut pas que votre appartenance à La Butte de sainte Geneviève vous fasse ignorer ce qui se passe dans la plaine, (il) y a une exposition importante », il était deux heures de l'après-midi, à six heures, il me *donnait* rendez-vous, il *venait*, il *comprendait* le sens de cette exposition qui démontrait que il n'y avait pas que le quartier du Marais qui avait des trésors mais que le quartier des Halles sous sa crasse apparente, sous sa vétusté, sous tout ce qu'avaient cumulé des décennies d'activité, de poussière et aussi d'abandon, recélait en réalité euh des trésors et René Capitant l'a immédiatement compris (nous soulignons)

France-Culture, *La Fabrique de l'histoire* (07-07-2003)

Un tel fonctionnement s'assimile à celui du Passé simple dans la mesure où les événements relatés forment une consécution et s'inscrivent dans le premier plan. En somme, pour des raisons pragmatiques, la simultanéité normalement propre aux événements relatés à l'Imparfait se voit ici contredite. En [497], il paraît en effet difficile de concevoir comme simultanés les événements évoqués par <ll/me donner rendez-vous>, <ll/venir>, <ll/comprendre le sens de cette exposition>. L'itération s'offrirait comme première possibilité de résolution de conflit : « La série elle-même est réitérée. [...] les occurrences de procès sont donc successives [...] L'aspect inaccompli, marqué par l'imparfait, affecte la série de réitérations de séries de procès » (GOSSELIN 1996, 201). Toutefois, dans l'exemple [497], la présence, entre autres, du singulier « cette exposition » suppose une semelfactivité rendant l'itération improbable, et imposant par conséquent une lecture narrative (voir GOSSELIN 1996, 201) :

[498] À six heures, (1) il me donnait rendez-vous, (2) il venait, (3) il comprenait le sens de cette exposition [...]

La rencontre des deux phénomènes s'avère également possible :

[499] Monica Seles commençait à faire quelques fautes et à perdre de sa précision. Donnant des signes de fatigue, elle cédait son service deux fois pour le reprendre aussitôt.

(exemple du Midi Libre, cité par BRES 2005b, 141)

Alors que l'*itération* peut procéder d'une multiplicité (peindre des aquarelles), d'un adverbe ou d'une locution adverbiale (souvent, deux fois, etc.), d'un mode de procès (*tapoter*) ou d'une résolution de conflit (voir GOSSELIN 1996, 69), l'effet *narratif* de l'Imparfait semble ne devoir son existence qu'à la résolution de conflit :

L'IMP narratif constitue un effet de sens dérivé de la résolution d'un conflit [...] La résolution du conflit est opérée au moyen de la constitution d'une

[...] série de procès différents [...], sans itération. De sorte que l'aspect est aoristique sur le procès lui-même, mais inaccompli sur la série (dont le procès ne constitue qu'une partie).

(GOSSELIN 2005, 196)

En dépit de notre légère divergence dans l'explication du phénomène¹²⁰, nous rejoignons le raisonnement de GOSSELIN. Examinons pour l'instant le premier verbe de [498] : « À six heures, (1) il me *donnait* rendez-vous ». Par essence, l'Imparfait indiquant l'*inactuel*, il renvoie à une période indéfinie de l'*expérience*. En l'absence de précision (implicite, ou explicite, du type : à *cette époque-là, hier, ce jour-là*, etc.), étant donné qu'un énoncé assertif évoquant un procès suppose son existence (c'est-à-dire au moins son commencement), se présentent deux configurations de base, résultant de la rencontre des modes de procès et de nos connaissances du monde (voir également les réflexions de DUCROT 1979, 18-19) :

(i) Tendance semelfactive

Homogène, le procès s'envisage comme *unique*. Il couvre la totalité de la période : « J'étais célibataire », « J'aimais Léa », etc.

(ii) Tendance itérative

Le procès ne peut couvrir la totalité de la période. Une résolution aboutit à l'itération : « Je courais le marathon », « Je peignais des aquarelles », « Je tombais amoureux », etc.

(i) concernera majoritairement les procès atéliques (états et activités), (ii) les procès téliques (accomplissements et réalisations instantanées). En soi, la lexis <Il/me donner rendez-vous>, rapportée à une période indéfinie, donnerait lieu à une itération – configuration (ii) – du type : « *chaque fois*, il me donnait rendez-vous ». Toutefois, comme le remarque BRES (2005B, 76-77), l'Imparfait doit son effet narratif au co(n)texte amont et/ou aval¹²¹. Dans l'exemple [498], le circonstant « À six heures » pose une première contrainte semelfactive renforcée par la suite de l'énoncé : « (3) il comprenait le sens de *cette* exposition », qui singularise l'évènement et interdit toute possibilité d'itération. Récapitulons l'approche théorique de l'ensemble du processus :

En l'absence de co(n)texte amont et aval :

Il me donnait rendez-vous, il venait, il comprenait

↳ Période indéfinie ⇒ incompatibilité pragmatique : conflit

↳ Première résolution de conflit ⇒ interprétation itérative :

Chaque fois, il me donnait rendez-vous, il venait, il comprenait

¹²⁰ Pour nous l'aspect « inaccompli » ou imperfectif résulte de la définition par la négative de l'intervalle de temps *inactuel*.

¹²¹ Plus englobante cette dénomination semble préférable à celle de BRES – « cotexte gauche » et « cotexte droit » – qui tend à occulter la dimension orale.

En présence du co(n)texte amont et aval :

- À 6h, il me donnait rendez-vous, il venait, il comprenait le sens de cette exposition
 ↳ Itération bloquée par « à six heures » et « cette exposition » ⇒ conflit
 ↳ Deuxième résolution de conflit ⇒ interprétation narrative
 À 6h, il me donna rendez-vous, il vint, il comprit le sens de cette exposition

Dans la réalité du texte examiné ici, il est probable que les mécanismes de compréhension ne s'organisent pas ainsi. En effet, l'amorce de l'intervention du peintre suggère un évènement unique bloquant d'emblée toute possibilité d'itération : « Le moment déterminant de mon intervention au côté de ces associations et et dans ces associations fut d'alerter le le ministre René Capitant [...] ». Dans le cas d'un procès irréversible, nos connaissances du monde excluraient là aussi l'étape itérative évoquée ci-dessus :

[500] La jeune fille devait sombrer dans le coma après quelques heures de ce traitement. Les services du SAMU, appelés par un autre frère de la victime qui découvrait le drame, ne parvenaient pas à la réanimer. Le lendemain, elle mourait à l'hôpital Provo sans avoir repris connaissance.
 (nous soulignons)

L'Humanité (04-07-1994)

Quoi qu'il en soit la dramatisation obtenue par l'effet narratif relèverait, en accord avec GOSSELIN, d'un processus de double résolution de conflit résultant d'une lecture itérative contrariée par des informations contextuelles. BRES résume ainsi les diverses contraintes d'émergence de l'effet narratif (pour les marqueurs susceptibles d'engendrer cet effet, voir également GOSSELIN 2005, 190-192) :

Imparfait narratif = (i) demande [+ incidence] du cotexte : implication selon laquelle le procès s'est réalisé jusqu'à son terme, (relation de progression), (circonstant frontal), (alinéa), (structure syntaxique de principale ou d'indépendante), (procès de type achèvement)
 + (ii) offre [- incidence] de l'imparfait¹²²

(BRES 2005b, 77)

Dès lors, l'effet narratif transparaîtra plus ou moins clairement selon les co(n)textes. Par nature, conformément aux configurations (i) et (ii) (☞ page 260), les procès téliques (réalisations instantanées et accomplissement) se prêteront davantage à l'émergence de l'effet narratif, tandis que les procès atéliques (états et activités) le rendront moins facilement détectable : « L'effet *narratif* est manifeste avec un *achèvement* ; il s'atténue un peu avec un accomplissement, davantage avec une *activité*, plus encore avec un *état* » (BRES 2005b, 104).

¹²² Pour la notion d'*incidence*, voir BRES (2005b, 56-58). L'alinéa concerne bien entendu l'écrit (voir BRES 2005b, 73).

Outre l'effet « narratif », comme nous allons le voir maintenant, le discours indirect libre peut lui aussi contribuer à neutraliser l'expression de la simultanéité avec l'imparfait.

5.4.8 IMPARFAIT ET DISCOURS INDIRECT LIBRE

Comme le signale ROSIER (1999, 75) : « La pratique du DIL [=discours indirect libre] au XIX^e siècle est liée à l'exploitation particulière d'un temps, l'imparfait, que Proust épingla dans un article fameux sur Flaubert ». À propos de certains passages de *L'Éducation sentimentale*, dans *Chroniques*, PROUST relevait effectivement :

[...] donc cet éternel imparfait, composé en partie des paroles des personnages que Flaubert rapporte habituellement en style indirect pour qu'elles se confondent avec le reste (« l'État devait s'emparer de la Bourse. Bien d'autres mesures étaient bonnes encore. Il fallait d'abord passer le niveau sur la tête des riches. Il fallait que les nourrices et les accoucheuses fussent salariées par l'État. Dix mille citoyennes, avec de bons fusils, pouvaient faire tomber l'Hôtel de Ville... », tout cela ne signifie pas que Flaubert pense et affirme cela, mais que Frédéric, la Vatnaz ou Sénécal le disent et que Flaubert a résolu d'user le moins possible des guillemets) ; donc cet imparfait, si nouveau dans la littérature, change entièrement l'aspect des choses et des êtres [...]

(PROUST 1927, 198-199)

Toutefois si l'imparfait contribue au repérage du discours indirect libre, à lui seul, il ne permet aucunement son identification univoque. À propos de la phrase suivante extraite de *L'Éducation sentimentale*, « Frédéric s'excusa, il ne savait pas danser. », KAMP & ROHRER (1983, 267) remarquent ainsi : « Anyone who reads this passage will agree that it is quite unclear whether Flaubert simply offers his own explanation of why Frédéric declined the invitation to dance, or whether Frédéric said : je ne sais pas danser ». MAINGUENEAU rappelle effectivement :

Il est impossible hors contexte d'affirmer d'un énoncé de discours rapporté s'il appartient ou non au DIL par une méthode autre que celle qui consiste à repérer une hétérogénéité dans le texte et à montrer qu'en raison de tels et tels traits linguistiques il ne saurait relever ni du DD [=discours direct] du DI [=discours indirect]. On peut interpréter tel fragment comme du DIL mais ce dernier n'est pas une forme grammaticale spécifique.

(MAINGUENEAU 1994/1999, 138)

Sans entrer dans la complexité de la définition du discours indirect libre, examinons l'extrait suivant :

[501] Il [=Delmar] bondit à la tribune, écarta tout le monde, prit sa pose ; et, déclarant qu'il méprisait d'aussi plates accusations, s'étendit sur la mission civilisatrice du comédien. Puisque le théâtre *était* le foyer de l'instruction nationale, il *votait* pour la réforme du théâtre ; et, d'abord, plus de directions, plus de privilèges !

- « Oui ! d'aucune sorte ! » (nous soulignons)

FLAUBERT (1862), *L'Éducation sentimentale*, 3-I, p. 229

En dépit de sa brièveté, ce court passage regroupe les trois types de discours : *direct* représenté par « Oui ! d'aucune sorte ! », *indirect* : « ...déclarant qu'il méprisait... » et *indirect libre* avec ses Imparfait en italique. On pourrait imaginer un discours direct de la sorte :

[502] Il déclara : « je *méprise* d'aussi plates accusations [...] Puisque le théâtre *est* le foyer de l'instruction nationale, je vote pour la réforme du théâtre ; et, d'abord, plus de directions, plus de privilèges ! Oui ! d'aucune sorte ! »

Deux types de temporalité entrent ici en jeu : celles du *discours citant* et du *discours cité* (voir MAINGUENEAU 1994/1999, 119). La première, issue de la narration, se trouve en l'occurrence incarnée par le Passé simple (« Il déclara »). La seconde se base sur l'évocation d'une situation élémentaire d'interaction verbale introduite par le discours direct : « je méprise », « je vote », etc. Schématiquement, le discours indirect libre résulterait des étapes suivantes (nous simplifions les énoncés) (pour une discussion sur l'existence d'un continuum du discours direct au discours indirect libre, voir ROSIER 1999, 137s) :

[503] (a) Il (1) bondit à la tribune et (2) déclara : « Puisque le théâtre (3) est le foyer de l'instruction. Je (4) vote pour la réforme du théâtre ! »
 (b) Il (1) bondit à la tribune et (2) déclara que puisque le théâtre (3) était le foyer de l'instruction et qu'il (4) votait pour la réforme du théâtre.
 (c) Il (1) bondit à la tribune. (*absence de (2)*) Puisque le théâtre (3) était le foyer de l'instruction, il (4) votait pour la réforme du théâtre !

En (c) – comme l'illustre également le comportement en (a) de E_3 par rapport à E_2 – en raison du mode de procès (un état), E_3 s'envisage aisément comme simultanée de E_2 . En revanche, pour E_4 , parmi les trois solutions envisageables avec le Présent en (a) et transposables à l'Imparfait en (c), seule la solution (ii) paraît plausible dans le contexte du roman :

(i) l'itération : « À chaque fois, je vote pour la réforme »
 (ii) la programmation : « Je m'engage maintenant à voter pour la réforme »
 (iii) la simultanéité : « En glissant ce bulletin dans l'urne, je vote pour la réforme »

En somme le discours indirect libre confère à l'Imparfait des comportements qu'il ne semble pouvoir avoir au sein d'un récit. En effet, alors que la suite : « Il bondit à la tribune. Il votait pour la réforme ! » correspondrait à la configuration (ii), l'absence de point d'exclamation rendrait plus improbable l'utilisation de l'Imparfait : « Il bondit à la tribune. Il votait pour la réforme ». L'interprétation narrative de l'Imparfait requerrait par exemple la formulation suivante : « Il bondit à la tribune *et* votait pour la réforme »¹²³.

¹²³ Malaisée paraît également l'interprétation causale : « Il bondit à la tribune parce qu'il votait pour la réforme ».

Si dans le discours indirect libre, l'expression de la simultanéité reste possible, elle dépend a priori du propos rapporté et du verbe précédant la proposition au discours indirect libre. Dans le tableau ci-dessous, en dépit de la variation du mode de procès, chaque procès exprimerait ainsi une simultanéité par rapport à l'évènement relaté par « Il hurla » – origine de l'articulation du propos.

DISCOURS DIRECT ⇔ DISCOURS INDIRECT LIBRE			
E ₁	E ₂	E' ₁	E' ₂
Il hurla :	« Je suis libre ! »	Il hurla.	Il était libre !
	« Je lis ! »		Il lisait !
	« J'écris une lettre ! »		Il écrivait une lettre !
	« Je tombe ! »		Il tombait !

Tableau 28 – Du discours direct au discours indirect libre : variation du mode de procès

Toutefois, si « Il hurla. Il était libre ! » exprime clairement une forme de simultanéité entre E₂ et E₁ en raison de la nature déclarative du verbe *hurler*, une modification telle que « Il sauta le mur de la prison. Il était libre ! » tendrait en revanche à l'occulter. Une reformulation au discours indirect : « Il (1) sauta le mur de la prison et (2) songea soudain qu'il (3) était libre » met cependant en évidence une simultanéité entre E₃ et E₂. En somme, que le texte permette ou non de l'inférer directement, le discours indirect libre requiert une conscience (à l'origine du propos rapporté), siège de l'expression de la simultanéité.

5.4.9 IMPARFAIT ET CIRCONSTANTS TEMPORELS

Comme l'illustre la figure 63, page 246, l'Imparfait ne permet pas à lui seul de localiser l'évènement dans l'espace-temps. Aussi, le circonstant temporel en vient-il à jouer un rôle fondamental, que l'on ne retrouve pas dans le cas du Passé simple (dont l'ancrage sur le déroulement dans le temps de la chaîne sonore suffit à fournir un repérage). En témoignent la différence de comportement temporel des exemples suivants :

- [504] À midi, Léa repassa le linge.
- [505] Léa repassa le linge à midi.
- [506] À midi, Léa repassait le linge.
- [507] Léa repassait le linge à midi.

En effet, [504] et [505] renvoient tous deux à un évènement unique au comportement temporel équivalent, quelle que soit la position du circonstant à *midi*. En revanche, hors contexte, [506] s'avère ambigu et donne lieu à une interprétation soit semelfactive, soit itérative, comme le soulignent les reformulations suivantes :

- [508] Tous les midis, Léa repassait le linge. (itératif)
- [509] À midi, quand Ève est entrée, Léa repassait le linge. (semelfactif)

En l'absence de schéma intonatif particulier qui mettrait l'accent sur à *midi* dans sa position finale et équivaldrait alors à [509] (« Léa repassait le linge, à midi ! »), [507], à l'instar de [508], débouche sur une interprétation itérative (voir GARCÍA FERNÁNDEZ 2000, 201 ; GOSSELIN 1996, 241) :

[510] (À cette époque-là), Léa repassait le linge à midi.

En somme, avec l'Imparfait, le circonstant peut, selon sa position dans la phrase, donner lieu à des interprétations différentes. Les variations suivantes en offrent un aperçu :

[511] À midi, Ève courait. (semelfactif ou itératif)

[512] Ève courait à midi. (itératif)

[513] Le lundi, Ève courait. (itératif ou lecture narrative semelfactive)

[514] Ève courait le lundi. (itératif)

Avec l'Imparfait, les circonstants ponctuels se prêtent à priori à l'interprétation semelfactive ou itérative. La spécification d'un moment unique empêche cependant toute résolution par l'itération et rend impossible l'énoncé avec un circonstant temporel postposé :

[515] Le lundi 25 février 1986 à midi, Ève courait. (semelfactif)

[516] *? Ève courait le lundi 25 février 1986 à midi.

Un phénomène similaire a lieu avec une expression déictique :

[517] Lundi, Ève courait. (semelfactif)

[518] *Ève courait lundi. (sauf contrefactuel)

Une proposition à l'Imparfait dont le syntagme verbal comprend un circonstant *itératif* (*le lundi, le matin, tous les mois, souvent, rarement, etc.*) ou éventuellement *ponctuel* (*à+indication horaire*) évoque normalement une série itérative ouverte du procès¹²⁴. Cette ouverture transparait notamment dans la différence d'acceptabilité des propositions suivantes, où *pendant toute sa vie* requiert une clôture, indisponible avec l'Imparfait.

[519] Ève courut le lundi pendant toute sa vie. (série itérative fermée)

[520] *Ève courait le lundi pendant toute sa vie. (série itérative ouverte)

La création d'une deuxième série itérative ouverte autorise de nouveau l'utilisation de l'Imparfait :

[521] Ève courait le lundi pendant l'été.

[522] Pendant l'été, Ève courait le lundi.

¹²⁴ Une résolution de conflit peut également donner lieu à une itération, sans pour autant que le circonstant temporel soit explicitement de nature itérative : « Léa repassait le linge en cinq minutes ».

Comme l'illustrent ces divers exemples, le repérage temporel indispensable au fonctionnement de l'Imparfait confère au circonstant un rôle essentiel dans la phrase, susceptible de varier selon sa position. Ainsi GOSSELIN propose-t-il un « principe sur la portée du circonstancier » :

L'intervalle circonstancier marqué par les circonstanciers de localisation temporelle porte sur l'intervalle du procès [...] lorsque le circonstancier est intégré au syntagme verbal, et sur l'intervalle de référence quand il est détaché.

(GOSSELIN 1996, 239)

Comme dans le cas de l'identification du thème, le recours à la négation permet de déterminer la portée du circonstant temporel :

[523] Léa ne repassait pas le linge à *midi*, elle le repassait *le soir*. (procès)

[524] À *midi*, Léa ne repassait pas le linge, elle dormait. (intervalle de référence)

En [523], le thème serait <Léa/repasser le linge>, le rhème : *le soir* ; en [524], le thème : à *midi*, le rhème : <Léa/dormir>. Cette différence expliquerait notamment pourquoi le circonstant antéposé à *midi* prêterait davantage à une lecture semelfactive – sauf explicitation contraire en amont avec, par exemple, un circonstant englobant du type : à *cette époque-là*.

Nous n'avons ici examiné que quelques-uns des circonstants temporels sans non plus tenir compte des interférences avec les modes de procès. Nous présenterons plus loin une synthèse représentative récapitulant le fonctionnement du Passé simple et de l'Imparfait en fonction de ces divers paramètres.

5.4.10 L'IMPARFAIT : CONCLUSION

Au cours de cet examen, bien que nous ayons approfondi l'approche inactuelle de l'Imparfait tout en lui reconnaissant certaines vertus explicatives, à aucun moment n'a été abordée la question d'une possible valeur invariante de l'Imparfait. Plusieurs raisons sont à l'origine de cette prise de position. En premier lieu, la littérature sur l'Imparfait a donné lieu à de nombreux paradigmes explicatifs, parmi lesquels il paraît difficile de faire ressortir un consensus. En effet, à ce jour, aucune théorie unifiée ne semble émerger de cette multiplicité. À ce problème se greffe par ailleurs celui de la hiérarchisation des caractéristiques reconnues à l'Imparfait. Par exemple, l'anaphoricité de l'Imparfait découle-t-elle de sa valeur aspectuelle ou l'inverse ? (à ce propos, voir KLEIBER 2003).

L'approche inactuelle telle que nous l'avons réinterprétée ici apporte quelques réponses à ces divergences explicatives. En renvoyant à l'inactuel, l'Imparfait évoque une période temporellement indéfinie au sein de l'expérience. S'ensuivraient alors plusieurs caractéristiques fondamentales de ce temps grammatical : son imperfectivité (relevée

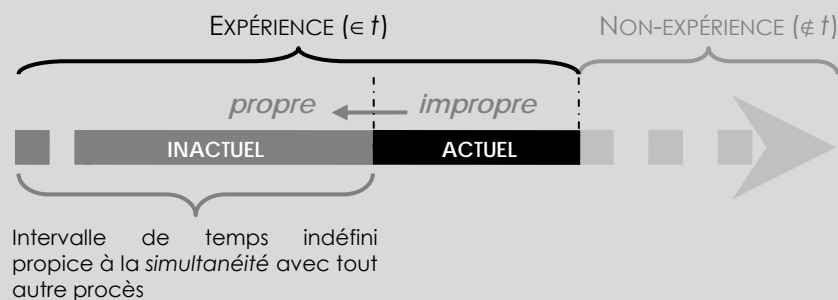
par l'approche aspectuelle), son manque d'autonomie (signalée par l'approche anaphorique). D'un point de vue sémantique, de ces caractéristiques procéderait la propension de l'Imparfait à exprimer la simultanéité (l'une des propriétés fondamentales de l'arrière-plan) et à s'opposer ainsi au Passé simple, tiroir verbal du premier plan, basé quant à lui sur le déroulement dans le temps de la chaîne sonore.

Cette approche demanderait bien entendu à être approfondie et confrontée à tous les usages de l'Imparfait. Par ailleurs, si l'on conçoit l'ensemble des temps grammaticaux comme un système, il faudrait également songer à la façon dont pourrait s'y intégrer une telle approche.

Synthèse *L'Imparfait*

L'Imparfait indique que la lexis est impropre à décrire une représentation de la réalité contemporaine du moment d'énonciation – i.e. actuelle dans l'espace *mental de base* –, mais est propre à cette même fonction au sein d'un espace *mental alternatif* – i.e. inactuel. D'un point de vue temporel, il renvoie à un espace *mental alternatif* passé.

En raison du caractère temporel indéfini de l'inactuel, le procès décrit à l'Imparfait est propice à l'expression de la simultanéité.



Son fonctionnement temporel se fonde sur sa relation aspectuelle *en cours* (imperfectif dynamique) et sa relation temporelle passée (i.e. non-actuel au sein de l'expérience).

Il exprime la simultanéité, laquelle peut se concevoir par rapport à :

- un procès explicité linguistiquement
- la phase préparatoire d'un procès explicité linguistiquement
- la phase résultante d'un procès explicité linguistiquement
- un procès inférable à partir du contexte
- le point de vue du narrateur

5.5 PASSÉ SIMPLE, IMPARFAIT, MODE DE PROCÈS ET CIRCONSTANTS : SYNTHÈSE

Cette partie propose une synthèse de l'acceptabilité des propositions en fonction des modes de procès, des circonstants et de leur position. Nous ne retiendrons ici que *pendant*, *en*, *jusqu'à*, *depuis* et *à*. Les symboles suivants seront utilisés pour caractériser les divers comportements répertoriés :

TYPE D'INTERPRÉTATION	SYMBOLE
<i>semelfactif</i>	1
<i>itératif</i>	2
<i>narratif</i>	n
<i>inchoatif</i>	i
<i>difficilement interprétable hors contexte</i>	??
<i>inacceptable</i>	*

Tableau 29 – Symboles utilisées pour la synthèse des comportements temporels

Afin d'éviter de cataloguer l'ensemble des solutions offertes par la combinaison de ces divers éléments, nous nous contenterons de signaler certains des comportements, que nous jugeons représentatifs. Signalons que *depuis* s'avère toujours incompatible avec le Passé simple, quel que soit le mode de procès (voir GOSSELIN 1996, 36). Nous apposerons l'étiquette *narratif*, même si un contexte plus contraignant que celui exposé ici s'avère en général nécessaire.

5.5.1 LES ÉTATS (PERMANENT ET CONTINGENT)

Les états permanents, tels que « être d'origine suisse » ne peuvent pas être délimités par un circonstant de durée, que ce soit au Passé simple ou à l'Imparfait (voir la notion de « 0-state lexical contents » chez KLEIN 1994) :

[525] Léo *fut/*était d'origine suisse *en/pendant deux ans/jusqu'à sa mort/depuis sa naissance*

Un état contingent autorise davantage de possibilités :

[526] Léo fut fatigué *en/pendant deux jours/jusqu'à sa mort/à midi.*

[527] Léo était fatigué ²*en/pendant deux jours/*jusqu'à sa mort/à midi/depuis sa naissance.*

Comme nous l'avons déjà signalé plus haut à propos d'un autre exemple, « À midi, Léo était fatigué » demeure ambigu et peut donner lieu à une lecture semelfactive ou itérative, alors que « Léo était fatigué à midi » s'interprète comme une itération (sauf intonation particulière thématissant à *midi* en dépit de sa position).

5.5.2 LES ACTIVITÉS

De par leur nature atélique, les activités ne peuvent pas se combiner avec *en* + une indication de temps définie numériquement, antéposée ou postposée.

[528] Il *mangea/*mangeait du pain *en dix minutes.*

Dans certains cas, le Passé simple autorise une lecture inchoative (ne pas dormir ⇒ dormir) ; peut également s'opérer un glissement

sémantique traduisant le passage d'une incapacité à une capacité (ne pas savoir lire ⇒ savoir lire) :

[529] Il *idormit* en dix minutes ⇒ Il *s'endormit* en dix minutes.

[530] Il *lut* en dix minutes ⇒ Il *apprit à lire* en dix minutes.

L'Imparfait donne lieu à une interprétation itérative avec *pendant*, *jusqu'à* et *à*, postposé, et itérative, semelfactive ou narrative en position frontale :

[531] Il mangeait de la tarte *pendant dix minutes/jusqu'à midi/à midi*.

[532] ^{2. 1. n}À *midi*, il mangeait de la tarte.

5.5.3 LES ACCOMPLISSEMENTS

Avec le Passé simple, *jusqu'à* sous-entend que le procès n'a pas été mené à son terme (voir pour l'espagnol *hasta*, GARCÍA FERNÁNDEZ 2000, 106-107) :

[533] Il mangea son gâteau *jusqu'à midi*.

↳ Il mangea son gâteau *jusqu'à midi* et le termina le soir.

Un comportement similaire vaut pour l'itération avec l'Imparfait :

[534] Il *mangeait* son gâteau *jusqu'à midi*.

↳ Il *mangeait* son gâteau *jusqu'à midi* et le terminait le soir.

Pour des raisons pragmatiques, même avec un comportement analogue, un circonstant précis sied mal à un procès (très) long :

[535] Il *écrivit* sa thèse *jusqu'à midi*.

[536] Il *écrivit* sa thèse *jusqu'au 14 février 1978*.

Une indication temporelle plus floue autorise le Passé simple, mais ne sous-entend toujours pas la complétion du procès :

[537] Il *écrivit* sa thèse *en février 1978*.

Un raisonnement similaire vaut également pour l'effet inchoatif :

[538] Il *mangea* son gâteau *à midi*.

[539] Il *écrivit* sa thèse *à midi*.

Comme avec *jusqu'à*, l'utilisation de *pendant* + *durée quantifiée* (anté- ou postposé) avec le Passé simple empêche la complétion :

[540] Il *écrivit* sa thèse *pendant trois ans*.

↳ *Il écrivit sa thèse pendant trois ans, abandonna et la reprit quelques années plus tard.*

Avec une indication non-définie numériquement, l'énoncé sous-entend cette fois-ci la complétion.

[541] Il écrivit sa thèse *pendant cette année-là*.

5.5.4 LES RÉALISATIONS INSTANTANÉES

Par nature, les réalisations instantanées sont incompatibles avec l'Imparfait. Une résolution de conflit peut donner lieu à une itération, lorsque le procès n'est pas irréversible. L'interprétation narrative reste cependant envisageable à l'Imparfait :

[542] Il ⁿtrouvait/trouva sa clé *en dix minutes*.

[543] Il ⁿmourait/mourut *en dix minutes*.

Avec certains procès, à l'Imparfait comme au Passé simple, *pendant + durée quantifiée* – anté- ou postposé – débouche sur la quantification de la durée de l'état résultant du procès décrit par le verbe :

[544] Il ⁿouvrait/ouvrit la porte *pendant dix minutes*.

Seuls ces procès paraissent s'accommoder également de *jusqu'à* :

[545] Il ⁿouvrait/ouvrit la porte *jusqu'à midi*.

[546] Il [?]trouva/^{??}trouvait sa clé *jusqu'à midi*.

Alors que *pendant + indication numérique* quantifie la durée du procès et s'avère impossible avec les réalisations instantanées, *pendant + substantif* fait office de repère temporel au sein duquel survient l'évènement :

[547] *Il tomba/*écrivit deux poèmes *pendant dix minutes*.

[548] Il tomba/écrivit deux poèmes *pendant la soirée*.

5.6 ENCODAGE DE L'HISTOIRE ET OPPOSITION IMPARFAIT/PASSÉ SIMPLE

L'une des imperfections radicales du discours parlé ou écrit, c'est qu'il constitue une série essentiellement linéaire ; que son mode de construction nous oblige à exprimer successivement, par une série linéaire de signes, des rapports que l'esprit perçoit ou qu'il devrait percevoir simultanément et dans un autre ordre.
COURNOT (1851), *Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique*, p. 365

5.6.1 INTRODUCTION

Dans cette partie, nous allons inverser la perspective traditionnelle du linguiste en nous préoccupant de certaines facettes relatives à l'expression de la temporalité lors de l'encodage de l'histoire en récit. En premier lieu, nous évoquerons brièvement la figuration de l'espace-temps à laquelle nous avons déjà recouru au cours de ce travail. Nous essaierons de montrer dans un second temps en quoi les recherches sur

les modèles de situation semblent justifier une telle approche de l'espace-temps. Enfin, en nous étayons sur notre schématisation de l'espace-temps, nous aborderons le passage de l'histoire au récit et plus spécifiquement les questions relatives à l'expression de la consécution et de la simultanéité, que nous mettrons en relation avec le Passé simple et l'Imparfait.

5.6.2 REPRÉSENTATION DE L'ESPACE-TEMPS

Raconter une histoire sous forme d'un récit, c'est être contraint d'exprimer verbalement dans le temps une représentation quadridimensionnelle de l'univers. En effet, comme le remarque LAFONT :

La physique einsteinienne nous a appris à considérer, contre une dichotomie ancienne, le temps comme la « quatrième dimension de l'espace ». Mais de longue date nous pouvions savoir, à lire les épistémologues, ou à réfléchir sans préjugé grammatical au fonctionnement du langage, que le temps n'est qu'une conceptualisation de l'espace.

(LAFONT 1990, 326)

C'est en ce sens que nous avons recouru à la schématisation suivante de l'espace-temps de l'histoire :

Histoire		Temps →			
Espace ↓	X ₁	→	→	→	...
	X ₂	→	→	→	...
	X ₃	→	→	→	...

Figure 65 – Figuration de l'espace-temps de l'histoire

Le déroulement dans le temps de la chaîne sonore se représenterait quant à lui sur un seul axe :

Récit	Temps →			
	P ₁	P ₂	P ₃	...

Figure 66 – L'unilinéarité du récit

Mais la figuration de l'espace-temps que nous proposons d'utiliser ici peut-elle servir à mieux comprendre comment s'opère le passage de l'histoire en récit ? Il nous semble que oui. Les recherches récentes en neuro- et psycholinguistique tendent à prouver l'existence d'une conceptualisation spatiotemporelle de la réalité décrite par les textes. Nous allons donc présenter ici quelques-unes de ces recherches en partant d'une vision plutôt globale pour nous acheminer en dernier lieu vers une expérimentation proche de notre problématique, puisqu'elle recoupe la notion d'aspect.

5.6.3 LES MODÈLES DE SITUATION

JOHNSON-LAIRD (1983) et VAN DIJK & KINTSCH (1983) ont proposé respectivement les concepts de « modèle mental » (mental model) ou

« modèle de situation » (situation model) (pour une synthèse, voir ZWAAN & RADVANSKY 1998). Selon JOHNSON-LAIRD, la description verbale d'une rencontre de football appellerait la construction d'un « modèle mental » répondant aux exigences suivantes :

[it] calls for a temporal sequence of events at various locations, for causal relations between the events, and for the representation of individuals, interacting physically and socially, governed by physical laws and constrained by the "laws" of the game and social conventions, and motivated by various intentions.

(JOHNSON-LAIRD 1983, 414)

Bien que nécessairement dépendante du texte, l'élaboration du modèle mental ne calque pas sa structure. Ainsi ZWAAN (1999, 15) précise-t-il :

Situation models are mental representations of the people, objects, locations, events, and actions described in a text, not of the words, phrases, clauses, sentences, and paragraphs of a text. [...] As a first illustration, consider the following sentences: *Mary baked cookies but no cake* versus *Mary baked cookies and cake*. Both sentences mention the word *cake* explicitly, but only the second sentence refers to a situation in which a cake is actually present. If comprehenders construct situation models, the concept of cake should be more available to them when the cake is in the narrated situation than when it is not, despite the fact that the word *cake* appears in both sentences.

(ZWAAN 1999, 15)

Signalons tout d'abord que les expérimentations que nous allons présenter ci-dessous ne portent que sur la phase de décodage d'un texte et la construction du modèle de situation qui en résulte.

Pour leur expérience, SPIVEY, RICHARDSON, TYLER & YOUNG (2000) ont recruté onze sujets « naïfs » auxquels on a raconté dix histoires, pendant qu'ils gardaient les yeux fermés. Leurs mouvements oculaires étaient enregistrés à leur insu. Les textes faisaient intervenir des composantes horizontales : *le départ d'un train*, etc., verticales : *la descente en rappel de la paroi d'un canyon*, etc. ou neutres à cet égard. Il apparaît alors :

With no visual information available, participants constructing mental models of complex scenes tend to make eye movements that mimic the kinds of eye movements that would be made when viewing that actual scene.

(SPIVEY *et al.* 2000, 492)

Ce mouvement oculaire serait donc la concrétisation somatique d'une représentation spatiotemporelle activée par l'évocation verbale d'une situation à laquelle le sujet n'est pas confronté. Le compte-rendu de l'expérience suivante vient confirmer ces conclusions. L'expérimentation de STANFIELD & ZWAAN (2001) a permis de valider l'hypothèse suivante : soit les deux énoncés : « John put the pencil in the cup » et « John put the pencil in the drawer » ; chacun évoque une position différente du crayon : la première, verticale, la seconde, horizontale. Si, à la suite de la première phrase, on montre le dessin d'un crayon à la verticale, son

identification sera plus rapide que si le même crayon avait été présenté horizontalement. Quand l'orientation de l'objet évoqué dans la phrase était la même que celle de l'image, le temps de réponse était effectivement plus court. De tels résultats s'expliquent aisément si l'on admet que le lecteur/auditeur construit un modèle de situation représentant les objets dans l'espace-temps (voir également GLENBERG & KASCHAK 2002). Plus proche de nos préoccupations, la dimension spatiotemporelle du modèle de situation apparaît également dans l'expérimentation de GLENBERG, MEYER & LINDEM (1987). Vingt participants devaient lire sur l'écran d'un ordinateur un court récit associant le protagoniste de l'histoire à un objet, soit dans l'exemple suivant *John* et *sweater* (GLENBERG *et al.* 1987, 72) :

(1) John was preparing for a marathon in August.	
↙	↘
(associé : [He]+[sweater])	(dissocié : [He]-[sweater])
(2a) After doing a few warm-up exercises, he put on his sweater and went jogging.	(2b) After doing a few warm-up exercises, he took off his sweater and went jogging.
↘	↙
(3) He jogged halfway around the lake without too much difficulty.	
↓	
(4) Further along his route, however, John's muscles began to ache.	

À l'issue de la lecture, le nom *sweater* était présenté au sujet qui devait presser un bouton pour indiquer si oui ou non l'objet était mentionné dans le récit. Dans la configuration (2a), c'est-à-dire lorsque l'objet était directement associé au protagoniste, le temps de réponse était significativement plus court que dans le cas contraire (2b). Ces résultats ne semblent pouvoir s'expliquer que par l'existence d'une représentation mentale de la situation. En effet, dans la configuration (2a) de l'exemple évoqué ci-dessus, John court vêtu de son chandail (associé). La présence de ce vêtement reste logiquement plus prégnante dans le modèle de situation ainsi construit que dans le cas où John l'a ôté pour courir (2b, dissocié). Dès lors, le temps de réaction au mot *sweater* en (2a) est plus bref qu'en (2b). En somme, outre la facilitation de la perception de l'espace, le modèle mental permettrait également d'apprécier les changements dans le temps.

La dimension temporelle a fait l'objet d'autres expérimentations, notamment en fonction des temps grammaticaux usités dans le texte. Basée sur une approche méthodologique similaire à celle de GLENBERG *et al.* (1987), l'expérimentation menée en espagnol par CARREIRAS, CARRIEDO, ALONSO & FERNÁNDEZ (1997) sur 48 sujets a mis en évidence l'influence des tiroirs verbaux dans l'accès à l'information. À l'issue de la lecture de courts récits, chaque participant devait indiquer si le mot présenté était cité dans le texte. Dans l'exemple ci-dessous, il s'agissait de *economist* (CARREIRAS *et al.* 1997, 441) :

(1) Marta is a 45-year-old woman, and she is unmarried.	
↙ (associé : <i>present tense</i> . [Marta]=[economist])	↘ (dissocié : <i>past tense</i> . [Marta]≠[economist])
(2a) She lives alone in a downtown apartment in La Coruña. Now she works as an economist for an international company. ↘	(2b) She lives alone in a downtown apartment in La Coruña. Sometime in the past she worked as an economist for an international company. ↙
(3) She visits her parents on weekends. ↓	
(4) She loves underwater photography, and she likes to practice water sports.	

Le temps de réaction était significativement plus court dans le cas de la configuration (2a). En d'autres termes, lorsque la phrase critique faisait référence à la profession actuelle de Marta (*economist*), le mot *economist* était plus rapidement reconnu comme appartenant au texte ; le nombre de mots du texte dans les deux configurations (2a) et (2b) étant par ailleurs identique dans la version espagnole.

En somme, lors du processus de compréhension, l'élaboration de modèles de situation conduirait le lecteur/auditeur à se construire des représentations temporelles par intervalles privilégiant naturellement l'accès à l'information relevant de l'intervalle actuel (cf. ZWAAN & RADVANSKY 1998, 177). Dans une optique encore plus proche de notre propos, MAGLIANO & SCHLEICH (2000) se sont intéressés à l'impact de l'aspect. Les 55 sujets de leur expérimentation devaient, dans un premier temps, lire sur un écran un récit tel que le suivant :

Jack, the Brave New Father

INTRODUCTION

Jack's wife Betty was expecting a baby, and boy was he excited.
 He was planning to be her coach when she gave birth.
 He went to all the Lamaze classes.
 Every night, Jack made Betty practice her breathing.
 Finally, the big night was here.

ASPECT SENTENCES

(0a) *Betty was delivering their first child.* (imperfective).
 (0b) *Betty delivered their first child.* (perfective)

POST ASPECT SENTENCES

(1) Jack fainted dead on the spot.
 (2) The video recorder went crashing to the ground
 (3) A nurse had to stop what she was doing and help Jack.

CONCLUSION

Jack recorded about 10 seconds of the birth of their child
 He was never more embarrassed in his life.

(MAGLIANO & SCHLEICH 2000, 89)

En conformité avec la méthode utilisée dans les expérimentations précédentes (pour une approche critique, voir SPEER & ZACKS 2005), un syntagme verbal infinitif (par exemple ici, *deliver baby*) était présenté à différents stades de la lecture, après les phrases (0a ou 0b), (1), (2) ou (3). Le sujet devait indiquer le plus rapidement possible par « oui » ou « non » si l'expression avait été mentionnée dans les phrases précédentes. L'aspect verbal a eu un impact significatif sur le temps de réponse. Ainsi les auteurs en concluent-ils :

Perfective and imperfective activities¹²⁵ have essentially the same level of activation immediately after processing a sentence [ici, (0a) ou (0b)]. When the subsequent sentence is read, the activation level of a perfective activity quickly decays below the threshold of activation necessary for it to be readily accessible to working memory. In contrast, an imperfective activity potentially remains at a relatively high state of activation over subsequent context [ici, (1) à (3)] because it is ongoing in a situation model. As such, the activation level for an imperfective activity decays at a slower rate than that for a perfective activity.

(MAGLIANO & SCHLEICH 2000, 107)

En d'autres termes, la rémanence d'un évènement relaté à l'aide d'un temps grammatical *imperfectif* est plus forte. Ce maintien en mémoire constaté pendant l'expérimentation permettrait de pallier l'inconvénient de l'unilinéarité de la chaîne sonore qui, nous allons le voir, ne favorise que l'expression de la consécution et exclut par défaut celle de la simultanéité. Ainsi, alors que la configuration par défaut aboutit à la figure 67 et transcrit naturellement la consécution, conformément aux résultats de MAGLIANO & SCHLEICH (2000), l'utilisation de l'imperfectif conduirait à la figure 68 et autoriserait en soi l'expression d'une forme de simultanéité :

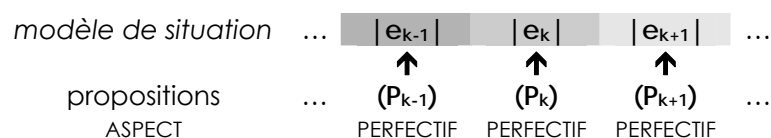


Figure 67 – Le *perfectif* et la configuration par défaut du modèle de situation

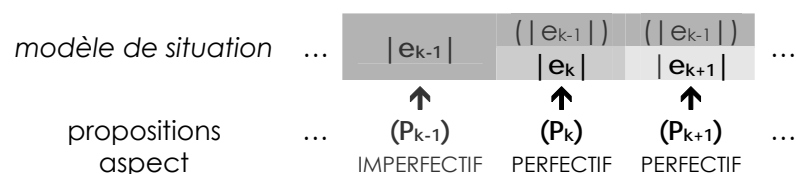


Figure 68 – Rémanence de l'*imperfectif* dans la représentation du modèle de situation

Comme semblent l'attester les expériences évoquées ci-dessus, le processus de compréhension d'un texte narratif consisterait à mettre en

¹²⁵ Il s'agit là d'un raccourci terminologique. Ce sont bien entendu les verbes employés aux aspects perfectif et imperfectif qui influenceront la façon de percevoir l'activité.

place une représentation spatiotemporelle des événements évoqués par chacune des propositions. En définitive, les notions de « point de vue », « scène », etc. auxquelles les linguistes recourent parfois semblent trouver leur justification dans l'existence de tels modèles de situation.

5.6.4 LE PASSAGE DE L'HISTOIRE AU RÉCIT

Notre représentation schématique de l'espace-temps paraissant maintenant justifiée pour ce qui est du décodage, nous postulerons que la phase d'encodage met en place des mécanismes similaires pour transcrire la réalité, l'organiser en histoire et l'encoder linguistiquement sous forme de récit. Nous partirons donc d'une représentation de la réalité figurée par les images d'un récit filmique. Afin de mieux saisir le passage de l'histoire au récit (dans le sens de GENETTE 1972, 72), considérons les trois photogrammes¹²⁶ suivants d'une scène du film *Un dimanche à la campagne* :



Extrait filmique 1 – L'espace-temps filmique : une représentation de la réalité

Dans cette représentation de la réalité saisie par la caméra, apparaissent une multitude d'entités : deux êtres humains, un fourneau, une bouilloire, un parquet, des casseroles, etc. La totalité de ces entités forme un ensemble permettant de définir la réalité perçue, c'est-à-dire un espace-temps restreint :

	Histoire	Temps →			
Espace →	fourneau	→	→	→	...
	bouilloire	→	→	→	...
	femme	→	→	→	...
	homme	→	→	→	...

Figure 69 – L'espace-temps restreint d'une scène de *Un dimanche à la campagne*

Chacune de ces entités est inscrite dans le temps et peut être décomposée en autant de parties qu'il est possible de percevoir ou

¹²⁶ « Le photogramme est une image isolée d'une série photographique enregistrée sur la pellicule. Le film défile à la vitesse de vingt-quatre photogrammes par seconde » (JOURNOT 2002, 92).

d'imaginer (le parquet en lattes, la table en pieds, etc.). Focalisons notre attention sur la femme. À l'instar des autres entités de la scène, elle évolue dans l'espace-temps, et ceci de façon manifeste du point de vue de notre conscience humaine. On peut découper cette évolution en quatre évènements (indiqués par | | , chacun associé à une lexis <>) :

- | 1 | <Une femme/apparaître à la porte>
- | 2 | <La femme/entrer>
- | 3 | <La femme/se baisser>
- | 4 | <La femme/saisir le tabouret>

soit schématiquement :

Histoire		Temps →			
Espace →	fourneau	→	→	→	→
	bouilloire	→	→	→	→
	femme	1	2	3	4
	homme	→	→	→	→

Figure 70 – Découpage des évènements relatifs à la femme

Lors de la mise en récit de cette suite de quatre évènements décrits par les lexis <1> à <4>, la suite des quatre propositions ancrées sur le déroulement dans le temps de la chaîne sonore suffit à exprimer la consécution : | 1 | | 2 | | 3 | | 4 | .

Récit	Temps →			
	P ₁	P ₂	P ₃	P ₄

Figure 71 – Le récit des évènements relatifs à la femme

Au sein de l'espace *mental autonome*, le Passé simple permettrait de traduire la progression de ce premier plan :

[549] (P₁) Une femme apparut à la porte. (P₂) Elle entra, (P₃) se baissa et (P₄) saisit le tabouret.

Un tel fonctionnement reste valable dans le cas où la focalisation se déplace de la femme vers l'homme, si l'on ajoute un évènement | 5 | , transcrit par la lexis <5> : <L'homme/s'indigner> :

Histoire		Temps →				
Espace →	fourneau	→	→	→	→	→
	bouilloire	→	→	→	→	→
	femme	1	2	3	4	→
	homme	→	→	→	→	5

Figure 72 – Découpage des évènements relatifs à la femme et à l'homme

La transposition verbale aboutit donc à la configuration suivante :

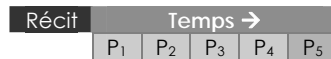


Figure 73 – Le récit des évènements relatifs à la femme et à l'homme

Bien qu'apparaisse un nouveau thème en (5), on demeure dans le premier plan :

[550] (P₁) Une femme apparut à la porte. (P₂) Elle entra, (P₃) se baissa et (P₄) saisit le tabouret. (P₅) L'homme s'indigna.

Comme le montrent ces deux configurations, l'expression du premier plan s'accommode parfaitement du déroulement dans le temps de la chaîne sonore : il suffit d'ajouter les propositions à la suite les unes des autres pour construire le récit. Mais qu'en est-il du cas de figure suivant, où l'évènement |e| – correspondant à la lexis <e> <Le soleil/briller> – se déroule parallèlement aux autres procès, soit :

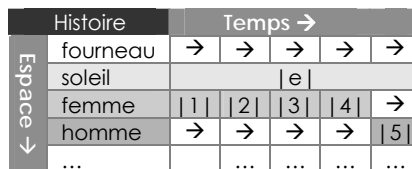


Figure 74 – Découpage des évènements relatifs à la femme, à l'homme et au soleil

L'homme ne disposant que d'un seul appareil vocal, il ne lui est pas possible d'articuler deux énoncés à la fois pour transcrire cette simultanéité :

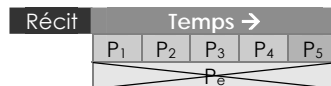


Figure 75 – L'impossibilité de relater un évènement simultané

Comme l'a montré, à propos de l'anglais, le mécanisme évoqué par la figure 68 page 275, l'Imparfait représente l'un des moyens linguistiques permettant de contourner cette limitation physiologique. Voyons les conséquences pratiques de ce type de configuration. Ici, intégrer la proposition relatant la simultanéité de |e| avec les cinq autres évènements donnerait en théorie six possibilités différentes :

Récit	Temps →					
	P _e	P ₁	P ₂	P ₃	P ₄	P ₅
Récit	Temps →					
	P ₁	P _e	P ₂	P ₃	P ₄	P ₅
Récit	Temps →					
	P ₁	P ₂	P _e	P ₃	P ₄	P ₅
Récit	Temps →					
	P ₁	P ₂	P ₃	P _e	P ₄	P ₅
Récit	Temps →					
	P ₁	P ₂	P ₃	P ₄	P _e	P ₅
Récit	Temps →					
	P ₁	P ₂	P ₃	P ₄	P ₅	P _e



Tableau 30 – Les six possibilités d'intégration de la proposition exprimant la simultanéité

Les exemples suivants donnent les deux premières versions :

[551] (P_e) Le soleil brillait. (P₁) Une femme apparut à la porte. (P₂) Elle entra, (P₃) se baissa et (P₄) saisit le tabouret. (P₅) L'homme s'indigna.

[552] (P₁) Une femme apparut à la porte. (P_e) Le soleil brillait. (P₂) Elle entra, (P₃) se baissa et (P₄) saisit le tabouret. (P₅) L'homme s'indigna.

Même si toutes ces configurations sont théoriquement envisageables, certaines seront plus aptes que d'autres à s'intégrer dans le récit tout en lui préservant sa cohérence. Récapitulons ces divers constats.

Schématiquement, si l'on représente la chaîne sonore, le récit et l'histoire par trois vecteurs temporels, on peut définir deux grands types de relations : l'une stricte (cadenas fermé : ) , l'autre lâche () :

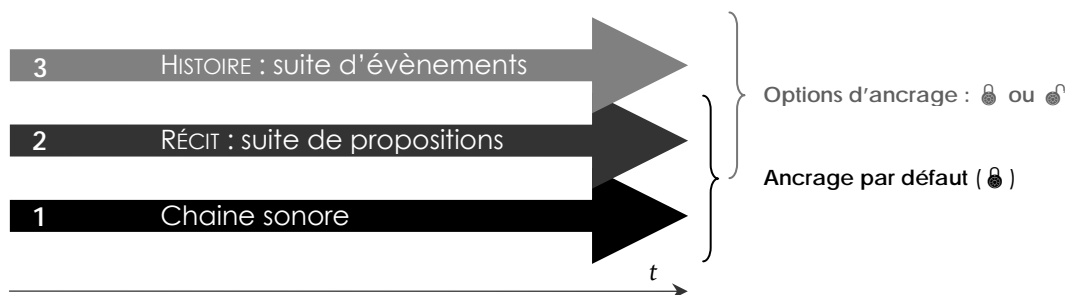




Figure 76 – L'interrelation des ancrages dans le texte narratif et l'histoire

Sachant que l'ancrage de **2** sur **1** est fixe et incontournable, les alternatives concernent le type d'ancrage de **3** sur **2**. S'il est strict, **3** avance en même temps que **1**, ce qui correspond à la définition du premier plan, essence de la narration. S'il est lâche, alors d'un point de vue temporel, il autorisera l'évocation de la rétrospection et de la simultanéité. Le Passé simple définit un ancrage strict () de **3** sur **2**, intégrant par conséquent le mécanisme premier de **1** : l'avancée irréversible dans le temps (cette conception rejoint indirectement les conclusions de BRES 2003, 110). En revanche, comme l'illustre les variations du tableau 30 page 279, l'Imparfait incarne l'ancrage lâche () de **3** sur **2**, donc par transitivité de **3** sur **1**. Aussi, la proposition à

l'Imparfait jouit-elle d'une plus grande latitude dans son positionnement au sein du récit (voir également BRES 1994, 76-77 ; COMBETTES 1992, 16-17 ; FAYOL 1985, 25-26 ; LABOV & WALETZKY 1967 ; LABOV 1997).

5.6.5 CONCLUSION

Envisagé selon cette perspective, le Passé simple s'avère le tiroir verbal *non-marqué* de la narration, puisqu'il intègre le mécanisme par défaut de toute production langagière : son déroulement irréversible dans le temps. Si ce paramètre par défaut s'avère favorable à l'expression de la consécution, il est en revanche défavorable à tout ce qui n'en relève pas, notamment la rétrospection. Aussi le Plus-que-parfait s'affiche-t-il comme linguistiquement *marqué*, dans la mesure où il doit indiquer que la configuration par défaut ne convient pas. À cette première restriction résultant du déroulement irréversible dans le temps de la chaîne sonore, s'ajoute celle de l'unicité de l'appareil vocal, qui interdit l'évocation concomitante de la simultanéité. Là encore un tiroir verbal *marqué* doit signaler que le fait relaté par la proposition doit être maintenu en mémoire sur une étendue recoupant plusieurs autres procès, avec lesquels il s'avère simultanés. L'Imparfait servant dans sa fonction première à renvoyer à l'inactuel, c'est-à-dire d'un point de vue temporel, à une période indéfinie de temps dans le passé, il s'offre comme le tiroir verbal le plus adapté pour exprimer la simultanéité au sein de l'espace *mental autonome* ou de l'espace *mental alternatif* passé. En leur essence, le Passé simple (non-marqué) et l'Imparfait (marqué) fonctionnent donc de façon complémentaire dans la narration. Le premier épouse le mécanisme de base de la narration, le second signale qu'il faut s'en départir.

Synthèse	<i>De l'histoire au récit : consécution, simultanéité, Passé simple et Imparfait</i>
	<p>La conceptualisation de l'histoire repose sur la construction d'un « modèle de situation » organisé spatiotemporellement.</p> <p>L'histoire se caractérise par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Son déroulement irréversible dans le temps ▪ Sa multi-dimensionnalité spatiotemporelle <p>Le récit est contraint par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Son déroulement irréversible dans le temps ▪ Son unilinéarité <p>L'histoire et le récit ont en commun le déroulement irréversible dans le temps, fondement de la narration, laquelle s'articule donc sur trois vecteurs temporels :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) Celui du déroulement irréversible de la chaîne sonore (2) Celui du récit (3) Celui de l'histoire <p>La relation entre (1) et (2) est fixe. Celle entre (2) et (3) est (i) stricte ou (ii) lâche.</p> <p>Pour (i), on utilise le Passé simple, tiroir verbal <i>non-marqué</i> de la narration, qui en reprend le fonctionnement par défaut ⇒ ancrage de (3) sur (1).</p> <p>Pour (ii), lorsqu'il s'agit d'exprimer la simultanéité, on utilise l'Imparfait, tiroir verbal <i>marqué</i> de la narration. L'ancrage entre (3) et (2) étant lâche, une proposition à l'Imparfait peut apparaître à des endroits différents du récit sans altérer l'organisation temporelle de l'histoire.</p>

5.7 CONCLUSION SUR L'OPPOSITION IMPARFAIT/PASSÉ SIMPLE

Dans l'opposition Imparfait/Passé simple, le Passé simple offre une valeur relativement stable et traduit la plupart du temps la progression, dont il tire son essence du déroulement dans le temps de la chaîne sonore. Il s'affiche donc comme caractéristique du premier plan (pour les exceptions, cf. 5.3.6, page 209). L'Imparfait jouit en revanche d'une plus grande latitude dans son comportement temporel. Dans des contextes particuliers, en l'occurrence dans son interprétation narrative, il peut aller jusqu'à empiéter sur le domaine du Passé simple. Toutefois, même si certains auteurs (on pense notamment à Simenon) y recourent relativement souvent, cet usage reste restreint (d'où sa force stylistique). En somme, si l'on part du principe que la narration se définit par l'avancée constante de l'histoire, alors l'Imparfait, parmi d'autres temps grammaticaux – le Plus-que-parfait pour la rétrospection –, permet de se démarquer de cette contrainte et de transcrire la simultanéité.

Nous avons vu que nombreux sont les paramètres susceptibles d'interférer sur le fonctionnement temporel de l'Imparfait et du Passé simple : la progression thématique, la transitivité (dans le sens de HOPPER & THOMPSON ou COMBETTES), les modes de procès, le déroulement dans le temps de la chaîne sonore, le discours indirect libre, les circonstants et leur position, etc.

RÉFÉRENCES SCIENTIFIQUES

- ADAM, JEAN-MICHEL (1976), *Langue et Texte : Imparfait/Passé simple, Pratiques 10 - enjeux des textes*, 49-68.
- ADAM, JEAN-MICHEL (1992), *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*, Paris, Nathan, 223 p.
- ADAM, JEAN-MICHEL & REVAZ, FRANÇOISE (1996), *L'analyse des récits*, Paris, Seuil (Mémo), 96 p.
- ADAM, JEAN-MICHEL ; LUGRIN, GILLES & REVAZ, FRANÇOISE (1998), *Pour en finir avec le couple récit/discours, Pratiques 100 - Les Temps verbaux*, 81-98.
- ADAM, JEAN-MICHEL (2005), *La linguistique textuelle*, Paris, Armand Colin, 234 p.
- ANSCOMBRE, JEAN-CLAUDE (1992), *Imparfait et passé composé : des forts en thème/propos, L'information grammaticale 55*, 43-53.
- ARRIVÉ, MICHEL ; GADET, FRANÇOISE & GALMICHE, MICHEL (1986), *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 720 p.
- ASNES, MARIA (2004), *Référence nominale et verbale. Analogies et interactions*, Paris, Presse de l'université Paris-Sorbonne, 243 p.
- AUGUSTIN (397-401/1954), *Confessions Livres IX-XIII*, Paris, Les Belles Lettres, (traduction de *Confessiones* par LABRIOLLE, PIERRE (DE)), 412 p.
- AUMONT, JACQUES & MARIE, MICHEL (1988), *L'analyse des films*, Paris, Nathan, 234 p.
- AUMONT, JACQUES ; BERGALA, ALAIN ; MARIE, MICHEL & VERNET, MARC (2001), *Esthétique du film*, Paris, Nathan, 238 p.
- BALLARD, DANA H. ; HAYHOE, MARY M. ; POOK, POLLY K. & RAO, RAJESH P. N. (1997), *Deictic codes for the embodiment of cognition, Behavioral and Brain Sciences 20 - 04*, 723-742.
- BANFIELD, ANN (1982), *Unspeakable sentences. Narration and representation in the language of fiction*, Boston/London, Routledge & Kegan, 340 p.
- BARBÉRIS, JEANNE-MARIE (1998), *Identité, ipséité dans la déixis spatiale : « ici » et « là », deux appréhensions concurrentes de l'espace?, L'information grammaticale*, 28-32.
- BARBÉRIS, JEANNE-MARIE ; BRES, JACQUES & SIBLOT, PAUL (1998), *Fécondité et complexité d'un concept*, in *De l'actualisation*, BARBÉRIS, JEANNE-MARIE, et al. (Eds), Paris, CNRS Éditions, 13-47.
- BASSANO, DOMINIQUE ; MAILLOCHON, ISABELLE ; KLAMPFER, SABINE & DRESSLER, WOLFGANG U. (2001a), *L'acquisition de la morphologie verbale à travers les langues, Enfance 53-2*, 117-148.
- BASSANO, DOMINIQUE ; MAILLOCHON, ISABELLE ; KLAMPFER, SABINE & DRESSLER, WOLFGANG U. (2001b), *L'acquisition de la morphologie verbale à travers les langues, Enfance 53-1*, 81-99.

- BEAUGRANDE, ROBERT-ALAIN (DE) & DRESSLER, WOLFGANG (1983), *Introduction to text linguistics*, London/New York, Longman, 270 p.
- BENVENISTE, ÉMILE (1966), *Problèmes de linguistique générale*, 1, Paris, Gallimard, 356 p.
- BENVENISTE, ÉMILE (1974), *Problèmes de linguistique générale*, 2, Paris, Gallimard, 288 p.
- BERGSON, HENRI (1938/1999), *La pensée et le mouvant*, Paris, Quadrige/Presses Universitaires de France, 291 p.
- BERGSON, HENRI (1907/2001), *L'évolution créatrice*, Paris, Quadrige/Presses Universitaires de France, 372 p.
- BERTHONNEAU, ANNE-MARIE & KLEIBER, GEORGES (1993), Pour une nouvelle approche de l'imparfait: L'imparfait, un temps anaphorique méronomique, *Langages* 112 - Temps, référence et inférence, 55-73.
- BERTHONNEAU, ANNE-MARIE & KLEIBER, GEORGES (1994), Imparfait de politesse : rupture ou cohésion ?, *Travaux de linguistique* 29 - La cohérence textuelle. Cohésion et rupture, 59-92.
- BERTHONNEAU, ANNE-MARIE & KLEIBER, GEORGES (1998), Imparfait, anaphore, et inférences, *Cahiers Chronos* 3 - Variations sur la référence verbale, 35-65.
- BLANCHE-BENVENISTE, CLAIRE (2002), Structure et exploitation de la conjugaison des verbes en français contemporain, *Le français aujourd'hui* 139 - Les verbes, de la phrase au discours, 13-22.
- BOHNEMEYER, JÜRGEN & SWIFT, MARY (2004), Event Realization and Default Aspect, *Linguistics and Philosophy* 27-3, 263-296.
- BOONE, ANNIE & JOLY, ANDRÉ (1996), *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris/Montréal, L'Harmattan, 448 p.
- BORODITSKY, LERA (2000), Metaphoric structuring: understanding time through spatial metaphors, *Cognition* 75 - 1, 1-28.
- BRANDT, PER AAGE (2005), Mental spaces and cognitive semantics: A critical comment, *Journal of Pragmatics* 37 - 10, 1578-1594.
- BRES, JACQUES (1994), *La narrativité*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 199 p.
- BRES, JACQUES (1997a), Ascendance/descendance ; incidence/décadence en français : affaires de couples..., *Cahiers de praxématique* 29 - Le système verbal selon Guillaume. Lectures critiques, 157-183.
- BRES, JACQUES (1997b), Habiter le temps : Le couple imparfait/passé simple en français, *Langages* 127, 77-95.
- BRES, JACQUES (1998a), La praxématique. Brève introduction à la praxématique, *L'information grammaticale* 77, 22-23.
- BRES, JACQUES (1998b), Temps, langage, praxis : de l'imparfait et du passé simple, *L'information grammaticale* 77, 33-37.
- BRES, JACQUES (1998c), De Bally à la praxématique, in *De l'actualisation*, BARBÉRIS, JEANNE-MARIE, et al. (Eds), Paris, CNRS Éditions, 59-79.
- BRES, JACQUES (1999), L'imparfait dit narratif tel qu'en lui-même (le cotexte ne le change pas), *Cahiers de praxématique* 32 - L'imparfait dit narratif. Langue, discours, 87-117.

- BRES, JACQUES (2003), Non, le passé simple ne contient pas l'instruction [+progression], *Cahiers Chronos 11 - Repérages aspecto-temporels et tiroirs verbaux*, 99-112.
- BRES, JACQUES (2005a), L'imparfait : l'un et/ou le multiple ? À propos des imparfaits « narratifs » et « d'hypothèse », *Cahiers Chronos 14 - Nouveaux développements de l'imparfait*, 1-32.
- BRES, JACQUES (2005b), *L'imparfait dit narratif*, Paris, Éditions CNRS, 251 p.
- BRONCKART, JEAN-PAUL & SINCLAIR, HERMINE (1973), Time, tense and aspect, *Cognition 2 - 1*, 107-130.
- BRONCKART, JEAN-PAUL (1996), *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 351 p.
- BRUN, XAVIER (1993), Temps grammatical et temps chronologique: l'exemple du contraste imparfait/passé composé et son enseignement en classe de français langue étrangère, *Lidil 9 - La grammaire à quoi ça sert?*, 115-142.
- BUSSON, ÉRIC & PÉRICHON, DOMINIQUE (1998), *Le cinéma dans la classe de français : se former et enseigner*, Paris, Bertrand-Lacoste, 271 p.
- CARREIRAS, MANUEL ; CARRIEDO, NÚRIA ; ALONSO, MARÍA ANGELES & FERNÁNDEZ, ANGEL (1997), The role of verb tense and verb aspect in the foregrounding of information during reading, *Memory & Cognition 25-4*, 438-446.
- CASASANTO, DANIEL & BORODITSKY, LERA (à paraître), Time in the mind: Using space to think about time, *Cognition*, xx-xx.
- CHEVALIER, JEAN-CLAUDE (1996), De Guillaume à une linguistique du signifiant, *Modèles linguistiques 33 - Temps et langage (III)/L'invariant*, 77-92.
- CHEVALIER, JEAN-CLAUDE (1999), « L'imparfait narratif » : à quel prix ?, *Cahiers de praxématique 32 - L'imparfait dit narratif. Langue, discours*, 189-210.
- CLARK, EVE V. (1971), On the acquisition of the meaning of before and after, *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior 10 - 3*, 266-275.
- COHEN, DAVID (1989), *L'aspect verbal*, Paris, Presses Universitaires de France, 272 p.
- COMBETTES, BERNARD (1988), *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*, Bruxelles/Paris, De-Boeck/Duculot, 139 p.
- COMBETTES, BERNARD (1992), *L'organisation du texte*, Metz, Université de Metz, 180 p.
- COMBETTES, BERNARD (1998), *Les constructions détachées en français*, Gap/Paris, Ophrys, 143 p.
- COMRIE, BERNARD (1976), *Aspect*, Cambridge, Cambridge University Press, 142 p.
- COMRIE, BERNARD (1985), *Tense*, Cambridge, Cambridge University Press, 139 p.
- CONFAIS, JEAN-PAUL (1990/1995), *Temps, mode, aspect*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 456 p.

- COSERIU, EUGENIO (1980), Aspect verbal ou aspects verbaux ? Quelques questions de théorie et de méthode, *Recherches linguistiques 5 - La notion d'aspect*, 14-25.
- COURNOT, ANTOINE-AUGUSTIN (1851), *Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique*, Paris, Hachette, 614 p.
- CREISSELS, DENIS (1993), Les notions primitives de la syntaxe, *Lidil 8 - Vers une rénovation de la grammaire et de sa terminologie*, 51-83.
- CREISSELS, DENIS (1995), *Éléments de syntaxe générale*, Paris, Presses Universitaires de France, 332 p.
- CREISSELS, DENIS (2006), *Syntaxe générale. Une introduction typologique 1. Catégories et constructions*, Paris, Lavoisier, 412 p.
- CULIOLI, ANTOINE (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations, Tome 1*, Paris/Gap, Ophrys, 225 p.
- CULIOLI, ANTOINE (1999), *Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage, Tome 2*, Paris/Gap, Ophrys, 183 p.
- CUQ, JEAN-PIERRE (1996), *Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère*, Paris, Didier/Hatier, 127 p.
- CUQ, JEAN-PIERRE & COLLABORATEURS (2003), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, CLE international, 303 p.
- CUQ, JEAN-PIERRE & GRUCA, ISABELLE (2005), *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 504 p.
- DAMOURETTE, JACQUES & PICHON, ÉDOUARD (1936), *Des Mots à la Pensée, Tome V*, Paris, D'Artrey, 865 p.
- DANSEREAU, DIANE (1987), A Discussion of Techniques Used in the Teaching of the Passé Composé/Imparfait Distinction in French, *The French Review 61-1*, 33-38.
- DE MULDER, WALTER (2004), Can there be a nontemporal definition of the French imparfait? A "network" approach, *APiL 106 - Language and Revolution/Language and Time*, 195-222.
- DELBART, ANNE-ROSINE (1992), La trilogie passé composé, imparfait, passé simple dans trois méthodes de F.L.E., *Enjeux 27*, 42-53.
- DELBART, ANNE-ROSINE (1996), Interdit d'interdire... : Sur quelques abus d'autorité dans les manuels et les grammaires FLE, *Le Langage et l'homme 31 - 4*, 303-311.
- DELBART, ANNE-ROSINE & WILMET, MARC (1997), Imparfait et passé simple chez Gustave Guillaume : un couple mal assorti, *Cahiers de praxématique 29 - Le système verbal selon Guillaume, Lectures critiques*, 15-31.
- DELBART, ANNE-ROSINE (2005), L'imparfait : une affaire d'instruction(s), *Cahiers Chronos 14 - Nouveaux développements de l'imparfait*, 157-173.
- DENIS, MICHEL (1989), *Image et cognition*, Paris, Presses universitaires de France, 284 p.
- DESTUTT DE TRACY, ANTOINE-LOUIS-CLAUDE (1817/1970), *Éléments d'idéologie II. Grammaire*, Paris, Vrin, 427 p.

- DOWTY, DAVID R. (1991), Thematic Proto-Roles and Argument Selection, *Language* 67-3, 547-619.
- DOWTY, DAVID R. (1986/2005), The Effects of Aspectual Class on the Temporal Structure of Discourse: Semantics or Pragmatics?, in *The language of time : a reader*, MANI, INDERJEET, et al. (Eds), Oxford/New York, Oxford University Press, 333-351.
- DUCROT, OSWALD (1979), L'imparfait en français, *Linguistische Berichte* 60, 1-23.
- DUCROT, OSWALD (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 237 p.
- DUCROT, OSWALD & SCHAEFFER, JEAN-MARIE (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil (Points), 820 p.
- DUMORTIER, JEAN-LOUIS (2001), *Lire le récit de fiction. Pour étayer un apprentissage : théorie et pratique*, Bruxelles, De Boeck Duculot, 496 p.
- ENGEL, DULCIE M. (1998), Comblent le vide : le passé simple est-il important dans le système verbal ?, *Cahiers Chronos* 3 - *Variations sur la référence verbale*, 91-107.
- FAUCONNIER, GILLES (1984), *Espaces mentaux*, Paris, Minuit, 216 p.
- FAUCONNIER, GILLES (1997), *Mappings in Thought and Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 205 p.
- FAUCONNIER, GILLES (2002), *The way we think: conceptual blending and the mind's hidden complexities*, New York, Basic Books, 440 p.
- FAURE, MARC (1999), *Imparfait vs. Passé simple: eine falsche Opposition*, Aachen, Shaker, 133 p.
- FAYOL, MICHEL (1985), *Le récit et sa construction*, Neuchâtel-Paris, Delachaux & Niestlé, 159 p.
- FERRER, DANIEL & LEBRAVE, JEAN-LOUIS (1991), De la variante textuelle au geste d'écriture, in *L'écriture et ses doubles: genèse et variation textuelle*, HAY, LOUIS (Ed.) Paris, Éditions du CNRS, 9-25.
- FIRBAS, JAN (1999), "Dogs must be carried on the escalator" (A case study in FSP potentiality), *Brno Studies in English* 25, 7-18.
- FRAISSE, PAUL (1957/1967), *Psychologie du temps*, Paris, Presses Universitaires de France, 360 p.
- FRANÇOIS, FRÉDÉRIC ; FRANÇOIS, DENISE ; SABEAU-JOUANNET, ÉMILIE & SOURDOT, MARC (1977), *Syntaxe de l'enfant avant 5 ans*, Paris, Larousse, 237 p.
- FUCHS, CATHERINE & LÉONARD, ANNE-MARIE (1979), *Vers une théorie des aspects. Les systèmes du français et de l'anglais*, Paris/La Haye/New York, Mouton/EHESS, 399 p.
- FUCHS, CATHERINE (1991), Les typologies de procès : un carrefour théorique interdisciplinaire, in *Les Typologies de procès*, FUCHS, CATHERINE (Ed.) Paris, Klincksieck, 9-17.
- FUCHS, CATHERINE ; GOSSELIN, LAURENT & VICTORRI, BERNARD (1991), Polysémie, glissements de sens et calcul des types de procès, in *Les Typologies de procès*, FUCHS, CATHERINE (Ed.) Paris, Klincksieck, 137-169.
- GALLESE, VITTORIO & LAKOFF, GEORGE (2005), The brain's concepts: The role of the sensory-motor system in reason and language, *Cognitive Neuropsychology* 22, 455-479.

- GARCÍA FERNÁNDEZ, LUIS (2000), *La gramática de los complementos temporales*, Madrid, Visor Libros, 380 p.
- GAREY, HOWARD B. (1957), Verbal Aspect in French, *Language* 33-2, 91-110.
- GAUDREAU, ANDRÉ & JOST, FRANÇOIS (1990), *Le récit cinématographique*, Paris, Nathan, 159 p.
- GENETTE, GÉRARD (1972), *Figures III*, Paris, Seuil, 286 p.
- GENETTE, GÉRARD (1983), *Nouveau discours du récit*, Paris, Seuil, 118 p.
- GLENBERG, ARTHUR M. ; MEYER, MARION & LINDEM, KAREN (1987), Mental models contribute to foregrounding during text comprehension, *Journal of Memory and Language* 26, 69-83.
- GLENBERG, ARTHUR M. & KASCHAK, MICHAEL P. (2002), Grounding language in action, *Psychonomic Bulletin & Review* 9-3, 558-565.
- GÓMEZ, C. ; ARGANDOÑA, E. D. ; SOLIER, R. G. ; ANGULO, J. C. & VÁZQUEZ, M. (1995), Timing and Competition in Networks Representing Ambiguous Figures, *Brain and Cognition* 29 - 2, 103-114.
- GOSSELIN, LAURENT (1996), *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 290 p.
- GOSSELIN, LAURENT (1999a), Le sinistre Fantômas et l'imparfait narratif, *Cahiers de praxématique* 32 - *L'imparfait dit narratif. Langue, discours*, 19-42.
- GOSSELIN, LAURENT (1999b), La cohérence temporelle : contraintes linguistiques et pragmatico-référentielles, *Travaux de Linguistique* 39 - *Temps verbaux et relations discursives*, 11-36.
- GOSSELIN, LAURENT (2005), *Temporalité et modalité*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 254 p.
- GOUGENHEIM, GEORGES ; MICHÉA, RENÉ ; RIVENC, PAUL & SAUVAGEOT, AURÉLIEN (1964), *L'élaboration du français fondamental : étude sur l'établissement d'un vocabulaire et d'une grammaire de base*, Paris, Didier, 302 p.
- GRÉSILLON, ALMUTH ; LEBRAVE, JEAN-LOUIS & FUCHS, CATHERINE (1991), Flaubert : « Ruminer Hérodias », in *L'écriture et ses doubles : genèse et variation textuelle*, HAY, LOUIS (Ed.) Paris, Editions du CNRS, 27-109.
- GRICE, H. PAUL (1975), Logic and conversation, *Syntax and Semantics* 3 - *Speech acts*, 41-58.
- GUILLAUME, GUSTAVE (1964), *Langage et science du langage*, Paris/Québec, Nizet/Presses de l'université Laval, 287 p.
- GUILLAUME, GUSTAVE (1929/1965), *Temps et verbe*, Paris, Champion, 134 p.
- GUILLAUME, GUSTAVE (1971), *Leçons de linguistique : 1948-1949. Série A.*, Québec/Paris, Presses de l'université Laval/ Klincksieck, 270 p.
- GUILLAUME, GUSTAVE (1973), *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume, recueil de textes inédits préparé en collaboration sous la direction de Roch Valin*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/Klincksieck, 279 p.
- GUILLAUME, GUSTAVE (1988), *Leçons de linguistique 1947-1948 C, Volume 8*, Lille/Québec, Presses universitaires de Lille/Presses de l'Université Laval, 375 p.

- GUNDEL, JEANETTE K ; HEDBERG, NANCY & ZACHARSKI, RON (1993), *Cognitive Status and the Form of Referring Expressions in Discourse*, *Language* 69-2, 274-307.
- GUNDEL, JEANETTE K (2003), *Information Structure and Referential Givenness/Newness: How Much Belongs in the Grammar?*, *The Proceedings of the 10th International Conference on Head-Driven Phrase Structure Grammar*, MÜLLER, STEFAN (Ed), 122-142.
- GUNDEL, JEANETTE K & FRETHERM, THORSTEIN (2004), *Topic and Focus*, in *The Handbook of Pragmatics.*, HORN, LAURENCE R & WARD, GREGORY (Eds), Malden, Blackwell, 175-196.
- GÜNDÜZ, MARIE-PIERRE (2005), *Articulation problématique des descriptions grammaticales et des pseudo-compétences chez les apprenants de FLE: l'exemple des temps du passé*, *AILE 23 - Recherche sur l'acquisition des langues étrangères et didactique du FLE*, 43-63.
- HAGÈGE, CLAUDE (2001), *Aimer les langues pour aimer les hommes. Entretien avec Claude Hagège*, in *Le langage*, DORTIER, JEAN-FRANÇOIS (Ed.) Auxerre, Sciences Humaines Éditions, 191-199.
- HAMBURGER, KÄTE (1977/1986), *Logique des genres littéraires*, Paris, Seuil, (traduction de *Die Logik der Dichtung* par CADIOT, PIERRE), 312 p.
- HANON, SUZANNE (1989), *Imparfait et passé simple en français moderne. Une analyse à trois niveaux*, *L'information grammaticale* 40, 3-5.
- HERZOG, CHRISTIAN (1981), *Le passé simple dans les journaux du XXe siècle*, Berne, Francke, 155 p.
- HOPPER, PAUL J. (1979), *Aspect and Foregrounding in Discourse*, in *Syntax and Semantics*, GIVÓN, TALMY (Ed.) New York/San Francisco/London, Academic Press, 213-241.
- HOPPER, PAUL J. & THOMPSON, SANDRA A. (1980), *Transitivity in Grammar and Discourse*, *Language* 56-2, 251-299.
- HOWARD, MARTIN (2005), *Les contextes prototypiques et marqués de l'emploi de l'imparfait par l'apprenant du français langue étrangère*, *Cahiers Chronos 14 - Nouveaux développements de l'imparfait*, 175-197.
- HURFORD, JAMES R. (2004), *Language beyond our grasp: what mirror neurons can, and cannot, do for language evolution*, in *Evolution of Communication Systems: A Comparative Approach*, OLLER, D. KIMBROUGH & GRIEBEL, ULRIKE (Eds), Cambridge, MIT Press, 297-313.
- JACQUINOT, GENEVIÈVE & LEBLANC, GÉRARD (1996), *Les genres télévisuels dans l'enseignement*, Hachette, Paris, CNDP/Hachette, 138 p.
- JAKOBSON, ROMAN (1963), *Essais de linguistique générale 1. Les fondations du langage*, Paris, Minuit, 260 p.
- JOHNSON-LAIRD, PHILIP N. (1983), *Mental Models. Towards a cognitive science of language, inference and consciousness*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 513 p.
- JOLY, ANDRÉ (1994a), *Éléments pour une théorie générale de la personne*, *Faits de Langues 3 - La personne*, 45-54.
- JOLY, ANDRÉ (1994b), « ACTUEL », « ACTUALITÉ », « ACTUALISATION » et quelques notions connexes chez Gustave Guillaume et en

- psychomécanique du langage, *Modèles linguistiques 30 - Le linguistique et le cognitif (II)/Autour de l'actualisation*, 55-67.
- JOLY, ANDRÉ (1996), Les variations d'un "invariant": approche morphogénétique de l'imparfait français, *Modèles linguistiques 33 - Temps et langage (III) / L'invariant*, 187-202.
- JOLY, ANDRÉ (1998), « Actuel », « actualité », « actualisation » chez G. Guillaume, in *De l'actualisation*, BARBÉRIS, JEANNE-MARIE, et al. (Eds), Paris, CNRS Éditions, 83-98.
- JOST, FRANÇOIS (1987), *L'œil-caméra. Entre film et roman*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 159 p.
- JOURNOT, MARIE-THÉRÈSE (2002), *Le vocabulaire du cinéma*, Paris, Nathan, 125 p.
- JUDGE, ANNE (2002), Écarts entre manuels et réalités : un problème pour l'enseignement des temps du passé à des étudiants d'un niveau avancé, *Cahiers Chronos 9 - Les temps du passé français et leur enseignement*, 135-156.
- JULLIER, LAURENT (2002), *L'analyse de séquences*, Paris, Nathan, 188 p.
- KAMP, HANS (1981), Évènements, représentations discursives et référence temporelle, *Langages 64*, 39-64.
- KAMP, HANS & ROHRER, CHRISTIAN (1983), Tense in texts, in *Meaning, Use and Interpretation of Language*, BÄUERLE, RAINER, et al. (Eds), Berlin/New York, De Gruyter, 250-269.
- KERBRAT-ORECCHIONI, CATHERINE (1980), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 290 p.
- KLEIBER, GEORGES (1986), Déictiques, embrayeurs, "token-reflexives", symboles indexicaux, etc.: comment les définir?, *L'information grammaticale 30*, 3-22.
- KLEIBER, GEORGES (2003), Entre les deux mon cœur balance ou l'imparfait entre aspect et anaphore, *Langue française 138*, 8-19.
- KLEIN, WOLFGANG (1987/1989), *L'acquisition de langue étrangère*, Paris, Armand Colin, (traduction de *Zweitspracherwerb : Eine Einführung* par NOYAU, COLETTE), 251 p.
- KLEIN, WOLFGANG (1994), *Time in language*, London, Routledge, 243 p.
- LABEAU, EMMANUELLE (2002a), Circonstants atténuants? : L'adjonction de localisateurs temporels aux formes passées dans la production écrite d'apprenants anglophones avancés, *Cahiers Chronos 9 - Les temps du passé français et leur enseignement*, 157-179.
- LABEAU, EMMANUELLE (2002b), L'unité de l'imparfait : vues théoriques et perspectives pour les apprenants du français langue étrangère, *Travaux de linguistique - 45*, 157-184.
- LABEAU, EMMANUELLE (2005a), *Beyond the aspect hypothesis. Tense-Aspect development in Advanced L2 French*, Bern, Peter Lang, 259 p.
- LABEAU, EMMANUELLE (2005b), Mon nom est narratif : imparfait narratif, *Cahiers Chronos 14 - Nouveaux développements de l'imparfait*, 79-102.

- LABEAU, EMMANUELLE (2007), Et un, ou deux, ou trois ? Les temps-champions du reportage sportif depuis 1950, *Chronos 16 - Sémantique et diachronie du système verbal français*, 203-233.
- LABORDE-MILAA, ISABELLE (2002), La passé simple dans les rapports de stage: tentatives d'explication, *Le français aujourd'hui 139 - Les verbes, de la phrase aux discours*, 97-106.
- LABOV, WILLIAM & WALETZKY, JOSHUA (1967), Narrative analysis: oral versions of personal experience, in *Essays on the verbal and visual arts*, HELM, JUNE (Ed.) Seattle, University of Washington Press, 12-44.
- LABOV, WILLIAM (1972), *Language in the Inner City- Studies in the Black English Vernacular*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 412 p.
- LABOV, WILLIAM (1972/1978), *Le parler ordinaire. 1, la langue dans les ghettos noirs des États-Unis*, Paris, Minuit, (traduction de *Language in the inner city* par KIHM, ALAIN), 351 p.
- LABOV, WILLIAM (1997), Some further steps in narrative analysis, *Journal of Narrative and Life History 7-1/4*, 395-415.
- LAFONT, ROBERT (1978), *Le Travail et langue*, Paris, Flammarion, 297 p.
- LAFONT, ROBERT (1990), *Le dire et le faire*, Montpellier, Groupe de recherche en linguistique praxématique. Université Paul Valéry, 349 p.
- LAKOFF, GEORGE (1987), *Women, Fire and Dangerous things. What Categories Reveal about the Mind*, Chicago/London, The university of Chicago Press, 614 p.
- LAMBRECHT, KNUD (1994), *Information Structure and Sentence Form: Topic, Focus, and the Mental Representations of Discourse Referents*, Cambridge, Cambridge University Press, 388 p.
- LANGACKER, RONALD W. (1987), *Foundations of cognitive grammar Volume I. Theoretical Prerequisites*, Stanford, Stanford University Press, 516 p.
- LANGACKER, RONALD W. (1991), *Foundations of cognitive grammar Volume II. Descriptive Application*, Stanford, Stanford University Press, 589 p.
- LARRIVÉE, PIERRE (2002), Conclusions du colloque, *Cahiers Chronos 9 - Les temps du passé français et leur enseignement*, 231-241.
- LARRIVÉE, PIERRE (2005), Quelques questions sur les nouveaux emplois de l'imparfait : conclusions du colloque et compte-rendu de la session plénière, *Cahiers Chronos 14 - Nouveaux développements de l'imparfait*, 199-204.
- LASCARIDES, ALEX & ASHER, NICHOLAS (1993), Temporal interpretation, discourse relations and commonsense entailment, *Linguistics and Philosophy 16 - 5*, 437-493.
- LASCARIDES, ALEX & ASHER, NICHOLAS (1993/2005), Temporal interpretation, discourse relations and commonsense entailment, in *The language of time : a reader*, MANI, Inderjeet, et al. (Eds), Oxford/New York, Oxford University Press, 353-395.
- LAUGHLIN, SIMON B. (2001), Energy as a constraint on the coding and processing of sensory information, *Current Opinion in Neurobiology 11 - 4*, 475-480.

- LE BRAY, JEAN EMMANUEL (1998), *Linguistique textuelle, cours de maîtrise de français langue étrangère*, Poitiers, CNED, Institut de Poitiers, 75 p.
- LE GOFFIC, PIERRE (1995), La double incomplétude de l'imparfait, *Modèles linguistiques 31 - Temps et langage (I)*, 133-148.
- LE GUERN, MICHEL & RÉMI-GUIRAUD, SYLVIANNE (1986), *Sur le verbe*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 357 p.
- LEEMAN, DANIELLE (2003), Le passé simple et son co-texte : examen de quelques distributions, *Langue française 138*, 20-34.
- LEVINSON, STEPHEN C. (1983), *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press, 420 p.
- LEVINSON, STEPHEN C. (2004), Deixis and pragmatics, in *The Handbook of pragmatics*, HORN, LAURENCE R. & WARD, GREGORY (Eds), Oxford, Blackwell, 97-121.
- LUSCHER, JEAN-MARC (1998), Les approches textuelles, in *Le Temps des événements*, MOESCHLER, JACQUES (Ed.) Paris, Kimé, 87-100.
- MAGLIANO, JOSEPH P. & SCHLEICH, MICHELLE C. (2000), Verb Aspect and Situation Models, *Discourse Processes 29-2*, 83-112.
- MAINGUENEAU, DOMINIQUE (1993), *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Dunod, 203 p.
- MAINGUENEAU, DOMINIQUE (1996), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, (Mémo), 94 p.
- MAINGUENEAU, DOMINIQUE (1994/1999), *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 156 p.
- MARQUE-PUCHEU, CHRISTIANE (1999a), L'inchoatif: marques formelles et lexicales et interprétation logique, *Cahiers Chronos 4 - La modalité sous tous ses aspects*, 233-257.
- MARQUE-PUCHEU, CHRISTIANE (1999b), L'inchoatif: marques formelles et lexicales et interprétation logique, *Cahiers Chronos 4 - La modalité sous tous ses aspects*, 233-257.
- MARTIN, MARCEL (1985), *Le langage cinématographique*, Paris, Cerf, 323 p.
- MARTIN, ROBERT (1985), Langage et temps de dicto, *Langue française 67 - La pragmatique des temps verbaux*, 23-37.
- MARTIN, ROBERT (1987), *Langage et croyance*, Liège/Bruxelles, Mardaga, 189 p.
- MARTINET, ANDRÉ (1962/1967), *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 217 p.
- MARTINET, ANDRÉ (1962/1969), *Langue et fonction*, Paris, Denoël/Gonthier, (traduction de *A functional view of language* par WALTER, GÉRARD & WALTER, HENRIETTE), 198 p.
- MERLEAU-PONTY, MAURICE (1945), *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 531 p.
- METZ, CHRISTIAN (1968), *Essais sur la signification au cinéma 1*, Paris, Klincksieck, 246 p.
- MIESTAMO, MATTI (2005), *Standard negation: the negation of declarative verbal main clauses in a typological perspective*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, 490 p.

- MOESCHLER, JACQUES & REBOUL, ANNE (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil, 562 p.
- MOESCHLER, JACQUES (2000), L'ordre temporel dans le discours: le modèle des inférences directionnelles, *Chronos* 6, 1-11.
- MOLENDIJK, ARIE (1990), *Le passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 285 p.
- MOLENDIJK, ARIE (1996), Anaphore et imparfait : la référence globale à des situations présupposées ou impliquées, *Cahiers Chronos 1 - Anaphores temporelles et (in-)cohérence*, 109-123.
- MOLENDIJK, ARIE & SWART, HENRIËTTE (DE) (1999), L'ordre discursif inverse en français, *Travaux de Linguistique 39 - Temps verbaux et relations discursives*, 77-96.
- MONVILLE-BURSTON, MONIQUE & WAUGH, LINDA R. (1985), Le Passé simple dans le discours journalistique, *Lingua* 67, 121-170.
- MONVILLE-BURSTON, MONIQUE & BURSTON, JACK (2005), Retour à « Remise de peine » : L'imparfait : un toncal à faible marquage, *Cahiers Chronos 14 - Nouveaux développements de l'imparfait*, 135-156.
- MUNTE, THOMAS F. ; SCHILTZ, KOLJA & KUTAS, MARTA (1998), When temporal terms belie conceptual order, *Nature* 395 - 6697, 71-73.
- NICOLAS, DAVID (2002), *La distinction entre noms massifs et noms comptables: aspects linguistiques et conceptuels*, Louvain, Peeters, 145 p.
- NICOLAU, CATALIN (2003), L'interprétation du Passé Simple et de l'Imparfait dans le discours, *Cahiers de linguistique française 25 - Temporalité et causalité*, 153-165.
- NØLKE, HENNING (1993), *Le regard du locuteur*, Paris, Kimé, 302 p.
- NØLKE, HENNING & OLSEN, MICHEL (2003), Le passé simple subjectivisé, *Langue française* 138, 75-85.
- NOVAKOVA, IVA (2001), *Sémantique du futur. Étude comparée français-bulgare*, Paris, L'Harmattan, 396 p.
- NOYAU, COLETTE (1991), La temporalité dans le discours et dans l'acquisition des langues, in *La temporalité dans le discours narratif. Construction du récit, construction de la langue (Thèse d'habilitation à diriger des recherches)*, Paris, Université de Paris VIII, 40-75.
- O'KELLY, DAIRINE (1995), Temporalité et textualité. Le cas Weinrich, *Modèles linguistiques 32 - Temps et langage (II)*, 145-165.
- O'KELLY, DAIRINE (1996), À la recherche d'une valeur fondamentale : le cas de la personne, *Modèles linguistiques 33 - Temps et langage (III)/L'invariant*, 177-185.
- PARTEE, BARBARA HALL (1973), Some structural analogies between tenses and pronouns in English, *The Journal of philosophy* 18, 601-609.
- PICOCHÉ, JACQUELINE (1994), *Dictionnaire étymologique du français*, Paris, Le Robert, 739 p.
- PÖPPEL, ERNST (1994), Temporal mechanisms in perception, *International Review of Neurobiology* 37, 185-202.
- PÖPPEL, ERNST (1997), A hierarchical model of temporal perception, *Trends in Cognitive Sciences* 1- 2, 56-61.

- PÖPPEL, ERNST (2004), Lost in time: a historical frame, elementary processing units and the 3-second window, *Acta Neurobiologiae Experimentalis* 64-3, 295-301.
- PRÉVOST, SOPHIE (1998), La notion de thème : flou terminologique et conceptuel, *Cahiers de praxématique* 30 - *Les opérations de thématization en français*, 13-35.
- PROUST, MARCEL (1927), *Chroniques*, Paris, Gallimard, 242 p.
- PUSTEJOVSKY, JAMES (1991/2005), The Syntax of Event Structure, in *The language of time : a reader*, MANI, INDERJEET, et al. (Eds), Oxford/New York, Oxford University Press, 33-59.
- PY, BERNARD (1998), Enseignement, apprentissage et simplification de la langue, in *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme. Hommage à Louise Dabène*, BILLIEZ, JACQUELINE (Ed.) Grenoble, CDL-LIDILEM, 145-151.
- RABATEL, ALAIN (1998), *La construction textuelle du point de vue*, Lausanne/Paris, Delachaux et Niestlé, 202 p.
- RABATEL, ALAIN (2003), Re-présentation des formes pré-réflexives dans les comptes rendus de perception, de parole et de pensée. La question du mimétisme dans les discours représentés, *Lingvistisk og litterær polyfoni* 7, 1-31.
- REBOTIER, AUDE (2005), *Les temps verbaux en allemand et en français et les phénomènes aspectuels: comparaison de deux systèmes*, sous la direction de MARILLIER, JEAN-FRANÇOIS, UFR de Langues, Grenoble, Université Grenoble 3, 647 p.
- REBOUL, ANNE & MOESCHLER, JACQUES (1998), *Pragmatique du discours*, Paris, Armand Colin, 220 p.
- RECANATI, CATHERINE & RECANATI, FRANÇOIS (1999), La classification de Vendler revue et corrigée, *Cahiers Chronos* 4 - *La modalité sous tous ses aspects*, 167-184.
- RECANATI, FRANÇOIS (2005), Loana dans le métro. Remarques sur l'indexicalité mentale, in *Les formes de l'indexicalité. Langage et pensée en contexte*, BOURGEOIS-GIRONDE, SACHA (Ed.) Paris, Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École nationale supérieure, 19-34.
- REICHENBACH, HANS (1947), *Elements of Symbolic Logic*, New York/London, The Free Press/Collier-Macmillan, 444 p.
- REVAZ, FRANÇOISE (1998), Variétés du présent dans le discours des historiens, *Pratiques* 100 - *Les Temps verbaux*, 43-61.
- RIEGEL, MARTIN ; PELLAT, JEAN-CHRISTOPHE & RIOUL, RENÉ (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 646 p.
- ROSIER, LAURENCE (1999), *Le discours rapporté: Histoire, théories, pratiques*, Paris/Bruxelles, Duculot, 325 p.
- SAUSSURE (DE), FERDINAND (1916/1994), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 520 p.
- SAUSSURE (DE), LOUIS (1998), L'encapsulation d'évènements. L'exemple du passé simple, in *Le temps des évènements*, MOESCHLER, JACQUES (Ed.) Paris, Kimé, 245-269.

- SAUSSURE (DE), LOUIS & STHIOUL, BERTRAND (1998), L'approche psychologique : Damourette et Pichon, in *Le temps des événements*, MOESCHLER, JACQUES (Ed.) Paris, Kimé, 67-85.
- SAUSSURE (DE), LOUIS (2000), Quand le temps ne progresse pas avec le passé simple, *Cahiers Chronos* 6, 37-48.
- SAUSSURE (DE), LOUIS (2003), *Temps et pertinence*, Bruxelles, De Boeck/Duculot, 321 p.
- SAVELLI, MARIE ; BRISSAUD, CATHERINE ; CHEVROT, JEAN-PIERRE & GOUNON, VALÉRIE (2002), L'apprentissage d'un temps peu enseigné : le passé simple, *Le Français Aujourd'hui* 139, 39-48.
- SCHOGT, HENRY G. (1964), L'aspect verbal en français et l'élimination du passé simple, *Word* 20-1, 1-17.
- SERBAT, GUY (1988), Le prétendu « présent » de l'indicatif : une forme non déictique du verbe, *L'information grammaticale* 38 - Temps verbaux et temporalité, 32-35.
- SHIRAI, YASUHIRO & ANDERSEN, ROGER W. (1995), The acquisition of Tense-Aspect Morphology - A prototype Account, *Language* 71-4, 743-762.
- SLATKA, DENIS (1975), L'ordre du texte, *Études de Linguistique Appliquée* 19, 30-42.
- SMITH, CARLOTA S. (1983), A Theory of Aspectual Choice, *Language* 59-3, 479-501.
- SMITH, CARLOTA S. (2003), *Modes of Discourse - The Local Structure of Texts*, Cambridge, Cambridge University Press, 320 p.
- SMITH, CARLOTA S. (2005), Aspectual entities and tense in discourse, in *The Syntax, Semantics and Acquisition of Aspect*, KEMPCHINSKY, PAULA & ROUMYANA, SLABAKOVA (Eds), Dordrecht, Springer, 223-238.
- SPEER, NICOLE K. & ZACKS, JEFFREY M. (2005), Temporal changes as event boundaries: Processing and memory consequences of narrative time shifts, *Journal of Memory and Language* 53, 125-140.
- SPIVEY, MICHAEL J. ; RICHARDSON, DANIEL C. ; TYLER, MELINDA J. & YOUNG, EZEKIEL E. (2000), Eye movements during comprehension of spoken scene descriptions, *Proceedings of the 22nd annual meeting of the cognitive science society* 487-492.
- STANFIELD, ROBERT A & ZWAAN, ROLF A. (2001), The effect of implied orientation derived from verbal context on picture recognition, *Psychological Science* 12, 153-156.
- SURCOUF, CHRISTIAN (2007), Le présent exprime-t-il l'actuel ? Une double perspective, in *Autour des langues et du langage : perspective pluridisciplinaire*, LOISEAU, MATHIEU, et al. (Eds), Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 143-150.
- TAHARA, IZUMI (2000), Le passé simple et la subjectivité, *Cahiers de linguistique française* 22, 189-223.
- TAHARA, IZUMI (2004), *Usage descriptif et usage interprétatif des temps du passé et des adverbes temporels dans le discours de fiction*, sous la direction de MOESCHLER, JACQUES, Université de Genève, 409 p.
- TALMY, LEONARD (2000), *Toward a cognitive semantics. Volume 1: Concept Structuring Systems*, Cambridge, MIT Press, 565 p.

- TARDY, MICHEL (1966), *Le professeur et les images*, Paris, Presses universitaires de France, 128 p.
- TASMOWSKI-DE RYCK, LILIANE (1985), L'imparfait avec et sans rupture, *Langue française 67 - La pragmatique des temps verbaux*, 59-77.
- TASMOWSKI-DE RYCK, LILIANE & VETTERS, CARL (1996), Morphèmes de temps et déterminants, *Cahiers Chronos 1 - Anaphores temporelles et (in-)cohérence*, 125-146.
- TENNY, CAROL (1994), *Aspectual roles and the syntax-semantic interface*, Dordrecht, Kluwer Academic, 260 p.
- TENNY, CAROL & PUSTEJOVSKY, JAMES (2000), A History of Events in Linguistic Theory, in *Events as Grammatical Objects*, TENNY, CAROL & PUSTEJOVSKY, JAMES (Eds), Stanford, Center for the Study of Language and Information (CSLI), 1-37.
- TESNIÈRE, LUCIEN (1959/1988), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 674 p.
- TISSET, CAROLE (2000), *Analyse linguistique de la narration*, Paris, Sedes, 191 p.
- TOMASELLO, MICHAEL (2003), *Constructing a language. A Usage-Based Theory of Language Acquisition*, Cambridge/London, Harvard University Press, 388 p.
- TOURATIER, CHRISTIAN (1996), *Le système verbal français*, Paris, Armand Colin, 253 p.
- TOURATIER, CHRISTIAN (1998), L'imparfait, temps du passé non marqué, *Cahiers Chronos 2 - Regards sur l'aspect*, 21-28.
- VAN DER HENST, JEAN BAPTISTE & SPERBER, DAN (2004), Testing the cognitive and communicative principles of relevance, in *Experimental Pragmatics*, NOVECK, IRA A. & SPERBER, DAN (Eds), New York, Palgrave, 141-171.
- VAN DIJK, TEUN A. & KINTSCH, WALTER (1983), *Strategies in Discourse Comprehension*, New York/London, Academic Press, 418 p.
- VENDLER, ZENO (1957), Verbs and Times, *Philosophical Review* 66, 143-160.
- VENDLER, ZENO (1967/2005), Verbs and Times, in *The language of time : a reader*, MANI, INDERJEET, et al. (Eds), Oxford/New York, Oxford University Press, 21-32.
- VENDRYES, JOSEPH (1923/1968), *Le langage. Introduction linguistique à l'histoire*, Paris, Albin Michel, 444 p.
- VERKUYL, HENK (1971), *On the compositional nature of the aspects*, sous la direction de SCHULTINK, H., Faculty of Arts, Amsterdam, Utrecht, 216 p.
- VET, CO (1985), Univers de discours et univers d'énonciation: les temps du passé et du futur, *Langue française 67 - La pragmatique des temps verbaux*, 38-58.
- VET, CO (1995), Structures discursives et interprétation du discours, *Modèles linguistiques 32 - Temps et langage (II)*, 111-122.
- VETTERS, CARL (1992), *L'opposition Passé simple – Imparfait : une question d'aspect ou de structuration textuelle ?*, sous la direction de TASMOWSKI-DE RYCK, LILIANE, Département Romane Filologie, Antwerpen, Universiteit Antwerpen, 332 p.

- VETTERS, CARL (1996), *Temps, aspect et narration*, Amsterdam, Rodopi, 216 p.
- VETTERS, CARL (2003), L'aspect global : un effet secondaire d'un contenu procédural ?, *Cahiers Chronos 11 - Modes de repérages temporels*, 113-131.
- VICTORRI, BERNARD (2002), Homo Narrans: le rôle de la narration dans l'émergence du langage, *Langages 146*, 112-125.
- VUILLAUME, MARCEL (1990), *Grammaire temporelle des récits*, Paris, Minuit, 124 p.
- WALLACE, STEPHEN (1982), Figure and ground: the interrelationships of linguistic categories, *Typological studies in language 1 - Tense-aspect: between semantics & pragmatics*, 201-233.
- WEINRICH, HARALD (1964/1973), *Le Temps*, Paris, Seuil, (traduction de *Tempus* par LACOSTE, MICHÈLE), 334 p.
- WEINRICH, HARALD (1982), *Textgrammatik der französischen Sprache*, Stuttgart, Klett, 894 p.
- WEINRICH, HARALD (1982/1989), *Grammaire textuelle du français*, Paris, Didier/Alliance Française, (traduction de *Textgrammatik der französischen Sprache* par DALGALIAN, GILBERT & MALBERT, DANIEL), 672 p.
- WILMET, MARC (1997), *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 670 p.
- ZWAAN, ROLF A. & RADVANSKY, GABRIEL A. (1998), Situation Models in Language Comprehension and Memory, *Psychological Bulletin 123-2*, 162-185.
- ZWAAN, ROLF A. (1999), Situation Models: The Mental Leap into Imagined Worlds, *Current Directions in Psychological Science 8*, 15-18.
- ZWAAN, ROLF A. ; MADDEN, CAROL J. & STANFIELD, ROBERT A. (2001), Time in narrative comprehension, in *Psychology and Sociology of Literature*, SCHRAM, DICK H. & STEEN, GERARD J. (Eds), Amsterdam, John Benjamins, 71-86.

RÉFÉRENCES LITTÉRAIRES

- ALLEN, WOODY (1978), *Without feathers*, London, Sphere Books.
- BACHI, SALIM (2001), *Le Chien d'Ulysse*, Paris, Gallimard.
- BALZAC, HONORÉ (DE) (1831), *Sarrasine*, Ebooks.
<http://www.ebooksgratuits.com/ebooks.php>
- BALZAC, HONORÉ (DE) (1833), *Eugénie Grandet*, Ebooks.
<http://www.ebooksgratuits.com/ebooks.php>
- BORGES, JORGE LUIS (1983), *Fictions*, Paris, Gallimard.
- BORGES, JORGE LUIS (1988), *Narraciones*, Madrid, Cátedra.
- BOST, PIERRE (1945/2000), *Monsieur Ladmiral va bientôt mourir*, Paris, Gallimard.
- CERF, MURIEL (2001), *La Femme au chat*, Arles, Actes Sud.
- CHESSEX, JACQUES (1987), *Jonas*, Paris, Grasset.
- CHEVILLARD, ÉRIC (1990), *Palafox*, Paris, Minuit.
- CONSTANT, PAULE (1991), *Le Grand Ghâpal*, Paris, Gallimard.
- DE GAULLE, CHARLES (1989), *Mémoires de guerre. L'Appel, L'Unité, Le Salut*, Paris, Plon.
- DUNANT, GHISLAINE (1993), *La Lettre oubliée*, Paris, Gallimard.
- DURAS, MARGUERITE (1991), *L'amant de la Chine du Nord*, Paris, Gallimard (Folio).
- FLAUBERT, GUSTAVE (1857), *Madame Bovary*, Ebooks.
<http://www.ebooksgratuits.com/ebooks.php>
- FLAUBERT, GUSTAVE (1862/), *Madame Bovary*, (traduction anglaise par MARX-AVELING Eleanor) :
<http://www.gutenberg.org/etext/2413> (téléchargé le 15/5/2007)
- FLAUBERT, GUSTAVE (1862/), *Frau Bovary*, (traduction allemande par SCHURIG Arthur) :
<http://www.gutenberg.org/etext/15711> (téléchargé le 15/5/2007)
- FLAUBERT, GUSTAVE (1862/), *包法利夫人*, (traduction chinoise de 于冬梅 :
<http://www.iwant-book.com/book/9574500349/content-2.htm>
 (accédé le 25/1/06)
- FLAUBERT, GUSTAVE (1862/), *Madame Bovary*, (traduction espagnole de Wikisource :
http://es.wikisource.org/w/index.php?title=Madame_Bovary_-_Segunda_parte&oldid=23226 (accédé le 15/5/2007)
- FLAUBERT, GUSTAVE (1869), *L'Éducation sentimentale*, Ebooks.
<http://www.ebooksgratuits.com/ebooks.php>
- FRISCH, MAX (1976), *Gesammelte Werke in zeitlicher Folge, Band 1-2, 1931-1944*, Frankfurt am Main, Suhrkamp.
- GELUCK, PHILIPPE (1994), *Le meilleur du chat*, Paris, Casterman.
- GELUCK, PHILIPPE (2003), *Et vous, chat va ?*, Paris, Casterman.
- GERMAIN, SYLVIE (2005), *Magnus*, Paris, Albin Michel.
- GIONO, JEAN (1971), *Le Chant du monde*, Paris, Gallimard (Folio).
- GOBY, VALENTINE (2002), *La Note sensible*, Paris, Gallimard.
- HOUELLEBECQ, MICHEL (1998), *Les particules élémentaires*, Paris, J'ai lu.

HUGO, VICTOR (1862), *Les Misérables*, Ebooks.
<http://www.ebooksgratuits.com/ebooks.php>

HUSTON, NANCY (2003), *Une adoration*, Arles, Actes Sud.

JULIET, CHARLES (1995), *Lambeaux*, Paris, Gallimard.

KRISTOF, AGOTA (1988), *La Preuve*, Paris, Seuil.

MAËL, PIERRE (1925), *Un Mousse de Surcouf*, Paris, Hachette.

MAUPASSANT, GUY (DE) (/1979), *Contes et nouvelles II*, Paris, Gallimard, La Pléiade.

REDONNET, MARIE (1986), *Splendid Hôtel*, Paris, Minuit.

ROCHÉ, HENRI-PIERRE (1953/2000), *Jules et Jim*, Paris, Gallimard, Folio.

ROUXEL, JACQUES (1994), *Les Shadoks*, Paris, Circonflexe.

SATRAPI, MARJANE (2001), *Persepolis 2*, Paris, L'Association.

SCHWOB, MARCEL (/2002), *Oeuvres*, Paris, Phébus libretto.

SEVESTRE, ALAIN (2003), *Revolver*, Paris, Gallimard.

STENDHAL (1830), *Le Rouge et le noir*, Ebooks.
<http://www.ebooksgratuits.com/ebooks.php>

TOURNIER, MICHEL (1970/1996), *Le Roi des Aulnes*, Paris, Gallimard, Folio-Plus.

TOUSSAINT, JEAN-PHILIPPE (1997), *La Télévision*, Paris, Minuit.

VERCORS (1942/1951), *Le Silence de la mer*, Paris, Albin Michel.

VOLTAIRE (2002), *Micromégas*, Paris, Gallimard (Folio classique).

WINCKLER, MARTIN (1998), *La Maladie de Sachs*, Paris, P.O.L.

MANUELS DE FRANÇAIS CONSULTÉS

- BÉRARD, ÉVELYNE ; CANIER, YVES & LAVENNE, CHRISTIAN (1996), *Tempo 1*, Paris, Didier/Hatier, 224 p.
- BÉRARD, ÉVELYNE ; CANIER, YVES & LAVENNE, CHRISTIAN (1997), *Tempo 2*, Paris, Didier/Hatier, 272 p.
- BÉRARD, ÉVELYNE & LAVENNE, CHRISTIAN (1989), *Modes d'emploi. Grammaire utile du français*, Paris, Hatier, 320 p.
- CAMPÀ, ÀNGELS ; MESTREIT, CLAUDE ; MURILLO, JULIO & TOST, MANUEL (2001), *Forum 2*, Paris, Hachette, 192 p.
- GIBERT, PIERRE ; GREFFET, PHILIPPE ; PARIZET, MARIE-LOUISE ; PÉREZ-LÉON, ANNIE & RAUSCH, ALAIN (1988), *Bonne route 2*, Paris, Alliance Française/Hachette, 295 p.
- GRAND-CLÉMENT, ODILE ; VOLTE, ALINE ; GALLIER, THIERRY & MOORE, VICKI (2005), *Belleville 3*, Paris, CLE International, 144 p.
- JOHNSON, ANNE-MARIE & MENAND, ROBERT (2004), *Taxi 3*, Paris, Hachette, 160 p.
- LE BOUGNEC, JEAN-THIERRY ; LOPES, MARIE-JOSÉ ; MENAND, ROBERT & VIDAL, MARTINE (2002), *Forum 3*, Paris, Hachette, 175 p.
- MÉRIEUX, RÉGINE ; LOISEAU, YVES & BOUVIER, BÉATRICE (2005), *Connexions 3*, Paris, Didier, 192 p.
- MOGET, MARIE-THÉRÈSE ; ARGAUD, MARC ; MARIN, BENOIST & NEVEU, PIERRE (1972), *De Vive voix. Livre de l'étudiant*, Paris, Didier, 192 p.
- MOGET, MARIE-THÉRÈSE (1972), *De Vive voix. Guide pédagogique*, Paris, Didier, 487 p.
- MOGET, MARIE-THÉRÈSE ; NEVEU, PIERRE (1972), *De Vive voix. Livre du maitre*, Paris, Didier, 192 p.
- MOGET, MARIE-THÉRÈSE ; NEVEU, PIERRE (1972), *De Vive voix. Exercices de réemploi*, Paris, Didier, 238 p.

RÉFÉRENCES FILMIQUES

- CLOUZOT, HENRI-GEORGES (1942), *Le Corbeau*.
DUVIVIER, JULIEN (1936), *Pépé le Moko*.
EASTWOOD, CLINT (1995), *The Bridges of Madison county*.
GODARD, JEAN-LUC (1959), *À bout de souffle*.
JEUNET, JEAN-PIERRE & CARO, MARC (1991), *Delicatessen*.
JEUNET, JEAN-PIERRE (2001), *Le Fabuleux destin d'Amélie Poulain*.
KLAPISCH, CÉDRIC (2001), *L'auberge espagnole*.
MELVILLE, JEAN-PIERRE (1967), *Le Samourai*.
MONTGOMERY, ROBERT (1947), *Lady in the lake*.
TAVERNIER, BERTRAND (1984), *Un dimanche à la campagne*.
TRUFFAUT, FRANÇOIS (1962), *Jules et Jim*.
VAN DORMAEL, JACO (1991), *Toto le héros*.
WELLES, ORSON (1941), *Citizen Kane*.